This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

314,710

1837
ARTES SCIENTIA VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN

BR
106[illegible]
.R45

REVUE

DE

L'ORIENT CHRÉTIEN

DEUXIEME SÉRIE

Tome I (XI)

11e volume. — 1906

REVUE

DE

L'ORIENT CHRÉTIEN

DEUXIEME SÉRIE

Tome I (XI)

11e volume. — 1906

REVUE

DE

L'ORIENT CHRÉTIEN

RECUEIL TRIMESTRIEL

DEUXIÈME SÉRIE

Tome I (XI)

PARIS

BUREAUX	LIBRAIRIE
DES ŒUVRES D'ORIENT	A. PICARD ET FILS
RUE DU REGARD, 20	RUE BONAPARTE, 82
LEIPZIG	LONDRES
OTTO HARRASSOWITZ	WILLIAM ET NORGATE

Recueil trimestriel. — Prix de l'abonnement : 12 fr. — Étranger : 14 fr.

Jenuret

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

Pages.

I. – ÉTUDE SUPPLÉMENTAIRE SUR LES ÉCRIVAINS SYRIENS ORIENTAUX, par Mgr **Addaï Scher**, Archevêque de Séert (Kurdistan) 1

II. — LA SYRIE A LA VEILLE DE L'USURPATION TULUNIDE, par **F. Bouvier** 34

III. — LES MONNAIES MONGOLES DE LA COLLECTION DECOURDEMANCHE, par **E. Blochet** 50, 113

IV. — LE RITE COPTE DE LA PRISE D'HABIT ET DE LA PROFESSION MONACALE, par **B. Evetts** 60, 130

V. — LES FRÈRES UNIS DE SAINT GRÉGOIRE L'ILLUMINATEUR, par **F. Tournebize** 74

VI. — LES SYNAGOGUES DES JUIFS (MOÏSE ET ÉLIE D'APRÈS LES TRADITIONS ARABES). Texte arabe de Makrizi et traduction française, par **L. Leroy** 149, 371

VII. — LES CENT DIX-SEPT ACCUSATIONS PRÉSENTÉES A BENOIT XII CONTRE LES ARMÉNIENS, par **F. Tournebize** 163, 274, 352

VIII. — ANALYSE DE L'HISTOIRE DU COUVENT DE SABRISCHO' DE BEITH QOQA, par Mgr **Addaï Scher** 182

IX. — VIE D'OLYMPIAS LA DIACONESSE, par **J. Bousquet** 225

X. — DESCRIPTION D'UN MANUSCRIT ARABE CHRÉTIEN DE LA BIBLIOTHÈQUE DE M. CODÉRA (LE POÈTE 'ISA EL-HAZAR), par M. **Asin y Palacios** 251, 439

XI. — LE PASTEUR D'HERMAS. NOUVEAUX FRAGMENTS SAHIDIQUES. NOTE SUR DEUX MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE PARIS QUI RENFERMENT LE RITE COPTE DE LA PRISE D'HABIT, par **L. Delaporte** 301

XII. — TEXTES ORIENTAUX INÉDITS DU MARTYRE DE JUDAS CYRIAQUE, ÉVÊQUE DE JÉRUSALEM (TEXTE ÉTHIOPIEN), par **I. Guidi** . . 337

Pages.

XIII. — ANALYSE DE L'HISTOIRE DE RABBAN BAR 'EDTA, MOINE NESTORIEN DU VIe SIÈCLE, par Mgr **Addaï Scher** 403

MELANGES

I. — L'ORIGINE ESPAGNOLE DU FILIOQUE, par **E. Mangenot** 92

II. — NOTE SUR DE NOUVEAUX FRAGMENTS SAHIDIQUES DU PASTEUR D'HERMAS, par **L. Delaporte** 101

III. — UNE LETTRE DU R. P. CONSTANTIN BACHA SUR UN NOUVEAU MANUSCRIT CARCHOUNI DE LA CHRONIQUE DE MICHEL ET SUR THÉODORE ABOU-KURRA, par **F. Nau** 102

IV. — NOTES SUR LES MOTS ΠΟΛΙΤΙΚΟΣ ET ΠΟΛΙΤΕΥΟΜΕΝΟΣ ET SUR PLUSIEURS TEXTES GRECS RELATIFS A S. ÉTIENNE, par **F. Nau** . . 198

V. — NOTE SUR UN MANUSCRIT SYRIAQUE (COMMENTAIRE DES PSAUMES D'APRÈS THÉODORE DE MOPSUESTE) APPARTENANT A M. DELAPORTE, par **F. Nau** 313

VI. — CURIEUSES ANNOTATIONS DE QUELQUES MANUSCRITS BYZANTINS, par **Amédée Gastoué** 317

VII. — NOTE SUR LES MANUSCRITS DE PARIS QUI RENFERMENT LA NOTICE BIOGRAPHIQUE D'ANTIOCHUS MOINE DE S. SABBA, par **F. Nau** 327

VIII. — A PROPOS DES CURIEUSES ANNOTATIONS DE QUELQUES MANUSCRITS BYZANTINS, par **E. Mangenot** 424

IX. — NOTE SUR DEUX OUVRAGES APOCRYPHES ARABES INTITULÉS : « TESTAMENT DE NOTRE-SEIGNEUR », par **P. Dib** 427

X. — NOTE SUR LE CONTENU DES MANUSCRITS PALIMPSESTES : PARIS SUPPLÉMENT GREC 480 ET CHARTRES N° 1754, par **F. Nau** . 430

CHRONIQUE

L'ÉGLISE MARONITE EN 1905-1906, par **K. Mokles** 432

BIBLIOGRAPHIE

K. Künstle, *Antipriscilliana* (E. Mangenot) 105

Vacant-Mangenot, *Dictionnaire de Théologie catholique* (A. G.) 107

Rev. G. Horner, *The service for the consecration of a church and an Altar according to the coptic rite* (B. Evetts) 108

Pages.

René Basset, *Les apocryphes éthiopiens traduits en français* (F. Nau). 110

Mgr Joseph Darian, *Morphologie de la langue syriaque* (P. Dib). 217

F. Crawford Burkitt, *Early eastern christianity* (M. A. Kugener). 217

C. Brockelmann, *Syrische grammatik* (M.-A. Kugener). 219

Francisco Maria Esteves Pereira, *Historia do Vespasiano*. 220

Antoine Dard, *Chez les ennemis d'Israël*. 220

Gustaf Karlberg, *Den langa historiska inskiften i Ramses III's Tempel i Medinet-Habu* 220

E. Anderson, *Ausgewählte Bemerkungen über den Bohairischen Dialect im Pentateuch Koptisch*. 221

O. F. Feruling. — *Första Kapitlet of Misnatraktaten Pireke Abot*. 221

Josué de Decker, *Contribution à l'étude des vies de Paul de Thèbes*. 221

F. Martin, *Le livre d'Hénoch traduit sur le texte éthiopien* (F. Nau).. 331

Dr Paul Maas, *Die chronologie der Hymnen des Romanos* (J. Bousquet) . . . 333

Alexandre Cartellieri, *Philipp II August, Kœnig von Frankreich* (F. Nau). 333

Dom H. Leclercq, *Les Martyrs*, vol. III, IV, V (Dom Placide de Meester). . 333

L. A. Fillion, *Saint Pierre*. 334

Rev. G. M. Pope, *A Handbook of the ordinary Dialect of the Tamil Language* 335

Dr Lucas Jelic, *Fontes historici Liturgiae Glagolito-Romanae a XIII ad XIX saeculum* 335

Le Père Bernard Ghobaïra Alghaziri, *Rome et l'Église Syrienne maronite d'Antioche* (517-1531), *thèses, documents, lettres*. 335

Dragutin N. Anastasijewic, *Die paränetischen Alphabete* (J. Bousquet). . . . 410

Dom Fernand Cabrol, *Les Origines liturgiques* (F. Nau). 441

N. A. Kouznetsov, *Transformations dans l'Église Russe* (A. Malvy). 441

Université S.-Joseph, *Mélanges de la faculté orientale* (F. Nau). 442

R. P. Constantin Bacha, *Le livre de l'expulsion de la tristesse, d'Élie de Nisibe* (F. Nau) 443

F. X. Funk, *Didascalia et constitutiones Apostolorum*. 443

Dr August Haffner, *Texte zur arabischen Lexicographie*. 444

Louis Bréhier, *Les Croisades*. 444

H. T. F. Duckworth, *Notes on Alexander Palli's Romaic version of the New Testament Canticles*. 445

J. J. Clamageran, *Correspondance* (1849-1902). 446

Sommaire des revues. 223, 448

La **Revue de l'Orient chrétien** (recueil trimestriel) paraît en avril, juillet, octobre et janvier par fascicules formant chaque année un volume de près de 500 pages in-8°.

Prix de l'abonnement : **12** francs. — Étranger : **14** francs.
Prix de la livraison : **3** francs net.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées

à M. le Secrétaire de la *Revue de l'Orient chrétien*

A LA LIBRAIRIE PICARD

RUE BONAPARTE, 82, PARIS.

Il sera rendu compte de tout ouvrage relatif à l'Orient dont on enverra un exemplaire à la précédente adresse.

COMITÉ DIRECTEUR :

Mgr CHARMETANT (✻), protonotaire apostolique, Directeur des Œuvres d'Orient, président. — M. l'abbé BOUSQUET, vice-recteur et professeur de grec à l'Institut catholique de Paris. — Mgr GRAFFIN (✻), camérier de Sa Sainteté, professeur d'hébreu et de syriaque à l'Institut catholique de Paris. — M. l'abbé LEROY, professeur d'arabe et d'Égyptologie à l'Institut catholique d'Angers. — M. l'abbé MANGENOT, professeur d'Écriture sainte à l'Institut catholique de Paris. — M. l'abbé NAU, professeur de mathématiques à l'Institut catholique de Paris.

Le Comité est assuré du concours de spécialistes compétents : pour l'*Arménien*, M. BASMADJIAN, directeur de la revue « Banasér », et le R. P. PEETERS, Bollandiste ; pour l'*Assyrien*, etc., le P. SCHEIL, professeur à l'École des Hautes Études ; pour le *Copte*, le R. P. MALLON, professeur à l'Université de Beyrouth ; pour l'*Éthiopien*, M. I. GUIDI, professeur à l'Université de Rome, M. l'abbé F. MARTIN, professeur à l'Institut catholique de Paris, et M. E. PEREIRA ; pour le *Mongol* et le *Persan*, M. BLOCHET, attaché à la Bibliothèque Nationale.

En dépit du contrôle qui sera exercé par ces divers savants, chaque auteur conserve l'entière responsabilité de ses articles.

-16-28
'460

ÉTUDE SUPPLÉMENTAIRE

SUR

LES ÉCRIVAINS SYRIENS ORIENTAUX (1)

INTRODUCTION

Assémani, en éditant le catalogue d'Ebedjésus de Nisibe dans sa *Bibliothèque orientale* (t. III, pars I), nous a transmis de précieuses notices sur tous les écrivains nestoriens mentionnés

(1) [Il nous a paru intéressant de commencer la nouvelle série de la *ROC* par ce travail d'un prélat oriental qui trouve le moyen, dans les montagnes du Kurdistan, de cultiver l'érudition et de rectifier les notices un peu sommaires que nous possédons sur bien des écrivains syriens. Certains points pourraient être complétés. Par exemple nous tenons (chap. XII) qu'il n'y a eu qu'un seul Ahoudemmeh, d'abord évêque Nestorien, puis dissident et rattaché par hasard à la doctrine Jacobite. Le traité sur la composition de l'homme est postérieur au traité sur l'homme microcosme, car il le cite. Nous avons développé ces divers points dans *Histoire d'Ahoudemmeh..... Patrologie orientale*, t. III, fasc. 1. — De même (chap. XXIII), Mgr Rahmani a signalé la véritable étymologie du nom de Jean Bar Penkayé, mais il suppose que cet auteur vivait au IXe siècle, *Studia syriaca*, Paris, Leroux, 1904, page 65. — Enfin (chap. XXVII), M. Pognon, consul de France à Alep, a déjà écrit : « D'après les renseignements qui m'ont été récemment donnés, on trouve dans un ms. de Mossoul la phrase suivante insérée au milieu du XIe livre (des scolies) : *avec l'aide de N.-S. ce livre appelé Livre des scolies, composé par Théodore, docteur du pays de Kachkar, en l'an 1103 d'Alexandre* (791-792) *est terminé.....* Il me paraît à peu près certain que Théodore bar Khouni et Théodore évêque de Lachoum ne sont pas une seule et même personne Théodore bar Khouni a vécu à la fin du VIIIe siècle et peut-être au commencement du IXe, il était né dans le pays de Kaschkar où l'on devait parler un dialecte ressemblant beaucoup au mandaïte et rien ne prouve qu'il ait jamais été évêque », Pognon, *Inscriptions mandaïtes des coupes de Khouabir*, Paris, 1898, pages 105 et 106. — Nous reproduisons tel quel le travail de Mgr Scher, archevêque de Séert; les matériaux inédits qu'il a employés pour le composer permettront aux amis de l'histoire de la littérature syriaque de faire abondante moisson dans ces quelques pages. — F. Nau].

La **Revue de l'Orient chrétien** (recueil trimestriel) paraît en avril, juillet, octobre et janvier par fascicules formant chaque année un volume de près de 500 pages in-8°.

Prix de l'abonnement : **12** francs. — Étranger : **14** francs.
Prix de la livraison : **3** francs net.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées

à M. le Secrétaire de la *Revue de l'Orient chrétien*

A LA LIBRAIRIE PICARD

RUE BONAPARTE, 82, PARIS.

Il sera rendu compte de tout ouvrage relatif à l'Orient dont on enverra un exemplaire à la précédente adresse.

COMITÉ DIRECTEUR :

Mgr CHARMETANT (✻), protonotaire apostolique, Directeur des Œuvres d'Orient, président. — M. l'abbé BOUSQUET, vice-recteur et professeur de grec à l'Institut catholique de Paris. — Mgr GRAFFIN (✻), camérier de Sa Sainteté, professeur d'hébreu et de syriaque à l'Institut catholique de Paris. — M. l'abbé LEROY, professeur d'arabe et d'Égyptologie à l'Institut catholique d'Angers. — M. l'abbé MANGENOT, professeur d'Écriture sainte à l'Institut catholique de Paris. — M. l'abbé NAU, professeur de mathématiques à l'Institut catholique de Paris.

Le Comité est assuré du concours de spécialistes compétents : pour l'*Arménien*, M. BASMADJIAN, directeur de la revue « Banasêr », et le R. P. PEETERS, Bollandiste ; pour l'*Assyrien*, etc., le P. SCHEIL, professeur à l'École des Hautes Études ; pour le *Copte*, le R. P. MALLON, professeur à l'Université de Beyrouth ; pour l'*Éthiopien*, M. I. GUIDI, professeur à l'Université de Rome, M. l'abbé F. MARTIN, professeur à l'Institut catholique de Paris, et M. E. PEREIRA ; pour le *Mongol* et le *Persan*, M. BLOCHET, attaché à la Bibliothèque Nationale.

En dépit du contrôle qui sera exercé par ces divers savants, chaque auteur conserve l'entière responsabilité de ses articles.

ÉTUDE SUPPLÉMENTAIRE

SUR

LES ÉCRIVAINS SYRIENS ORIENTAUX (1)

INTRODUCTION

Assémani, en éditant le catalogue d'Ebedjésus de Nisibe dans sa *Bibliothèque orientale* (t. III, pars I), nous a transmis de précieuses notices sur tous les écrivains nestoriens mentionnés

(1) [Il nous a paru intéressant de commencer la nouvelle série de la *ROC* par ce travail d'un prélat oriental qui trouve le moyen, dans les montagnes du Kurdistan, de cultiver l'érudition et de rectifier les notices un peu sommaires que nous possédons sur bien des écrivains syriens. Certains points pourraient être complétés. Par exemple nous tenons (chap. XII) qu'il n'y a eu qu'un seul Ahoudemmeh, d'abord évêque Nestorien, puis dissident et rattaché par hasard à la doctrine Jacobite. Le traité sur la composition de l'homme est postérieur au traité sur l'homme microcosme, car il le cite. Nous avons développé ces divers points dans *Histoire d'Ahoudemmeh..... Patrologie orientale*, t. III, fasc. 1. — De même (chap. XXIII), Mgr Rahmani a signalé la véritable étymologie du nom de Jean Bar Penkayé, mais il suppose que cet auteur vivait au IXe siècle, *Studia syriaca*, Paris, Leroux, 1904, page 65. — Enfin (chap. XXVII), M. Pognon, consul de France à Alep, a déjà écrit : « D'après les renseignements qui m'ont été récemment donnés, on trouve dans un ms. de Mossoul la phrase suivante insérée au milieu du XIe livre (des scolies) : *avec l'aide de N.-S. ce livre appelé Livre des scolies, composé par Théodore, docteur du pays de Kachkar, en l'an 1103 d'Alexandre* (791-792) *est terminé*..... Il me paraît à peu près certain que Théodore bar Khouni et Théodore évêque de Lachoum ne sont pas une seule et même personne Théodore bar Khouni a vécu à la fin du VIIIe siècle et peut-être au commencement du IXe, il était né dans le pays de Kaschkar où l'on devait parler un dialecte ressemblant beaucoup au mandaïte et rien ne prouve qu'il ait jamais été évêque », Pognon, *Inscriptions mandaïtes des coupes de Khouabir*, Paris, 1896, pages 105 et 106. — Nous reproduisons tel quel le travail de Mgr Scher, archevêque de Séert; les matériaux inédits qu'il a employés pour le composer permettront aux amis de l'histoire de la littérature syriaque de faire abondante moisson dans ces quelques pages. — F. Nau].

dans le susdit catalogue ; mais il a commis aussi de nombreuses erreurs, en identifiant plusieurs personnages les uns avec les autres.

C'est pour redresser ces erreurs, faire connaître quelques autres écrivains inconnus jusqu'ici aux Orientalistes (1), et pouvoir servir ainsi à l'étude et à l'enseignement de l'histoire ecclésiastique, que je me suis proposé de publier ce petit travail.

I

LES ÉCRIVAINS CONTEMPORAINS DU PATRIARCHE PAPAS.

La chronique qui se trouve dans un manuscrit de la bibliothèque du Patriarcat Chaldéen de Mossoul (2), mentionne plusieurs écrivains syriens orientaux qui vivaient à la fin du IIIe et au commencement du IVe siècle : « Il y avait, dit-elle, au temps des primats Schahlupas et Papas (3), et d'Étienne, pa-

(1) Déjà les Orientalistes ont redressé plusieurs erreurs d'Assémani et ont fait connaître quelques auteurs inconnus (R. Duval, *Littér. syr.*, 233-234, 236-237, etc.). Je n'en parlerai pas dans cet opuscule.

(2) Cette chronique, qui est en arabe, traite de l'histoire ecclésiastique et profane des IVe et Ve siècles ; elle devait encore traiter de l'histoire des Ier, IIe et IIIe siècles ; mais malheureusement le manuscrit a bien des feuilles manquant au commencement et à la fin. La continuation de cette chronique se trouve dans un manuscrit à notre bibliothèque de Séert, et va depuis le patriarche Baboï (466-481) jusqu'au patriarche Mar-Emmeh (647-650) ; ce manuscrit aussi est incomplet au commencement et à la fin.

(3) D'après le *Livre de la Tour*, Schahlupas aurait occupé le siège de Séleucie depuis 224 jusqu'à 244, et Papas depuis 247 jusqu'à 326, ce qui me paraît erroné. Voici mon opinion : Ebedjésus de Nisibe dans son nomocanon (traité IX, chap. I) dit « que deux patriarches, celui des Araméens et celui d'Antioche, ont été crucifiés à la porte de l'église d'Antioche ; et il ajoute que le premier patriarche qui a été consacré en Orient, c'est, suivant les uns, Schahlupas, et, suivant d'autres, Papas ». Dans la persécution de Dèce (250), reçurent la palme du martyre et Polychrone évêque de Babylone et Babylas d'Antioche. Babylone alors n'existait pas ; par conséquent, Polychrone, dont les écrivains occidentaux rapportent le martyre, était évêque ou primat de Séleucie. Ce Polychrone serait donc Schahlupas, que les écrivains grecs auraient écrit πολύχρονον, et dont la mort ou le martyre aurait eu lieu en 250, et non en 222, ainsi que le rapporte le *Livre de la Tour* ; et par conséquent Papas lui-même n'aurait pas été consacré en 247, mais longtemps après : car il est bien difficile de croire que Papas ait gouverné l'Église pendant 79 ans, ainsi que le dit le *Livre de la Tour*. Si donc, avant Papas, c'était à Antioche que les primats de Séleucie étaient consacrés, certainement après le

triarche de Rome (1), de célèbres écrivains; ce sont : David évêque de Prath-Maïschan (Bassora), qui donna sa démission et alla aux Indes, où il convertit beaucoup de païens, Gadyab évêque de Goundischabor, Ebedjésus évêque de Caschcar, Jean évêque de Maïschan, André du couvent de 'Mâré, Abraham évêque de Teschtar et Milès évêque de Suse. Ce furent ceux-ci qui se réunirent contre Papas et lui imputèrent des faits condamnables. »

Maroutha, dans la Vie de saint Siméon Bar-Sabbaê, parle de Gadyab de Goundischabor et de Jean de Maïschan en disant qu'ils eurent la tête tranchée avec ce patriarche en 341 (2). Je pense qu'Ebedjésus de Caschcar est la même personne qu'Archélaüs, qui fleurit vers 277 et disputa contre Manès (3); les écrivains grecs auraient jeté son nom dans un moule hellénique. Quant à Milès, Ebedjésus de Nisibe lui attribue des lettres et des homélies (4); ses actes ont été publiés par Ev. Assémani et P. Bedjan (5).

II

CYROLLONA OU CYORÉ.

Cyrollona est l'auteur d'un poème sur les calamités qui arrivèrent de son temps : le fléau des sauterelles et l'invasion des Huns (en 396); on possède encore de lui quelques autres poésies sur le crucifiement, sur la Pâque et le froment. M. Bickell, qui a publié ses œuvres, l'identifie avec Absamya le neveu de de saint Ephrem, qui lui aussi composa des hymnes et des homélies sur l'invasion des Huns (6).

meurtre de Polychrone ou de Schahlupas par les rois romains, aucun des évêques orientaux n'aurait osé se rendre à Antioche, comme ses prédécesseurs, pour y être consacré. Ainsi, suivant moi, Polychrone qui a été tué par le roi Dèce en 250, serait Schahlupas; et ce serait Papas, et non Schahlupas, qui serait le premier primat consacré en Orient.

(1) Étienne gouverna l'Église depuis 253 jusqu'à 257.

(2) P. Bedjan, *Acta mart.*, II, 131.

(3) R. Ceillier, *Hist. gén. des auteurs sacrés*, II, 453.

(4) Ass., *B. O.*, I, 12, 186; III, pars I, 51.

(5) P. Bedjan, *Acta mart.*, II, 260-575.

(6) R. Duval, *Littér. syr.*, 337-338.

Ce Cyrollona serait Cyoré ou Kyoré (ܩܝܘܪܐ), dont parle Barhadbeschabba Arbaïa dans son traité sur la session des écoles (1), et qui a succédé à saint Ephrem dans la direction de l'école d'Édesse : Barhadbeschabba en parle avec beaucoup d'éloge : « Il avait, dit-il, un ésprit très illuminé; il était tout à Dieu; il était si dévoré par l'amour de l'instruction, que lui-même prit à tâche et d'interpréter et d'enseigner la lecture et de faire épeler et de faire des homélies dans l'église. Quoiqu'il fût assidû au jeûne et à la mortification, il s'acquittait toutefois avec zèle de toutes ces charges. »

Barhadbeschabba ajoute que Narsaï succéda à Cyoré dans la direction de l'école. Or, saint Ephrem étant mort en 373, et le départ de Narsaï d'Édesse, où il enseigna vingt ans, ayant eu lieu en 457 (2), Cyoré aurait dirigé l'école d'Édesse pendant soixante-quatre ans — si toutefois entre lui et saint Ephrem il n'y a pas eu un autre directeur de l'école — et serait mort en 437. Les Nestoriens faisaient la commémoraison de Cyoré avec saint Ephrem et Mar Narsaï le VIe vendredi de l'Épiphanie.

III

ÉLISÉE L'INTERPRÈTE.

Ebedjésus de Nisibe (3) dans son catalogue des écrivains syriens énumère ainsi les œuvres d'Élisée : « Élisée l'interprète, dit-il, composa des commentaires sur Job, sur les deux épîtres aux Corinthiens, et sur les trois autres qui les suivent, la cause des sessions et des martyrs, des actions de grâces et des discours. »

Assémani (*B. O.*, III, I, 166) identifie cet écrivain avec le patriarche Élisée (523-539). Mais il s'est trompé. Aucun chronographe ne dit que le patriarche Élisée ait composé quelque ouvrage.

Élisée, qu'Ebedjésus mentionne dans son catalogue était le

(1) Ce traité se trouve dans un manuscrit à notre bibliothèque de Séert. Voir ci-dessous, n° XV.
(2) R. Duval, *Littér. syr.*, 346.
(3) Apud Assémani, *B. O.*, III, I. 166.

compagnon de Narsaï dans l'école d'Édesse et il lui succéda dans la direction de l'école de Nisibe. La chronique de Séert (1) en dit que : « le roi Kawad voulant que chaque secte qui se trouvait dans son royaume fît un traité sur sa foi pour le lui présenter, le patriarche Acace demanda à Élisée, qui était interprète à Nisibe, et qui était un de ceux qui avaient quitté Édesse avec Narsaï, d'écrire un livre, dans lequel il prouverait la réalité de la religion chrétienne. Élisée composa un livre sur la religion et le divisa en 38 chapitres ayant pour sujet : l'essence divine, la Trinité, la Création, l'hexaméron, la création de l'homme et des anges, la chute de Satan et la venue de N.-S. Acace traduisit cet ouvrage en persan et le présenta au roi, qui le préféra à tous les ouvrages des autres religions. Élisée composa aussi des commentaires sur toutes les lettres paulines, sur Job, Josué, les Juges et les Rois et la cause de la session des écoles ».

Barhadbeschabba Arbaïa, dans « la cause de la session des écoles », l'appela fils de Qozbayé ܒܪ ܩܘܙܒܝܐ et dit de lui qu'après la mort de Narsaï, il lui succéda dans la direction de l'école de Nisibe, qu'il dirigea pendant sept ans. Il composa bien des ouvrages, il écrivit contre les mages et contre les hérétiques et fit des commentaires sur tous les livres de l'Ancien Testament.

Suivant Barhadbeschabba, Élisée serait mort en 509 (2).

Reste une difficulté à résoudre. Barhadbeschabba dit clairement que cet Élisée n'a pas été évêque; tandis que la chronique de Séert et Maris dans le Livre de la Tour disent de lui qu'il a été consacré évêque pour Nisibe. Quant aux statuts de l'école de Nisibe et aux actes du synode de Mar Babai, ils nous montrent qu'en 496 et 497, Osée était évêque de Nisibe. Barhadbeschabba est beaucoup plus digne de foi que l'auteur de la susdite chronique et Amri; car il était de la même famille et il a vécu au même siècle qu'Élisée, ayant écrit son traité à la fin du VIe siècle, du vivant même de Henana d'Adiabène. Maris et l'auteur de la chronique de Séert auraient donc confondu Élisée l'interprète avec Osée de Nisibe; et en effet, la ressemblance des deux noms d'Élisée et d'Osée, leur résidence dans une même ville, leur

(1) Voir ci-dessus, page 2, n. 2.
(2) Voir ci-dessous, n° IV.

contemporanéité : tout aurait porté ces deux auteurs à identifier les deux personnes l'une avec l'autre.

IV

LES MAITRES DE L'ÉCOLE DE NISIBE

Barhadbeschabba Arbaïa, dans son traité sur la session des écoles, nous donne de précieux renseignements sur l'école de Nisibe et sur ses maîtres depuis l'année 457 jusqu'à la fin du VIe siècle.

Narsaï (1), après avoir enseigné vingt ans dans l'école d'Édesse, se voyant obligé de quitter cette ville, se rend à Nisibe; Barsauma, évêque de la ville, l'accueille avec empressement; à sa demande, Narsaï fonde l'école de Nisibe et y enseigne pendant quarante-cinq ans. Le départ de Narsaï ayant eu lieu en 457 (2), sa mort tomberait en 502.

Élisée bar Kosbayé lui succède et dirige l'école pendant sept ans, sa mort aurait donc eu lieu en 509 (3).

Élisée eut pour successeur Abraham, qui était des parents de Narsaï (4); il dirigea l'école pendant 60 ans, sa mort tomberait donc en 569.

Le successeur d'Abraham fut Mar Jésuyab Arzounaïa, qui au bout de deux ans fut élu évêque pour Arzoun (5).

Son successeur, Abraham de Nisibe (6), ayant dirigé l'école pendant une année seulement, sa mort tomberait en 572, et la même année Henana d'Adiabène (7) lui aurait succédé.

(1) Sur Narsaï et ses ouvrages voir Assémani (*B. O.*, III, I, 55, 56); Wright, *Syriac literature*, 2e édit., p. 58 et suiv.

(2) Sur cette date voir R. Duval, *Littér. syr.*, 346.

(3) Voir le numéro précédent.

(4) Il s'appelle encore Abraham de Beth Rabban, c.-à-d. de la maison de notre maître (Narsaï); sur ses ouvrages voir Ebedjésus apud Assémani (*B. O.*, III, I, 72).

(5) Jésuyab devint ensuite patriarche en 581 et mourut en 595; sur ses œuvres voir Assémani, *B. O.*, III, I, 108.

(6) *Ibid.*, 81.

(7) *Ibid.*, 83-84.

V

MA'NA, ÉVÊQUE DE RÉWARDASCHIR

Barhadbeschabba Arbaïa dans son traité sur la session des écoles dit de ce Ma'na qu'il était compagnon de Narsaï et de Barsauma dans l'école d'Édesse, et qu'ayant terminé ses études, il quitta l'école avant Narsaï et après Barsauma, et se rendit en Perse, où il devint l'évêque d'Ardaschir (1). Suivant Ebedjésus (2) et Élie de Nisibe (3), Barsauma ayant été fait évêque de Nisibe en 435, le départ de Ma'né d'Édesse serait vers ce même temps.

La chronique de Séert (4) nomme quatre évêques de Réwardaschir, savoir : Mana, Ma'na, Mari et Ma'na (مانا ومعنا ماري ومعنا), et c'est de ce dernier qu'elle dit qu'il était compagnon de Narsaï, de Barsauma et d'Acace dans l'école d'Édesse, et qu'il traduisit en syriaque les œuvres de Diodore de Tarse et de Théodore de Mopsueste, et qu'il composa en persan des hymnes, des poésies et des homélies : « Il prit parti pour Barsauma, ajoute-t-elle, contre le patriarche Baboï (466-481), mais, ayant assisté ensuite au synode du patriarche Acace (5) (484-496), il annula ses premières démarches. »

C'est donc à tort que Barhébraeus (6) et Assémani (7) ont confondu ce Ma'né avec le patriarche Ma'na, qui succéda à Iabalaha I en 420. Le successeur de Iabalaha serait Ma'na I, évêque de Réwardaschir, dont parle la chronique de Séert; tandis que Ma'na II ne serait devenu évêque qu'après la mort du célèbre Mari, évêque de la même ville, et auquel Ibas d'Édesse avait adressé sa fameuse lettre.

(1) Ce nom est tantôt écrit Ardaschir, tantôt Beth-Ardaschir et tantôt Réwardaschir.

(2) Règle des jugements ecclésiastiques.

(3) Chronique d'Élie de Nisibe.

(4) Voir ci-dessus, n° 1, n. 1.

(5) Voir aussi J. B. Chabot, *Synodicon orientale*, 300.

(6) *Chron. eccl.*, II.

(7) *B. O.*, III, I, 376, 381.

VI

JACQUES DE GOUNDISCHABOR

La chronique de Séert en dit qu'il était métropolitain de Goundischabor, sous Élisée et Narsaï, qui se disputèrent la chaire du patriarcat, depuis 523 jusqu'à 539. Jacques ne se mêla point de ce débat, seulement, ayant vu qu'Élisée nuisait beaucoup aux évêques qui n'étaient pas d'accord avec lui, il écrivit un livre sur les devoirs des pasteurs, les excitant à bien gouverner l'Église; il y parla encore des dommages notables causés par Élisée.

VII

THÉOPHILE LE PERSAN

Ebedjésus de Nisibe (1) le compte parmi les écrivains grecs et lui attribue deux livres, l'un contre Cyrille d'Alexandrie et l'autre contre Dosthæus. Mais je pense que ce Théophile est un des écrivains syriens orientaux et d'origine persane, ainsi que l'indique son surnom; il avait encore écrit un autre livre intitulé : Année (ܫܢܬܐ) (2), et des commentaires sur l'Écriture sainte (3).

La chronique de Séert, dans la Vie de Mar Aba I, dit que « ce patriarche, étant à Nisibe, convertit à la vraie foi Théophile qui avait abandonné la route de vérité ». Cette personne ne serait-elle pas Théophile le persan?

(1) Apud Assémani, *B. O.*, III, I, 42.

(2) Éclaircissement des mots difficiles dans le Pentateuque. Ce livre se trouve en plusieurs manuscrits aux bibliothèques de Séert, de Diarbékir, de Kerkuk et du couvent de Rabban Hormezd.

(3) *Livre du Jardin des délices*, note finale; Rabban Denha, *commentaire sur les Psaumes*, note au commencement : ces deux livres se trouvent à notre bibliothèque de Séert et à celle du couvent de Rabban Hormezd.

VIII

ABRAHAM BAR LIPÉH

Assémani (1) prétend que c'est Abraham bar Lipéh qui a été le maître du patriarche Timothée le Grand (780-823); mais il s'est trompé : le maître de Timothée est Abraham bar Daschnadad, dont parle aussi Assémani (2) dans sa *Bibliothèque orientale*. Thomas de Marga (3) dit simplement que le maître de Timothée était Abraham, sans en désigner le surnom ; mais le Livre de la Tour (4) nous apprend que le surnom d'Abraham, maître de Timothée, était le « boiteux » ; or, Assémani (5) donne ce surnom, non à Abraham bar Lipéh, mais à Abraham Bar Daschnadad (6).

Abraham bar Lipéh appartiendrait donc au VIe siècle, et serait cet Abraham dont Issaï l'interprète (7) parle avec éloge dans son traité sur la commémoraison des martyrs et dit qu'il a été interprète dans l'école de Séleucie.

Ebedjésus (8) attribue à Abraham bar Lipéh un livre de l'exposition des offices de l'Église. Quelques chapitres de ce livre se trouvent dans deux manuscrits du couvent de Rabban Hormezd et de l'Église de 'Ainkawa dans le diocèse de Séert. Abraham était du pays des Katars, ainsi que l'indique le titre de son livre.

IX

ABA CASCHCRAÏA

Ebedjésus (9) attribue à Aba Caschcraïa des explications, des lettres et l'éclaircissement de toute la logique d'Aristote.

(1) *B. O.*, III, I, 196.
(2) *Ibid.*, 194.
(3) *Liber superiorum*, lib. IV, cap. III.
(4) Édit. Gism., p. 66.
(5) *B. O.*, III, I, 194.
(6) Comparer encore *Liber superiorum*, lib. III, cap. III; R. Duval, *Litt. syr.*, 381.
(7) Voir ci-dessous, n° XI.
(8) Apud Assémani, *B. O.*, III, I, 196.
(9) *Ibid.*, 154.

Assémani (1) l'identifie à tort avec Abraham Caschcraïa, qui fonda le célèbre couvent d'Izla, qui écrivit des règles pour ses moines en 571 et qui mourut en 588 (2).

Aba Caschcraïa était à la porte (à la cour) du roi Chosroès I, surnommé Anoschirwan (531-578). Voici ce qu'en dit la chronique de Séert : « Aba Caschraïa était un de ceux qui étaient au service du roi Chosroès; il était un des plus puissants de tous ceux qui se trouvaient à la Porte; il était instruit dans la philosophie, l'astronomie et la médecine; il savait le persan, le syriaque, le grec et l'hébreu; il composa beaucoup de livres; il traduisit des lettres (livres?) qui n'étaient pas encore passées en syriaque. Le roi l'envoya en mission auprès du roi Maurice. Il servit l'Église auprès du roi sous Sabrjésus et Grégoire patriarches (596-609). »

X

RAMISCHO' L'INTERPRÈTE

Ramischo' était disciple du patriarche Mar Aba I (540-552), et interprète dans l'école de Séleucie; il devint ensuite évêque d'Anbar (3).

Jésuyab bar Malkoun dans son livre de grammaire (4) attribue à Ramischo' un livre de grammaire qui ne nous est point parvenu.

XI

ISSAÏ L'INTERPRÈTE

Issaï a un traité sur la commémoraison des martyrs, qui se trouve dans un manuscrit à notre bibliothèque de Séert; ce traité est divisé en neuf chapitres, ayant pour sujet : Pourquoi

(1) *Ibid.*
(2) Sur cette date voir Ebedjésus de Nisibe : *Règle des jugements ecclésiastiques.*
(3) Mari, *Le livre de la Tour*, édit. Gism., 50; *Chronique de Séert.*
(4) Ce livre est intitulé : Livre d'éclaircissement, et se trouve dans trois manuscrits à notre bibliothèque de Séert.

ceux qui ont souffert pour le Christ ont-ils été appelés martyrs et confesseurs ? Que signifie commémoraison? Pourquoi faisons-nous la commémoraison des martyrs le premier vendredi de Pâque? Où se trouvent les âmes des justes? En honorant les ossements des martyrs, nous ne les adorons pas comme nous adorons Dieu, etc.

Issaï était disciple du patriarche Mar Aba I (540-552); il était interprète dans l'école de Séleucie, et il semble avoir succédé à Ramischo' dans cette charge (1); la chronique de Séert dit de lui qu'après la démission du patriarche Joseph, il a été un des compétiteurs au patriarcat. Issaï serait mort sous Ézéchiel (567-580), car à l'élection de Jésuyab I, Job était interprète de l'école de Séleucie (2).

XII

AHOUDEMMEH

Ebedjésus de Nisibe (3) catalogue Ahoudemmeh parmi les écrivains nestoriens et lui attribue les ouvrages suivants : « Un livre contre les philosophes, un autre contre les mages; un livre de définitions, sur la logique, un traité sur la composition des personnes (4), sur le libre arbitre, sur l'âme et sur l'homme considéré comme le microcosme; il a encore des instructions d'un style clair et élégant. »

Assémani (5), s'appuyant sur les paroles de Barhébraeus (6) sur un certain Ahoudemmeh, qui a été élevé au siège métropolitain de Tagrit par Jacques Baradée en 559 et massacré par Chosroés Anoschirwan en 575, dit qu'Ahoudemmeh, qu'Ebedjésus mentionne dans son catalogue, est le même que cet Ahoudemmeh dont parle Barhébraeus.

(1) Toutefois, Mari dans *Le livre de la Tour* (Édit. Gism. 50) dit que c'est Ramischo qui a succédé à Issai.

(2) Amri, *Livre de la Tour*, édit. Gism., 44.

(3) Apud Assémani, *B. O.*, III, I, 192.

(4) M. Duval dit que c'était un traité sur la composition de l'homme en corps et en âme (*Litt. syr.*, 250).

(5) Ass., *B. O.*, III, I, 192.

(6) *Chron. eccles.*, II.

Non seulement rien ne prouve, à ma connaissance, que ces deux Ahoudemmeh soient, comme l'ont cru Assémani et les orientalistes, une seule et même personne, mais aussi tout prouve le contraire (1).

1° Ahoudemmeh, dont parle Ebedjésus, est un écrivain assez fécond. Or Barhébraeus, dont ce n'est pas l'habitude de passer sous silence les ouvrages des écrivains de sa secte, quand il en parle, ne dit rien ni sur la science d'Ahoudemmeh de Tagrit, ni sur ses écrits; de même les autres auteurs jacobites, qui en ont parlé, n'ont rien dit sur ses ouvrages.

2° Ebedjésus avait lu sans doute les ouvrages d'Ahoudemmeh : témoin ce qu'il dit de ses instructions qu'elles ont un style clair et élégant. La bibliothèque de Nisibe (et surtout celle de son école) avait acquis une fort belle collection d'ouvrages des auteurs nestoriens (2); c'est certainement grâce à cette bibliothèque qu'Ebedjésus put composer son célèbre catalogue des écrivains ecclésiastiques. Or les susdites instructions étaient probablement religieuses et ne devraient pas laisser de doutes sur la confession de l'auteur.

Ahoudemmeh dont parle Ebedjésus, serait donc autre qu'Ahoudemmeh dont parle Barhébraeus. Ne serait-ce pas cet Ahoudemmeh, évêque de Ninive, qui en 554 assista au synode du patriarche Joseph (3) et dont les Nestoriens faisaient la commémoraison le IIe vendredi d'été avec les autres évêques de Ninive?

XIII

NATHNIÈL DE SIRZOR

Ebedjésus (4) lui attribue des controverses contre les Monophysites, les Manichéens, les Cantéens et les Mandréens (Mandéens) (5), et un commentaire sur les Psaumes.

(1) [Voir page 1, note 1. — F. Nau.]
(2) Statuts de l'école de Nisibe : II, 8; Vie de Bar Edta (cette Vie se trouve dans un manuscrit à la bibliothèque du couvent de Rabban Hormezd).
(3) *Synodicon Orientale*, synode de Joseph patriarche.
(4) Apud Assém., *B. O.*, III, I, 224.
(5) Sur ces diverses sectes voir Théodore bar Koni, *Livre des scholies*, IIe livre, H. Pognon, *Inscrip. Mandaïtes, etc.*, Paris, 1898, p. 220, 224.

Assémani l'identifie à tort avec Nathnièl, moine du couvent de Beth 'Abé, qui vivait sous Henanjésus I patriarche (686-700).

Nathnièl, qu'Ebedjésus catalogue parmi les écrivains, était évêque de Sirzor et vivait à la fin du VIe siècle. Voici ce qu'en dit Jésudnah de Bassora dans le Livre de la Chasteté : « ..... (lacune) Interprète, martyr, évêque de Sirzor et auteur d'un commentaire de David et d'un livre contre les mages, était du pays de Sirzor; il se rendit à l'école de Nisibe, où il s'instruisit dans les sciences; il composa un livre de controverse contre les Mages et un commentaire sur les Psaumes; il devint évêque de Sirzor; le roi Chosroès, lui ayant fait subir toutes sortes de tourments, le crucifia sur un bois; les fidèles l'ensevelirent dans son église cathédrale (1). »

La lacune qui se trouve dans le Livre de la chasteté est comblée par la chronique de Séert et par celle qu'on lit dans le *Synodicon Orientale* (2) : Voici ce qu'elles disent : « Quand le roi Chosroès assiégeait Dara, un de ses généraux détruisit les églises de Sirzor. Les fidèles avec leur évêque Nathnièl, ayant vu cela, s'encouragèrent et chassèrent le général; le roi, l'ayant appris, fit arrêter Nathnièl, et après l'avoir emprisonné six ans, il le fit crucifier. »

Ce Nathnièl est le même qui a siégé en 585 au synode de Jésuyab I, et, en 605, au synode de Grégoire I (3).

Les ouvrages de Nathnièl ne nous sont pas parvenus; seulement la préface de son commentaire sur les Psaumes se trouve dans un manuscrit à la bibliothèque du couvent de Rabban Hormezd.

XIV

BAR 'EDTA

Rubens Duval (4) en parlant de Bar 'Edta (et non Bar Idta

(1) *Livre de la chasteté*, édit. de Bedjan, n° 67.
(2) Ce dernier document a été publié par Guidi : *Un nuovo testo syriaco sulla storia degli ultimi Sassanidi*.
(3) J.-B. Chabot, *Synodicon Orientale*, 123, 179.
(4) *Littér. syr.*, 222.

ainsi qu'il l'écrit) dit : « Il était contemporain de Sahdona; il avait écrit une biographie de ce dernier, qui ne s'est pas retrouvée; Bar Edta doit être distingué du fondateur du couvent de ce nom, dont la Vie avait été écrite par Jean le moine; il est l'auteur d'une histoire monastique, qui est souvent citée par Thomas de Marga. » Et en note il ajoute : « M. Goussen signale les erreurs d'Assémani (1) et de Wright, qui ont confondu ces deux personnages. »

M. Duval et M. Goussen ont raison en ce qui concerne l'existence de deux personnages du nom de Bar 'Edta; mais rien ne prouve que le premier ait écrit une biographie de Sahdona et que le dernier soit l'auteur d'une histoire monastique. Cette erreur provient de ce qu'ils ont mal interprété les passages suivants de Thomas de Marga, lib. I, cap. 23, 24, où il est écrit : « que ce que dit Rabban Jésuzkha sur l'époque de Jacques de Beth 'Abé est réel, ainsi qu'il l'a lu dans l'histoire ܬܫܥܝܬܐ de Bar 'Edta, et que Sahdona était du village de Halmon, ainsi que le dit l'histoire de Bar 'Edta. » Or ܬܫܥܝܬܐ ܕܒܪ ܥܕܬܐ ne signifie pas une histoire composée par ce moine, mais sa biographie; et de fait la biographie de Bar 'Edta parle et de Jacques de Beth 'Abé et de Sahdona.

La biographie de Bar 'Edta se trouve dans un manuscrit au couvent de Rabban Hormezd; elle a été écrite en vers de sept syllabes par un certain Abraham Zabaïa et est extraite de sa longue biographie écrite par Jean le moine (3). Rabban Bar 'Edta était du village de Raspa sur l'Euphrate, il fit ses études à Nisibe, puis il se rendit au pays de Ninive, où il fonda un couvent; il mourut vers 612. Sa biographie lui attribue une apologie qu'il aurait composée au temps de Sabrjésus pour l'offrir au roi Chosroès.

Quant à l'autre Bar 'Edta, nous n'en connaissons rien si ce n'est que sous Henanjésus I (686-700) il était un des moines du couvent de Rabban Sliba, qu'on avait accusés de l'hérésie des Msalyanés (4).

(1) *B. O.*, III, I, 458.

(2) R. Duval, *Littér. syr.*, 222.

(3) On m'a affirmé que cette biographie se trouvait aussi, il y a quelques années, à la bibliothèque du même couvent; mais je l'ai cherchée en vain il y a trois ans.

(4) Thomas de Marga, lib. I, cap. XXVIII sur la secte de Msalynés (ܡܨܠܝܢܐ

XV

BARHADBESCHABBA ARBAÏA

Ebedjésus de Nisibe (1) attribue à Barhadbeschabba Arbaïa les ouvrages suivants : le Livre des trésors en trois volumes; un traité de controverse avec toutes les sectes; un livre d'histoire; un traité sur Diodore de Tarse et ses partisans et des commentaires sur les Psaumes et sur l'Évangile selon saint Marc.

Assémani (2) n'a pas pu fixer l'époque de Barhadbeschabba; la chronique de Séert nous apprend qu'il était disciple de Henana d'Adiabène (3) et qu'il était du nombre des 300 disciples qui quittèrent l'école de Nisibe à la suite des luttes qui eurent lieu entre Henana et Grégoire, métropolitain de Nisibe (4), qui avait censuré les doctrines du célèbre docteur; Barhadbeschabba a été ensuite nommé évêque de Halwan; et c'est en cette qualité qu'il assista au synode du patriarche Grégoire en 605 (5); la chronique qui va depuis la mort de Hormezd, fils de Chosroès, jusqu'à la fin de l'empire des Sassanides (6), dit que pendant la vacance forcée du siège patriarcal de Séleucie (609-628), Barhadbeschabba de Halwan était célèbre comme écrivain.

Nous avons de Barhadbeschabba un traité sur la fondation des écoles, conservé dans un manuscrit de notre bibliothèque de Séert; or dans ce traité, l'auteur se présente à nous comme le disciple de Henana d'Adiabène. Ce traité est moitié théologique, moitié historique. Cette dernière partie est surtout précieuse; elle nous retrace l'histoire de l'école de Nisibe, et je l'édite en ce moment dans la *Patrologie orientale* Graffin-Nau.

εὔχῖται); voir S. Épiphane, *Hæres.*, LXX; Théodoretus, *Hæretic. fabul.*, IV, 2; Théodore Bar Koni, *Livre des scholies*, liber II.

(1) Apud Assem., *B. O.*, III, I, 169.

(2) *Ibid.*

(3) Voir ci-dessus, n° IV.

(4) Voir le *Livre de la Chasteté*, n° 56; sur le départ des 300 disciples voir Amri, édit. Gism., 52.

(5) Voir les actes de ce synode dans le *Synodicon Orientale* publié par J.-B. Chabot, p. 605.

(6) Voir ci-dessus, n° XIII, page 13, note 2.

XVI

MICHAËL L'INTERPRÈTE

Assémani (1) semble identifier cet écrivain, auquel Ebedjésus attribue des questions sur les Écritures en trois volumes, avec Michaël, évêque des Huzites, qui est cité dans le Livre de la Tour (dans la Vie du patriarche Théodose), et qui mourut vers 854 (2).

Michaël l'interprète était disciple de Henana d'Adiabène, et condisciple de Barhadbeschabba Arbaïa; il quitta avec lui l'école de Nisibe, lors de la dispute qui eut lieu entre son maître Henana et Grégoire de Nisibe (3). Michaël s'appelait encore Badoka (4), ainsi que l'indique le titre de ses traités qui sont parvenus jusqu'à nous. Les Nestoriens en font la commémoraison avec S. Ephrem et Narsaï le VIe vendredi de l'Épiphanie.

Son commentaire sur les Écritures ne nous est pas parvenu; seulement bien des passages en sont conservés dans les livres de Jésudad év. de Hedattha, de l'interprète des Turcs (5), de l'éclaircissement des mots difficiles qui se trouvent dans le Pentateuque (6), etc.

Les traités de Michaël, qui nous sont parvenus, sont ceux-ci : 1° Traité sur l'homme considéré comme microcosme; il se trouve dans un manuscrit à la bibliothèque du couvent de Rabban Hormezd.

2° Traité sur l'âme de l'homme considérée comme microcosme; j'ai trouvé ce traité dans un manuscrit dans une maison syrienne catholique à Mossoul.

3° Un livre de définitions qui se trouve dans un manuscrit à la bibliothèque du couvent de Rabban Hormezd.

(1) *B. O.*, III, I, 117.
(2) Édit. Gism. 1896, p. 72.
(3) La chronique de Séert.
(4) ܒܘܕܩܐ signifie scrutin.
(5) Voir ci-dessous, n° XXX.
(6) Voir ci-dessus, n° VII, n. 2.

4° Des fragments de son livre de controverse contre les hérétiques, qui se trouve dans un manuscrit à notre bibliothèque de Séert.

5° Un traité sur la fête de la Vierge Marie, qui se trouve dans un manuscrit de notre bibliothèque de Séert, intitulé : Livre des traités sur les fêtes (1). Le titre du traité est celui-ci : « Cause de la commémoraison de la B. Marie, mère du Christ, par un des frères de l'école de Nisibe. » Un passage de ce traité est écrit dans le livre d'Isaac Schbednaïa sur l'économie divine (2), au nom de Michaël Badoka, qui en serait donc lui-même l'auteur. Le traité est divisé en sept chapitres, ayant pour sujet la généalogie, la vie et les vertus sublimes de Marie.

XVII

GABRIEL KATRAÏA

Ebedjésus de Nisibe (3), dans son catalogue, mentionne deux personnages du nom de Gabriel, dont l'un est appelé Gabriel Arya ܓܒܪܝܠ ܐܪܝܐ et l'autre Gabriel Katraïa ܓܒܪܝܠ ܩܛܪܝܐ. Assémani place le premier au temps d'Isaac de Ninive, qu'il suppose être un des écrivains du VIe siècle, et l'autre au temps de Péthion patriarche (731-740).

Il me paraît très probable que Gabriel Arya et Gabriel Katraïa sont un seul et même personnage. Car : 1° Gabriel Arya était lui aussi du pays des Katars, étant parent d'Isaac de Ninive qui était originaire du même pays; 2° le Livre d'éclaircissement des mots difficiles du Pentateuque (4) attribue à Gabriel Katraïa des commentaires sur les Écritures; or, c'est à Gabriel Arya qu'Ebedjésus de Nisibe attribue des commentaires sur les passages des Écritures; 3° l'Interprète des

(1) Ce livre contient treize traités sur Noël, la sainte Vierge, l'Épiphanie, le Carême, le Jeudi Saint, le Vendredi Saint, la Pâque, les martyrs, l'Ascension, la Pentecôte, les rogations et le 1er Vendredi de la Pentecôte, composés par Thomas d'Édesse, Kyoré d'Édesse, Possi, Issaï l'interprète et Henana d'Adiabène.

(2) Voir ci-dessous, n° XXVIII.

(3) Quid Assémani, *B. O.*, III, I, 153, 172.

(4) Voir ci-dessus, n° VII, n. 2.

Turcs dans son livre intitulé Jardin des délices [illegible] mais Gabriel [illegible] avec [illegible] Gabriel, docteur [illegible] des [illegible] qui est [illegible].

Gabriel [illegible] commentateur [illegible] Banal [illegible] qui mourut en [illegible] suivant [illegible] (3). [illegible] composa des discours sur [illegible] suivant un livre d'[illegible] des canons [illegible] qui se trouve dans un manuscrit de [illegible] bibliothèque de [illegible] patriarches [illegible] (68-[illegible]) [illegible] seraient disciples de Gabriel [illegible] maître de l'école de [illegible]. Dans [illegible] serait beaucoup plus jeune que Banal [illegible] serait [illegible] beaucoup [illegible] de [illegible] deux patriarches [illegible] auraient été ses disciples.

[illegible]

[illegible] Banal [illegible]

[illegible] avec [illegible] Banal bar Nsi-[illegible]

[illegible] des autres. [illegible] pour le [illegible] dernier. [illegible] Sayer [illegible] Abraham de [illegible] montagne [illegible] ensuite il [illegible] (9). [illegible] Banal [illegible] Grand;

[illegible]

[illegible] Beg [illegible] pag. [illegible]

[illegible]

il composa des livres ascétiques et des hymnes sur la pénitence (1). Ebedjésus aussi lui attribue des discours, des hymnes, des histoires, des conseils et un livre d'éducation (3). Deux de ses belles poésies sur la pénitence sont conservées dans deux manuscrits à notre bibliothèque de Séert et à celle du couvent de Rabban Hormezd.

Babaï le scribe des grottes ܒܒܝ ܣܦܪܐ ܕܡܥܪ̈ܐ était de Behkwad et scribe du Marzuban (gouverneur) de la ville de Hirta. Un jour, étant sorti avec son maître à la chasse, il rencontra un solitaire qui habitait dans une grotte ; il se fit son disciple et habita dans une grotte près de la sienne où il mourut âgé de 130 ans ; son corps fut ensuite transporté au couvent de M'arré par Rabban Khoudawi, qui vivait sous Georges Ier (661-681). Babaï vivait au VIe siècle, et fut appelé : « le scribe des grottes », parce que c'est dans une grotte que Dieu l'attira à la vie monastique (3). Ebedjésus lui attribue un livre de distinction des commandements (4); Jésudnah de Bassora des livres ascétiques (5) et la chronique de Séert un livre sur la conduite des supérieurs.

Quant à Babaï Gbeltaïa, il vivait sous le patriarche Sliba-Zekha (714-728), ainsi que nous l'apprend Thomas de Marga ; il était originaire de Gbelta dans le diocèse de Tirhan; il se consacra à la réforme de la musique dans l'Église Chaldéenne; il fonda 60 écoles dans les diocèses d'Adiabène et de Marga ; il rétablit sa résidence à Kefar-Ouzel; puis sur la fin de sa vie, il alla terminer ses jours dans son pays natal. Babaï écrivit beaucoup de discours (poésies), d'instructions et de lettres; il composa aussi des oraisons funèbres; vingt-deux cantiques suivant l'ordre alphabétique, que les enfants chantaient au dimanche des Rameaux; des bénédictions à réciter sur les nouveaux épousés, et trente-quatre hymnes sur la pénitence et sur Jacques le fondateur du couvent de Beth Abé (6).

(1) La chronique qui va depuis la mort de Hormezd jusqu'à la fin de l'empire des Sassanides: la chronique de Séert.
(2) Apud Assem., *B. O.*, III. I. 177, 181.
(3) La chronique de Séert; le *Livre de la Chasteté*, n° 75.
(4) Apud Ass., *B. O.*, III. I, 188.
(5) *Livre de la Chasteté*, n° 75.
(6) Voir Thomas de Marga, lib. IV, cap. I, II, III.

XIX

HNANJÉSUS LE MOINE

Hnanjésus est cité dans la chronique de Séert comme auteur de plusieurs ouvrages. Il était originaire de la ville de Hirta et s'appelait 'Amri; il était même parent de Na'man, fils de Moundar; il se consacra à Dieu dans le couvent d'Izla, où il fut le compagnon du martyr Georges et l'accompagna même à la cour royale en 612 (1). Après la mort de Gabriel de Singar (2), il se rendit à Darabad en Beth Garmaï, où il évangélisa les païens et fonda un couvent, qui fut appelé couvent de 'Amri. Hnanjésus composa des ouvrages, entre autres un livre de controverse contre Escha'ya Tahlaïa et Meskéna 'Arbaïa (3). Babaï le grand aussi en parle avec beaucoup d'éloges dans la Vie du martyr Georges (4).

Les ouvrages de Hnanjésus ne nous sont pas parvenus. Quelques morceaux de sa controverse contre les catholiques, probablement contre Escha'ya Tahlaïa et Meskéna 'Arbaïa (5), se trouvent dans un manuscrit à notre bibliothèque de Séert.

(1) Voir aussi le *Synodicon Orientale* publié par J.-B. Chabot, 625 et les suiv.

(2) Celui-ci, d'abord monophysite, devint Nestorien. Puis, ayant divorcé et pris une seconde femme, il fut excommunié par le patriarche Sabrjésus et retourna au parti des monophysites qu'il appuya grandement de son crédit. Voir sur lui la chron. de Séert et Guidi, *Un nuovo testo syriaco*, etc.

(3) ܐܫܥܝܐ ܬܚܠܝܐ ܘܡܣܟܢܐ ܐܪܒܝܐ étaient les disciples de Henana d'Adiabène : ce sont les seuls qui suivirent ses doctrines (la chron. de Séert). Les écrits d'Escha'ya furent condamnés par Jésuyab d'Adiabène avec ceux de Sahdona; ce patriarche, dans une de ses lettres à Sahdona, entre autres choses, lui dit encore : « Souvenez-vous qu'avant nous, Escha'ya Tahlaïa, homme sans esprit et sans raison, a écrit ces choses (touchant le dogme de l'Incarnation) de la même manière, dans le même but et avec les mêmes expressions que vous. » Sahdona avait embrassé le catholicisme, ainsi qu'on le voit clairement dans son livre ascétique publié par Bedjan en 1902; par conséquent ces deux disciples de Henana eux aussi comme leur maître s'étaient convertis au catholicisme; d'ailleurs la chronique de Séert dit que ce furent les disciples d'Escha'ya Tahlaïa et de Meskéna qui corrompirent Sahdona.

(4) Bedjan, *Histoire de Mar Iabalaha*, etc., 514-515.

(5) Cette controverse est contre ceux qui admettent une personne et deux natures en Jésus-Christ.

XX

BARSAUMA DE CARKHA

Ebedjésus (1) attribue à Barsauma évêque de Carkha un livre intitulé : Du foie (hepar), de nombreuses actions de grâces, des oraisons funèbres et des homélies.

Assémani (2) le place au temps du patriarche Péthion (731-741), et dit qu'il était évêque de Carkha de Beth-Selokh (Kerkuk); mais il s'est trompé. Barsauma était évêque de Carkha de Suse et contemporain du patriarche Jésuyab II (628-647). Barhébraeus dans sa *Chronique ecclésiastique* (pars II) dit : « Jésuyab II, quand il fut envoyé en ambassade au roi Héraclius (3), s'étant converti au catholicisme, de retour chez les siens, ne fut pas bien reçu par eux; Barsauma évêque de Suse lui adressa même une lettre pleine de reproches. » La chronique de Séert en parle plus longuement et ajoute que Barsauma écrivit des oraisons funèbres et un livre intitulé : Du foie. La même chronique a conservé aussi la version de deux lettres que Barsauma écrivit à Jésuyab.

XXI

MIKHA GRAMKAÏA

Ebedjésus (4) attribue à Mikha docteur cinq traités sur les sessions, un panégyrique de Mar Sabrjésus de Laschom, un commentaire sur les livres des Rois, et un discours sur un certain Kantropos. Assémani (5) l'identifie avec Mikha, compagnon de Narsaï, qui, suivant Siméon de Beth-Arscham, après son expulsion d'Édesse, serait devenu évêque de Laschom en Beth Garmaï.

(1) Apud Assémani, *B. O.*, III, I, 173.
(2) *Ibidem.*
(3) Cette ambassade eut lieu en 630 sous Boran, fille de Chosroè II.
(4) Apud Assémani, *B. O.*, III, I, 169-170.
(5) *Ibidem.*

Il est inadmissible que ce Mikha, qui, selon Ebedjésus, a composé le panégyrique de Mar Sabrjésus de Laschom, qui en 601 fut élu patriarche, soit le même personnage que Mikha, contemporain de Narsaï, qui vivait au ve siècle. Il est donc très probable qu'il est le même personnage que Mikha Gramkaïa, dont 'Amr bar Mattaï dit (1) qu'il se rendit célèbre avec Daniel bar Mariam sous Jésuyab III (651-660). Élie de Nisibe lui aussi dans sa chronique cite ce Mikha comme auteur d'une chronique (2).

Les cinq traités que composa Mikha sur les sessions, étaient sans doute sur les sessions des écoles, et par conséquent historiques : Élie de Nisibe l'aurait donc cité comme auteur de ces traités. En effet c'est à tort qu'Assémani (3) explique ܥܠܬ ܡܘܬܒܐ par καθίσματα du Psautier. Ainsi, tous ces passages d'Ebedjésus : ܐܣܟܘܠܝܐ ܕܟܠܗ ܫܢܝ: ܡܠܟܐ ܕܡܘܬܒܐ: ܡܥܡܘܕܝܐ: ܕܥܠܝܗ ܥܠܬ ܡܘܬܒܐ veulent dire qu'ils composèrent des traités sur « les sessions » ou « la fondation » des écoles. La chronique de Séert, en énumérant les ouvrages d'Abraham de Beth Rabban (4) et d'Élisée l'interprète (5), traduit les ouvrages intitulés ܥܠܬ ܡܘܬܒܐ par سبب وضع "المرتب في "المدارس. D'ailleurs le titre du traité de Barhadbeschabba Arbaïa (6) sur la session des écoles est encore ܥܠܬ ܡܘܬܒܐ (7).

XXII

SOURIN L'INTERPRÈTE

Suivant Joseph Hazzaïa (8), Sourin était interprète à Nisibe au VIIe siècle (9) ; il a écrit l'histoire des plus célèbres moines

(1) Édit. Gism., p. 56.
(2) R. Duval, 213.
(3) *B. O.*, III, I, 71, 148, 167.
(4) Voir ci-dessus, n° IV.
(5) Voir ci-dessus, n° III.
(6) Voir ci-dessus, n° XV.
(7) Ce titre est tantôt écrit ܥܠܬ ܡܘܬܒܐ et tantôt ܥܠܬ ܡܘܬܒܐ.
(8) Dans son livre intitulé : Livre de réponses et de questions, cap. II. Ce livre se trouve dans un manuscrit à notre bibliothèque de Séert ; il est ascétique.
(9) Ne serait-ce pas le successeur de Henana d'Adiabène dans la direction de l'école de Nisibe ?

du couvent de Babaï le Petit; il était contemporain de Rabban Gabriel, supérieur du susdit couvent, et de Rabban Narsaï, supérieur du couvent de la montagne d'Izla (1).

Il est très probable que Sourin l'interprète, auquel Ebedjésus (2) attribue des controverses contre les hérétiques, et qu'Assémani (3) identifie avec Sourin, qui fut nommé patriarche en 754, est le même personnage que Sourin l'interprète dont nous venons de parler.

XXIII

JEAN BAR PENKAYÉ

Jean bar Penkayé ne signifie pas, comme le dit Assémani (4), Jean fils des Potiers, mais veut dire : issu de parents qui étaient originaires de Penk (village sur le Tigre au nord-ouest de Djéziré).

Le célèbre savant n'a pu fixer l'époque à laquelle vivait cet écrivain; son livre intitulé : Principe des mots [Syriac] (5) nous permet de fixer son époque, puisqu'il parle des événements de 686, qui eurent lieu à son époque : « En 67 des Arabes (686), dit-il, il y eut une terrible peste, suivie d'une grande famine. Ces fléaux, ajoute-t-il, eurent lieu à notre époque ([Syriac]). »

Une notice qui se trouve à la fin du livre de Jean de Daliatha à notre bibliothèque de Séert, dit que Jean bar Penkayé se fit moine dans le couvent de Mar Jean de Kamoul: il se rendit ensuite au couvent de Mar Bassima; il mourut à l'âge de 73 ans.

Sur les ouvrages de Jean bar Penkayé voir Ebedjésus de Nisibe apud Assémani, *B. O.*, III, I, 189.

(1) Il était successeur de Babaï le Grand, qui mourut en 628.
(2) Apud Assémani, *B. O.*, III, I, 168.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*, 189.
(5) Ce livre se trouve dans deux manuscrits des bibliothèques du couvent de Rabban Hormezd et du patriarcat Chaldéen de Mossoul; il est divisé en deux sections; la première section contient neuf discours et la dernière six. Il renferme des scholies sur l'exégèse biblique. Les trois derniers discours sont historiques.

XXIV

JEAN NINWAÏA

Jean Ninwaïa est cité par l'Interprète des Turcs dans son Livre du Jardin des délices (1), par Jésudad de Hedattha dans son commentaire sur l'épître de saint Paul aux Hébreux, et dans un autre commentaire sur le Nouveau Testament, qui se trouve dans un manuscrit de notre bibliothèque de Séert et dont l'auteur ne m'est point connu. Tous ces livres le citent une seule fois dans le commentaire sur l'épître de saint Paul aux Hébreux, où ils disent : « Jean Ninwaïa dit que le mot ܟܘܡܪܐ (pontife) dérive de ܟܡܝܪܘܬܐ (tristesse) : car il porte la tristesse pour soi et pour le peuple. »

Ebedjésus (2) cite Jean de Ninive comme auteur d'un livre de controverse. Assémani (3) identifie ce Jean de Ninive avec Jean fils de Bokhtischô', qui devint métropolitain de Mossoul en 883.

1° Il n'est pas probable que Jean Ninwaïa soit Jean fils de Bokhtischo', qui est postérieur à Jésudad, évêque de Hedattha, qui était contemporain du patriarche Théodose (854-859). Il me semble même que ce Jean Ninwaïa vivait avant le VIIIe siècle; car l'auteur anonyme du commentaire du Nouveau Testament, dont nous venons de parler, et qui cite Jean Ninwaïa, me paraît être antérieur à la conquête arabe.

2° Il est même très probable que Jean de Ninive dont parle Ebedjésus est la même personne que Jean Ninwaïa, qui veut dire ou originaire de Ninive ou évêque de Ninive. Nous disons en ce dernier sens ܝܘܚܢܢ ܐܪܙܘܢܝܐ ܘܝܫܘܥܒܪܢܘܢ ܕܪܡܣܘܩܝܐ, quoique le premier n'ait pas été originaire d'Arzoun ni le dernier de Damas. D'ailleurs soit le Livre de la Tour (4) soit Barhébraeus (5), lorsqu'ils parlent de Jean bar Bokhtischo', ne lui attribuent aucun ouvrage.

(1) Voir ci-dessous, n° XXX.
(2) Apud Assémani, *B. O.*, III, I, 213.
(3) *Ibid.*
(4) Édit. Gism. 1896, p. 104, 105.
(5) *Chron. ecclés.*, II.

XXV

DADJÉSUS KATRAÏA

Ebedjésus (1) donne le surnom de Probe (ܒܚܝܪܐ) à Dadjésus Katraïa et lui attribue les ouvrages suivants : la traduction du livre de Paradis des Occidentaux; le commentaire du livre d'Abba Isaïe de Scété; un livre sur la vie ascétique; un discours sur la sanctification de la cellule; des oraisons funèbres; des lettres et des questions sur le silence du corps et de l'esprit.

Assémani (2) l'identifie à tort avec Dadjésus supérieur du couvent de la montagne d'Izla qui, en 588, composa des canons pour régir son couvent.

Dadjésus, supérieur du couvent d'Izla, était originaire du pays des Araméens; il succéda à Abraham le Grand (3) en 588 (4), et mourut en 604 (5); tandis que Dadjésus dont parle Ebedjésus, était originaire du pays des Katars et vivait à la fin du VIIe siècle, ainsi que nous l'indique son commentaire sur le livre d'Isaïe de Scété. Ce commentaire se trouve dans deux manuscrits aux bibliothèques de Séert et du couvent de Rabban Hormezd; en voici le titre : « Éclaircissement des chapitres du livre de l'abbé Isaïe, par Mar Dadjésus Katraïa du couvent de Rabkennaré. » Dans le chapitre XIII il parle de Babaï le Grand, et dit qu'il le précède d'un siècle.

XXVI

POSSI

Possi a un traité sur le carême, qui est conservé dans un ma-

(1) Apud Assém., *B. O.*, III, I, 98.

(2) *B. O.*, III, I, 98.

(3) Le *Livre de la Chasteté*, n° 38; Thomas de Marga, lib. I, cap. V.

(4) Sur cette date, qui est la mort d'Abraham le Grand, voir Ebedjésus de Nisibe, *Règles des jugements ecclésiastiques*.

(5) Sur cette date voir la chronique de Séert, où il est dit que Babaï le Grand mourut en l'année 38e du roi Chosroès, après avoir dirigé le couvent pendant 21 ans. Son prédécesseur serait donc mort en 604.

nuscrit à la bibliothèque de Séert (1). Je n'ai pu rien savoir sur cet écrivain. Dans le synode de Mar Aba I, sont cités deux prêtres nommés Possi, dont l'un était prêtre à Beth Yazidad et l'autre à Beth Miharbozid; dans le synode d'Acace est cité Possi évêque de Sustar; dans celui de Babaï, Possi diacre de Beth Lapat; dans celui de Joseph, Possi évêque de Halwan; et dans celui de Grégoire, sont cités Possi évêque de Leidan, et Possi évêque de Hormezdardaschir (2). Le susdit écrivain serait-il un de ces Possi ou bien un autre?

XXVII

THÉODORE BAR KONI

Théodore composa plusieurs ouvrages, dont Ebedjésus nous a conservé les titres, entre autres, le livre des scholies et un livre d'histoire (3). Assémani dit que ce Théodore était le neveu du patriarche Joannis qui monta sur le trône patriarcal en 828 et le nomma évêque de Laschom. Assémani s'est trompé. Théodore bar Koni appartient au VIIIe siècle et non au IXe. J'ai vu cinq manuscrits du ܟܬܒܐ ܕܣܟܘܠܝܘܢ dans les bibliothèques de Séert, du couvent de Rabban Hormezd et du patriarcat chaldéen de Mossoul. Or, dans tous ces manuscrits on trouve la phrase suivante insérée presque à la fin du 9ᵉ livre : « Avec l'aide de Notre-Seigneur est achevé ce livre, appelé livre des scholies, composé par Théodore, docteur du pays de Caschcar, en l'an 1103 d'Alexandre (792), pour ses frères moines (4). » L'ouvrage se compose de 11 livres, dont les neuf premiers ont pour sujet des scholies sur toute l'Écriture, quelques feuilles du neuvième et le dixième traitent de la controverse contre les hérétiques, et le onzième renferme des notices sur toutes les sectes et les religions antérieures et postérieures à notre ère. Or il semble que l'auteur a terminé son livre des scholies en l'an 1103 des Grecs, et a donné plus tard une suite à cet ouvrage; d'ailleurs, strictement parlant,

(1) Voir ci-dessus, n° XVI, n. 5.
(2) Le *Synodicon Orientale* publié par Chabot, 331, 299, 306, 315, 366, 478.
(3) Apud Assémani, *B. O.*, III, I, 198.
(4) [Voir *supra*, page 1, note 1. — F. NAU.]

le livre des scholies s'arrête à la place indiquée et le reste n'est qu'une controverse et une histoire des sectes.

XXVIII

'EBED-MSCHIHA HIRTAÏA

Ebedjésus (1) dit de cet écrivain qu'il composa un livre riche en significations ܣܝܡ ܟܬܒܐ ܥܬܝܪ ܣܘܟܠܐ. Assémani (2) le place au temps du patriarche Aba I (540-552); mais il s'est trompé; car 'Ebed-Mschiha a dû certainement vivre après le patriarche Ebedjésus I (963-986) et après Mousché bar Sayaré (3) (xe siècle), qui sont cités dans son livre. Il parle du patriarche Ebedjésus dans sa lettre sur la colère; et le passage qu'il rapporte sur l'humilité de Mousché bar Sayaré est tel qu'il est écrit dans l'histoire de Rabban Youssef Bousnaya.

Le livre de 'Ebed-Mschiha est ascétique; il se trouve dans deux manuscrits aux bibliothèques de Séert et du couvent de Rabban Hormezd. Le titre est : « Livre de 'Ebed-Mschiha : conseils pour les moines et les religieux. » Il contient environ 50 traités et lettres sur les vertus et les vices. Quelques-unes de ses lettres sont adressées à Domat le confesseur, à Étienne et Siméon prêtres, à Bacos, Boczid, Sarguis et Abraham moines et à Xystarus.

XXIX

SABRJÉSUS BAR PAULOS

Assémani (4) cite Sabrjésus bar Paulos comme auteur de quelques hymnes et d'une controverse contre un juif; mais il s'est trompé en le plaçant au xe siècle. Car ce Sabrjésus vivait

(1) Apud Assémani, *B. O.*, III, I, 198.
(2) *Ibid.*
(3) Rabban Mousché était contemporain de Rabban Youssef Bousnaya (voir l'histoire de ce dernier traduite dans *ROC*, 1re série, tome II, III, IV, V).
(4) *B. O.*, III, I, 541.

sous le patriarche Jabalaha II. A la fin d'un livre d'Évangile, partagé en leçons pour tous les dimanches de l'année, et qui se trouve à la bibliothèque du Patriarcat Chaldéen de Mossoul, et qui fut achevé en 1500 des Grecs, 609 des Arabes (1), dans le couvent de Mar Michaël, compagnon des anges, par le prêtre Icho', au temps de Mar Jabalaha patriarche et de Mar Joseph métrop. d'Assyrie et de Ninive, on trouve la note suivante : « Ce livre a été écrit par les soins de l'Interprète Théodorien ܬܐܕܘܪܘܣܝܐ, du prêtre Phinéesien ܦܝܢܚܣܝܐ et du docteur Diodorien ܕܝܘܕܘܪܘܣܝܐ Rabban Sabrjésus, surnommé bar Paulos... sous l'administration du bon prêtre, du probe moine et de l'habile docteur Rabban Yakkira ܝܩܝܪܐ qui est connu sous le nom d'Aboul-'ezz (2)... »

XXX

L'INTERPRÈTE DES TURCS

L'Interprète des Turcs est cité par Ebedjésus (3) comme auteur d'un livre intitulé Jardin des délices. Ce livre est conservé dans un manuscrit à notre bibliothèque de Séert; malheureusement quelques feuilles du premier et du dernier cahier manquent; mais une copie complète se trouve à la bibliothèque du couvent de Rabban Hormezd. Ce gros ouvrage contient l'interprétation de toutes les leçons de l'Ancien et du Nouveau Testament, pour tous les dimanches, les fêtes et les commémoraisons de l'année, et les jours du carême selon le rite chaldéen. Les écrivains mentionnés dans cet ouvrage sont : SS. Ambroise, Grégoire, Basile, Jean Chrysostome; Théodoret, Théodore de Mopsueste, Nestorius, Mar Ephrem, Abraham et Jean de Beth Rabban, Michael l'interprète, Henana d'Adiabène, Mar Aba,

(1) Il y a ici un anachronisme évident; l'an 609 des Arabes répond à l'année 1212 de notre ère; tandis que l'année 1500 des Grecs répond à l'année 1189. La date des Arabes serait exacte et le patriarche mentionné ici serait Jabalaha II, qui fut nommé patriarche en 1191 et mourut en 1222; quant à Joseph métropolitain, il serait différent de celui qui succéda à Jabalaha III en 1318.

(2) C'est le même qu' « Abulezzus Chedri presbyter » cité par Assémani (*B. O.*, III, I, 610), comme auteur de deux prières pour le premier dimanche de la Dédicace de l'Église.

(3) Apud Assémani, *B. O.*, III, I, 188.

Mar Henanjésus, Jésudad de Hedattha, Jésubarnoun, 'Babaï le persan, Gabriel Katraïa surnommé Arya, Élie de Merw, Jean Ninwaïa, Saherbokht ou Slibazkha, Sabrjésus bar Paulos etc.

L'auteur appartient au XIIIe siècle; il est antérieur à Ebedjésus de Nisibe († 1318), qui le catalogue parmi les écrivains; il est d'ailleurs postérieur à Sabrjésus bar Paulos (1), qui est cité dans le susdit ouvrage.

L'Interprète des Turcs était persan ou devait habiter en Perse. Dans l'Interprétation de la leçon de l'Évangile pour le IIe Dimanche de l'Épiphanie il dit : « Voici que Suse, qui est tout près de nous, s'appelle aussi Sousterine. »

XXX

JÉSUYAB BAR MQADAM

Assémani (2) cite Jésuyab, métropolitain d'Arbelle et de Mossoul, comme auteur de cinq hymnes ܡܕܪܫܐ sur les défunts, et l'identifie avec un autre Jésuyab, que le patriarche Mari (987-1001) consacra métropolitain pour les deux susdites villes. Mais il s'est trompé. Jésuyab, auteur des susdites hymnes, appartient au XVe siècle.

A la fin de son livre de grammaire, qui se trouve dans un manuscrit de notre bibliothèque de Séert, on lit la note suivante, ajoutée par Sabrjésus évêque de Hessen Képa, qui l'avait copié sur l'autographe de l'auteur lui-même en 1908 des Grecs (1597) : « Fut achevé ce livre que composa Jésuyab, surnommé bar Mqadam, métropolitain d'Arbelle en 1755 des Grecs (1444), au temps du patriarche Mar Siméon. »

Cette grammaire, qui est écrite en vers de sept syllabes, est très complète ; on y trouve expliquées les particularités des deux dialectes syriens, l'oriental et l'occidental ; l'ouvrage est suivi d'un long traité sur les mots ambigus, composé par le même auteur.

Jésuyab a aussi environ cinquante modèles de lettres, qui se

(1) Voir ci-dessus, n° XXIX.
(2) *B. O.*, III, I, 540.

trouvent dans deux manuscrits à notre bibliothèque de Séert et à celle de l'église de 'Ainkawa dans le diocèse de Kerkuk ; plusieurs énigmes et environ quarante hymnes sur les saints et la pénitence qui se trouvent en des manuscrits différents à notre bibliothèque de Séert et à celle du couvent de Rabban Hormezd.

XXXII

SLIBA BAR DAVID

Assémani (*B. O.*, III, I, 463) place à tort cet écrivain sous Timothée le Grand (780-823); le Père Kardahi fixe sa mort en 900 (*Liber thesauri*, 59).

Le prêtre Sliba était fils du prêtre David du village de Mansourya tout près de la ville de Djézireh ; il vivait au XVIe siècle, ainsi que le démontre la date de ses poésies, que voici :

Un poème sur les calamités qui arrivèrent de son temps pendant les années 1510-1513; un autre sur le martyr Khezmo, qui fut massacré en 1522 ; ces deux poèmes se trouvent dans un manuscrit à notre bibliothèque de Séert. Un autre poème sur Schmoni et ses enfants se trouve dans un manuscrit à l'église d'Alkosche; vers le milieu du poème, à la marge on lit cette note : « L'auteur a composé son poème depuis le commencement jusqu'ici en 1824 des Grecs (1513), et depuis ici jusqu'à la fin en 1842 (1531), n'ayant pas entre les mains l'histoire de Schmoni écrite par Joseph. »

Outre ces poèmes, Sliba écrivait aussi un poème sur les docteurs grecs; deux autres sur la pénitence, et des hymnes pour les défunts. Je n'ai pas vu son hymne sur le patriarche Henanjésus dont parle Assémani. Ne serait-ce pas sur un évêque de son temps, appelé Henanjésus? Deux manuscrits de notre bibliothèque de Séert écrits en 1545 et 1566 à Djézireh et dans le couvent de Mar Aha (1), contiennent des notes finales disant qu'alors Henanjésus était métropolitain héréditaire du siège patriarcal.

(1) Ce couvent est situé à trois heures au nord-ouest de Djézireh.

XXXIII

ISAAC SCHBEDNAÏA

Le P. Kardahi (*Liber thesauri,* 128, 168) distingue entre Isaac et Asko Schbednaïa ; il fixe la mort du premier en 1480 ; quant à Asko, il dit que son époque est incertaine.

Isaac et Asko sont une seule et même personne, originaire de Schebedan dans le diocèse de Zakho. Le titre de son poème sur saint Georges est dans quelques manuscrits : « Poème sur saint Georges, composé par Isaac Schbednaïa » ; tandis que la clausule finale est celle-ci : « fin du poème sur saint Georges composé par Asko Schbednaïa ».

Outre son poème sur saint Georges, Isaac a encore deux autres hymnes sur l'économie divine et la croix, et sur les Rogations ; cette dernière hymne a été composée en 1751 des Grecs (1440).

Isaac a aussi un long poème intitulé ܥܘܢܝܬܐ ܥܠ ܡܕܒܪܢܘܬܐ ܕܡܢ ܒܪܫܝܬ ܘܥܕܡܐ ܠܥܠܡ Poème sur l'Économie (divine) depuis le commencement jusque dans les siècles des siècles. Ce poème en vers de douze syllabes est un acrostiche divisé en trente chants, suivant les 22 lettres de l'alphabet syriaque, quelques-unes de ces lettres ayant de deux à trois chants. La rime est la même pour tous les vers d'un chant. Il traite de la Trinité, de la création, du déluge, des patriarches, des prophètes, de l'Incarnation et de la dernière résurrection.

Ce poème est très bizarre (pour ne pas dire trop bizarre) ; l'auteur l'a surchargé de mots grecs et d'expressions syriaques artificielles, sonnant très mal. Toutefois l'auteur a compensé de quelque manière ses graves défauts, en mettant après chaque chant de nombreuses gloses relatives à l'exégèse biblique. Les écrivains mentionnés dans ce commentaire sont : Le Diatessaron, saint Ephrem, Narsaï, Théodore de Mopsueste, Jean bar Penkayé, Mar Aba le Grand, Babaï le persan, Joseph Hazzaïa, Jésudad de Hedattha, Mar Timothée II, Emmanuel prêtre, Michaël Badoka, Babaï le Petit, Isaac de Ninive, Daniel bar Mariam, Ebedjésus de Nisibe, Jean bar Zoubi, Sabrjésus bar Paulos, Sahdona, Ahob Katraïa, Gabriel Katraïa, Thomas

d'Édesse, Théodore bar Koni, Jean disciple de Narsaï, Henanjésus patriarche, Sourin l'Interprète de Nisibe, Diodore, Évagrius, Jésu bar Noun patriarche, Babaï le Grand, Théodoret, Jean Chrysostome, Grégoire le Théologien, etc.

Cet ouvrage est conservé dans plusieurs manuscrits des bibliothèques de Séert, du couvent de Rabban Hormezd et du Patriarcat Chaldéen de Mossoul.

XXXIV

'ATAÏA BAR ATHÉLI

Je termine cette étude par 'Ataïa, fils de 'Abdo, fils de Saunan de la famille d'Athéli, qui a été assez fécond, pour son temps, par les poésies qu'il composa. Il était prêtre à Djézireh ; la date de ses poésies est indiquée par une de ses hymnes qui a été composée en 1562. Ses poésies sont : 1° Quatre hymnes sur les Rogations, sur le 1er dimanche de Noël, le 1er dimanche de l'Épiphanie et sur la Pentecôte ; 2° six poèmes sur tous les dimanches et les fêtes de l'année, sur saint Eugène et tous ses disciples, sur la vie de Notre-Seigneur, sur Schmoni et ses enfants et sur Rabban Hormezd ; 3° six hymnes [illegible] sur les morts ; 4° une proclamation (espèce de litanies) pour le IVe mercredi du carême ; 5° deux courtes homélies à réciter à la fin de la messe ; 6° dix chants pour les fêtes de Noël, de l'Épiphanie, de la Pentecôte, etc...

La plupart des poésies de 'Ataïa se trouvent en divers manuscrits à notre bibliothèque de Séert ; quelques-unes se trouvent dans des manuscrits des bibliothèques de l'église d'Alkosche et du Patriarcat Chaldéen de Mossoul.

Addaï Scher.

Archevêque chaldéen de Séert.

TABLE DES AUTEURS

Pages.

I. — Les écrivains contemporains du patriarche Papas ... 2
II. — Cyrollona ou Cyoré ... 3
III. — Élisée l'interprète ... 4
IV. — Les maîtres de l'école de Nisibe ... 6
V. — Ma'na, évêque de Rêwardaschir ... 7
VI. — Jacques de Goundischabor ... 8
VII. — Théophile le persan ... 8
VIII. — Abraham bar Lipéh ... 9
IX. — Aba Cascheraïa ... 9
X. — Ramischo' l'interprète ... 10
XI. — Issaï l'interprète ... 10
XII. — Ahoudemmeh ... 11
XIII. — Nathniêl de Sirzor ... 12
XIV. — Bar 'Edta ... 13
XV. — Barhadbeschabba 'Arbaïa ... 15
XVI. — Michaêl l'interprète ... 16
XVII. — Gabriel Katraïa ... 17
XVIII. — Babaï bar Nsibnayé, Babaï le Scribe, Babaï Gbeltaïa ... 18
XIX. — Hnanjésus le moine ... 20
XX. — Barsauma de Carkha ... 21
XXI. — Mikha Gramkaïa ... 21
XXII. — Sourin l'interprète ... 22
XXIII. — Jean bar Penkayé ... 23
XXIV. — Jean Ninwaïa ... 24
XXV. — Dadjésus Katraïa ... 25
XXVI. — Possi ... 25
XXVII. — Théodore bar Koni ... 26
XXVIII. — 'Ebed-Mschiha Hirtaïa ... 27
XXIX. — Sabrjésus bar Paulos ... 27
XXX. — L'Interprète des Turcs ... 28
XXXI. — Jésuyab bar Mqadam ... 29
XXXII. — Sliba bar David ... 30
XXXIII. — Isaac Schbednaïa ... 31
XXXIV. — 'Ataïa bar Athéli ... 32

d'Édesse, Théodore bar Koni, Jean disciple de Narsaï, Henanjésus patriarche, Sourin l'Interprète de Nisibe, Diodore, Évagrius, Jésu bar Noun patriarche, Babaï le Grand, Théodoret, Jean Chrysostome, Grégoire le Théologien, etc.

Cet ouvrage est conservé dans plusieurs manuscrits des bibliothèques de Séert, du couvent de Rabban Hormezd et du Patriarcat Chaldéen de Mossoul.

XXXIV

'ATAÏA BAR ATHÉLI

Je termine cette étude par 'Ataïa, fils de 'Abdo, fils de Saunan de la famille d'Athéli, qui a été assez fécond, pour son temps, par les poésies qu'il composa. Il était prêtre à Djézireh ; la date de ses poésies est indiquée par une de ses hymnes qui a été composée en 1562. Ses poésies sont : 1° Quatre hymnes sur les Rogations, sur le 1er dimanche de Noël, le 1er dimanche de l'Épiphanie et sur la Pentecôte ; 2° six poèmes sur tous les dimanches et les fêtes de l'année, sur saint Eugène et tous ses disciples, sur la vie de Notre-Seigneur, sur Schmoni et ses enfants et sur Rabban Hormezd ; 3° six hymnes ܡܕܪܫܐ sur les morts ; 4° une proclamation (espèce de litanies) pour le IVe mercredi du carême ; 5° deux courtes homélies à réciter à la fin de la messe ; 6° dix chants pour les fêtes de Noël, de l'Épiphanie, de la Pentecôte, etc...

La plupart des poésies de 'Ataïa se trouvent en divers manuscrits à notre bibliothèque de Séert; quelques-unes se trouvent dans des manuscrits des bibliothèques de l'église d'Alkosche et du Patriarcat Chaldéen de Mossoul.

Addaï SCHER,

Archevêque Chaldéen de Séert.

TABLE DES AUTEURS

		Pages.
I.	— Les écrivains contemporains du patriarche Papas	2
II.	— Cyrollona ou Cyoré	3
III.	— Élisée l'interprète	4
IV.	— Les maitres de l'école de Nisibe	6
V.	— Ma'na, évèque de Réwardaschir	7
VI.	— Jacques de Goundischabor	8
VII.	— Théophile le persan	8
VIII.	— Abraham bar Lipéh	9
IX.	— Aba Caschcraïa	9
X.	— Ramischo' l'interprète	10
XI.	— Issaï l'interprète	10
XII.	— Ahoudemmeh	11
XIII.	— Nathnièl de Sirzor	12
XIV.	— Bar 'Edta	13
XV.	— Barhadbeschabba 'Arbaïa	15
XVI.	— Michaël l'interprète	16
XVII.	— Gabriel Katraïa	17
XVIII.	— Babaï bar Nsibnayé, Babaï le Scribe, Babaï Gbeltaïa	18
XIX.	— Hnanjésus le moine	20
XX.	— Barsauma de Carkha	21
XXI.	— Mikha Gramkaïa	21
XXII.	— Sourin l'interprète	22
XXIII.	— Jean bar Penkayé	23
XXIV.	— Jean Ninwaïa	24
XXV.	— Dadjésus Katraïa	25
XXVI.	— Possi	25
XXVII.	— Théodore bar Koni	26
XXVIII.	— 'Ebed-Mschiha Hirtaïa	27
XXIX.	— Sabrjésus bar Paulos	27
XXX.	— L'Interprète des Turcs	28
XXXI.	— Jésuyab bar Mqadam	29
XXXII.	— Sliba bar David	30
XXXIII.	— Isaac Schbednaïa	31
XXXIV.	— 'Ataïa bar Athéli	32

LA SYRIE

A LA VEILLE DE L'USURPATION TULUNIDE

[Avant 878 (1)]

I. Origine des divisions politiques et religieuses de la Syrie musulmane.

Quand, vers le 13 octobre 1097, après avoir achevé sa concentration sur le territoire de Mar'aš (2), l'armée de la première croisade fut à la veille de pénétrer enfin dans la Syrie musulmane, les chefs qui la conduisaient durent avoir un moment d'appréhension. Cette formidable coalition de l'Occident chrétien, où tant de nations (3) étaient représentées, n'allait-elle pas se heurter à toutes les forces réunies de l'Orient islamisé ?

(1) Pour répondre à l'invitation de M. l'abbé Nau, nous nous décidons à publier ces simples notes. Elles étaient destinées, dans leur forme primitive, à la rédaction d'une histoire de Syrie. L'histoire est encore sur le métier et n'a reçu jusqu'à ce jour qu'une demi-publicité (Cf. *Echos d'Orient*, 1904, p. 280, note 2). Quant au présent travail, ce n'est qu'une ébauche. Les Orientalistes de profession et les lecteurs de la Revue de *l'Orient Chrétien* n'ont pas besoin qu'on les en avertisse. Nous avons seulement visé à réunir dans un tableau d'ensemble et à critiquer des renseignements épars dans les sources ou dans les travaux savants déjà publiés. Un premier essai dans ce genre avait été tenté, avant 1880, par un patient érudit, le P. Martin S. J., longtemps missionnaire en Syrie (1859-1880). Son *Histoire du Liban*, encore manuscrite, est conservée à la Bibliothèque de l'Université catholique de Beyrouth. Elle nous a épargné bien des recherches. Nous avons trouvé aussi de précieux secours auprès des Professeurs de la Faculté Orientale de Beyrouth.

(2) Cf. R. Röhricht, *Gesch. des ersten Kreuzzuges*, Innsbruck, 1901, p. 105.

(3) Foucher de Chartres qui les énumère (éd. Bongars, *Gesta Dei per Francos*, Hanovre, 1611, p. 389) ajoute : « Sed qui tot linguis divisi eramus, tanquam fratres sub dilectione Dei et proximi unanimes esse videbamur ».

En réalité, les croisés ne devaient trouver devant eux qu'un pays épuisé par plusieurs siècles d'anarchie. — Depuis l'époque où le califat de Bagdad avait commencé à se démembrer, les dynastes turcs ou arabes s'y étaient succédé, se poussant les uns les autres sans interruption, cohabitant parfois côte à côte dans cette Syrie accidentée, coupée de vallées et de montagnes, trop étroite pour tant d'ambitions simultanées et de races diverses, morcelée, émiettée en États minuscules, en fiefs à demi indépendants ou hostiles (1).

L'unité religieuse de la Syrie était presque aussi compromise, à l'époque des croisades, que son unité politique. Sans parler des nations chrétiennes, que ne reliait entre elles aucun lien social, et que leurs croyances, un long passé d'oppression séparaient naturellement de la ligue islamique, il y avait eu dans la fraternité musulmane des fractionnements étranges et inquiétants. Depuis la fin du IXe siècle, tour à tour, les sectes ismaéliennes avaient affleuré en terre syrienne. Elles étaient nées rapidement les unes des autres par voie de scissiparité; une fois épanouies, elles avaient presque perdu l'empreinte de leur commune origine. Ismaéliens d'ancienne date ou Carmathes, Noṣairis, Fâṭimites, Druses, Ismaéliens d'origine plus récente ou Assassins (2) formaient des cercles fermés, où l'on se maudissait parfois mutuellement, où l'on exécrait encore plus l'is-

(1) Voici une énumération sommaire des révolutions *politiques* par lesquelles passe la Syrie, de 878 à 1097. En 878, comme nous le dirons, un aventurier turc Aḥmed b. Ṭùlùn la réunit à son émirat d'Égypte et l'isole du califat. Ses successeurs garderont cet apanage jusqu'en 905. — Après une courte réaction 'abbâside (905-935), un autre Turc Muḥammed b. Ṭoğj fonde à Damas la dynastie des Ikhšid (935-969). — De 941 à 1003-4, la principauté d'Alep doit quelques années de splendeur artistique et guerrière à la famille arabe des B. Ḥamdân. — Puis le califat fâṭimite s'étend de l'Afrique sur la Syrie où il a eu son berceau obscur. — En 1023, Alep revient de nouveau au pouvoir d'une petite dynastie arabe, celle des B. Mirdâs. — Enfin, depuis 1070, la grande invasion des Turcs Seljoucides atteint la Syrie, refoule les Fâṭimites vers l'Égypte, et ne leur laisse que la côte phénicienne et palestinienne. — D'ailleurs, aussi bien dans le camp fâṭimite que dans la Syrie seljoucide, divisée en sultanie de Damas (depuis 1075) et en sultanie d'Alep (depuis 1095), des fiefs se dessinent, entre lesquels le groupement, même sous cette menace prochaine d'invasion occidentale, devient presque impossible. (Cf. Kamâl ad Dîn, *H. Or. des Croisades*, III, 606-7; Defrémery, *J. A.*, 1853[1], p. 429; H. Derenbourg, *Un émir syrien*, 1889, p. 5 etc.).

(2) Toutes ces sectes, fort peu coraniques, ont entre elles des différences sur lesquelles nous aurons peut-être à revenir.

lamisme orthodoxe, le *sonnisme* (1) officiel que les Seljoucides avaient essayé en Syrie de relever par la force (2).

Ces divisions *politiques* et *religieuses* qui facilitèrent l'œu-

(1) On sait qu'après la bataille de Ṣiffīn (657), où deux familles qoraïchites, les Omayyades et les Hachimites, deux hommes, Mu'awiya et 'Alî, deux principes, le principe électif et le principe légitimiste s'étaient trouvés en présence, la communauté musulmane fut scindée en trois mondes irréconciliables : d'un côté, les partisans de Mu'awiya, les *sonnites*, qui, après s'être battus pour le système de l'élection dans la tribu qoraïchite, acceptèrent pourtant — incapables de discuter le fait accompli — que le vainqueur de Ṣiffīn fît sortir de sa famille la dynastie des Omayyades, et reconnurent ces princes, dont l'orthodoxie était pourtant suspecte, pour les représentants attitrés et les défenseurs de la *sonna*, de la règle de croire; — de l'autre, les *'alides*, les vaincus, les mécontents, ceux qu'on devait appeler plus tard les *chi'a* ou *chiites*, les schismatiques de l'Islàm, sans doute parce qu'ils étaient trop fidèles à son fondateur et ne voulaient reconnaître pour leur Imâm ou leur chef qu'un descendant de sa race; — enfin les *khârijites* ou les séparatistes, qui, même avant la fin de la lutte, avaient fait scission et voulaient choisir librement leur maître. De politique, le dissentiment, d'après une loi constante de l'histoire orientale, ne devait pas tarder à devenir religieux. C'est sur le tronc chiite que seront greffées les sectes *ismaéliennes* de Syrie. Cf. D. B. Macdonald, *Muslim Theology*, London, 1903, p. 4-34; Bon Carra de Vaux, *le Mahométisme*, Paris, 1897, p. 111-140; Chantepie de la Saussaye (Th. Houtsma), *Manuel d'histoire des Religions* (trad. H. Hubert), 1904, p. 286-287, etc.

(2) Ces missionnaires armés n'avaient dû réussir bien souvent qu'à faire des hypocrites, préparant en secret leur revanche. Ibn al Aṯîr raconte à ravir une anecdote très instructive qui eut pour théâtre la ville d'Alep, au début de l'invasion seljoucide (463 H ou 1070 de l'ère chrétienne). Elle jette un jour inattendu sur la sincérité de ces conversions imposées par la force. A cette époque, le mirdâside Maḥmûd, qui reconnaissait pour la Syrie du Nord la suzeraineté des Fâṭimites, faisait faire, dans toutes les mosquées de la capitale, la prière publique selon le rite 'alide. Soudain on annonce l'approche du seljoucide Alp-Arslân. A tout prix, il faut fléchir le terrible défenseur de l'orthodoxie. Le petit roitelet réunit à la hâte ses conseillers et leur dit : « Tandis que nous vivons dans la crainte, la dynastie des seljoucides devient de jour en jour plus forte. Nos croyances 'alides leur sont odieuses... Mon avis est que nous fassions la *Khuṭbah sonnite* (la prière selon le rite orthodoxe), avant que, sans profit d'aucune sorte pour nous, nous y soyons contraints par la force. » L'avis était prudent, on se hâte de le suivre. Cheikhs et muezzins chiites revêtent sans scrupule la livrée noire des 'âbbasides. On nomme à la prière le calife de Bagdad Qâ'im et le sultan seljoucide Alp-Arslân. On roule avec entrain, dans les mosquées, les nattes compromettantes, les nattes sur lesquelles on avait fait les prostrations au nom de 'Ali A. Ṭâleb; on en apporte de plus orthodoxes. Qâ'im sut la nouvelle et fit savoir sa satisfaction à ces néophytes empressés. Alp-Arslân fut d'humeur plus difficile. Il exigea que le mirdâside vînt prier sur sa natte. Maḥmûd eut un instant de révolte. Il refusa, puis se ravisa. Cachant sa honte dans les ténèbres de la nuit, il se rendit à la dérobée au camp du seljoucide et se présenta devant lui dans une humble attitude. Alp-Arslân eut le bon esprit de ne pas lui en demander davantage.

vre conquérante des premiers croisés, jusqu'au jour où les Ayyoubites provoquèrent, dans cette même Syrie si travaillée par le chiisme, « la renaissance de la sonna » (1), il ne serait pas sans intérêt, croyons-nous, d'en éclaircir les *origines historiques*. Comment sont nées au sein du califat et de l'islamisme, comment ont grandi ces féodalités, ces hétérodoxies rivales, entre lesquelles les armées chrétiennes allaient pouvoir se glisser — sans trop de difficulté — jusqu'au terme de leur héroïque pèlerinage?

Pour ne pas sortir du cadre ordinaire de la Revue et ne pas imposer à nos lecteurs une trop longue série d'articles sur le même sujet, nous ne répondrons ici qu'à la première de ces questions. Nous dirons comment les germes des discordes futures ont été semés. D'ailleurs, dans les belles études que M. G. Schlumberger a consacrées aux empereurs byzantins du xe siècle (2), on trouvera réunis de très riches matériaux sur l'histoire ultérieure des dynasties syriennes. Il suffirait presque de les exploiter pour donner une idée complète des alternatives par lesquelles passe ce malheureux pays jusqu'à la veille des Croisades. Le savant byzantiniste n'avait pas à raconter le premier épisode de cette évolution. Nous essayerons de le faire.

Deux faits importants dominent la courte période (878-905) dont nous nous proposons d'esquisser l'histoire : *un schisme politique* sépare alors pour la première fois la Syrie du califat, un *schisme religieux* est provoqué, par l'apparition des Carmathes, dans la population des campagnes, autrefois convertie du paganisme à la religion chrétienne, mais dont une partie au moins, plus de deux siècles après l'Hégire, devait avoir passé à l'islamisme (3). Un Turc, Aḥmed b. Ṭûlûn consomme le

(1) Van Berchem, *Corp. Insc. Arab.*, I, p. 46, 105.

(2) Cf. G. Schlumberger, *Un empereur byzantin, Nicéphore Phocas*, 1890, p. 154 et sq.; *L'épopée byzantine à la fin du Xe siècle* : I, *Jean Tzimiskès*, p. 219 sq.; — II, *Basile II*, ch. 2, 8, 11, etc.

(3) C'est du moins l'hypothèse à laquelle nous nous rangeons comme *plus probable*. Il nous a toujours semblé que les fellahs syriens, dont un grand nombre appartenaient aux hétérodoxies chrétiennes, c'est-à-dire à des sectes où les doctrines, les superstitions, les coutumes nationales et païennes avaient été moins combattues, dont beaucoup aussi n'avaient qu'une orthodoxie languissante, ont dû en adoptant, dans une progression assez lente mais continue, la religion de leurs vainqueurs, introduire dans le cadre flottant de la doctrine coranique

premier. Un Persan 'Abdallah b. Maïmûn, mort en 874-5, c'est-à-dire quelques années avant que les Ṭûlûnides aient occupé la Syrie, prépare le second. Aḥmed ouvre audacieusement la voie aux aventuriers qui voudront imiter sa fortune et vivre, comme lui, en parasites du califat. 'Abdallah met en circulation des idées philosophiques et religieuses qui entraîneront, après la sienne, d'innombrables défections doctrinales au sein de l'islam.

Sans prétendre à la richesse d'informations qui donnent tant de valeur aux travaux publiés par M. G. Schlumberger, nous nous attacherons à décrire, le plus exactement qu'il nous sera possible, la révolution profonde qui s'opéra alors dans les destinées de la Syrie.

Mais, avant d'aborder le sujet principal de cette étude, il ne sera pas inutile, pour éclairer le sens et la portée des événements, de consacrer la fin de cet article à une brève indication des *causes lointaines* qui les ont préparés. Nous jetterons un rapide coup d'œil en arrière sur le *passé de la Syrie,* depuis son union au califat. Cet essai de synthèse nous aidera à mieux voir pourquoi son loyalisme à l'égard de ses vainqueurs est allé de jour en jour s'affaiblissant, jusqu'à l'époque où Aḥmed b Ṭûlûn et 'Abdallah b. Maimoûn consommèrent la défection.

II. Variations d'attitude en Syrie (1) a l'égard du califat (661-878).

Arrachée par une rapide conquête (634-638) à la mauvaise administration des Byzantins (2) et à la tyrannie religieuse que

leurs propres rêveries et contribuer, pour une bonne part, à la création des hétérodoxies musulmanes. Il y a au moins des indices historiques en faveur de cette théorie. Nous admettons aussi des infiltrations manichéennes dans ces sectes.

(1) Dans cette étude et dans celles qui suivront, nous entendons sous le terme un peu flottant de *Syrie* les contrées limitées — au *Nord* par l'Amanus et le Sarûj, — à l'*Est* par l'Euphrate, — au *Sud* par une ligne théorique, qui passerait au sud de Bosra et de l'Arabie syrienne pour toucher ensuite Bânias, le Carmel et aboutir enfin à la Méditerranée vers la moderne Caïffa. Nous ne parlons des événements qui se sont déroulés en dehors de ces frontières à peu près naturelles que par voie d'allusion, ou parce que l'intelligence du récit le réclame.

(2) Pour être juste, il faut dire pourtant qu'Héraclius travaillait depuis quel-

faisaient peser les basiléis sur les nations chrétiennes réfractaires à leur manière de comprendre la foi (1), — devenue, depuis 661, le centre du califat omayyade et de l'expansion musulmane, — la Syrie s'était facilement accoutumée à ses nouveaux maîtres. Assez vite, elle s'était trouvée en communauté de langue, de mœurs et de tendances avec ces Arabes du désert (2). L'hellénisme, quoi qu'on ait dit, et surtout le byzantinisme, cet hellénisme raffiné et maladif, n'avait jamais pénétré jusqu'au cœur de la nation (3). Le fond de la population syrienne était plutôt araméen, et l'était resté sous un vernis de civilisation occidentale. Le remous des invasions asiatiques ou des grandes expéditions militaires avait en outre déposé, à ce confluent de tant de races diverses, des représentants de toutes les civilisations orientales (4). Il ne déplaisait pas à l'Orient de se retrouver lui-même et de secouer enfin le joug des Barbares de la Grèce ou de Byzance (5).

Maintenant qu'ils étaient partis, ces monarques étrangers (6), les Syriens ne se souciaient guère de les voir revenir. Les chrétiens eux-mêmes (7), sauf peut-être les melki-

ques années à relever les ruines faites en Syrie par l'invasion perse. Mais, quand les Arabes surprirent son imprévoyance, il n'avait pas eu le temps de mener à bonne fin cette restauration.

(1) Cf. A. S. Butler, *The Arab conquest of Egypt*, Oxford, 1902, p. 156-159; J. de Goeje, *Mémoire sur la Conquête de la Syrie*, Leyde, 1900, p. 123 sq.

(2) Guy le Strange, *Palestine under Moslems*, London, 1890, préface.

(3) Th. Nöldeke, *Z. D. M. G.*, 1885, p. 333 sq.

(4) G. Adam Smith, *The historical geography of the Holy Land*, London, 1897, p. 3 sq.

(5) Waddington, *C. R. A.*, 1865. D'après lui « les causes (qui expliquent en partie la facilité de la conquête musulmane)... ce sont la communauté de race et de genre de vie entre les anciens habitants et les nouveaux venus, l'étroite affinité entre les dialectes qu'ils parlaient, enfin les nombreuses émigrations venues du Yémen ».

(6) L'exode de la population vraiment byzantine dut suivre de près l'invasion musulmane. On signale, vers cette époque, des colonies d'émigrés, chassés de Syrie par 'approche des Arabes et qui viennent s'établir dans l'Afrique byzantine (cf. Ch. Diehl, *L'Afrique byzantine*, Paris, 1896, p. 405), en Gaule (cf. Grégoire de Tours Migne, *P. L.*, t. LXXI, col. 558).

(7) Barhebraeus (Abû l'Faraj), *Chron. Ecc.*, I, col. 271-4, témoigne que plus d'un *jacobite*, en voyant arriver les Arabes, se félicita « d'avoir échappé à la sévérité des Romains et à l'amertume de leur haine ». Un évêque *nestorien*, vers 635, exprime les mêmes sentiment (cf. A. J. Butler, *op. cit.*, p. 158, n. 1). Les traditions nationales des *Maronites*, à la vérité assez tardives et assez confuses, semblent du moins supposer, à l'origine, dans cette nation chrétienne, un état d'hostilité

tes (1), les juifs surtout qui avaient à venger de récents massacres (2), la plupart des tribus arabes du désert Syrien (3) avaient salué avec enthousiasme, ou tout au moins sans amertume, le nouveau régime. Ce sont probablement des chrétiens renégats qui ont formé les Arabes à l'art de la navigation et se sont élancés avec eux à l'assaut de Byzance (4). A tout le moins, la population syrienne resta neutre dans la lutte ardente qui s'engage dès lors entre les anciens possesseurs de la Syrie jaloux de recouvrer la province perdue et les musulmans avides d'étendre leurs conquêtes en pays grec. Le dernier vestige de l'occupation byzantine fut effacé sans secousse du sol syrien, le jour où, sous le califat d''Abd el Malek, le basileus Justinien II consentit à retirer du Liban, où son prédécesseur Constantin IV les avait introduits, ses auxiliaires Mardaïtes (5).

D'ailleurs, sous les *califes de Médine* et les *premiers Omayyades*, le sort des peuples conquis fut assez supportable. Les impôts n'étaient pas exagérés, et de l'aveu même des auteurs byzantins, l'opération du cadastre fut conduite selon les règles de la justice (6). On laissait à chaque fraction chrétienne tout ce qu'elle possédait au moment de la conquête (7) et les musulmans consentaient même à partager avec eux les édifices du

assez prononcé contre les Byzantins, c'est-à-dire peut-être contre les Mardaïtes, leurs auxiliaires, en garnison dans le Liban. Cf. Anquetil-Duperron, *Recherches sur les Migrations des Mardes* (Mém. de l'Ac. des Inscr., ancienne série, 1793, t. 45, p. 93 et sq.). — Enfin J. de Goeje, *op. cit.*, p. 123 et sq., rapporte que, dans certaines villes de Syrie, les chrétiens dissidents étaient sortis au-devant des Musulmans au son des tambourins, comme pour une fête.

(1) Même dans les rangs *melkites*, il dut y avoir des défections qui n'entraînaient pas nécessairement l'apostasie. Cf. H. Lammens S. J., *Un poète royal à la cour des Omiades*. *R. O. C.* 1904, p. 54, n. 2.

(2) Cf. Butler, *op. cit.*, p. 159-161.

(3) Il semble que la religion nouvelle dut faire facilement des adeptes dans cet élément de la population syrienne plus accessible à la contagion apportée par les tribus de leur pays d'origine. Le parti *qaisite* ou des Arabes du Nord de la Syrie comptait assez de musulmans. — Les *Taġlibites* restèrent pourtant jacobites (cf. H. Lammens, *op. cit.*, p. 32 et sq.). — Dans le Ḥauran, les *Ġassan* chrétiens préférèrent s'expatrier. Ils vinrent fonder une colonie en Géorgie (Wetztein, *Z. D. P. V.*, XXI, 36 sq.).

(4) Cf. A. von Kremer, *Culturgesch. des Orients unter den Chalifen*, Wien, 1875 T. I, p. 248.

(5) « C'était, dit Théophane (an. 6178-79), mutiler la puissance byzantine... renverser un mur d'airain. »

(6) Cf. Théoph., an. 6131.

(7) Cf. Barhebraeus, *op. cit.*, p. 274.

culte. Une clause pourtant pouvait donner de sérieuses alarmes. Elle portait que, dans les contrées envahies, les habitants qui se convertiraient à la religion de leurs maîtres seraient exemptés comme les autres musulmans de l'impôt de capitation ou *jiziat*. C'était mettre à prix d'or les apostasies (1). Il est vrai que les califes omayyades, à court d'argent, essayaient de retirer ces privilèges aux *mawâli* (2) et réprimèrent durement les révoltes que ces mesures restrictives provoquèrent dans leurs rangs (3). Mais il est à présumer que les exigences et les sévérités de ces durs oppresseurs de peuple n'étaient pas tant pour leurs « clients » araméens que pour les chrétiens islamisés de l''Irâq ou de la Perse. Aussi l'attachement de cette partie de la population syrienne devait-il être sincère pour cette dynastie dont les succès prodigieux à l'extérieur, le faste et la magnificence jetaient un éclat inusité sur leur pays.

Quant aux *Dimmis* (4), chrétiens ou juifs, qui avaient accepté la domination des Arabes sans embrasser leur foi, et qui — du moins pendant les premières années du califat omayyade — formaient encore l'élément le plus considérable de cette population (5), ils continuèrent assez longtemps à être traités avec faveur par les princes musulmans. Il n'eût pas été poli-

(1) Cf. Butler, *op. cit.*, p. 461-461

(2) Le *mawlà* (المولى pl. الموالى) est le client de l'Islam converti à la religion de son vainqueur.

(3) Cf. G. van Vloten, *Recherches sur la domination arabe, le chiitisme et les croyances messianiques sous le califat des Omayyadés*, Amsterdam, 1894, p. 38 sq.

(4) Les *Dimmis* (الذمى) sont ceux qui, — chrétiens, juifs ou samaritains, — « ayant fait leur soumission régulière aux conquérants musulmans, en ont obtenu, moyennant certaines conditions, dont la principale est le payement de la capitation, le libre exercice de leur culte et le maintien de leurs coutumes ». Cf. Clermont-Ganneau, *Rec. d'Arch. Or.*, II, 316. — Th. P. Hughes, *A dictionary of Islam*, London, 1885, 710.

(5) Th. Nöldeke, *Z. D. M. G.*, 1901, p. 685.

(6) *Les Maronites* jouissaient de la même faveur, à en juger par le succès de la dispute doctrinale qu'ils eurent avec les *Jacobites* par-devant Mu'âwiya, alors simple gouverneur de Damas (658-659). Les Jacobites, vaincus dans ce tournoi théologique, furent condamnés par l'arbitre musulman à payer 20.000 dinârs. Cf. F. Nau, *Opuscules maronites*, p. 6-7. Quant aux *nestoriens*, s'ils profitèrent du nouveau règne pour se répandre en Syrie, ils furent cependant, comme d'ailleurs tout ce qui avait des accointances avec la Perse hostile, plus suspects que les Jacobites aux califes de Damas. Cf. J. Labourt, *De Timotheo I*, Paris, 1904, p. 38 et 33.

tique de les irriter. Les jacobites étaient fort bien en cour. On gagnait beaucoup à user de tolérance, même envers les melkites ; c'était les déshabituer « de regarder vers Byzance » (1).

Il est vrai que, vers la fin du VIIe siècle, il y eut un revirement dans la politique des califes. La chronique dite de Denys de Tellmahré fait remonter l'origine de tous les maux répandus sur les chrétiens au célèbre édit fiscal de *ta'dîl*, publié en 692 par 'Abd-el-Malek (2). — Mais la tolérance fut de nouveau à l'ordre du jour, dès que le péril fut moins du côté de Byzance que du côté de la Perse. Les mouvements 'alides exploités contre eux par les 'Abbâsides préoccupaient trop les Omayyades pour qu'ils eussent l'imprudence de froisser les Syriens par des mesures de rigueur. Dans les dernières années du califat de Damas, les melkites eux-mêmes semblent avoir joui d'une grande liberté. Ils purent entamer des controverses religieuses avec les plus éclairés des musulmans. A ce contact, l'ancienne théologie fataliste du Coran sembla soudain s'élargir. Elle devint assez hospitalière pour admettre un compromis avec la théorie murji'ite de la volonté salvifique universelle en Dieu et la théorie qâdarite du libre arbitre (3). Quelques années plus tard,

(1) Cf. H. Lammens S. J., *Le chantre des Omiades* (Extrait du *Journ. As.*), p. 110 sq.

(2) Cf. H. Lammens, *ibid.*, p. 127. *Ta'dîl* (تعديل) signifie égalisation. On couvrait de ce mot des mesures vexatoires par lesquelles on prétendait ramener les chrétiens à leur vraie condition. Il est possible que les premiers succès des Grecs et la nouvelle attitude prise par Justinien II aient indisposé le calife à l'égard des chrétiens. Peut-être aussi, à mesure que le nombre des conversions à l'Islam augmentait en Syrie (cf. De Goeje, p. 147), sentait-on le besoin de relever ces musulmans de fraiche date aux yeux de leurs compatriotes restés fidèles à leur passé. Vers 702 commence pour le siège melkite d'Antioche une vacance de quarante ans. Walîd, comme du reste 'Abd-el-Malek, travaille à déchristianiser l'administration. Il ne tient pas compte des garanties données aux chrétiens de Syrie lors des premières capitulations, et il fait détruire, à Damas, l'église chrétienne de Saint-Jean, pour élever une mosquée sur ses ruines. 'Omar II est probablement l'auteur des odieuses mesures qu'on a ensuite attribuées au premier calife de ce nom (cf. De Goeje, *op. cit.*, p. 147-9). Enfin Yazîd II exerce contre les chrétiens de Syrie les rigueurs d'un iconoclaste.

(3) On sait le rôle important que joua alors saint Jean Damascène. Il prit part probablement à ces controverses, cf. Migne, *P. G.*, t. XCIV, 1586-1598. Il serait intéressant de dégager la part d'influence qu'il a eue sur le développement de la pensée musulmane. Cette part, A. Müller la croit assez large, ***Der Islam im Morgen und Abendland***, Berlin, 1885-1887, I, 406. — Cf. Th. Nöldeke, ***Orientalische Skizzen***, Der Islam, Berlin, 1892; P. O. Chantepie de la Saussaye (Th. Houtsma),

peu avant ou peu après la chute des Omayyades, le spectacle du monachisme chrétien, qui avait toujours séduit l'imagination arabe (1), provoquait peut-être dans la Syrie inférieure la première apparition des monastères de ṣoufis, ces moines musulmans (2).

D'ailleurs, par une habileté de politique ou par une inspiration de tolérance qui les servit, les nouveaux maîtres de la Syrie avaient laissé à chaque confession chrétienne ses biens, sa vie propre, ses chefs religieux, ses représentants accrédités auprès du trône des califes. Par le fait même, les *Dimmis* chrétiens, sans entrer dans l'unité islamique, cessaient d'être un danger pour elle. Entre ces « *nations* », séparées d'intérêts comme de croyances, l'union des volontés devenait presque impossible. Comment se seraient-elles dégagées du réseau administratif où on emprisonnait leurs velléités d'opposition, pour tenter un effort commun contre les ennemis de leur foi (3)?

En résumé, les Omayyades avaient su se concilier à peu près toutes les classes de la population syrienne, ou du moins neutraliser les résistances qui auraient pu se produire parmi les réfractaires à l'Islam. Cependant, si les colons musulmans des pays araméens et leurs clients islamisés étaient ralliés de cœur au nouveau régime, un certain nombre de *Dimmis*, chrétiens ou juifs, se souvenaient des jours de persécution inaugurés par l'édit du *ta'dil* et craignaient des retours de fanatisme. Les jacobites pouvaient oublier dans la faveur des califes ces heures sombres. Les rares nestoriens de Syrie, qui partageaient les espérances des Perses opprimés, devaient, comme eux, regarder avec faveur l'astre des 'Abbâsides qui montait lentement derrière l'Euphrate (4). Les melkites, de leur côté, con-

*Lehrbuch der R. G*², Freiburg im Brisgau, 1897, I, p. 367 (trad. H. Hubert, p. 288); D. B. Macdonald, *Muslim Theology*, p. 131; H. Lammens, *ROC.*, 1904, p. 52.

(1) Cf. H. Lammens, *ROC.*, 1904, p. 31 et sq.

(2) Cf. Carra de Vaux, *Gazali*, Paris, 1902, p. 179 sq.; Th. Houtsma (trad. fr.), *op. cit.*, p. 297; A. Müller, *op. cit.*, p. 407. D'autres motifs contribuaient à pousser les musulmans vers l'ascétisme mystique.

(3) Le R. P. S. Vailhé, *Dictionnaire de Théologie catholique*, article *Antioche*, col. 1407, et le R. P. J. Pargoire, *l'Église byzantine*, 1905, p. 144 sq., donnent d'intéressants aperçus sur ces mêmes questions.

(4) Cf. Poésie de Al Ja'di.

servaient en grand nombre des sympathies pour les Byzantins avec lesquels ils avaient des rapports doctrinaux. C'étaient des germes de désaffection. Mais ils étaient encore rares et clairsemés.

Quand, sur les rives du grand Zâb, la fortune des Omayyades eut sombré (25 janv. 750), la fidélité des Syriens de toute religion fut mise à plus dure épreuve. Dans la lutte contre la dynastie qui venait de s'éteindre, les califes *'Abbâsides* qui leur succédaient dans l'émirat suprême des croyants s'étaient appuyés sur la Perse 'alide, sur les éléments iraniens ou iranisés du vaste empire musulman, plutôt que sur les éléments arabes et sonnites. Ils s'étaient très vite retournés, il est vrai, contre les 'alides dont ils avaient trompé l'espoir, mais ils continuaient à favoriser les contrées orientales du califat. Un de leurs premiers actes avait été de transporter au delà de l'Euphrate le siège de leur puissance. Laissant Damas humiliée pleurer ses gloires passées sur les tombes profanées des Omayyades, Al Manṣûr (Almanzor) avait, en 762, fondé sur la rive orientale du Tigre la ronde Bagdâd, la capitale perse, qui allait très vite éclipser, par l'éclat de la civilisation composite dont elle était le foyer, l'ancienne capitale arabe et syrienne. Après avoir été le pivot de l'Empire, la Syrie n'était plus qu'une province secondaire, assez suspecte, de l'immense domaine des 'Abbâsides.

Quelle attitude allait-elle prendre vis-à-vis du pouvoir central? La réponse ne peut être donnée certaine pour chaque groupe de la population et pour chaque période secondaire du VIIIe siècle finissant et du IXe siècle. Cependant, à travers la rareté et la confusion des documents (1), des lignes générales se dessinent. Nous allons tenter de les retrouver.

La question se pose tout d'abord pour la *population musulmane* de la Syrie. Il est manifeste que l'avènement des 'Abbâsides ouvre pour elle une ère de dissensions intestines et de révoltes contre le califat. Loin de la surveillance de leurs maîtres, les tribus arabes de Syrie, toujours partagées en deux camps, se déchirent mutuellement. Arabes du Nord et Arabes

(1) Cf. J. Labourt (*De Timotheo I*, p. IX), qui renonce, devant la pénurie des documents, à tracer un tableau complet de la situation des chrétiens sous les califes. Nous voulons seulement orienter le lecteur.

du Sud, *Qaisites* et *Yéménites,* sont aux prises dans les plaines de la Damascène. Ces dissensions ne déplaisent pas aux 'Abbâsides parce qu'elles brisent l'opposition syrienne. Elles les inquiètent pourtant, parce qu'elles cachent parfois une tentative de réaction omayyade. Les califes déchus, en effet, ont conservé des partisans dévoués en Syrie, et des ambitieux en profitent pour susciter périodiquement des insurrections dans la plaine de Damas ou en Palestine. Mutawakkel (847-861), il est vrai, faillit réconcilier la Syrie avec la dynastie des 'Abbâsides. Il songea à transférer sa résidence dans l'ancienne capitale des Omayyades, à Damas, où il se croyait plus en sûreté que dans le 'Irâq travaillé par les 'Alides (1). On put croire un instant à la résurrection de l'antique cité (2). Mais le fantasque souverain trouva peu à son goût l'air et l'eau de Damas. Il revint se fixer à Sâmarrâ. C'était renoncer à s'appuyer sur les Arabes de Syrie et se remettre sous la tutelle de la soldatesque turque. La province, une seconde fois méprisée, trompée dans son espoir de renaissance, fut de nouveau secouée par des révoltes, dont le foyer semble avoir été, à cette époque, la ville syrienne de Ḥomṣ.

On aurait pu croire que la Syrie musulmane, tout en se détachant du califat 'abbâside, restait pourtant zélée pour les intérêts généraux de l'Islam. De fait, jusqu'au califat de Mutawakkel, elle fut contre les retours des Byzantins le boulevard de la Confédération musulmane. Placée, par sa situation géographique, aux avant-postes de l'empire islamique, l'ancienne province byzantine avait longtemps mené avec acharnement contre les Grecs la guerre incessante des frontières. Chaque année des volontaires, venus, il est vrai, de tous les points du califat, — les *mutatauwâ'*, — partaient pour la région des *'Awâsem,* des places fortes situées entre Antioche et Manbij ; ou bien ils se dispersaient en groupes d'éclaireurs, sur une ligne de défense encore plus avancée, qu'on appelait les *Ṯuġûr* (3). Là ils disputaient chaude-

(1) G. Weil, *Gesch. der Chalifen*, Mannheim, 1846-51, II, 364.

(2) Poésie d'Al Muhallabi.

(3) Les deux cercles militaires des 'Awâṣem (العواصم) et des Ṯugûr (الثغور) avaient été créés par Hârûn, en 786 (cf. A. von Kremer, *C. G.*, I, 318. sq ; Guy le Strange, *op. cit.*, p. 25-26, 36-38. Les Ṯuġûr, divisés en deux groupes par J. Lukkam, étaient, d'un côté, les forteresses syriennes de Tarse, Adana, Maṣiṣa, etc. de l'autre, les forteresses dites mésopotamiennes : Malaṭiya, Mar'aš, etc.

ment aux Byzantins, aussi acharnés qu'eux à cette guerre sainte d'extermination, chaque sillon du sol. Parfois ils s'abattaient en tourbillon sur le territoire ennemi, puis revenaient gorgés de butin, laissant un désert derrière eux (1). D'autres volontaires veillaient sur les frontières maritimes. Dans les ports de Phénicie (2), de Syrie et de Cilicie, tout le long de la côte semée de postes d'observation (3), dans les havres battus par la mer et sur les premiers contreforts du Liban (4), partout, on faisait bonne garde.

Or, et ceci était un signe palpable du changement qui s'opérait dans les âmes, cet élan pour la guerre sainte qui avait valu aux musulmans, jusqu'à l'époque de Mutawakkel, de très beaux succès, se trouvait brisé.

Dès 871, l'empereur byzantin Basile Ier, le fondateur de la dynastie macédonienne, reprend énergiquement l'offensive. En 876-877, à la veille de l'usurpation d'Ibn-Ṭûlûn, ses troupes ravagent, sans rencontrer de sérieuse résistance, la Cilicie et Syrie supérieure de Tarse à Mar'aš.

C'est que ce désenchantement politique, qui éloignait insensiblement la Syrie musulmane du califat, avait entraîné, par voie de conséquence, un fléchissement dans le zèle religieux et dans l'orthodoxie doctrinale. Par le fait même qu'ils avaient été acceptés par la majorité des croyants, les 'Abbâsides, ces schismatiques d'hier, étaient, à leur tour, devenus les défenseurs attitrés du sonnisme. Et la Syrie, par un revirement qui ne

(1) A. von Kremer, *op. cit.*, I, 203. Cf. G. Schlumberger, *Nicéphore Phocas*, p. 193 et *passim*, pour une époque où, sous l'impulsion imprimée par le Ḥamdanide Saif-ad-Daula, la Syrie du Nord était de nouveau soulevée par la passion et la guerre sainte.

(2) Par exemple à Tyr qu'une chaîne de fer défendait contre l'approche des vaisseaux ennemis (cf. Muqaddasi), à Tripoli d'où les corsaires s'élançaient pour la chasse aux chrétiens.

(3) Les géographes arabes parlent longuement de ces postes qu'ils appellent *ribâṭ*. Dès qu'un navire grec paraissait à l'horizon, sur toutes ces tours de garde s'allumaient successivement des feux dans la nuit, ou bien des cornes au son perçant retentissaient, portant rapidement la nouvelle jusqu'au poste central.

(4) Dans beaucoup de villes côtières, dès les premiers jours de la conquête, des colonies *perses* avaient été transplantées (cf. Yâ'qûbi, *Z.D.P.V*, IV, 87; *ROC.* IV, 1902, 477). Sortis de ces garnisons perses (P. L. Cheikho S. J., *Tarikh Beiroût*, p. 27-28 n.) ou Arabes émigrés loin de leurs déserts (D[r] von Oppenheim, *Von Mittelmeer zum Persischen Golf*, 1899), les *Tanûkh* avaient été établis par les 'Abbâsides dans l'émirat libanais du Ġarb.

peut étonner ceux qui ont étudié de près l'Islamisme, la Syrie, si longtemps hostile aux 'Alides, si fervente hier pour l'orthodoxie, se prenait presque, par réaction, par haine jalouse contre des maîtres qui la dédaignaient, à nourrir des sentiments à demi chiites.

Les 'Abbâsides se sont-ils attiré du moins la sympathie des *chrétiens* encore nombreux dans cette province tourmentée? — Les Nestoriens, ralliés par tradition et par tendance à tout gouvernement favorable aux Perses, ont moins à souffrir que sous les Omayyades (1). Ils fournissent aux 'Abbâsides des médecins influents, des traducteurs et des secrétaires. C'est probablement sous le patriarcat de Timothée (m. 823) que l'évêché nestorien de Damas est élevé à la dignité de métropole (2). — Les Jacobites furent plus durement traités. Les chroniques de Denys de Tellmahré et de Barhebraeus en font foi. Cependant, comme ils donnaient aussi au service des califes des médecins célèbres et des savants, comme ils étaient peu suspects de faire des vœux pour les Byzantins, ils furent, sans aucun doute, moins harcelés que les melkites (3). Pour ces derniers, la tolérance fut l'exception. On peut distinguer assez facilement trois périodes dans leur triste histoire. A l'origine, sous les premiers califes 'abbâsides jusqu'à l'avènement de Mâ'mûn (813), l'exaspération des luttes religieuses qui se livraient aux frontières leur fut fatale. Théophane trace en traits fort noirs le tableau de la persécution exercée contre ses coreligionnaires par les califes Manṣûr (754-775) et Mahdy (775-785) (4). Une lettre adressée par les ἀρχιερεῖς de l'Orient au patriarche de Constan-

(1) J. Labourt, *De Timotheo I*, Paris, 1904, p. 33-37, note que le calife Hârûn, prêt à entrer en campagne contre les Grecs, recommandait aux prières du patriarche nestorien le succès de son expédition. Cependant le même auteur, *Le christianisme dans l'empire Perse*, Paris, 1904, p. 349, signale dans l'histoire des Nestoriens au IXe siècle « quelques persécutions de courte durée sous les califes Hârûn ar Rašîd et Mutawakkel ». Cf. du même auteur, *R H L R*, 1905, p. 390 sq.

(2) Cf. Assemani, *B. O.*, III², p. 431. Voir les restrictions apportées par M. Labourt, *De Timotheo I*, p. 39, et surtout *R H L R*, 1905, p. 397, note 1.

(3) Nous ne disons rien des Maronites. Duwaihi, et après lui le récent historien maronite de la Syrie, Mgr Debs (cf. *Hist de la Syrie*, texte arabe, t. V, p. 26), déplore pour cette période l'absence de documents. « Il y a eu, dit Duwaihi pour expliquer ce silence, si peu d'écrivains et tant de vicissitudes où a péri ce qu'il y avait de livres, tant d'émigrations... »

(4) Théophane, *an.* 6248 et sq. Le R. P. Pargoire, *op. cit.*, p. 277 sq., énumère les principaux actes de cette persécution.

tinople Taraise peint au vif leurs épreuves, leurs terreurs continuelles (1). On ne voit pas que les rapports liés dès 797 entre Hârûn-ar-Rašîd et Charlemagne (2) aient amélioré d'une façon sensible ou durable la condition des persécutés. Théophane assure que Hârûn lui-même « fit souffrir beaucoup de maux aux chrétiens (3) ».

L'accalmie fut plus sérieuse sous les califes *Mu'tazilites* (4). Toutes leurs rigueurs étaient pour les musulmans orthodoxes, pour les adorateurs du Coran (5). D'ailleurs Ma'mûn (813-833), pour tirer de son « engourdissement et de son long sommeil » (6) l'esprit des Arabes, n'avait pas craint de faire appel à des éducateurs chrétiens. C'est à des chrétiens également qu'il confiait le soin de révéler à ces intelligences incultes, par des traductions faites souvent sur un intermédiaire syriaque, les trésors philosophiques de la Grèce (7). Seul, parmi les califes Mu'tazilites, Wâṯeq (842-847) fut également dur pour les chrétiens et pour les musulmans qui ne partageaient pas leurs idées (8).

Enfin une troisième phase s'ouvre pour les chrétiens avec l'avènement de Mutawakkel (847-881). Le calife, en revenant à l'orthodoxie des premiers 'abbâsides, revint à leurs traditions d'intolérance. Par ses ordonnances de 849 et de 851 il renché-

(1) Migne, *P. G.*, t. XCVIII, col. 1468 sq.

(2) M. A. Gasquet, *l'Empire byzantin et la monarchie franque*, Paris, 1888, p. 291-294, renvoie aux principales sources.

(3) Cf. dans le même sens un extrait du *Kitâb al Kharâj*, cité par J. de Goeje, p. 142-3. Les premiers califes furent aussi impitoyables pour une secte très curieuse et imparfaitement connue, celle des *Zanâdiqa*, à demi manichéens, à demi mazdéens, qui habitaient au nord de la Syrie (cf. Weil, *op. cit.*, II, 105). Ce nom, abhorré des vrais croyants, fut appliqué plus tard à tous les incroyants (cf. A. Müller, *op. cit.*, I, 496). C'était une secte entièrement secrète (cf. Macdonald, *op. cit.*, p. 131). Ils « ne reconnaissaient aux religions révélées qu'une valeur relative et proclamaient les droits d'une morale indépendante ». (Cf. Chantepie de la Saussaye, Th. Houtsma, *op. cit.*, 291.)

(4) On appelle ainsi certains califes 'abbâsides, qui, adoptant la manière de voir moins étroite de certains philosophes ainsi surnommés, persécutèrent avec beaucoup de sévérité les orthodoxes outranciers qui professaient le dogme de la divinité du Livre.

(5) Cf. G. Weil, *op. cit.*, II, p. 260-263; Clermont-Ganneau, *RAO*, II, 334.

(6) Barhebraeus, *Târikh mukṭaṣar ad duwal*, Beyrouth, 1890, p. 235.

(7) Cf. R. Duval, *La littérature syriaque*, Paris, 1899, p. 15; J. de Boer, *Gesch. der Philos. im Islam*, Stuttgart, 1901, etc.

(8) Les Jacobites ne furent pas épargnés. Cf. la fin de la *Chron. de Tellmahré*, citée par Barhebraeus.

rit sur leurs exigences tyranniques. Les dimmis chrétiens, en majorité, devaient donc, vers la fin du IXe siècle, soupirer eux aussi, et plus encore que les musulmans, après un changement de régime politique.

En somme, si l'on éclaire les uns par les autres tous ces indices fournis par l'histoire de Syrie pendant les trois premiers siècles de l'Hégire, on peut dire que, vers 878, cette contrée si longtemps fidèle au califat, est mûre pour la défection. Chrétiens et musulmans ne portent qu'à regret le joug odieux des 'Abbâsides. Et le spectacle de ce vaste empire qui se désagrège autour d'eux, sous l'influence de causes analogues à celles qui jettent dans leur pays ces germes de révolte, les invite à le secouer.

Une première fois, entre 866 et 869, à une date que nous aurons à fixer ultérieurement, il y eut comme une répétition de la scène qui allait se jouer, plus en grand, en 878. Un émir que les historiens arabes désignent quelquefois sous le nom d'Ibn Cheikh eut l'audace de se déclarer indépendant en Syrie. Avant de raconter cette révolte, qui décida la première intervention de Aḥmed b. Ṭûlûn dans les affaires syriennes, il convient de présenter ce dernier aux lecteurs.

Cantorbéry.

Fr. BOUVIER.

tinople Taraise peint au vif leurs épreuves, leurs terreurs continuelles (1). On ne voit pas que les rapports liés dès 797 entre Hârûn-ar-Rašîd et Charlemagne (2) aient amélioré d'une façon sensible ou durable la condition des persécutés. Théophane assure que Hârûn lui-même « fit souffrir beaucoup de maux aux chrétiens (3) ».

L'accalmie fut plus sérieuse sous les califes *Mu'tazilites* (4). Toutes leurs rigueurs étaient pour les musulmans orthodoxes, pour les adorateurs du Coran (5). D'ailleurs Ma'mûn (813-833), pour tirer de son « engourdissement et de son long sommeil » (6) l'esprit des Arabes, n'avait pas craint de faire appel à des éducateurs chrétiens. C'est à des chrétiens également qu'il confiait le soin de révéler à ces intelligences incultes, par des traductions faites souvent sur un intermédiaire syriaque, les trésors philosophiques de la Grèce (7). Seul, parmi les califes Mu'tazilites, Wâṯeq (842-847) fut également dur pour les chrétiens et pour les musulmans qui ne partageaient pas leurs idées (8).

Enfin une troisième phase s'ouvre pour les chrétiens avec l'avènement de Mutawakkel (847-881). Le calife, en revenant à l'orthodoxie des premiers 'abbâsides, revint à leurs traditions d'intolérance. Par ses ordonnances de 849 et de 851 il renché-

(1) Migne, *P. G.*, t. XCVIII, col. 1468 sq.

(2) M. A. Gasquet, *l'Empire byzantin et la monarchie franque*, Paris, 1888, p. 291-294, renvoie aux principales sources.

(3) Cf. dans le même sens un extrait du *Kitâb al Kharâj*, cité par J. de Goeje, p. 142-3. Les premiers califes furent aussi impitoyables pour une secte très curieuse et imparfaitement connue, celle des *Zanâdiqa*, à demi manichéens, à demi mazdéens, qui habitaient au nord de la Syrie (cf. Weil, *op. cit.*, II, 105). Ce nom, abhorré des vrais croyants, fut appliqué plus tard à tous les incroyants (cf. A. Müller, *op. cit.*, I, 496). C'était une secte entièrement secrète (cf. Macdonald, *op. cit.*, p. 134). Ils « ne reconnaissaient aux religions révélées qu'une valeur relative et proclamaient les droits d'une morale indépendante ». (Cf. Chantepie de la Saussaye, Th. Houtsma, *op. cit.*, 291.)

(4) On appelle ainsi certains califes 'abbâsides, qui, adoptant la manière de voir moins étroite de certains philosophes ainsi surnommés, persécutèrent avec beaucoup de sévérité les orthodoxes outranciers qui professaient le dogme de la divinité du Livre.

(5) Cf. G. Weil, *op. cit.*, II, p. 260-263; Clermont-Ganneau, *RAO*, II, 334.

(6) Barhebraeus, *Târikh mukhtaṣar ad duwal*, Beyrouth, 1890, p. 235.

(7) Cf. R. Duval, *La littérature syriaque*, Paris, 1899, p. 15; J. de Boer, *Gesch. der Philos. im Islam*, Stuttgart, 1901, etc.

(8) Les Jacobites ne furent pas épargnés. Cf. la fin de la *Chron. de Tellmahré*, citée par Barhebraeus.

rit sur leurs exigences tyranniques. Les dimmis chrétiens, en majorité, devaient donc, vers la fin du ixe siècle, soupirer eux aussi, et plus encore que les musulmans, après un changement de régime politique.

En somme, si l'on éclaire les uns par les autres tous ces indices fournis par l'histoire de Syrie pendant les trois premiers siècles de l'Hégire, on peut dire que, vers 878, cette contrée si longtemps fidèle au califat, est mûre pour la défection. Chrétiens et musulmans ne portent qu'à regret le joug odieux des 'Abbâsides. Et le spectacle de ce vaste empire qui se désagrège autour d'eux, sous l'influence de causes analogues à celles qui jettent dans leur pays ces germes de révolte, les invite à le secouer.

Une première fois, entre 866 et 869, à une date que nous aurons à fixer ultérieurement, il y eut comme une répétition de la scène qui allait se jouer, plus en grand, en 878. Un émir que les historiens arabes désignent quelquefois sous le nom d'Ibn Cheikh eut l'audace de se déclarer indépendant en Syrie. Avant de raconter cette révolte, qui décida la première intervention de Aḥmed b. Ṭûlûn dans les affaires syriennes, il convient de présenter ce dernier aux lecteurs.

Cantorbéry.

Fr. Bouvier.

LES MONNAIES MONGOLES

DE LA COLLECTION DECOURDEMANCHE

Les trente-huit (1) monnaies mongoles qui sont décrites dans le présent article ont été données au Cabinet des médailles par M. Decourdemanche.

Elles appartiennent pour la majeure partie aux séries monétaires qui furent émises dans l'Iran, dans l'Irak Arabi et le pays de Roum par les princes de l'oulous de Toulouï-Khan dont le fils, Houlagou, fut envoyé faire la conquête définitive de ces vastes contrées par l'empereur Mongké-Kaan; le reste appartient aux séries monétaires des princes de l'oulous de Djoutchi-Khan qui ont régné sur la Russie. Ces pièces comblent d'une façon fort heureuse les lacunes de la série mongole du Cabinet de France, où l'on ne trouvait, avant le don que M. Decourdemanche a bien voulu faire de cette partie de sa collection de monnaies, aucune pièce frappée au nom du sultan Oltchaïtou. Parmi les pièces les plus importantes de la collection Decourdemanche, je signalerai un dirhem d'Ahmed Takoudar avec légende mongole (n° 3), un dirhem d'Arghoun avec légende mongole et l'inscription : « Au nom du Père et du Fils et de l'Esprit de Sainteté » (n° 4), deux dirhems de Mahmoud Ghazan avec légendes trilingues, n°s 7 et 10, ce dernier presque à fleur de coin, les piécettes de cuivre 15-18, la pièce n° 19, les deux dirhems bilingues d'Oltchaïtou Khorbanda, n°s 20 et 21, un dinar d'Abou Saïd Behadour-Khan, n° 22.

Ces monnaies se divisent en deux séries : celles sur lesquelles le prince régnant en Perse se reconnaît comme le vassal du Khaghan, خاقان ou Kaân قاان que les Chinois ont rendu par le titre d'empereur, Hoang-ti, qui régnait à Karakoroum et à Khanbaligh comme suzerain des quatre *oulous*. Plusieurs des

(1) Le don de M. Decourdemanche comprend en réalité 39 pièces, mais il y en a une en cuivre portant une légende très effacée que je ne sais comment classer et que je ne comprends pas dans cet article.

monnaies du premier de ces groupes portent gravée au revers l'inscription : « Au nom du Père et du Fils et de l'Esprit Saint » accompagnée d'une croix ; cette formule ne disparaît définitivement de la numismatique des Mongols de Perse que lorsque Ghazan se fut, sur les conseils de l'émir Naurouz, converti à la foi musulmane.

Si l'on en croit l'auteur des *Fleurs de l'histoire de la terre d'Orient*, Haïthoum, les premiers princes mongols qui ont régné en Perse et même les Khaghans de Khanbaligh auraient professé la religion chrétienne. Ce serait en 1253, au grand kouriltaï que tint l'empereur Mongké-Kaan et au cours duquel furent résolues les expéditions contre le khalife de Bagdad et contre la dynastie chinoise des Soung, que le souverain de tous les clans mongols se serait fait baptiser, sur les instances du roi d'Arménie. Haïthoum fait dire à Mongké-Kaan : « A vous, roy d'Arménie, disons, nous qui sommes empereour, nous nous ferons baptisier premièrement, et croirons la foy de Crist; et ferons baptizier tous ceulz de nostre ostel (1) et tendrons tous celle foy que tiennent huy les Crestiens. Aus autres conseillerons que ilz facient ce meismes, mais force ne leur feron nous mie, car la foy ne veult avoir force nulle (2). »

« Quant Mango can, dit-il plus loin, out acomplies toutes les peticions du roy de Arménie, tantost se fist baptizer par un evesque qui estoit chancellier du roy d'Arménie. Et fit baptizier ceulx de son ostel, et furent baptisés plusieurs hommes et femmes. Aprés ordena la gent d'armes qui devoient suivre Halcou, son frère (3). »

Ce récit d'Haïthoum est fort exagéré et on ne peut admettre que le grand Khaghan des Mongols n'ait été qu'une sorte de vassal moral du petit roi d'Arménie. C'est dans le kouriltaï ou diète générale tenue aux sources de la rivière Onan, en janvier 1253, que Mongké-Kaan donna à son frère Houlagou le commandement de l'armée qui devait aller faire la conquête

(1) Par ostel, Haïthoum entend évidemment ce que les Mongols nomment *ourdou*, c'est-à-dire la famille tout entière et les serviteurs; il s'ensuit que Houlagou, le chef de l'expédition de Perse, et Khoubilaï qui marcha contre les Soung auraient été baptisés en même temps que Mongké-Kaan.

(2) Man. français 12 201, fol. 26 verso; cf. Omont, *La fleur des Histoires de la terre d'Orient*, *Notices et Extraits*, t. XXXVIII, p. 285.

(3) *Ibid.*, folio 27 recto.

de l'Iran; c'est donc à cette époque que Mongké et son frère Houlagou auraient reçu le sacrement du baptême; or, cette assertion de Haïthoum n'est guère confirmée par le récit très véridique que fit le cordelier Guillaume de Rübrück de son séjour à la cour du Khaghan des Mongols. Rübrück fut reçu en audience par Mongké le 4 janvier 1254 et il quitta sa cour au mois de juin 1254: il eut donc le temps de se rendre compte des mœurs religieuses de ses hôtes et il est facile de s'apercevoir par les termes de sa narration que le christianisme des Mongols était chose fort vague. Mongké et sa famille, comme plus tard Khoubilaï, assistaient indifféremment aux cérémonies religieuses des prêtres Nestoriens, des Mahométans et des Bouddhistes, et ils ne connaissaient de la religion du Christ que quelques pratiques tout extérieures. En réalité, la seule prêtrise que reconnussent Mongké et les personnes de sa famille était celle des *kames*, les قام de Rashid ed-Din, qui étaient beaucoup plus des sorciers que des hommes investis d'un mandat sacerdotal. Ce fait est prouvé par un passage de l'*Histoire des Mongols* de Rashid : Quand Mongké fut élu Khaghan des Mongols, l'impératrice Oughoul Ghaïmish protesta contre l'illégalité qui faisait passer le trône de la lignée d'Ougédeï dans la descendance de Toulouï-Khan, et elle envoya aux princes qui avaient élu Mongké le message suivant : « Vous les princes, vous aviez juré, et vous vous étiez engagés solennellement par écrit, que la dignité impériale resterait à jamais dans la postérité d'Ougédeï-Kaan et que vous n'entreprendriez jamais rien

(1) واوقول قیمیش ..... ایلچی را باز فرستاد وکفت شما شهزادکان عهد کرده اید و مجلکا داده اید که همیشه بادشاهی در اوروق اوکتای قاان باشد وبا فرزندان او مخالفت نکنید این زمان با آن سخن نرسیده اید جون این بیغام بکذاردند مونککا قاان بغایت خشمناک شد ویرلیغ نوشت که خاتونان جوجی قسار واوتجکین وبلکوتای نویان که برادران جینککیز خان بودند که بکنکاج قوریلتای در می امده اند که اوقول قیمیش در می امد اکر قامان وقداق وجیتقای وبلا که امیران اوردوی کیوک خان بوده اند کسی را وبادشاه یا بخاتون خوانند یا بر دارند وبقول ایشان بادشاه یا خاتون شود ببینند انچ ببنند.
Manuscrit supp. persan 209, folio 231 verso; texte corrigé.

contre ses descendants. Et voilà qu'aujourd'hui, vous n'avez pas tenu votre parole! » Quand on eut transmis ce message, Mongké-Kaan entra dans une violente colère et il écrivit un rescrit ainsi conçu : « Si les épouses de Djoutchi Kassar, d'Outchuguén et de Bilkoutaï Noyan, frères de Tchinkkiz-Khan, qui sont venues pour assister au *kouriltaï* où assista Oughoul-Gaïmish, si les *kames*, Kadak, Tchinkaï et Béla, qui ont été les grands dignitaires de la cour de (mon prédécesseur) Kouyouk-Khan, donnent à qui que ce soit le titre d'empereur ou d'impératrice, ou s'ils l'élèvent à la puissance suprême et que par leur parole, cet individu soit empereur ou impératrice, ils verront ce qu'ils verront. »

C'est également ce qui ressort d'un passage dans lequel Guillaume de Rübrück dit : « Divini ergo....., sunt sacerdotes eorum et quicquid ipsi precipiunt fieri absque dilatione completur (1). »

En tout cas, si le récit d'Haïthoum était exact, Rübrück n'eût pas écrit (2) : « Tunc ipse tacuit et sedit longo intervallo cogitans et interpres dixit michi ne amplius loquerer... Tunc exivi a facie ejus, postea non reversus. Si habuissem potestatem faciendi signa sicut Moyses, forte humiliasset se. »

Quoi qu'il en soit et malgré les réserves qui s'imposent, il est certain que les princes mongols étaient beaucoup mieux disposés pour les Chrétiens que pour les musulmans, qu'ils n'aimaient pas malgré les services que ces derniers leur rendaient dans l'administration des contrées occidentales de leur empire.

Il n'existe point de monnaies de l'époque d'Houlagou portant des légendes chrétiennes; seule, une pièce conservée au British Museum porte un fragment d'inscription syriaque (3). Ce prince cependant était très enclin à protéger les Chrétiens et l'une de ses épouses, au dire de Djouveïni, de Bar-Hébreus et de Rashid ed-Din, professait la foi du Christ.

Abaga-Khan, son fils, qui lui succéda, paraît avoir été très indifférent en matière de religion, et plutôt porté vers les croyances nationales de ses pères que vers le Christianisme ou l'Islamisme. « Abaga can, dit Haïthoum, fut moult preux et sa seignourie

(1) Éd. de la Société de Géographie, p. 362.

(2) *Ibid.*; ipse désigne Mongké-Kaan.

(3) Lane Poole, *Catalogue of Oriental Coins in the British Museum*, t. VI, p. 9.

gouverna sagement et moult fut eureus en toutes choses; fors que tant que il ne voult devenir crestien si comme avoit esté son pere Halcou. Ains fut ydolatres ». (1)

En tous cas, Abaga se conduisit toujours comme le vassal du grand Khan de Khanbaligh, et c'est sous son règne que l'on voit apparaître la formule *Khaghanou nereber :* « Au nom du Khaghan », dans le monnayage des Mongols de l'Irân.

Son successeur, Takoudar, qui prit le titre de Sultan Ahmed, fut franchement musulman : « Aprés la mort de Abaga can, continue Haïthoum, s'assemblerent les barons et ordenerent un frere de Abaga can qui avoit nom Tangadar. Cest Tangodar estoit le plus grand des joues que les autres freres n'estoient. Quant il fu enfant, il fu appeles Nicole; mais apres ce qu'il fu fait seigneur, il tint la compaignie des Sarrazins et se fist appeller Mahommet can. Il meist tout son entendement à faire convertir les Tartars. Cestui Mahommet, fils au deable, fist abatre toutes les églises des Crestiens, et commanda que ils ne deussent celebrer la foi de Crist, ne (le) nommer. Et chaça tous les prestres et religieux des Crestiens. Et la loy de Mahommet faisoit preeschier par toute sa terre..... Quand Cobila can entendi ce, il manda commandement à Mahommet que il deust cesser des œuvres ou il yroit contre luy; de ce fut moult troublés Mahommet (2). » Ce passage de Haïthoum est confirmé par la monnaie n° 3 où l'on voit Takoudar Ahmed se reconnaître comme le vassal de Khoubilaï, tout en faisant graver au revers de ses dirhems la profession de foi musulmane.

« En l'an Nostre Seigneur mil deux cens quatre vingt cinq, dit Haïthoum, aprés ce que fut mort Mahommet, can des chiens, Argon fut fait seigneur des Tartars et le grand empereour le conferma en sa seigneurie, et voult que il fut appelez can. Et pour ce Argon fut plus honnoures que ces antecesseurs. Cestui Argon fut moult bel et plaisant de visage et estoit fort homme de corps, et gouverna sagement sa gent et sa seignourie; moult aima et honnoura les Crestiens, et les églises des Crestiens que Mahommet avoit fait abatre, Argon les fit redrecier..... (3). »

(1) Man. français 12201, fol 31 recto; cf. Omont, *ibid.*, p. 291.
(2) Man. 12201, fol. 34 ver et ssq.
(3) *Ibid.*, fol. 36 recto.

C'est en effet sous le règne d'Arghoun que l'on voit apparaître des pièces portant au droit la formule du vasselage mongol : « Au nom du khaghan », et la profession de foi chrétienne : « Au nom du Père et du Fils et de l'Esprit Saint »; voir la monnaie n° 4.

Gaïkhatou qui lui succéda fut franchement bouddhiste, et reçut des Lamas le titre tibétain de Arintchen Dordjé qui se trouve en mongol sous la forme ᠢᠷᠢᠨᠴᠢᠨ ᠳᠣᠷᠵᠢ que les Persans ont transcrit ایرنجین تورجی (1); sur une monnaie de Gaïkhatou frappée à Irbil en 693 de l'hégire et conservée au Musée Impérial de Constantinople (2), on ne trouve pas la légende mongole, mais bien sa traduction en arabe, soit درجی المعظم (3), d'où il suit que *arintchen* signifie « très grand, auguste ». Cette traduction est fort exacte, car *arintchen dordjé* est la transcription du tibétain རིན་ཆེན་རྡོ་རྗེ་ *Rin-tchen rdo-rdjé* « très précieux diamant »; les Mongols ont ajouté un *a* au commencement de ce mot, parce qu'ils ne peuvent prononcer un mot qui commence par un *r*.

Gaïkhatou a été très sévèrement traité par Haïthoum, vraisemblablement à cause de la protection qu'il accorda aux Lamas :

« En l'an Nostre Seigneur mil deux cens quatre vins et IX, aprés la mort d'Argon can, son frere Kay Gaitou tint la seignourie (4). Cestui Kaïgaitou ne tenoit pas bonne foy, ne aus armes rien ne valoit, tout s'estoit donné à péchié et à luxure. Aussy comme une orde beste menoit la vie..... Donc a la fin sa gent meismes le noyerent. Aprés la mort de Kaïgaitou fut fait seignour un sien cousin qui avoit nom Baydo. Cestui estoit bon Crestien et avoit fait aux Crestiens grâces et bien aises, mais il trespassa de cette vie..... Cestui, comme bon Crestien fist refaire les églises des Crestiens, et commanda que nul n'osast pres-

(1) Lane Poole, *Catalogue*, p. 32.

(2) مسکوکات قدیمه اسلامیه قتالوغی قسم ثالث ملوک جنکیزیه وایلخانیه, Constantinople, 1318 (de l'hég.), p. 38.

(3) Il faudrait الدرجی المعظم ; la transcription درجی est plus exacte que celle de تورجی.

(4) Man. français 12201, fol. 36 verso.

chier la loy de Mahommet en sa terre. De ce furent moult troubles les Sarrazins qui moult estoient en celui temps mouteplié*s*. Donc les Sarrazins et les Tartars manderent celeement messages à Casan qui fut filz de Argon et ly promistrent que ilz le feroient seigneur sur eulz et que lui donroient la seignourie de Baydo, se il vouloit renoncier à la foy crestienne. Casan qui petite cure avoit de la foy des Crestiens et qui moult estoit conveteux d'avoir seigneurie ottroya de faire ceu que ceulx requeroient. »

Deux monnaies de Baïdou conservées au British Museum (1) portent encore la légende mongole qui figure sur les pièces d'Abaga, d'Ahmed, d'Arghoun et de Gaïkhatou : « Au nom du Khaghan » avec, au revers, la formule : « Il n'y a pas d'autre divinité qu'Allah et Mohammed est l'Envoyé d'Allah », qu'on s'étonne de lire sur les monnaies d'un prince aussi bon chrétien que le prétend l'auteur des *Fleurs de l'histoire de la terre d'Orient*.

« Aprés la mort de Baydo, Casan tint la seignorie. Au commancement de sa seignourie, il se monstroit moult fier vers les Crestiens, et ce fesoit pour faire au plaisir de ceulz qui l'avoient mis en la seignourie dessus devisee. Mais depuis que il fu ferme en sa seignourie, il commança moult a amer les Crestiens et honnourer, et hayoit les Sarrazins, et asses de choses fist au proufist de la Crestienté. Car premier il destruisoit tous ceulz qui ly conseilloient à faire mal aux Crestiens. Après ce commanda Casan que toute sa gent fussent appareilles dedans un an de quanque mestier leur fust, car il vouloit entrer en la terre d'Egypte et destruire le souldan (2). »

Ces quelques lignes de Haïthoum résument assez bien le règne de Ghazan, au moins pour l'apparence extérieure des faits : ce fut sur les conseils de l'émir musulman Naurouz que Ghazan, qui avait été élevé dans la foi bouddhiste, embrassa l'Islamisme dans le seul et unique but de s'emparer de la souveraineté de la terre d'Iran (694 de l'hég.); deux années plus tard, Naurouz tombait dans une disgrâce complète et payait de sa vie l'ascendant qu'il avait voulu prendre sur son jeune souverain.

(1) Lane Poole, *Catalogue*, p. 33.
(2) Man. français 12 201, folio 37 recto.

Quoi qu'en dise Haïthoum, Ghazan persécuta les Chrétiens dans toute l'étendue de son empire au même titre que les Bouddhistes et les Juifs, et il n'y eut guère qu'au cours de sa campagne de Syrie (1) qu'il maltraita les Musulmans et que, par contre, il accorda aux Chrétiens de Damas ou d'Alep un traitement de faveur qui contrastait singulièrement avec la façon dont il traitait ceux de ses sujets qui professaient la religion chrétienne.

La conversion officielle à l'Islamisme du prince mongol qui régnait en Perse devait relâcher les liens de vassalité qui l'unissaient au Khaghan, qui, lui, s'était franchement tourné vers le Bouddhisme et qui avait adopté tous les usages des Chinois. Aussi, ne voit-on plus sur les monnaies mongoles de Ghazan la formule *khaghanou nereber* « au nom du Khaghan », qui est remplacée par celle beaucoup plus vague de *Tégri-yin koutchoundour*, « par la puissance du Ciel », le Tégri étant la divinité impersonnelle des Turks orientaux et des peuples altaïques, le Ciel bleu opposé à la Terre noire, le *Tien* des Chinois (1).

En même temps, on voit Ghazan prendre le titre de قآن, c'est-à-dire de قاآن, soit le Khaghan (monnaie n° 14), ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'aurait osé faire, le Khaghan étant pour eux l'empereur chinois de Khanbaligh, fils du Ciel et maître de l'immensité du monde.

ABAGA (663-680 de l'hégire — 1265-1281 J.-C.).

1° Argent, poids 2 grammes, 7.

Droit	قآن	Le Kāān (Khoubilaï)
	العادل	juste.
Revers	لا اله ا	Il n'y a pas de Divinité
	لا الله وحد لا	sauf Allah, l'Unique, il n'y a pas
	شريك له	d'associé à Lui.

(1) On trouve encore, tout au commencement du règne de Ghazan, quelques pièces portant بسم الاب والابن وروح القدس الذ واحد : « Au nom du Père et du Fils et de l'Esprit de Sainteté. Dieu est unique » avec la croix; l'une d'elles est conservée au Musée de Constantinople (قتالوغى ..... مسكوكات, p. 45), mais ce sont évidemment des pièces frappées dans les provinces reculées

Sans date ni lieu de frappe.

L'inscription du droit est gravée au centre d'un hexagone étoilé dont les côtés sont composés de trois lignes parallèles, celle du milieu étant formée par des points.

Grammaticalement, il faudrait القاآن العادل; au revers, la dernière ligne est écrite شرا له.

2° Argent; poids 2 grammes, 8.

Pièce identique à la précédente, sauf qu'au revers on lit entre les deux premières lignes ..... ۳ رحمادى الراد sic.

Ahmed Takoudar (680 683 de l'hég. — 1281-1284 J.-C.).

3° Argent; pièce bien frappée, mais percée de deux trous qui ont fait disparaître le commencement de la seconde et de la troisième ligne du droit; poids 2 grammes, 2.

Droit 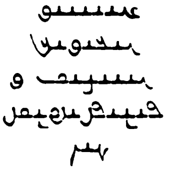 Au nom du Khaghan (1)

Monnayage d'Akhmat.

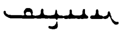 Akhmat est la transcription du nom arabe احمد Ahmad; cf. la transcription russe Акметъ.

Revers. La profession de foi musulmane enfermée dans un carré et imitant ainsi le sceau des empereurs chinois et des souverains mongols.

Arghoun (683-690 de l'hég. — 1284-1291 J.-C.).

4° Argent, pièce endommagée; poids 2 grammes, 3.

Droit 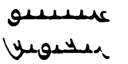 Au nom du Khaghan

de l'empire avant que les décrets de persécution contre les Chrétiens et les Bouddhistes n'y soient parvenus.

(1) M. Drouin, qui s'est occupé de ces monnaies dans le *Journal Asiatique* de 1896, a traduit la légende *Khaghanou nereber Abagha-yin deledkeguluksen*, p. 515 : « Frappé au nom du Khaghan Abaga ». Cette traduction est inadmissible, aussi bien au point de vue de la grammaire mongole qu'à celui de l'organisation de l'empire des Mongols; tout d'abord, pour qu'elle fût grammaticalement possible, il faudrait *Abagha Khaghanou nereber deledkeguluksen;* ensuite il n'y a qu'un *Khaghan*, celui de Khanbaligh, dont tous les autres princes mongols sont les vassaux; jamais ni Houlagou, ni Abaga, ni Ahmed, ni Gaïkhatou, ni Baïdou n'auraient osé prendre le titre de *Khaghan*.

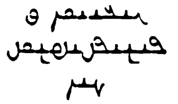

d'Arghoun
monnayage.

Revers .... [Frappé à]
تبريز Tébriz.
بسم الاب[ب] Au nom du Père
والابن وروح[ح] et du Fils et de l'Esprit
القدس 11 de Sainteté. (Année) 2 (685 hég.) (1).
†

Tébriz est écrit بربز d'une façon très négligée.

5° Cuivre, pièce fortement endommagée; poids 3 grammes, 4.

Droit. La même légende mongole que la monnaie n° 4, sans la croix; au-dessous de *deledkeguluksen,* les restes du nom d'Arghoun ارغون en caractères arabes.

Revers لله A Allah
الملك (appartient) la souveraineté.

En exergue, une légende dont il ne reste que des débris.

6° Cuivre, pièce fortement endommagée; poids 4 grammes, 1.

Autre exemplaire de la même pièce.

E. Blochet.

(*A suivre.*)

(1) Il existe au Musée de Constantinople une pièce d'Arghoun portant au revers cette même légende et, avant la croix, الله واحد (قتالوغي ..... مسكوكات, p. 33).

[NOTE DE L'ÉDITEUR. Dans la brochure, traduite sur des manuscrits coptes, qu'il a publiée en 1888 (1), M. B. Evetts — l'éditeur de l'histoire des patriarches d'Alexandrie (2) — a écrit : « Le traducteur a préparé des versions des autres rites coptes et les publiera immédiatement si le public accueille avec faveur le présent petit volume (3). » Le libraire n'ayant pas donné de suite à la publication, nous avons demandé à M. Evetts s'il ne lui restait pas quelque texte pouvant compléter les publications faites par M. l'abbé Ermoni dans la première série de la *Revue de l'Orient chrétien*. Il nous a adressé aussitôt le présent sujet.

Les caractères coptes (corps 16, majuscules et minuscules, et corps 9) ont été dessinés, gravés et fondus tout exprès (4) pour la *Patrologie orientale* et sont employés pour la première fois. Mgr Graffin sous la direction de M. Revillout, a pris pour modèle les plus beaux manuscrits coptes et en particulier un bel évangéliaire (l'un des trois qui subsistent seuls encore) utilisé par M. Horner pour sa publication du Nouveau Testament copte et conservé à l'Institut catholique de Paris. — F. N.]

INTRODUCTION

Les rites coptes de la prise d'habit et de la profession monacale sont intéressants surtout parce qu'ils expriment très nettement la doctrine de l'absolution des péchés mortels par

(1) *The Rites of the Coptic Church.* The order of Baptism and the order of Matrimony... translated from Coptic mss. bey B. T. A. Evetts, London, David Nutt, 270-71, Strand, 1888. 62 pages, 1 sh.

(2) Deux fascicules parus, voir au verso de la couverture.

(3) Cf. Prefatory note, p. 5.

(4) A la Fonderie générale Ch. Baudeoire et Cie, Paris.

l'Église au prix de la pénitence accomplie pendant la vie monastique dont l'habit est le symbole extérieur. Il est vrai que cette doctrine nous est présentée ici sous son aspect le plus sévère, imaginé et maintenu par un parti de la chrétienté primitive, à savoir que les fautes graves ne pourraient être remises aux chrétiens qu'une seule fois après le baptême. « Ce n'est qu'une seule fois que les serviteurs de Dieu peuvent faire pénitence (1). » Quelle différence cependant entre cette opinion et celles des durs sectaires, montanistes ou novatiens! Ceux-ci reconnaissaient, il est vrai, que l'Église avait le pouvoir de lier et de délier, mais ils enseignaient que cette autorité ne devait jamais s'exercer de crainte d'encourager les pécheurs, et que tout Chrétien qui tombe après le baptême est damné sans aucune espérance! Ceux au contraire qui maintenaient la doctrine exprimée dans le rite copte, ont vu dans le sacrement de la pénitence un second baptême, quoique, comme l'ont dit les pères cités par le Concile de Trente, « un baptême laborieux (2) » par lequel on recouvre avec beaucoup de peine l'état d'innocence perdu. Selon une prière copte, les péchés commis dans l'ignorance étaient seuls ainsi pardonnés à la prise d'habit. On croyait sans doute que seuls ceux qui avaient perdu la lumière donnée par le baptême, et qui dès lors ne voyaient ni la vraie nature ni les vrais résultats du péché mortel, pouvaient consentir à le commettre. C'est surtout l'admonition ou *catéchésis* adressée au nouveau moine, à la fin du rite, qui expose definitivement ce caractère sacramentel du vœu monastique et toute sa signification. Les prières font allusion aux pratiques pénitentielles qui caractérisent la vie ascétique : le travail, le jeûne, la solitude, l'obéissance, la méditation, la soumission aux supérieurs. Du reste, les Coptes ne regardaient pas les moines en général comme de grands pécheurs convertis. Bien que certains malfaiteurs, comme l'avait été saint Moïse, aient pu expier leurs vols et leurs assassinats dans un monastère, la plupart de ces bons religieux avaient trouvé leur vocation dès leur enfance. Leur pénitence volontaire était faite surtout pour le profit de ceux qui restaient dans le monde, et non pour leurs propres

(1) Servis Dei pœnitentia una est. Hermas, *Pastor*, lib. II, mand. IV, 1.
(2) Voir Morin, *De Disciplina in adm. Sacr. Pœnitentiæ*, etc., 1685, p. 140.

iniquités. L'histoire des patriarches coptes nous renseigne longuement sur les moines du monastère de saint Macaire, sur leur puissante intercession, sur les bons exemples qu'ils donnaient à tout le pays et des conversions qu'ils opéraient. Elle nous indique par le menu ce qu'était un monastère égyptien.

Ce caractère pénitentiel de la vie monastique a été évidemment reconnu dans toute l'Église. Voilà pourquoi il a été retenu dans les Églises séparées. « L'état monastique est, » dit un célèbre auteur dominicain, « un état de pénitence perpétuelle et volontaire, et certaines pratiques pénitentielles autrefois usitées partout ne se trouvent aujourd'hui que dans les maisons religieuses (1). » La même chose a été reconnue par un évêque grec, Siméon de Thessalonique, qui, après avoir remarqué le caractère pénitentiel de l'habit monastique, ajoute que les moines disent leurs offices dans la narthex de l'église, à l'endroit où, d'après l'ancienne loi, les pénitents devaient, pendant la messe, se tenir éloignés des autres fidèles (2). A cette même discipline primitive appartient la prostration devant l'autel, dont l'usage existe aussi dans quelques ordres latins. Elle rappelle la classe des pénitents appelés « prosternés (3) », car ils étaient obligés de se tenir prosternés durant toute cette partie de la liturgie à laquelle il leur était permis d'assister. Aussi les Grecs et les Coptes se servent-ils du mot grec *metanoea*, ou 'pénitence', pour désigner une prostration (4). Un des bons résultats de l'étude des formules liturgiques des différents pays c'est que l'on trouve partout l'Église se servant des mêmes symboles et parlant le même langage dont chaque mot peut avoir une signification profonde. Car ces rites anciens appartiennent presque tous aux siècles heureux qui précédèrent les séparations et les schismes; les Coptes, en particulier, ont très peu ajouté au cérémonial primitif. Parmi les

(1) Goar, *Euchologion*, p. 518.

(2) *Ibid.*

(3) Substrati, ὑποπίπτοντες.

(4) On dit en arabe *darab metânuwah* ou *wada metânuwah* 'faire une prostration'. On employait le mot *metanoea* aussi en latin au moyen âge dans le même sens. Morin, *op. cit.*, p. 4. La pénitence donnée en confession est appelée par les Grecs et les Coptes κανών, *kânûn*, bien qu'elle consistât souvent en des *metanoeas* avec des prières.

Latins, chaque ordre a sa forme propre de prise d'habit et de profession. Mais l'Église grecque-orthodoxe, comme les Coptes, n'a qu'un seul ordre de moines, et ses rites ont une ressemblance frappante avec ceux de la vieille communauté égyptienne destinés à la même fin. On y trouve la même épître, où il est parlé de l'armure divine, dont l'habit monastique est un symbole. Il protège celui qui le porte contre les assauts des êtres malins. Bien que l'évangile choisi ait rapport à la rigueur de la vie ascétique et non pas au caractère baptismal des vœux, les prières ont à peu près la même signification que celles des Coptes, et les phrases mêmes y sont quelquefois identiques. Aussi coupe-t-on les cheveux au moine et lui donne-t-on une croix. L'admonition grecque, plus étendue que celle des Coptes, bien qu'elle ne contienne pas la vision de saint Antoine, porte à peu près comme celle que nous publions ici : « Voici la vocation nouvelle! Voici un don mystérieux! C'est un second baptême que tu reçois aujourd'hui, mon frère, par les dons surabondants de Dieu, qui aime le genre humain. Tu t'es purifié de tes péchés et tu t'es fait un fils de la lumière, pendant que le Christ lui-même, notre Dieu, se réjouit avec ses saints anges sur ta pénitence. »

Mais cette ressemblance ou identité des doctrines et des rites des Grecs-orthodoxes avec ceux des Coptes a été souvent remarquée, entre autres par un savant prélat russe il y a cinquante ans. « Pendant deux voyages en Égypte, dit-il (1), j'ai visité les églises coptes, dans les villes et dans la campagne, leurs monastères et les maisons de leurs évêques; j'ai observé leur culte, j'ai causé avec leurs moines, leurs évêques et leur patriarche, et j'ai trouvé que ces chrétiens possèdent une théologie, des canons ecclésiastiques, des rites, des institutions, et une hiérarchie, qui ressemblent assez aux doctrines, aux ordonnances, au cérémonial et aux règlements de l'Église orthodoxe, à l'exception de quelques particularités. Je me figure l'Église copte comme une branche d'olivier à moitié séparée du tronc et inclinée vers la terre, mais de manière que son

(1) Matth., x, 37.

(2) Вѣроученіе, Богослуженіе, Чиноположеніе и Правила церковнаго благочинія Египетскихъ Христіанъ (Коптовъ). Par A. Porfirief Ouspenski. Saint-Pétersbourg, 1856. Préface.

écorce est encore unie à celle du vieil arbre et en reçoit to jours la sève. Dieu seul sait quand cette branche adhérera « nouveau complètement à l'arbre vivifiant. » Il ajoute ailleu que dans les cérémonies d'ordination du lecteur, du diacre « du prêtre coptes (1), on croit entendre la voix de l'Église ortho doxe. Quant à l'hérésie monophysite des Coptes, il en nie l'exis tence (2). Dans le même livre, pour justifier ses paroles, il pu blie, en russe, une grande partie des rites coptes, des canons et quelques sommaires de la doctrine chrétienne rédigés pa des Coptes.

Il semble que les Coptes n'ont pas de rite prescrit pour l prise d'habit du novice, du moins l'ordinal ici transcrit n'e donne pas. Le postulant est sans doute reçu solennellemen dans l'ordre, avant de passer les trois ans d'instruction dor parle la première rubrique, années durant lesquelles il étu die la règle, probablement la vieille règle de saint Pachôm et médite sur la signification de la vie qui sera la sienne (3 Les rites que nous publions ci-dessous semblent correspondr aux deux rites grecs employés respectivement pour ceux qu vont entrer dans le second rang de l'ordre monacal, celui « d petit habit », et pour ceux qui aspirent au troisième et plus hau rang, celui « du grand habit angélique (4) ». Le moine gre du petit habit ajoute, lors de sa profession, un manteau ou pal lium (5) à sa tunique (6); il reçoit aussi la ceinture et le bon net (7) du novice. Celui qui prend le grand habit ajoute a manteau un capuchon (8) et un scapulaire (9). C'est ce scapu laire qui a gardé chez les Coptes le nom grec de σχῆμα ou habi par excellence. D'après une légende, la façon de le porter fu révélée à saint Antoine par un ange, aussi on l'appelle l'habi angélique et on le considère comme un symbole particulie

(1) Publiés dans cette revue par M. V. Ermoni, 1898, etc.

(2) Ouvrage cité, pp. 25, 30, 41.

(3) Le novice est appelé en arabe *el-mutarahhib*, « celui qui est en train d se faire moine ». En grec il se nomme ἀρχάριος.

(4) En grec, μικρόσχημοι et μεγαλόσχημοι.

(5) μανδύας ou ἱμάτιον.

(6) ῥάσος.

(7) καμιλαύχιον.

(8) κουκούλιον.

(9) ἀναβολεύς ou ἀνάλαβος.

de la « vie angélique (1) » que le moine doit mener. Chez les Coptes il est en cuir, se porte naturellement sur les épaules, et a des bandes pendantes pour ceindre la taille, de sorte qu'El-Makrizi, au XVe siècle, dit, de manière un peu vague, que le σχῆμα (2) est une courroie en cuir marquée de croix dont les moines se ceignent; il le confond peut-être avec la vraie ceinture (3) qui est aussi en cuir. On voit donc que l'habit du moine copte est presque identique avec celui des grecs, malgré quelques petites différences. On a rejeté, semble-t-il, le capuchon des anciens religieux de Saint-Pachôme; et même, au moyen âge, on ne portait plus sur la tête que le bonnet noir et pointu en laine qui était regardé comme le symbole d'une sainteté particulière, puisque c'était le casque du salut (4). Aussi traduit-on en arabe les mots grecs et coptes qui signifient « capuchon » par un mot qui veut dire « bonnet ». Aujourd'hui les moines égyptiens ne portent que des tuniques noires et un turban de même couleur sur une calotte, comme les prêtres séculiers.

Quant à la date d'origine de ces rites, on ne peut dire rien de précis. Mais elle doit être antérieure à celle du schisme de Chalcédoine, car, selon le témoignage de l'évêque russe cité plus haut : « Plusieurs de leurs prières sont mot à mot identiques avec les nôtres, ce qui veut dire qu'elles existaient déjà avant l'année 451 ». On sait que l'Égypte est le berceau de la vie monastique, et que saint Antoine, le père des moines, et saint Pachôme, le père des cénobites, ont vécu dans ses déserts ou aux bords de son grand fleuve, il paraît donc fort probable que ces formules monastiques des Coptes ont pris naissance dans l'entourage de ces saints vers le IVe ou le Ve siècle.

Le texte ci-joint est extrait d'un très beau manuscrit copte-arabe de la Bibliothèque bodléienne d'Oxford (Bodl. 111). Il

(1) Goar, *Euchol.*, p. 472.
(2) En arabe *askîm*.
(3) ζώνη, en arabe *zûnîyah*.
(4) Son nom arabe est *kalansuwah*, mot employé pour traduire le terme copte ⲕⲗⲁϥⲧ et même κουλλα (κουκούλιον).

contient tout l'ordinal, et porte la date du mois de Paoni ou Ba'ûnah de l'an 1055 des Martyrs, et de l'an 739 de l'Hégire, ce qui équivaut à mai-juin de l'an 1339 de notre ère. Je ne sais pourquoi l'admonition n'est écrite qu'en arabe; c'est peut-être parce que la plupart des moines étaient laïques, et ne comprenaient pas le copte. Au XIVe siècle, on ne le parlait plus dans la Basse-Égypte, mais seulement dans deux ou trois villages de la Haute-Égypte. On ne donne dans cet ordinal ni les questions qui doivent sans doute être adressées au novice, comme dans le rite grec, par l'abbé ou l'évêque, ni le formulaire du vœu fait lors de la profession. Toutefois, dans les prières, on remarque des allusions à ce vœu.

B. EVETTS.

ϣⲁⲣⲉ ⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲱϣ ⲉ̀ⲉⲣⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ ⲉⲣ ⲅ ⲛ̀ⲣⲟⲙⲡⲓ ⲉϥϭⲓⲥⲃⲱ ⲉ̀ⲛⲓⲕⲱⲧ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲙⲉⲧⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲩⲉⲣⲡⲗⲏⲣⲟⲫⲓⲛ ⲙ̀ⲙⲟϥ ϧⲉⲛ ⲡⲓϫⲱⲙ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲡⲁⲣⲁⲇⲓⲥⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲉⲛⲓⲟϯ ⲛ̀ⲥⲧⲁⲩⲣⲟⲫⲟⲣⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧϭⲓⲙⲱⲓⲧ ⲛⲁϥ ⲉϯⲙⲉⲧⲫⲓⲗⲟⲥⲟⲫⲟⲥ ⲙ̀ⲙⲏⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲙⲉⲧⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ ⲁϥϣⲁⲛϭⲓⲙ̀ⲡⲣⲟⲕⲟⲡⲏ ϣⲁⲩϣⲉⲡϫⲱϥ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲟⲩⲑⲁϩⲙⲉϥ ϣⲁⲩϣⲧⲟϥ ⲉ̀ⲡⲕⲁϩⲓ ⲉⲣⲉ̀ ⲧⲉϥⲁⲫⲉ ⲧⲟⲓ ⲉ̀ⲡⲉⲓⲉⲃⲧ ⲉⲣⲉ̀ ⲡⲉϥϩⲟ ϩⲓⲱⲟⲩⲧ ⲉ̀ⲡⲕⲁϩⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲫⲱⲣϣ ⲛ̀ⲛⲉϥϩⲃⲱⲥ ϩⲓⲱⲧϥ ⲛ̀ⲧⲉⲕϫⲱ ⲙ̀ⲡⲓϣⲉⲡϩⲙⲟⲧ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲧⲁⲗⲟ ⲙ̀ⲡⲓⲥⲑⲟⲓⲛⲟⲩϥⲓ ⲓⲧⲁ ϣϣ ⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲡⲣⲟⲥ ⲉⲫⲉⲥⲓⲟⲩⲥ ⲕⲗ ⲅ.

Ⲡⲥⲉⲡⲓ ⲇⲉ ⲛ̀ⲛⲁⲓ ⲛⲁⲥⲛⲏⲟⲩ ϫⲉⲙⲛⲟⲙϯ ϧⲉⲛ ⲡϭⲥ ⲛⲉⲙ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲙⲁϩⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲧⲉϥϫⲟⲙ ⲟⲩⲟϩ ⲙⲟⲓ ϩⲓ ⲑⲏⲛⲟⲩ ⲙ̀ⲡϧⲱⲕ ⲧⲏⲣϥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫϯ ϩⲓⲛⲁ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲉⲛϣϫⲉⲙϫⲟⲙ ⲛ̀ⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧⲉⲛ ⲑⲏⲛⲟⲩ ⲟⲩⲃⲉ ⲛⲓⲕⲟⲧⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲇⲓⲁⲃⲟⲗⲟⲥ. Ϫⲉ ⲛⲁⲣⲉ ⲡⲉⲛϯϣⲟⲡ ⲛⲁⲛ ⲁⲛ ⲟⲩⲃⲉ ⲥⲁⲣⲝ ϩⲓ ⲥⲛⲟϥ ⲁⲗⲗⲁ ⲟⲩⲃⲉ ⲛⲓⲁⲣⲭⲏ ⲟⲩⲃⲉ ⲛⲓⲉⲝⲟⲩⲥⲓⲁ ⲟⲩⲃⲉ ⲛⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲟⲩⲃⲉ ⲛⲓⲡⲛⲉⲩⲙⲁⲧⲓⲕⲟⲛ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲛ̀ϩⲣⲏⲓ ϧⲉⲛ ⲛⲁⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ. Ⲉⲑⲃⲉ ⲫⲁⲓ ϭⲓ ⲛⲱⲧⲉⲛ ⲙ̀ⲡⲓϧⲱⲕ ⲧⲏⲣϥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫϯ ϩⲓⲛⲁ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲉⲛϣϫⲉⲙϫⲟⲙ ⲛ̀ⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧⲉⲛ ⲑⲏⲛⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧϩⲱⲟⲩ. Ⲉⲁⲣⲉⲧⲉⲛⲉⲣ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧⲉⲛ ⲑⲏⲛⲟⲩ. Ⲟϩⲓ ⲟⲩⲛ ⲉⲣⲁⲧⲉⲛ ⲑⲏⲛⲟⲩ ⲉⲁⲣⲉⲧⲉⲛϧⲏⲕ ⲉϫⲉⲛ ⲛⲉⲧⲉⲛϯⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲑⲙⲏⲓ. Ⲙⲟⲓ ϩⲓ ⲑⲏⲛⲟⲩ ⲛ̀ϯϧⲉⲗⲓⲃⲱϣ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲇⲓⲕⲉⲟⲥⲩⲛⲏ. Ⲙⲁ ⲡⲓⲑⲱⲟⲩⲓ ⲉⲣⲁⲧⲉⲛ

contient tout l'ordinal, et porte la date du mois de Pa Ba'ûnah de l'an 1055 des Martyrs, et de l'an 739 de l'I ce qui équivaut à mai-juin de l'an 1339 de notre ère sais pourquoi l'admonition n'est écrite qu'en arabe; c'es être parce que la plupart des moines étaient laïques, et n prenaient pas le copte. Au XIVe siècle, on ne le parlait plu la Basse-Égypte, mais seulement dans deux ou trois v de la Haute-Égypte. On ne donne dans cet ordinal ni le tions qui doivent sans doute être adressées au novice, dans le rite grec, par l'abbé ou l'évêque, ni le formul vœu fait lors de la profession. Toutefois, dans les priè remarque des allusions à ce vœu.

B. EVETTS.

ⲙⲙⲟⲛ ϣϫⲟⲙ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲧⲉ ϩⲗⲓ ⲉⲣ ⲛⲁⲓ ⲙⲏⲓⲛⲓ ⲉⲧⲉⲕⲓⲣⲓ ⲙ̀ⲙⲱⲟⲩ ⲁⲣⲉϣⲧⲉⲙ ⲫϯ ϣⲱⲡⲓ ⲛⲉⲙⲁϥ. Ⲁϥⲉⲣⲟⲩⲱ ⲛ̀ϫⲉ ⲓⲏⲥ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲁⲙⲏⲛ ⲁⲙⲏⲛ ϯϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲛⲁⲕ ϫⲉ ⲁⲩϣⲧⲉⲙⲙⲉⲥ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲛ̀ⲕⲉ ⲥⲟⲡ ⲙⲙⲟⲛ ϣϫⲟⲙ ⲙⲙⲟϥ ⲉ̀ⲛⲁⲩ ⲉ̀ϯⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫϯ. Ⲡⲉϫⲉ ⲛⲓⲕⲟⲇⲏⲙⲟⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲡⲱⲥ ⲟⲩⲟⲛ ϣϫⲟⲙ ⲛ̀ⲧⲟⲩⲙⲉⲥ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲛ̀ⲕⲉ ⲥⲟⲡ ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲑⲣⲉϥⲉⲣϧⲉⲗⲗⲟ. Ⲙⲏ ⲟⲩⲟⲛ ϣϫⲟⲙ ⲙⲙⲟϥ ⲉⲑⲣⲉϥϣⲉ ⲛⲁϥ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲑⲛⲉϫⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲧⲉϥⲙⲁⲩ ⲙ̀ⲫⲙⲁϩ ⲥⲟⲡ ⲃ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲟⲩⲙⲁⲥϥ. Ⲁϥⲉⲣⲟⲩⲱ ⲛ̀ϫⲉ ⲓⲏⲥ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲁⲙⲏⲛ ⲁⲙⲏⲛ ϯϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲛⲁⲕ ϫⲉ ⲁⲩϣⲧⲉⲙⲙⲉⲥ ⲟⲩⲁⲓ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲡⲛⲁ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ϣϫⲟⲙ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉ̀ⲓ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ϯⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫϯ. Ⲡⲓⲙⲓⲥⲓ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲧⲥⲁⲣⲝ ⲟⲩⲥⲁⲣⲝ ⲡⲉ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲓⲙⲓⲥⲓ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲓⲡⲛⲁ ⲟⲩⲡⲛⲁ ⲡⲉ. Ⲙⲡⲉⲣⲉⲣϣⲫⲏⲣⲓ ϫⲉ ⲁⲓϫⲟⲥ ⲛⲁⲕ ϫⲉ ϩⲱϯ ⲡⲉ ⲛ̀ⲧⲟⲩⲙⲉⲥ ⲑⲏⲛⲟⲩ ⲛ̀ⲕⲉ ⲥⲟⲡ. Ⲡⲓⲡⲛⲁ ⲅⲁⲣ ϥⲛⲓϥⲓ ⲉ̀ⲫⲙⲁ ⲉⲧⲉϩⲛⲁϥ ⲟⲩⲟϩ ⲭⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉ̀ⲧⲉϥⲥⲙⲏ ⲁⲗⲗⲁ ⲕⲉⲙⲓ ⲁⲛ ϫⲉ ϥⲛⲏⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲑⲱⲛ ⲓⲉ ⲉϥⲛⲁ ⲉ̀ⲑⲱⲛ. Ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲧⲟⲩⲙⲓⲥⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲓⲡⲛⲁ. Ⲁϥⲉⲣⲟⲩⲱ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲓⲕⲟⲇⲏⲙⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲡⲱⲥ ⲟⲩⲟⲛ ϣϫⲟⲙ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲁⲓ ϣⲱⲡⲓ. Ⲁϥⲉⲣⲟⲩⲱ ⲛ̀ϫⲉ ⲓⲏⲥ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲛ̀ⲑⲟⲕ ⲡⲉ ⲡⲥⲁϧ ⲙ̀ⲡⲓⲥⲗ

ⲑⲏⲛⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲡⲥⲟⲃϯ ⲙ̀ⲡⲓⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ⲛ̀
ϯϩⲓⲣⲏⲛⲏ. Ⲟⲩⲟϩ ϧⲉⲛ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲃⲉⲛ ϭⲓ ⲛⲱⲧ
ⲛ̀ϯϣⲉⲃϣⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲛⲁϩϯ ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲉⲧⲉⲛⲛ
ϣϫⲉⲙϫⲟⲙ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ ⲉ̀ⲱϣⲉⲙ ⲛ̀ⲛⲓⲥⲟⲑⲛ
ⲉⲑⲙⲉϩ ⲛ̀ⲭⲣⲱⲙ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲉⲧϩⲱⲟⲩ. Ⲟⲩⲟϩ
ⲛⲱⲧⲉⲛ ⲛ̀ϯⲡⲉⲣⲓⲕⲉⲫⲁⲗⲉⲁ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲛⲟϩⲉⲙ ⲛ̀
ϯⲥⲏϥⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲡⲛⲁ ⲉⲧⲉ ⲡⲓⲥⲁϫⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫϯ
ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲣⲟⲥⲉⲩⲭⲏ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛⲉⲙ ⲧⲱⲃ
ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲧⲉⲧⲉⲛⲧⲱⲃϩ (1) ⲛ̀ⲥⲏⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ ϧ
ⲡⲓⲡⲛⲁ ⲉⲧⲉⲧⲉⲛⲓⲏⲥ (2) ⲉ̀ϧⲱⲛⲧ ⲉ̀ⲫϯ.

ϫⲱ ⲡⲓⲧⲣⲓⲥⲁⲅⲓⲟⲥ ⲯⲁⲗⲙⲟⲥ ⲗⲁ

Ⲱ ⲟⲩⲛⲁⲓⲁⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲏ ⲉⲧⲁⲩⲭⲱ ⲛ̀ⲛⲟⲩⲁⲛ
ⲙⲓⲁ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲉⲙ ⲛⲏ ⲉⲧⲁⲩϩⲱⲃⲥ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϫ
ⲛⲟⲩⲛⲟⲃⲓ.

ⲯⲁⲗⲙⲟⲥ ⲝⲇ

Ⲱ ⲟⲩⲛⲁⲓⲁⲧϥ ⲙ̀ⲫⲏ ⲉⲧⲁⲕⲥⲟⲧⲡϥ ⲁⲕϣⲟⲓ
ⲉ̀ⲣⲟⲕ ⲉϥⲉϣⲱⲡⲓ ϧⲉⲛ ⲛⲉⲕⲁⲩⲗⲏⲟⲩ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ

ⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ⲕⲁⲧⲁ ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲛ ⲕⲗ ⲅ

Ⲛⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲇⲉ ⲡⲉ ⲉⲃⲟⲗϧ
ⲛⲓⲫⲁⲣⲓⲥⲉⲟⲥ ⲉ̀ⲡⲉϥⲣⲁⲛ ⲡⲉ ⲛⲓⲕⲟⲇⲏⲙ
ⲉ̀ⲟⲩⲁⲣⲭⲱⲛ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲓⲟⲩⲇⲁⲓⲟⲥ. Ⲫⲁⲓ ⲁϥⲓ ϩ
ⲓⲏⲥ ⲛ̀ϫⲱⲣϩ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲣⲁⲃⲃⲓ ⲧⲉⲛⲉ
ϫⲉ ⲉⲧⲁⲕⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲉⲛ ⲫϯ ⲛ̀ⲣⲉϥϯⲥⲃ

(1) Ms. ⲉⲣⲉⲧⲉⲛⲧⲱⲃϩ
(2) Ms. ⲉⲣⲉⲧⲉⲛⲓⲏⲥ

ⲙⲙⲟⲛ ϣϫⲟⲙ ⲅⲁⲣ ⲛ̀ⲧⲉ ϩⲗⲓ ⲉⲣ ⲛⲁⲓ ⲙⲏⲓⲛⲓ ⲉⲧⲉⲕⲓⲣⲓ ⲙⲙⲱⲟⲩ ⲁⲣⲉϣⲧⲉⲙ ⲫϯ ϣⲱⲡⲓ ⲛⲉⲙⲁϥ. Ⲁϥⲉⲣⲟⲩⲱ ⲛϫⲉ ⲓⲏⲥ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲁⲙⲏⲛ ⲁⲙⲏⲛ ϯϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁⲕ ϫⲉ ⲁⲩϣⲧⲉⲙⲙⲉⲥ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲛⲕⲉ ⲥⲟⲡ ⲙⲙⲟⲛ ϣϫⲟⲙ ⲙⲙⲟϥ ⲉ̀ⲛⲁⲩ ⲉ̀ϯⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫϯ. Ⲡⲉϫⲉ ⲛⲓⲕⲟⲇⲏⲙⲟⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲡⲱⲥ ⲟⲩⲟⲛ ϣϫⲟⲙ ⲛ̀ⲧⲟⲩⲙⲉⲥ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲛⲕⲉ ⲥⲟⲡ ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲑⲣⲉϥⲉⲣϧⲉⲗⲗⲟ. Ⲙⲏ ⲟⲩⲟⲛ ϣϫⲟⲙ ⲙⲙⲟϥ ⲉⲑⲣⲉϥϣⲉ ⲛⲁϥ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲑⲛⲉϫⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲧⲉϥⲙⲁⲩ ⲙ̀ⲫⲙⲁϩ ⲥⲟⲡ ⲃ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲟⲩⲙⲁⲥϥ. Ⲁϥⲉⲣⲟⲩⲱ ⲛ̀ϫⲉ ⲓⲏⲥ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲁⲙⲏⲛ ⲁⲙⲏⲛ ϯϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲛⲁⲕ ϫⲉ ⲁⲩϣⲧⲉⲙⲙⲉⲥ ⲟⲩⲁⲓ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲱⲟⲩ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲡⲛⲁ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ϣϫⲟⲙ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉ̀ⲓ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ϯⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫϯ. Ⲡⲓⲙⲓⲥⲓ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲧⲥⲁⲣⲝ ⲟⲩⲥⲁⲣⲝ ⲡⲉ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲓⲙⲓⲥⲓ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲓⲡⲛⲁ ⲟⲩⲡⲛⲁ ⲡⲉ. Ⲙⲡⲉⲣⲉⲣϣⲫⲏⲣⲓ ϫⲉ ⲁⲓϫⲟⲥ ⲛⲁⲕ ϫⲉ ϩⲱϯ ⲡⲉ ⲛ̀ⲧⲟⲩⲙⲉⲥ ⲑⲏⲛⲟⲩ ⲛ̀ⲕⲉ ⲥⲟⲡ. Ⲡⲓⲡⲛⲁ ⲅⲁⲣ ϥⲛⲓϥⲓ ⲉ̀ⲫⲙⲁ ⲉⲧⲉϥⲛⲁϥ ⲟⲩⲟϩ ⲭⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉ̀ⲧⲉϥⲥⲙⲏ ⲁⲗⲗⲁ ⲕⲉⲙⲓ ⲁⲛ ϫⲉ ϥⲛⲏⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲑⲱⲛ ⲓⲉ ⲉϥⲛⲁ ⲉ̀ⲑⲱⲛ. Ⲫⲁⲓ ⲡⲉ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲧⲟⲩⲙⲓⲥⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲓⲡⲛⲁ. Ⲁϥⲉⲣⲟⲩⲱ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲓⲕⲟⲇⲏⲙⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲡⲱⲥ ⲟⲩⲟⲛ ϣϫⲟⲙ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲁⲓ ϣⲱⲡⲓ. Ⲁϥⲉⲣⲟⲩⲱ ⲛ̀ϫⲉ ⲓⲏⲥ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲛ̀ⲑⲟⲕ ⲡⲉ ⲡⲥⲁϧ ⲙ̀ⲡⲓⲥⲗ

ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁⲓ ⲕⲉⲙⲓ ⲉⲣⲱⲟⲩ ⲁⲛ. ⲁⲙⲏⲛ
ϯϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲛⲁⲕ ϫⲉ ⲫⲏ ⲉⲧⲉⲛ
ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲧⲉⲛⲥⲁϫⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲟⲩⲟϩ ⲫⲏ ⲉⲧ
ⲉⲣⲟϥ ⲧⲉⲛⲉⲣⲙⲉⲑⲣⲉ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲟⲩⲟϩ ⲧ
ⲙⲉⲑⲣⲉ ⲧⲉⲧⲉⲛϭⲓ ⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲁⲛ. Ⲓⲥϫⲉ
ⲛⲁⲡⲕⲁϩⲓ ⲛⲱⲧⲉⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲧⲉⲛⲛⲁϩϯ
ⲁⲓϣⲁⲛϫⲉ ⲛⲁⲧⲫⲉ ⲛⲱⲧⲉⲛ ⲧⲉⲧⲉⲛ
Ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲡⲉ ϩⲗⲓ ϣⲉ ⲛⲁϥ ⲉ̀ⲡϣⲱⲓ ⲉ̀ⲧⲫ
ⲉ̀ⲫⲏ ⲉⲧⲁϥⲓ ⲉ̀ⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲧ
ⲡϣⲏⲣⲓ ⲙ̀ⲫⲣⲱⲙⲓ ⲫⲏ ⲉⲧϣⲟⲡ ϧⲉⲛ
Ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲫⲣⲏϯ ⲉⲧⲁ ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ϭⲉⲥ
ⲛ̀ϩⲣⲏⲓ ϩⲓ ⲡϣⲁϥⲉ ⲡⲁⲓ ⲣⲏϯ ϩⲱ
ⲛ̀ⲧⲟⲩϭⲉⲥ ⲡϣⲏⲣⲓ ⲙ̀ⲫⲣⲱⲙⲓ ϩⲓⲛⲁ ⲟⲩⲟⲛ
ⲉⲑⲛⲁϩϯ ⲉⲣⲟϥ ⲛ̀ⲧⲉϥϭⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲛϧ
Ⲡⲁⲓ ⲣⲏϯ ⲁ ⲫϯ ⲙⲉⲛⲣⲉ ⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ
ⲡⲉϥϣⲏⲣⲓ ⲙ̀ⲙⲁⲩⲁⲧϥ ⲛ̀ⲧⲉϥⲧⲏⲓϥ ϩⲓⲛ
ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲑⲛⲁϩϯ ⲉⲣⲟϥ ⲛ̀ⲧⲟⲩϣ
ⲁⲗⲗⲁ ⲛ̀ⲧⲟⲩϭⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲛϧ ⲛ̀ⲉⲛⲉϩ. Ⲛ
ⲅⲁⲣ ⲁⲛ ⲟⲩⲱⲣⲡ ⲙ̀ⲡⲉϥϣⲏⲣⲓ ⲉ̀
ϩⲓⲛⲁ ⲛ̀ⲧⲉϥϯϩⲁⲡ ⲉ̀ⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲁⲗ
ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲛⲟϩⲉⲙ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧ
ⲉⲑⲛⲁϩϯ ⲉⲣⲟϥ ⲥⲉⲛⲁϯϩⲁⲡ ⲉⲣⲟϥ
ⲉⲧⲉ ⲛ̀ϥⲛⲁϩϯ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲛ ϩⲏⲇⲏ
ⲉⲩϯϩⲁⲡ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲉϥⲛⲁϩ
ⲙ̀ⲡⲓⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲛ̀ϣⲏⲣⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫ
ⲡⲉ ⲡⲓϩⲁⲡ ϫⲉ ⲡⲓⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲁϥⲓ
ⲟⲩⲟϩ ⲛⲓⲣⲱⲙⲓ ⲁⲩⲙⲉⲛⲣⲉ ⲡⲓⲭⲁ

ⲉϩⲟⲧⲉ ⲡⲓⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲛⲟⲩϩⲃⲏⲟⲩⲓ ⲅⲁⲣ ⲛⲁⲩϩⲱⲟⲩ ⲡⲉ. Ⲟⲩⲟⲛ ⲅⲁⲣ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲧⲓⲣⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲧϩⲱⲟⲩ ϥⲙⲟⲥϯ ⲙ̀ⲡⲓⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲡⲁϥⲓ ϩⲁ ⲡⲓⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ϩⲓⲛⲁ ⲛ̀ⲧⲟⲩϣⲧⲉⲙⲥⲟϩⲓ ⲛ̀ⲛⲉϥϩⲃⲏⲟⲩⲓ ϫⲉ ⲥⲉϩⲱⲟⲩ. Ⲫⲏ ⲇⲉ ⲉⲧⲓⲣⲓ ⲛ̀ϯⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ϣⲁϥⲓ ϩⲁ ⲡⲓⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ϩⲓⲛⲁ ⲛ̀ⲧⲟⲩⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲉϥϩⲃⲏⲟⲩⲓ ϫⲉ ⲉⲧⲁⲩⲁⲓⲧⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲫϯ.

ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲛⲁⲓ ϣⲁϥϭⲉⲡϫⲱϥ ⲙ̀ⲡⲓⲥⲟⲛ ⲓⲧⲁ ⲁϫⲱ ⲛⲧⲁⲓ ⲉⲩⲭⲏ

Ⲫⲛⲏⲃ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲫϯ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲫⲏ ⲉⲧϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ⲛⲏ ⲉⲧϭⲟⲥⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧϫⲟⲩϣⲧ ⲉϫⲉⲛ ⲛⲏ ⲉⲧⲑⲉⲃⲓⲏⲟⲩⲧ ⲫⲏ ⲉⲧⲥⲱⲟⲩⲛ ⲛ̀ⲛⲏ ⲉⲧⲁⲩϣⲱⲡⲓ ⲓⲥϫⲉⲛ ϩⲏ ⲛⲉⲙ ⲛⲏ ⲉⲧϣⲟⲡ ⲛⲉⲙ ⲛⲏ ⲉⲑⲛⲁϣⲱⲡⲓ. Ⲫⲏ ⲉⲧⲉⲙⲓ ⲉ̀ⲛⲏ ⲉⲧⲉ ⲛ̄ⲥⲉⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲛ ⲛⲉⲙ ⲛⲏ ⲉⲧϩⲏⲡ ⲛⲉⲙ ⲫⲛⲟⲩⲥ ⲛ̀ⲛⲓⲣⲱⲙⲓ ⲫⲏ ⲉⲧⲥⲱⲟⲩⲛ ⲛ̀ⲛⲓⲙⲟⲕⲙⲉⲕ ⲙ̀ⲡⲁⲛⲧⲟⲩϣⲱⲡⲓ. Ϫⲟⲩϣⲧ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲙⲁⲛϣⲱⲡⲓ ⲉⲧⲥⲉⲃⲧⲱⲧ ⲉϧⲣⲏⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲉⲕⲃⲱⲕ ⲛⲉⲙ ⲫⲁⲓ ⲉⲑⲛⲏⲟⲩ ϩⲁⲣⲟⲕ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧⲉⲣϩⲏⲧⲥ ⲉ̀ϯⲡⲟⲗⲏⲧⲓⲁ ⲙ̀ⲡⲛⲁⲧⲓⲕⲏ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲙⲉⲧⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲥⲟⲩⲧⲱⲛ ⲡⲉϥⲇⲣⲟⲙⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲣⲓⲭⲁⲣⲓⲍⲉⲥⲑⲉ ⲛⲁϥ ⲛⲟⲩⲩⲡⲟⲧⲁⲕⲏ ⲉⲥϫⲏⲕ ⲉⲃⲟⲗ. ⲟⲩⲟϩ ⲉⲥⲉϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ϩⲣⲏⲓ ϧⲉⲛ ⲧⲉϥⲡⲣⲟϩⲉⲣⲉⲥⲓⲥ ⲉⲃⲟⲗϩⲁ ⲛⲓⲟⲩⲛⲟϥ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲫⲩⲥⲓⲥ ϩⲓⲛⲁ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲓϫⲓⲛϫⲱ ⲙ̀ⲡⲓⲫⲱⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲧⲉϥⲁⲫⲉ ⲛ̀ⲧⲉϥ ϩⲓⲟⲩⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲁⲣⲟϥ ⲛ̀ⲛⲓⲡⲣⲁ-

ⲛ̀ϯⲃⲟⲏⲑⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓϩⲙⲟⲧ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲡⲛⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ.

Ⲁϩⲁ Ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲁⲣⲓⲟⲩⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲉⲕⲃⲱⲕ ϩⲟⲡⲱⲥ ⲉⲁϥϭⲓϣϣⲱⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟⲕ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲟⲩϩⲏⲧ ⲉϥⲟⲩⲁⲃ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥϫⲏⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲁϥⲣⲉⲕ ⲛⲉϥⲙⲟϯ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲡⲣⲟⲑⲩⲙⲓⲁ ϧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲛⲁϩⲃ ⲉϥⲉⲧϩⲟⲗϫ ⲉⲑⲣⲉϥⲫⲱⲧ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲟⲩϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗϩⲁ ⲛⲓⲉⲡⲓⲑⲩⲙⲓⲁ ⲛⲉⲙ ⲛⲓϩⲩⲇⲟⲛⲏ ⲛ̀ⲥⲁⲣⲕⲓⲕⲟⲛ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲗⲁⲛⲟⲥ ⲛ̀ⲕⲟⲥⲙⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲡⲛⲁ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲡⲟⲛⲏⲣⲓⲁ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲉϥⲉⲣⲡⲉⲙⲡϣⲁ ⲙ̀ⲡⲓⲙⲁϩⲁⲗⲟⲗⲓ ⲙ̀ⲡⲛⲉ̀ⲩⲙⲁⲧⲓⲕⲟⲛ ϩⲓⲛⲁ ⲛ̀ⲧⲉϥⲉⲣⲁⲛⲁⲥⲧⲣⲉⲫⲉⲥⲑⲉ ϧⲉⲛ ⲡⲥⲛⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲧⲉϥϩⲩⲡⲟⲙⲟⲛⲏ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲙⲉⲧⲥⲉⲙⲛⲟⲥ ⲛⲉⲙ̀ⲟⲩⲙⲉⲧϣⲉⲡϩⲓⲥⲓ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲙⲉⲧⲣⲉⲙⲛ̀ϫⲱⲓⲗⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲧⲣⲉⲙⲣⲁⲩϣ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲧⲓⲁ ⲉⲥⲧⲟⲩⲃⲏⲟⲩⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲥⲙⲉϩ ⲛ̀ⲁⲣⲉⲧⲏ ⲛ̀ϧⲣⲏⲓ ϧⲉⲛ ⲛⲉⲕⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲕⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲓ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉⲙⲡϣⲁ ⲙ̀ⲡⲓⲑⲱϩⲉⲙ ⲉⲧⲁⲩⲑⲁϩⲙⲉϥ ⲛ̀ϧⲣⲏⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ ⲛ̀ⲧⲉϥⲉⲣⲡⲉⲙⲡϣⲁ ⲛ̀ⲉⲣϩⲱⲃ ⲉ̀ⲛⲏ ⲉⲧⲟⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲗⲓⲟⲥ ⲛ̀ϩⲟⲩⲟ ⲟⲩⲟϩ ⲉ̀ϯ ⲛⲓⲁⲧϥ ⲉ̀ϩⲁⲛ ⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ϩⲓⲧⲉⲛ ϯⲑⲉⲱⲣⲓⲁ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲉϥϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲣⲁϣ ⲛⲁⲧⲥⲁϫⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉ̀ⲁϥϭⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲱⲟⲩ ⲉⲧϧⲉⲛ ⲧⲉⲕⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ. Ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲙⲟ̀ⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲛ̀ϣⲏⲣⲓ ⲡⲉⲛⲟ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲥⲱⲧⲏⲣ ⲓⲏ̅ⲥ̅ ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲉⲛ.

ⲉϩⲟⲧⲉ ⲡⲓⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲛⲟⲩϩⲃⲏⲟⲩⲓ ⲅⲁⲣ ⲛⲁⲩ-
ϩⲱⲟⲩ ⲡⲉ. Ⲟⲩⲟⲛ ⲅⲁⲣ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲧⲓⲣⲓ
ⲙ̀ⲡⲉⲧϩⲱⲟⲩ ϥⲙⲟⲥϯ ⲙ̀ⲡⲓⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲟⲩⲟϩ
ⲙ̀ⲡⲁϥⲓ ϩⲁ ⲡⲓⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ϩⲓⲛⲁ ⲛ̀ⲧⲟⲩϣⲧⲉⲙⲥⲟϩⲓ
ⲛ̀ⲛⲉϥϩⲃⲏⲟⲩⲓ ϫⲉ ⲥⲉϩⲱⲟⲩ. Ⲫⲏ ⲇⲉ ⲉⲧⲓⲣⲓ
ⲛ̀ϯⲙⲉⲑⲙⲏⲓ ϣⲁϥⲓ ϩⲁ ⲡⲓⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ϩⲓⲛⲁ
ⲛ̀ⲧⲟⲩⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲉϥϩⲃⲏⲟⲩⲓ ϫⲉ
ⲉⲧⲁϥⲁⲓⲧⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲫϯ.

ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲛⲁⲓ ϣⲁⲩϭⲉⲡϫⲱϥ ⲙⲡⲓⲥⲟⲛ ⲓⲧⲁ ⲁϫⲱ ⲛⲧⲁⲓ ⲉⲩⲭⲏ

Ⲫⲛⲏⲃ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲫϯ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲫⲏ
ⲉⲧϣⲟⲡ ϧⲉⲛ ⲛⲏ ⲉⲧϭⲟⲥⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧϫⲟⲩϣⲧ
ⲉϫⲉⲛ ⲛⲏ ⲉⲧⲑⲉⲃⲓⲏⲟⲩⲧ ⲫⲏ ⲉⲧⲥⲱⲟⲩⲛ ⲛ̀ⲛⲏ
ⲉⲧⲁⲩϣⲱⲡⲓ ⲓⲥϫⲉⲛ ϩⲏ ⲛⲉⲙ ⲛⲏ ⲉⲧϣⲟⲡ ⲛⲉⲙ
ⲛⲏ ⲉⲑⲛⲁϣⲱⲡⲓ. ⲫⲏ ⲉⲧⲉⲙⲓ ⲉ̀ⲛⲏ ⲉⲧⲉ
ⲛ̀ⲥⲉⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲛ ⲛⲉⲙ ⲛⲏ ⲉⲧϩⲏⲡ ⲛⲉⲙ
ⲫⲛⲟⲩⲥ ⲛ̀ⲛⲓⲣⲱⲙⲓ ⲫⲏ ⲉⲧⲥⲱⲟⲩⲛ ⲛ̀ⲛⲓⲙⲟⲕⲙⲉⲕ
ⲙ̀ⲡⲁⲛⲧⲟⲩϣⲱⲡⲓ. ϫⲟⲩϣⲧ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲡⲉⲕ-
ⲙⲁⲛϣⲱⲡⲓ ⲉⲧⲥⲉⲃⲧⲱⲧ ⲉϧⲣⲏⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲉⲕⲃⲱⲕ
ⲛⲓⲙ ⲫⲁⲓ ⲉⲑⲛⲏⲟⲩ ϩⲁⲣⲟⲕ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧⲉⲣϩⲏⲧⲥ
ⲉ̀ϯⲡⲟⲗⲏⲧⲓⲁ ⲙ̀ⲡⲛⲁⲧⲓⲕⲏ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲙⲉⲧⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ
ⲟⲩⲟϩ ⲥⲟⲩⲧⲱⲛ ⲡⲉϥⲇⲣⲟⲙⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ
ⲁⲣⲓⲭⲁⲣⲓⲍⲉⲥⲑⲉ ⲛⲁϥ ⲛⲟⲩⲩⲡⲟⲧⲁⲕⲏ ⲉⲥϫⲏⲕ
ⲉⲃⲟⲗ. ⲟⲩⲟϩ ⲉⲥⲉϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ϩⲣⲏⲓ ϧⲉⲛ ⲧⲉϥⲡⲣⲟ-
ϩⲉⲣⲉⲥⲓⲥ ⲉⲃⲟⲗϩⲁ ⲛⲓⲟⲩⲛⲟϥ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲫⲩⲥⲓⲥ
ϩⲓⲛⲁ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲓϫⲓⲛⲭⲱ ⲙ̀ⲡⲓⲫⲱⲓ ⲛ̀ⲧⲉ
ⲧⲉϥⲁⲫⲉ ⲛ̀ⲧⲉϥ ϩⲓⲟⲩⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲁⲣⲟϥ ⲛ̀ⲛⲓⲡⲣⲁ-

ϩⲓⲥ ⲛ̀ⲁⲧⲟⲡⲟⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲉϥϣⲱⲡ ⲉⲣⲟ=
ⲛ̀ϯⲃⲟⲏⲑⲓⲁ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓϩⲙⲟⲧ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲡⲛ
ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ.

Ⲁϩⲁ ⲡϭ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲁⲣⲓⲟⲩⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲉⲕⲃⲱⲕ =
ϩⲟⲡⲱⲥ ⲉⲁϥϭⲓϣϣⲱⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟⲕ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ
ⲟⲩϩⲏⲧ ⲉϥⲟⲩⲁⲃ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥϫⲏⲕ ⲉⲃⲟⲗ
ⲉⲁϥⲣⲉⲕ ⲛⲉϥⲙⲟⲧϯ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲡⲣⲟⲑⲩⲙⲓⲁ ϧⲉⲛ
ⲡⲉⲕⲛⲁϩⲃ ⲉϥⲉⲧϩⲟⲗϫ ⲉⲑⲣⲉϥⲫⲱⲧ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ
ⲟⲩϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗϩⲁ ⲛⲓⲉⲡⲓⲑⲩⲙⲓⲁ ⲛⲉⲙ ⲛⲓϩⲩⲇ-
ⲟⲛⲏ ⲛ̀ⲥⲁⲣⲕⲓⲕⲟⲛ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲗⲁⲛⲟⲥ
ⲛ̀ⲕⲟⲥⲙⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲡⲛⲁ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ
ϯⲡⲟⲛⲏⲣⲓⲁ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲉϥⲉⲣⲡⲉⲙⲡϣⲁ ⲙ̀ⲡⲓⲙⲁ-
ϩⲁⲗⲟⲗⲓ ⲙ̀ⲡⲛⲉⲩⲙⲁⲧⲓⲕⲟⲛ ϩⲓⲛⲁ ⲛ̀ⲧⲉϥⲉⲣⲁⲛⲁⲥ-
ⲧⲣⲉⲫⲉⲥⲑⲉ ϧⲉⲛ ⲡⲥⲛⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲧⲉϥϩⲩⲡⲟⲙⲟⲛⲏ
ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲙⲉⲧⲥⲉⲙⲛⲟⲥ ⲛⲉⲙⲟⲩⲙⲉⲧϣⲉⲡϩⲓⲥⲓ ⲛⲉⲙ
ⲟⲩⲙⲉⲧⲣⲉⲙⲛ̀ϫⲱⲓⲗⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲧⲣⲉⲙⲣⲁⲩϣ
ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲧⲓⲁ ⲉⲥⲧⲟⲩⲃⲏⲟⲩⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲥⲙⲉϩ
ⲛ̀ⲁⲣⲉⲧⲏ ⲛ̀ϧⲣⲏⲓ ϧⲉⲛ ⲛⲉⲕⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ⲛⲉⲙ
ⲛⲉⲕⲟⲩⲁϩⲥⲁϩⲛⲓ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉⲙⲡϣⲁ ⲙ̀ⲡⲓⲑⲱϩⲉⲙ
ⲉⲧⲁⲩⲑⲁϩⲙⲉϥ ⲛ̀ϧⲣⲏⲓ ⲛ̀ϧⲏⲧϥ ⲛ̀ⲧⲉϥⲉⲣ-
ⲡⲉⲙⲡϣⲁ ⲛ̀ⲉⲣϩⲱⲃ ⲉ̀ⲛⲏ ⲉⲧⲟⲓ ⲛ̀ⲧⲉⲗⲓⲟⲥ ⲛ̀ϩⲟⲩⲟ
ⲟⲩⲟϩ ⲉ̀ϯ ⲛⲓⲁⲧϥ ⲉ̀ϩⲁⲛ ⲙⲩⲥⲧⲏⲣⲓⲟⲛ ϩⲓⲧⲉⲛ
ϯⲑⲉⲱⲣⲓⲁ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲉϥϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲟⲥ
ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲣⲁϣ ⲛⲁⲧⲥⲁϫⲓ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉ̀ⲁϥϭⲓ ⲙ̀ⲡⲓⲱⲟⲩ
ⲉⲧϧⲉⲛ ⲧⲉⲕⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ. Ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ
ⲛ̀ϣⲏⲣⲓ ⲡⲉⲛϭ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲟⲩⲟϩ
ⲡⲉⲛⲥⲱⲧⲏⲣ ⲓⲏ̅ⲥ̅ ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲉⲛ.

ϭⲓ ⲛⲟⲩⲯⲁⲗⲓⲥ ϭⲟⲡ ⲙ̀ⲡⲓϥⲟⲓ ⲛ̀ⲧⲉ ⲧⲉϥⲁⲫⲉ ϧⲉⲛ ⲡⲧⲩⲡⲟⲥ ⲙ̀ⲡⲓⲥⲧⲁⲩⲣⲟⲥ ⲓⲧⲁ ϫⲱ ⲛⲁⲓ ⲉⲩⲭⲏ ⲉϫⲉⲛ ϯⲕⲗⲁϥⲧ

Ⲫⲛⲏⲃ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲫ︦ϯ︦ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲫⲓⲱⲧ ⲙ̀ⲡⲉⲛⲟ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲥⲱⲣ ⲓⲏ̅ⲥ̅ ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲧⲉⲛϯϩⲟ ⲟⲩⲟϩ ⲧⲉⲛⲧⲱⲃϩ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲙⲉⲧⲁⲅⲁⲑⲟⲥ ⲡⲓⲙⲁⲓⲣⲱⲙⲓ ⲁⲣⲓⲥⲫⲣⲁⲅⲓⲍⲓⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲕⲃⲱⲕ ϧⲉⲛ ⲧⲉⲕⲟⲩⲓⲛⲁⲙ. Ⲟⲡϥ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲧⲉⲕⲥⲧⲣⲁⲧⲓⲁ ⲛ̀ⲉⲡⲟⲩⲣⲁⲛⲓⲟⲛ ⲁⲙⲟⲛ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲙⲁⲧⲁϫⲣⲟϥ ⲁⲣⲉ̀ϩ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲃⲟⲗϩⲁ ⲉⲛⲉⲣⲅⲓⲁ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛ̀ⲇⲓⲁⲃⲟⲗⲓⲕⲟⲛ. Ⲁⲣⲓⲭⲁⲣⲓⲍⲉⲥⲑⲉ ⲛⲁϥ ⲛ̀ⲧⲉⲕϩⲟϯ ϩⲓⲛⲁ ⲛ̀ⲧⲉⲥⲁⲣⲉϩ ⲉⲣⲟϥ ⲛ̀ⲥⲏⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛ̀ⲧⲉϥϣⲱⲡⲓ ⲛ̀ⲁⲧⲛⲟⲃⲓ. Ϩⲟⲡⲱⲥ ⲛ̀ⲧⲉϥⲉⲣⲁⲅⲱⲛⲓ̀ⲍⲉⲥⲑⲉ ⲙ̀ⲡⲓⲁⲅⲱⲛ ⲉⲑⲛⲁⲛⲉϥ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲙⲉⲧⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲉϥϫⲱⲕ ⲙ̀ⲡⲉϥⲇⲣⲟⲙⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲕⲁⲗⲱⲥ ⲛ̀ⲧⲉϥⲁⲣⲉϩ ⲉ̀ⲡⲓⲛⲁϩϯ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲧⲁⲧⲫⲱⲛϩ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲙⲉⲧⲁⲧⲁⲣⲓⲕⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲙ̀ⲙⲟⲛ ⲕⲗⲏⲙⲁ ϭⲓ ⲉⲣⲟϥ ϧⲉⲛ ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲓⲏ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛⲟ̅ⲥ̅ ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲉ.

B. Evetts.

(A suivre.)

HISTOIRE POLITIQUE ET RELIGIEUS
DE L'ARMÉNIE

LES FRÈRES-UNIS DE SAINT GRÉGOIRE L'ILLUMINATEUR

§ 1. *Barthélemy le Petit et Jean de Kerna s'emplo au rétablissement de l'union religieuse; fondation Frères-unis de saint Grégoire; leur affiliation à l'ordre Dominicains; leur but; leur diffusion.* — Même dans provinces du nord-est de la Grande-Arménie, le parti de l'u comptait au xive siècle des partisans : c'est dans la Siou par exemple, et non loin de Dathève, forteresse des disside que va être fondé un ordre religieux, dont l'objet princ sera de les ramener au centre de la catholicité.

Un zélé missionnaire de l'ordre de saint Dominique, Bar lemy de Bologne, surnommé le Petit, mérite d'être consi comme le premier fondateur des Frères-uniteurs. Le p Jean XXII l'avait promu à l'évêché de Maragha, ville si vers le sud-est du lac d'Ourmiah. Toute la Perse occiden était bientôt devenue le champ de l'apostolat de Barthéle Mais l'infatigable missionnaire se préoccupait surtout de mener à l'Église catholique les nombreux Arméniens disside disséminés dans ces régions. Il savait que, seule, l'ignor retenait la plupart d'entre eux dans leur isolement; il a constaté que, loin d'être hostiles à l'Église romaine, plusi manifestaient des dispositions plutôt bienveillantes; mai étaient retenus par quelques malentendus, qui n'avaient jan entièrement disparu depuis Papgen (1).

(1) Avant Papgen, l'Église arménienne était catholique. Les catholicos famille syrienne d'Aghbianos, auxquels le roi arménien Kosrov Godag (317 avait donné Manazgherd et qui sont souvent appelés de *la maison de Manazg* avaient, il est vrai, encouragé les tendances schismatiques des rois Arsace Bab et favorisé probablement l'entrée des Messaliens en Arménie. Mais 447, au synode de Schahapivan, les Messaliens furent très durement traité

Dans l'espoir d'attirer et d'associer à son œuvre apostolique quelques-unes de ces âmes élevées, à la recherche de l'unité,

les disciples d'Isaak et de Mesrob (cf. S. Weber, *op. cit.*, p. 424). Après Mélidé et Moïse de Manazgherd, vinrent Kioud et une série de Catholicos, grecs de sentiments et d'éducation (Laz. de Pharbe, c. 53-54, tr. Langlois). Malgré les froissements qui diminuaient leur sympathie pour les Grecs, ils ne songèrent pas à une rupture religieuse. Malheureusement, ils connaissaient très mal les actes du concile de Chalcédoine, auquel assistaient seulement un petit nombre d'évêques de la Grande-Arménie. L'opinion se répandit que les Pères avaient enseigné le nestorianisme; l'expression de deux natures parut synonyme de deux personnes; En 482, l'Hénoticon ou formule d'union de Zénon qui, en passant sous silence le concile de Chalcédoine et l'expression d'une double nature dans le Christ, les désavouait implicitement, confirma les Arméniens dans leur fausse opinion sur la teneur du concile. Ces circonstances n'avaient pas changé quand fut réuni le synode présidé par Papgen.

Or, la publication récente du livre des Épitres Գիրք Թղթոց = Kirq thegtotz, Tiflis, 1901), tout en facilitant la rectification de quelques dates, vient de montrer à nouveau que la séparation, à ses origines, fut due surtout à des malentendus.

D'après les documents inexacts ou incomplets auxquels on se référait jusqu'ici, on avait cru que ce synode s'était réuni en 491-492, en présence de Gabriel et de Chouphaghicho catholicos, l'un de l'Ibérie, l'autre de l'Aghouanie, et qu'il avait pour principal objet la condamnation du concile de Chalcédoine (Jean catholicos, Jérusalem, 1867, c. 16, Ouchtanès, II, c. 47, *Lettre au catholicos ibérien Kyrion* et pp. 176-177 du *Livre des Épitres*; Moïse Gaghangadouatsi, I, 47; Tchamtchian, II, 225 et tous les auteurs modernes à sa suite).

Mais, d'après les deux lettres de Papgen, que Ter-Minassiantz (p. 32) regarde comme authentiques, les informations antérieures sont les unes rectifiées, les autres complétées. D'abord, ce synode aurait eu lieu la dix-huitième année du règne de Kavàdh (488-531) en 505-506, probablement après le traité de paix conclu dans l'automne de 506 entre Kavàdh et l'empereur Anastase, favorable aux monophysites (voir la Lettre synodale de Papgen ou *Lettre des Arméniens aux orthodoxes en Perse*, publiée par Mekerttschian, Ararat, 1898, pp. 383-386; dans le *Livre des Épitres*, p. 41-47; appendice I dans Ter-Minassiantz, p. 152-157). Cependant la date de 506-506 elle-même est-elle sûre? Kavàdh, fils de Pèrôz, succéda en 488 à son oncle Balàsch, qu'on avait aveuglé et rendu incapable de régner d'après les Perses. Mais Kavàdh, pour affaiblir la noblesse et le clergé, ayant soutenu le novateur Mazdak, qui admettait la communauté des biens et des femmes, il fut enfermé au château de l'Oubli et remplacé par son frère Dehàmàsp vers 496. Kavàdh s'échappa: il s'enfuit chez les Huns blancs ou Hephthalites (peuple du Kouschan), qui avaient aidé son père à monter sur le trône et dont il avait été lui-même l'otage pendant deux ans; puis sur le refus de Pèrôz de payer la somme convenue, ils avaient de nouveau fait la guerre, dans laquelle Pèrôz avait péri; ils avaient enlevé sa fille pour le harem de leur chef et avaient dévasté la Perse. Enfin Zarmihr de l'illustre famille des Karen (rival de Schapour de la famille Mihran), qui avait guerroyé en Arménie, était parvenu à rétablir l'ordre et à mettre sur le trône le frère de Pèrôz, Balàsch. Le roi des Hephthalites donna pour épouse à Kavàdh la princesse qu'il avait eue de la fille de Pèrôz; et avec le concours de ces alliés, Kavàdh recouvra le trône en 498 ou 499. Or, pour fixer

et qui ne peuvent connaître l'Église catholique sans vouloir s'y réunir, Barthélemy de Bologne fit construire pour lui et ses

la dix-huitième année de Kavâdh, faut-il tenir compte de cet interrègne de deux ou trois ans?

II. Une seconde lettre de Papgen postérieure au synode (*L. des Ép.*, 48-51) est probablement de l'an 506-507. Or, comme d'après les anciens historiens, Papgen aurait régné cinq ans (trois ans d'après Açoghig), il fut probablement catholicos de l'an 502-503 à l'an 507-508. — III. D'après la lettre synodale, le synode était composé de 22 évêques de l'Arménie perse. Parmi les princes présents, on signale Ward Mamigonian et Sahag Gamsaragan; le synode eut lieu non à Vagharschabad, mais à Tovin; c'est là, dit Papgen, « dans la résidence de notre pays arménien », que sont venus vers nous quelques hommes de vos contrées, notamment de Tesbon (Ktésiphon) et de Garmekan (Beth-Garmé, cf. Marquart, *Eranschar*, p. 21). Parmi les envoyés se trouvait le prêtre Siméon de Berdosma ou Bedrosma, que Ter Minassiantz (p. 35) identifie avec le monophysite Siméon de Beth Arscham (dans le voisinage de Séleucie et de Ctésiphon), personnage fameux par ses luttes contre les nestoriens persans (cf. Land, *Anecdota syriaca*, II, 78, 80); au témoignage de Barhebraeus (*Chron. Eccl.*, II, 85), il vint en effet chez les Arméniens et en reçut une lettre dogmatique qui pourrait bien être la lettre synodale de Papgen. Siméon lui-même raconte que, vers ce temps, trente-deux évêques arméniens avaient accepté l'Hénoticon de Zénon (*Epistola Simeonis Beth-Arsamensis de Barsauma, episcopo Nisibeno*, Assemani, *Bibl. Or.*, I, 355). Les soi-disant orthodoxes délégués à Tovin se plaignirent des troubles religieux suscités depuis la vingt-septième année du règne de Pêrôz par les Nestoriens Acace, Barsauma et Johanan (probablement l'évêque de Karka de Beith Slok, qui avait été chassé d'Édesse. Sur eux voir Braun, *Das Buch der Synhados*, Stuttgart et Vienne, 1900, pp. 59-83); ils présentèrent un rescrit de Kavâdh leur donnant le droit de rechercher la vraie foi, d'après la règle et la science du pays des Romains (Grecs), des Ibériens et des Albaniens, afin qu'elle fût affermie en chacun d'eux.

Ils déclarèrent professer la foi des Conciles de Nicée et de Constantinople confirmée par la sainte et universelle Église catholique; l'objet de leur mission était de prier les Arméniens de leur venir en aide et de les tirer d'inquiétude; car les Nestoriens affirmaient que les Arméniens et les Grecs avaient embrassé la foi nestorienne.

Nous, Arméniens, répond Papgen, nous gardons la foi de Nicée et de Constantinople qui nous est commune avec les Romains (les Grecs), les Ibériens et les Albaniens, nous condamnons ceux qui nous appellent Nestoriens. Comme, poursuit-il, l'ont dit vos envoyés, le catholicos de l'Asorestan (Syrie), Babe (Babai, 497-503) et d'autres évêques nestoriens « admettent deux fils de Dieu », « l'un qui est Dieu »... « et l'autre simplement homme comme nous, sauf que par les mérites, et par la grâce, il est devenu le temple de « Dieu le Verbe »; et ces nestoriens pensent qu'il est fort à propos de diviser et de dire ouvertement : Dieu parfait et homme parfait ».

IV. Par cette déclaration qui résume le côté dogmatique de la lettre synodale de Papgen, on voit que les membres du synode de Tvin ne se sont point réunis pour condamner le concile de Chalcédoine, encore moins pour se séparer de la majorité des Grecs; et celle-ci, malgré les édits de Zénon et d'Anastase, restait unie à l'Église catholique.

On peut supposer que le synode s'est réuni pour régler quelques affaires in-

compagnons deux monastères, l'un pour l'hiver, l'autre pour l'été, et situés le premier au pied et le second au sommet d'une même montagne. La résidence d'hiver consistait en cellules taillées dans le roc; et, si l'on en croit Galano, quelques-unes de ces cellules subsistaient encore au XVIIe siècle.

Bientôt la réputation de science et de sainteté de Barthélemy rayonna au loin: elle attira sur lui les regards de quelques âmes éprises d'un idéal de vie plus parfait que celui qu'on leur avait enseigné, ou simplement désireuses de retrouver le

térieures; mais en fait, quand il aborde les relations de l'Église arménienne avec les autres communautés chrétiennes, son but principal, pour ne pas dire unique, est de renier toute solidarité avec les nestoriens, surtout avec leurs chefs Acace, Barsauma et Babai. (Sur Babai et son synode, voir Braun, p. 83-92). Leurs craintes sont fondées. Selon Barhebraeus, Barsauma était jadis arrivé jusqu'à Beth-Nuhadra, aux frontières de l'Arménie, dont l'avaient éloigné les menaces des satrapes arméniens (Grég. Barhebr., *Chron. Eccl.* éd. Abbeloos et Lamy, sect. II, col. 71; Assemani, III, 393). Si l'on en croit Thomas Ardzrouni (II, 2), il aurait même pénétré dans l'Arménie du Sud jusqu'à Mok et surpris un instant la bonne foi de l'historien Élisée, avant d'être chassé par le prince des Ardzrouniens, Merschapouh. D'ailleurs, les Nestoriens se réclamant des Arméniens, il fallait dissiper cette équivoque. Là, semble-t-il, s'est arrêtée l'œuvre du synode; si l'Hénoticon de Zénon a été accepté, c'est parce qu'on le jugeait incompatible avec le Nestorianisme. Nous croyons même qu'en parlant de l'Église des Romains avec laquelle ils veulent rester unis, les Arméniens entendent sans doute l'Église de Byzance, mais n'excluent pas celle de Rome. Au reste, par quel autre terme auraient-ils pu désigner cette dernière?

Il est vrai que la seconde lettre de Papgen, lettre non synodale, et écrite seulement au nom de Papgen, de Merschapouh, évêque de Daron, et de quelques princes arméniens (*Livre des Épîtres*, 48-51), le catholicos ne se contente pas de condamner les Nestoriens, d'adopter l'Hénoticon de Zénon; il rejette de plus le concile de Chalcédoine: mais ici Papgen déclare encore que les Arméniens « adhèrent à la même foi que les Romains (Grecs), les Ibériens, les Albaniens ». Son opposition peut bien viser surtout certains empiétements de juridiction de la part du patriarche de Byzance, empiétements approuvés par le vingt-huitième canon de Chalcédoine malgré les protestations du pape. Enfin, pour bien mesurer la portée des paroles de Papgen, il faut se rappeler que les Arméniens, par suite d'une confusion regrettable entre les termes de nature et de personne (qui persiste encore aujourd'hui chez des savants comme Harnack et des théologiens grégoriens comme Ter-Mikélian), s'imaginaient tout bonnement défendre le dogme d'une seule personne en Notre-Seigneur, et proscrire simplement le nestorianisme, en rejetant le terme explicite de deux natures en Jésus-Christ. Cette confusion explique pourquoi les Arméniens ont commencé, après cette époque, à confondre les chalcédoniens avec les nestoriens, à les regarder comme les adorateurs d'un homme, *mardavan*, ἀνθρωπολάτρης; comme si les partisans des deux natures admettaient dans le Christ près de la personne divine une personne humaine, qui est morte pour nous (Ter-Mikélian, p. 18). Cet auteur fait remonter au synode de Papgen l'addition au Trisagion « qui as été crucifié pour nous ».

secret de cette unité. dont le Christ avait évidemment doté sc Église. en groupant ses apôtres et ses disciples autour d' seul chef visible. A la tête de ces hommes, en quête du cent où doivent se rencontrer tous les fidèles, se distinguait docteur Jean, surnommé de Kerna ou de Kerni, parce que monastère dont il était supérieur se trouvait près de cette l calité, dans le district d'Erentchag (aujourd'hui Alenja) nc loin de Nakhitchévan. Ému de ce qu'il entendait dire du céléb missionnaire, et encouragé par son ancien et illustre maît Isaïe, qui. dans sa florissante école, établie près d'Erivan, av conféré le livre et le bâton de vartabed à trois cent soixante-d étudiants, le docteur Jean se mit en route, et, après quat jours de marche, il atteignit le monastère du Père Barthélen (1328). Dès les premiers entretiens, il fut éclairé, convain et décidé à reconnaître le pontife romain comme le chef re de l'Église universelle. Il prolongea néanmoins son séjo pendant un an et demi; et il mit à profit ce temps pour e seigner l'arménien à Barthélemy ainsi qu'à ses compagnor pour apprendre lui-même le latin et pour résumer en arménie dans une série d'instructions et de cas de conscience, les ent tiens de son guide.

En 1330, Jean fit parvenir à plusieurs de ses anciens cc disciples, dispersés dans l'Arménie orientale, une lettre pre sante composée par le Père Barthélemy, et dont il avait se lement remanié le style : c'était une invitation à une conférenc en vue d'aviser aux moyens de rétablir l'union religieuse. U quinzaine de vartabeds, dont douze seulement nous sont co nus par une lettre de Jean de Kerni, répondirent à cet a pel (1). Ils s'abouchèrent à Kerni avec le Père Barthélemy pendant un mois que durèrent les conférences, tous fure entretenus aux frais du gouverneur de la région, le prin Georges, oncle du vartabed Jean. D'un accord unanime, les A méniens présents rejetèrent les divergences dogmatiques c

(1) Si l'on s'en tient à l'expression même de Jean de Kerni, les vartab qu'il ne nomme pas auraient été plus nombreux. *Եւայլք բազումք. որ անուանք գրեալ են ՚ի գիրսն կենաց* : et beaucoup d'autres dont noms sont écrits dans le livre de vie. — Tous, d'un consentement u nime, professèrent la foi orthodoxe : *ամենեքեան միաբանչ հաւանու եամբ դաւանեցին ուղղափառ հաւատ*; Galanus, I, 521.

les séparaient de l'Église romaine et se soumirent à l'autorité du pape (1).

Pour consolider et étendre cette œuvre de restauration, si heureusement commencée, il fallait à Jean de Kerni des auxiliaires pieux, instruits, pénétrés de ses convictions et animés de son zèle à les répandre. Où les trouver? Les religieux Basiliens, introduits en Arménie par Nersès le Gracieux, étaient en pleine décadence, si l'on en croit le docteur Jean. A l'entendre, ils vivaient sans règles, sans constitutions, sans vœu de pauvreté ni d'obéissance, s'adonnant au commerce et à l'usure, et se conduisant d'après leur caprice. Après s'être arrêté, un instant, à l'idée de les réformer, Jean de Kerni jugea préférable de fonder une milice nouvelle. Il lui donna un nom qui caractérisait bien son but : il l'appela l'ordre des Unis ou Uniteurs de saint Grégoire l'Illuminateur (Gark imn Gotschetsial miapanagats). Cette congrégation, tout en suivant les règles de saint Augustin, adopta les constitutions des Dominicains et en prit l'habit, sauf le scapulaire et le capuce qui furent noirs (1330). Jean XXII s'empressa d'approuver un ordre dont les membres s'engageaient par vœu à obéir au chef visible de l'Église, le successeur de Pierre. D'ailleurs, l'esprit qui animait les Uniteurs était l'esprit même de l'ordre des Dominicains, cet ordre si méritant, qu'un pape signalait comme « constellé de grands hommes ». Les Frères-Unis choisirent pour leur premier provincial le Dominicain latin Jean, l'un des compagnons de Barthélemy. A partir de 1356, ils furent incorporés ou affiliés à l'ordre des Dominicains et obéirent au même général, à peu près comme le tiers ordre des Dominicains fondé au XIXe siècle par Lacordaire (1).

(1) զհնազանդութիւն խոստացեալ ետուն Հռովմայ քահանայապետին ոչ միայն վասն իւրեանց. այլ եւ իւրայնոցն վանորէից, և գաւառաց : (Et tous ces personnages, dont plusieurs devaient plus tard être promus à l'épiscopat) promirent obéissance au pontife romain, non seulement pour eux-mêmes, mais pour leurs monastères et leurs provinces. *Lettre de Jean de Kerni* (Galanus, I, 517-518). Galano a transcrit cette lettre, qui se trouvait en tête d'un manuscrit arménien (du couvent dominicain de Nakhitchévan) contenant les règles de saint Augustin et les constitutions des Frères-Prêcheurs.

(1) Vers la fin du XIVe siècle, sous Boniface IX, le procureur des Frères-Unis, le Frère Lucas, étant venu à Rome, demanda et obtint que, dans les maisons de

Barthélemy ne vit que les premières lueurs répandues pa le flambeau, que son zèle avait aidé à allumer dans l'Armén orientale. Il mourut en 1333, laissant un si grand renom c sainteté que, pendant plus de quatre siècles, on vit affluer à so tombeau de nombreux pèlerins chrétiens et parfois même de mahométans. Avant d'aller recevoir la récompense de ses tra vaux et de ses mérites, il avait collaboré avec les premie Frères-Unis, Jean de Kerni, Jacques de Kerni, etc., à la tra duction arménienne de plusieurs ouvrages religieux latins.

Ramener par la parole et la plume les Arméniens vers l centre de l'Église catholique, telle fut l'une des tâches princ pales que poursuivirent les *Uniteurs* de Grégoire l'Illumina teur. Ils se signalèrent par de nombreuses traductions et pa quelques savants écrits, entre lesquels il faut distinguer le trai de Jean de Kerni sur la primauté du pape. — A neuf siècle de distance, ils continuèrent la glorieuse chaîne des disciple du grand Mesrob, qui, après avoir, avec le secours de l'ermi calligraphe Rufin, composé l'alphabet arménien sur le modè du grec, avait traduit le livre des Proverbes dans le meilleu dialecte, celui de Goghten, district de l'Ararad, et avait donn la plus vive impulsion à la littérature sacrée et profane e Arménie, en Albanie et en Géorgie. Trente ans après sa fonda tion, l'ordre des Uniteurs ou Frères-Unis comptait dans la seul Arménie cinquante monastères, où vivaient sept cents rel gieux (1). A l'est et au nord, les Frères-Unis franchirent auss

l'ordre, l'usage de la viande fût permis trois jours de la semaine, à cause de difficulté de se procurer du poisson. Il fut aussi décidé qu'un visiteur parcou rait les maisons de l'Ordre tous les deux ans (Galanus, *op. cit.*, I, 524). — Nou avons signalé ailleurs les travaux des Franciscains et des Dominicains en Cilici Par exemple après la mort d'Oschin, Jean XXII avait envoyé à la cour de reine Jeanne des religieux Mineurs et Dominicains chargés d'une mission sp ciale, 1 juillet 1322. Cf. *Archives de l'Orient L.*, t. I, p. 266; Vadding, VI, 407.

(1) Statistique tirée des Archives des Dominicains de Rome; voir Balg, p. 77. — *Sommaire historique des missions de l'ordre de Saint-Dominique e l'Arménie-Majeure : Fontana, Theatrum dominicanum.* — Léon Alishan, Le Frères-Uniteurs dans le canton d'Erendschag, dans l'ouvrage du même auteu sur le Sigagan (district de la Siounie entre le lac Goktscha et le Bas-Araxe), e arménien, Venise, 1893. — Pour la chrétienté antérieure de Kaffa, voir les lettr de Jean XXII à l'archevêque de Kaffa (28 mars 1318); elles ont trait à la dispens pour le mariage en cas de consanguinité et à l'usage repoussé par les diss dents grégoriens de mêler un peu d'eau au vin du sacrifice, avant la conse cration. (Raynaldi, n. 81.)

les frontières de l'Arménie et fondèrent des maisons en Perse, en Géorgie et jusque dans la Chersonèse Taurique (Crimée actuelle). Dans la capitale de cette dernière contrée, à Théodosie ou Kaffa, où était déjà établie une chrétienté arménienne, ils créèrent une maison d'éducation qui fut longtemps florissante.

§ 2. *Écarts de zèle chez quelques Frères-Unis; les dix-neuf erreurs relevées par le vartabed Jean : confusion entre les points dogmatiques et disciplinaires. Sept sièges épiscopaux occupés par les Frères-Unis. Origine du séminaire arménien de Rome.* — Les plus distingués parmi les Frères-Unis de Saint-Dominique n'allièrent pas à un zèle et à une science incontestables une égale prudence. Emportés par leur ardeur pour la restauration de l'unité religieuse, dont ils voyaient justement le centre dans le siège romain, il rappelèrent parfois avec trop de vivacité aux dissidents arméniens leurs erreurs. Quelques-uns exagérèrent même le nombre et l'importance de ces erreurs; ils attribuèrent à la grande majorité des Arméniens des hérésies qui dominaient seulement dans les provinces orientales et dont la Cilicie, par exemple, était à peu près exempte. De plus, en dressant le catalogue des divergences dont ils poursuivaient l'abolition, ils mirent bien des différences accessoires, accidentelles, au même rang que les différences essentielles. On peut en juger par la liste des dix-neuf accusations que dressait maître Jean de Kerna contre les Arméniens en général, et dont la condamnation du dyophysisme et du concile de Chalcédoine, prononcée jadis au synode de Tovin, formait le point capital (1).

(1) La scission déjà préparée depuis le Ier synode de Tovin (505-506?) sous Papgen. semble être devenue officielle au IIe synode de Tovin, sous Nersès II. Le *Livre des Épîtres* (Գիրք Թղթոց) contient quelques documents qui, s'ils sont authentiques, permettent de corriger quelques inexactitudes des historiens arméniens postérieurs. Plusieurs, comme Vartan (cap. 30), placent le synode sous Moïse; Étienne Orbélian (Histoire de la Maison de Sissakan, c. 21 et 68) n'est pas plus exact. Seuls, un écrit attribué à Jean Otznétsi sur les synodes arméniens (*L. des Épîtres*, 220-233) et l'*Histoire* d'Açoghig (II, 2) cadrent bien avec les documents du *Girk teghtotz* (p. 52-69), qu'on dit contemporains de Nersès II. Ces documents comprennent une lettre des Syriens monophysites à Nersès II, deux lettres de Nersès à l'évêque syrien Aptischo, qu'il a consacré, enfin deux fragments de lettre signalés comme provenant d'Aptischo. La lettre des orthodoxes syriens (p. 52-51; appendice II, dans Minassiantz) aux Arméniens est écrite au nom d'un certain nombre d'abbés de couvents et d'autres clercs

Voici, en substance, les griefs de Jean de Kerna :
I. Les Arméniens admettent dans le Christ une seule nature

habitant le nord de la Syrie, selon Th. Nöldeke de Strasbourg (Minassiantz, p. 158), ou la région de Sassoun, selon quelques historiens arméniens postérieurs. Persécutés par les hérétiques, disent-ils, ils envoient au catholicos arménien plusieurs délégués, moines, prêtres et diacres, chargés d'implorer son assistance; à les entendre, ils ont la même foi que les Arméniens, et condamnent les mêmes hérétiques, Nestorius, Théodore (de Mopsueste), Diodore (de Tarse), Barsauma (de Nisibe), Théodore de Cyr, le synode de Chalcédoine, le tome de Léon, Apollinaire (de Laodicée), Eutychès et Sévère (d'Antioche), Paul de Samosate, Mani (Manès?), Marcion, Arius... Ils prient le catholicos d'ordonner évêque, pour être mis à la tête de la communauté syrienne orthodoxe, celui que les délégués lui présenteront, « l'humble prêtre Aptischo du couvent de Sarepa »; ils demandent enfin qu'on remette aux envoyés une lettre attestant que la foi de ces derniers est bien celle des Arméniens.

En vue d'obtenir l'appui de Nersès, de Nerschapouh évêque de Daron et des Mamigonians, et celui des quelques évêques ou princes arméniens qui entouraient le catholicos, les Syriens leur avaient prodigué les titres les plus flatteurs, tels que ceux de « Pères spirituels, lumière du monde, colonnes de la foi ». Leur attente ne fut point déçue, au moins de la part de Nersès et de Nerschapouh; car la réponse à l'écrit des Syriens est rédigée au nom seul du catholicos et de l'évêque des Mamigonians (*L. des Ép.*, 55-58). Dans leur profession de foi sur le mystère de l'Incarnation, les Syriens avaient dit : « que le Christ a été crucifié, est mort pour nous, comme il le voulait, réellement et non point d'une manière fictive, et qu'il n'y avait point en lui de corruptibilité, car le corps qu'il nous avait pris était incorruptible et glorieux, en raison de son union avec lui ». Si on prend ces derniers termes dans toute leur rigueur, ils comprennent aussi l'impassibilité, et de ce chef les Syriens semblaient reproduire *l'aphthartodocétisme,* d'ailleurs assez mitigé, de Julien d'Halicarnasse. Tout en se rapprochant encore un peu plus de la doctrine catholique, Nersès et Nerschapouh déclarent cependant que la doctrine de leurs correspondants est exacte, et qu'ils sont d'accord avec eux. Ils croient, disent-ils, que le Christ est né de la sainte Vierge Marie, qu'il a été allaité, qu'il a grandi, souffert sur la croix, qu'il est mort, est ressuscité après trois jours, *comme il voulait conformément à sa Divinité...* Nous prions et adorons la Divinité avec la corporéité, et la corporéité (marmnavouroutlioun) avec la divinité; et par la triple invocation, Saint, Saint, Saint, nous confessons son crucifiement ».

D'ailleurs, nous condamnons, poursuivent-ils, toutes les doctrines que vous condamnez, y compris « le tome de Léon », « l'illégitime concile de Chalcédoine avec ses canons déshonorants et imposés par la force, déjà condamnés à Nicée, à Constantinople et à Éphèse » (sic!)... Nous sommes avec vous en communion de sentiments et de volonté... Aussi, en union avec tous les évêques de notre région, les prêtres, les moines, d'après la volonté des barons et de tout le peuple, nous avons ordonné évêque et nous vous envoyons Aptischo, choisi par vous.

De retour dans sa province, Aptischo écrivit à Nersès (*L. des Ép.*, 59-61) que l'ordination reçue des Arméniens en avait imposé à ses adversaires. Craignant que les Arméniens ne les dénoncent au roi qui veut que chacun pratique en paix sa religion, les hérétiques, dit-il, n'ont plus osé troubler la communauté orthodoxe.

Parmi les adversaires visés par Aptischo, se trouvent « les hérétiques qui

(mi pnouthioun). II. et III. Ils nient que les justes voient Dieu face à face et que les pécheurs soient condamnés aux peines

adhèrent à l'infâme doctrine de Sévère »; ils affirment, dit-il, « que le corps du Christ est corruptible et que, sur la croix, par sa passion, il a été réellement soumis à la corruptibilité ne prenant point garde, en parlant ainsi, à la parole de saint Pierre: « Son corps n'a point éprouvé de corruption ». Aptischo prévient Nersès que des représentants de cette secte veulent aller trouver le catholicos et les évêques arméniens, afin d'en obtenir des lettres attestant que les sévériens sont orthodoxes et en communion avec les Arméniens. Il prie son correspondant de recevoir les Sévériens de telle sorte qu'ils se soumettent à lui Aptischo. Enfin, il promet d'aller prochainement se jeter aux pieds des seigneurs et des évêques arméniens.

Quand Aptischo revint auprès du catholicos, ce fut pour assister au deuxième synode de Tovin (Tvin), qui marqua, disent la plupart des historiens, la rupture officielle de l'Église arménienne avec l'Église universelle. Avant d'examiner le caractère de cette scission, il faut en préciser la date. Les décisions de ce synode reproduites dans le *Livre des Épîtres* (p. 72) attestent qu'il eut lieu la vingt-quatrième année (il est dit une fois la vingt-cinquième année) du règne de Chosroès Ier le Grand (531-579), c'est-à-dire vers l'an 554. Quant au règne de Nersès II, si on se rappelle qu'il dura de neuf à dix ans, et que son successeur Jean Ier, après être resté quinze ou seize ans catholicos, mourut en 573 à Constantinople où il s'était réfugié avec beaucoup d'autres personnes pour échapper aux persécutions de Chosroès, on arrive pour le patriarcat de Nersès à 548-558.

Mais ce qui est plus sûr, c'est que les décisions du synode qu'il présida (p. 72-75) condamnent seulement les Nestoriens et ne font aucune mention, du moins expresse, des Chalcédoniens. Néanmoins, peu d'années après la mort de Nersès, le catholicos Jean Ier écrit à l'évêque Vertanès de Siounie et au prince Mihrardaschir que les Chalcédoniens ont été condamnés dans un synode (*L. des Ép.*, 78). Jean, évêque de Jérusalem à partir de 574, dans une lettre à Abas, catholicos des Albaniens (publiée à Etschmiadzin, 1896), rappelle deux fois l'anathème porté contre « le saint concile de Chalcédoine ». Photius fera également remonter la séparation des Arméniens à un synode tenu à Tvin, sous Nersès, 106 ans après le concile de Chalcédoine, Migne, CII, 704, à une date qui fut le point de départ d'une nouvelle chronologie arménienne. Pour concilier ces assertions avec le silence du synode au sujet du concile de Chalcédoine, on est porté à admettre qu'il y eut dans ce synode un parti qui prononça cette condamnation; mais, soit opposition de la part d'autres membres du synode, soit crainte de provoquer en Arménie, en Géorgie et en Albanie des protestations contre un synode d'ailleurs très restreint, les adversaires de Chalcédoine ne purent faire passer leur anathème dans les actes mêmes du synode. Peut-être aussi les auteurs qui suivirent attribuèrent-ils aux Pères arméniens du synode de Tovin la sentence privée que nous avons déjà vue formulée dans la lettre de Nersès et de Nerschapouh, adressée aux Syriens et antérieure au synode de Tovin. On pourrait également supposer, non sans vraisemblance, que la majeure partie de la petite assemblée de Tovin a bien pu condamner les Chalcédoniens sans les nommer, par la raison que la plupart des monophysites les confondaient absolument avec les nestoriens. Néanmoins, le silence des actes de Tovin au sujet du concile de Chalcédoine nous empêche d'admettre que la condamnation en ait été unanime : il serait étrange, en effet, que le concile de Chalcédoine et ses canons soient

de l'enfer avant le jugement dernier. IV. Ils contestent qu'il y ait un lieu distinct pour le purgatoire et pour l'enfer. V. Ils rejettent la primauté du pape. VI. Ils anathématisent le pape Léon et le concile de Chalcédoine (1). VII. Ils ne célèbrent pas les fêtes dominicales, notamment la Nativité de Notre-Seigneur, d'après l'usage de l'Église romaine. VIII. Ils ne se conforment pas aux coutumes de la même Église pour les jeûnes. IX. Ils n'administrent pas la confirmation et l'extrême-onction et se méprennent sur l'essence des autres sacrements. X. Ils ne versent point d'eau dans le calice. XI. Ils donnent la communion sous les deux espèces. XII. Ils se servent de calices en bois ou en terre cuite (K'etsêghen). XIII. Hors du cas de nécessité (ardaqoj hargauor), les confesseurs absolvent les pénitents sans se soucier d'aucune réserve. XIV. Les deux patriarches arméniens s'attribuent la juridiction sur toute l'Arménie. XV. L'héritage des évêques est transmis, et, au besoin, par la violence, à leurs consanguins. XVI. Les Arméniens vendent et achètent les sacrements. XVII. Chez eux, le divorce entre époux est facultatif, moyennant le versement d'une somme d'argent. XVIII. On ne prépare pas d'huile spéciale (hadoug tsêth) pour la confirmation (troschmn) et l'extrême-onction. XIX. On donne la communion aux enfants n'ayant pas atteint l'âge de raison (1). Enfin, l'ardent polémiste ajoutait qu'à vouloir énumérer toutes les erreurs des Arméniens, il serait presque infini.

On ne saurait trop regretter de voir condamner ainsi, avec des erreurs dogmatiques, certaines coutumes arméniennes des plus respectables. Il est fâcheux que les Frères-Unis n'aient pas suffisamment compris que l'unité religieuse, l'accord dans les dogmes et la subordination hiérarchique, n'excluent pas la variété dans la liturgie et la discipline. Mais, si les jugements de quelques Frères-Unis sur leurs compatriotes furent trop

mentionnés avec tant de soin dans les lettres de Nersès, d'Aptischo et des Syriens, et qu'il n'en soit point fait mention dans les actes plus solennels d'un synode qui aurait porté une condamnation expresse et générale!

Que la condamnation ait été l'œuvre d'un parti ou celle de la majorité de l'assemblée, il paraît certain que la part d'Aptischo, le Sassounien (Vartan, c. 44), y fut considérable. Jean de Jérusalem et Photius le regardent aussi comme le premier auteur du schisme.

(1) *Epistola magistri Joannis Chernacensis armeni ad Fratres armenos unitos* (Galanus, I, 515-516).

absolus et leur méthode d'apostolat trop intransigeante, on a tort de regarder ces religieux non soit comme des gens de parti pris, soit surtout comme des sectaires (1). S'ils se trompèrent, ce fut, si l'on peut ainsi dire, par excès de zèle et de bonne foi : désirant avant tout sauver et relever leur patrie, ils ne virent de moyen de salut que dans une étroite union des Arméniens avec les Latins; puis, à force de se heurter contre le parti pris de certains dissidents irréconciliables, tels que Vartan de la Montagne-Noire et Mekhitar de Sghevra, ils se persuadèrent que, pour extirper l'erreur, il fallait modifier tous les usages nationaux où ils s'imaginaient en voir quelque germe. Leurs efforts ainsi dirigés ne devaient avoir qu'un succès incomplet, passager; ils succombèrent sous la grandeur de leur tâche, entravés et paralysés par d'implacables persécutions. Quelques-uns d'entre eux, voyant leurs tentatives de réforme générale rejetées par le chef religieux de l'Arménie, vont s'exaspérer au point de multiplier outre mesure leurs griefs. Ce sont des excès inséparables des polémiques, qui s'enveniment en se prolongeant. Il serait, d'ailleurs, inique de rendre l'ordre entier responsable des exagérations commises par quelques-uns de ses membres. Avant de décrire cette tourmente, d'où sortit avec honneur l'Église officielle d'Arménie, achevons d'esquisser en quelques mots l'histoire générale des Frères-Unis.

Pendant un temps difficile à préciser, ils occupèrent sept sièges épiscopaux. Au moins, la tradition à cet égard paraît-elle constante, bien que les documents écrits ne mentionnent que les cinq suivants : 1° celui de Maragha, dont le premier titulaire fut Barthélemy le Petit, le principal fondateur des Dominicains arméniens; 2° l'évêché de Tiflis, auquel fut d'abord élevé Jean de Kerni; 3° celui de Kaffa; 4° celui de Sultanieh,

(1) P. Tchamichian trad. Avdall, II, p. 291. A l'opposé du P. Tchamichian quelques auteurs catholiques comme Galano, semblent ne point s'apercevoir des exagérations que nous venons de relever chez certains Frères-Uniteurs. Mais tout en convenant que la critique de Galanus est souvent en défaut, et qu'au point de vue historique il n'est pas toujours exact, nous devons ajouter que cet auteur se montre dans ses discussions bon théologien. A ce point de vue, son ouvrage reste des plus estimables. Le très distingué docteur Gelzer de Iéna est donc trop sévère, quand il déclare que l'œuvre du célèbre théatin est superficielle et inacceptable. Il va sans dire que Ter-Mikélian et d'autres auteurs de la même école enchérissent sur les critiques de Gelzer. Voir *Der Kritisch Wert römischer Litteratur* (*Zeitschr. f. Wiss. th.*, 1891, p. 598, art. de Ter-Mikélian).

grande cité, qui réunit quelque temps dans ses murs vingt-cinq églises chrétiennes, mais qui déjà, au commencement du XVIIe siècle, venait de voir transformer en mosquée sa dernière église; 5° l'évêché de Nakchivan (1). Les quatre premières de ces chrétientés furent tour à tour dévastées et détruites par la famine, la peste, les persécutions des infidèles et des dissidents. Réduits à un petit nombre, les Frères-Unis se replièrent sur la province de Nakchivan (Nakhitchévan). Au début du XVIIe siècle, ils y possédaient encore douze maisons. L'évêque de Nakchivan continuait d'être choisi parmi eux. En vertu d'un privilège accordé par le pape, il était d'abord désigné par huit supérieurs de l'Ordre et autant de seigneurs de la province; puis, il allait à Rome pour y être confirmé dans sa dignité et consacré. Mais à cette époque, la chrétienté catholique de Nakchivan n'était plus florissante comme autrefois; elle dépérissait, minée par les fléaux qui avaient ruiné les autres églises des Frères-Unis. Les papes et les supérieurs des Dominicains s'efforcèrent de conserver un ordre qui leur était étroitement uni, et de sauver l'église de Nakchivan dont il était le soutien. Secondé par le Frère arménien Augustin de Passen, plus tard archevêque de Nakchivan, le Frère Paul Marie de Bologne releva pour un temps cette chrétienté (1614-1620), grâce aux instructions qu'il multiplia sur tous les points de la province, au collège qu'il érigea, et grâce aussi aux abondantes aumônes qu'il était allé recueillir parmi les Portugais des Indes orientales. Nommé ensuite archevêque de Nakchivan, il avait fait une quête fructueuse dans les Indes occidentales et se disposait à venir prendre possession de son siège, quand il mourut en Espagne : l'argent amassé par le zélé missionnaire devait être consacré par la congrégation de la Propagande à fonder à Rome un collège pour les Arméniens.

§ 3. *Dispositions du roi Léon V et du catholicos Jacques II pour les Frères-Unis; l'isolement politique de la*

(1) Nous savons, d'autre part, que Nersès Balientz de l'ordre des Uniteurs et l'un des rédacteurs du libellus envoyé à Benoit XII, mourut sur le siège de Manazgherd et que le pape Urbain V lui donna pour successeur (26 avril 1363) Dominique, également des Frères-Unis. Nous supposons aussi, sans en avoir la preuve, que Siméon Beg, évêque de Garin, appartenait à l'ordre des Frères-Unis. Il fut, après Nersès, le principal rédacteur du *Libellus*.

Cilicie et l'insuffisance des secours qu'elle peut espérer contribuent à refroidir le zèle de Jacques pour l'union; il est déposé. — Le roi Léon V était favorable à l'ordre des Frères-Unis, organisé sous son règne. Il voulait rapprocher, dans la mesure du possible, les Arméniens des Latins, dont le secours lui était indispensable. Il semble que le catholicos Jacques II de Tarse (1327-1341) témoigna d'abord la même bienveillance pour les plus ardents champions de l'union avec l'Église romaine. Fils d'une sœur de Grégoire VII, il avait hérité des convictions et des sympathies religieuses de son oncle. Cependant, après avoir loué leur zèle, il se refroidit sensiblement à l'égard des Frères-Unis et parut se désintéresser de l'unité religieuse. — Si nous cherchons les causes de son revirement, nous les retrouverons, du moins en partie, dans la déplorable situation politique où se débattait alors sa patrie. Le voisinage et la crainte des Égyptiens contribuaient à éloigner certains Arméniens des Latins, un peu moins cependant que le voisinage des Perses n'avait éloigné les anciens Arméniens des Grecs (1).

(1) Presque toujours, et sans en avoir bien conscience, les Arméniens qui se séparèrent de l'Église universelle furent engagés dans le schisme, moins encore par des malentendus religieux que par suite d'influences d'ordre politique. On comprendrait mal, par exemple, les plus anciennes scissions, si on ne rappelait les défiances en partie justifiées des Arméniens pour leurs voisins occidentaux. Du cinquième au treizième siècle surtout, ils se défièrent en général beaucoup plus des Grecs que des Perses et des Arabes : Quand Yezdedgerd, désireux de fondre les Arméniens, les Géorgiens et les Albaniens avec les Perses, essaya de réaliser son projet, en forçant d'abord les Arméniens à embrasser le Mazdéisme, ceux-ci lui présentèrent un écrit synodal contenant la déclaration suivante : « Si vous nous laissez libres de pratiquer notre religion, nous ne reconnaîtrons point sur la terre d'autre maître que vous, comme au ciel nous n'adorons qu'un Dieu, le Christ... Mais, de notre foi, rien ne pourra nous détacher, ni les anges, ni les hommes, ni le glaive, ni le feu » (Élisée, éd. de 1828, p. 67. Voir p. 192 et 195, 197, trad. Langlois; Lazare, ch. 13). Aux yeux d'Élisée qui a si bien décrit l'héroïsme des Vartaniens, Marcien et ses conseillers Anatole, Florentius étaient non seulement « des lâches », mais « des impies »; car ils avaient abandonné les Arméniens combattant pour la foi chrétienne contre les Perses (trad. Langlois, 207). — Voici, maintenant, les paroles que Lazare de Pharbe met dans la bouche de Vahan qui conquiert à ses compatriotes la liberté religieuse : « Je connais la puissance et le courage des Perses, et vous avez constaté par votre expérience la faiblesse et la fourberie des Grecs... Comment, après avoir juré fidélité à nos pères, ils les trahirent » (ch. 61 et 78); dès que les Perses ont accordé la liberté religieuse aux Arméniens, ils recouvrent leurs sympathies (*ibid.*). Bref, Syriens et Arméniens étaient disposés à regarder les Perses comme des protecteurs et les Grecs, tels que l'empereur Maurice, comme des bourreaux (Jean d'Éphèse le Syrien, I, 4, 5, 10; VI, 20; Sebêos, III, vi, Ter-Mikélian, p. 45).

Jacques II était persuadé que l'alliance avec les Latins at-
tirerait de nouveau sur l'Arménie les armées des sultans d'É-

Les Arméniens savaient bien que plusieurs rois de Perse avaient cruellement persécuté les chrétiens. Mais ils redoutaient moins ces persécutions intermittentes que la perspective d'un graduelle et complète absorption par les Grecs. De plus, les rois de Perse prétendaient volontiers que leurs rigueurs avaient été provoquées par quelque grave imprudence de la part des chrétiens ou encore qu'ils proscrivaient seulement une organisation ecclésiastique ayant son chef hors de leur royaume. Le fait est que Sapor II lui-même ne persécuta point d'abord les chrétiens. Eusèbe (*Vie de Constantin*, IV, 8-13) cite une lettre de Constantin dans laquelle il félicite le roi de sa bienveillance pour les chrétiens et se réjouit des progrès de la foi chrétienne en Perse. Le refus de Constantin de restituer les cinq provinces, cédées autrefois par la Perse à Galère, fut la première cause qui alluma la fureur de Sapor contre les Grecs d'abord, et par suite contre les chrétiens.

A peine Constantin était-il mort (22 mai 337) que Sapor attaquait Nisibe pendant soixante-trois jours et ne se retirait qu'à l'approche de Constance. De plus, il fallait à Sapor beaucoup d'argent; et il prescrivit par exemple aux collecteurs du pays de Beth Aramaye (au sud de l'Adiabène) d'imposer double tribut et double capitation à Simon Barsabba; et sur le refus de celui-ci, vint l'ordre de payer des sommes excessives et d'apostasier... C'étaient les débuts de la terrible persécution qui allait durer jusqu'à la mort de Sapor (339-379). Son successeur Artaschir II (380-384) s'était également signalé comme un persécuteur pendant qu'il était satrape de l'Adiabène (au sud du lac d'Ourmiah).

Mais les rois qui suivirent, traitèrent les chrétiens et, en particulier, les Arméniens avec beaucoup moins de rigueur. Sapor III (384-389) plaça même sur le trône d'Arménie, vassal du sien, le prince arsacide indigène Khosrov (386-391 ou 392); puis Warahram III, roi de Perse (389-399 ou 400), mit à la place de Khosrov le frère de ce dernier, Wramschapouh (391-416, date plus probable que celle de 392-413 que nous avons donnée ailleurs). Ce n'est qu'après avoir laissé régner encore un an Khosrov (Khosroès) que Yezdedgerd Ier (399 ou 400-421) lui donna pour successeur sur le trône d'Arménie un prince Sassanide, son propre fils Schapouh (Schapour, 416-420). Dans les premières années de son règne Yezdedgerd Ier n'était point l'ennemi des chrétiens. Mais vers l'an 419, le prêtre Haschou ayant détruit un pyrée avoisinant une église à Hormizdardaschir, ville du Houzistan, ce prêtre et son évêque Abda durent comparaître devant le roi. Haschou se glorifia de son acte; Abda sommé de reconstruire le pyrée s'y refusa et fut condamné à mort. Dès lors Yezdedgerd Ier persécuta les chrétiens jusqu'à sa mort arrivée dans l'automne de 400 ou 401. L'un des prétendants à sa succession, Schapour, roi d'Arménie, qu'Adom, prince de Mock, appelait par dérision l'homme-femme, périt peu après de la main des grands à Seleucie (Tabari, 91, n. 1, éd. Nöldeke, 1879).

Un autre fils de Yezdedgerd Ier, Bahram (Varahran V), surnommé Gor (âne sauvage), qui s'empara du trône de Perse, persécuta violemment les chrétiens, afin de se concilier la faveur des mages, surtout de l'un de leurs chefs Mirhschapour (Passion de Jacques le notaire, Bedjan, t. IV, p. 189-201, 250-253; Hoffmann, *Auszüge aus syr. Akt. pers. M.*, p. 34-42; Tabari, p. 98, n. 1).

Les mages, en effet, ou prêtres du feu, formaient la plus influente et la plus stable des castes, surtout sous les Sassanides, originaires de la Perse. Le mobedan ou chef des mages était l'un des grands dignitaires de l'État, sa juridic-

gypte. A ne juger des intérêts de la Cilicie qu'à un point de vue étroit, exclusivement humain, les appréhensions du catholicos étaient fondées : les secours que les Latins envoyaient aux Arméniens étaient insuffisants pour triompher d'ennemis implacables, ayant déjà pris solidement pied en Cilicie. D'autre part, nul appui sérieux à espérer du côté de l'Orient. L'amitié des Mongols était devenue trop précaire et d'un jour à l'autre tournait à l'hostilité. Ils avaient à jamais passé les temps où, forts de l'alliance avec Kazan, les Arméniens recevaient de ses mains des prisonniers égyptiens et allaient les vendre dans les îles (octobre 1301); le khan Abou-Saïd, dont la protection avait

tion s'étendait à tout le pays; la juridiction du mobed (supérieur) était analogue à celle de l'évêque et se limitait à une province. Au-dessous des mobeds, le clergé inférieur occupait tous les petits bourgs et les hameaux. Souvent les mobeds furent même chargés d'un pouvoir exécutif et, comme en témoignent les actes des martyrs, figurèrent parmi les persécuteurs.

En 421-422, Théodose II, auquel Bahram V réclamait des fugitifs, déclara la guerre à la Perse; Mihr Nerseh fut défait; et un an après (422) un traité était conclu pour cent ans (?); les Grecs promettaient de contribuer de leur argent au maintien d'une garnison aux portes de Dariel contre les tribus du Nord; le traité garantissait aux Chrétiens de Perse et aux Mazdéens de l'empire grec la liberté religieuse; ce qui n'empêcha pas Bahram de verser encore le sang des chrétiens. Cf. J. Labourt, *Le christian. dans l'emp. Perse*, p. 125.

En cette même année 422, soit pour apaiser l'irritation des Arméniens, soit pour répondre à la sollicitation de quelques seigneurs arméniens et du catholicos Sahag, qu'il avait fait venir à Tizbon, Bahram leur accorda pour roi le fils de Bahram Schapour, Ardeschir IV. — Ce roi Arsacide qui, d'après leurs traditions, passait pour être de leur race, les Arméniens le rejetèrent bientôt, et demandèrent à leur suzerain des gouverneurs perses.

Il est vrai que ce dernier mode d'assujétissement n'était point accepté d'un accord constant soit par le peuple, soit par les cadets de famille (Sebouh), soit surtout par les chefs de grandes familles, que Fauste estimait à 900 (IV, 2). Très vaillants, d'ordinaire, il leur semblait glorieux, comme à Manuel, de mourir sur un champ de bataille (Fauste, V, 44). Mais de l'union, de la discipline, de l'obéissance constante et unanime à un chef, qui seules pouvaient les empêcher d'être broyés entre leurs puissants voisins, ils s'en soucièrent peu. Les profondes séparations de leurs provinces et de leurs districts rendirent souvent les Arméniens comme étrangers les uns aux autres et prêts à marcher sous leur chef immédiat, contre le prince du district voisin, contre le souverain de Byzance, contre celui de Perse ou même de l'Arménie. Aucune fusion, ou même aucune complète unité de race; car au sud les Arméniens étaient mêlés aux Syriens; au nord, ils étaient mêlés aux Khaldis, aux Kurdes, aux Ibériens, aux Scythes. Même au xe siècle, dans les régions de Sassoun, d'Aghtznik, du Dourouperan, beaucoup d'habitants n'étaient arméniens ni par la race, ni même par la langue. Ainsi, pour n'avoir pas été unie au dedans et n'avoir point cherché au dehors un appui dans l'union avec le reste de la chrétienté, la malheureuse Arménie devait se voir démembrée par les Grecs, les Perses et leurs successeurs.

été intermittente, venait de mourir (1335); son successeur Arpa que le continuateur de Samuel d'Ani range à tort parmi les Chrétiens, mais qui cependant leur était favorable, avait été tué par Ali-padicha Nouïn, après avoir régné six mois; aussitôt le meurtrier, maître du pouvoir sous l'autorité nominale de Mousa, avait commandé de détruire les églises chrétiennes; et cet ordre, déjà en voie d'exécution depuis Mossoul jusqu'à Salamasd et Kelath, n'était révoqué que sur les pressantes représentations de Zacharie, catholicos d'Aghthamar.

Au reste, eussent-ils voulu maintenir leur alliance avec les Arméniens, les derniers descendants d'Houlagou n'auraient pu leur fournir qu'un appui branlant : ils passaient comme des ombres sur le trône de Perse, et ils étaient à la veille d'être supplantés par le scheikh Hassan Bouzourg, surnommé le Grand, le fondateur de la dynastie des Jelayrs (1336-1411). Concurremment avec ce dernier, Mouzaffar et quelques autres anciens généraux d'Abou-Saïd se disposaient à prendre une part de la curée, qu'ils transmettront à leurs descendants jusqu'au jour où Tamerlan, balayant tous ces princes, incapables de s'unir, reconstituera le colossal empire de Djenghiz-khan.

Mais, avant ce moment, encore éloigné d'un demi-siècle, les sultans d'Égypte n'avaient rien à redouter du côté de la Perse. Plus près d'eux, même impuissance et même chaos, au sein duquel un œil perspicace aurait pourtant démêlé l'organisme d'une forte puissance en voie de formation : Orchan, le fils du fondateur de la dynastie othomane, essayait ses forces grandissantes contre le basileus Andronic III. Quant à Yakhschi (1317-1348), l'arrière-petit-fils de Karaman, et prince alors le plus puissant de l'Asie Mineure, au lieu de prêter main-forte aux Arméniens contre leurs agresseurs, il ne songeait qu'à s'emparer des principautés environnant Iconium, centre de son royaume.

Ce coup d'œil sur l'isolement de la Cilicie en Orient nous aide à comprendre les raisons du conflit qui s'éleva entre le roi et le catholicos Jacques II de Tarse (1327-1341). Le sultan Nacer Mohammed avait forcé Léon V à jurer sur les saints Évangiles que, désormais, il n'enverrait plus aucune lettre ni aucun ambassadeur aux princes latins et au pontife romain (1337). Léon, cependant, se résignait très difficilement à ne plus cor-

respondre secrètement avec la France, l'Angleterre et le Saint-Siège romain; le pape Benoît XII acheva de lever ses scrupules, en lui déclarant que son serment était nul, comme « étant injurieux à Dieu et extorqué par la violence (1) ». Mais le catholicos, encouragé par une partie du peuple, du clergé et de la noblesse, fit au roi de vives représentations et l'accusa de perdre la nation par ses imprudences. Léon V, raconte Hayton, répondit à ces remontrances en faisant déposer Jacques II (1340). Un peu plus tard, Mekhitar de Kerna fut élu catholicos (1341-1355).

F. TOURNEBIZE.

(*A suivre.*)

(1) Rayn., ann. 1337, n. 24; an. 4, p. 1, *Ép. com.* CD, 1er mai 1338. — Nous ne sommes pas de l'avis du marquis de Serpos (*Compendio storico...*, 3 vol. in-8, t. IV, p. 110); cet auteur prétend que Léon V aurait déposé le catholicos à cause de la sympathie trop marquée de celui-ci pour les Frères-Unis.

MÉLANGES

I

L'ORIGINE ESPAGNOLE DU *FILIOQUE*

Un des reproches les plus graves que l'Église grecque orthodoxe fait encore aujourd'hui à l'Église romaine est le dogme de la procession du Saint-Esprit *ex utroque* et l'insertion du mot *Filioque* après *procedentem ex Patre* dans le symbole de Nicée-Constantinople. Naguère (1895), le patriarche Anthime, dans sa lettre synodale en réponse à l'encyclique *Præclara* (20 juin 1894) de Léon XIII, opposait sur ce point la foi de l'Église des sept conciles œcuméniques à la croyance de l'Église papique. Mgr Duchesne, membre de l'Institut, répondit à la synodique du patriarche de Constantinople (1). Sa Béatitude avait dû reconnaître que l'Église romaine n'avait pas introduit elle-même cette addition. En effet, l'insertion du *Filioque* au symbole s'est produite en Espagne vers le VIe siècle; elle a été acceptée dans les Gaules et chantée à la messe sous Charlemagne. Cependant Rome s'abstenait. La procession du Saint-Esprit *ex Filio* n'est pas affirmée (2) dans la profession de foi du pape Pélage Ier (555-561). Quoiqu'elle soit expressément enseignée (3) par saint

(1) *Églises séparées*, Paris, 1896, p. 75-87.

(2) *Pat. Lat.*, t. LXIX, col. 409; Hahn, *Bibliothek der Symbole*, 3e édit., Breslau, 1894, p. 334; *Monumenta Germaniæ, Epist. Merovingici et Karolini ævi*, Berlin, 1892, t. III, p. 78.

(3) *Moralia in Job*, l. I, n. 30, *Pat. Lat.*, t. LXXV, col. 541; l. V, n. 65, col. 715; *Homil.*, XXVI, *in Evangel.*, n. 2, *Pat. Lat.*, t. LXXVI, col. 1198. Cf. *Pat. Lat.* t. LXXVII, col. 145.

Grégoire le Grand (590-601), la formule en est omise à dessein dans la profession de foi émise par le pape Agathon en 680 (1). Lors du conflit suscité à Jérusalem entre les moines indigènes et les religieux francs au sujet du *Filioque*, le pape Léon III (795-816) envoya aux moines, en 809, la formule authentique de l'Église romaine, qui ne contenait pas encore le *Filioque*, puisqu'elle était vraisemblablement conforme à celle que contient le sacramentaire gélasien (2) ; quelques mois plus tard, il déclara aux *missi dominici* de Charlemagne qu'il regrettait l'insertion du *Filioque* au symbole, et il conseilla d'abandonner peu à peu la coutume de chanter le symbole à la messe. Le texte qu'il fit afficher, en grec et en latin, à la confession de Saint-Pierre à Rome, conservait la teneur commune à Rome et à l'Église grecque (3). L'usage de chanter le symbole à la messe ne s'introduisit à Rome qu'au XIe siècle. L'insertion du *Filioque*, d'abord tolérée en Espagne et en Gaule, finit ainsi par être acceptée à Rome.

Cependant, la doctrine de la procession du Saint-Esprit *ex utroque* était explicitement enseignée par les Pères latins du IVe siècle, et notamment par saint Augustin (4). Quant à la plus ancienne formule expresse de la procession *ex Patre et Filio*, on la retrouvait jusqu'ici dans une profession de foi rédigée par un synode espagnol du Ve siècle. Les collections des conciles de l'Espagne l'attribuaient au Ier concile de Tolède, tenu en 400 (5). Mais depuis longtemps on a constaté que cette attribution soulevait de graves difficultés. L'introduction du document déclare que cette règle de foi a été faite par les évêques de quatre provinces ecclésiastiques de l'Espagne et envoyée par eux avec un ordre du pape saint Léon à Balconius, évêque de Galice. Or saint Léon ne monta sur la chaire de saint Pierre qu'en 440. Les évêques espagnols, réunis en concile en 400, n'ont donc pu en-

(1) *Pat. Lat.*, t. LXXXVII, col. 1165.

(2) Muratori, *Liturgia romana vetus*, t. I, p. 540 ; reproduit par Migne, *Pat. Lat* t. LXXIV, col. 1089-1090.

(3) Mgr Duchesne, *Le Liber pontificalis*, Paris, 1892, t. II, p. 46, note 110. Cf. Hergenröther, *Theologische Quartalschrift*, 1858, p. 606, 611. Voir cependant *Pat. Lat.*, t. CII, col. 1031.

(4) Franzelin, *Tractatus de Deo trino secundum personas*, th. XXXV, 3e édit., Rome, 1881, p. 493-509 ; A. Harnack, *Dogmengeschichte*, 2e édit., Leipzig, 1888, t. II, p. 294 sq.

(5) Mansi, *Concil.*, t. III, col. 1003. Elle a été autrefois attribuée à saint Augustin. Voir *Serm.*, CCXXXIII, *Pat. Lat.*, t. XXXIX, col. 2175-2176.

voyer à leur collègue Balconius un écrit de ce pape. Baroni a conjecturé que cette règle de foi avait été libellée seulemen au concile de Tolède de 447. Quesnell l'a démontré. Pagi Mansi l'ont reconnu. Dom Ceillier (1) la lui attribue express ment. Les frères Ballerini ont supposé qu'en 400 elle ne cont nait pas le *Filioque*, qui ne fut ajouté qu'en 447 en raison de lettre XV de saint Léon à Turibius, évêque d'Astorga, dans la quelle la procession *ex utroque* était formellement affirmée (2 Quesnell avait fait déjà fait cette hypothèse. Hefele (3) a catégo riquement rapporté cette règle de foi au II° concile de Tolè (447). Mais dom Gams (4) ne trouvait dans l'histoire aucun trace de ce concile qu'il rayait définitivement de la liste d synodes espagnols. Rösler (5) a maintenu la date de 400. Comm il constatait qu'auparavant le poète Prudence avait affirmé da ses vers la procession *ex utroque*, il en concluait que cette do trine était courante en Espagne à cette époque, et que, par sui les évêques réunis en 400 avaient bien pu la formuler d leur profession de foi. Mais Prudence (6) n'emploie pas expli tement le terme *procedens*. Aussi Merkle (7) a-t-il énergiqu ment maintenu l'attribution de la confession de foi au syno de 447. Dom Morin (8) a abouti à des résultats bien différen Selon lui, cette profession de foi n'est ni du synode de 400 de celui de 447. Loin d'être une règle de foi officielle, elle n'e que l'œuvre privée de Pastor, évêque de Galice en 433. Aus

(1) *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, Paris, 1747, t. XI p. 625.

(2) *Pat. Lat.*, t. LIV, col. 681. Mgr Macaire, évêque de Vinnitza et recteur d l'Académie ecclésiastique de Saint-Pétersbourg, *Théologie dogmatique orthodox* trad. franç., Paris, 1860, a prétendu que le *Filioque* avait été interpolé postérieu rement dans la règle de foi du concile de Tolède de 447. Cf. Franzelin, *Exame doctrinæ Macarii Bulgakow... de processione Spiritus sancti*, Rome, 1876, p. 81

(3) *Conciliengeschichte*, 2e édit., Fribourg-en-Brisgau, 1875, t. II, p. 78, 306-30 Cf. Denzinger, *Enchiridion*, n. 113; Franzelin, *Tractatus de Deo trino*, 3e édit. Rome, 1881, p. 511.

(4) *Kirchengeschichte Spaniens*, Ratisbonne, 1861, t. II *a*, p. 475 sq.

(5) *Der katholische Dichter Aurelius Prudentius Clemens*, Fribourg-en-Brisgau 1886, p. 366 sq.

(6) *Cathimeron*, IV, 11, 15; VI, 4-8, *Pat. Lat.*, t. LIX, col. 812, 831-832.

(7) *Das Filioque auf dem Toletanum 447*, dans *Theologische Quartalschrift*, Tubingue, 1893, p. 408-429.

(8) *Pastor et Syagrius, deux écrivains perdus du Ve siècle*, dans la *Revue bénédictine*, 1893, t. X, p. 385-390.

l'existence du concile plénier de Tolède en 447 peut-elle être légitimement contestée.

M. Karl Künstle, professeur de théologie à l'Université de Fribourg-en-Brisgau, reprenant et confirmant tous les doutes anciens, vient de démontrer que ce synode n'a pas eu lieu (1). Un évêque contemporain, Hydatius Lemicus (427-468), dans sa Chronique (2), ne parle pas de ce concile. Merkle a cherché, il est vrai, à expliquer cette lacune par le silence que le chroniqueur garde sur d'autres conciles de l'époque. Son silence s'explique par son but, qui n'était pas d'écrire une histoire ecclésiastique universelle et complète. Mais écrivant l'histoire ecclésiastique de l'Espagne, il ne pouvait se taire sur un concile qui aurait eu lieu à Tolède en 447 contre les priscillianistes. Il signale pour cette année un concile de Rome, dont les décrets ont été portés en Espagne par Pervincus, diacre d'Astorga. D'ailleurs, la lettre XV de saint Léon à Turibius d'Astorga, qui ordonne la tenue d'un concile, n'est pas authentique. Elle a été fabriquée par un clerc espagnol après le concile de Braga de 563, dans lequel l'évêque Lucrétius, 120 ans après l'événement, affirmait l'existence d'une règle de foi antipriscillianiste, rédigée à Tolède et envoyée à Balconius, évêque de Braga. Cette affirmation sans valeur aurait incité aussi le compilateur des conciles d'Espagne à attribuer au synode de 400 la profession de foi, rédigée par l'évêque Pastor. Tous les arguments de M. Künstle contre l'existence du concile de 447 ne sont pas sans réplique et sa critique donnait le vertige au P. d'Alès, qui lui a opposé de sérieuses objections (3). Il reste prouvé toutefois que la *regula fidei*, qui était attribuée à ce concile et qui contenait, croyait-on jusqu'ici, la première attestation du *Filioque*, est l'œuvre privée de Pastor, évêque de Galice. La célèbre formule : *a Patre Filioque procedens* serait donc néanmoins de provenance espagnole.

Mais M. Künstle, dont la critique n'est pas exclusivement négative, a montré que le *Libellus in modum symboli* de Pastor n'était pas le témoignage le plus ancien de cette formule. Il a trouvé la procession du Saint-Esprit *a Patre et Filio*

(1) *Antipriscilliana*, Fribourg-en-Brisgau, 1905, p. 30-35.
(2) *Monumenta Germaniæ. Auctores antiquissimi*, Berlin, 1894, t. XI, p. 24.
(3) *Études*, 5 février 1906, p. 407.

attestée par une série de documents espagnols et antipriscillia-nistes, dont quelques-uns sont antérieurs à la règle de foi de l'évêque de Galice. Nous les signalerons dans l'ordre chronolo-gique de leur publication.

Un des plus anciens est la *Fides Damasi* (1). On y lit : *Credimus... Spiritum sanctum, non genitum neque ingeni-tum, non creatum neque factum, sed de Patre et Filio pro-cedentem, Patri et Filio coæternum et coæqualem et coopera-torem*. Ce document n'a pas encore été étudié à fond. En le comparant avec les autres documents espagnols du ve siècle, M. Künstle montre très clairement sa portée antipriscillianiste; il leur ressemble pour les idées et pour les expressions. Comme eux, il est d'origine espagnole. Le titre n'est pas faux cepen-dant; il rattache exactement cette profession de foi au pape saint Damase. Non pas sans doute que ce pontife en soit l'au-teur; mais il est légitime de penser que le synode de Saragosse de 380 avait envoyé à Rome cette formule, qui condamnait les erreurs de Priscillien. Le pape l'approuva et y ajouta la conclu-sion : *Hæc lege, hæc retine, huic fidei animam tuam subjuga. A Christo domino et vitam consequeris et præmium*. Elle remonte ainsi à l'intervalle de 380 à 381.

Si on compare la *Fides Damasi* avec les formules damasien-nes ou les *Fides Romanorum* I et II, avec la *Fides Phæbadii*, avec le *Libellus fidei ad Theophilum*, qu'on trouve dans les pseudo-Vigile, *De Trinitate*, IX, documents qui sont presque textuellement identiques, on constate qu'elle leur a servi de source à tous. Elle est originale et a un cachet particulier. Les autres documents en dépendent et cherchent à reproduire le même ordre d'idées dans une forme bien plus populaire et à conformer la *Fides Damasi* au symbole des apôtres et à celui de Nicée. Burn et Kattenbusch pensent que l'évêque d'Agen est réel-lement l'auteur de la *Fides*, qui porte son nom. En 392, Phé-bade existait encore, mais était vieux et décrépit. Si, à la fin de sa vie, cet ardent adversaire de l'arianisme avait rédigé une profession de foi, elle aurait été antiarienne. Or la *Fides Phæ-*

(1) Elle a été éditée pour la première fois par Burn. *An Introduction to the Creeds*, Londres, 1898, p. 245, puis par M. Künstle lui-même, *Eine Bibliothek der Symbole*. Mayence, 1900, p. 10, et *Antipriscilliana*, p. 17-19. Le codex *Augiensis* XVIII l'intitule : *Fides beati Hieronymi presbyteri*.

badii est antipriscillienne. L'auteur en est donc plutôt un antipriscillien. Quoique apparentés à la *Fides Damasi*, ces derniers documents n'ont pas reproduit les mots relatifs à la procession du Saint-Esprit *ex utroque*, bien qu'ils en expriment la doctrine. Il en est de même encore de la profession de foi du moine espagnol Bachiarius, du commencement du ve siècle, et de celle qui est attribuée à Pélage et qui dépend de la précédente. Bien que favorables à la procession *ex utroque*, elles ne contiennent pas le *Filioque*. La consubstantialité du Saint-Esprit avec le Père et le Fils est encore affirmée dans une règle de foi, attribuée à saint Lucifer (1); son auteur est inconnu, mais il est un adversaire des priscillianistes. Elle a été utilisée par Faustin (2).

En suivant l'ordre chronologique établi par M. Künstle, il faut placer ici le symbole *Quicumque*, attribué à saint Athanase et connu sous le nom d'*Athanasianum*. C'est un des résultats les plus curieux de l'ouvrage du professeur de Fribourg-en-Brisgau que la fixation du caractère et de la date de ce symbole. Le *Quicumque* n'a pu être rédigé du VIIe au IXe siècle, car il ne supporte pas la comparaison avec les symboles de cette époque. Ses commentaires sont postérieurs au VIe siècle; quelques-uns proviennent d'un milieu espagnol ou ne contiennent aucune trace de théologie carolingienne; trois peuvent bien être l'œuvre de théologiens du VIIIe siècle, mais ce sont des remaniements de travaux antérieurs. Tous semblent être de l'école de saint Isidore de Séville, car ils sont remplis d'explications étymologiques. Ils supposent l'emploi liturgique du *Quicumque*, emploi qui a commencé au VIIe siècle. La plupart sont espagnols, et tous apparentés à des espagnols. D'autre part, le prétendu symbole de saint Athanase ressemble aux documents antipriscillianistes; il est lui-même une *Expositio fidei* antipriscillianiste, et notamment il insiste sur la distinction des personnes de la sainte Trinité par opposition à l'unionisme. Or il enseigne explicitement la procession du Saint-Esprit *a Patre et Filio*. Enfin il se place nécessairement entre la *Fides Damasi*, qu'il a connue et qui est de la fin du IVe siècle, et la profession de foi attribuée

(1) *Pat. Lat.*, t. XIII, col. 1019.
(2) *Fides Theodosio imperatori oblata, ibid.*, col. 79-80, et col. 1050.

au IVe concile de Tolède (633), mais qui est du ve siècle et qui emprunte textuellement des phrases au *Quicumque*.

Cette dernière profession de foi (1) ne peut pas être considérée comme l'œuvre originale du IVe concile de Tolède, tenu en 633; le priscillianisme qu'elle combat n'existait plus officiellement depuis 563. Ce concile a reproduit une formule antérieure que M. Künstle date de l'an 400. Elle dépend, en effet, de la *Fides Damasi* dans sa teneur primitive, et non pas dans la forme retouchée, dont s'est servi l'auteur de la *Fides Phæbadii*. Sa brièveté la rattache, d'ailleurs, aux plus anciens symboles espagnols. Elle a fait des emprunts textuels à l'*Athanasianum*, et elle professe explicitement la procession du Saint-Esprit *ex Patre et Filio*.

Le *Toletanum VI* (638) est aussi emprunté à une source antérieure. Les raisons de l'affirmer sont les mêmes que pour le synode de 633; mais il n'est pas possible de fixer la date de cette source. Originairement, ce n'était pas une pièce officielle; comme le *Quicumque*, c'était un *Sermo fidei* d'un théologien espagnol inconnu du ve siècle. L'auteur a connu encore la *Fides Damasi*, et il professe la procession *ex utroque*.

Une partie de son texte a passé dans le *Toletanum XI* (675) (2). Quiricius, métropolitain de Tolède, ou l'auteur de l'introduction, l'a remarqué. Mais un concile de la fin du VIIe siècle ne peut être, pour la Trinité et la christologie, aussi anti-priscillianiste que l'est cette profession de foi. A cette époque de décadence, on n'était plus capable de rédiger une si belle formule. La profession de foi n'est donc pas de ce concile qui du reste, d'après ses actes, n'a pris que des décisions disciplinaires sans importance. C'est plutôt une *Expositio fidei* d'un théologien espagnol du ve siècle qui a été adoptée par le concile de 675 et qui est ainsi devenue officielle. Elle expose longuement la procession du Saint-Esprit *ex utroque*.

D'autres professions de foi, antipriscillianistes et espagnoles, du ve siècle, expriment formellement la croyance à la procession du Saint-Esprit. Nous nous contenterons de les signaler. La

(1) Hahn, *Bibliothek*, p. 235.
(2) Mansi, t. XI. col. 132; Hahn, p. 242; Denzinger, document XXVI, n. 222 sq.

formule éditée par Jacobi (1) et reportée par lui à la seconde moitié du VIe siècle et peut-être au IXe siècle, n'est certainement pas du IXe siècle; elle appartient plutôt à la théologie espagnole et antipriscillianiste du Ve siècle. L'*Expositio fidei catholicæ,* qu'on date du Ve ou du VIe siècle (2), est, elle aussi, antipriscillianiste et espagnole. Dom Morin a signalé les ressemblances d'expressions qu'elle présente avec le *Liber fidei de sancta Trinitate* (4) du juif converti Isaac et a rapporté que dom Amelli attribue cette *Expositio fidei* au juif lui-même. Mais M. Künstle considère ce *Liber* comme un écrit antipriscillien concordant avec les *Regulæ definitionum* de Syagrius, évêque espagnol, dont il va être question. Bien que l'accord entre le *Liber* et l'*Expositio fidei* soit plus considérable que ne le disait dom Morin, Isaac n'est pas l'auteur de l'*Expositio*. Elle cite, en effet, le verset des trois témoins célestes qu'Isaac ne connaît pas. Quant à leur ressemblance, elle s'expliquerait par ce fait qu'Isaac, retourné à la synagogue, fut banni en Espagne, sa patrie vraisemblablement, et qu'il avait composé son *Liber* en Espagne avant de partir pour Rome. Or il exprime très nettement comme l'*Expositio,* la procession du Saint-Esprit *ex Patre et Filio.* La profession de foi du pseudo-Gennade (5), qui est rédigée d'après les *Dogmata ecclesiastica* de Gennade, est apparentée aux formules espagnoles; elle reproduit les mêmes idées que les anciens symboles de l'Espagne et son auteur est un théologien de l'Espagne ou du sud de la Gaule qui vivait dans la seconde moitié du Ve siècle. Il dit que le Saint-Esprit procède *ex Patre et Filio æqualiter*. L'adoptianisme qu'il vise est celui des Bonosiens de la fin du IVe siècle. La profession de foi, rédigée par les évêques africains sous la domination des Vandales en 484 (6), rentre dans le même ordre d'idées. Elle a des rap-

(1) *Zeitschrift für Kirchengeschichte,* t. VI, p. 282 sq.; Hahn, *Bibliothek,* p. 349; Kattenbusch, *Das apostolische Symbol,* Leipzig, 1897, t. II, p. 182-183.

(2) Caspari, *Kirchenhistorische Anecdota,* Christiania, 1896, t. I, p. 304-308; Hahn, p. 331.

(3) *L'Ambrosiaster et le juif converti Isaac contemporain du pape Damase,* dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses,* 1899, t. IV, p. 100-101.

(4) *Pat. Gr.,* t. XXXIII, col. 1541-1546.

(5) Caspari, *op. cit.,* t. I, p. 301-304; Jungmann, *Quæstiones Gennadianæ,* Leipzig, 1880, p. 23-25; Hahn, p. 353-355; Burn, *The Athanasian Creed,* Cambridge, 1896, p. 64-65; Kattenbusch, *op. cit.,* t. II, p. 430.

(6) Mansi, *Concil.,* t. VII, col. 1143 sq.; Hahn, p. 218; Franzelin, *op. cit.,* p. 510-511.

ports avec le *Quicumque* et les symboles de Tolède, bien qu'el soit écrite dans le latin d'Afrique. Son auteur est peut-être V gile de Tapse qui avait été exilé en Espagne et qui avait con la théologie espagnole. Elle croit à la procession du Sai Esprit *ex Patre et Filio*. La profession de foi de saint Grégo le Grand (1), qui n'est pas authentique, est, elle aussi, un c cument antipriscillianiste et espagnol. Il n'est pas étonna dès lors qu'elle enseigne la procession du Saint-Esprit *de Pa et Filio*. Si on admet les conclusions de M. Künstle, il faudr placer ici l'*Epistola* XV de saint Léon (2), qui serait l'œu d'un théologien espagnol de la fin du VIe siècle.

Un dernier témoignage espagnol du Ve siècle, au moins in rect, en faveur de la procession du Saint-Esprit, nous fourni par les *Regulæ definitionum* de Syagrius, éditées pour première fois en leur entier. Dom Morin (3) avait démontré q cet évêque espagnol, dont parle Gennade (4), était l'auteur ces *Regulæ*, dont le cardinal Mai avait publié un fragment (M. Künstle, de son côté, a prouvé que cet écrit a un caract antipriscillianiste très marqué et qu'il convient bien à auteur espagnol du milieu du Ve siècle. Syagrius expose lo guement la distinction des personnes divines et leur consu stantialité. Il n'a pas, il est vrai, la formule : *a Patre et Fi procedens*, et il ne parle explicitement que de la procession *Patre*; mais il expose équivalemment la doctrine de la p cession *ex utroque*.

Notons enfin que les *Sententiæ defloratæ de diversis caus* que Schmitz a publiées d'après un manuscrit du IXe siècle (distinguent le Saint-Esprit du Père et du Fils en ces terme *Spiritus sanctus nec natus nec factus, sed ex Patre Filioq procedens est*. Elles sont du VIIe ou VIIIe siècle. Le manuscrit c

(1) *Pat. Lat.*, t. LXXVII, col. 1327.

(2) *Pat. Lat.*, t. LIV, col. 681. Voir *ibid.*, col. 1323 sq., les notes de Quesı complétées par les frères Ballerini, et t. LV, col. 1036 sq., celles du P. Cacciari. Denzinger, document XIV, n. 98. Cependant M. Künstle reconnaît que saint L professe la procession du Saint-Esprit *ex utroque* dans ses deux sermons su Pentecôte, *Pat. Lat.*, t. LIV, col. 100-111.

(3) *Pastor et Syagrius, deux écrivains perdus du Ve siècle*, dans la *Revue bé dictine*, 1893, t. X, p. 390-391.

(4) *De viris illustribus*, c. LXV, *Pat. Lat.*, t. LVIII, col. 1098.

(5) *Scriptorum veterum nova collectio*, t. III, p. 249-251.

(6) *Miscellanea Tironiana*, Leipzig, 1896, p. 30.

les contient vient d'un couvent franc du sud de la Gaule. L'auteur s'est servi de saint Isidore de Séville; sa doctrine est apparentée au *Toletanum XI* et aux autres symboles espagnols. Il est lui-même ou de l'Espagne ou du sud de la Gaule, et il reproduit des formules antérieures ayant eu cours dans le milieu où il vivait.

Tous ces documents espagnols, qui affirment expressément la procession du Saint-Esprit *ex Patre et Filio*, confirment certainement la provenance espagnole de cette formule célèbre (1). Si les conclusions de M. Künstle sont fondées, elles en reportent même l'origine du milieu du ve siècle à la fin du ive. Cet intéressant résultat méritait d'être signalé.

E. Mangenot.

II

NOTE SUR DE NOUVEAUX FRAGMENTS DU PASTEUR D'HERMAS

Depuis la publication dans le dernier numéro de la *Revue de l'Orient chrétien* de deux feuillets coptes du *PASTEUR d'Hermas*, nous avons eu la bonne fortune de trouver dans les collections de la Bibliothèque nationale cinq autres fragments du *même* manuscrit.

De la version sahidique de cette œuvre, nous connaissons donc aujourd'hui :

1) *Mand.* xii, 3, ^{4}-4, ^{4}. ⲛ̄ⲋ̄-ⲛ̄ⲍ̄ (56-57), partie supérieure d'un feuillet, cotée 129 dans le volume 130^{5}. Sur ce fragment on lit : *171. Exhortation à des moines*. Le catalogue manuscrit porte : *fol. 130. fragment de 16 lignes, paginé* ⲛ̄ⲋ̄-ⲛ̄ⲍ̄. 17+13+13+17 lignes. Chaque colonne contenait 31 lignes.

2) *Sim.* ii, ^{7}-iii, ^{3}. ⲝ̄ⲏ̄-ⲝ̄ⲑ̄ (68-69), publié dans la *Revue de l'Orient chrétien;* coté 120 dans le volume 130^{5}. Sur le feuillet on lit : *121. Paraboles*. Le catalogue le décrit : *fol. 121. Para-*

(1) Voir encore la profession de foi du XVIe concile de Tolède (693), Denzinger, n. 242.

boles, 1 feuillet déchiré, paginé ϩⲏ-ϩⲑ. *Paraboles 4e et*

3) *Sim.* IV [8]-V, 2, [1]. ⲟⲃ-[ⲟⲧ] (72-73) publié dans la *Revue de l'Orient chrétien;* n° 9997 du Musée du Louvre.

4) *Sim.* VI, 2, [1-7]. ⲩⲏ-ⲩⲑ (98-99), coté 33 dans le volume 132[1]. Sur le feuillet on lit : *79 : Vision.* Le catalogue indique *fol. 33 vision. 2 feuillets déchirés.* 31+28+28+31 lignes. Chaque page est à peu près complète.

5) *Sim.* VIII, 10, [3]-11, [5]. ⲣⲓⲑ-ⲣⲕ (119-120) partie supérieure d'un feuillet cotée 34 dans le volume 132[1]. Sur le feuillet : *90 : Récit d'un moine en vision.* 19 + 18+18+19 lignes.

6 et 7) *Sim.* IX, 5, [1]-6, [1]. Deux fragments d'un feuillet do la partie supérieure manque. La partie moyenne est cotée dans le volume 132[1]. Le catalogue le présente comme : *Fragment d'un récit de moine.* Sur le fragment, au crayon : *Récit de moine.* La partie inférieure est cotée 130 dans le volume 13 Sur le fragment on lit : *Sermon de Schn*[oudi]. Le catalogue porte seulement : *fol. 131, fragment de 12 lignes.* 24 (15+ +22 (12+11) +22 (13+11) +24 (16+12) lignes.

Les nouveaux fragments feront l'objet d'une prochaine publication.

Février 1906.

L. DELAPORTE.

III

LETTRE DU R. P. CONSTANTIN BACHA

SUR UN NOUVEAU MANUSCRIT CARCHOUNI DE LA CHRONIQUE DE MICHEL LE SYRIEN ET SUR THÉODORE ABOU-KURRA.

I. — La chronique de Michel qui était représentée jusqu'ici par un ms. syriaque, découvert à Édesse par Mgr Rahmani par un ms. arabe conservé à Mossoul et transcrit par Mgr Rahmani (1) et enfin par un ms. carchouni acheté

(1) Cf. *ROC*, 1905, p. 136.

Zafaran par M. Budge et conservé au British Museum, est encore représentée par un autre ms. carchouni conservé à Jérusalem et dont le Père Constantin Bacha, le docte éditeur de tant d'ouvrages arabes (1), nous fait connaître l'existence par la lettre suivante :

« ... Quant à la chronique de Michel le Syrien, il s'en trouve à l'évêché des syriens jacobites à Jérusalem une version arabe carchouni (c'est-à-dire arabe en caractères syriaques) en manuscrit... Ce manuscrit de la chronique de Michel est fort ancien et porte à la fin la liste des évêques jacobites publiée dans l'*Orient chrétien* (2). Il y a six ans que j'ai vu ce gros manuscrit qui renferme toute la chronique ».

Il est étrange, si ce manuscrit est ancien, qu'il ne soit pas venu à la connaissance de l'un des nombreux savants qui séjournent à Jérusalem. Nous espérons que l'un d'eux aura occasion de l'examiner et de le décrire. Il serait intéressant de savoir s'il ne porte ni note ni colophon sur son lieu et sa date d'origine.

II. — Le Père Constantin Bacha nous apprend aussi qu'il a demandé une transcription du chapitre VIII de ce manuscrit pour y étudier le texte qui concerne « Theodoricus Pygla ». Cet évêque de Haran serait identique selon lui avec Théodore Abou-Kurra. Si cette identification était admise, les deux colonnes consacrées par Michel à Théodoricus (3) seraient de beaucoup ce que nous possédons de plus complet sur le rôle religieux et sur la vie de Théodore Abou-Kurra.

Théodoricus et Théodore ont été tous deux évêques de Haran, ont vécu vers la même époque, car Théodoricus, d'après Michel, fut déposé de l'épiscopat par Theodoretus qui était patriarche d'Antioche de 795 à 812, enfin tous deux étaient Maximinites. De plus, tous deux ont été en Arménie et ont discuté contre les jacobites devant le patrice Asôd ou Asôha. Michel le raconte de Théodoricus, et Abou-Raïta, écrivain jacobite, le raconte de Théodore Abou-Kurra. Ce dernier point

(1) *ROC*, p. 412.
(2) Tomes IV, V, VI.
(3) *Chronique de Michel*, éd. J.-B. Chabot, t. III, p. 29 et 32-31.

a été découvert encore par le P. Constantin Bacha dans les œuvres inédites d'Abou-Raïta; il l'a développé dans l'introduction à *Un traité des œuvres arabes de Théodore Abou-Kurra, évêque de Haran* (1), pages 6 à 7. Il semble donc bien que les deux évêques de Haran, contemporains, de même Église, portant un nom analogue (Théodoricus ou Théodore), qui ont été tous deux en Arménie et ont discuté devant le même patrice, peuvent ne faire qu'un seul personnage. Ajoutons que Théodoricus d'après Michel possédait très bien l'arabe, ce qui est vrai aussi de Théodore.

Reste à expliquer, s'ils sont identiques, pourquoi Michel remplace Abou-Kurra par Pygla. Voici l'explication du Père Constantin Bacha :

Kurra, qui signifie joie et bonheur (2), signifie aussi *cresson*. Aussi les adversaires de Théodore Abou-Kurra ont voulu *par ironie et mépris* faire oublier le premier sens et appuyer davantage sur le second. Ils l'ont donc appelé Théodore Alfagal (3) ou Théodore *le radis*.

Ajoutons que cette modification du nom de l'un de leurs ennemis n'est pas étonnante chez les jacobites, car, à la même page (4), Michel le Syrien écrit d'un autre : « mais la troupe des partisans d'*Abiram* (5), c'est-à-dire d'*Abraham*... »

F. NAU.

(1) Paris, Leroux, 1 fr. 50.

(2) D'où Abou-Kurra = cause de joie ou de bonheur. Cf. *Un traité*, etc., p. 4, note 1.

(3) الفجل dans les ms. de Jérusalem et de Londres et ܦܘܓܠܐ ou Pygla dans le syriaque. Ce mot signifie radis, rave, navet, chou, poirier, car il traduit [illegible] et [illegible]. Cf. Payne Smith et Bar Bahlul.

(4) P. 32.

(5) Cf. *Nombres*, ch. XVI.

BIBLIOGRAPHIE

K. KÜNSTLE. — **Antipriscilliana. Dogmengeschichtliche Untersuchungen und Texte aus dem Streite gegen Priscillians Irrlehre,** 8°, XII-248 pages; Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1905. — 5 marks.

L'histoire du priscillianisme, hérésie qui a vu le jour en Espagne à la fin du IVe siècle et qui a vécu trois siècles dans ce pays et dans le midi de la Gaule, est demeurée jusqu'ici fort obscure. Étudiée à l'aide de nouveaux documents, elle sort de plus en plus des ténèbres, et des écrits, comme celui que nous annonçons, projettent sur elle, sinon la pleine lumière encore, du moins un jour nouveau sur la nature des erreurs que les priscillianistes professaient. Jusqu'au XVIIIe siècle, on tenait généralement le priscillianisme comme un mélange de gnosticisme et de manichéisme, dont les éléments manichéens avaient été importés en Espagne par Marc de Memphis. Les Centuriateurs de Magdebourg pensaient là-dessus comme Baronius. En 1740, Gottfried Arnold présenta Priscillien comme la victime innocente d'un clergé corrompu, qui profita habilement de quelques fautes pour le faire condamner à mort par le tyran Maxime. Cette thèse n'obtint pas de succès. En 1861, J. Bernay conclut de l'enquête faite par le préfet du prétoire, Évodius, que Priscillien avait été jugé et condamné pour cause de maléfice. Dom Gams se rallia à cette conclusion dans son *Histoire ecclésiastique de l'Espagne* (1864). Les écrits de l'hérésiarque étaient perdus. En 1886, G. Schepss découvrit, dans un manuscrit du Ve ou VIe siècle à la bibliothèque de l'Université de Wurzbourg, onze traités de Priscillien, qu'il édita en 1889. La lecture de ces ouvrages lui révéla que Priscillien parlait comme les catholiques orthodoxes, qu'il blâmait les hérétiques et notamment les manichéens; loin donc d'avoir été adepte de ceux-ci, il apparaissait plutôt comme une victime du fanatisme. En 1891, Paret aboutissait au même résultat. A ses yeux, les *Canones in epistulas Pauli apostoli* et les traités IV-XI de Priscillien étaient manifestement des écrits antimanichéens. Le « pieux » Priscillien avait été victime de la justice et il fallait le réhabiliter. Un examen plus attentif de ces ouvrages conduisit à des conclusions différentes. Aimé Puech, dans le *Journal des savants* (1891), sans tenir Priscillien pour un manichéen proprement dit, ne croyait pas à son orthodoxie. Hilgenfeld, qui connait si bien les anciennes hérésies, montra,

en 1892, que Priscillien avait enseigné un manichéisme non falsifié, dans tous les domaines de l'enseignement dogmatique et de la vie pratique. Après un nouvel essai de réhabilitation de Priscillien par l'évêque vieux-catholique Herzog, en 1894, Dierich, en 1897, critiqua le récit de Sulpice Sévère, qui, trompé par la fausse tradition d'Hydatius, rapporte que Priscillien fut excommunié en 380 au concile de Saragosse. Priscillien déclare qu'il n'a été ni accusé, ni condamné à ce synode, et il dit vrai. [illegible] jugement de ce critique, car les canons de ce concile ne nomment personne, n'excommunient personne, ne parlent ni d'hérésie, ni de gnosticisme, ni de manichéisme, mais seulement de *superstitio*. On croirait que Dierich, tant il est affirmatif, a retrouvé les actes perdus de ce synode dont il ne reste que huit canons disciplinaires conservés dans les collections des conciles du vᵉ et du viᵉ siècle. En 1902, Edling veut tenir le juste milieu. Selon lui, Sulpice Sévère, bien qu'influencé par Hydatius, rapporte les faits tels qu'ils se sont passés, et l'erreur de Priscillien est panthéisme et le patripassianisme. En 1905, Lezius fait de Priscillien, non pas un patripassien, mais un christopassien; son christothéisme l'a conduit au panthéisme; il a été condamné pour ses maléfices et ses turpitudes; il admettait aussi la préexistence des âmes.

Survient Künstle, professeur de théologie à l'Université de Fribourg-en-Brisgau : il étudie les contemporains de Priscillien, les synodes espagnols antipriscillianistes, les symboles et professions de foi; il découvre et édite des textes nouveaux d'*antipriscilliana*, et dans toute cette étude il prouve sans contestation possible, que Priscillien a été bel et bien hérétique. Tous les documents, anciens et nouveaux, contemporains et postérieurs, convergent dans le même sens. Il en résulte que le priscillianisme n'est pas le manichéisme pur et simple. C'est une mixture peu cohérente d'erreurs puisées à diverses sources : le gnosticisme, le manichéisme, le sabellianisme, l'apollinarisme, le fatalisme astrologique ont fourni des doctrines fondues dans une sorte de panchristisme. Le Christ était le seul Dieu, qui était Père, Fils et Saint-Esprit. Priscillien avait dissimulé ces erreurs sous des protestations répétées de foi et sous des formules d'apparences orthodoxes. Les *Canones* avaient été expurgés par Peregrinus ou Bachiarius et [illegible] antimanichéens. Ils ne peuvent donc servir à disculper leur auteur.

Mais la publication de M. Künstle n'aboutit pas seulement à démontrer l'hérésie de Priscillien, elle aboutit à d'autres résultats encore. Elle forme une étude nouvelle sur les conciles espagnols, sur les symboles et professions de foi des vᵉ et viᵉ siècles, et elle rattache à l'Espagne et à l'antipriscillianisme toute une série de documents, anciens et nouveaux. Au synode de Saragosse (380) il ne laisse plus que huit canons disciplinaires authentiques, et au premier concile de Tolède (400) que les *professiones contra sectam Priscilliani*. Le synode d'Astorga (445), mentionné par Hydatius Lemicensis, n'a été que diocésain. Quant au concile de Tolède (447), [illegible] la *Regula fidei*, que Hefele lui attribue, est l'œuvre privée de P[illegible], évêque de Galice. Le préambule, qui parle du concile, et la lettre de saint Léon à Turibius, évêque d'Astorga, seraient dus à un

faussaire du VIe siècle, qui aurait puisé les indications nécessaires dans les actes du concile de Braga (563). Les explications données par M. Künstle ne satisferont probablement pas tous les critiques. Tout restera de l'étude sur les *Regulæ fidei* espagnoles. Disons seulement que M. Künstle reporte au Ve siècle la plupart de ces symboles, attribués jusqu'ici au VIe et au VIIe, par exemple la *Fides Damasi*, le *Toletanum IV* (633), le *Toletanum XI* (675). Tous sont antipriscillianistes aussi bien que les *Regulæ definitionum sancti Hieronymi contra hæreticos*, qui sont du milieu du Ve siècle et l'œuvre de Syagrius (éditée pour la première fois en entier), aussi bien que l'*Athanasium* ou symbole *Quicumque*, qui est une *Expositio fidei* espagnole, antipriscillianiste, composée par un clerc espagnol à la fin du IVe ou dans la première moitié du Ve siècle. Ajoutons enfin que, dans une autre brochure, intitulée : *Das Comma Johanneum*, le même professeur a essayé de montrer que le célèbre verset des trois témoins célestes, I Joa., v, 7, cité pour la première fois avec le verset 8 dans le *Liber apologeticus* de Priscillien, édit. Schepss, Vienne, 1889, sous cette forme : *Tria sunt quæ testimonium dicunt in terra, aqua, caro et sanguis, et hæc tria unum, et tria sunt quæ testimonium dicunt in cælo, Pater, Verbum et Spiritus, et hæc tria unum sunt in Christo Jesu*, était l'œuvre de Priscillien lui-même et avait été fabriqué en vue de prouver l'unionisme des trois personnes divines dans le Christ Jésus. Ce verset, débarrassé peu à peu de sa forme hétérodoxe, se serait transmis dans les Bibles espagnoles catholiques pour pénétrer enfin dans la Vulgate latine. Quoi qu'il en soit de toutes ces conclusions, il était bon de les signaler à nos lecteurs.

E. MANGENOT.

VACANT-MANGENOT. — **Dictionnaire de théologie catholique contenant l'exposé des doctrines de la théologie catholique, leurs preuves et leur histoire.** — 2 in-4°, *Aaron-Cisterciens*, 1899-1905, Paris, Letouzey et Ané. — 5 fr. le fascicule, pour les souscripteurs. (La souscription n'est pas close.)

Ce vaste Dictionnaire a été vaillamment entrepris en 1889 par l'abbé Vacant, professeur de théologie dogmatique au grand séminaire de Nancy. Après la mort prématurée du directeur, en 1901, l'œuvre a été confiée à M. Mangenot, professeur d'Écriture sainte, d'abord au même séminaire, puis à l'Institut catholique de Paris. On n'y trouve pas seulement l'exposé des doctrines de la théologie catholique, mais aussi leurs preuves, scripturaires, traditionnelles et rationnelles, et leur histoire, ainsi que celle des systèmes théologiques, des hérésies et des erreurs de toute sorte, qui ont vu le jour au cours des siècles. Les écoles théologiques y sont étudiées, et de nombreuses notices biographiques et bibliographiques sont consacrées aux théologiens, latins, grecs, arméniens, syriens, et même russes. Le plan et l'exécution de ce Dictionnaire diffèrent notablement du Dictionnaire de Bergier et du *Kirchenlexikon*. Sans avoir l'ampleur encyclopédique de ce dernier, puisqu'il se restreint à la théologie, entendue, il est

vrai, au sens large du mot, le Dictionnaire français a le caractère scie fique du Dictionnaire allemand, et il est, en outre, de l'aveu de tous, complet, plus approfondi et mieux documenté sur les matières trait Les articles, distribués selon l'ordre alphabétique, sont rédigés par de présentants de toutes les écoles catholiques, prêtres séculiers, religieu divers ordres ou congrégations, laïques instruits, et, autant que possi par des spécialistes d'une compétence reconnue. Plusieurs des collab teurs ordinaires de la *Revue de l'Orient chrétien* y ont donné des tra importants. Les dix-sept fascicules déjà parus, qui forment deux volu fort compacts, ont reçu du public un très bon accueil, et font certa ment honneur à la science théologique française.

Beaucoup des sujets traités dans le Dictionnaire répondent spécialer au but que poursuit la *Revue de l'Orient chrétien;* elle en a déjà sig plusieurs. Sans parler des articles concernant l'antiquité chrétienne, ticles qui doivent intéresser toutes les Églises, sans parler des notice les théologiens grecs et orientaux, des études, comme celles qui on consacrées à l'*Église* et à l'*École chrétienne d'Alexandrie,* à l'*Arn* (histoire religieuse, conciles, littérature théologique, croyance et d pline), à la *Bulgarie*, aux Églises de *Carlowitz* et de *Chypre;* les mon phies sur les Pères, et notamment saint *Athanase,* saint *Augustin* et *Basile;* l'histoire de l'*Arianisme,* les doctrines condamnées par le conci *Chalcédoine,* etc., méritent l'attention des théologiens grecs et orient Certains usages particuliers à l'Orient sont aussi traités. Enfin les doct ou pratiques des arméniens, des coptes, des syriens, etc., sont mise parallèle avec les doctrines et les pratiques latines, par exemple, sur l' *lution des péchés,* l'*abstinence,* l'*adultère,* l'*affinité,* le *baptême,* les *azy* Notons encore l'*Abjuration pour entrer dans l'Église orthodoxe, grecq russe;* la *Canonisation chez les Russes.* Ces articles apportent aux Occi taux une connaissance plus complète et plus précise des doctrin des usages des Orientaux. Les autres portent en Orient une expositio veloppée de la théologie catholique. Le Dictionnaire sert donc à rappro les Églises et concourt pour sa part à préparer leur union dans la naissance et l'amour de l'unique Seigneur et Sauveur, Jésus-Christ.

A. G.

Rev. G. Horner. — **The service for the consecration of a Church an Altar according to the coptic rite.** Edited with translations, a coptic and arabic manuscript of A. D. 1307, for the Bishop of bury: London, Harrison and Sons, 1902, 8°, xiv, 94 et 504 pages.

M. Horner nous a donné ici une bonne édition du Rite copte de la sécration d'une nouvelle église (ou, d'après le titre copte, de « la nou église »), d'après un ancien manuscrit copte-arabe présenté à l'évêq Salisbury par le patriarche actuel des coptes, Cyrille V. Ce n'est p première fois que ce formulaire intéressant a été imprimé en Eu

puisque Raphael Et-Toukhî (Tukius), le savant évêque d'Arsinoé, chef des Uniates coptes, qui avait reçu son éducation à Rome, l'y a publié en 1761, avec les autres rites de son Église. Mais les exemplaires de l'édition d'Et-Toukhi sont devenus rares, et il y a intérêt à relever les variantes dans les différents manuscrits; on craignait aussi que l'évêque uniate n'eût omis tout ce qui a rapport à la doctrine monophysite, comme il y a ajouté des prières pour le Pape, puisque ses livres étaient destinés à l'usage de sa propre communauté; d'ailleurs l'éditeur anglais a mis en tête du volume une introduction savante suivie de nombreuses notes textuelles qui rendent son édition fort personnelle. Du moins il a pu faire remarquer que la seule trace de la controverse monophysite dans son texte se trouve dans une hymne, et il est possible que l'édition d'Et-Toukhi représente une rédaction plus ancienne, sans qu'il ait introduit ici « une correction romaine » (cf. p. vi).

Le rite de la consécration d'une église copte, quoique plus long, est beaucoup plus simple que celui du rit latin : l'évêque asperge avec de l'eau bénite les différentes parties de l'édifice et les signe avec le saint-chrême. Au commencement on allume sept lampes au lieu de douze, « comme symboles des sept esprits qui se tiennent devant le Trône, plutôt que des portes de la nouvelle Jérusalem » (cf. p. xiv); et on remplit d'eau sept cruches nouvelles dans lesquelles on met sept espèces d'herbes odoriférantes. Cette eau de consécration est bénie avec accompagnement de longues leçons de l'Ancien Testament, qui forment la moitié de tout l'office, et de prières qui se terminent par l'oraison dominicale; au lieu de goupillon l'évêque se sert d'une touffe des feuilles d'une espèce de betterave. Il n'y a ici ni procession solennelle à l'église, ni cérémonie à la porte avec quelques versets du psaume xxiii, ni alphabets grec et latin écrits dans les cendres sur le pavé — ce rite intéressant est, d'après Mgr Duchesne (1) : « la prise de possession du terrain consacré, et sa délimitation par l'impression d'un large *signum Christi* (X et Α Ω) », à la manière des anciens arpenteurs romains, qui avaient la coutume de « tracer deux lignes transversales sur les terrains qu'ils voulaient mesurer ». — Ce qui est plus remarquable, c'est qu'il n'y a pas de rite de déposition des reliques dans les autels, bien que, comme dit M. Horner, toute église copte, comme les églises latines et grecques, possède des reliques, conservées aujourd'hui sous le tableau du saint patron, mais qui étaient autrefois mises dans un creux pratiqué dans la face orientale de l'autel, creux que l'on voit partout dans les anciens édifices; d'ailleurs l'une des hymnes mentionne des reliques des martyrs comme présentes dans le bâtiment sacré. Abou Salih écrit que cette forme de la consécration d'une église fut prescrite par l'apôtre saint Pierre, qui l'aurait reçue de Notre-Seigneur lui-même; cette légende peut du moins indiquer que le rite provient d'une antiquité fort reculée, mais M. Horner suppose qu'il est « postérieur au ive siècle et même au ve » (p. vi). L'évêque de Salisbury propose de dater ce formulaire du règne d'Anastase (491-518), parce que durant cette période, l'église jaco-

(1) *Orig. du culte chrét.*, 1898, p. 402.

bite n'étant pas persécutée eut le loisir de produire une telle composition. Ceci ne concerne toutefois que le rite complet, et il semble possible que son noyau ou certaines de ses parties puisse être plus ancien (p. XII). On sait qu'à Rome, même au milieu du VIe siècle, sous le pape Vigilius, on n'avait aucun rite pour la dédicace d'une église, et que l'on croyait faire assez en y célébrant une première messe solennelle (1). On ne peut donc tenir ce rite comme une partie essentielle du cérémonial chrétien; c'est en somme une application aux bâtiments sacrés des rites du baptême et de la confirmation (2) avec le saint-chrême, pour symboliser la purification et aussi la présence de la grâce du Saint-Esprit parmi l'assemblée des fidèles; à ce point de vue il y a assez de conformité entre le formulaire copte et celui des autres églises.

Le plan extérieur de ce rite, comme celui de tous les rites coptes, est celui de la liturgie ou messe ou *synaxis* (p. x), mot grec usité dans l'ancienne langue copte, bien que ce soit une messe sans consécration des saintes espèces, suivie d'ailleurs immédiatement de la vraie messe du jour.

Ces vieilles prières d'une charmante simplicité indiquent que ces chrétiens primitifs ont eu une grande vénération pour leurs édifices sacrés, et ont cru qu'en entrant dans l'église ils s'approchaient vraiment du gouverneur du monde et de ses anges; ils y allaient pour se purifier de leurs péchés et s'instruire des mystères, surtout lorsqu'ils prenaient part à l'auguste sacrifice. Il semble que le formulaire ait été destiné à l'origine, comme peut-être aussi les liturgies coptes, à une église de monastère, et que le « pasteur » pour qui l'on prie (3) en serait l'abbé. C'est ce que suggère aussi une légende rapportée par Abou Sâliḥ : Il raconte que la première forme de dédicace d'une église a été composée au monastère d'El-Muḥarraḳ dans la Haute-Égypte. Quoi qu'il en soit, les coptes primitifs, ces descendants des plus puissants architectes du monde, ont cru, en bâtissant une nouvelle église, faire une bonne œuvre qui apportait le salut aux hommes. C'est l'impression que nous laisse la lecture du Rite de la consécration.

B. EVETTS.

RENÉ BASSET. — **Les Apocryphes éthiopiens traduits en français :**
I. *Le livre de Baruch et la légende de Jérémie*, 8°, 40 pages, Paris, 1893.
III. *L'ascension d'Isaïe*, 8°, 56 pages, Paris, 1894.
IV. *Les légendes de S. Tertag et de S. Sousnyos*, 8°, 42 pages, Paris, 1894.
V. *Les prières de la Vierge à Bartos et au Golgotha*, 8°, 72 pages, Paris, 1895.
VI. *Les prières de S. Cyprien et de Théophile*, 8°, 52 pages, Paris, 1896, 2 fr.
VIII. *Les règles attribuées à saint Pakhome*, 8°, 50 pages, Paris, 1896, 2 fr.

(1) Duchesne, *loc. cit.*, p. 389.
(2) Horner, p. XIV.
(3) Pp. 6 et 361.

IX. *Apocalypse d'Esdras*, 8°, 140 pages, Paris, 1899, 4 fr.
X. *La sagesse de Sibylle*, 8°, 88 pages, Paris, 1900. — Bibliothèque de la Haute Science, 10, rue Saint-Lazare.

Nous avons reçu les précédents fascicules de la collection publiée par M. René Basset, directeur de l'École des lettres d'Alger, et sommes heureux de les faire connaitre aux lecteurs de l'*Orient chrétien* pour réparer enfin une omission regrettable.

I. Contient la traduction de deux écrits éthiopiens traduits eux-mêmes du grec. M. R. B. donne dans son introduction l'histoire des textes, versions et éditions, il ajoute en appendice la traduction d'un fragment des *Philosophoumena* qui a pour titre *le livre de Baruch* mais diffère par ailleurs des écrits éthiopiens.

III. Est une juxtaposition d'un écrit juif et d'un écrit chrétien; fut célèbre dès les premiers siècles; ne subsiste intégralement qu'en éthiopien et en slavon. M. R. B. fait l'histoire de ce texte et le traduit ensuite sur la meilleure édition (celle de Dillmann) avec division en chapitres et en versets.

IV. A trait à des personnages historiques (Tertag est Tiridate le Grand, Sousnyos semble avoir été martyr sous Dioclétien) mais n'a rien conservé d'historique. Tiridate vainc le roi des Goths, envoie cinquante héros au secours des Romains qui finissent par les faire massacrer à l'exception de leur chef Sarkis. Pour venger ce forfait, Tiridate ravage le pays des Romains et y commet tant de massacres qu'il finit par en avoir quelques remords et par établir un jeûne général sur toute l'Arménie comme mesure expiatoire, sans parler de la fondation de quarante églises.

La légende de S. Sousnyos commence par une prière pour écarter les maladies des jeunes enfants, car ce saint nous est présenté — il se rencontre en cela avec S. Nicolas — comme le vengeur d'enfants mis injustement à mort. M. R. B., on le verra plusieurs fois encore, prend le mot apocryphes dans un sens très large.

V. Ces deux prières prononcées par la Sainte Vierge dans la ville de Bartos et au Golgotha doivent servir de talisman contre toutes sortes de maux, et renferment des invocations magiques avec l'accompagnement usité de noms étranges et même d'une formule latine. La première est encadrée dans un apocryphe relatif à S. Mathias. C'est au moment où l'apôtre va être mis à mort par les anthropophages que la Sainte Vierge prononce sa prière, et aussitôt tous les instruments en fer de la ville sont liquéfiés. Ce miracle est catalogué parfois sous le titre de « miracle de la Vierge à Béryte ». M. René Basset ajoute en appendice la traduction de la légende arabe qui est plus développée que la légende éthiopienne.

VI. But analogue au précédent. La prière de S. Cyprien écarte Satan, le mauvais œil, le regard funeste, elle délivre les prisonniers et chasse les mauvais rêves; celle de Théophile chasse la fièvre des terres basses, la fièvre des terres hautes, la colique, la dysenterie, etc. Cyprien est le mage d'Antioche déjà rencontré dans le synaxaire arabe jacobite; sa prière a sans doute été traduite du grec en arabe puis imitée en éthiopien. La

prière de Théophile a chance, par contre, d'être d'origine éthiopienne. M. R. B. donne en appendice la traduction de la version arabe de la prière de Cyprien.

VIII. Les moines égyptiens ont eu une fort mauvaise presse pendant les premières années qui ont suivi les publications de M. Amélineau; il est cependant certain que l'état monacal librement embrassé et librement poursuivi était une revanche de l'esprit sur la matière et un noble effort vers l'idéal et la perfection. S'il y eut quelques exceptions, elles étaient citées et mises en relief pour l'instruction des autres et il n'est pas permis de les transformer en règle générale; ces quelques exceptions tiennent à la nature humaine et se retrouvent partout; c'est ainsi que de temps à autre, parmi l'élite intellectuelle qui résulte de plusieurs éliminations et qui s'enorgueillit du titre d'élèves de l'École polytechnique, on rencontre un vulgaire voleur. Le monachisme ne prête le flanc à la critique qu'au moment où il devient une institution d'État avec vœux perpétuels et noviciats pour solliciter les vocations. Même alors cependant, il ne faudrait pas exagérer sa nocivité : les moines ne furent pas la cause qui livra l'Égypte aux Arabes, car la Perse ne comptait pas de moines et n'en fut pas moins la proie des Mahométans, tandis que la Pologne et la France qui comptaient de nombreux moines surent leur résister et les vaincre. Du moins les règles auxquelles ils avaient l'abnégation et l'héroïsme de se soumettre en général, nous donnent haute idée de leur valeur morale. — Deux de ces règles publiées par M. R. B. proviennent de l'histoire Lausiaque ou du moins d'un texte grec, la troisième semble jusqu'ici être particulière à l'Éthiopie.

IX. L'Apocalypse d'Esdras qui figure en appendice à la suite de la Vulgate sous le titre du Quatrième livre d'Esdras, est conservée dans des versions arabes, arméniennes, éthiopiennes, latines. M. R. B. après une introduction très complète sur l'histoire de l'Apocalypse, ses versions et son contenu, donne la traduction de la version éthiopienne et ajoute en appendice celle des chap. I, II, XV, XVI du latin qui n'existent pas en éthiopien.

X. Cent philosophes voient la même nuit neuf soleils (ou sept soleils) d'aspect différent. Ils consultent la sibylle pour avoir l'explication de ce songe, d'où un petit écrit apocalyptique conservé en arabe et en éthiopien. M. R. B. traduit la version éthiopienne, deux versions arabes, le récit relatif à la sibylle de Tibur et un passage parallèle d'Ibn al Ouardi.

Nous avons tenu à signaler brièvement ces travaux de M. R. B. afin que nos lecteurs, s'ils en ont besoin, connaissent du moins leur existence. Ajoutons que le fascicule II est intitulé : *Mazhafa Tamar* (le livre de l'épître), Paris, 1893; et le fasc. VII : *Les enseignements de Jésus-Christ et prières magiques*, Paris, 1896.

F. NAU.

Le Directeur-Gérant :
F. CHARMETANT.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).

REVUE

DE

L'ORIENT CHRÉTIEN

DEUXIÈME SÉRIE, Tome I (XI) — 1906. — N° 2

SOMMAIRE

		Pages.
I.	— **E. Blochet.** — Les monnaies mongoles de la collection Decourdemanche (*fin*)	113
II.	— **B. Evetts.** — Le rite copte de la prise d'habit et de la profession monacale (*fin*)	130
III.	— **L. Leroy.** — Les synagogues des juifs (Moïse et Élie d'après les traditions arabes), texte arabe de Makrizi et traduction française	149
IV.	— **F. Tournebize.** — Les cent dix-sept accusations présentées à Benoit XII contre les Arméniens	163
V.	— **Mgr Addaï Scher.** — Analyse de l'histoire du couvent de Sabrišo' de Beith Qoqa	182
VI.	— Mélanges : **F. Nau.** — Notes sur les mots πολιτικός et πολιτευόμενος et sur plusieurs textes grecs relatifs à saint Étienne	198
VII.	— Bibliographie. — Mgr Joseph Darian. Morphologie de la langue syriaque (*P. Dib*). — F. Crawford Burkitt. Early eastern Christianity (*M. A. Kugener*). — C. Brockelmann. Syrische Grammatik (*M. A. Kugener*)	217
	Livres nouveaux. Sommaire des revues	220

PARIS

BUREAUX DES ŒUVRES D'ORIENT RUE DU REGARD, 20	LIBRAIRIE A. PICARD ET FILS RUE BONAPARTE, 82
LEIPZIG OTTO HARRASSOWITZ	LONDRES WILLIAM ET NORGATE

Recueil trimestriel. — Prix de l'abonnement : 12 fr. — Étranger : 14 fr.

La **Revue de l'Orient chrétien** (recueil trimestriel) paraît en avril, juillet, octobre et janvier par fascicules formant chaque année un volume de près de 500 pages in-8°.

Prix de l'abonnement : **12** francs. — Étranger : **14** francs.
Prix de la livraison : **3** francs net.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées

à M. le Secrétaire de la *Revue de l'Orient chrétien*

A LA LIBRAIRIE PICARD

RUE BONAPARTE, 82, PARIS.

Il sera rendu compte de tout ouvrage relatif à l'Orient dont on enverra un exemplaire à la précédente adresse.

COMITÉ DIRECTEUR :

Mgr CHARMETANT (✻), protonotaire apostolique, Directeur des Œuvres d'Orient, président. — M. l'abbé BOUSQUET, vice-recteur et professeur de grec à l'Institut catholique de Paris. — Mgr GRAFFIN (✻), camérier de Sa Sainteté, professeur d'hébreu et de syriaque à l'Institut catholique de Paris. — M. l'abbé LEROY, professeur d'arabe et d'Égyptologie à l'Institut catholique d'Angers. — M. l'abbé MANGENOT, professeur d'Écriture sainte à l'Institut catholique de Paris. — M. l'abbé NAU, professeur de mathématiques à l'Institut catholique de Paris.

Le Comité est assuré du concours de spécialistes compétents : pour l'*Arménien*, M. BASMADJIAN, directeur de la revue « Banasêr », et le R. P. PEETERS, Bollandiste ; pour l'*Assyrien*, etc., le P. SCHEIL, professeur à l'École des Hautes Études ; pour le *Copte*, le R. P. MALLON, professeur à l'Université de Beyrouth ; pour l'*Éthiopien*, M. I. GUIDI, professeur à l'Université de Rome, M. l'abbé F. MARTIN, professeur à l'Institut catholique de Paris, et M. E. PEREIRA ; pour le *Mongol* et le *Persan*, M. BLOCHET, attaché à la Bibliothèque Nationale.

En dépit du contrôle qui sera exercé par ces divers savants, chaque auteur conserve l'entière responsabilité de ses articles.

LES MONNAIES MONGOLES

DE LA COLLECTION DECOURDEMANCHE

(*Suite*)

Ghazan Mahmoud
(694-703 de l'hég. — 1295-1304 de J.-C.).

7° **Argent; poids 3 grammes, 8.**

Droit	[illegible]	Par la puissance du Ciel.
	غازان محمود	Ghazan Mahmoud.
	ضرب بغداد	Frappé à Baghdad.
	[illegible]	De Ghasan
	[illegible]	monnayage.

Le caractère dans lequel est écrit le nom de Ghazan Mahmoud **est une sorte** de karmathique très orné; autour de l'inscription, **on lit** سبعماية ...... سنة « année 70x », et dans le champ une inscription de trois caractères tibétains dont le dernier a disparu en partie dans un trou percé dans la pièce. La forme mongole Ghasan rend aussi exactement que possible le turk-oriental Ghazan, car le mongol ne possède pas le son ز. En turk-oriental, Ghazan signifie un chaudron, une marmite, l'équivalent mongol de ce mot est Toghon qui se rencontre fréquemment dans l'onomastique des princes tchinkkizkhanides.

Revers	الله	Il n'y a point d'autre divinité
	لا اله الا	qu'Allah,
	محمد	Mohammed
	رسول الله	est l'envoyé d'Allah,

(en marge : صلى الله عليه — qu'Allah prie sur Lui)

dans un pentagone curviligne autour duquel court la légende

وسلم .... سبعماية

dans laquelle la date est également incomplète.

Les trois lettres de la légende tibétaine varient sensiblement suivant les pièces, celle du milieu est cassée ou incomplètement gravée sur quelques monnaies, en particulier sur celles qui sont reproduites dans l'album de *Documents de l'époque mongole* publié par le prince Roland Bonaparte et dans le catalogue du British Museum. Le caractère dans lequel est écrite cette légende n'est pas du phags-pa et il n'est pas non plus franchement du tibétain, comme il est facile de s'en convaincre en le comparant avec celui de la version tibétaine de l'inscription en six langues de la porte de Kiu-Yong Koang, qui fut gravée en 1345 de J.-C. Ce caractère est intermédiaire entre le tibétain ordinaire et le caractère épigraphique en usage à l'époque des Gouptas. Paléographiquement, et ramenée aux formes modernes, cette légende est ཆསརོ *tchasaro*, ce qui semble infirmer la lecture admise *tchakravar* (*ti*), épithète sanscrite donnée dans les Sutras et les Jatakas aux grands souverains du Bouddhisme. Il est bon, tout d'abord, de remarquer que si Gaïkhatou a porté le nom tibétain de Rintchen Dordjé, c'est qu'il a été un protecteur zélé du Bouddhisme, tandis que Ghazan, à partir du moment où il s'est converti à l'Islamisme, a persécuté le clergé bouddhique; dans de telles conditions, on ne voit pas pourquoi il prendrait sur ses monnaies un nom tibétain ou sanscrit; c'est cette raison, et non des difficultés d'ordre phonétique, qui m'ont fait écarter le mot *tchatradaro* pour *kshatradaro* (1), « maître de l'empire », qui s'accordait mieux que *tchakravarti* avec la légende gravée sur ces pièces. En définitive, je crois que *tchasar* n'est comme le turc osmanli چاسار *tchasar*, que la transcription du titre latin « Cæsar » de l'empereur d'Allemagne, قيصر Kaïsar étant une transcription beaucoup plus ancienne du grec Καῖσαρ (2). On sait que les souverains de la Chrétienté ont envoyé un certain nombre de missions diplomatiques, tant au Khaghan de Khan-

(1) Voir Childers, *A Dictionary of the Pali language*, p. 104.

(2) Le *o* de *tchasar-o*, qui est marqué à la manière sanscrite et non à la façon tibétaine, est la marque du génitif mongol; il faut lire *tchasar-o deledkeguluksen* « monnaie de César », comme *Ghasanou deledkeguluksen*.

baligh qu'aux Mongols de Perse et l'on voit par le récit de l'ambassade à Karakoroum de Guillaume de Rübrück que les Mongols connaissaient parfaitement les souverains de l'Occident et leur importance relative. Dans les deux lettres qu'Arghoun et Khorbanda Oltchaïtou ont adressées à Philippe le Bel (1), le roi de France est fort correctement traité de *Ré dé Frans* (Irad Barans).

Il n'y a pas à douter que Ghazan n'ait su que le Caesar Augustus, empereur d'Allemagne, était le doyen des souverains européens et la seule Majesté de tout l'Occident; il ne faut pas oublier d'ailleurs que Ghazan était le petit-fils d'Abaga, qui avait épousé une fille du César de Byzance, Michel Paléologue, et que les Mongols avaient repris aux Seldjoukides de Roum des pays qui avaient été anciennement soumis aux empereurs byzantins. Il est d'autant moins étrange que Ghazan ait pris ce titre un peu pédantesque de César, qu'au dire de Rashid ed-Din, ce prince, en plus du mongol, sa langue maternelle, connaissait de l'arabe, du persan, de l'indien, du kashmiri, du tibétain, du turk-oriental et de la *langue des Francs;* il connaissait également les histoires des rois de Perse, des Turks, de l'Inde, du Kashmir et de la Chine répartis, comme le dit Rashid, en dynasties (2), c'est-à-dire qu'il avait lu quelque ouvrage historique, analogue au *Modjmel el-tévarikh*, divisé, suivant l'habitude persane, en autant de chapitres qu'il y a de dynasties, l'un d'eux étant consacré aux Césars romains.

L'introduction d'un mot européen dans le dialecte des Mongols n'est point une chose insolite et l'on trouve dans le lexique mongol au moins trois mots grecs qui ont été apportés au centre de l'Asie par les Nestoriens : *noum* qui désigne un livre sacré et qui se retrouve également en ouïghour et en mandchou est le grec

(1) Ces deux lettres ont été reproduites en héliogravure dans l'album de *Documents de l'époque mongole* du prince Roland Bonaparte.

(2) واما از لغتهای مختلف مغولی خود منسوب باوست وعربی و بارسی هندی وکشمیری وتبتی وختنی (man. حطلی) وفرنکی وسایر لغات از هر یک جیزی داند ...... وتواریخ ملوک عجم واتراک وهند وکشمیر وختای ودیکر اقوام علی اختلاف طبقاتهم بیشتر داند

Man. supp. persan 209, fol. 382 recto.

νόμος; *titim* couronne » qui est διάδημα et *depter* « livre » qui est διφθέρα.

8° Argent, frappe défectueuse; de plus la pièce a été très abîmée; poids 4 grammes, 3.

Droit : mêmes légendes mongole et arabe, y compris les caractères tibétains, que la pièce n° 7.

Au-dessous du nom de Ghazan, on lit ضرب شيراز ou ضرب بغداد « frappé à Shiraz » ou « frappé à Baghdad ».

Revers : même légende que la pièce n° 7 avec la date سنة سبعماية année 700.

9° Argent, pièce d'une gravure médiocre; poids 2 grammes, 15.

Droit : mêmes légendes arabe et mongole que la pièce n° 7, avec la légende tibétaine très déformée; la date ne se trouve pas au droit comme dans la pièce n° 7.

Revers : même légende que sur la pièce n° 7; les mots صلى عليه sont complètement déformés; au-dessous des deux premières lignes, on lit ضرب صصرية, faute pour قيصرية Kaisariyyèh (1). La date paraît se lire سنة سبعماية « année 700 ».

10° Argent; poids 4 grammes, 4.

Pièce très bien frappée en beaux caractères et bien conservée.

Droit : les mêmes légendes mongole et arabe que sur la pièce n° 7; sauf que la ville où cette pièce a été émise est indiquée au revers; dans le champ, la légende tibétaine très déformée et la date في سنة احد qu'il faut lire في سنة احد « en l'année 1 (de l'ère ilkhanienne) », soit l'année 701 de l'hégire.

Cette ère, qui fut inventée par Ghazan, n'a pas survécu à la dynastie des Mongols de Perse et encore n'a-t-elle été employée que très sporadiquement.

Revers : la même formule de profession de foi que sur la

1) قيسارية suivant la graphie de Yakout (*Modjem-el-bouldan*, t. IV, p. 214), la Césarée de Cappadoce qu'il ne faut pas confondre avec la Kaïsariyyeh de Palestine qui est distante de trois jours de Tibériade. La Kaïsariyyeh où fut frappée cette monnaie était, à l'époque de Yakout, une très grande ville du pays de Roum et la capitale des Seldjoukides de Roum, descendants du sultan Kilidj Arslan. On y montrait la prison de Mohammed, fils du Khalife Ali ibn Abou-Taleb et de la Hanéfite, la mosquée d'Ibn Mohammed el-Battàl, et des bains qu'Apollonius (بليناس) aurait construits pour le roi Kaïsar (*sic*).

pièce n° 7; au-dessous de la troisième ligne, صرحرسرب soit خرتبرت ضرب « frappé à Khartapirt (1) » et autour d'un pentagone étoilé qui enserre la pièce وسلم فى [سنة] احد [و]سبعماية « en l'année 701 ».

11° Argent, pièce d'une gravure médiocre; poids 2 grammes, 07.

Droit : mêmes légendes que la monnaie n° 7, sans la légende tibétaine; l'indication du lieu de frappe étant reportée au revers.

Revers : même légende que la monnaie n° 7, صلى عليه étant très déformé; au-dessous des deux premières lignes, on lit ضرب انكور[ية] « frappé à Ankouriyyèh », soit Angora. La date est illisible.

12° Cuivre, pièce un peu abîmée; poids 3 grammes, 67.

Droit : mêmes légendes mongole et arabe que la pièce n° 7, sans les lettres tibétaines.

On y lit : غازان محمود
ضرب قاور

d'où il semble que cette pièce a été frappée à Baghdad, mais cette indication du lieu de frappe est insolite.

Revers : même légende que le n° 7; sur le bord de la pièce, on lit encore le reste de la date ...سبعماية soit 70x de l'hégire.

13° Cuivre, pièce endommagée; poids 4 grammes, 25.

Légendes au droit et au revers presque identiques à celles de la pièce n° 7; on y lit la légende tibétaine très déformée qui est la même que celle de la pièce n° 7. Au-dessous de la légende tibétaine, on lit .... بغد, soit بغداد Baghdad.

Il semble qu'il y ait au revers سنة سبعماية « année 700 ».

14° Cuivre; poids 2 grammes, 15.

Droit	الملك لله	La souveraineté appartient à Allah.
	قزان قا[ن]	Ghazan Kān
	محمود م	Mahmoud.

(1) Khartapirt est la ville nommée aujourd'hui Kharpout par les Arméniens; suivant Yakout (*Modjem*, t. II, p. 417), Khartapirt est le nom arménien de la forteresse que les Arabes appellent Hisn Ziyad. Elle est distante de deux journées de chemin de Malatiyya et séparée de cette dernière ville par l'Euphrate. Déjà au XIIIᵉ siècle, son nom s'était fortement altéré, car on le trouve sous la forme Kharbirt dans une poésie d'Ousama ibn Mounkid citée par Yakout.

Revers لا اله الا Il n'y a pas de divinité, sauf
الله محمد Allah. Mohammed
[رسـ]ول الله est l'envoyé d'Allah.

Belle écriture ornée, les *noun* terminés par des queues recourbées, les *élif* et les *lam* finissant triangulairement comme les clous de l'écriture cunéiforme; قزار. قاں est écrit قزار, قا l'un des points du ق étant tombé en dehors de la pièce et le ن de قان étant à peine indiqué. En tout cas, la lecture est certaine et il n'y a pas قاان; Kaan dérive d'une forme Ghaghan qui se rencontre transcrite sous la forme قاآن, par suite de la chute du second *gh;* khan خان, qui est le titre porté par les princes tchinkkizkhanides ordinaires, tels que ceux de la Horde d'or ou de l'*oulous* de Tchaghataï, est dérivé directement de Khaghan خاقان par la chute de *gh;* les souverains mongols de la Perse portent plus spécialement le titre de *Il-khan*, soit « grand Khan ».

15° Cuivre.

Pièce très abîmée et écornée; poids 1 gramme, 35.

Droit: mêmes légendes mongole et arabe que sur la pièce n° 7; la légende tibétaine est déformée et à première vue diffère sensiblement de celle de la pièce n° 7; l'indication du lieu de la frappe a disparu, on lit encore .... ضر.

Revers : la même profession de foi que sur la pièce précédente avec l'addition de الملك المنصور حما[ة], c'est-à-dire: el-Mélik el-Mansour à Hamâh. Il y a eu deux princes ayyoubites de Hamâh, qui ont porté le titre d'el-Mélik el-Mansour, le premier a régné de 587 à 617 de l'hégire, soit de 1191 à 1220 de J.-C.; le second de 642 à 683 de l'hégire, soit de 1244 à 1284 de J.-C.; il eut pour successeur son fils el-Mélik el-Mozaffer (III) Mahmoud qui fut remplacé en 698 de l'hégire (1298 de J.-C.) par des gouverneurs militaires au nom des sultans mamlouks du Kaire. Cette légende étant répétée sur les trois pièces qui suivent, et toujours à la même place, il ne peut être question de surfrappe; d'ailleurs ces piécettes ont une valeur extrêmement minime et il est évident que les Mongols, dans leur campagne de Syrie, ne se seraient pas amusés à ramasser à Hamâh des pièces de cuivre au nom d'un des deux el-Mélik el-Mansour qui avaient régné dans cette

ville, pour les emporter en Perse et les y surfrapper à leur aise. Ces pièces ne peuvent s'expliquer que d'une seule façon. Quand, après la bataille des Sources مجمع المروج (699 = 1299 de J.-C.), Ghazan se fut rendu maître des villes de la Syrie du Nord, il mit sur le trône de Hamâh un Ayyoubite de la famille qui y avait régné, à la condition que ce dernier se considérât comme son vassal. C'était l'habitude des Mongols d'agir ainsi en pays conquis. Cet Ayyoubite était probablement le fils d'el-Mélik el-Mozaffer, et par conséquent le petit-fils du dernier prince qui avait porté le titre d'el-Mélik el-Mansour; il est bien dans les traditions sémitiques que le petit-fils relève le nom qui avait été porté par son grand-père. Dans cette hypothèse, ces piécettes ont été frappées en 699 (1) de l'hégire, soit en 1299 de notre ère. Il faut remarquer toutefois que, dans son *Kitâb el-Soulouk*, Makrizi dit qu'avant de repartir pour ses états, Ghazan confia à un de ses émirs nommé Bektémour la charge de gouverneur نايب d'Alep, Homs et Hamâh.

16° Cuivre; poids 1 gramme, 8.

Même pièce que le n° 15, sans la légende tibétaine et sans indication de lieu de frappe; au revers, après la profession de foi, on lit الملك المصور بحم[اة] « el-Mélik el-Ma[n]sour à Ham[âh] ».

17° Cuivre, pièce très endommagée; poids 1 gramme, 8.

Même pièce que le n° 15; le droit présentant la légende tibétaine extrêmement déformée; au revers, après la profession de foi, on lit الملك [ا]لمنصور بحم[اة] « el-Mélik [e]l-Mansour à Ham[âh] ».

18° Cuivre; poids 1 gramme, 45.

Même pièce que le n° 15, le droit est assez bien conservé, le revers est presque complètement illisible; après la profession de foi, on lit encore [الملك] المنصور...... « [el-Mélik] el-Mansour [à Hamâh] ».

19° Cuivre; poids 3 grammes, 5.

Droit : le signe dans un cercle autour duquel courent des caractères illisibles.

(1) Sur cette date, cf. d'Ohsson, *Hist. des Mongols*, t. IV, p. 249.

Revers : caractères qui semblent du mongol très altéré.

Cette pièce a été frappée par قتلوق خواجه Koutlough Khodja (ou Khotcho, خواجه pouvant être dans ce nom aussi bien l'arabe خواجه, que le nom mongol Khotcho), général commandant l'armée mongole qui occupa Ghazna en 697-698 de l'hégire (Edward Thomas, *The chronicles of the Patans kings of Delhi,* London, 1871, page 175 et ssq.). D'autres monnaies plus complètes portent d'un côté entouré de سكه بنام قتلغ خواجه « monnaie frappée au nom de Koutlough Khodja (ou Khotcho) » et de l'autre ضرب فى بلد غزنة « Frappé dans la ville de Ghazna ». Le signe qui est gravé au droit de cette pièce n'est pas autre que le premier caractère de la légende tibétaine qui est gravée sur les pièces trilingues de Ghazan.

KHORBANDA OLTCHAÏTOU
(703-716 de l'hég. — 1304-1316 de J.-C.).

20° Argent; poids 2 grammes, 13.

Droit	ضرب فى	Frappé dans
	ايام دولة المولى	les jours du règne du seigneur,
	السلطان الاعظم مالك [ر]قاب	le sultan très grand, celui qui règne sur les
	الامم اولجايتو سلطان غياث	têtes des peuples, Oltchaïtou Sultan, Ghiyas
	الدنيا والدين خربنده محمد	ed-Dounia wed-Din Khorbanda Mohammed, qu'Allah éternise
	خلد الله	lah éternise
	ملكه	son règne!

Gravé au milieu d'une figure géométrique composée de quatre demi-cercles autour de laquelle courent les débris de la légende 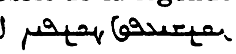 لله الامر من قبل ومن [بعد ...] سنة عشر وسبعماية « Oltchaïtou Soultan (en caractères mongols). A Allah appartient le commandement sur ce qui est avant et [après, frappé à .....] en 710 ». Oltchaïtou est écrit اولجايدو.

Revers	الله	Allah.
	لا اله الا الله	Il n'y a pas d'autre divinité qu'Allah,
	محمد	Mohammed
	رسول الله	est l'envoyé d'Allah,
	على ولى الله	Ali est le Saint d'Allah,

du Grand — Au nom

inscrit dans un cercle autour duquel on lit :

اللهم صلى على محمد وعلى والحسن والحسين وعلى ومحمد وجعفر
و موسى وعلى ومحمد وعلى والحسن

« Allah! prie sur Mohammed et Ali et el-Hasan et el-Hoseïn et Ali et Mohammed et Djaafer et Mousa et Ali et Mohammed et Ali et al-Hasan! »

21° Argent; poids 2 grammes, 11.

La même pièce sans la légende لله الامر, etc.

La date semble écrite عشرين و; l'atelier de frappe est également incertain.

La véritable forme du nom de ce prince n'a pas été reconnue jusqu'à présent. Rashid ed-Din le nomme toujours خربنده, tandis que le continuateur de l'histoire des Mongols, probablement Hafiz Abrou, qui travaillait sur l'ordre de Shah-Rokh, lui donne le nom de خدا بنده Khodābendè. Expliqué par le persan, خربنده signifierait « l'ânier »; Hafiz Abrou a cru sans doute que Rashid avait donné ce nom à son sultan pour se moquer de lui et que Kharbendè est une altération de Khodābendè « serviteur de Dieu ». C'est à cette opinion que s'est rallié Drouin dans sa *Notice sur des monnaies mongoles* (1). La vérité est toute différente: jamais Rashid ne se serait permis de tourner en ridicule un prince dont il était le ministre et qui l'avait comblé de bienfaits, خربنده est parfaitement son nom et il y faut voir la transcription fort exacte du mongol ᠬᠤᠷᠪᠠᠨᠳᠠ Ghorbanda « [qui est venu] en troisième lieu » de *ghorban* « trois »; ce prince était en effet le *troisième* fils d'Arghoun (2), ses deux frères aînés étant Ghazan et Yisoun-Témour. C'était l'habitude des Mongols de donner à leurs enfants des noms de nombre indiquant l'ordre dans lequel ils étaient venus au

(1) *Journal Asiatique*, *ibid.*, p. 535.

(2) *Djami el-tévarikh*, man. supp. pers. 209, fol. 322 verso.

monde. On comparera le nom d'Ourida qui signifie « [celui qui est venu] en premier lieu », qui fut porté par le *premier* fils de Djoutchi-Khan. Oltchaïtou, qui signifie « béni, heureux », n'est qu'un titre qui fut donné à Khorbanda après son avènement, mais ce n'est pas son nom.

Khorbanda se trouve transcrit dans les chroniques chinoises *Li-tai-ki-ssé* et *Youen-ssé* sous la forme 哈兒班荅 Ko-eulh-pan-ta, ce qui écarte tout doute sur sa véritable lecture.

Abou Saïd Béhadour Khan
(716-736 de l'hégire — 1316-1335 J.-C.).

22° Or; poids 3 grammes, 37.

	ضرب	Monnaie
Droit	السلطان الاعظم	du sultan très grand
	ابو سعيد بهادر خان	Abou Saïd Béhadour Khan,
	خلد الله ملكه	qu'Allah éternise son règne.
	نخجوان	Nakhtchévan.

En exergue ضرب [سنة] ثلاثة ثلثين و سبع مايه, frappé en l'année 733.

	ابو بكر	Abou Bekr
Revers	لا اله الا الله	Il n'y a pas de divinité, sauf Allah.
	عمر — محمد — علي	Omar — Mohammed — Ali
	رسول الله	est l'envoyé d'Allah.
	عثمان	Osman

Beaux caractères ornés incrits dans des cadres.

23° Argent; poids 1 gramme, 2.

Piécette bilingue dont le droit est fortement endommagé.

On lit au droit	..........العادل	[du sultan] juste
	ضرب	monnaie
	ᠪᠤᠰᠠᠶᠢᠳ	Bou-Saïd
	تبريز	Tébriz
	خان خلد ملكه	[Béhadour] Khan, qu['Allah] éternise son règne!

Cette inscription est gravée dans un cercle à l'intérieur duquel on lit en exergue :

في سنة ثلاث وثلاثين.......... « en l'année... 33 », soit 733 de l'hégire.

Revers : la profession de foi musulmane avec l'addition de صلى الله عليه en caractères qui imitent le koufique et qui sont disposés de façon à figurer un carré, peut-être à l'imitation des sceaux usités dans le Céleste-Empire et chez les Mongols, quoique Rashid ed-Din affirme qu'en se convertissant à l'Islamisme, Ghazan abandonna les sceaux de forme carrée pour prendre un sceau de forme ronde. Autour de ce carré, les noms des quatre khalifes orthodoxes en caractères ordinaires.

24° Argent; poids 3 grammes, 5.

Droit	ضرب في ايا	Frappé dans les jours
	م دولة السلطان الاعظم	du règne du sultan très grand
	ابو سعيد بهادر خان	Abou Saïd Béhadour Khan.
	خلد الله ملكه	Qu'Allah éternise son règne!

Cette inscription en caractères négligés est gravée dans un pentagone à côtés curvilignes, autour duquel court l'inscription سنة ست عشرين و سبع ماية « année 716 », à peine déchiffrable.

Revers	ابو بكر		Abou Bekr	
	لا اله الا الله		Il n'y a pas de divinité, sauf Allah.	
علي	ضرب محمد	عمر Omar	Monnaie d' Mohammed	Ali
	ارىحان		Erzendjan (?)	
	رسول الله		est l'envoyé d'Allah.	
	عثمان		Osman	

Pièce presque à fleur de coin; il faut très vraisemblablement lire ارزنجان.

25° Argent, belle monnaie bien frappée et bien conservée; poids 4 grammes.

Droit	ضرب في	Frappé sous le
	دولة المولى السلطان	règne du seigneur, le sultan
	الاعظم ابو سعيد	très grand, Abou Saïd,

خلد الله ملكه	qu'[Allah] éternise son règne!
باران	à Arran
ضرب	frappé.

Cette légende est inscrite dans un pentagone à côtés curvilignes autour duquel court l'inscription :
فى سنة سبع عشر و سبعمية « en l'année 717 ».

Revers : la profession de foi musulmane avec l'addition de صلى [الله] عليه وسلم inscrite dans un octogone étoilé autour duquel courent les restes de la légende تبارك. الذى بيده الملك وهو على كل شى قدير.

« Que des bénédictions soient adressées à Celui dans la main duquel se trouve le pouvoir et qui est tout-puissant sur toute chose ».

26° Argent; poids 1 gramme, 7.

Pièce d'une exécution très barbare et à peine déchiffrable.

Droit	ضرب	Monnaie
	السلطان ابو سعيد	du sultan Abou Saïd
	بهادر خان خلد ملكه	Béhadour Khan; qu'[Allah] éternise son règne!
	بايبرت	Baïburt.

Cette inscription est gravée dans un cercle; entre ce cercle et un second qui lui est concentrique court une légende en caractères à peine déchiffrables و سىه اىعه وعرىه و سعه ه qu'il faut restituer en فى سنة اربع و عشرين و سبعماية « en l'année 724 » ou... .... فى سنة تسع « en l'année 729 ». Baïburt est écrit باىىرد.

Revers : la profession de foi musulmane inscrite dans un carré sur les côtés duquel sont gravés les noms des quatre khalifes orthodoxes, le tout inscrit dans deux cercles.

27° Argent; poids 1 gramme, 43.

La même pièce d'une frappe aussi défectueuse; le nom de Baïburt est à peine déchiffrable; même incertitude sur la date que pour la pièce précédente.

28° Argent; poids 3 grammes, 15.

Droit	ضرب	Monnaie
	السّلطان ابو سعيد	du sultan Abou Saïd

بهادر خان خلد ملكه — Behadour Khan. Qu'(Allah) éternise son règne!

ارزروم — Erzéroum.

En exergue خمس وعشرين و سبعماية ..... (année) 725

ابو بكر — Abou Bekr

Revers لا اله الا الله — Il n'y a pas de divinité, sauf Allah.

Omar — محمد — Mohammed — Ali

رسول الله — est l'envoyé d'Allah.

عثمان — Osman

La légende du droit est enfermée dans deux cercles concentriques, l'écriture en est médiocre et la date a été gravée par quelqu'un qui ne connaissait pas la valeur des caractères arabes; le revers est également défectueux; la profession de foi est enfermée dans un carré et les noms des quatre khalifes sont estropiés. Le nom d'Erzéroum est écrit ارزروں

29° Argent; poids 3 grammes, 3.

Droit ابو

اللطا لعيد — Le sultan Abou Saïd

بهادر حان — Béhadour Khan.

خلد الله ملك — Qu'Allah éternise son règne!

دورر — Tavriz?

Cette légende dont le texte est extrêmement corrompu et dont le coin a été gravé par un homme qui n'y comprenait pas un mot, est contenue dans un octogone à côtés curvilignes autour duquel court سنة دع عرين سبعماية soit سنة تسع عشرين وسبعماية « année 729 » de l'hégire, écrite en caractères à peine lisibles. La lecture Tavriz est douteuse.

Revers ابو بكر — Abou Bekr

لا اله الله الا — Il n'y a pas d'autre divinité qu'Allah.

Omar — محمد — Mohammed — Osman

رسول الله — est l'envoyé d'Allah.

على — Ali

MOHAMMED-KHAN
(736-739 de l'hég. — 1336-1338 J.-C.).

30° Argent, piécette mal gravée; poids 0 gramme, 76.

Droit	السلطان العالم	Le sultan savant
	محمد خلد الله	Mohammed, qu'Allah éternise
	ملكه ودولته	son règne et sa dynastie!

gravé dans un ornement curviligne inscrit dans un cercle; on lit en dedans de cet ornement en caractères très défectueux ضرب بغداد فى سنة ..... و سبعماية « frappé à Baghdad en l'année 7xx ».

Revers : l'inscription habituelle contenant le texte de la profession de foi musulmane, entourée du nom des quatre khalifes Abou Bekr, Omar, Osman et Ali.

TOGHA TÉMOUR-KHAN (739 de l'hég. — 1338 J.-C.)

31° Argent; poids 1 gramme, 07.

Droit	السلطان الاعظم	Le sultan très grand
	طغاتيمور خان	Togha témour-Khan.
	خلد الله ملكه	Qu'Allah éternise son règne!

avec en exergue ضرب بغداد ..... ثلثين و سبعماية « frappé à Baghdad, (en l'année) 73x ».

Revers	[ابو بكر]	[Abou Bekr]
	الله	Allah
[عمر]	لا اله الا	[Omar] Il n'y a pas de divinité, sauf
	محمد	Mohammed [Ali]
	رسول الله	est l'envoyé d'Allah.
	عثمان	Osman

L'inscription est gravée au centre d'un hexagone dont les côtés sont formés par des demi-cercles et qui n'est conservé qu'en partie.

Le nom de ce souverain est écrit طغايتمور Toghaïtémour; dans l'histoire des Mongols, on trouve بوقاى تيمور, qui est نوقاى تيمور

›u khaïtémour « le chien de fer ». Togha-témour, pour Toghon-mour, signifie « le chaudron de fer » ; ce fut un nom très usité iez les Mongols.

32° Argent, piécette très endommagée; poids 1 gramme, 45. L'inscription, dans laquelle le nom de Togha témour a ›resque entièrement disparu, est gravée dans un hexagone à côtés rectilignes; on lit encore ضرب بغداد « frappé à Baghdad ». L'inscription du revers est identique à celle de la pièce n° 31.

33° Argent; poids 1 gramme, 45.
Même pièce que le n° 31, endommagée, frappée à Baghdad; la date a disparu.

34° Argent; poids 1 gramme, 45.
Piécette endommagée.

Droit	ضرب	Monnaie
	السلطان الاعظم	du sultan très grand
	طغا تيمور خان خلد ملكه	Togha témour-Khan. Qu'[Allah] éternise son règne!
	بغداد	Baghdad.

La date est gravée d'une façon incompréhensible.

Revers : le revers est complètement effacé et indéchiffrable.

SOLEÏMAN-KHAN
(740-745 de l'hég. — 1339-1344 J.-C.).

35° Argent, piécette fort endommagée; poids 1 gramme, 75.

Droit	السلطان	Le sultan
	العادل س	juste, S[oleïman]
	خان خلد	Khan, [qu'Allah] éternise [son règne].

Cette inscription est gravée dans un cercle autour duquel ›ourt une légende dans laquelle se trouvaient la ville et la date l'émission; tous les caractères ont été décapités par suite de la rop petite dimension du flan par rapport au coin.

Revers : la profession de foi musulmane.

HORDE D'OR

NOUKHAÏ.

36°, 37°, 38° Argent.

Trois monnaies de même type très barbare, pesant respectivement 1 gramme 55, 1 gramme 15 et 1 gramme 4.

Droit	قان	Le Kan (Témour-Kaan)
	العادل	juste
	نوقا	Noukhaï.

Sur l'une de ces pièces le nom est écrit عا.... soit نوغا.

Revers.

Une sigle ou tamgha تمغا formé de trois côtés d'un rectangle surmonté d'un petit cercle porté par une courte haste; autour, la légende ضرب قريم « Frappé à Krim », sans date.

Ces monnaies sont généralement attribuées au Khan Toktogha, que Rashid ed-Din nomme توقتا Tokta, mais le nom qui est gravé sur ces pièces est certainement نوقا ou نوغا et non نوقا. Noukhaï est le mongol ᠨᠣᠬᠠᠢ *Noukhaï* « chien ». D'après Rashid ed-Din et l'historien arabe Nowaïri, Noukhaï était le fils de Tatar, fils de Boukal, fils du prince Djoutchi et il avait commandé les armées de Batou et de Bérékèh; c'est en cette qualité qu'il avait lutté contre Abaga et il avait perdu un œil dans une bataille livrée aux troupes de ce prince. Il s'était formé une importante principauté dans le sud-est de la Russie, qui comprenait des pays que Rashid nomme ارباج et كهرب; il possédait une armée de 200 000 cavaliers, ce qui était énorme pour l'époque. Noukhaï eut à soutenir contre le Khan Tokta, fils de Mongké-Témour, une lutte qui commença en l'année 697 de l'hégire et qui se termina en 699, par sa mort. Cette même année 699, Noukhaï avait livré bataille à Tokta dans une localité que Rashid nomme بحسمارى sur les bords du Don; Tokta avait dû s'enfuir, complètement battu, à Séraï où il leva une nouvelle armée. Noukhaï, trop faible pour lui résister, rétrograda et repassa l'Ozy; en route, il s'empara de la ville de Krim et la pilla. Une partie de son armée ayant passé sous les drapeaux de Tokta, ce dernier traversa l'Ozy avec une armée de 60 toumans (600 000 hommes) et posa son camp sur le

bord de la rivière مرکر qui coulait sur les terres de Noukhaï. La bataille décisive se livra dans une localité que Nowaïri nomme کوکن لکث et ses troupes, commandées par ses fils Togha, Tchagha et Bouri (ou Touraï), se débandèrent à la fin de la journée. Noukhaï ne voulut pas quitter le champ de bataille, et il continua la lutte avec quelques troupes; un soldat russe de l'armée de Tokta attaqua Noukhaï et voulut le tuer; le vieux prince mongol, comprenant que toute résistance était désormais inutile, apprit au soldat qui il était et lui ordonna de le conduire à Tokta; mais le Russe, sans l'écouter, le frappa de son sabre et lui trancha la tête.

Notes additionnelles.

Monnaie n° 7.

Le titre de *tchasar* n'est que la traduction du titre Il-khan qui était porté par les princes mongols de l'Iran de la lignée de Toulouï; les écrivains persans, même très postérieurs, ont encore conscience que le mot il-khan a le sens d'empereur; l'auteur du dictionnaire persan intitulé *Borhan-i-kati*, dit en effet que « il-khan est le titre des sultans mongols (de Perse), comme keïsar était celui des empereurs grecs (*sélatin-i-Roum*) et khakan, celui des empereurs de la Chine ». On voit que pour cet auteur, qui écrivit au milieu du XVIIe siècle, Il-khan est synonyme de Καῖσαρ; il n'est donc point étonnant qu'à la fin du XIIIe siècle, Ghazan ait traduit Il-khan par Cæsar, l'équivalent latin du titre des empereurs grecs.

Monnaie n° 21.

C'est la forme ancienne Khorbanda, et non la forme refaite à l'époque timouride, Khodâbendè, que l'on trouve dans un rescrit de ce prince dont une copie nous a été conservée dans un traité de correspondance diplomatique par Mohammed ibn Ali el-Namous el-Hawari (man. persan 218).

E. Blochet.

ⲛ̀ⲧⲉϥⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ϧⲉⲛ ⲟⲩϩⲟ ⲛ̀ⲁⲧϭⲓϣⲓⲡⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲙⲑⲟ ⲙ̀ⲡⲓⲃⲏⲙⲁ ⲉⲧⲟⲓ ⲛ̀ϩⲟϯ ⲛ̀ⲧⲉϥϫⲓⲙⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲛⲁⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲛ̀ⲧⲉϥϣⲁϣⲛⲓ ⲉ̀ⲛⲓⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲛ̀ⲉⲡⲟⲩⲣⲁⲛⲓⲟⲛ ϧⲉⲛ ⲡⲓϩⲙⲟⲧ.

ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲛⲁⲓ ⲙⲁⲣⲉϥⲧⲱⲛϥ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲉⲣⲥⲫⲣⲁⲅⲓⲍⲓⲛ ⲛ̀ⲛⲓϩⲃⲱⲥ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲥⲧⲁⲩⲣⲟⲥ ⲉⲕϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ·

Ϥⲥⲙⲁⲣⲱⲟⲩⲧ ⲛ̀ϫⲉ ⲫϯ ⲫⲓⲱⲧ ⲟ ⲗⲁⲟⲥ ⲁⲙⲏⲛ.

Ϥⲥⲙⲁⲣⲱⲟⲩⲧ ⲛ̀ϫⲉ ⲡⲉϥⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲛ̀ϣⲏⲣⲓ ⲟ ⲗⲁⲟⲥ ⲁⲙⲏⲛ.

Ϥⲥⲙⲁⲣⲱⲟⲩⲧ ⲛ̀ϫⲉ ⲡⲓⲡⲛⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛⲣⲉϥⲧⲁⲛϧⲟ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲟ ⲗⲁⲟⲥ ⲁⲙⲏⲛ.

ⲙⲟⲓ ϩⲓⲱⲧϥ ⲙ̀ⲡⲓⲑⲟⲩⲣⲁϫⲓ ⲉⲕϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ.

Ⲙⲟⲓ ϩⲓⲱⲧⲕ ⲛ̀ϯϣⲑⲏⲛ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲙⲉⲑⲙⲉⲑⲓ ⲛⲉⲙ ϯϧⲉⲗⲓⲃϣ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲟⲩϫⲁⲓ. Ⲁⲣⲓⲟⲩⲓ ⲛⲟⲩⲟⲩⲧⲁϩ ⲉϥⲉⲙⲡϣⲁ ⲛ̀ϯⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓⲁ ϧⲉⲛ ⲡⲭⲣⲥ ⲓⲏⲥ ⲡⲉⲛϭⲥ ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲉ.

ⲙⲟⲓ ϩⲓⲱⲧϥ ⲛ̀ϯⲕⲗⲁϥⲧ ⲉⲕϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ·

Ⲙⲟⲓ ϩⲓⲱⲧⲕ ⲛ̀ϯⲕⲗⲁϥⲧ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲑⲉⲃⲓⲟ ⲛⲉⲙ ϯⲡⲉⲣⲓⲕⲉⲫⲁⲗⲉⲁ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲓⲟⲩϫⲁⲓ. Ⲁⲣⲓⲟⲩⲓ ⲛⲟⲩⲟⲩⲧⲁϩ ⲉⲛⲁⲛⲉϥ ϧⲉⲛ ⲡⲭⲥ ⲓⲏⲥ ⲡⲉⲛϭⲥ ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲉ.

ⲙⲟⲣϥ ⲛ̀ϯⲍⲱⲛⲏ ⲛ̀ϣⲁⲣ ⲉⲕϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟⲥ·

Ϧⲟⲕⲕ ⲉϫⲉⲛ ⲧⲉⲕϯⲡⲓ ⲙ̀ⲡⲓϧⲱⲕ ⲧⲏⲣϥ ⲛ̀ⲧⲉ ⲫϯ ⲛⲉⲙ ϯϫⲟⲙ ⲛ̀ⲧⲉ ϯⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓⲁ ϧⲉⲛ ⲡⲭⲥ.

وان كان الاخ ما يلبس الاسكيم فتقول التحليل والبركة وان كان يلبس الاسكيم فتدع التحليل الى اخر الصلاة.

ترتيب لباس الاسكيم.

ϫⲱ ⲙⲡⲓϣⲉⲡϩⲙⲟⲧ ⲧⲁⲗⲟ ⲙⲡⲓⲥⲑⲟⲓⲛⲟⲩϥⲓ ⲓⲧⲁ ϫⲱ ⲛⲧⲁⲓ ⲉⲩⲭⲏ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲓⲥⲭⲏⲙⲁ·

Ⲫⲛⲏⲃ ⲡϭ̅ⲥ̅ ⲫ̅ϯ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲫⲓⲱⲧ ⲙⲡⲉⲛϭ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲥⲱⲧⲏⲣ ⲓ̅ⲏ̅ⲥ̅ ⲡⲭ̅ⲥ̅. Ⲧⲉⲛϯϩⲟ ⲟⲩⲟϩ ⲧⲉⲛⲧⲱⲃϩ ⲛⲧⲉⲕ ⲙⲉⲧⲁⲅⲁⲑⲟⲥ ⲡⲓⲙⲁⲓⲣⲱⲙⲓ ϫⲟⲩϣⲧ ⲉϧⲣⲏⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲉⲕⲃⲱⲕ ⲛⲓⲙ ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲁϥϩⲓⲧϥ ⲉϧⲣⲏⲓ ⲙⲡⲉⲙⲑⲟ ⲙⲡⲉⲕⲙⲱⲟⲩ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ. Ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ ϧⲟⲕϥ ⲙⲡⲓⲥⲧⲁⲩⲣⲟⲥ ⲉⲧⲧⲁⲓⲏⲟⲩⲧ ⲛⲁⲧϭⲣⲟ ⲉⲣⲟϥ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲕⲭ̅ⲣ̅ⲥ̅. Ⲟⲡϥ ⲛⲉⲙ ⲧⲉⲕⲥⲧⲣⲁⲧⲓⲁ ⲛⲉⲡⲟⲩⲣⲁⲛⲓⲟⲛ ϩⲓⲛⲁ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲉϥϯϩⲓⲱⲧϥ ⲛϯⲙⲟⲣϭⲛⲁⲩϩ ⲛⲧⲉϥⲟⲩⲟⲛϩ ϫⲉ ⲁϥⲃⲁϣϥ ⲙⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ. Ⲙⲓϫⲟⲙ ⲛⲧⲉ ⲧⲉϥⲯⲩⲭⲏ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲃⲏⲗ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲉⲛ ϯⲙⲉⲧⲙⲁⲓⲡⲁⲑⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲁⲓ ⲃⲓⲟⲥ ⲙⲟⲣⲟⲩ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲏⲓⲛⲓ ⲛⲧⲉ ϯⲍⲱⲛⲏ. Ⲟⲩⲟϩ ⲁⲣⲓϩⲙⲟⲧ ⲛⲁϥ ⲛⲟⲩⲕⲁϯ ⲙⲡⲛⲉⲩⲙⲁⲧⲓⲕⲟⲛ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉⲕⲟⲩⲱϣ ⲉϥⲟⲩⲁⲃ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉⲣⲛⲩⲙⲫⲓⲛ ⲛⲟⲩⲙⲉⲩⲓ ⲉϥⲧⲁϫⲣⲏⲟⲩⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲥⲟⲫⲣⲟⲛ ⲟⲩⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲛⲧⲉ ⲟⲩⲑⲉⲃⲓⲟ ⲛϩⲏⲧ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲁⲅⲁⲡⲏ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲉⲅⲕⲣⲁⲧⲓⲁ ⲛⲉⲙ ⲟⲩϩⲩⲡⲟⲙⲟⲛⲏ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉϥϫⲏⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲙⲉⲧϫⲱⲣⲓ. Ⲙⲓⲕⲟⲧⲥ ⲇⲉ ⲉⲧⲟⲓ ⲛⲟⲩⲑⲟ ⲛⲣⲏϯ ⲛⲧⲉ ⲛⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧϭⲁϧⲉⲙ ϧⲉⲙϧⲱⲙⲟⲩ ⲥⲁⲡⲉⲥⲏⲧ ⲛⲛⲉϥϭⲁⲗⲁⲩϫ. Ⲟⲩⲟϩ ⲙⲟⲓ ⲛⲁϥ ⲛⲟⲩⲉⲣϣⲓϣⲓ ⲉⲑⲣⲉϥϩⲱⲙⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲛⲓϩⲟϥ ⲛⲉⲙ ⲛⲓϭⲗⲏ ⲛⲉⲙ ⲉϫⲉⲛ ϯϫⲟⲙ ⲧⲏⲣⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲓϫⲁϫⲓ. Ⲙⲁⲣⲉ ⲧⲉⲕϩⲟϯ ⲛⲣⲉϥⲧⲁⲛϧⲟ ϣⲱⲡⲓ ⲛϧⲣⲏⲓ ⲛϧⲏⲧϥ ⲛⲥⲉⲓⲣⲓ·ⲛⲧⲉϥϫⲓⲛⲧⲱⲟⲩⲛ ⲛⲥⲁ-

ⲣⲕⲓⲕⲟⲛ ⲛⲁⲡⲣⲁⲕⲧⲟⲛ. Ⲁⲣⲓⲭⲁⲣⲓⲍⲉⲥⲑⲉ ⲛⲁϥ ⲛⲟⲩⲧⲟⲩⲃⲟ ⲛⲧⲉ ⲧⲉϥⲯⲩⲭⲏ ⲛⲉⲙ ⲡⲉϥⲥⲱⲙⲁ ⲉϥⲟⲓ ⲛⲁⲧⲁϭⲛⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲁⲧⲑⲱⲗⲉⲃ. Ⲁⲣⲉϩ ⲉ̀ϯⲗⲁⲙⲡⲁⲥ ⲛⲧⲉ ⲛⲉϥϩⲃⲏⲟⲩⲓ ⲉⲥⲟⲓ ⲛⲁⲧϭⲉⲛⲟ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉϥⲇⲣⲟⲙⲟⲥ ⲙⲁⲣⲉϥϣⲱⲡⲓ ⲉϥⲟⲓ ⲛⲁⲧ-ⲧⲁϩⲛⲟ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲥⲏⲟⲩ ⲇⲉ ⲉⲧⲑⲏϣ ⲙⲁⲣⲉϥⲉⲣ ⲡⲉⲙⲡϣⲁ ⲛϯϩⲉⲃⲥⲱ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧϫⲏⲕ ⲉⲃⲟⲗ. Ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲛϣⲏⲣⲓ.

ϫⲱ ⲛⲧⲁⲓ ⲉⲩⲭⲏ ⲉϫⲱϥ ⲙⲡⲁⲓ ⲙⲁ·

Ⲡϭⲥ Ⲫϯ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲫⲏ ⲉ̀ⲧⲁϥⲉⲛ-ⲧⲉⲛ ⲉ̀ⲟⲩϫⲓⲛϣⲱⲡⲓ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲫⲏ ⲉⲛⲁϥϣⲟⲡ ⲁⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲁⲛϩⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲕⲁⲓⲧⲉⲛ ⲙⲃⲉⲣⲓ ⲛⲕⲉ-ⲥⲟⲡ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲛϣⲏⲣⲓ ⲡⲉⲛϭⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲥⲱⲧⲏⲣ ⲓⲏⲥ ⲡⲭⲥ. Ⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲱϣ ⲙⲫⲙⲟⲩ ⲁⲛ ⲙⲡⲓⲣⲉϥⲉⲣⲛⲟⲃⲓ ⲙⲫⲣⲏϯ ⲛⲧⲉϥⲕⲟⲧϥ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲉϥⲱⲛϧ. Ⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲱϣ ⲛⲧⲉ ⲣⲱⲙⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲱⲛϧ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲟⲩⲛⲟϩⲉⲙ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲟⲩⲓ ⲉ̀ⲡⲥⲟⲩⲉⲛ ⲛϯⲙⲉⲑ-ⲙⲏⲓ. Ϣⲱⲡ ⲉⲣⲟⲕ ⲙⲡⲉⲕⲃⲱⲕ ⲛⲓⲙ ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲁϥ-ⲫⲱⲧ ⲉⲃⲟⲗϩⲁ ⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲛⲉⲙ ⲛⲓⲥⲕⲁⲛⲇⲁ-ⲗⲟⲛ ⲉⲧⲉ ⲛϧⲏⲧϥ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲫⲱⲧ ϩⲁⲣⲟⲕ ⲉ̀ϥⲁⲓ ϧⲁ ⲡⲓⲛⲁϩⲃⲉϥ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲕⲭⲥ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲏⲓⲛⲓ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲥⲧⲁⲩⲣⲟⲥ ⲉⲧⲉ ⲡⲓⲥⲭⲏⲙⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲟⲩⲟϩ ⲁϥⲉⲣⲁⲅⲁⲡⲁⲛ ⲛⲛⲉⲕⲉⲛⲧⲟⲗⲏ. Ⲭⲱ ⲛⲁϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲛⲉϥⲛⲟⲃⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲧⲉ ϣⲟⲣⲡ ⲛⲏ ⲉⲧⲁϥⲁⲓⲧⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲉⲙⲓ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲙⲉⲧⲁⲧⲉⲙⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲙⲁⲧ-ⲥⲁⲃⲟϥ ⲉ̀ⲓⲣⲓ ⲙⲡⲉⲕⲟⲩⲱϣ. Ⲛⲟⲓ ⲛⲁϥ ⲙⲡⲓⲁⲣⲏⲃ

ϫⲱ ⲙⲡⲓϣⲉⲡϩⲙⲟⲧ ⲧⲁⲗⲟ ⲙⲡⲓⲥⲑⲟⲓⲛⲟⲩϥⲓ ⲓⲧⲁ ϫⲱ ⲛⲧⲁⲓ ⲉⲩⲭⲏ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲓⲥⲭⲏⲙⲁ·

Ⲫⲛⲏⲃ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲫ︦ϯ︦ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲫⲓⲱⲧ ⲙⲡⲉⲛⲟ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲟⲩⲟϩ ⲡⲉⲛⲥⲱⲧⲏⲣ ⲓⲏ̅ⲥ̅ ⲡⲭ̅ⲥ̅. Ⲧⲉⲛϯϩⲟ ⲟⲩⲟϩ ⲧⲉⲛⲧⲱⲃϩ ⲛⲧⲉⲕⲙⲉⲧⲁⲅⲁⲑⲟⲥ ⲡⲓⲙⲁⲓⲣⲱⲙⲓ ϫⲟⲩϣⲧ ⲉϧⲣⲏⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲡⲉⲕⲃⲱⲕ ⲛⲓⲙ ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲁϥϩⲓⲧϥ ⲉϧⲣⲏⲓ ⲙⲡⲉⲙⲑⲟ ⲙⲡⲉⲕⲱⲟⲩ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ. Ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ ϧⲟⲕϥ ⲙⲡⲓⲥⲧⲁⲩⲣⲟⲥ ⲉⲧⲧⲁⲓⲏⲟⲩⲧ ⲛⲁⲧϭⲣⲟ ⲉⲣⲟϥ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲕⲭ︦ⲣ︦ⲥ︦. Ⲱⲡϥ ⲛⲉⲙ ⲧⲉⲕⲥⲧⲣⲁⲧⲓⲁ ⲛⲉⲡⲟⲩⲣⲁⲛⲓⲟⲛ ϩⲓⲛⲁ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲉϥϯϩⲓⲱⲧϥ ⲛϯⲙⲟⲣϭⲛⲁⲩϩ ⲛⲧⲉϥⲟⲩⲟⲛϩ ϫⲉ ⲁϥⲃⲁϣϥ ⲙⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ. Ⲙⲓϫⲟⲙ ⲛⲧⲉ ⲧⲉϥⲯⲩⲭⲏ ⲛⲁⲓ ⲉⲧⲃⲏⲗ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲉⲛ ϯⲙⲉⲧⲙⲁⲓⲡⲁⲑⲟⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲁⲓ ⲃⲓⲟⲥ ⲙⲟⲣⲟⲩ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲓⲙⲏⲓⲛⲓ ⲛⲧⲉ ϯⲍⲱⲛⲏ. Ⲟⲩⲟϩ ⲁⲣⲓϩⲙⲟⲧ ⲛⲁϥ ⲛⲟⲩⲕⲁϯ ⲙⲡⲛⲉⲩⲙⲁⲧⲓⲕⲟⲛ ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉⲕⲟⲩⲱϣ ⲉϥⲟⲩⲁⲃ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲉⲣⲛⲩⲙⲫⲓⲛ ⲛⲟⲩⲙⲉⲩⲓ ⲉϥⲧⲁϫⲣⲏⲟⲩⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲥⲟⲫⲣⲟⲛ ⲟⲩⲡⲛⲁ ⲛⲧⲉ ⲟⲩⲑⲉⲃⲓⲟ ⲛϩⲏⲧ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲁⲅⲁⲡⲏ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲉⲅⲕⲣⲁⲧⲓⲁ ⲛⲉⲙ ⲟⲩϩⲩⲡⲟⲙⲟⲛⲏ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉϥϫⲏⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲙⲉⲧϫⲱⲣⲓ. Ⲙⲓⲕⲟⲧⲥ ⲇⲉ ⲉⲧⲟⲓ ⲛⲟⲩⲑⲟ ⲛⲣⲏϯ ⲛⲧⲉ ⲛⲓⲡⲛⲁ ⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲧϭⲁϧⲉⲙ ϧⲉⲙϧⲱⲙⲟⲩ ⲥⲁⲡⲉⲥⲏⲧ ⲛⲛⲉϥϭⲁⲗⲁⲩϫ. Ⲟⲩⲟϩ ⲙⲟⲓ ⲛⲁϥ ⲛⲟⲩⲉⲣϣⲓϣⲓ ⲉⲑⲣⲉϥϩⲱⲙⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲛⲓϩⲟϥ ⲛⲉⲙ ⲛⲓϭⲗⲏ ⲛⲉⲙ ⲉϫⲉⲛ ϯϫⲟⲙ ⲧⲏⲣⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲓϫⲁϫⲓ. Ⲙⲁⲣⲉ ⲧⲉⲕϩⲟϯ ⲛⲣⲉϥⲧⲁⲛϧⲟ ϣⲱⲡⲓ ⲛϧⲣⲏⲓ ⲛϧⲏⲧϥ ⲛⲥⲉⲓⲣⲓ. ⲛⲧⲉϥϫⲓⲛⲧⲱⲟⲩⲛ ⲛⲥⲁ-

ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲕⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲛϣⲏⲣⲓ ϧⲉⲛ ⲟⲩϩⲟ ⲛⲁ-
ⲧϭⲓϣⲓⲡⲓ ⲉϥⲟⲓ ⲛⲗⲁⲙⲡⲣⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲫⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲛⲧⲉ
ⲛⲓⲁⲣⲉⲧⲏ ⲛⲧⲉϥϫⲓⲙⲓ ⲛⲟⲩⲥⲟⲗⲥⲉⲗ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲛⲁⲓ
ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲉϥϣⲁϣⲛⲓ ⲉ̀ⲡⲓⲱⲛϧ ⲛⲉⲛⲉϩ ⲛⲉⲙ
ⲛⲓⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲉⲧⲉ ⲙⲡⲉ ⲃⲁⲗ ⲛⲁⲩ ⲉⲣⲱⲟⲩ. ϧⲉⲛ
ⲡⲓϩⲙⲟⲧ.

ⲁⲣⲓⲥⲫⲣⲁⲅⲓⲍⲓⲛ ⲙⲡⲓⲥⲭⲏⲙⲁ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲥⲧⲁⲩⲣⲟⲥ ⲉⲕϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ·

Ϥⲥⲙⲁⲣⲱⲟⲩⲧ ⲛϫⲉ ⲫϯ ⲫⲓⲱⲧ ⲟ ⲗⲁⲟⲥ ⲁⲙⲏⲛ

Ϥⲥⲙⲁⲣⲱⲟⲩⲧ ⲛϫⲉ ⲡⲉϥⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲛϣⲏⲣⲓ
ⲓⲏⲥ ⲡⲭⲥ ⲡⲉⲛϭⲥ ⲟ ⲗⲁⲟⲥ ⲁⲙⲏⲛ.

Ϥⲥⲙⲁⲣⲱⲟⲩⲧ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲡⲛⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲙⲡⲁ-
ⲣⲁⲕⲗⲏⲧⲟⲛ ⲉⲑⲛⲏⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲫⲓⲱⲧ ⲛⲟ-
ⲙⲟⲟⲩⲥⲓⲟⲥ ⲛⲉⲙ ⲫⲓⲱⲧ ⲛⲉⲙ ⲡϣⲏⲣⲓ ⲟ ⲗⲁⲟⲥ ⲁⲙⲏⲛ.

ϯⲧⲣⲓⲁⲥ ⲉⲧϫⲏⲕ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲟⲩⲙⲉⲑⲛⲟⲩϯ
ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲉⲥⲉϯϫⲟⲙ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲥⲉⲥⲙⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ
ⲉⲥⲉⲧⲁϫⲣⲟ ⲛⲧⲁⲓ ⲯⲩⲭⲏ ⲉ̀ⲡϫⲓⲛϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ
ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲁⲙⲏⲛ.

ⲙⲟⲓ ϩⲓⲱⲧϥ ⲙⲡⲓⲥⲭⲏⲙⲁ ⲉϥⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲉⲕϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ·

Ⲙⲟⲓ ϩⲓⲱⲧⲕ ⲛϯⲥⲫⲣⲁⲅⲓⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲁⲣⲏⲃ ⲛⲧⲉ
ⲑⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ ⲛⲧⲉ ⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ ⲉⲧⲉ ⲡⲓⲥⲭⲏⲙⲁ ⲉⲑⲟ-
ⲩⲁⲃ ⲡⲉ. Ϥⲁⲓ ϩⲓϫⲉⲛ ⲡⲉⲕϣⲱⲃϣ ⲙⲡⲧⲩⲡⲟⲥ
ⲙⲡⲓⲥⲧⲁⲩⲣⲟⲥ ⲉⲧⲧⲁⲓⲏⲟⲩⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲣⲉϥⲧⲟⲩϫⲟ.
Ⲙⲟϣⲓ ⲛⲥⲁ ⲡⲉⲛϭⲥ ⲓⲏⲥ ⲡⲭⲥ ⲡⲓⲛⲟⲩϯ ⲛⲧⲁⲫ-
ⲙⲏⲓ ⲉⲑⲣⲉⲕⲉⲣⲕⲗⲏⲣⲟⲛⲟⲙⲓⲛ ⲙⲫⲟⲩⲱⲓⲛⲓ ⲛⲧⲉ
ⲡⲓⲱⲛϧ ⲛⲉⲛⲉϩ ϧⲉⲛ ϯϫⲟⲙ ⲛϯⲧⲣⲓⲁⲥ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ

ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲡⲛⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ϩⲓⲧⲉⲛ ϯⲡⲁⲛⲟⲡⲗⲓⲁ ⲛⲧⲉ ⲧⲉⲕϫⲟⲙ ⲉⲧⲁϥϯ ϩⲓⲱⲧϥ. ϯⲛⲟⲩ ⲟⲛ ⲧⲉⲛϯϩⲟ ⲟⲩⲟϩ ⲧⲉⲛⲧⲱⲃϩ ⲛⲧⲉⲕⲙⲉⲧⲁⲅⲁⲑⲟⲥ ⲡⲓⲙⲁⲓⲣⲱⲙⲓ ⲁⲣⲓⲧϥ ⲛⲉⲙⲡϣⲁ ⲙⲡⲓⲥⲭⲏⲙⲁ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲙⲏⲓⲛⲓ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲥⲧⲁⲩⲣⲟⲥ ⲉⲧⲧⲁⲓⲏⲟⲩⲧ ⲛⲧⲉ ⲡⲉⲕⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲛϣⲏⲣⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲉϥⲙⲟⲩ ⲛⲣⲉϥⲧⲁⲛϧⲟ ϩⲓⲛⲁ ⲛⲧⲉϥⲱⲛϧ ⲛⲉⲙⲁϥ ϧⲉⲛ ⲡⲓⲉⲱⲛ ⲉⲑⲛⲏⲟⲩ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ. Ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲙⲁⲧⲟⲩⲃⲟϥ ϧⲉⲛ ⲡⲓϫⲟⲙ ⲙⲡⲉⲕⲡⲛⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲛⲣⲉϥⲧⲁⲛϧⲟ ⲛⲟⲙⲟⲟⲩⲥⲓⲟⲥ ⲛⲉⲙⲁⲕ. Ⲁⲣⲓⲧϥ ⲙⲃⲉⲣⲓ ⲛⲕⲉ ⲥⲟⲡ ⲉⲃⲟⲗϧⲉⲛ ⲛⲓϩⲃⲏⲟⲩⲓ ⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲣⲱⲙⲓ ⲛⲁⲡⲁⲥ ⲛⲉⲙ ⲛⲉϥⲡⲣⲁⲝⲓⲥ ⲛⲁⲧⲟⲡⲟⲛ. Ⲙⲟⲓ ⲛⲁϥ ⲛⲟⲩϫⲟⲙ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧⲕ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲕⲁϯ ⲉϥⲧⲟⲩⲃⲏⲟⲩⲧ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲛⲟⲩⲥ ⲉϥⲣⲏⲥ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲧⲓⲁ ⲉⲥⲙⲉϩ ⲛⲁⲣⲉⲧⲏ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲙⲉⲩⲓ ⲉϥⲟⲩⲁⲃ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲃⲓⲟⲥ ⲛⲥⲉⲙⲛⲟⲥ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲱⲛϧ ⲛⲁⲧⲑⲱⲗⲉⲃ ⲛⲉⲙ ⲟⲩϫⲓⲛⲙⲟϣⲓ ⲛⲁⲧϭⲓϩⲣⲁϥ ϩⲓⲛⲁ ⲛⲧⲉϥϣϫⲉⲙϫⲟⲙ ⲛⲉⲙⲓ ⲉ̀ⲛⲓⲙⲉⲧⲥⲁⲛⲕⲟⲧⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲇⲓⲁⲃⲟⲗⲟⲥ ⲛⲉⲙ ⲛⲉϥⲫⲁϣ ⲉⲧϩⲱⲟⲩ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲉϥⲁⲣⲉϩ ⲉ̀ⲡⲓⲥⲭⲏⲙⲁ ⲛⲕⲁⲑⲁⲣⲟⲥ ⲛⲁⲧⲑⲱⲗⲉⲃ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲛⲉϥⲧⲁⲥⲑⲟϥ ⲉϥⲫⲁϩⲟⲩ ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲧⲉϥⲙⲟϣⲓ ⲉⲧϩⲏ ⲛⲕⲁⲗⲱⲥ ϩⲟⲡⲱⲥ ⲛⲧⲉϥⲱⲛϧ ⲛⲁⲕ ⲙⲁⲩⲁⲧⲕ ⲟⲩⲟϩ ⲉϥⲥⲟⲙⲥ ⲉⲣⲟⲕ ⲛⲥⲏⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉϥⲉⲛⲁϩϯ ⲉ̀ⲡⲉⲕⲱϣ ⲉϥⲉⲉⲣϩⲉⲗⲡⲓⲥ ⲉ̀ⲧⲉⲕⲙⲉⲧⲟⲩⲣⲟ ⲉϥⲉⲉⲣⲁⲅⲁⲡⲁⲛ ⲙⲡϩⲱⲃ ⲛⲛⲉⲕⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ϧⲉⲛ ⲟⲩϩⲉⲗⲡⲓⲥ ⲉⲥⲧⲁϫⲣⲏⲟⲩⲧ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲧⲉϥⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲙⲡⲉⲙⲑⲟ ⲙⲡⲓⲃⲏⲙⲁ

ⲛⲉⲙ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲉⲛⲉϩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁⲙⲏⲛ.

Ⲧⲁⲥ ⲕⲉⲫⲁⲗⲁⲥ ⲩⲙⲱⲛ.

ⲭⲁϫⲓϫ ⲉϫⲱϥ·

Ⲫⲛⲏⲃ Ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲉⲧϧⲉⲛ ⲧⲫⲉ ⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲱⲧⲉⲃ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ϩⲁⲛⲯⲩⲭⲏ ⲉⲩⲟⲩⲁⲃ ⲕⲁⲧⲁ ⲅⲉⲛⲉⲁ. Ⲁⲣⲓⲟⲩⲓ ⲛⲟⲩⲙⲏⲓⲛⲓ ⲛⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲛⲉⲙ ⲁⲣⲓⲧϥ ⲛⲟⲩⲁⲓ ⲛⲉⲙ ⲛⲏ ⲉⲧϩⲟϯ ϧⲁ ⲧⲉⲕϩⲏ. Ⲁⲣⲉϩ ⲉ̀ⲡⲉϥⲃⲓⲟⲥ ⲉϥⲟⲓ ⲛⲁⲧⲑⲱⲗⲉⲃ ϣⲁ ⲉⲃⲟⲗ. Ϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲧⲉϥⲡⲣⲟϩⲉⲣⲉⲥⲓⲥ ⲁⲣⲓϩⲙⲟⲧ ⲛⲁϥ ⲙ̀ⲡⲉϥⲇⲣⲟⲙⲟⲥ ⲉϥⲟⲓ ⲛⲁⲧϣ̀ⲓⲡⲓ ⲁⲣⲓ̀ⲕⲁⲧⲁⲝⲓⲟⲛ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲉⲣϣⲫⲏⲣ ⲛⲉⲣϩⲱⲃ ⲛⲉⲙⲁϥ. Ⲙⲟⲓ ⲛⲁϥ ⲛⲟⲩⲧⲟⲩⲃⲟ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲧⲁϫⲣⲟ ϧⲉⲛ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲑⲛⲁⲛⲉⲩ ⲛ̀ϣⲟⲩⲧⲁⲓⲟϥ. Ⲙⲁⲣⲉϥϣⲱⲡⲓ ⲉϥⲟⲓ ⲛⲁⲧϭⲣⲟ ⲉⲣⲟϥ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲓϫⲁϫⲓ. Ϣⲁⲛⲟⲩϣ ⲛ̀ⲧⲉϥⲯⲩⲭⲏ ϧⲉⲛ ϩⲁⲛⲥⲃⲱⲟⲩⲓ ⲛ̀ⲱⲛϧ ⲉⲩⲟⲩⲁⲃ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲑⲩⲥⲓⲁ ⲉⲥⲟⲩⲁⲃ ⲛⲉⲡⲟⲩⲣⲁⲛⲓⲟⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲕⲉϯϫⲟⲙ ⲛⲁϥ ⲉⲑⲣⲉϥⲓⲣⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲕⲟⲩⲱϣ. Ⲙⲏⲥ ⲛⲁϥ ⲉⲑⲣⲉϥϫⲓⲙⲓ ⲛⲟⲩϩⲙⲟⲧ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲛⲁⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲕⲙ̀ⲑⲟ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲛ̀ϣⲏⲣⲓ Ⲓⲏ̅ⲥ̅ Ⲡⲭ̅ⲥ̅ Ⲡⲉⲛⲟ̅ⲥ̅ ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧϥ.

ⲭⲱ ⲙ̀ⲡⲓⲥⲧⲁⲩⲣⲟⲥ ⲉϫⲉⲛ ⲧⲉϥⲁⲫⲉ ⲁϫⲱ ϯⲙⲉⲧⲣⲉⲙϩⲉ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲥⲙⲟⲩ·

وصية تقرأ على الراهب.

اعلم ايها الاخ مقدار النعمة التى ادركتك لانك قد لبست اسكيم

ⲫⲓⲱⲧ ⲛⲉⲙ ⲡϣⲏⲣⲓ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲡⲛⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲁⲙⲏⲛ.

ⲙⲟⲓ ϩⲓⲱⲧϥ ⲙⲡⲓⲫⲱⲣⲕ ⲉⲕϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ·

Ϫⲟⲗϩⲕ ⲛϯⲥⲧⲟⲗⲏ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ⲙⲙⲉⲑⲛⲟⲩϯ ⲛⲧⲉ ⲛⲓⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲟⲩⲟϩ ⲙⲁ ⲡⲓⲑⲱⲟⲩⲓ ⲉⲣⲁⲧⲕ ϧⲉⲛ ⲡⲥⲟⲃϯ ⲙⲡⲓⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲟⲛ ⲉⲑⲣⲉⲕϩⲱⲙⲓ ⲉϫⲉⲛ ⲛⲓϩⲟϥ ⲛⲉⲙ ⲛⲓϭⲗⲏ ⲛⲉⲙ ⲉϫⲉⲛ ϯϫⲟⲙ ⲧⲏⲣⲥ ⲛⲧⲉ ⲡⲓϫⲁϫⲓ. Ⲁⲣⲓϣⲫⲏⲣⲓ ⲙⲙⲟϣⲓ ⲛⲥⲁ ⲡⲉⲛϭⲥ ⲓⲏⲥ ⲡⲭⲥ. Ⲡⲓⲱⲟⲩ ⲛⲁϥ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲁⲙⲏⲛ.

ⲟⲩⲉⲩⲭⲏ ⲛϣⲉⲡϩⲙⲟⲧ ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲡⲓⲥⲭⲏⲙⲁ·

Ⲡⲉⲛϭⲥ ⲡⲭⲥ ⲓⲏⲥ ⲡⲓⲣⲁⲛ ⲛⲁⲧⲥⲁϫⲓ ⲉⲣⲟϥ ⲫⲏⲉⲧⲟⲓ ⲛⲣⲉϥⲉⲣϩⲉⲙⲓ ⲟⲩⲟϩ ⲛⲣⲉϥⲁⲙⲟⲛⲓ ϧⲉⲛ ⲛⲓⲣⲱⲙⲓ ⲫϯ ⲛⲧⲉ ⲛⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲫϯ ⲛⲧⲉ ⲣⲁⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲧⲟⲩⲉⲣⲟⲛⲟⲙⲁⲍⲓⲛ ⲙⲙⲱⲟⲩ. Ⲡⲓⲙⲁⲛⲉⲥⲱⲟⲩ ⲛⲗⲟⲅⲓⲕⲟⲛ ⲁⲣⲉϩ ⲉ̀ⲡⲉⲕⲃⲱⲕ ⲛⲓⲙ ϧⲉⲛ ⲡⲁⲓ ⲥⲭⲏⲙⲁ ⲛⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲕⲟⲛ ⲙⲡⲉⲛⲑⲣⲉϥⲧⲁⲕⲟ ⲙⲡⲓⲁⲝⲓⲱⲙⲁ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲓⲕⲟⲛ ⲛϫⲉ ⲡⲓϩⲟϥ ⲉⲧⲛⲁϣⲉ ⲛⲉϥⲑⲱⲗⲉⲃ ⲁⲗⲗⲁ ⲁⲣⲓⲥⲕⲉⲡⲁⲍⲓⲛ ⲙⲙⲟϥ ϧⲉⲛ ⲧⲉⲕⲟⲩⲓⲛⲁⲙ. Ⲣⲱⲓⲥ ⲉⲣⲟϥ ϩⲱⲥ ⲓⲱⲧ ϩⲱⲥ ⲙⲁⲛⲉⲥⲱⲟⲩ ϩⲱⲥ ⲛⲟⲩϯ ϩⲱⲥ ⲛⲏⲃ ϩⲓⲛⲁ ⲛⲧⲉϥϣⲧⲉⲙⲣⲁϣⲓ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉϫⲱϥ ⲛϫⲉ ⲡⲓⲇⲣⲁⲕⲱⲛ ⲛⲉⲙ ⲛⲉϥⲁⲗⲱⲟⲩ. Ⲁⲣⲓⲡⲣⲟⲥⲫⲉⲣⲓⲛ ⲙⲙⲟϥ ⲉ̀ⲡⲉⲕⲓⲱⲧ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲉⲛ ϯⲡⲩⲗⲏ ⲉⲧϫⲏⲟⲩ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲡⲉⲕⲏⲓ ⲙⲃⲁⲥⲓⲗⲓⲕⲟⲛ. Ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲡⲓⲱⲟⲩ ⲉⲣⲡⲣⲉⲡⲓⲛ ⲛⲁⲕ ⲛⲉⲙ ⲡⲉⲕⲓⲱⲧ ⲛⲁⲅⲁⲑⲟⲥ ⲛⲉⲙ

ⲡⲓⲡ̅ⲛ̅ⲁ ⲉⲑⲟⲩⲁⲃ ϯⲛⲟⲩ ⲛⲉⲙ. ⲛ̀ⲥⲏⲟⲩ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲛⲉⲙ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛⲓⲉⲛⲉϩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁⲙⲏⲛ.

Ⲧⲁⲥ ⲕⲉⲫⲁⲗⲁⲥ ⲩⲙⲱⲛ.

ⲭⲁϫⲓϫ ⲉϫⲱϥ.

Ⲫⲛⲏⲃ ⲡ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲓⲡⲁⲛⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ ⲉⲧϧⲉⲛ ⲧⲫⲉ ⲫⲏ ⲉⲑⲟⲩⲱⲧⲉⲃ ⲉϧⲟⲩⲛ ⲉ̀ϩⲁⲛⲯⲩⲭⲏ ⲉⲩⲟⲩⲁⲃ ⲕⲁⲧⲁ ⲅⲉⲛⲉⲁ. Ⲁⲣⲓⲟⲩⲓ ⲛⲟⲩⲙⲏⲓⲛⲓ ⲛⲁⲅⲁⲑⲟⲛ ⲛⲉⲙ ⲁⲣⲓⲧϥ ⲛⲟⲩⲁⲓ ⲛⲉⲙ ⲛⲏ ⲉⲧϩⲟϯ ϧⲁ ⲧⲉⲕϩⲏ. Ⲁⲣⲉϩ ⲉ̀ⲡⲉϥⲃⲓⲟⲥ ⲉϥⲟⲓ ⲛⲁⲧⲑⲱⲗⲉⲃ ϣⲁ ⲉⲃⲟⲗ. Ϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̀ⲧⲉϥⲡⲣⲟϩⲉⲣⲉⲥⲓⲥ ⲁⲣⲓϩⲙⲟⲧ ⲛⲁϥ ⲙ̀ⲡⲉϥⲇⲣⲟⲙⲟⲥ ⲉϥⲟⲓ ⲛⲁⲧϣⲓⲡⲓ ⲁⲣⲓⲕⲁⲧⲁⲝⲓⲟⲛ ⲛ̀ⲧⲉⲕⲉⲣϣⲫⲏⲣ ⲛⲉⲣϩⲱⲃ ⲛⲉⲙⲁϥ. Ⲙⲟⲓ ⲛⲁϥ ⲛⲟⲩⲧⲟⲩⲃⲟ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲧⲁϫⲣⲟ ϧⲉⲛ ϩⲱⲃ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲑⲛⲁⲛⲉⲩ ⲛ̀ϣⲟⲩⲧⲁⲓⲟϥ. Ⲙⲁⲣⲉϥϣⲱⲡⲓ ⲉⲧⲟⲓ ⲛⲁⲧϭⲣⲟ ⲉⲣⲟϥ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲓϫⲁϫⲓ. Ϣⲁⲛⲟⲩϣ ⲛ̀ⲧⲉϥⲯⲩⲭⲏ ϧⲉⲛ ϩⲁⲛⲥⲃⲱⲟⲩⲓ ⲛ̀ⲱⲛϧ ⲉⲩⲟⲩⲁⲃ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲑⲩⲥⲓⲁ ⲉⲥⲟⲩⲁⲃ ⲛⲉⲡⲟⲩⲣⲁⲛⲓⲟⲛ ⲟⲩⲟϩ ⲉⲕⲉϯϫⲟⲙ ⲛⲁϥ ⲉⲑⲣⲉϥⲓⲣⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲕⲟⲩⲱϣ. Ⲙⲏⲓⲥ ⲛⲁϥ ⲉⲑⲣⲉϥϫⲓⲙⲓ ⲛⲟⲩϩⲙⲟⲧ ⲛⲉⲙ ⲟⲩⲛⲁⲓ ⲙ̀ⲡⲉⲕⲙ̀ⲑⲟ ϩⲓⲧⲉⲛ ⲡⲉⲕⲙⲟⲛⲟⲅⲉⲛⲏⲥ ⲛ̀ϣⲏⲣⲓ Ⲓⲏⲥ Ⲡⲭⲥ ⲡⲉⲛⲟ̅ⲥ̅ ⲫⲁⲓ ⲉⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲓⲧⲟⲧϥ.

ⲭⲱ ⲙ̀ⲡⲓⲥⲧⲁⲩⲣⲟⲥ ⲉϫⲉⲛ ⲧⲉϥⲁⲫⲉ ⲁϫⲱ ϯⲙⲉⲧⲣⲉⲙϩⲉ ⲛⲉⲙ ⲡⲓⲥⲙⲟⲩ.

وصية تقرا على الراهب.

اعلم ايها الاخ مقدار النعمة التى ادركتك لانك قد لبست اسكيم

الملائكة واقمت ذاتك جنديًا للمسيح وتتقدّم الى جهاد عظيم صالح اول كل شيء قد تجدّدت وتنقيت من الاعمال الردية التى للعالم كما قال القديس العظيم انطونيوس ابو الرهبان ان الروح الذى يحل على المعمودية المقدسة هو يحل على اسكيم الرهبنة ويطهر الذى يصير راهبًا ثم شهد ايضًا اعنى العظيم انطونيوس قائلًا انه رأى ذاته كان نفسه قد خرجت من جسمه واعاقوها فى الجوّ وارادوا ان يحاسبوه منذ صغره واذا صوت من السماء قائلًا ان من حين صغره الى حين صار راهبًا قد تركت له ذلك وغفرت له خطاياه بالرهبنة ولكن من وقت صار راهبًا حاسبوه وهكذا حاسبوه فوجدوه بغير لوم كريمًا امام الرب ذا اعمال فاضلة والان ايها الاخ قد تطهرت من دنس العالم الكثير الانواع فاحفظ نفسك منذ الان لتكون جنديًا صالحًا للمسيح ملك الملوك وتقاوم الحرب الخفى التى لابليس وجنوده الاشرار واحفظ العهد الذى قرّرته الان بان تتعبد لله بخوف ورعدة وتتلو فى المزامير مع سهر الليل وابصلمديّة الكنيسة المفروضة وتكمل ذلك بكل الاجتهاد وصم بمقدار ونسك وطهارة الجسد لكى تكون صديقًا للملائكة الاطهار وايضًا تم الخضوع والطاعة تكملهما واحرص ان تسمع لمن يرشدك الى طريق الله ووصاياه المقدسة الى حدّ الموت لكى تنال تاج مجد ابناء الله وترث ملكوت السموات ويكون لك نصيب وارث مع كافة القديسين الذين ارضوه منذ الابد والرب الالة يساعدك فى كل عمل صالح ويحرسك من جميع التجارب الى النفس الاخير ويجعلنا جميعًا سماع الصوت المملوء فرحًا القائل تعالوا الىّ يا مباركى ابى رثوا الملك المعدّ لكم قبل انشاء العالم بشفاعة سيدتنا العذراء الطاهرة مريم البتول وطلبات كافة القديسين والابناء الاطهار المباركين امين

السبح لله دائمًا ابدًا سرمدًا

TRADUCTION

DU RITE DE LA CONSÉCRATION D'UN MOINE

. Celui qui veut se faire moine passe trois ans à étudier les règlements de la vie monastique; on lui donne une connaissance parfaite du livre du paradis de nos pères porteurs de croix; et on le guide à la vraie philosophie du monachisme. S'il doit s'y avancer, on lui coupe les cheveux, et on l'appelle. On le fait se prosterner, la tête tournée vers l'orient, et le visage en bas sur la terre. Alors tu (1) étendras ses habits sur lui; tu diras la prière de l'action de grâces; tu offriras de l'encens; et ensuite tu liras l'apôtre aux Éphésiens, chapitre VI (v. 10).

Pour le reste de ces choses, mes frères, fortifiez-vous dans le Seigneur et dans la vigueur de sa puissance, et revêtez toute l'armure de Dieu, afin que vous puissiez résister aux ruses du diable: car notre lutte à nous n'est pas contre la chair ou le sang, mais contre les principautés, contre les puissances, contre les gouverneurs du monde, contre les (forces) spirituelles du mal (qui est) en haut dans les (lieux) du ciel. Pour cela prenez sur vous toute l'armure de Dieu, afin que vous puissiez vous tenir debout au jour mauvais, et qu'ayant tout surmonté, vous restiez debout. Soyez donc fermes, après vous être ceints de la vérité. Mettez la cuirasse de la justice; chaussez-vous de la préparation de l'évangile de la paix; et en toute chose prenez le bouclier de la foi, grâce auquel vous pourrez éteindre les flèches enflammées du malin. Prenez aussi le casque du salut et l'épée de l'Esprit, qui est la parole de Dieu, en priant par toute oraison et par toute prière en tout temps dans l'esprit, et en vous efforçant de vous approcher de Dieu.

Dis le Trisagion. Psaume XXXI.

Bienheureux ceux à qui les iniquités sont remises, et ceux dont les péchés sont couverts.

Psaume LXIV (v. 5).

(1) Sans doute l'higoumène ou supérieur du couvent.

Bienheureux celui que tu as choisi et reçu; il habitera dans tes cours à jamais.

Évangile selon Jean, chap. III.

Il y avait un homme d'entre les Pharisiens, dont le nom était Nicodème, prince des Juifs. Celui-ci vint à Jésus durant la nuit, et lui dit : Rabbi, nous savons que tu es un docteur venu de la part de Dieu, car il est impossible que personne fasse les signes que tu fais, à moins que Dieu ne soit avec lui. Jésus répondit et lui dit : En vérité, en vérité, je te le dis : si l'homme ne naît pas de nouveau, il est impossible qu'il voie le royaume de Dieu. Nicodème lui dit : Comment l'homme peut-il naître de nouveau après qu'il a vieilli? Lui est-il possible de rentrer dans le sein de sa mère une seconde fois et de renaître? Jésus répondit et lui dit : En vérité, en vérité, je te le dis : Si un homme ne naît pas de l'eau et de l'esprit, il ne peut pas entrer dans le royaume de Dieu. Ce qui est né de la chair est chair; et ce qui est né de l'Esprit est esprit. Ne sois pas étonné si je t'ai dit qu'il faut que vous naissiez de nouveau. Car l'Esprit souffle où il veut, et tu entends sa voix, mais tu ne sais pas d'où il vient ni où il va. Il en est ainsi de quiconque est né de l'Esprit. Nicodème répondit et lui dit : Comment ces choses peuvent-elles se faire? Jésus répondit et lui dit : Tu es maître en Israël et tu ignores ces choses! En vérité, en vérité, je te le dis, que ce que nous le savons, nous le disons, et ce que nous voyons, nous l'attestons, et vous n'acceptez pas notre témoignage. Si je vous ai dit des choses terrestres et que vous ne croyiez pas, comment croirez-vous si je vous dis des choses célestes? Et personne ne monte au ciel si ce n'est celui qui est descendu du ciel, c'est-à-dire le Fils de l'homme qui est au ciel. Et comme Moïse éleva le serpent dans le désert, ainsi il faut que le Fils de l'homme soit élevé, afin que quiconque croit en lui reçoive la vie éternelle. Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il reçoive la vie éternelle. Car Dieu n'a pas envoyé son Fils au monde pour juger le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui. Celui qui croit en lui n'est pas jugé, mais celui qui ne croit pas en lui est déjà jugé parce qu'il ne croit pas au nom du Fils unique de Dieu. Celui-ci est le jugement, à

savoir que la lumière est venue dans le monde et les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, car leurs œuvres étaient mauvaises. Car quiconque fait le mal, hait la lumière, et ne vient pas à la lumière, afin que ses œuvres ne soient pas reprises parce qu'elles sont mauvaises. Mais celui qui pratique la vérité vient à la lumière afin que ses œuvres soient manifestées parce qu'elles ont été faites selon Dieu.

Après cela on coupe les cheveux au frère. Ensuite dis cette prière :

Maître, Seigneur, Dieu tout-puissant, qui habites dans les hauteurs et regardes les humbles; qui sais ce qui a été depuis le commencement, et ce qui est, et ce qui va être; qui connais les choses qui ne sont pas révélées et les choses secrètes de l'esprit des hommes; qui comprends les pensées avant qu'elles soient réalisées : regarde de ton habitation ornée ton serviteur N. qui vient à toi et qui entre dans la vie spirituelle du monachisme: dirige sa course et accorde-lui une obéissance parfaite, qui l'emportera dans son intention sur les plaisirs de la nature; afin que par la coupe des cheveux de sa tête il rejette les pratiques blâmables, et qu'il reçoive l'aide de la grâce et le Saint-Esprit.

Oui, Seigneur, notre Dieu, sois avec ton serviteur, de sorte que, t'ayant désiré d'un cœur pur et parfait et ayant courbé le cou volontiers sous ton joug léger, il puisse échapper tout à fait aux désirs et aux voluptés de la chair, et au monde égaré et satanique, et à tout esprit malin, et être digne de la vigne spirituelle, afin qu'il se comporte pendant son temps de patience et de dévotion et de travail et d'exil avec tempérance et qu'il mène une conduite pure et vertueuse selon tes commandements et tes préceptes, d'une manière digne de la vocation à laquelle il est appelé, et qu'il mérite de faire des œuvres encore plus parfaites et de contempler des mystères par la méditation, et qu'il devienne héritier de la joie indicible, en ayant obtenu la gloire qui est dans ton royaume. Par ton Fils unique, Notre-Seigneur, notre Dieu, et notre Sauveur, Jésus-Christ, par qui, etc.

Prends des ciseaux et coupe-lui les cheveux de la tête en forme de croix. Ensuite dis cette prière sur le bonnet monastique :

Maître, Seigneur, Dieu tout-puissant, Père de Notre-Seigneur,

notre Dieu et notre Sauveur, Jésus-Christ : nous prions et nous supplions ta bonté, toi qui aimes le genre humain; scelle ton serviteur de ta main droite; compte-le parmi les guerriers de ton armée céleste ; accepte-le; bénis-le; fortifie-le; garantis-le contre toute œuvre diabolique; accorde-lui ta crainte, afin qu'elle le préserve toujours de tout péché; de manière qu'il puisse entreprendre la belle lutte de la vie monastique, et bien terminer sa course et conserver la foi sans changement et sans défaut et sans reproche. Par Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui, etc.

Prière d'action de grâces sur le bonnet monastique :

Nous te remercions, Seigneur, Dieu tout-puissant, qui selon ta miséricorde abondante as délivré ton serviteur de la vie vaine de ce siècle et l'as appelé à ce vœu solennel : nous prions et nous supplions ta sainte gloire, fais-le digne de ton vœu saint et honorable; garde-le des pièges du diable; conserve en pureté son âme et son corps; accorde-lui la grâce d'être pour toi un temple saint, en se souvenant de toi en tout temps, et en observant tes commandements vivifiants et tes saints préceptes. Donne-lui la vertu chrétienne et l'humilité de cœur et la tempérance et la continence et la foi et l'espérance et la charité. Par ton Fils unique, notre Seigneur et notre Dieu, etc.

Prière ainsi :

Seigneur, Dieu tout-puissant, qui nous as fait venir à l'existence de ce qui n'est pas, et qui, lorsque nous sommes tombés, nous as renouvelés par ton Fils unique, Jésus-Christ, Notre-Seigneur; toi qui ne désires pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive, et que tous les hommes soient sauvés et viennent à la connaissance de la vérité : reçois ton serviteur N. qui s'est enfui du monde et des scandales qui y sont, qui s'est refugié auprès de toi, qui s'est soumis au joug léger de ton Christ, et qui a aimé tes commandements; pardonne-lui ses péchés d'autrefois, ceux qu'il a commis dans l'ignorance; enseigne-lui à faire ta volonté; donne-lui le gage du Saint-Esprit et l'armure de ta puissance; mets-lui la tunique multicolore des vertus, le casque du salut et la cuirasse de la foi; ceins-lui les reins de la pureté et de la vérité, habille-le

d'un vêtement de gloire; chausse-le de la préparation de l'évangile de la paix, afin qu'il puisse résister aux ruses du diable et aux flèches enflammées de l'ennemi et qu'il conserve sans fausseté les vœux qu'il t'a faits, de sorte qu'il ne se tourne pas en arrière, mais qu'il se tienne ferme en te bénissant, et qu'il se présente avec un visage serein devant le tribunal terrible, qu'il trouve la miséricorde, et qu'il obtienne des bonheurs célestes. Par la grâce, etc.

Après cela qu'il se lève. Signe les habits de la croix, en disant :

Dieu le Père est béni. Le peuple : Amen.
Son Fils unique, Jésus-Christ, est béni. Le peuple : Amen.
Le Saint-Esprit vivifiant est béni à jamais. Le peuple : Amen.

Mets-lui la tunique, en disant :

Habille-toi de la tunique de la vérité et de la cuirasse du salut. Produis du fruit digne de la pénitence dans Jésus-Christ, Notre-Seigneur, qui, etc.

Mets-lui le bonnet, en disant :

Mets le bonnet de l'humilité et le casque du salut. Produis de bon fruit dans Jésus-Christ, Notre-Seigneur, qui, etc.

Ceins-le de la ceinture de cuir, en disant :

Ceins-toi les reins de toute l'armure de Dieu, et de la puissance de la pénitence dans le Christ, etc.

Si le frère ne met pas le Schéma (σχῆμα), dis l'absolution et la bénédiction; mais s'il met le Schéma, laisse l'absolution jusqu'à la fin du rite.

RITE DE LA MISE DU SCHÉMA.

Dis la prière de l'action de grâces; offre l'encens; ensuite dis cette prière sur le Schéma :

Maître, Seigneur, Dieu tout-puissant, Père de Notre-Seigneur, notre Dieu et notre Sauveur, Jésus-Christ : nous prions et nous supplions ta bonté, ô miséricordieux, regarde ton serviteur N. qui s'est prosterné devant ta gloire sainte; bénis-le; ceins-le de la croix sacrée et invincible de ton Christ; compte-le parmi les guerriers de ton armée céleste, afin qu'en revêtant l'habit monastique il montre qu'il s'est dépouillé du monde; lie, par le symbole de

ceinture, les passions de son âme qui ont été déchaînées r l'amour des délices de la vie; et accorde-lui une intelli- spirituelle et sobre selon ta volonté sainte, une intention ne et tempérée, un esprit d'humilité, de charité, de con- nence, de patience, d'obéissance parfaite et de force; mais er sous ses pieds les ruses multiples des esprits malins et urs; et donne-lui puissance pour fouler aux pieds les ser- nts et les scorpions et tout l'empire de l'ennemi; que ta vivifiante soit en lui, et qu'elle anéantisse ses émotions charnelles; accorde-lui une pureté d'âme et de corps sans tache et sans souillure; conserve la lampe de ses œuvres de sorte qu'elle ne soit pas éteinte; et que sa course soit sans obstacle; mais, au temps prescrit, qu'il soit digne du vêtement saint et parfait. Par ton Fils unique, etc.

Ici dis cette prière sur lui :

Seigneur, Dieu tout-puissant, qui nous as créés de ce qui n'existe pas, et qui nous as renouvelés après notre chute par ton Fils unique, Notre-Seigneur, notre Dieu, et notre Sauveur Jésus-Christ; toi qui ne désires pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive; toi qui désires que tous les hommes vivent et soient sauvés, et qu'ils viennent à la connaissance de la vérité : reçois ton serviteur N. qui s'est enfui du monde et des scandales qui s'y trouvent, et s'est réfugié auprès de toi, pour se soumettre au joug de ton Christ, par le symbole de la croix, ce qui est le saint Schéma, et qui a aimé tes commandements; pardonne-lui tous ses péchés d'autrefois qu'il a commis sciemment ou sans le savoir; et apprends-lui à faire ta volonté; donne-lui le gage du Saint-Esprit par l'armure de ta puissance qu'il a mise.

Maintenant donc nous prions et nous supplions ta bonté, ô miséricordieux, rends-le digne du Schéma, qui est le signe de la croix vénérable de ton Fils unique et de sa mort vivifiante, afin qu'il vive avec lui pour toujours dans le siècle à venir; bénis-le; purifie-le par la puissance de ton Saint-Esprit vivifiant et consubstantiel; renouvelle-le en le délivrant des mauvaises œuvres du vieil homme et de ses pratiques blâmables; donne-lui la force qui vient de toi, une intelligence pure, un esprit vigilant, une conduite vertueuse, une intention sainte,

une tenue convenable, une vie sans tache et une course sans souci, pour qu'il puisse connaître les ruses du diable et ses pièges malins, qu'il garde l'habit pur et sans souillure et ne se tourne pas en arrière, mais qu'il marche en avant d'une manière honorable, de sorte qu'il vive pour toi seul en te regardant toujours, croyant à tes promesses, espérant ton royaume, aimant à faire tes préceptes avec une espérance ferme; et de manière qu'il se tienne debout devant le tribunal de ton Fils unique avec un visage sans honte, brillant avec la lumière des vertus, qu'il trouve consolation et miséricorde, et qu'il atteigne la vie éternelle et les bonheurs qu'aucun œil n'a vus. Par la grâce, etc.

Signe le Schéma de la croix, en disant :

Dieu le Père est béni. Le peuple : Amen.

Son Fils unique, Jésus-Christ, est béni. Le peuple : Amen.

Le Saint-Esprit, le Paraclet, celui qui procède du Père, et qui est consubstantiel avec le Père et le Fils, est béni. Le peuple : Amen.

La Trinité, qui est parfaite d'une seule divinité, fortifiera, bénira et confirmera cette âme pour la perfection éternelle. Amen.

Mets-lui le Schéma pendant qu'il se tient debout, en disant :

Mets sur toi le sceau du gage du royaume des cieux, qui est le Schéma saint. Prends sur ton bras le signe de la croix vénérable et salutaire. Marche après Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Dieu véritable, afin que tu hérites de la lumière de la vie éternelle, par la puissance de la sainte Trinité, le Père, le Fils, et le Saint-Esprit. Amen.

Mets-lui le pallium, en disant :

Revêts le vêtement saint et divin des Apôtres. Chausse-toi de la préparation de l'évangile, pour fouler aux pieds les serpents et les scorpions et toute la puissance de l'ennemi. Marche à la suite de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui la gloire appartient à jamais. Amen.

Prière d'action de grâces après la prise du Schéma.

Notre-Seigneur, Jésus-Christ, nom ineffable, qui es le gouver-

neur et le pasteur des hommes, Dieu des anges, Dieu de tous les noms qui sont nommés, berger du troupeau raisonnable : conserve ton serviteur N. dans cet habit angélique, de manière que le serpent très malin n'en détruise pas la dignité apostolique; mais protège-le de ta main droite; veille sur lui en père, en pasteur, comme Dieu, comme Maître, afin que le dragon et sa progéniture ne triomphent pas de lui; présente-le à ton Père en le guidant par la porte étroite dans ta maison royale. Car la gloire t'appartient à toi avec ton bon Père et le Saint-Esprit, maintenant et en tout temps et dans tous les siècles des siècles. Amen.

(Le diacre :) (Inclinez) les têtes (devant le Seigneur (1)).

Pose tes mains sur sa tête (en disant :)

Maître, Seigneur tout-puissant, qui es dans le ciel, et qui entres dans les âmes saintes dans chaque génération : donne un bon signe, et unis celui-ci avec ceux qui craignent ton visage; garde sa vie sans tache pour toujours; donne-lui une intention parfaite; accorde-lui une course sans honte; daigne t'associer avec lui dans ses œuvres; donne-lui la pureté et la stabilité dans toutes les œuvres bonnes et honorables; qu'il ne soit pas vaincu par l'ennemi; nourris son âme des doctrines vivantes et saintes, et du saint sacrifice céleste, en lui donnant la force de faire ta volonté; permets-lui de trouver la grâce et la miséricorde devant toi. Par ton Fils unique, Jésus-Christ, Notre-Seigneur, par qui, etc.

Mets-lui la croix sur la tête. Dis l'absolution et la bénédiction.
Admonition prononcée devant le moine :

Reconnais, mon frère, la mesure de la grâce que tu as atteinte en revêtant l'habit (2) des anges, et en te faisant soldat du Christ, car tu marches à une grande et noble guerre. Avant tout tu t'es renouvelé, et tu t'es purifié des œuvres méchantes du siècle. Comme l'a dit le grand saint Antoine, père des moines : L'Esprit qui descend sur les saints fonts baptismaux,

(1) Ces mots-ci (en grec) sont toujours dits par le diacre à la Messe, au moment de la fraction de l'Hostie et dans d'autres rites.

(2) Ou Schéma, ce qui est le même mot en grec.

descend sur l'habit (1) des moines, et purifie celui qui se fait moine. Et ce grand saint Antoine poursuit en témoignant qu'il lui a semblé dans une vision que son âme avait quitté son corps; on retenait son âme dans les airs, et on voulait compter avec lui dès son enfance. Mais une voix du ciel dit : Dès son enfance jusqu'au moment où il s'est fait moine, je lui pardonne tout, et je lui remets ses péchés à cause de son entrée dans la vie monastique. Mais depuis le moment où il s'est fait moine, comptez avec lui. Aussi on compta avec lui, et on le trouva sans reproche, vertueux devant Dieu, et opérateur de bonnes œuvres. — Maintenant donc, mon frère, tu t'es purifié des souillures de toute espèce de ce siècle. Garde donc ton âme désormais, afin que tu sois soldat intègre du Christ, le Roi des rois, et que tu résistes aux attaques secrètes du diable et de ses armées malignes. Garde le vœu que tu viens de faire, en servant Dieu avec crainte et tremblement, et en lisant les psaumes pendant les veillées de la nuit, en récitant l'office canonique de l'Église, et en faisant toutes ces choses avec diligence. Jeûne avec modération et dévotion et pureté de corps, de sorte que tu sois l'ami des anges purs. Pratique aussi l'humilité et l'obéissance avec perfection, et aie soin d'écouter celui qui te dirigera dans la voie de Dieu et de ses saints commandements jusqu'au terme de la mort, afin que tu obtiennes la couronne glorieuse des fils de Dieu, que tu hérites du royaume des cieux, et que tu aies une portion et un héritage avec tous les saints qui ont plu à Dieu depuis le commencement. Que le Seigneur notre Dieu t'aide dans toute bonne œuvre et te préserve dans toutes les tentations jusqu'à ton dernier souffle; et qu'il nous fasse tous entendre la voix joyeuse qui dira : Venez à moi, bienheureux de mon Père, héritez du royaume qui vous fut préparé avant la création du monde. Par l'intercession de Notre-Dame, la Vierge pure, Marie, et par les prières de tous les saints et des fils purs et bénis. Amen.

Louange à Dieu toujours et éternellement.

(1) Ou Schéma.

LES SYNAGOGUES DES JUIFS

(MOÏSE ET ÉLIE D'APRÈS LES TRADITIONS ARABES)

INTRODUCTION

Taki-ed-Din Ahmed ben Ali ben Abd-el-Kader ben Muhammed surnommé Al-Makrizi, auteur du petit écrit que nous allons publier et traduire dans la *ROC*, naquit au Caire en 766 de l'hégire (1364). Il étudia le droit et fut nommé cadi, puis préfet de la police du marché. Il remplit ensuite les fonctions de prédicateur à la mosquée d'Amrou et à la Médresseh (école) du sultan Hassan et de professeur à la Muaijadija. En 811 (1408), il fut envoyé à Damas en qualité de directeur du Moristan (hôpital) et de professeur aux écoles Aschrafija et Iqbalija. Après avoir rempli ces fonctions pendant quelques années, il se retira au Caire où il passa les vingt dernières années de sa vie dans une retraite qui ne fut interrompue que par un long pèlerinage à la Mecque. Il mourut au Caire en 845 (1442).

Makrizi passe avec raison pour l'un des meilleurs historiens et géographes de la littérature arabe. Il fait autorité pour la géographie et l'histoire de l'Égypte au moyen âge, comme Abou-el-Féda pour la Syrie, bien qu'on l'ait accusé de plagiat. Ainsi l'écrivain As-Sahawi, qui vivait peu d'années après lui, l'accuse de s'être approprié la Relation sur l'Égypte de Al-Auhadi, l'un de ses prédécesseurs dans les chaires de la capitale.

Ses principaux ouvrages sont : Al-Mawaïz wal-itibar fi ziker al-khitat wal-athar, Étude géographique et historique sur l'Égypte; — une Histoire des Coptes; — une Histoire des Kaliphes Fatimites; — une Histoire de l'Égypte depuis l'année 517

(844) jusqu'à 1181 (1440); — des Biographies des princes et des grands hommes de l'Égypte, etc., etc. Plusieurs de ses écrits ont été traduits et publiés en langues européennes : l'histoire des Coptes a été publiée par J. Wüstenfeld à Göttingue en 1845; l'Histoire des sultans mamelouks a été publiée à Paris en 1837 par Quatremère. Sylvestre de Sacy a publié en 1797 la traduction du traité des monnaies musulmanes, et a donné dans sa Chrestomathie arabe le texte et la traduction de l'Histoire des Juifs, en négligeant ce qui concerne leurs synagogues en Égypte. Cette partie ne manque pourtant pas d'intérêt à cause des longues notices sur Moïse et Élie qui y sont insérées et qui nous montrent ce que sont ces deux prophètes dans les traditions arabes. Je l'ai traduite sur le texte de l'édition des œuvres de Makrizi publiée à l'imprimerie égyptienne de Boulak par Ali Effendi Djoudah, en 1270 de l'hégire (1854). Nous n'en connaissons pas de traduction ni même d'édition occidentale.

L. Leroy.

ذكر كنائس اليهود

قال الله عز وجل ولولا رفع الله الناس بعضهم ببعض لهدّمت صوامع وبيع وصلوات ومساجد يذكر فيها اسم الله كثيرا قال المفسرون الصوامع للصابئين والبيع للنصارى والصلوات كنائس اليهود والمساجد للمسلمين قاله ابن قتيبة والكنيس كلمة عبرانية (1) معناها بالعربية الموضع الذى يجتمع فيه للصلاة ولهم بديار مصر عدة كنائس منها كنيسة دموة بالجيزة وكنيسة جوجر من القرى الغربية وبمصر الفسطاط كنيسة بخط المصاصة فى درب الكرمة وكنيستان بخط قصر الشمع وبالقاهرة كنيسة بالجودرية وفى حارة زويلة خمس كنائس

كنيسة دموه. هذه الكنيسة اعظم معبد لليهود بأرض مصر فانهم لا يختلفون فى انها الموضع الذى كان يأوى اليه موسى بن عمران صلوات الله عليه حين كان يبلغ رسالات الله عز وجل الى فرعون مدة مقامه بمصر منذ قدم من مدين الى ان خرج بنى اسرائيل من مصر ويزعم يهود انها بنيت هذا البنأ الموجود بعد خراب بيت المقدس الخراب الثانى على يد طيطش ببضع واربعين سنة وذلك قبل ظهور الملة الاسلامية بما ينيف على خمسمائة سنة وبهذه الكنيسة شجرة زيرلخت فى غاية الكبر لا يشكون فى انها من زمن موسى عليه السلام ويقولون ان موسى عليه السلام غرس عصاه فى

(1) Chald. כְּנַשׁ rassembler, VI se rassembler. Le verbe arabe كنس signifie « **entrer dans son gite** » (cerf, gazelle, etc.); la ve forme تكنّس a le sens de « **se retirer dans sa tente.** » Actuellement le mot كنيسة s'emploie de préférence **dans le sens d'*église*** chrétienne.

موضعها فانبت الله هناك هذه الشجرة وانها لم تزل ذات اغصان نضرة وساق صاعد فى السماء مع حسن استواء وثخن فى استقامة الى ان انشاء الملك الاشرف شعبان بن حسين مدرسة تحت القلعة فذكر له حسن هذه الشجرة فتقدم بقطعها لينتفع بها فى العمارة فمضوا الى ما أمروا به من ذلك فاصبحت وقد تكورت وتعقفت وصارت شنيعة المنظر فتركوها واستمرت كذلك مدة واتفق ان زنى يهودى بيهودية تحتها فتهدّلت اغصانها وتحات ورقها وجفت حتى لم يبق بها ورقة خضراء وهى باقية كذلك الى يومنا هذا ولهذه الكنيسة عيد يرحل اليهود باهاليهم اليها فى عيد الخطاب وهو فى شهر سيوان ويجعلون ذلك بدل حجهم الى القدس وقد كان لموسى عليه السلام انباء قد قصها الله تعالى فى القرآن الكريم وفى التوراة وروى اهل الكتاب وعلماء الاخبار من المسلمين كثيرا منها وسأقص عليك فى هذا الموضع ما فيه كفاية ان كان ذلك من شرط هذا الكتاب

موسى بن عمران. — وفى التوراة عمرام بن قاهت بن لاوى بن يعقوب بن اسحاق بن ابراهيم خليل الرحمن صلوات الله وسلامه عليهم امه يوحانذ بنت لاوى فهى عمة عمران والد موسى ولد بمصر فى اليوم السابع من شهر آذار سنة ثلاثين ومائة لدخول يعقوب على يوسف عليهما السلام بمصر وكان بنو اسرائيل منذ مات لاوى بن يعقوب فى سنة اربع وتسعين لدخول يعقوب مصر فى البلاء مع القبط وذلك أن يوسف عليه السلام لما مات فى سنة ثمانين من قدوم يعقوب مصر كان الملك اذ ذاك بمصر دارم بن الريان وهو الفرعون الرابع عندهم وتسميه القبط دريموس فاستوزر بعده رجلا من الكهنة يقال له بلاطس فحمله على أذى الناس وخالف على ما كان عليه يوسف وسائت سيرة الملك حتى اغتصب كل امرأة جميلة بمدينة منف وغيرها من النواحى فشق ذلك من فعله على الناس وهموا بخلعه من الملك فقام الوزير بلاطس فى

الوساطة بينه وبين الناس واسقط عنهم الخراج لثلاث سنين وفرق فيهم مالا حتى سكنوا واتفق ان رجلا من الاسرائيليين ضرب بعض سدنة الهياكل فادماه وعاب دين الكهنة فغضب القبط وسألوا الوزير أن يخرج بنى اسرائيل من مصر فابى وكان دارم الملك قد خرج الى الصعيد فبعث اليه يخبره بأمر الاسرائيلي وما كان من القبط فى طلبهم اخراج بنى اسرائيل من مصر فارسل اليه أن لا يحدث فى القوم حدثا دون موافاته فشغب القبط واجمعوا على خلع الملك واقامة غيره فسار اليهم الملك وكانت بينه وبينهم حروب قتل فيهم خلق كثير ظفر فيهما الملك وصلب ممن خالفه بحافتى النيل طوائف لا تحصى وعاد الى اكثر مما كان عليه من ابتزاز النساء وأخذ الاموال واستخدام الاشراف والوجوه من القبط ومن بنى اسرائيل فاجمع الكل على ذمه واتفق انه ركب فى النيل فهاجت به الريح واغرقه الله ومن معه ولم توجد جثته الا عند شطنوف فاقام الوزير من بعده فى الملك ابنه معاديوس وكان صبيا ويسميه بعضهم معدان فاستقام الامر له ورد النساء التى اغتصبهنّ ابوه وهو خامس الفراعنة فكثر بنى اسرائيل فى زمنه ولهجوا بثلب الاصنام وذمها وهلك بلاطس الوزير فقام من بعده فى الوزارة كاهن يقال ما املاده فامر بافراد بنى اسرائيل ناحية فى البلد بحيث لا يختلط بهم غيرهم فاقطعوا موضعا فى قبلى مدينة منف صاروا اليه وبنوا فيه معبدا كانوا يتلون به صحف ابراهيم عليه السلام فخطب رجل من القبط بعض نسائهم فابوا ان ينكحوه وقد كان هويها فاكبر القبط فعلهم وصاروا الى الوزير وشكوا من بنى اسرائيل وقالوا هؤلاء يعيبوننا ويرغبون عن مناكحتنا ولا نحب ان يجاورونا ما لم يدينوا بديننا فقال لهم الوزير قد علمتم اكرام طوطيس الملك لجدهم ونهراوش من بعده وقد علمتم بركة يوسف حتى جعلتم قبره وسط النيل فاخصب جانبا مصر بمكانه فامرهم بالكف عن بنى اسرائيل فامسكوا الى أن

تجب معدان وقام من بعده في الملك ابنه اكسامس الذى يسميه
نسهم كاسم ابن معدان بن الريان بن الوليد بن دومع العمليقى
بو السادس من فراعنة مصر وكان اوّلهم يقال له فرعان فصار ذلك
ما لكل من تجبر وعلا امره وطالت ايام كاسم ومات وزير ابيه فاقام
ن بعده رجلا من بيت المملكة يقال له ظلما بن قومس وكان
جاعا ساحرا كاهنا كاتبا حكيما دهيا متصرفا فى كل فنّ وكانت نفسه
ازعه الملك ويقال انه من ولد اشمون الملك وقيل من ولد صا
حبه الناس وعمر الخراب وبنى مدنا من الجانبين ورأى فى نجومه
، سيكون حدث وشدة وشكا القبط اليه من الاسرائيليين فقال
، عبيدكم فكان القبطي اذا اراد حاجة سخر الاسرائيلى وضربه فلا
ر عليه احد ولا ينكر عليه ذلك فان ضرب الاسرائيلى احدا من
ط قتل البتة وكذلك كان تفعل نساء القبط بالنساء الاسرائيليات
كانت اوّل شدة وذل اصاب بنى اسرائيل وكثر ظلمهم وأذاهم من
بط واستبدّ الوزير ظلما بامر البلد كما كان العزيز مع نهراوش وتوفى
سامس الملك فاتهم ظلمان بانه سمّه فركب فى سلاحه فاقام لاطس
لك مكان ابيه وكان ابنه جريأ معجبا فصرف ظلما بن قومس
ما كان عليه من خلافته واستخلف رجلا يقال له لاهوق من ولد
ا وانفذ ظلما عاملا الى الصعيد وسيّر معه جماعة من الاسرائيليين
زاد تجبره وعتوّه وامر الناس جميعا ان يقوموا على ارجلهم فى
جلسه ومدّ يده الى الاموال ومنع الناس من فضول ما بايديهم
صرهم على القوت وابتز كثيرا من النساء وفعل اكثر مما فعله
ك تقدّمه واستعبد بنى اسرائيل فابغضه الخاص والعام.

LES SYNAGOGUES DES JUIFS

Dieu, qui est puissant et grand, a dit : Si le Seigneur n'avait pas contenu les hommes les uns par le moyen des autres, il n'aurait rien subsisté des temples, des églises, des oratoires et des mosquées dans lesquels le nom de Dieu est fréquemment invoqué. D'après les commentateurs, les temples (صوامع) sont les édifices religieux des Sabéens (1), les églises (بيع) ceux des chrétiens, les oratoires (صلوات) ceux des Juifs et les mosquées (ساجد) ceux des musulmans; telle est l'interprétation de Ibn Katibat. *Kenissat* synagogue veut dire « lieu où l'on s'assemble pour la prière ». Les Juifs possèdent dans les villes égyptiennes de nombreuses synagogues, entre autres la synagogue Dimouah à Gizeh (2), la synagogue Djoudjer dans les provinces de l'ouest, et à Fostat (3) une synagogue dans la rue Al-Massassah, dans le quartier de Al-Karamah; deux synagogues dans la rue Kasr-al-Chamaa et au Caire (4) une synagogue

(1) Par Sabéens les auteurs musulmans entendent les idolâtres en général. C'est au Yémen, chez les Sabéens, que Mahomet avait eu à détruire le plus de monuments du paganisme.

(2) Gizeh (جيزة cigale). D'après une tradition, la mosquée de Toubah à Gizeh renfermait la corbeille dans laquelle Moïse avait été exposé sur le Nil. Au moyen âge on y montrait un palmier sous lequel Marie se retirait parfois pour allaiter l'Enfant Jésus. C'était le seul qui donnât des fruits. Il y avait sur le tombeau de Kaab-al-Ahabar des figures de crocodiles qui servaient de talismans et éloignaient les crocodiles à une distance de trois milles au-dessus et au-dessous de Gizeh.

(3) Fostat (فسطاط tente), maintenant le vieux Caire, occupait l'espace compris entre le Nil et l'ancienne forteresse de Babylone. Elle fut ainsi appelée parce que ce fut la tente d'Amrou, conquérant de l'Égypte, qui en détermina la situation. Quand ce général se disposait à marcher sur Alexandrie, on trouva sur sa tente un nid de colombes. Amrou défendit d'y toucher et ordonna de laisser sa tente debout jusqu'à son retour. Après la prise d'Alexandrie, l'armée victorieuse revint camper à la *tente* du général, qui devint le centre des édifices de la nouvelle ville.

(4) Le Caire fut fondé en 970 (359 de l'hégire) par Djouhar, général du Kaliphe fatimite Moez-le-Din-Illah. Ahmed-ben-Touloun, souverain indépendant de l'Égypte au IXᵉ siècle, avait fondé une nouvelle ville à l'est de Fostat, au pied du mont Mokattam. On l'appela Al-Katâïa (القطائع les quartiers). La belle et vaste mosquée d'Ahmed-ben-Touloun qui subsiste encore de nos jours fut inaugurée au mois de Ramadan de l'an 265 de l'hégire (879). Après la conquête de l'Égypte et de la Syrie par son général Djouhar, le Kaliphe El-Moëz-le-Din-Illah (donnant

dans la Djoudria et dans le quartier de Zouïlah; ce qui fait cinq synagogues principales.

LA SYNAGOGUE DIMOUAH

Cette synagogue est le principal sanctuaire des Juifs en Égypte. Ils s'accordent à y reconnaître le lieu où habitait Moïse fils d'Amram (que les bénédictions de Dieu soient sur lui), dans le temps où il transmettait au Pharaon les messages de Dieu, qui est puissant et grand, pendant son séjour en Égypte, depuis le moment où il revint de Madian (1) jusqu'à celui où il fit sortir les fils d'Israël de l'Égypte. Les Juifs prétendent que l'édifice actuel a été élevé quarante et quelques années après la seconde destruction de Jérusalem, celle qui eut lieu sous Titus; ce qui fait un peu plus de cinq cents ans (2) avant l'apparition de l'Islamisme. Il y avait dans cette synagogue un sycomore (?) d'une grandeur extraordinaire qui provient sans aucun doute du temps de Moïse (salut à lui). On rapporte en effet que Moïse (salut à lui) planta sa verge en ce lieu et que Dieu y fit croître cet arbre qui porta des branches et poussa vigoureusement. Il s'éleva vers le ciel, majestueux et droit, et son tronc ne cessa pas de grossir jusqu'à ce qu'Al-Malek-al-Achraf-Châaban-ben-Hussein (3) fondât une école au pied

force à la religion de Dieu) résolut de transporter sa résidence de Kairouan en Égypte. Comme tous les conquérants de l'Égypte qui l'avaient précédé, il voulut créer une nouvelle capitale. Djouhar en creusa les fossés, qui comprirent dans leur enceinte les quartiers déjà habités (Al-Katâïa), et s'étendirent beaucoup plus au nord entre le Mokattam et le Khalig. Pour la pose de la première pierre on attendit le passage de la planète Mars (قاهر Kaher, le victorieux) au méridien du lieu. C'est pourquoi on appela la nouvelle ville Masr-al-Kahirat (Égypte la Victorieuse). Le nom de Masr (Égypte) s'ajoutait au nom des capitales. On avait dit auparavant Masr-Menf, Masr-Fostat. De nos jours on se sert encore du seul mot Masr pour désigner le Caire. La fondation du Caire eut lieu l'an 362 de l'hegire (972).

(1) Exode, chap. IV.

(2) L'intervalle compris entre la destruction de Jérusalem par Titus (70 ap. J.-C.) et le commencement de l'hégire (16 juillet 622) est de 552 ans; en retranchant de ce nombre les « quarante et quelques années » qui, d'après Makrizi, s'écoulèrent entre la destruction de Jérusalem par Titus et la construction de la synagogue Dimouah, on obtient en effet « un peu plus de cinq cents ans ».

(3) Al-Malek-al-Achraf III, arrière-petit-fils du sultan Qalaoun, fut proclamé sultan d'Égypte à l'âge de dix ans, en 764 de l'hégire (1363). Il régna quatorze ans

de la citadelle. On lui parla de la beauté de cet arbre et il ordonna de l'abattre pour l'utiliser à des constructions. On alla pour exécuter l'ordre qu'il avait donné. Mais aussitôt l'arbre se contourna, se tordit et prit un aspect hideux. Ils le laissèrent alors et il resta dans cet état pendant un certain temps. Il arriva ensuite qu'un Juif commit dessous un adultère avec une Juive; aussitôt ses branches s'inclinèrent sans vigueur, son feuillage tomba et se dessécha à tel point qu'il ne resta pas une feuille verte, et il resta dans cet état jusqu'à nos jours. On célèbre dans cette synagogue une solennité à laquelle les Juifs se rendent avec leur famille au moment de la fête de la Pentecôte qui a lieu au mois de Siwân. Cette fête leur tient lieu du pèlerinage de Jérusalem. Il y a au sujet de Moïse (salut à lui) des traditions que Dieu, le Très-Haut, a rapportées dans le Coran sublime et dans la Thorah. Les savants et les lettrés musulmans racontent beaucoup de choses à cet égard. Je m'étendrai sur ces matières autant que le comporte le sujet de mon livre.

MOISE FILS D'AMRAM

D'après la Thorah, Amram était fils de Caath, fils de Lévi, fils de Jacob, fils d'Isaac, fils d'Abraham, l'ami du Miséricordieux (que les bénédictions de Dieu et son salut soient sur eux). Il eut pour mère Jochabed (Iohanaz) (1), fille de Lévi, et en même temps tante d'Amram père de Moïse. Celui-ci naquit en Égypte le septième jour du mois d'Adar, cent trente ans (2)

et périt assassiné par les mamelouks révoltés (778/1377). Il fut l'un des derniers de la dynastie des Mamelouks *Baharites* ou *Turcomans*.

(1) Ex., VI, 20. Le texte de l'édition de Boulak porte يوحانذ Iohanaz. C'est une altération de l'hébreu יֹכֶבֶד. Il faudrait lire plutôt يوخابذ.

(2) Moïse étant né 130 ans après l'arrivée de Jacob en Égypte et étant âgé de 80 ans au moment de l'Exode, on aurait ainsi 130 + 80 = 210 ans pour la durée du séjour des Hébreux en Égypte. La tradition relatée ici par Makrizi concorde, à quelques années près, avec les données de la Bible. D'après la Genèse (XV), Dieu annonce à Abraham que sa postérité sera errante sur la terre étrangère pendant 400 ans. Or ces 400 ans ne doivent pas s'entendre seulement du séjour en Égypte, mais encore du séjour des patriarches dans la terre de Chanaan, puisque saint Paul (Gal., III, 16, 17) dit que la loi a été donnée sur le mont Sinaï « 430 ans » après la promesse faite à Abraham. Ces 430 ans se décomposent en deux périodes égales de 215 ans. Entre la promesse faite à Abraham et la naissance d'Isaac, il s'écoula en effet 25 ans. Isaac avait 60 ans

après que Jacob fut venu en Égypte sur l'invitation de Jose| (que le salut soit sur eux). Après la mort de Lévi, qui arri l'an 94 (1) après la venue de Jacob en Égypte, les fils d'Isra furent persécutés par les Égyptiens. Voici quelle en fut l'o casion : Joseph (salut à lui) mourut quatre-vingts ans ap l'arrivée de Jacob en Égypte; le roi d'Égypte à cette époq s'appelait Dârem-ben-Ar-Raïân. C'était le quatrième Pharao qui régnait sur les Hébreux. Il est appelé Darimos par le Égyptiens. Il prit pour ministre un prêtre nommé Blatos e l'établit sur les corvées. Son administration fut tout autr que celle de Joseph. La conduite du roi était si perverse qu violait toute les belles femmes de la ville de Memphis et mêm des provinces. Ses sujets en conçurent un violent mécontentement et résolurent de le déposer. Mais le vizir Blatos s'interposa entre le roi et ses sujets. Il leur fit remise des impôts pour trois ans et leur fit des largesses qui les apaisèrent. Il arriva ensuite qu'un Israélite frappa un gardien des temples et le blessa, attentat sacrilège pour la religion des prêtres. Les Égyptiens irrités demandèrent au vizir de chasser les fils d'Israël de l'Égypte. Il s'y refusa.

Cependant le roi Dârem s'était retiré dans la Haute-Égypte.

Le vizir lui envoya un messager pour le mettre au courant de ce qu'avait fait l'Israélite, et de ce que les Égyptiens demandaient l'expulsion des fils d'Israël de l'Égypte. Le roi lui répondit que l'on ne devait rien faire sans sa permission. Alors les Égyptiens se soulevèrent, et se mirent d'accord pour renverser le roi et en établir un autre à sa place. Le roi marcha

à la naissance de Jacob et celui-ci avait 130 ans quand il vint s'établir en Égypte. On obtient ainsi $25 + 60 + 130 = 215$ ans pour le séjour des patriarches dans le pays de Chanaan et il reste également 215 ans pour le séjour des Hébreux en Égypte. Ces chiffres ne s'accordent pas avec l'hypothèse qui place l'Exode sous la XIXe dynastie pendant le règne de Menephtah (E. de Rougé) ou de Séti II (Maspero). Il faudrait placer cet événement sous un roi de la XVIIIe dynastie. Nous reviendrons sur cette hypothèse qui est de beaucoup la plus vraisemblable.

(1) Ce chiffre concorde avec les données de la Genèse. Joseph avait en effet 39 ans quand Jacob et sa famille vinrent s'établir en Égypte. Lévi, plus âgé que lui de 4 ans, avait 43 ans. Comme il vécut 137 ans, il passa par conséquent $137 - 43 = 94$ ans en Égypte. Remarquons que notre auteur fait commencer la persécution contre les Hébreux immédiatement après la mort de

contre eux et il y eut entre lui et ses sujets des guerres (1) qui coûtèrent la vie à un grand nombre d'hommes. Ce fut le roi qui triompha. Il crucifia sur le bord du Nil une multitude innombrable de rebelles. Ensuite il revint plus violemment que jamais à ses anciennes habitudes : ravissant les femmes, confisquant les biens, réduisant en servitude les nobles et les grands parmi les Égyptiens et les Israélites, de sorte que l'indignation était universelle contre lui. Il arriva que pendant qu'il naviguait sur le Nil, le vent souffla avec violence et Dieu le fit périr dans les flots avec ceux qui l'accompagnaient; et l'on ne retrouva son cadavre qu'à Chatnouph (2).

Le vizir le remplaça sur le trône par son fils Maadiwisch qui était alors en bas âge.

Quelques historiens l'appellent Maadân. Il gouverna avec justice et rendit les femmes que son père avait enlevées. Il fut le cinquième Pharaon. Les fils d'Israël se multiplièrent considérablement sous son règne, et s'élevèrent avec véhémence contre le culte des idoles. Le vizir Blatos mourut et eut pour successeur dans le vizirat un prêtre nommé Amladah. Le nouveau vizir ordonna de reléguer les Israélites dans un canton du pays où ils n'auraient aucune communication avec d'autres que ceux de leur race. On leur assigna un territoire au sud de la ville de Memphis (3). Ils s'y retirèrent et y cons-

Lévi et par conséquent peu après la mort de Joseph, laquelle était survenue treize ans avant celle de Lévi. Le récit de l'Exode (I, 6-9) est favorable à cette tradition.

(1) Le récit de Makrizi concernant les rois d'Égypte est le plus souvent de la pure fantaisie et n'a d'autre intérêt que de nous faire connaître les traditions arabes sur l'ancienne Égypte. La seule donnée historique de ce récit, à part ce qu'il emprunte à la Bible, est que l'exode fut accompagné de troubles intérieurs en Égypte. De tous les noms qu'il donne aux Pharaons et à leurs ministres, pas un seul n'est historique.

(2) Ville de la Haute-Égypte située sur le Nil. Ce nom a disparu et l'on ne sait avec quelle localité actuelle il conviendrait de l'identifier.

(3) La tradition qui place la terre de Gessen au sud de Memphis repose sans doute sur ce fait que le Fayoum, situé au sud de cette capitale, était le pays le plus fertile d'Égypte; or la terre concédée par le Pharaon aux Israélites est appelée dans la Genèse la meilleure de toute l'Égypte (Gen., XLVII, 11). D'autre part, il ressort du récit de l'Exode que le pays habité par les Israélites était à proximité d'une résidence royale. Thèbes était trop loin dans la Haute-Égypte pour que l'on pût songer à cette capitale; Tanis, Bubaste, Saïs étaient abandonnées et oubliées, il ne restait plus que Memphis à laquelle on pût s'arrêter. En outre la véritable terre de Gessen, privée d'eau, était devenue un désert et

truisirent un temple où ils récitaient les prières contenues dans les livres d'Abraham (salut à lui). Un Égyptien ayant demandé en mariage une femme israélite, ils ne voulurent pas la lui accorder, bien qu'il l'aimât beaucoup. Les Égyptiens attachèrent une grande importance à ce refus. Ils allèrent trouver le vizir et se plaignirent des Israélites en disant : « Ces gens nous font injure en refusant de s'allier avec nous par mariages. C'est pourquoi nous ne voulons pas avoir pour voisins des sectateurs d'une autre religion que la nôtre. » Le vizir leur répondit : « Vous savez avec quels égards leur ancêtre a été accueilli par le roi Thouthis, et après lui par Naharaouïsh. Vous connaissez les bienfaits de l'administration de Joseph à tel point que vous avez mis son tombeau au milieu du Nil et c'est à lui que l'Égypte doit sa fertilité. » Et il leur ordonna de laisser

l'on ne pouvait songer que la région du Ouadi Toumilat, presque partout infertile, eût pu être la plus féconde de l'Égypte.

Cette tradition a trouvé jusqu'à nos jours quelques rares partisans, entre autres M. J. Cope Whitehouse qui s'efforce de prouver que Zoan (Tanis) est la même ville que Memphis et que le Fayoum est la véritable terre de Gessen (V. *Proceedings of the Society of Biblical Archeology*, année 1885, p. 112-120). Mais l'identité de Tanis avec San-el-Hagar sur le Bahr-Moëz (ancienne branche tanitique), affluent actuel du lac Menzaleh, n'est plus à démontrer. Les monuments trouvés dans ses ruines ne laissent aucun doute à cet égard. Le nom même de Zoan (צען) qui signifie « point de départ des caravanes », indique un lieu situé du côté et à proximité de l'Asie. Le récit de la Genèse montre pour les Hébreux autant de bienveillance chez le roi que d'antipathie chez ses sujets. « Les Égyptiens ont les pasteurs en abomination, dit Joseph à ses frères » (Gen., XLVI, 34). La raison de cette bienveillance et de cette antipathie vient de ce que les maîtres de l'Égypte étaient alors les Pasteurs, asiatiques et bergers comme les Hébreux. La race indigène, conquise et asservie par eux, devait naturellement « les avoir en abomination ». C'est pour cette même raison que Joseph demanda pour sa famille la terre de Gessen, ou de Ramsès (Gen., XLVII, 11), séparée du reste de l'Égypte et située du côté de l'Asie, pays d'origine des Hébreux. On sait d'autre part que la ville de Ramsès, d'après laquelle on désignait parfois toute cette région, était située à l'orient du Delta. Il en était de même de la ville de Pithom que l'on fit reconstruire aux Hébreux en même temps que Ramsès (Ex., I, 11) et dont M. Naville a retrouvé les ruines à Tell-el-Maskhouta, non loin d'Ismaïlia et du canal de Suez.

Le nom de Gessen se retrouve dans celui de Kosem (ou Sesem) ville importante du nome arabique ou Supt (XXe de la Basse-Égypte) probablement la même que la Phacusa de Ptolémée et de Strabon. On a voulu l'identifier tantôt avec Tell-Fakous, localité située à l'ouest de Salahieh et à 20 kilomètres au sud des ruines de Tanis, tantôt avec Saft-el-Henné, à 10 kilomètres à l'est de Zagazig. Cette dernière opinion est la plus plausible et s'accorde avec les données de Strabon qui place Phacusa sur le canal qui allait du Nil à la mer Rouge, le Ouadi-Toumilat actuel (V. J. de Rougé, *Géographie ancienne de la Basse-Égypte*).

fils d'Israël en paix. Les Égyptiens se continrent donc u'à la mort de Maadân. Il eut pour successeur son fils Aksâmès que l'on appelle aussi Kâsem-ben-Maadân, ben Ar-Ryan, ben-al-Oualid, fils de Doumaa l'Amalécite. Ce fut le sixième Pharaon d'Égypte. Le premier s'appelait Pharân (1); son nom fut donné dans la suite à tous les rois d'Égypte qui se signalèrent par leur orgueil. Quand le vizir de son père mourut, il le remplaça par un de ses courtisans nommé Dzoulmân-ben-Koumès, homme vaillant qui était en même temps magicien, prêtre, scribe, médecin, habile et expérimenté dans toutes les sciences. Il aspirait lui-même à la royauté, et l'on dit qu'il fut le père d'Aschmoun (2) d'après les uns, de Sâh d'après les autres. Il répara ce qui était ruiné, et bâtit des villes aux frontières. Il avait vu dans ses songes qu'il arriverait de grandes calamités.

Les Égyptiens se plaignirent à lui au sujet des Israélites. Il leur répondit : « Ils sont vos esclaves. » Et quand un Égyptien en éprouvait le besoin, il astreignait l'Israélite à la corvée et le frappait sans que personne s'en indignât ou l'en blâmât. Quand

(1) Les écrivains arabes obéissent presque constamment à la préoccupation de donner à chaque ville un fondateur du même nom. La Bible parle à plusieurs reprises de la plaine, du désert et de la montagne de Pharan (Gen., XIV, 6; XXI, 21 : Num., X, 12 et 13; Deut., I, 1 et XXXIII, 2; I Samuel, XXV, 1; Hab., III, 3). Makrizi rapporte dans son livre consacré aux villes d'Égypte que Pharan était une ville située à une journée de marche de la mer Rouge, entre deux montagnes dont les flancs présentaient de nombreuses grottes sépulcrales. Il n'a pas manqué de faire un rapprochement entre Pharân et Pharaon, et de faire du prétendu roi Pharan le premier des Pharaons, celui qui aurait donné son nom à un grand nombre de souverains de l'Égypte.

(2) La remarque de la note précédente s'applique également aux noms d'Aschmoun et de Sah. Aschmoun fut au moyen âge une des plus grandes villes de la Haute-Égypte. Sah était située, d'après Makrizi, dans la Basse-Égypte, dans la région du lac Maréotis, à l'ouest du Delta. C'est, selon toute vraisemblance, la même ville que l'ancienne Saïs dont les ruines s'étendent actuellement près du village de Sâ-el-Haggar sur la rive droite de la branche de Rosette. D'après Ibn-Ouacif-Schah, Coptim fils de Mesraïm aurait partagé l'Égypte entre ses quatre fils Aschmoun, Atrib, Cophth et Sah. Aschmoun aurait fondé la ville du même nom dans le Saïd, et aurait régné huit cents ans, tandis que Sah bâtissait aussi une capitale à l'ouest du Delta. Il y a également dans la Basse-Égypte le canal d'Aschmoun qui se sépare du Nil à Mansourah, arrose Menzaleh et se jette dans le lac Menzaleh à Matarieh. C'est l'ancienne branche mendésienne. On l'appelle encore Bahr-el-Saghir, « le petit fleuve ». On trouve encore une bourgade du nom d'Aschmoun sur la branche de Rosette, à 30 kilomètres environ en aval du Caire.

au contraire un Israélite frappait un Égyptien, on le mettait à mort sans rémission. Les femmes des Égyptiens traitaient de la même manière les femmes israélites. Ce fut le commencement des malheurs et des humiliations qu'eurent à subir les Israélites et leurs maux se multiplièrent en même temps que les vexations des Égyptiens. Le vizir Dzoulmân se rendit seul maître de l'administration du pays, car il était en faveur auprès de Naharaouish. Le roi Aksamès vint à mourir et on accusa le vizir Dzoulmân de l'avoir empoisonné. Il se revêtit alors de son armure et mit Latis sur le trône de son père. C'était un jeune homme téméraire et vaniteux. Il enleva à Dzoulmân-ben-Koumès ses fonctions de vizir et le remplaça par un homme nommé Lahouk, de la descendance de Sah. Il envoya Dzoulmân comme gouverneur dans le Saïd (1) et fit partir avec lui une foule d'Israélites. Son orgueil et son insolence ne connurent plus de bornes. Il voulait que tout le monde se tînt debout pendant qu'il restait assis. Il s'emparait des biens de ses sujets et ne permettait pas qu'ils en gardassent plus que ce qu'ils avaient à la main. Il diminuait leur nourriture, ravissait un grand nombre de femmes et commettait plus d'excès qu'aucun de ses prédécesseurs. Il réduisit en servitude les fils d'Israël et se fit détester par l'aristocratie et par le peuple.

(*A suivre.*)

(1) Le Saïd est la Haute-Égypte.

LES CENT DIX-SEPT ACCUSATIONS

PRÉSENTÉES A BENOIT XII CONTRE LES ARMÉNIENS

§ 1. *État d'esprit différent chez les Arméniens de l'Arménie occidentale et orientale; accord des plus anciens usages arméniens nettement constatés avec la foi catholique; canons de saint Sahag; résistance au règlement disciplinaire imposé par un synode de Cilicie.* — Celui qui retrace les discussions religieuses parfois si âpres du moyen âge doit, pour permettre au lecteur de les juger avec sérénité, les replacer dans leur cadre vivant et bien complexe, que contribuent à former toutes les circonstances de personnes, de temps et de lieux. Quelques catholiques orientaux, initiés par leur formation ecclésiastique à la forte discipline et à l'unité parfaite de l'Église latine, oublièrent que l'uniformité d'usages est souvent étrangère à l'unité dans la foi, et d'ailleurs irréalisable chez un peuple ayant une langue liturgique à part, différent de mœurs, soumis à d'autres influences et justement fier d'un rite, qui, dans ses grandes lignes, remonte aux premiers siècles de l'Église. Ces ardents zélateurs de l'union, conformément aux vues un peu étroites de certains bons esprits de l'époque, prêtèrent aussi une importance exagérée à quelques divergences disciplinaires assez indifférentes en elles-mêmes.

En portant au souverain pontife tel ou tel grief contre l'Église arménienne en bloc, ou contre le catholicos et le haut clergé de Cilicie, ils ne s'avisèrent pas que, le catholicos le voulût-il, il ne pouvait pas toujours rallier à ses décisions les dissidents éloignés, ni leur imposer silence, ni même les empêcher de répondre aux avertissements par la révolte et d'égarer à leur suite la plus grande partie du peuple, placé sous la domi-

nation musulmane; multitude inconsciente, au point d'oublier cette vérité élémentaire : que, si l'Église du Christ est divine, elle est nécessairement catholique, c'est-à-dire universelle et non enfermée dans les étroites limites d'une tribu, d'un peuple, d'une nation. S'il est d'ailleurs des usages religieux arméniens incompatibles avec la foi catholique, ces usages ne sont assurément pas les plus anciens (1).

(1) Le rite et la discipline arménienne, tels qu'ils ont été formulés par les anciens Pères de l'Église arménienne, ne contiennent aucun usage en désaccord avec la doctrine de l'Église catholique. Les principaux livres ecclésiastiques de l'Église arménienne sont en effet le Bréviaire, la Liturgie, le Livre des hymnes et le Rituel. Les premiers furent, disent les Arméniens, composés en grande partie par saint Isaac et saint Mesrob, et perfectionnés surtout par Kioud et Mantagouni. Quant au dernier, le Rituel, il fut appelé *maschdotz*, du surnom de Mesrob. Cette appellation en indique assez la provenance. Or, il est évident que tous ces pontifes et ceux qui les avaient précédés étaient bien, comme les papes le diront de plusieurs de leurs successeurs, des membres insignes de l'Église catholique.

Entre tous ces noms, après ceux de l'Illuminateur et de Nersès I, c'est le nom d'Isaac qui brille du plus radieux éclat. Grégoire avait jeté les derniers fondements de l'Église catholique d'Arménie et en avait élargi les limites jusque-là très étroites. Nersès avait achevé de la constituer sur le modèle de l'Église de Césarée, organe vivant du grand corps catholique, dont la tête invisible est le Christ et la tête visible Pierre et ses successeurs. Rejeton de ces deux grands hommes, Isaac fut, à tous égards, leur imitateur. Il y a même entre eux et lui cette coïncidence étrange, que, comme eux, il ne parut pas d'abord prédestiné au pontificat. Élevé à Constantinople, le fils de Nersès le Grand s'y était marié et Dieu lui avait donné une fille, Anouisch, qui sera la mère de Vartan le Grand. Mais, sa femme morte, il avait, comme son père aussi, renoncé à toutes les ambitions et aux délices du monde; de plus, il s'était voué aux austérités de la vie religieuse; et le prestige de son nom, l'autorité de ses exemples avaient groupé autour de lui une soixantaine de disciples. Cependant, son vouloir ferme et droit, son intelligence claire et pratique, sa piété profonde, son zèle et son abnégation l'avaient alors désigné, plus encore que le sang qui coulait dans ses veines, pour la charge d'archevêque. A peine élu, il s'était mis énergiquement à l'œuvre pour restaurer et compléter l'organisation ecclésiastique catholique, altérée ou mal défendue par des pasteurs faibles, complaisants ou ambitieux, contre les empiètements d'un pouvoir civil, qui menaçait de l'absorber et de transformer cette patrie supérieure des âmes en un parti étroit, en une institution exclusivement nationale.

S'il n'avait pu détruire entièrement tous les germes de schisme qui existaient déjà quoique peu apparents, c'est que les Aghbianos, envieux de son siège ecclésiastique, et appuyés par plusieurs nakharars, prévinrent contre lui le roi de Perse. Ils persuadèrent aisément à ce dernier que, si le roi arménien Khosroès n'avait pas demandé l'agrément du roi de Perse, avant de désigner Isaac pour archevêque, c'est qu'il visait à briser ses liens de dépendance vis-à-vis de la Perse. Déposé à la suite de ces accusations, puis réinstallé, obtenant plus tard par son crédit auprès de Yezdedgerd I l'adoucissement des mesures cruelles prescrites contre les chrétiens, forcé sous Bahran ou Vahran IV de

D'autre part, à mesure qu'on approche du quatorzième siècle, on voit nombre de moines des provinces de la Grande-Arménie,

se réfugier dans l'Arménie grecque, rentré de nouveau dans l'Arménie perse; là, délégué avec Vartan par les nakharars vers Vahran V, qui, sur leur requête, donne aux Arméniens Ardeschir pour roi, entraîné ensuite dans la ruine de son roi et exilé parce qu'il n'a pas voulu laisser les nakharars échanger, selon son expression, « un coupable sans puissance contre un criminel tout-puissant, un mouton contre un loup », il est enfin rappelé vers 430, après l'expulsion de Sourmag et de Berkischo, et reçoit la charge de chef spirituel de l'Église, tandis que le haut soin des affaires temporelles continue d'être réservé au Syrien Samuel. Celui-ci, qui semble favoriser la propagande nestorienne, limite à son gré le nombre des ordinations épiscopales accomplies par Isaac; et le roi de Perse, en permettant de combler les vides faits dans l'épiscopat, pose comme conditions que ses sujets chrétiens n'auront plus de relations avec leurs voisins occidentaux et que leur catholicos ne sera plus consacré à Césarée (*De Rebus Arm.*, Migne, *P. G.*, CXXXII, 1240-1241; catal. *ibid.*).

Cet isolement matériel de l'Église arménienne, non voulu sans doute de la plupart de ses évêques, deviendra peu à peu plus formel et plus absolu; car, soumis à l'agrément sinon au choix du roi de Perse, plusieurs des successeurs de Sahag le Grand n'auront point sa généreuse indépendance; circonvenu par le pouvoir civil, trompé par les Eutychiens et les Nestoriens qui publient partout que le concile de Chalcédoine a divisé le Christ en deux personnes, égaré par le décret semi-monophysite de Zénon, le catholicos Papgen, disciple de Mantagouni et gardant de secrètes sympathies pour les Grecs, sera persuadé qu'en adhérant à l'*hénoticon* c'est à la foi catholique qu'il adhère. Placés sur la pente fatale d'un désaccord qui a commencé presque inconsciemment, Nersès II et ses premiers successeurs seront entourés de telles circonstances que s'arrêter au bord du versant leur sera difficile, se libérer et remonter vers le point de départ des divergences sera plus difficile encore. Sans être formellement monophysites, puisqu'ils retiendront toujours les articles du concile d'Éphèse qui sont une profession de foi implicite de dyophysisme, ils ne se donneront pourtant pas les loisirs de reviser le procès témérairement jugé contre le concile de Chalcédoine; ils adopteront les apparences et, dans un certain sens, l'expression du monophysisme. Ainsi, le Trisagion que, par une imitation du chant des séraphins (Isaïe, VI, 3), Proclus de Constantinople avait institué à l'adresse de la sainte Trinité, pour relever le courage de la population, abattue durant des mois par d'épouvantables tremblements de terre, cette invocation, dis-je, recevra de Pierre Foulon, et plus tard des représentants de l'Église arménienne, l'addition : « Qui as été crucifié pour nous ». A cause de cette adjonction intempestive, on taxera les Arméniens *de patripassianisme;* mais ils répondront à ce reproche en disant qu'ils adressent au Verbe Incarné seulement, l'invocation : « Qui as été crucifié » (Apocalypse, IV, 8), et qu'ils modifient la formule suivant le mystère de la *Vie* de Notre-Seigneur qu'ils célèbrent (voir également les protestations de quelques Syriens dans Nau, *Opusc. maronites*, Paris, 1900, 14, 15).

Mais, abusifs ou non, toujours est-il que les usages arméniens qui seront plus tard, surtout au XIVe siècle, l'objet des plus vives critiques, ne se retrouvent pas parmi les canons les plus anciens de l'Église arménienne. Voici, par exemple, les 21 canons attribués à Isaac et dont on place la promulgation vers 406 (?). Ils témoignent d'une réaction énergique contre toutes les causes de désordres, nombreuses dans ces temps troublés :

soumises au catholicos de la Cilicie, disposés à maintenir par toute sorte de moyens certains usages, parfois abusifs, qui ne

Il est ordonné au prêtre d'honorer très particulièrement le saint autel; car il est le trône où siège le Dieu vivant, où s'accomplit le mystère vivifiant du Seigneur; qu'on y entretienne une lampe perpétuellement allumée; qu'on ait un respect égal pour les fonts baptismaux, où nous avons été régénérés et renouvelés selon notre divine vocation dans l'espérance de la vie éternelle (can. I).

Le chorévêque établi par l'évêque doit visiter les fidèles qui lui sont confiés, s'informer si les prêtres et les diacres se conforment aux saints canons, en ce qui touche à la prédication, aux prières publiques, à la préparation des néophytes avant le baptême, à la célébration du saint Sacrifice, à l'administration du très saint sacrement de l'Eucharistie. Toute négligence grave doit être punie, même au besoin par la dégradation ou la suspension temporaire (can. IV). — Que les querelleurs ainsi que les ivrognes soient séparés des autres fidèles, tant qu'ils ne se seront pas amendés (can. V).

Les règles précédentes, pour être rigoureuses, n'en sont pas moins justes et de nature à donner une idée vraie de la sainteté de l'Église et de ses mystères. Rien de plus sage aussi que l'obligation imposée au chorévêque, de faire exécuter ces prescriptions, de ne promouvoir aux saints Ordres que ceux qui en sont dignes, de châtier les coupables, surtout ceux qui négligent les études des sciences sacrées, de veiller avec soin à la formation intellectuelle et morale des jeunes gens destinés au sacerdoce, soit dans les monastères, soit dans les autres établissements d'éducation. Le chorévêque qui néglige ces devoirs et ne songe qu'à percevoir des tributs répondra sur son âme de ceux qui lui sont confiés (can. XIII).

Il est défendu aux femmes de se tenir à côté du prêtre pendant qu'il baptise et de réciter avec lui la formule du baptême, comme plusieurs le font avec trop peu de retenue; qu'elles restent et prient à la place qui leur est assignée (can. VIII). — Il est aussi défendu au diacre de baptiser sous peine de dégradation (IX).

Les canons X et XI visent la répartition aux prêtres des offrandes des fidèles : Les prémices offertes par les fidèles doivent être portées chez le prêtre principal (archiprêtre); elles lui reviennent de droit et non à ses frères, fussent-ils ses aînés, ni à ses associés, fussent-ils prêtres (X). Le prêtre principal (archiprêtre, vartabed ou docteur non marié) doit résider tout l'été (*toto æstivo tempore*, Balgy, p. 205) dans sa propre église, ou, suivant une autre variante, il doit y résider toujours; quant à ses coadjuteurs, ils doivent, chacun à son tour, rester une semaine dans l'église. Les deux tiers des offrandes seront réservées au prêtre principal (XI).

Tous les prêtres soumis à notre juridiction doivent nous présenter l'huile à bénir pour le baptême, afin que nous la bénissions. Cette bénédiction ne peut être faite par un simple prêtre en son domicile, bien que plusieurs en agissent ainsi assez niaisement; cette bénédiction est réservée aux principaux archevêques (XII).

Çà et là s'était introduit un abus plus criant que les précédents : celui de faire servir le voile du tabernacle pour orner le lit nuptial, et d'employer des calices dans les festins entre soldats. Les prêtres, complices d'une telle profanation, seront à jamais dégradés (XIII). Sera également suspendu (temporairement) le prêtre qui, chargé d'office du soin des âmes, s'occupera d'affaires séculières, comme de l'éducation des enfants nobles ou de l'administration de

remontent certes pas au temps de Sahag. De cet attachement plus opiniâtre qu'éclairé, voici une preuve, qui, pour être antérieure de plus d'un siècle aux démêlés religieux que nous allons raconter, ne nous en aidera pas moins à en pénétrer la nature et les motifs : Il s'agissait simplement, pour les Arméniens orientaux, d'adopter quelques règles disciplinaires imposées par le catholicos et les prélats de la Cilicie, à la requête du sbasalar (général) Zacharie. Nous avons parlé ailleurs de ce vaillant guerrier qui avait soumis à Thamar, reine de l'Ibérie et d'une partie de l'Arménie, la Siounie, plusieurs des cantons de l'Ararad, qui avait forcé le sultan de Garin à payer tribut et poussé une expédition jusqu'aux portes d'Akhlath. Aussi pieux qu'il était terrible aux musulmans, Zacharie avait demandé aux vartabeds qui l'entouraient l'autorisation de faire célébrer le saint Sacrifice dans son camp durant ses expéditions, comme

leurs biens (xiv). Ces occupations absorbaient, en effet, l'activité de beaucoup de prêtres.

Désormais, que le prêtre, ainsi que son épouse, ne soient plus enterrés dans l'église ou devant l'autel, mais dans le cimetière destiné aux fidèles (xv). Les prêtres doivent, hors de l'Église, ne porter la très sainte Eucharistie qu'aux malades (xvi). Défense est faite aux parents de marier leurs enfants contre leur gré. Les prêtres ne doivent point imposer la couronne nuptiale aux fiancés qui n'ont point atteint l'âge adulte, et avant d'être sûrs qu'ils se connaissent, s'aiment et ne s'épousent point pour plaire à leurs parents. Les prêtres et les parents contrevenant à ces dispositions seront punis (xvii). Le canon xviii règle la participation aux agapes (qui doivent être prises à jeun) ainsi que les oblations des fruits et des animaux, qui se faisaient alors à l'église. Tous les prêtres doivent prendre part ensemble au divin service et à l'oblation des agapes. Le canon xix interdit absolument les festins funèbres, les pleurs et les sanglots de commande en l'honneur des défunts, usages qui sont appelés diaboliques.

On prescrit aux prêtres d'instruire les fidèles de leurs devoirs, de les exhorter à fuir l'ivrognerie, la luxure, à ne point frayer avec les impudiques et les malfaiteurs, à élever chrétiennement leurs enfants (xx). Enfin, on rappelle aux moines qu'ils ont renoncé aux intérêts temporels et qu'ils doivent tendre sans cesse vers la perfection chrétienne (xxi).

Il est cependant un canon, dont la rigueur étonne, même pour l'époque. C'est le canon vi, qui éloigne des ordres sacrés et même de la participation aux oblations des fidèles jusqu'à la troisième génération, ceux qui sont nés d'une union adultère, ou simplement d'un second mariage (*nati ex illicito concubitu, vel ex altero conjugio* (Balgy, *loc. cit.*).

Il est vrai que le texte de ce canon que nous n'avons pas sous les yeux a été traduit différemment par Issaverdens (*The Armenian Church*, p. 73). On n'admettra point aux saints ordres celui qui est né d'un mariage illégitime ou qui vit avec deux épouses (*no one born of unlawful mariage, or living with two wives*). En tout cas, il ne pouvait être question que d'un homme qui a eu deux épouses successivement.

cela avait lieu sous saint Tiridate et pendant la guerre de Vartan contre les mazdéistes. Les vartabeds, tout en reconnaissant le bien-fondé de sa demande, n'avaient pas cru pouvoir autoriser la reprise d'un usage depuis longtemps tombé en désuétude; sur leur avis, Zacharie avait expédié des messagers au roi Léon et au catholicos Jean, alors retiré à Hromgla. Les envoyés demandèrent, de la part du sbasalar, la faculté de faire célébrer la messe, sous une tente, dans son camp, et la réforme de quelques autres points disciplinaires.

Le roi Léon et le catholicos David d'Arqagaghin (le monastère des Noisetiers) qui avait été substitué à Jean le Magnifique, convoquèrent un synode composé d'évêques, de prêtres et de religieux (1207 ?). On y examina les demandes du général, déjà approuvées par quelques vartabeds de l'Arménie orientale; elles furent jugées conformes aux canons apostoliques. En conséquence, on rédigea pour le général un règlement contenant six articles : 1° il était autorisé à faire célébrer la messe dans ses expéditions sur un autel portatif, placé sous une tente; il suffisait que le prêtre fût assisté d'un diacre et d'un lecteur. 2° Le synode prescrivait de célébrer l'Annonciation le 7 avril, l'Assomption le 15 août, la Sainte-Croix le 14 septembre, quel que fût le jour où tombait cette date. 3° On devait observer le jeûne jusqu'à la veille de l'Épiphanie et de la Résurrection et ne le rompre qu'en usant de poisson et d'huile. 4° On recommandait d'admettre les images du Sauveur et des saints et de ne plus les rejeter comme païennes. 5° De célébrer la messe, non seulement pour les défunts, mais aussi pour les vivants. 6° On interdisait aux religieux l'usage de la viande. 7° On exigeait que l'Ordre inférieur de lecteur fût conféré le premier, longtemps avant le diaconat; que le prêtre ne fût consacré qu'à un âge mûr, et que les religieux fussent astreints à observer la vie commune et à ne rien posséder en propre. C'est à des règles semblables que Georges Meghrigh (le Mielleux, † 1113) avait soumis le monastère de Trazargh, voisin de Sis et dépendant directement du catholicos; tel était aussi, semble-t-il, le genre de vie des moines de Sghévra, près de Lampron, que Nersès de Lampron avait établi sur le modèle des couvents occidentaux (Guiragos, p. 58). Comment ces prescriptions durent être accueillies d'un bon nombre de moines de l'Arménie

orientale, on peut le conjecturer à la manière dont ils reçurent les petites modifications disciplinaires, touchant la célébration des trois fêtes et l'oblation du saint sacrifice. A la première annonce de ces décisions, portées de Cilicie par l'évêque Minas, l'envoyé de Jean le Magnifique, et bientôt après par les députés du roi et de David, une partie des prêtres et des moines assemblés à Lorhé (Lori) par Zacharie, protesta et s'enfuit à la faveur des ténèbres. Ces dissidents rejetèrent également les ordres du synode et les libéralités de Jean Medzaparo, qui s'était empressé d'envoyer au sbasalar une tente à coupole en forme d'église, un autel en marbre, un diacre, des prêtres et des chantres, avec tous les objets nécessaires au saint Sacrifice. Quand l'évêque Minas arriva en vue du couvent d'Aghpad, sur la rive droite de la moyenne Bortchala, affluent droit du Kour, Grigoris, supérieur du couvent et neveu de Zacharie, fit assaillir à coups de bâtons le prélat ainsi que sa faible escorte ; les bêtes de somme chargées de bagages furent précipitées du haut des rochers; l'évêque Minas fut laissé sur place à moitié mort. Avant que Zacharie ait eu le temps de punir Grigoris de son attentat, celui-ci s'était réfugié près du sultan de Garin : Grigoris perdit seulement son siège, sur lequel fut rappelé l'ancien supérieur Johannès.

§ 2. *Autres indices de ces dispositions, attitude réservée de Mkhithar et insinuations de Guiragos contre des prélats de Cilicie ; antagonisme à l'égard des autres peuples chrétiens du Caucase.* — Dans un milieu aussi fermé, les réformes de quelque nature qu'elles fussent étaient si difficiles à introduire, que le personnage le plus vénéré de l'Arménie orientale, le fondateur du couvent de Nor-Gétic (sur la rivière Hasan-Sou, affluent droit du Kour), le maître de Vanagan, le doux et grand vartabed Mkhithar, dit Koch (à la barbe grise), n'ose prendre ouvertement la défense de Zacharie, dont il est le confesseur (1).

(1) Mkhithar, dit Koch († 1213), est l'auteur du livre des *Décisions judiciaires* (Tadasnanats) faisant partie du code de Waktang VI (Alishan, *Grande-Arménie*, § 164). Nous avons résumé les faits précédents d'après Guiragos (trad. Brosset, pp. 83-87 avec notes). Il ne faut pas confondre Mkhithar Koch avec Mkhithar de Sghévra (voir p. 293-96). Le légat pontifical, contre lequel Mkhithar de Sghévra soutint, sur la primauté de Pierre, la discussion que nous avons racontée, n'était probablement pas l'ancien provincial des Dominicains de Rome, Thomas de Lentil (de Leontium en Sicile); c'était vraisemblablement son successeur im-

Il se borne à faire observer aux récalcitrants que la conduite de Zacharie est autorisée par le catholicos; qu'à vouloir le blâmer, on risque de le pousser comme son frère Ivané dans la religion des Ibériens. Au reste, il ne les dissuade pas de persister en silence dans tous leurs anciens usages. Ainsi, ces tenants des traditions voulaient toutes les conserver, même celles qui, au dire de leur apologiste Guiragos, avaient été introduites à la suite du désarroi causé par la domination musulmane.

Serait-il téméraire de voir encore quelque indice de cette malveillance pour les partisans de l'union, dans la facilité avec laquelle Guiragos, le disciple de Vanagan, laisse planer les plus graves soupçons sur les évêques de Cilicie, candidats au catholicat? Parlant du jeune catholicos Grégoire Karavéj et de sa fin tragique : « Celui-ci, raconte-t-il, quoique d'un extérieur sympathique et d'un aspect prévenant, avait beaucoup d'ennemis; et des évêques envieux imaginèrent des prétextes mensongers pour le livrer au roi Léon. » Enfermé dans la forteresse de Gobidara (à l'est de Sis), « on le trouva un jour tombé aux pieds du mur de la citadelle, sans vie, ayant un morceau de linge autour des reins. On dit que les évêques, ses ennemis, espérant lui succéder, l'avaient précipité. Parmi eux se trouvaient, dit-on, Ohannés (Jean le Magnifique) qui occupa le siège plus tard, Ananias qui fut anti-catholicos à Sébaste. Quant à la vérité, je ne la sais pas, elle n'est connue que du juge divin » (p. 74).

Ceux qui se montraient ainsi défiants à l'égard des premiers chefs politiques et religieux de l'Arménie, ressentaient pour les divergences religieuses des peuples qui les avoisinaient, une profonde aversion. On sent que Guiragos se console aisément de la sanglante défaite que, dans le courant d'août 1225, Djelal ed-Dìn, déjà maître de Kantzag, infligea aux Ibériens, à Garnhi, la Gornéa mentionnée par Tacite et située à une trentaine de kilomètres au sud-est d'Erivan : « Gonflés d'un insolent orgueil, Ivané et ses gens, raconte Guiragos, avaient décidé, s'ils étaient vainqueurs, d'amener à la foi ibérienne toute la nation arménienne placée sous leur autorité, et de passer

médiat. Guillaume II, ancien évêque d'Agen, arrivé à Saint-Jean d'Acre en 1263. (Guill. de Tyr, *Hist. des Crois.*, II, xxxiv, iv, 447).

au fil du glaive tous les récalcitrants » (p. 112); l'écrasement des Ibériens est, à ses yeux, un châtiment de Dieu. Il faut convenir qu'entre les Arméniens orientaux et plusieurs peuples voisins : Aghouans, Ibériens, Aphkhazes, Mingréliens, l'animosité était ancienne, vive et tenace. Nous savons comment, vers 932, la consécration de la cathédrale de Kars d'après le rite arménien avait amené une bataille entre le roi arménien Apas, et Ber, le prince des Aphkhazes (Açoghig, III, ch. vii; Samuel d'Ani dans Brosset, p. 437). Au dire de Mekhithar d'Aïrivank (Brosset, p. 88), Apas vainqueur ne se serait pas contenté de priver de la vue son ennemi; il l'aurait tué et aurait fait monter en or son crâne, dont il se serait servi pour boire du vin : vieille coutume barbare déjà signalée par Strabon chez quelques populations du Caucase. Cet antagonisme politico-religieux eut de fréquentes recrudescences à travers toute la période du moyen âge. Vincent de Beauvais (*Spec. Hist.*, t. IV, c. 98; Galan., I, 120-121) raconte que chez ces peuples du Caucase, depuis leur séparation de l'Église arménienne, avait cours le dicton suivant : « Si quelqu'un sent une épine au pied au moment où il passe devant l'église des Arméniens, il doit la supporter et ne point se baisser pour l'enlever, de peur de paraître saluer une église que tous ont en mésestime. »

§ 3. *Situation difficile du catholicos Mkhithar entre les partisans ardents et les adversaires obstinés de l'union. L'opposition des Arméniens et des Aghouans à l'union dans les siècles antérieurs ne fut point universelle et constante. La question d'union ou de scission, avec les Grecs surtout, s'identifia presque toujours avec l'union ou la scission politique.* — Mkhithar, dont les documents occidentaux de l'époque traduisent littéralement le nom par celui de Consolateur, était, croyons-nous, sincèrement catholique. Mais son rôle était difficile, entre ceux qui voulaient beaucoup plus d'uniformité dans les pratiques des deux Églises, latine et arménienne, et ceux qui s'obstinaient à garder intacts tous les usages considérés, tantôt à bon droit, tantôt à tort, comme remontant à Grégoire l'Illuminateur. Le zèle bouillant de quelques Frères-Unis s'indigna de ses ménagements, parfois excessifs, pour le parti soi-disant national et de sa tiédeur à combattre certains abus qu'ils lui signalaient. Rebutés par le catholicos, persécutés par les

adversaires de l'union avec Rome, et se rappelant, d'autre part, combien les chefs des dissidents étaient ingénieux à répandre leur erreur dans le peuple, sous le voile de quelque usage disciplinaire ou liturgique, ils dénoncèrent avec un zèle exubérant et surtout attribuèrent trop facilement à l'Église arménienne les graves errements d'un parti fanatique, cantonné surtout dans cette Arménie orientale, que depuis le sixième siècle ses dominateurs infidèles retenaient dans l'isolement, et où, plus facilement qu'ailleurs, certaines croyances ou pratiques bizarres s'étaient répandues à la faveur de l'ignorance, au milieu des troubles, des guerres et de l'anarchie (1).

(1) Les superstitions répandues dans le peuple arménien sont aujourd'hui encore très nombreuses. Plusieurs volumes ont été écrits sur ce sujet. Voir Manuk Abeghian, *Der Armenische Volksglaube*, Leipzig, 1899. Çà et là l'auteur ne distingue pas les croyances et les pratiques chrétiennes (culte des morts, anges gardiens, ciel, purgatoire, enfer, etc...) des superstitions ou observances ridicules qui se sont greffées sur elles ou sont un legs du judaïsme, du mahométisme et du paganisme.

On est en droit de supposer que la séparation des Arméniens fut, d'ordinaire, partielle. Les habitants de l'Arménie grecque et même les moines arméniens établis à Jérusalem semblent l'avoir assez longtemps repoussée (Lequien, I, 1361). Dès l'origine, la scission fut presque toujours limitée à l'Arménie perse. Toutefois, après avoir rompu avec l'Église universelle, le catholicos et certains nakharars usèrent avec succès de leur influence sur les Aghouans pour les entrainer ou les retenir dans le même isolement. Ainsi, le successeur de Nersès II, Jean (557-573?) écrivit à Vertanès, évêque de Siounie, et au prince Mihrardaschir, sujets comme lui de Khosrov Anôscharvân, pour les exhorter à proscrire comme hérétiques les Nestoriens et les Chalcédoniens ; il demanda au catholicos d'Albanie Apas de lui envoyer trois évêques, afin d'imprimer par eux à l'Église d'Albanie sa direction et d'étouffer les aspirations catholiques d'une partie de la population indigène ; et, docile à ces instructions, Apas tenait un synode, où il excommuniait plusieurs prêtres attachés à la doctrine catholique, entre autres Thomas, Elias, Bnot et Ibas (*L. des Ép.*, 78-84 ; Moïse Gaghangadouatsi, II, 7-8 ; III, 23 ; Orbélian, c. 22 ; Combétis, p. 279). Mais, après la révolte de Vartan (571), Jean Ier, Vartan et plusieurs évêques, s'étant réfugiés à Constantinople, acceptèrent la communion avec les partisans de Chalcédoine, au grand mécontentement de ceux qui, en Arménie et en Syrie, professaient l'unité de nature en J.-C. (Jean d'Éphèse, II, 18-24 ; Sebéos, III, 1 ; Michel, éd. Chabot, l. X, ch. VII, p. 344 ; Açoghig, II, 2 ; Combétis, p. 280 ; Migne, t. CXXXII, p. 1241). Malheureusement, l'empereur Maurice, irrité des fréquentes insurrections des nakharars, maltraita fort les Arméniens : Ayant enlevé l'Arzanène (Aghtznik) aux Perses, il transporta une partie de ses habitants à Chypre; devenu maitre, par la cession de son protégé Khosrov II, de la Géorgie et de l'Arménie jusqu'à Tiflis, Tovin et Van, il envoya de ces contrées bien des princes avec leurs soldats sur les rives de la Donau, sous prétexte de protéger contre les Avares les frontières septentrionales de l'empire ; en même temps il conseillait à Khosrov de se défier des Arméniens, « peuple fourbe et indocile », disait-il, qu'il fallait reléguer vers les provinces

§ 4. *Les 117 accusations contre l'Église arménienne; enquête prescrite par Benoit XII; il invite le catholicos et le roi*

orientales (Sebêos, III, vi-x). Priscus allait conduire 30.000 cavaliers arméniens en Thrace, par l'ordre de Maurice, quand ce dernier fut assassiné (*ibid.*, xx). Peu d'années auparavant, l'empereur avait invité à une conférence le catholicos Moïse. Celui-ci, qui résidait à Tovin, au delà de l'Azad (la Libre) formant la nouvelle limite de l'empire, se sentait à l'abri des coups de Maurice; et il avait rejeté ses avances. Peu s'en était fallu, cependant, que la scission du catholicat opérée par Maurice n'isolât complètement le siège de Moïse. L'Albanie et la Siounie, après avoir menacé de l'abandonner, furent retenues sous sa juridiction par la crainte de Khosrov II. Il n'en fut pas de même de l'Ibérie.

Le catholicos ibérien Cyrion (Kurion) avait séjourné quinze ans à Nicopolis, au canton de Colonia sur les bords du Lycus. Dans ce milieu grec, il avait appris à distinguer de l'erreur nestorienne, attribuant une double personnalité au Christ, le dogme de Chalcédoine reconnaissant une double nature en la personne unique du Christ. Venu à Tovin, il avait mérité la confiance de Moïse; et celui-ci l'avait sacré archevêque de l'Ararad, et, cinq ans après, catholicos de l'Ibérie. Mais, deux ans plus tard, il était signalé à Moïse comme ayant consacré un évêque nestorien venu des environs de Colonia : On sait que, sous la plume des auteurs arméniens qui nous ont transmis ce récit, nestorien est synonyme de chalcédonien. Doucement réprimandé par Moïse de forfaire à la foi des trois conciles, Cyrion fit une réponse respectueuse mais évasive. Moïse étant mort, Sempad Pakratouni, ancien marzban de l'Hyrcanie, fit réunir à Tovin un synode d'une dizaine d'évêques. Mais plusieurs des dix évêques composant ce synode inclinaient vers l'union avec les Grecs : Sempad put bien faire condamner Nestorius et le phthartolâtre Sévère; il ne réussit pas à rallier les suffrages nécessaires pour l'élection d'Abraham, son candidat au catholicat (*L. des Ép.*, 146; Oucht., II, 30). Durant l'interrègne, Sempad, l'évêque arménien Moïse de Tsourtat, dans le Goukark, et surtout le vicaire patriarcal Vertanes Qertogh (le grammairien) continuèrent, mais inutilement, d'exhorter Cyrion à rentrer dans l'obédience arménienne. Le catholicos Abraham (606-611?), élu enfin dans un nouveau synode, la dix-septième année du règne de Khosrov-Parvèz, selon Ouchtanès (c'est-à-dire vers 606?), écrivit à son tour à Cyrion trois lettres, où le concile de Chalcédoine et la lettre de Léon étaient confondus avec l'erreur nestorienne et qualifiés d'infâmes. Abraham manifestait aussi son étonnement qu'un sujet du roi des rois pût songer à l'union avec un royaume voisin (Oucht., II, 44, 32-37; *L. des Ép.*, 90-151). Las de ces véhémentes objurgations, Cyrion finit par déclarer au catholicos que sa foi était celle des quatre conciles généraux dont il lui envoyait la traduction; qu'il était d'ailleurs disposé à vivre en bonne harmonie avec lui, mais, qu'à vouloir le faire changer d'avis, Abraham ne gagnerait rien. Ce fut alors, probablement vers 608, que le catholicos excommunia Cyrion et interdit aux Arméniens toute relation avec les Ibériens, sauf pour le commerce (Oucht., II, 68-70; Moïse Gaghangatouatsi, III, 49).

Le catholicos arménien, qui prêchait ainsi à un Ibérien la soumission au roi de Perse, dut voir d'un bon œil les conquêtes de Khosrov; car elles étendaient du même coup le ressort de sa juridiction. Cependant, un petit nombre seulement des évêques de l'Arménie grecque se rallièrent à son obédience, après que les Perses eurent refoulé au delà de Garin les armées de Phocas, et que le catholicos Jean, chassé d'Avan, puis captif, eut été emmené, pour y mourir

à réunir un concile pour se justifier ou condamner les erreurs dénoncées par le libellus; les auteurs du libellus et les Pères du concile parlent comme si la scission des Arméniens n'avait pas eu lieu avant le synode de Manazgherd. Pourquoi; coup d'œil rétrospectif. — Les deux principaux auteurs du réquisitoire envoyé à la cour pontificale d'Avignon étaient Nersès Balientz, portant le titre d'évêque d'Ourmiah, et Siméon Beg, évêque de Garin : l'un et l'autre avait été fort malmené et chassé de l'Arménie par les dissidents et même par les catholicos Jacques et Mkhithar. Ceux-ci leur reprochaient d'avoir rebaptisé des Arméniens; ils prétendaient que Nersès avait accusé à faux un docteur arménien d'avoir excommunié publiquement le prêtre Cyriaque; parce que, en célébrant la messe, Cyriaque montrait au peuple, pendant l'élévation, le très Saint Sacrement. Quoi qu'il en soit des motifs qui avaient poussé les deux zélateurs, le pape Benoît XII prescrivit une sérieuse enquête. De l'audition de plusieurs témoins et de l'examen de certains livres répandus en Arménie les enquêteurs conclurent que les accusations n'étaient pas sans fondement, et que « les Arméniens

bientôt, à Ecbatane (Ahmatan), l'ancienne capitale de la Médie (610-611, Oucht., II, 37; Sebêos, III, 9, 23; Combéfis, 283). Abraham jouit peu de ce petit avantage; il mourait la même année que son rival et était remplacé par Gomidas (611-628?).

La chronologie des patriarches, donnée par le *Livre des Épîtres*, que nous suivons ici, est souvent fort différente de celle admise par les autres anciens auteurs; ceux-ci assignaient, à Abraham par exemple, un règne de vingt-trois ans. Si la chronologie du Girq Theghthotz est exacte, Gomidas, et non Abraham, était catholicos, quand, vers 616, Khosrov-Parvèz (le victorieux) ordonna de réunir un synode syro-arménien « à la Porte royale ». Le but du roi était de faire arrêter une profession de foi, qui terminât les différends entre chrétiens et fût reconnue de tous. A ce synode assistaient une dizaine d'évêques syriens, le métropolite Kamischo et Zacharias, patriarche de Jérusalem (609-629), prisonnier des Perses depuis la prise de la ville sainte (614). Il fut tenu sous le haut patronage, sinon sous la direction du roi. Khosrov, peut-être influencé par son épouse préférée Schirin et par son grand médecin Gabriel, tous deux monophysites, approuva la condamnation du concile de Chalcédoine. Par son ordre, les évêques, dont beaucoup, comme le catholicos de Géorgie et celui d'Albanie, adhéraient au concile de Chalcédoine, durent, sous peine de mort, raconte Sebêos (XXXIII), embrasser la foi arménienne. Le synode avait adopté un monophysisme mitigé, analogue à celui de Julien d'Halicarnasse, et condamné Eutychès, Sévère, etc...; Gomidas, dans sa lettre aux Syriens, disait de même, que la chair corruptible, en se mêlant et s'unissant à la divinité, était devenue incorruptible (p. 212; voir Sebêos, III, 33; Ouchtanès, c. 59; Açoghigh, II, 2; Michel, l. X, ch. XXV; Braun, Synhados, 307-331).

ou, du moins, quelques-uns d'entre eux tenaient et enseignaient les articles contenus dans le fameux libellus ». Aussi, quand les envoyés du roi de Cilicie, le Frère mineur Daniel et sire Thoros Mikaïlentz, vinrent demander l'appui de Benoît XII contre le sultan d'Égypte, le pape répondit qu'il ne pouvait accorder les secours sollicités, tant que les graves erreurs qu'on avait relevées auraient libre cours à travers l'Arménie. Il chargea les ambassadeurs de porter au roi et au catholicos le réquisitoire comprenant 117 articles. Il leur remit en même temps pour « son très cher fils, l'illustre roi d'Arménie », et pour « son frère chéri, le catholicos des Arméniens », deux lettres datées du 1er août : il les pressait de convoquer un concile, d'y faire condamner les erreurs dénoncées, et de lui envoyer ensuite des représentants capables, avec lesquels il conférerait. Alors, s'il en était besoin, il ferait à son tour partir pour l'Arménie des hommes instruits.

Avant de dire quelle fut la réponse des représentants de l'Église arménienne, une analyse de l'écrit accusateur s'impose : Des 117 griefs qu'il contient, plusieurs n'ont aucune portée doctrinale. Presque tous, comme il ressortira de la réponse des Pères Arméniens, ne s'appliquent en réalité qu'aux erreurs de quelque parti plus ou moins en révolte contre l'Église arménienne, ou à des pratiques et à des superstitions populaires et locales. Beaucoup de griefs n'étant que la répétition plusieurs fois réitérée des mêmes accusations, il nous semble plus clair et plus méthodique de réduire les 117 articles à un petit nombre de chefs (1).

(1) Raynaldi, an. 1341, n. 45-47; — Guerra, t. II, p. 550 et suiv.; — les 117 griefs avec la réponse du concile sont aussi dans Mansi : *Sacrorum concil. nova et ampliss. collectio*, t. XXV, col. 1185-1270; *Veter. Script. et Monum. collectio* (éd. Martène), col. 310, 413; — Héfélé, VI, 569-577 ; — Extraits de la réponse synodale dans Balgy, *op. cit.*, p. 81-88.

Les auteurs du Libellus, comme ceux qui vont leur répondre, font remonter au synode de Manazgherd (626, sous Jean Otznetsi) l'origine des principales divergences entre la majorité des Arméniens et les catholiques. Car, près d'un siècle avant Jean Otznetsi, la majorité des Arméniens, surtout dans l'Arménie grecque, avaient adhéré à l'union religieuse à la suite du catholicos Ezr (632-641), le successeur de Christophe II. Celui-ci avait été élu l'année même ou Kawadh II Schèrôe nommait marzban Varazdirotz fils de Sempad (629); et il avait été déposé trois ans après, en raison de sa sévérité et de sa mésintelligence avec les grands. Depuis l'union sous Ezr (632-633?), les Arméniens incorporés à l'empire et quelques autres du royaume de Perse étaient restés catholiques.

I. *Erreurs sur la procession du Saint-Esprit.* — Avant le synode de Manazgherd, auquel prit part le patriarche syrien,

Résumons les événements politiques qui avaient précédé cette union.

Khosrov Anôscharvân n'avait pas maintenu longtemps la paix perpétuelle, signée avec Justinien Ier en 532. A la suite de petites violations du traité commises de part et d'autre et, aussi, sur l'appel de quelques Arméniens de l'empire grec, il avait envahi la Syrie (540). Pendant l'armistice conclu avec les Grecs (546-562), le fils de Khosrov, Anoschazâdh, dont la mère était chrétienne, s'était révolté et avait cherché un appui parmi les chrétiens (550); son père, après l'avoir privé de la vue, avait aggravé le sort de ceux qu'il regardait comme ses complices. Il avait étouffé la révolte de l'Arménien Vartan et du prince de l'Ibérie et avait enfin chassé les armées de Justin II de l'Arménie persane (576). Hormizd, non moins cruel que Khosrov, avait été plus impartial pour les chrétiens. Quand Hormizd eut été tué; quand le rebelle Bahrâm Tschobîn, chef de la maison Mirhâm, eut été défait aux environs du Zâb (591) grâce au secours des armées de Maurice; alors, soit par reconnaissance pour ses alliés, soit par gratitude pour saint Sergius, patron des Syriens, auquel il se croyait redevable de ses victoires, Khosrov Parvêz (l'heureux ou le victorieux) se montra longtemps favorable aux chrétiens; mais sa faveur, qui allait surtout aux monophysites, protégés par le médecin Gabriel et la reine Schirîn, ne servit pas la cause de l'union. D'ailleurs, même à l'égard des chrétiens, son naturel brutal et cupide reprit peu à peu le dessus, quand le meurtre de Maurice par Phocas lui eut donné un prétexte pour envahir l'empire (604).

Le renversement de Phocas par Héraclius (10 octobre 610) n'empêcha pas les Perses de ravager l'Arménie et la Syrie jusqu'à Damas et Jérusalem (614). Le général Scharbâraz marchait même vers Constantinople (623); mais, déjà Héraclius avait pris l'offensive et porté la guerre en Perse. Humilié par une suite de revers, Khosrov venait de désigner pour son successeur Mardânschâh, le fils de Schirîn, quand Kabadh II Schêroê, l'aîné des fils du roi et enchaîné avec ses frères, fut délivré par quelques grands, entre autres le chrétien Schamtâ fils de Yezdin, fermier général. Mis sur le trône (25 février 628), Kabadh n'avait eu que le temps de faire périr ses frères (environ 18) et d'accepter les conditions du vainqueur; il mourait au bout de six mois; puis, son fils Ardeschir III était assassiné par Scharbarâz, qui à peine reconnu empereur par Héraclius était lui-même mis à mort par Barân : ce dernier, enfin, confirmait le traité imposé en avril 628 par le héros grec. Les parties de l'Arménie jadis cédées à Maurice et reconquises depuis 601 sur Phocas, étaient restituées à Héraclius.

Le vainqueur, maître de la majeure partie du territoire des dissidents, essaya de réconcilier les Égyptiens, les Syriens et les Arméniens avec l'Église grecque, qui, en dépit de quelques controverses, restait encore unie avec l'Église catholique romaine. De bonne foi, sans doute, Héraclius se laissa guider par le patriarche Sergius, syrien de race et partisan du monophysitisme (Théophane, p. 330, 1 éd. de Boor; et Migne, *P. G.*, CVIII, 677-681; Anast. presb., dans A. Mai, *Script. vet. nov. coll.*, VII, 193; Migne, CXXVII, 853-851; *P. G.*, CVIII, 1316, 1317; Mansi, XI, 530, 562, 762; X, 606; Héfélé, III, 127). Sebêos raconte que Mzez Gnouni, gouverneur de l'Arménie grecque, proposa à Ezr de souscrire aux conditions d'union proposées par Héraclius, sous peine de se voir opposer un autre catholicos et d'être relégué dans l'Arménie perse. — Cet Arménien était-il le Mzez qui, après l'assassinat de Constant, au témoignage de Théophanes, fut acclamé empereur à cause de sa belle prestance, et presque aussitôt égorgé par Constantin

quelques docteurs arméniens admettaient que le Saint-Esprit procède du Fils comme du Père. Mais, depuis le conciliabule de Manazgherd, la plupart des Arméniens ne reconnaissent plus que le Saint-Esprit procède du Fils; ils désavouent leurs anciens docteurs ou prétendent que ces derniers entendaient sous le nom de procession, non l'origine éternelle, mais une mission temporelle du Saint-Esprit pour la sanctification des hommes. Enfin ils persécutent les Arméniens-Unis qui admettent que « le Saint-Esprit procède du Père et du Fils » (articles 1, 2).

II. *Erreurs sur la Trinité.* — Le catholicos de l'Aghouanie (Albanie) dit que les trois personnes divines ont été crucifiées (1).

III. *Erreurs sur la véracité divine.* — Des Arméniens prétendent que Dieu n'est pas toujours véridique, car les châtiments prédits à Adam et à Ève ne se sont qu'à moitié réalisés (art. 113).

IV. *Monophysisme et monothélisme.* — D'accord avec le concile de Manazgherd, la plupart des Arméniens reconnaissent en

Pogonat? Nous l'ignorons. On sait seulement que ce curopalate avait compromis auprès du gouverneur de l'Aderbeidjan, le marzban de l'Arménie perse, Varazdirotz, en accusant ce dernier de viser à se rendre indépendant; et Varazdirotz avait dû s'enfuir de Tovin à Daron, sous la protection d'Héraclius. — Ezr demanda à l'empereur un exposé de la foi à laquelle on l'exhortait de souscrire. Il en reçut un « tomos » signé de la main d'Héraclius, portant condamnation contre Nestorius et tous les hérétiques, et ne disant rien contre le concile de Chalcédoine. Le catholicos vint ensuite au-devant d'Héraclius à Garin (selon Açoghig, Jean Catholicos et Orbélian), en Assyrie (selon Sebêos, III, XXIX); il déclara se rallier au concile de Chalcédoine et accepta la communion avec les Grecs; l'empereur lui donna en cadeau le tiers de Goghp (Koulp) avec ses saunerie. Cette union eut lieu, d'après le contemporain (?) Jean Mamigonien, la 19e année du règne d'Héraclius, c'est-à-dire en 629-630. Assurément, une partie des Arméniens de Perse n'y adhéra pas sans répugnance. Il semble pourtant que l'accord d'Ezr et des évêques présents fut sincère et que la profession de foi présentée par Héraclius ne fut point suspecte de monophysisme; autrement, le julianiste Mairagometsi aurait-il protesté, de manière à encourir l'excommunication de la part d'Ezr, et l'exil de la part de l'empereur? D'ailleurs, l'Ecthesis que publia plus tard Héraclius, trompé par Sergius, ne parut qu'en 638; et l'empereur, dont on reconnut la bonne foi, ne fut pas compris dans la condamnation portée par les papes Jean IV et Agathon contre les auteurs de ce formulaire (Mansi, XI, 187, 191, 534, 655; X, 679). — Il est intéressant de noter qu'à la deuxième session du synode réuni à Rome par Martin (649) était présent l'abbé du couvent arménien de Saint-René à Rome (Mansi, X, 863).

(1) Le patripassianisme est attribué aux Arméniens par Nikon, de *Erroribus Armen.*, Baronius, an 863, n. 45; par Isaac, *Invectiv.*, XII, 8; Gall. XIV, 439; Migne *P. G.*, t. CXXXII, p. 1221 et suiv.

Jésus-Christ une seule nature, une seule volonté, une seule opération, tout ce qui, en lui, était humain, ayant été, après l'union, transformé en Dieu. Cependant, à les entendre, le Christ peut, à son gré, rendre mortelle sa nature divine. Ils condamnent, en conséquence, le concile de Chalcédoine, la lettre du pape Léon et honorent le monophysite Dioscore comme un saint (1).

(1) Art. 3, 20, 21, 25, 26, 28, 29, 30, 33, 34, 35, 36, 37, 56, 73, 85, 104, 112.

Nous avons longuement parlé ailleurs du synode I de Tovin, qui sépara officiellement l'Église arménienne, au moins en Perse, de l'Église catholique. L'auteur du traité *De Rebus Armenis* (Gall., XIV, p. 270, 271; Migne, *P. G.*, CXXXII, 1241. 1257), à côté de plusieurs indications inexactes et inconciliables, fixe aussi ce synode, tout comme le Livre des Épitres, à la vingt-quatrième année du règne de Khosroès; et, ce qui revient au même, le catalogue faisant suite à l'Histoire place le synode à la cent troisième année après le concile de Chalcédoine. Lequien (I, 1360, n. XVII; 1382) après avoir rappelé ces données, exactes semble-t-il, qui reculent jusqu'à 551 le synode I de Tovin, adopte comme plus probables d'autres sources contradictoires et assigne comme date l'an 535.

Les défenseurs de l'Église arménienne au XIVe siècle ne tenaient pas compte des scissions qui avaient eu lieu avant le synode de Manazgherd. Ils supposaient que l'union, rétablie par Ezr et Héraclius, avait été partout maintenue jusqu'au début du VIIIe siècle. Ces vues n'étaient pas entièrement exactes. La preuve en est dans les tentatives, d'abord infructueuses, de l'empereur Constant II (642-668), pour confirmer et achever l'union religieuse réalisée par son grand-père Héraclius. Le typos de Constant, au lieu de calmer l'agitation, l'aggrava. Le pape Martin, dans un synode tenu à Rome, censura l'expression d'une seule énergie, mise en honneur par le roi théologien (649). On sait comment Constant se vengea, en déportant violemment le saint pontife en Chersonèse pour l'y laisser mourir de misère (655).

Il est bien probable que le monophysisme mitigé et le monothélisme, plus ou moins apparent dans le typos, ne se montraient pas au même degré dans l'écr[illegible] adressé par l'empereur et le patriarche de Constantinople Paul II (641-651) a[illegible] catholicos arménien Nersès III Schinogh (Le constructeur, 642-660). Ils lui pr[illegible]posaient, en effet, d'accepter le synode de Chalcédoine et le tomos de Léon. — A[illegible]leurs nous avons placé en 645 le synode de Tovin où ces conditions furent d[illegible] battues par les Arméniens. D'autres, avec plus de vraisemblance, le mettent [illegible] 648-649. — Le philosophe arménien David de Pakravant, parlant au nom de l'e[illegible]pereur, montra la nécessité d'admettre deux natures en Notre-Seigneur confo[illegible]mément au tomos de Léon, qui traçait admirablement la seule voie sûre ent[illegible] les excès opposés du monophysisme et du dualisme nestorien (Voir *Mémoir[illegible] sur la vie et les ouvrages de David*, par Neumann, Paris, 1829). Les membres d[illegible] synode répondirent qu'ils ne contestaient pas l'orthodoxie de l'écrit impéria[illegible] mais qu'ils ne pouvaient modifier la foi arménienne admise trente ans ava[illegible] Constantin et confirmée par le concile de Nicée et celui de Constantinop[illegible] Éphèse tenu contre Nestorius. Quant au concile de Chalcédoine, ses auteur[illegible] leur a-t-on dit, avaient les mêmes vues que Nestorius; si d'ailleurs les Chalcédoniens ont condamné Eutychès, eux le condamnent aussi pour avoir admis qu[illegible] le Christ apporta son corps du ciel; selon eux, les Chalcédoniens, après l'unio[illegible] du Verbe avec son corps, divisent en deux natures le Christ qui est un et ajou[illegible]tent ainsi une quatrième personne à la Trinité, n'admettant pas que la natur[illegible]

V. *Opinions singulières sur la Résurrection et l'Ascension du Christ.* — Les Arméniens croient que le Christ est

humaine transmette sa faiblesse à la nature divine et la nature divine sa sublimité à la nature humaine. En conséquence, les membres du synode arménien s'imaginent condamner les Pères de Chalcédoine, en condamnant, à l'exemple de saint Cyrille, « ceux qui ne confessent pas que Dieu le Verbe, uni avec la chair, forme un seul Christ à la fois Dieu et homme ou qui, après l'union, divisent le Christ en deux hypostases, et leur attribuent non une unité selon la nature, mais une certaine intimité ou une union, comme celle qui résulte de la dignité ou de l'autorité » (Sebêos, III, c. 33; Mansi, IV, 1081, Anath., 2 et 3).

On le voit, c'est toujours la même erreur philosophique, qui supprime toute sorte de distinction entre la nature et la personne. Qu'il n'y ait qu'une seule personne, un seul Christ, que l'union du Verbe avec la nature humaine soit substantielle, ou, si on veut, selon la nature, par opposition à l'union morale de Nestorius: enfin, que la nature humaine et la nature divine du Christ s'énoncent concrètement et indirectement l'une de l'autre par l'intermédiaire de la personne qui est unique et les possède également: tout cela, une fois admis le mystère de l'Incarnation, se déduit avec la plus rigoureuse logique. Ce qui est inadmissible et illogique, c'est d'attribuer directement, formellement et dans son sens abstrait, à une nature ce qui est le propre de l'autre, sans le rapporter à la personne: c'est de dire, par exemple : la divinité a souffert, a été crucifiée, est morte, ou : l'humanité est la divinité, au lieu de dire : Dieu a souffert, ce qui est exact et signifie que la personne qui est Dieu et homme a souffert en tant qu'elle est homme, ou selon la nature humaine.

Si, vers 648-649, le synode réuni à Tovin rejeta les conditions d'union proposées par Constant II, il obéit à la direction non de Nersès III Schinogh, mais du général Théodore Rechdouni; et les circonstances politiques expliquent en grande partie cette attitude. Depuis huit ans, la prépondérance politique des Grecs en Arménie était très fortement contrebalancée, non plus par le roi de Perse qui allait disparaître en 652, en la personne du dernier des Sassanides, Yezdedgerd III, mais par les khalifes arabes Omar I et Othman I. Vers 640, le conquérant de la Mésopotamie, Ijad ibn Ganmi, avait pris Arzen, avait imposé à chaque famille le tribut d'un dinar par an, s'était acheminé, probablement par le défilé de Bitlis-tschaï, vers Bitlis et avait soumis le prince d'Aklath (Belâdouri, écrivain musulman d'origine persane, mort en 279 = 892, *Le Livre de la conquête des pays*, en arabe, éd. de Goeje, Leyde, 1866, p. 176; Tabari † 932, *Livres des prophètes et des rois*, Leyde, 1879-1893, en arabe, I, 2, 506). Jean Mamigonian (*Histoire de Daron*, 57-58), dont nous avons suivi ailleurs le récit quelque peu suspect, place un peu trop tôt, vers 636, la première invasion des Arabes dans le district de Daron. En 642, d'après Tabari (I, 2666), Moukhair avait conquis le pays de Moughan et exigé de chaque homme l'impôt annuel d'un dinar (p. 61, 266-67). En 641, selon Ghevond (ch. 2), les Arabes avaient ravagé les districts de Goghtn, de Nakhchévan, traîné en captivité beaucoup de personnes, surtout de femmes et d'enfants, et taillé en pièces l'armée grecque de Procope dans le district de Gokovid (région de Bayazid). — En 645-46, d'après les écrivains arabes, sur l'ordre de Moawiia, gouverneur de Syrie, Habib ibn Maslama, qui avait déjà conquis Schimschat (Samosate, dans la IVe Arménie), assiégeait à la tête de 6.000 hommes et prenait Kalikala, marchait vers le lac de Van, tournait ensuite vers le nord en longeant le mont Siphan, entre Akhlath et Ardjisch dont il s'em-

ressuscité le samedi à six heures; et, en signe de réjouissance, ils usent d'œufs et de fromage, le soir du même jour (a. 27); avant de parvenir à la droite de son Père, le Christ aurait passé

parait, recevait la soumission de Vardik, surnommé Aknik, prince de Mogh (entre Van et la Gordyène), subjuguait et rançonnait le district d'Abahouniq, franchissait, près d'Ardaschad, le Mezamor (Achad ou Azad-libre), affluent de l'Araxe, et dressait ses catapultes contre les murs de Tovin, qui après une courte résistance s'engageait à payer un double tribut personnel et foncier (l'écrit garantissant la sécurité des habitants, chrétiens, mages et juifs, est dans Belâdouri, 200). Ensuite, Habib soumettait le prince de Schirag et de Pakrevant (aujourd'hui Alaschgherd, sur l'Arsanias supérieur), district gouverné par les Gamsaragan jusqu'au VIIIe siècle, puis par les Pagratides (Pakradouni); dans le Vasbouragan et le Sissagan, peu ou point de résistance. Tiflis, en Géorgie, acceptait aussi les conditions ordinaires imposées partout par le vainqueur : garantie accordée aux habitants pour leur personne et leurs biens, moyennant l'impôt annuel d'un dinar par famille, sauf le cas de conversion à l'Islam. Le rescrit de capitulation les obligeait en outre à prêter aide et conseil aux musulmans contre leurs ennemis, à servir aux voyageurs musulmans des mets autorisés par le Coran, à les héberger une nuit, à les guider en cas de besoin vers le poste arabe le plus proche (Belâdouri, 201; Tabari, I, 2, 674). — Telles sont les clauses qui avaient été acceptées des provinces de Koukark, d'Artsakh, de l'Oudi (entre l'Arzakh et le Kour), du Daikh, dans la vallée du Tchorokh, après la capitulation des capitales de l'Arménie, de la Géorgie et de l'Albanie : Tovin, Tiflis et Bardaa (Bardav). Voir Ghazarian, *Armenien u. d. arab...*, ch. II, 17-37.

Au dire de Ghevond, Tovin fut prise la 2e année de Constant (643); l'armée arabe venait de la Mésopotamie; elle avait suivi la vallée de l'Euphrate inférieur (Arsanias) ou la vallée de Bitlis-tchaï (au sud-ouest du lac de Van), pris Daron, Pznouniq (Klath), Aghiovid (nord-est de Klath, aujourd'hui Badnotz), Pergri et Gokovid (Bayazid). La prise de Tovin est reculée par quelques auteurs jusqu'à l'an 647 (Açoghig, p. 87) et avancée par d'autres jusqu'à l'an 639 (Weil, *Gesch. d. Kalifen*, I, 294, anm. 3). La ville fut probablement prise en 642. Cette date est plus probable que celle de 640 que nous avions jadis indiquée; elle est donnée par Sebêos (c. 30), l'auteur le plus rapproché des événements. Pendant que les Arabes s'en retournaient, chargés de butin, emmenant des milliers de captifs, Théodore Rechdouni les attaqua dans le district de Gokovid, mais avec plus de courage que de succès. Cet acte d'audace, et plus encore la recommandation de Nersès Schinogh qui venait d'être élu catholicos, valut à Théodore la faveur de l'empereur : il fut nommé patrice et général en chef des Arméniens; le 10 août de l'année suivante, à la tête de 600 hommes, il surprit et massacra la troupe de l'Arabe Okba, qui venait de s'emparer d'Artsaph, au district de Gokovid, et qui sans souci se livrait à la débauche (Ghevond, c. 3). Accusé plus tard par le gouverneur grec Thouma, puis enchaîné et mené à Constantinople, Théodore avait de nouveau, sur la recommandation de Nersès et de Théodore Wahévouni, repris son poste vers 646, peu de temps après que Varazdirots, naguère disgracié comme lui, redevenait gouverneur de l'Arménie grecque et patrice. A l'époque du synode, la fidélité de Théodore était suspecte : il allait s'allier aux Arabes et rester désormais l'adversaire irréconciliable de l'union religieuse et politique avec les Grecs, et aussi l'ennemi du catholicos et du parti important qui devait accepter bientôt la communion avec les Byzantins (Sebêos, c. 35).

un jour avec chacun des neuf chœurs des anges (a. 33); à la fin des temps, il jugera seulement sous sa forme humaine (a. 104); quelques-uns admettent, en outre, une croyance fort bizarre touchant la circoncision de Jésus (a. 113).

VI. *Traducianisme.* — Presque tous les habitants du district d'Ardjêsch croient, d'après l'enseignement de leur vartabed Mekhitar, que l'âme de l'enfant vient de celle de son père, par une sorte de génération spirituelle, comme la lumière est propagée par la lumière; ainsi en est-il des anges (a. 5), sur la création et la chute desquels certains Arméniens ont émis des opinions extravagantes (a. 16).

(*A suivre.*)

F. TOURNEBIZE.

ANALYSE

DE L'HISTOIRE

DU COUVENT DE SABRIŠO DE BEITH QOQA

Tous les amis de l'histoire et de la littérature orientales ont pu y apercevoir — comme dans le reste de l'histoire de l'Église — l'importance et le rôle du monachisme. C'est encore une mine à explorer, malgré les travaux considérables déjà publiés, comme l'histoire de Thomas de Marga, le livre de la Chasteté, l'histoire de Joseph Bossnaya. L'ouvrage dont nous présentons un résumé à nos lecteurs peut prétendre apporter une contribution à ces travaux, car il nous trace l'histoire durant deux siècles (commencement du VIIe et fin du VIIIe) d'un célèbre couvent nestorien. Les ruines du couvent de Mar *Sabrišô* se voient encore tout près du *grand zab*, à sept heures à l'ouest d'*Arbèle*.

Il y a trois mss. de cette histoire : un à la bibliothèque du couvent chaldéen de *Notre-Dame des Semences*, écrit en 2007 des Grecs (1696), par un certain *Abdahad* fils de *Hormezd;* les deux autres à l'église de *Kerkuk* et à notre bibliothèque de *Séert* (1), mais incomplets, n'allant que jusqu'au n° 7 de ce résumé.

L'histoire a pour titre : ܡܐܡܪܐ ܬܫܥܝܬܢܝܐ ܕܡܚܘܐ ܒܦܣܝܩܘܬܐ ܥܠ ܬܫܥܝܬܐ ܡܪܝ ܨܒܪܝܫܘܥ ܕܒܝܬ ܩܘܩܐ ܘܐܦ ܒܗ ܡܥܗܕܢܘܬܐ ܕܘܟܪܢܐ ܕܒܢܘܗܝ ܪܘܚܢܝܐ ܕܐܬܕܡܝܘ ܒܗ ܘܕܒܪܘ ܠܥܘܡܪܐ. ܣܝܡܗ ܕܝܢ ܐܢܫ ܐܟܣܢܝܐ ܥܡܪܗ ܕܥܘܡܪܐ. « Discours historique, qui contient en abrégé l'histoire de *Mar Sabrišo' de Beith Qoqa* et qui renferme encore en partie le souvenir de ses enfants spirituels, qui l'imitèrent et dirigèrent le couvent. (Ce discours a été composé par un (moine) étranger habitant le même couvent ».

C'est tout ce que nous savons sur l'auteur. Nous pouvons seulement affirmer que cette histoire fut écrite au couvent de

(1) A. Scher, *Catal. des mss. etc.*, n° 117, 3°.

Mar *Sabrišô* d'après le titre et les expressions souvent répétées : vint *ici* au couvent ... *ce* couvent, etc.

Quant à la date, nous pouvons la porter au commencement du IXᵉ siècle. En effet le dernier supérieur du couvent que l'auteur mentionne, est *Sabrišô Bar Israël;* or *Yoḥannan zabdiqaya*, prédécesseur de ce *Sabrišô*, était contemporain de *Maran 'Ammeh* et de *Nestorius*, métropolitains d'*Arbèle;* le premier fut promu au siège métropolitain par *Jacques* patriarche (1) (754-773), et le dernier fut témoin en 790 de la rétractation que fit *Nestorius*, évêque de *Beith Nouhadra*, accusé de Messalianisme (2).

Cette histoire est écrite en vers de douze syllabes au nombre de 1230. La rime en est totalement exclue; le style est pur et correct.

Nous avons divisé cette analyse en numéros et y avons ajouté des titres pour donner plus de clarté à notre travail.

I. — PRÉFACE.

Toute bouche et toute langue doit glorifier Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit, qui, par sa bonté, créa les créatures, afin qu'elles le connussent. Il créa l'homme à son image et à sa ressemblance; et, l'ayant placé dans un jardin de délices, il le brida par la défense de manger d'un arbre. Mais, la bride ayant été brisée, l'homme devint esclave du démon, de la mort et du péché. C'est donc pour affranchir le genre humain de l'esclavage, que Dieu le Verbe s'incarna et souffrit la mort. Les apôtres, embrasés par l'amour de leur divin Maître, subirent eux aussi toutes sortes de souffrances; leurs disciples marchèrent sur leurs traces; les moines et les anachorètes quittèrent même le monde, pour mieux servir Dieu dans les déserts et les montagnes. *Antoine* est admirable: *Paul* le grand est étonnant; *Arsène* est sublime; les labeurs de *Macaire* sont surprenants; les vertus d'*Evagrius* et de *Pacôme* sont au-dessus de tout éloge; Mar *Awgin* (Eugène) et Mar *Abraham* s'adonnèrent à la pratique des vertus les plus extraordinaires.

(1) Thomas de Marga, lib. III, cap. 8.
(2) *Synodicon Orientale*, éd. Chabot, p. 608, n° 3.

II. — SABRIŠO (1) LE FONDATEUR DU COUVENT.

C'est ce divin chemin que suivit Mar *Sabrišò*, dont nous allons raconter les œuvres glorieuses. Il était originaire de la ville de *Awana* dans le district de *Ṭarihan* (2). Ses parents étaient pieux et justes. Il fit ses études dans son pays natal; il se rendit ensuite à *Arbèle*, pour visiter les moines. Les chrétiens d'*Arbèle*, ayant éprouvé sa science et sa piété, le prièrent d'ouvrir chez eux une école. *Sabrišò* exauça leur prière. Il disputait avec les mages et les réfutait. Son père, ayant appris qu'il était à Arbèle, s'y rendit aussitôt. Le Saint pourvoyait à son entretien et distribuait le reste de son gain aux pauvres et aux indigents. Il portait surtout ses secours au vase choisi *Išò Sabran* (3) et à ses compagnons, qui étaient emprisonnés à *Arbèle* (4); il entrait souvent en prison et baisait leurs chaînes. Un jour, un mage, l'ayant vu chez eux, le fit charger de chaînes. Le saint tressaillit de joie, pensant que bientôt son désir serait accompli, en recevant la palme du martyre. Mais *Išò Sabran* lui prédit qu'il serait martyr vivant (5) et le père des moines. En effet les chrétiens, ayant appris sa détention, vinrent le voir et parvinrent à le délivrer.

Sabrišò, voyant qu'il ne pourrait point obtenir la couronne du martyre, se hâta d'échapper — à l'instar d'un oiseau — des pièges de ce monde et se rendit aux coteaux du *grand zab*, où il rencontra une place convenable et s'y fixa. Il y avait aux environs de sa demeure un martyrion, et aux environs du martyrion une cellule, où habitait un anachorète, nommé *Hormezdad* (6). *Sabrišò* se fit son disciple et prit de ses mains l'habit monastique. Il s'éloigna ensuite de ce maître spirituel et s'enferma dans une grotte, où il passa qua-

(1) ܣܒܪܝܫܘܥ i. e. Jesus spes mea.

(2) Tarihan était au-dessus de Tagrit.

(3) ܝܫܘܥܣܒܪܢ = Jesus spes nostra.

(4) Išò Sabran et ses compagnons auraient été emprisonnés à Arbèle depuis 605 jusqu'à 620 (cf. J.-B. Chabot, *Vie de Jésus-Sabran*, Paris, 1897, p. 501).

(5) ܣܗܕܐ ܕܠܐ ܕܡܐ.

(6) ܗܘܪܡܙܕܕ, pers. هرمزداد « Hormez dedit ».

torze ans (1), se livrant à toutes les rigueurs de la mortification. Nous n'avons pas pu savoir quelle était sa nourriture pendant tout cet espace de temps : car personne ne le vit, et lui-même ne raconta rien sur son genre de vie. Seulement on l'entendit dire une fois : « Je participais de temps en temps par la communion au saint sacrifice, dans quelque monastère, mais sans être connu de personne. » Les *Arabes* avaient déjà commencé à paraître; une avant-garde étant arrivée jusqu'à la grotte du saint solitaire, la Providence divine les en écarta. Mais Dieu ne voulut pas que son fidèle serviteur restât à travailler ainsi pour son propre avantage. Il révéla donc le lieu de sa retraite à son maître *Hormezdad*. Celui-ci vint le trouver; et se tenant au-dessus de sa grotte : « Notre-Seigneur, lui dit-il deux fois, vous ordonne de quitter votre retraite et d'hériter toute la terre. » *Sabrišô* obéit à la volonté divine.

En peu de temps sa renommée se répandit partout. De nombreux frères vinrent se grouper autour de lui, et le prièrent de prendre leur direction. Comme il n'acceptait pas, ils s'adressèrent au métropolitain d'*Arbèle* (2), qui le contraignit d'y consentir. La charge du supérieur ne lui fit rien changer à ses mortifications et à ses labeurs ardus et difficiles. Son aménité était admirable : il s'abstenait de parler aux moines sur un ton d'autorité; il était aussi humble que *Moïse*, qui était le plus humble de tous les hommes (3). Ainsi *Sabrišô* s'élevait de degré en degré jusqu'à ce qu'il parvint à un sublime degré de perfection. La lumière de ses vertus éclaira tout le pays; les miracles qu'il opérait le rendirent encore plus illustre. On lui amenait de toutes parts des malades. Le couvent fut très florissant; il enseignait à ses moines à conserver leur foi; il faisait les éloges de *Diodore* (4), de *Théodore* (5) et de *Nestorius*, docteurs de l'orthodoxie; il ne voulait pas écouter les

(1) Gabriel de Mossoul (vers 1281) dans son poème sur ce même Sabrišô et Išodnaḥ de Bassorah dans *le Livre de la Chasteté* (n° 59) disent qu'il passa 12 ans dans la grotte.

(2) Ce serait Išoyahb d'Adjabène qui fut promu au patriarcat en 650 (voir ci-dessous, p. 187).

(3) Num., XII, 3.

(4) Diodore de Tarse.

(5) Théodore de Mopsueste.

blasphèmes des hérétiques. Un jour, un païen, qui avait épousé une femme monophysite, vint le visiter et lui demanda de prier pour sa femme, qui était stérile. Dieu exauça les prières de Mar *Sabrišô* et la femme eut deux enfants. Alors le saint recommanda au père de ne pas faire baptiser ses enfants par les *Sévériens*. Mais celui-ci, ayant agi contre l'ordre du saint, perdit ses deux enfants.

Lors de l'incursion des Arabes dans le pays, les moines se réfugièrent au village de *Beith Ḥniq;* les Arabes ayant assiégé la forteresse, les assiégés allaient se rendre, car ils n'avaient pas d'eau à boire; mais les prières de *Sabrišô* firent augmenter l'eau et écartèrent les assiégeants.

Un noble jeune homme le pria un jour de le recevoir dans le couvent. Le Saint lui déclara qu'il en était indigne. Malgré cet avertissement, le jeune homme se fit moine; mais il brisa ensuite le joug et s'enfuit.

Les Arabes demandaient tous ses biens à un marzaban qu'ils avaient fait arrêter; il eut recours à Mar *Sabrišô;* celui-ci lui fit dire que, s'il se convertissait, il pourrait être délivré; sinon, lui seul serait massacré, tandis que tous les siens seraient sains et saufs. Cette prédiction s'accomplit : le marzaban seul fut massacré.

Il guérit aussi une femme persane, qui était possédée du démon: il délivra un autre démoniaque, que *Sabrišô* (1), métropolitain de *Karkha de Beith Slokh,* lui avait envoyé. Il délivra le pays du fléau des sauterelles; une autre fois il en détourna un orage de grêle. Il réconcilia les notables du pays qui se faisaient la guerre.

Chose admirable! étant si plein de la vertu divine, il n'entreprenait rien sans avoir sollicité les prières des moines; lui, qui donnait la guérison à tant de malades, s'abstint de se guérir d'une maladie secrète qu'il avait; il se jetait aux pieds des vieillards et les servait: il ne mangeait que deux fois par semaine : un peu de pain et de sel; il passait les nuits à prier et à faire des prosternations (2): il ne se coucha jamais à terre; mais, étant assis, il prenait un peu de sommeil.

(1) Sur ce Sabrišô voir *le Livre de la Chasteté*, éd. Bedjan, n° 93.

(2) ܡܛܘܢܝܐ (μετάνοια), signifie : prosternation faite la face contre terre.

Le démon, voyant que les moines vivaient en paix, sema parmi eux la zizanie. Un moine, qui prétendait à la prophétie, vint habiter le couvent de *Mar Abraham Nathpraya* (1), qui était tout près de celui de *Mar Sabrišô;* il séduisit beaucoup de moines. Mais Mar *Išoyahb* (III) (2) patriarche, qui était alors métropolitain d'*Arbèle,* excommunia le faux prophète et le fit chasser du couvent.

Mar *Sabrišô* opéra encore beaucoup d'autres miracles. Pendant l'invasion des Arabes, tous les habitants des villages se retirèrent dans les îles et les forêts du *Zab.* Une nuit, le fleuve, ayant débordé subitement, allait les engloutir tous, quand tout d'un coup le saint parut sur la rive, accompagné de dix moines, et délivra par ses prières tous les villageois.

Sa miséricorde surpassait tout éloge. Quelques jours avant le Carême, un pauvre vint lui demander de la nourriture pour ses malheureux enfants, qui n'avaient rien à manger. N'ayant rien à lui donner, il lui ordonna d'aller prendre un cerf et de l'égorger. Le pauvre obéit; les cerfs ne s'enfuirent pas. Il en égorgea un et l'apporta pour ses enfants affamés (3).

Išoyahb, métropolitain d'*Arbèle,* ayant été élevé au patriarcat, tous les notables d'*Arbèle* et les évêques demandèrent *Sabrišô* pour métropolitain. Le patriarche le fit donc mander et le pria d'accepter cette charge. *Sabrišô* n'y consentit pas. Et, comme le patriarche le pressait beaucoup, il lui dit : « Seigneur! l'heure de ma mort est proche, je vous prie donc de ne pas vous fatiguer. » Alors le patriarche le congédia; vingt-cinq jours après Sabrišô tomba gravement malade et mourut le premier dimanche du Carême (4).

III. — LES DISCIPLES DE MAR SABRIŠO.

Mar Sabrišô eut le bonheur de voir beaucoup de ses enfants marcher sur ses traces dans le chemin de la perfection. L'un d'eux avoua à l'heure de sa mort que pendant soixante ans il

(1) Sur ce moine voir *le Livre de la Chasteté*, éd. Bedjan, n° 43.
(2) Ce nom signifie : Jesus dedit :
(3) Même histoire parmi *les récits inédits du moine Anastase*, Paris, 1902].
(4) Sabrišô serait mort en 650, année à laquelle Išoyahb d'Adjabène devint patriarche. Voir encore sur Sabrišô le poème de Gabriel de Mossoul, *le Livre de la Chasteté*, n° 65.

ne s'était jamais couché à terre. C'était *Joseph* le grand, du village de *Gapita* dans le pays de *Marga*. Celui-ci, avec son frère *Abraham*, avait embrassé la vie monastique dans le couvent de *Beith 'Abé* (1); ils se retirèrent ensuite dans la montagne de Zinaï, où ils restèrent quinze ans, sans s'être jamais vus l'un l'autre. Ayant entendu la renommée de Mar *Sabrišò*, ils vinrent vivre sous ses ordres. *Joseph* opéra de nombreux miracles. Un jour, ayant été interrogé comment le moine devait terminer sa prière : « Il est blâmable, répondit-il, le moine qui termine sa prière. » Il mourut du vivant de Mar *Sabrišò*. Quant à son frère, il parvint à une extrême vieillesse.

Un autre de ses disciples ne mangeait qu'une fois par semaine, le dimanche. — Qui ne connaît le vieillard *Ḥabib* (2), qui, ayant guéri tant de malades, ne voulut point se guérir de l'hydropisie dont il était affligé. Le vieillard *Ḥounein*, qui affaiblit son corps par toutes sortes de mortifications, était au-dessus de tout éloge. — *Zwanarsé* (3) était admirable dans ses œuvres. — *Ahroun*, le grand, métropolitain de *Raziqayé*, brilla comme une lampe dans la Congrégation de notre Père.

Rostam (4) le grand, du village de *Ḥrem*, écrivit l'histoire de Mar *Sabrišò* (5). *David*, évêque (6), écrivit en deux volumes l'histoire des moines de notre couvent. C'est ici encore qu'embrassa la vie monastique *Yozadaq* auteur de la vie de *Šoubḥalmaran*. Ils sont encore très nombreux les héritiers de Mar *Sabrišò*; nous n'en avons mentionné qu'en petit nombre.

IV. — ḤNANIŠO, DEUXIÈME SUPÉRIEUR DU COUVENT.

Après la mort de *Sabrišò*, aucun de ses disciples n'osa occuper sa place. Les frères se dispersèrent. Ce fut en ce temps-

(1) Cf. THOMAS DE MARGA, lib. I, cap. 32: *le Livre de la Chasteté*, n° 65.

(2) Ce nom signifie : Bien-Aimé.

(3) Ce nom serait composé d'un mot persan signifiant langue et du nom de Narsès.

(4) Ce nom est persan et signifie : vaillant en tout.

(5) Comparer encore *Liber Superiorum* de Thomas de Marga, lib. II, cap. 17.

(6) Comparer *Lib. Super.*, lib. II, cap. 20 et 21. Il semble que l'auteur mentionne ici même ceux des moines qui se rendirent célèbres bien après la mort de Sabrišò.

là que *Qoqa* (1), un des plus notables d'*Arbèle*, s'étant baigné à la fontaine du couvent, fut purifié de sa lèpre; il se fit moine et donna tous ses terrains au couvent, qui depuis a été connu par son nom.

Il arriva que Mar *Guiwarguis,* patriarche (661-681), vint en ce temps-là au couvent; l'ayant vu sans supérieur, il contraignit *Ḥnanišò* de succéder à son maître *Sabrišò.*

Ḥnanišò (2) était du village de *Naḥširwan* dans le pays d'*Adjabène*, ses parents étaient pieux; dès sa tendre jeunesse, il fréquentait l'église; il fut instruit dans les sciences ecclésiastiques. Il devint disciple de Mar *Sabrišò;* il nourrissait les pauvres du prix des paniers et des corbeilles qu'il tressait. Il occupa dignement la charge de portier. Il se retira ensuite au désert pour y vivre dans la solitude. Ce fut de là que *Guiwarguis* (Georges), patriarche, l'appela et lui enjoignit de se soumettre et de diriger le couvent.

Ḥnanišò opéra de nombreux miracles : il obtint la guérison de plusieurs démoniaques et paralytiques; il guérit par le signe de la croix un homme qui était atteint de graves maladies; il ressuscita une fille morte : « Je vis, raconta un vieillard, plusieurs troupes de cerfs et d'autres bêtes sauvages venir paître aux environs de sa cellule, et le saint approcher d'eux et les caresser. » On vit une fois sa cellule toute pleine de lumière; une autre fois on le vit briller comme une colonne de lumière.

Le nombre des moines se multiplia durant sa vie et le couvent grandit et fut florissant comme *Jérusalem* du temps de *Salomon.* Avant sa mort il réunit tous les frères, leur donna d'utiles instructions et désigna pour son successeur Rabban *Yoḥannan.* Son corps fut déposé à côté de Mar *Sabrišò* (3).

V. — YOḤANNAN, TROISIÈME SUPÉRIEUR DU COUVENT.

Yoḥannan (Jean) était originaire de *Ḥazza* (4); il fut archer

(1) Gabriel de Mossoul dans son poème sur Sabrišò rapporte ce fait au temps de Sabrišò lui-même.
(2) Ce nom signifie : misericordia Jesu.
(3) Sur Ḥnanišò voir encore *le Livre de la Chasteté,* n° 62.
(4) Village situé à trois heures au sud d'Arbèle.

du roi *Chosrau* fils de *Hormezd* (1); mais il quitta ensuite son emploi pour pouvoir mieux servir Dieu. Ayant été mené en captivité par les *Délamites* (2), il fut délivré par un miracle (3). Il résolut alors d'embrasser la vie monastique, et, après avoir étudié les sciences divines, il se retira auprès de Mar *Sabrišô*, qui l'accueillit avec joie, et prit soin lui-même de sa direction. *Yoḥannan*, après avoir mené la vie cénobitique, se réfugia dans une cellule, où il parvint au comble de la perfection. Ce fut en lui que s'accomplit ce qui a été dit touchant *Salomon* : qu'il n'y en a eu de pareil ni avant lui ni après lui, qui lui fût semblable (4). Il se retira ensuite dans la montagne, pour visiter les moines solitaires, et de là il alla au mont *Bar Ṭoura* (5), où il mena le genre de vie des anges, autant qu'il est possible aux êtres corporels de le faire. N'ayant pas pu supporter la douleur de voir sécher un figuier qui était dans sa cellule, il résolut de revenir au couvent de son père *Mar Sabrišô*. Étant arrivé au Tigre, il le passa à sec miraculeusement. Il décida quelques-uns de ses parents à porter eux aussi le joug monastique. Son frère *Gausišô* (6) et son neveu *Nestorius* s'illustrèrent par leurs sublimes et divines vertus.

Yoḥannan, devenu supérieur du couvent, s'adonna de plus en plus aux exercices du plus sévère ascétisme. Suivant le penchant qu'il avait pour la solitude, il se retira dans une cellule, qui était éloignée du couvent d'environ un mille. Lui aussi, comme ses prédécesseurs, opéra bien des prodiges; ses miracles le firent honorer des chefs arabes : il guérit plusieurs démoniaques; il rendit l'ouïe à un moine, et par ses prières, une femme stérile du village de Ḥeṣṣa devint féconde. L'invocation de son nom sauva beaucoup de personnes des naufrages. On peut apprendre ses autres actions glorieuses en lisant son histoire. *Jacques Ḥazzaya* (7), disciple de *Apnima-*

(1) Ce roi de Perse régna depuis 590 jusqu'à 628.

(2) Peuple voisin de la mer Caspienne.

(3) L'auteur n'aurait-il pas identifié ici la captivité de ce Yoḥannan avec celle de Yoḥannan Daïlomaya, mentionné par Thomas de Marga? (lib. II, cap. 23, 24, 25).

(4) I Rois, III, 12.

(5) Montagne tout près de Singar.

(6) Ce nom signifie : Jesus præsidium meum.

(7) Ce mot signifie : voyant. Ce Jacques serait le même Jacques Ḥazzaya que

ran (1), avait déjà prédit sa grandeur. Il termina sa carrière le jour de Noël (2). Abba *Siméon de Šenna* (3) pressentit l'heure de sa mort et il la déclara à ses disciples.

VI. — ŠOUBḤALMARAN, QUATRIÈME SUPÉRIEUR DU COUVENT.

Le successeur de *Yoḥannan, Šoubḥalmaran* (4), était du village de *Šišoḥ;* il fut soigneusement élevé par ses parents. Il se rendit au couvent de Mar *Sabrišo* du temps de *Yoḥannan.* Après la mort de celui-ci, pressé par les frères de prendre le soin de la direction du couvent, il n'y consentit que malgré lui. Ne pouvant raconter ici tous les détails de sa vie, nous dirons seulement qu'il imita en tout ses illustres prédécesseurs. Bien des fois par ses miracles et ses prières, il empêcha les Arabes et les brigands de piller le couvent. Il était doué aussi du don de prédiction: il obtint la guérison de plusieurs malades; on le vit deux fois environné d'une lumière éclatante. Il dirigea le couvent pendant trente-six ans (5). Ayant vu sa mort approcher, il convoqua les frères; il leur donna de salutaires instructions et désigna, comme successeur, *Rabban Francé.* Il mourut le 2 Ab (août), 1040 des Grecs (729), et fut enseveli à côté de ses prédécesseurs (6).

VII. — FRANCÉ, CINQUIÈME SUPÉRIEUR DU COUVENT.

Rabban Francé (7) était originaire du village de *Ḥrem,*

mentionne *le Livre de la Chasteté* (n° 140); mais Išodnaḥ dit de lui qu'il était disciple de Rabban Išoyahb: il pourrait avoir été successivement disciple de R. Apnimaran et de R. Išoyahb. Mais Thomas de Marga (lib. II, cap. 2) dit qu'Apnimaran et Jacques étaient tous les deux disciples de R. Qamišo au couvent de Beith 'Abé, et ce ne fut qu'après la mort de R. Išoyahb que Jacques alla à son couvent, où il lui succéda dans la direction des moines.

(1) Ce nom signifie : Reduxit Dominus noster. Voir sur ce moine *le Livre de la Chasteté,* n° 94; et Thomas de Marga, lib. II, cap. 3.

(2) Ioḥannan serait mort en 629/3, son successeur étant mort en 729, après une direction de 36 ans (voir le numéro suivant; sur Mar Ioḥannan, voir encore *le Livre de la Chasteté,* n° 63).

(3) *Ibidem,* n° 68.

(4) Ce nom signifie : Gloria Domino nostro.

(5) *Le Livre de la Chasteté* (n° 61) dit : trente-cinq ans.

(6) Voir encore sur Šoubḥalmaran *le Livre de la Chasteté,* n° 61.

(7) Nom composé de deux mots persans (پرن et ما), qui signifient : semblable à la constellation des Pléiades.

dans l'*Adjabène;* ses parents étaient riches; les ayant perdus, dès l'âge le plus tendre, il fut élevé avec son frère par son oncle maternel. Ils firent leurs études dans l'école de leur village. Son frère se fit moine dans le couvent de *Rabban Job* (1). Quant à lui, il resta encore quelque temps à l'école; puis il vint au couvent de *Mar Sabrišô,* où il prit le saint habit du monachisme. Les œuvres qu'il accomplit dans sa vie commune et dans sa vie solitaire sont si admirables qu'elles sont au-dessus de tout éloge. *Mar Yoḥannan*, métropolitain d'*Arbèle* (2), le demanda pour diriger le couvent de *Mar Nestorius* (3); mais *Šoubḥalmaran,* qui était alors supérieur, refusa sa demande, disant que son propre couvent en avait grand besoin.

A la mort de *Šoubḥalmaran*, *Rabban Francé* lui fut donné malgré lui pour successeur. Le métropolitain (d'Arbèle) et les notables du pays, qui se trouvaient alors au couvent, pour l'empêcher de s'enfuir, firent en sorte qu'il fût gardé par dix moines; mais, malgré leur surveillance, *Rabban Francé* put s'enfuir, sept semaines après, et se retirer au couvent de *Mar Ḥazqyel* (4), où il se mit à paître les ânes de la congrégation. Un miracle opéré par le saint, le trahit. Les moines de son couvent allèrent aussitôt le chercher. Il s'enfuit une seconde fois et se cacha dans la montagne; mais étant tombé malade, il dut revenir au couvent qu'il dirigea jusqu'à sa mort.

Rabban Francé était le plus humble, le plus zélé et le plus bienveillant de son temps. Sa renommée se répandit partout; il fut élu métropolitain d'*Arbèle* (5), mais il n'accepta pas cette charge. Les miracles qu'il opéra sont nombreux : il s'opposa aux ennemis du couvent et les empêcha de lui causer du mal; ses prières rendirent fécondes les femmes stériles, délivrèrent de la peste bien des personnes et guérirent plusieurs démo-

(1) Sur ce couvent voir *le Livre de la Chasteté,* n° 43 et 44.

(2) Yoḥannan fut promu au siège métropolitain par Sliba Zkha, patriarche (714-727); il vécut jusqu'à l'époque de Mar Aba II (742-752) : voir Thomas de Marga, lib. II, cap. 30 et 36.

(3) Sur ce couvent voir *le Livre de la Chasteté,* n° 48.

(4) Ce couvent se trouvait à Daqoq, à neuf heures au sud de Kerkuk; l'histoire de Ḥazqyel (Ezéchiel) se trouve à la bibliothèque de l'église de Kerkuk. Voir encore sur le susdit couvent *le Livre de la Chasteté,* n° 85.

(5) Sans doute à la mort de Yoḥannan qui eut lieu au commencement du pontificat de Mar Aba II, à savoir vers 742/3 (voir Thomas de Marga, lib. II, cap. 36).

ran (1), avait déjà prédit sa grandeur. Il termina sa carrière le jour de Noël (2). Abba *Siméon de Šenna* (3) pressentit l'heure de sa mort et il la déclara à ses disciples.

VI. — ŠOUBḤALMARAN, QUATRIÈME SUPÉRIEUR DU COUVENT.

Le successeur de *Yoḥannan*, *Šoubḥalmaran* (4), était du village de *Šišoḥ;* il fut soigneusement élevé par ses parents. Il se rendit au couvent de Mar *Sabrišò* du temps de *Yoḥannan*. Après la mort de celui-ci, pressé par les frères de prendre le soin de la direction du couvent, il n'y consentit que malgré lui. Ne pouvant raconter ici tous les détails de sa vie, nous dirons seulement qu'il imita en tout ses illustres prédécesseurs. Bien des fois par ses miracles et ses prières, il empêcha les Arabes et les brigands de piller le couvent. Il était doué aussi du don de prédiction; il obtint la guérison de plusieurs malades; on le vit deux fois environné d'une lumière éclatante. Il dirigea le couvent pendant trente-six ans (5). Ayant vu sa mort approcher, il convoqua les frères; il leur donna de salutaires instructions et désigna, comme successeur, *Rabban Francé*. Il mourut le 2 Ab (août), 1040 des Grecs (729), et fut enseveli à côté de ses prédécesseurs (6).

VII. — FRANCÉ, CINQUIÈME SUPÉRIEUR DU COUVENT.

Rabban Francé (7) était originaire du village de *Ḥrem*,

mentionne *le Livre de la Chasteté* (n° 140); mais Išodnah dit de lui qu'il était disciple de Rabban Išoyahb; il pourrait avoir été successivement disciple de R. Apnimaran et de R. Išoyahb. Mais Thomas de Marga (lib. II, cap. 2) dit qu'Apnimaran et Jacques étaient tous les deux disciples de R. Qamišò au couvent de Beith ʿAbé, et ce ne fut qu'après la mort de R. Išoyahb que Jacques alla à son couvent, où il lui succéda dans la direction des moines.

(1) Ce nom signifie : Reduxit Dominus noster. Voir sur ce moine *le Livre de la Chasteté*, n° 94; et Thomas de Marga, lib. II, cap. 3.

(2) Iohannan serait mort en 629/3, son successeur étant mort en 729, après une direction de 36 ans (voir le numéro suivant; sur Mar Iohannan, voir encore *le Livre de la Chasteté*, n° 63).

(3) *Ibidem*, n° 68.

(4) Ce nom signifie : Gloria Domino nostro.

(5) *Le Livre de la Chasteté* (n° 61) dit : trente-cinq ans.

(6) Voir encore sur Šoubḥalmaran *le Livre de la Chasteté*, n° 64.

(7) Nom composé de deux mots persans (ﭘرن et سا), qui signifient : semblable à la constellation des Pléiades.

qana (1) près du vieillard *Išô 'Ammeh* (2); celui-ci l'envoya au couvent d'*Abba Joseph* (3), près de *Balad* (4), où il reçut la tonsure et accomplit le temps de la vie commune; puis il revint au couvent de *Raïqana*, près de son directeur, qui lui prescrivit de pratiquer de nouveau la vie commune. *Maran 'Ammeh* lui obéit, et mena cette vie de façon telle qu'il fut un objet d'admiration pour tous les moines; il se retira ensuite dans une cellule, où il s'adonna à toutes sortes de mortifications; il ne prenait pendant toute la journée que six bouchées de pain; chaque jour il récitait deux fois le psautier, et faisait trois mille prosternations.

La renommée de *Maran 'Ammeh* brilla, comme un éclair, dans tout le pays; il fut le refuge des malades et des affligés, qui recouraient à lui. Pour éviter la vaine gloire il s'enfuit pendant la nuit à la montagne de *Zinaï*. Ayant été découvert, il alla au couvent de *Beith Margana* (5); mais là aussi il fut connu; il se retira alors à *Beith Šamona* (6) et de là au couvent de *Rêša* (7) dans le pays de *Marga*. Ce fut là qu'il ressuscita le fils d'un prêtre, appelé *Daniel*. Ayant commencé à vieillir, il alla habiter près d'un village, nommé *Kaukab*, où il convertit un aveugle hérétique et le guérit. Il retourna ensuite à *Beith Margana*, où il opéra aussi beaucoup de miracles.

Ayant désiré être plus en silence, il se retira au couvent de Mar *Sabrišô*; tous les moines l'accueillirent avec une joie inexprimable et le regardèrent comme leur père et leur directeur. Le chef du pays, *Sabrišô* (8) fils de *Nekhwar* le grand (9), vint le visiter; il était accompagné de tous ses frères et de tous ses parents. Le couvent de *Sabrišô* fut lui aussi témoin de ses miracles : il ouvrit les yeux d'un aveugle de la ville de *Ḥdat*-

(1) Sur la place de ce couvent voir *le Livre de la Chasteté*, n° 123.

(2) Ce nom signifie : Jésus est avec lui.

(3) Voir *le Liv. de la Chast.*, n° 111.

(4) Petite ville sur le Tigre à 6 heures au nord-ouest de Mossoul.

(5) Sur ce couvent voir *le Livre de la Chasteté*, n° 119.

(6) Sur ce couvent voir *le Livre de la Chasteté*, nᵒˢ 25 et 51.

(7) Voir sur ce couvent Thomas de Marga, lib. VI, cap. 1, éd. Bedjan, p. 316.

(8) Ce serait probablement le père de Hassan, gouverneur d'Adjabène et d'Assyrie, sur la demande duquel Thomas de Marga écrivit le livre III de son histoire (voir lib. III, cap. 1).

(9) Ce nom est persan; il serait composé de نخ qui signifie : armée; et de ور qui veut dire : maitre *ou* qui a.

tha (1); il délivra de la mort le prêtre *Addaï;* il guérit plusieurs démoniaques, entre autres : la fille de *Jacques*, le fils d'*Isaac* et le fils de *Hormezd de Beith Rébay*. Le vieillard *Qozma* en a rendu ce témoignage que rien ne pouvait lui être caché; il déclara même que Notre-Seigneur Jésus lui parla face à face de l'image (2) qui était dans sa cellule. *Yaunan*, frère de *Qozma*, a dit lui aussi qu'il avait vu une fois *Maran 'Ammeh* tout resplendissant de lumière. Ces deux rejetons, qui étaient sortis des tiges de la vigne de *Mar Sabrišò*, se rendirent eux aussi très célèbres par leurs vertus.

Maran 'Ammeh se retira ensuite pour quelque temps à *Beith Raïqana* sur le bord du *Tigre;* mais ayant pressenti sa mort, il se hâta de revenir à son couvent; il convoqua tous les frères; il les munit de divines instructions et désigna, comme successeur, *Mar Yoḥannan Zabdiqaya*. Son corps fut déposé dans le martyrion, à côté de Mar *Sabrišò*, et de ses enfants. Il vécut cent quinze ans, dont quatre-vingt-cinq dans le monachisme. Son histoire a été écrite par *Paul*, évêque.

X. — YOḤANNAN ZABDIQAYA, HUITIÈME SUPÉRIEUR DU COUVENT.

Yoḥannan Zabdiqaya fut l'image vivante de *Maran 'Ammeh*, et dirigea assez longtemps le couvent. Il avait vécu vingt ans dans la pénitence (3). Et, comme il n'avait accepté la charge de supérieur que pour se soumettre à l'ordre de *Maran 'Ammeh*, métropolitain d'*Arbèle* (4), il s'enfuit bientôt au couvent de *Rabban Ahroun* (5); mais *Nestorius*, métropolitain (6), le fit revenir. Il vieillit dans les vertus et les labeurs; après sa mort son corps fut déposé dans le martyrion. On rapporte que, depuis qu'il embrassa la vie monastique, il ne but ni mangea avant le coucher du soleil, et que quelquefois il

(1) Ville sur la rive droite du Tigre entre Mossoul et Tarihan.

(2) ܐܝܩܘܢܐ (Εἰκών): les Nestoriens rendaient donc un culte spécial aux images.

(3) ܗܘܐ ܐܒܝܠܐ (voir ci-dessus, IX, note 6).

(4) Maran 'Ammeh d'Arbèle était contemporain de Jacques patriarche (754-773); voir ci-dessus, p. 183.

(5) Sur ce couvent voir *le Livre de la Chasteté*, nº 118.

(6) Nestorius avait succédé (vers 789, voir ci-dessus, p. 183) à Ḳoyahb II, qui lui-même avait succédé à Maran 'Ammeh en 780 (voir Thomas de Marga, lib. IV, cap. 4).

ne prenait sa nourriture qu'une fois chaque deux jours; quelquefois même il se passait de pain et ne prenait que des légumes.

XI. — SABRIŠO FILS D'ISRAÈL, NEUVIÈME SUPÉRIEUR DU COUVENT

Après la mort de Mar *Yoḥannan Zabdiqaya*, Mar *Sabrišô* fils d'*Israèl*, fut établi chef et directeur du couvent; il marcha sur les traces de son saint prédécesseur et excella beaucoup dans la pratique des vertus. Dès qu'il eut sa provision toute faite, il se transporta au ciel.

C'est ici que s'adonnèrent à la pratique de la vertu *Ḥabiba* (1) *Bar Šennayé* (2) et son frère *Joseph*. C'est d'ici encore, de la vigne de notre père, que sortirent et donnèrent des fruits : *Rabban Hormezd* et *Khoudawi* (3), qui terminèrent leur vie dans la montagne de *Zinaï*. Le thaumaturge *Rabban Šliḥa* (4) est le fils de notre père : c'est près de lui qu'il fut élevé et dirigé, et qu'il mourut. *Dnaḥmaran* (5), évêque de *Ḥebtoun* (6), était lui aussi de notre congrégation.

Après la mort de Mar *Sabrišô bar Israèl*, le couvent fut encore détruit et toute la Congrégation se dispersa; mais il fut bientôt restauré et repeuplé par l'intermédiaire de pieuses personnes, qu'il serait très difficile d'énumérer ici.

Gabriel, évêque de *Salakh* (7), qui était lui aussi de notre couvent, à l'instar de *Néhémie*, répara nos brèches, restaura nos ruines et rebâtit au Seigneur un magnifique temple; ce fut ici qu'il monta sur la tour de la vertu et mérita que son corps fût déposé dans le martyrion. Il vécut environ cent vingt ans, dont environ quatre-vingt-dix dans le monachisme. Le défunt *Rabban Petros* l'égala; ses vertus et ses labeurs sont au-dessus de notre parole.

(1) Ce nom signifie : Bien-Aimé.
(2) Ce nom signifie : issu de parents qui étaient de la ville de Šenna.
(3) Nom persan qui signifie : divin.
(4) Ce nom signifie : Apôtre.
(5) Ce nom signifie : exortus est Dominus noster.
(6) ܚܒܬܘܢ ou ܚܒܛܘܢ, dans l'Adjabène, sur la rive gauche du grand Zab.
(7) Dans le diocèse de l'Adjabène, aux environs de Rawandouz.

tha (1); il délivra de la mort le prêtre *Addaï;* il guérit plusieurs démoniaques, entre autres : la fille de *Jacques*, le fils d'*Isaac* et le fils de *Hormezd de Beith Rébay*. Le vieillard *Qozma* en a rendu ce témoignage que rien ne pouvait lui être caché; il déclara même que Notre-Seigneur Jésus lui parla face à face de l'image (2) qui était dans sa cellule. *Yaunan*, frère de *Qozma*, a dit lui aussi qu'il avait vu une fois *Maran 'Ammeh* tout resplendissant de lumière. Ces deux rejetons, qui étaient sortis des tiges de la vigne de *Mar Sabrišò*, se rendirent eux aussi très célèbres par leurs vertus.

Maran 'Ammeh se retira ensuite pour quelque temps à *Beith Raïqana* sur le bord du *Tigre;* mais ayant pressenti sa mort, il se hâta de revenir à son couvent; il convoqua tous les frères; il les munit de divines instructions et désigna, comme successeur, *Mar Yoḥannan Zabdiqaya*. Son corps fut déposé dans le martyrion, à côté de Mar *Sabrišò*, et de ses enfants. Il vécut cent quinze ans, dont quatre-vingt-cinq dans le monachisme. Son histoire a été écrite par *Paul*, évêque.

X. — YOḤANNAN ZABDIQAYA, HUITIÈME SUPÉRIEUR DU COUVENT.

Yoḥannan Zabdiqaya fut l'image vivante de *Maran 'Ammeh*, et dirigea assez longtemps le couvent. Il avait vécu vingt ans dans la pénitence (3). Et, comme il n'avait accepté la charge de supérieur que pour se soumettre à l'ordre de *Maran 'Ammeh*, métropolitain d'*Arbèle* (4), il s'enfuit bientôt au couvent de *Rabban Ahroun* (5); mais *Nestorius*, métropolitain (6), le fit revenir. Il vieillit dans les vertus et les labeurs; après sa mort son corps fut déposé dans le martyrion. On rapporte que, depuis qu'il embrassa la vie monastique, il ne but ni mangea avant le coucher du soleil, et que quelquefois il

(1) Ville sur la rive droite du Tigre entre Mossoul et Tarihan.

(2) ܨܘܪܬܐ (Εἰκών) : les Nestoriens rendaient donc un culte spécial aux images.

(3) ܗܘܐ ܐܚܝܕ (voir ci-dessus, IX, note 6).

(4) Maran 'Ammeh d'Arbèle était contemporain de Jacques patriarche (754-773) : voir ci-dessus, p. 183.

(5) Sur ce couvent voir *le Livre de la Chasteté*, n° 118.

(6) Nestorius avait succédé (vers 789, voir ci-dessus, p. 183) à Išoyahb II, qui lui-même avait succédé à Maran 'Ammeh en 780 (voir Thomas de Marga, lib. IV, cap. 4).

MÉLANGES

NOTES

SUR LES MOTS ΠΟΛΙΤΙΚΟΣ ET ΠΟΛΙΤΕΥΟΜΕΝΟΣ
ET SUR PLUSIEURS TEXTES GRECS RELATIFS A SAINT ÉTIENNE

I

Le mot πολιτικός désigne les habitants d'Alexandrie par opposition aux habitants de l'Égypte. Aux exemples cités par le R. P. S. Pétridès (*Échos d'Orient*, janvier 1904, p. 19-20) (1), je veux ajouter un texte d'époque indéterminée qui donne un sens analogue et de plus, de manière très explicite, le sens de « condamné politique ».

Ces quelques lignes sont tirées de la compilation de Paul Euergétinos (Συναγωγὴ τῶν θεοφθόγγων ῥημάτων καὶ διδασκαλίων... συναθροισθεῖσα... παρὰ Παύλου τοῦ ἐπισκόπου μοναχοῦ... Athènes, 1901); il rapporte l'histoire suivante empruntée au Géronticon (page 150) :

Διάκονός τις ἦν ὀνομαστὸς ἐν κοινοβίῳ τῆς Αἰγύπτου· τὶς δὲ πολιτευόμενος, ἤγουν ἐκ τῆς πόλεως διωκόμενος ὑπὸ τοῦ ἄρχοντος, ἦλθε μετὰ παντὸς τοῦ οἴκου αὐτοῦ εἰς τὸ κοινόβιον. καὶ ἐξ ἐπηρείας τοῦ διαβόλου ἔπεσεν ὁ διά-

(1) Sur un papyrus de l'an 125, les πολιτικοί sont opposés aux νομικοί et ces derniers sont ἀπὸ τῆς Αἰγύπτου. L'un des saints Macaire est appelé πολιτικός « parce qu'il était alexandrin ». De même dans la vie de S. Pacôme, certain Théodore est appelé le πολιτικός parce qu'il était d'Alexandrie, pour le distinguer d'un homonyme qui était de Thèbes. De même pour un certain Héron. Cf. Sozomène. *Hist. eccl.*, l. III, 14; *Acta SS.*, Mai. t. III, p. 30* D, 13* B, 34* F, etc., 43* B. *L'argumentation du R. P. Pétridès ne laisse donc place à aucun doute*, du IIe au Ve siècle, le mot πολιτικός désignait en fait les habitants d'Alexandrie par opposition aux Égyptiens. Sozomène, *H. E.*, III, 14 écrit : ... πολιτικός, ὡς ἀστός, ὠνομάζετο, ἦν γὰρ τῷ γένει Ἀλεξανδρεύς.

λονος μετὰ γυναικὸς τῶν ἐλθουσῶν μετὰ τοῦ πολιτικοῦ, καὶ γέγονε πᾶσιν αἰσχύνη, γνωσθέντος τοῦ πράγματος.

La traduction latine de ce récit se trouve dans les *Vitae Patrum*, Migne, t. LXXIII, col. 880, mais elle ne contient pas l'interprétation ci-dessus du mot πολιτευόμενος : « c'est-à-dire chassé de la ville (d'Alexandrie?) par le gouverneur » (1); le texte grec original que nous avons trouvé aussi dans deux manuscrits est conforme au latin et ne renferme pas cette interprétation qui serait donc de Paul Euergétinos, à moins qu'elle ne se soit trouvée dans le ms. utilisé par lui, auquel cas elle se placerait du ve au ixe siècle. Ce texte a du moins l'avantage de montrer que si M. Harnack « voulait peut-être traduire » τὴν πολιτικήν par « condamnée politique » (2), il n'était pas le premier à entrer dans cette voie, car c'est le sens que Paul Euergétinos ou des copistes de manuscrits ses prédécesseurs donnaient déjà à un mot de même racine.

Notons enfin que l'adjectif πολιτευόμενος s'applique à ceux qui mènent la vie parfaite (comme πολιτεία désigne la vie ascétique). — Cf. Vie de S. Pacôme, *Acta SS.*, Mai, t. III, p. 48*, E : ὑπὲρ τοὺς ἐκ[illegible]ως νῦν πολιτευομένους εὑρεθήσονται... πολιτεύονται... ἀμέμπτως πολιτευομένων εὑρηθήσονται.

II

Sur une phrase ajoutée à la Vie d'Isaac. — 2° Sur une prétendue translation à Constantinople. — 3° Sur une première rédaction du martyre de saint Étienne et sur la version syriaque du récit de l'invention. — 4° Sur le martyrium bâti par Alexandre. — 5° Sur une rédaction métaphrastique du martyre. — 6° Résumé.

1° Nous avons trouvé dans un ms. une petite phrase incidente ajoutée de manière analogue par un copiste, et qui présuppose une translation du corps de S. Étienne à Constantinople anté-

(1) Les mots suivants : « de ceux qui accompagnaient le πολιτικόν » peuvent aussi se traduire : « de ceux qui accompagnaient l'exilé *ou* le citadin ». En général on traduit πολιτευόμενος par « magistrat ». Cf. Butler, *The Lausiac History*, II, Cambridge, 1904, p. 274 et 58. Le traducteur syriaque n'a pas compris le mot ici et l'a simplement transcrit, cf. édition Budge, p. 266. Les Bollandistes l'ont traduit par « urbis incolam », *Paralipomena de S. Pachomio*, p. 19* et 339, n° 21. Nous avons déjà écrit que πολιτικός du IIe au Ve siècle désignait plus spécialement les habitants d'Alexandrie.

(2) Cf. S. Pétridès, *loc. cit.*

rieure à l'an 383, c'est-à-dire antérieure de beaucoup à l'an 415 où on l'aurait découvert pour la première fois à Kefar Gamala.

Cette phrase incidente figure dans la Vie d'Isaac conservée dans le ms. grec de Paris n° 1453, fol. 225ᵛ-226, et ne se trouve pas dans deux Vies du même Isaac éditées par les Bollandistes, *Acta SS.*, Maii t. VII, p. 247 et 258. L'auteur de cette Vie raconte en effet qu'Isaac mourut le 30 août, sous le consulat de Mérobaudos et de Satorninos, c'est-à-dire en 383 (1). Après sa mort, l'empereur Théodose le Grand envoya une litière pour porter son corps à la grande église où on le veilla toute la nuit, puis, dès l'aurore, l'évêque Nectaire avec son clergé et le peuple de la ville sortirent en procession, en chantant des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels pour le conduire à son tombeau.

« Mais un homme illustre, nommé Aurélianos (2), *avait construit en face et au sud du monastère d'Isaac un martyrion sous le vocable du saint premier martyr Étienne [pour y déposer son saint corps apporté de Jérusalem, puis, ne l'ayant pas obtenu — car, par la permission divine, il fut placé* ἐν Κωνσταντιαναῖς — *il forma le projet de mettre à sa place le corps du bienheureux Isaac*] (3).

« Au moment où on l'enterrait, il plaça donc une troupe (βοήθειαν), un grand nombre d'hommes, près du chemin qui conduisait au monastère, afin d'enlever le corps au moment où il passerait et de le porter dans l'oratoire susdit; ce qu'ils firent avec la permission du Christ notre Dieu qui dirige tout. Ainsi son saint corps dut être placé dans le temple du saint premier martyr Étienne, à droite de la sainte table, à l'intérieur du chœur (4). »

(1) Le 26 mai (383) ou le six avant les calendes d'avril, d'après les *Acta*, p. 258 et 260.

(2) Sic *Acta*, p. 258. Les éditeurs des *Acta SS.* supposent qu'il peut s'agir d'Aurélien, consul avec Stilicon en l'an 400.

(3) Voici le texte du ms. 1453, fol. 226. La partie entre crochets manque dans les *Acta SS.* :

Ἀβριλλιανὸς δέ τις, εἷς τῶν ἐνδόξων ἀνδρῶν τῶν ἀνωτέρω προμνημονευθέντων, ἀντικρὺ τοῦ μοναστηρίου τοῦ Ἰσαακίου κατὰ μεσημβρίαν ἔκτισε μαρτύριον ἐπ' ὀνόματι τοῦ ἁγίου πρωτομάρτυρος Στεφάνου [πρὸς τὸ ἀποτεθῆναι τὸ ἅγιον αὐτοῦ λείψανον ἐρχόμενον ἀπὸ Ἱερουσαλὴμ, καὶ τούτου ἀποτυχὼν — εὐδοκίᾳ γὰρ θεοῦ κατετέθη ἐν Κωνσταντιαναῖς — βουλὴν βουλεύεται ἵνα ἀντ' αὐτοῦ τὸ τοῦ μακαρίου λείψανον κατετέθη Ἰσαακίου εὐλογίας χάριν, ὃ καὶ γέγονεν].

(4) Ἐν τῷ ναῷ τοῦ ἁγίου πρωτομάρτυρος Στεφάνου ἐκ δεξίας τῆς ἁγίας τραπέζης ἔνδον

2° Ce récit, s'il était du premier biographe d'Isaac, aurait bien des chances d'être exact, car les traditions purent se conserver assez facilement au monastère de Dalmate (1); mais il est à craindre qu'il ait été interpolé sous l'influence d'un ancien récit antérieur à Métaphraste, qui raconte, avec divers anachronismes, la translation de S. Étienne à Constantinople sous Constantin, fils du grand Constantin. Ce récit signalé par Montfaucon comme antérieur au Métaphraste dans le ms. de Paris suppl. 241 (2) et publié d'après ce manuscrit par Banduri (3) était déjà connu par un résumé de Nicéphore Calliste (XIV, 9) (4) et par une traduction latine d'Anastase reproduite par Migne, *Patr. lat.*, t. XLI, col. 817-822. En voici le commencement et le résumé d'après les mss. de Paris 548 et 1586, du XIe et du XIIe siècle.

Μηνὶ τῷ αὐτῷ β (5). Ἡ ἐπάνοδος τοῦ λειψάνου τοῦ ἁγίου καὶ ἐνδόξου πρωτοδιακόνου (6) καὶ πρωτομάρτυρος Στεφάνου ἐξ Ἱεροσολύμων ἐν Κωνσταντινουπόλει, ἐν ἡμέραις Κυρίλλου ἐπισκόπου Ἱεροσολύμων καὶ ἐν ἡμέραις Εὐσεβείου (7) ἐπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως, ἐν ὑπατείᾳ τοῦ εὐσεβεστάτου βασιλέως Κωνσταντίνου υἱοῦ τοῦ μεγάλου Κωνσταντίνου (8) τὸ ὀκτωκαιδέκατον.

Ἐγένετο μετὰ τὸ εἰσκομισθῆναι τὸ λείψανον τοῦ ἁγίου Στεφάνου τοῦ πρωτομάρτυρος ἐν Ἱεροσολύμοις ἐν τῇ ἁγίᾳ Σιών, ἐν ἡμέραις Ἰωάννου ἐπισκόπου Ἱεροσολύμων, Ἀλέξανδρός τις συγκλητικὸς συνέθετο ἐν τῇ αὐτοῦ διανοίᾳ κτῆσαι εὐκτήριον οἶκον τοῦ ἁγίου Στεφάνου...

Jean, évêque de Jérusalem, mit le corps de S. Étienne dans l'oratoire construit (à Jérusalem) par Alexandre : ceci eut lieu

τοῦ θυσιαστηρίου. La construction d'Aurélien est mentionnée par Tillemont, d'après Ducange, cf. *Mémoires*, 2e éd., 1704, t. II, p. 468.

(1) Isaac, né en Mésopotamie de Syrie, passa 22 ans à Constantinople (361-383). Son successeur Dalmate fut supérieur du monastère durant 55 ans (383-438); enfin Fauste, fils de Dalmate, lui succéda. — Dalmate vécut 85 ans. *Vie de Dalmate*, ms. 1453, fol. 232[r], 237[v], 238. — Notons que la Vie de Dalmate va jusqu'au folio 239 et ne se termine pas au fol. 236, comme pourrait le faire croire le catalogue des mss. grecs de Paris, car la lettre de S. Cyrille en fait partie intégrante.

(2) Montfaucon, *Palaeogr. graeca*, p. 273.

(3) *Imperium orientale*, II, p. 646-647.

(4) Nous constatons encore ici — nous l'avons déjà constaté pour Constantin et sainte Hélène et dans d'autres cas — que Nicéphore Calliste fait grand usage des Ménologes dans son Histoire ecclésiastique.

(5) Le deux août.

(6) Πρωτομάρτυρος, 1586.

(7) Le ms. 548 ajoute en marge : Ἀριάνου.

(8) Ἐν ὑπ. Κωνστ. τοῦ ευσ. βασ. 1586.

le 11 décembre, indiction cinquième, sous le dixième consulat de Constantin Auguste.

Cinq ans après mourut Alexandre, et sa femme Julienne mit son cercueil près de celui de S. Étienne. Huit ans plus tard elle demanda à l'évêque Cyrille la permission de transporter le corps de son mari à Byzance. Cyrille refusa d'abord, mais Julienne obtint une lettre (σάκραν) de l'empereur et elle prit le corps de S. Étienne croyant prendre le corps de son mari. Après divers miracles on arriva aux détroits, à Chalcédoine, à Sosas et enfin à Byzance (1). Eusèbe, archevêque de Constantinople, et Constantin envoient un juif pour lire l'inscription et des mules pour amener le corps du saint à Byzance; on le met sur un char mais, arrivées à l'endroit nommé ἐν Κωνσταντιαναῖς, les mules refusent d'avancer et l'on doit y laisser le corps de S. Étienne.

Voici maintenant le résumé de l'invention du corps en l'an 415 (2) :

Gamaliel apparut en songe à diverses reprises au prêtre Lucien et lui révéla l'endroit où il était enterré en compagnie de « son frère » (3) Nicodème, de son plus jeune fils Habib et de S. Étienne. Ces corps furent découverts près de Kefar Gamala en 415, et celui de S. Étienne fut porté à Jérusalem dans l'église de Sion le 26 (ou 14) décembre de cette même année, à l'exception de quelques parcelles que Lucien donna ou vendit au prêtre espagnol Avitus. Celui-ci, en témoignage d'authenticité, demanda à Lucien de rédiger le récit de l'invention du corps de S. Étienne, puis il le traduisit en latin et l'adressa en Espagne avec les reliques.

La comparaison des récits nous montre que le premier suppose le corps de S. Étienne transporté dans l'église de Sion à Jérusalem: il suppose donc le second récit, ou du moins une invention antérieure dont on n'a pas de trace.

De plus, le second récit, celui du prêtre Lucien, nous est confirmé par des témoignages presque contemporains, car S. Au-

(1) ... ἐπὶ τὰ στενὰ, χαλάσαντες διὰ τὸν ἄρχοντα τοῦ στενοῦ (cette phrase n'a pas été comprise du traducteur)... ἤλθομει εἰς Σώσας... ἤλθομεν ἐν τῇ πόλει ἐν τῷ σταυρίῳ.

(2) Migne, *P. L.*, t. XLI, col. 807 à 818. Cf. *infra*, pp. 205-209.

(3) *Sic* la version syriaque. Cf. Land, *Anecdota syriaca*, III, p. 78, l. 12.

2° Ce récit, s'il était du premier biographe d'Isaac, aurait bien des chances d'être exact, car les traditions purent se conserver assez facilement au monastère de Dalmate (1); mais il est à craindre qu'il ait été interpolé sous l'influence d'un ancien récit antérieur à Métaphraste, qui raconte, avec divers anachronismes, la translation de S. Étienne à Constantinople sous Constantin, fils du grand Constantin. Ce récit signalé par Montfaucon comme antérieur au Métaphraste dans le ms. de Paris suppl. 241 (2) et publié d'après ce manuscrit par Banduri (3) était déjà connu par un résumé de Nicéphore Calliste (XIV, 9) (4) et par une traduction latine d'Anastase reproduite par Migne, *Patr. lat.*, t. XLI, col. 817-822. En voici le commencement et le résumé d'après les mss. de Paris 548 et 1586, du XIe et du XIIe siècle.

Μηνὶ τῷ αὐτῷ β (5). Ἡ ἐπάνοδος τοῦ λειψάνου τοῦ ἁγίου καὶ ἐνδόξου πρωτοδιακόνου (6) καὶ πρωτομάρτυρος Στεφάνου ἐξ Ἱεροσολύμων ἐν Κωνσταντινουπόλει, ἐν ἡμέραις Κυρίλλου ἐπισκόπου Ἱεροσολύμων καὶ ἐν ἡμέραις Εὐσεβείου (7) ἐπισκόπου Κωνσταντινουπόλεως, ἐν ὑπατείᾳ τοῦ εὐσεβεστάτου βασιλέως Κωνσταντίνου υἱοῦ τοῦ μεγάλου Κωνσταντίνου (8) τὸ ὀκτωκαιδέκατον.

Ἐγένετο μετὰ τὸ εἰσκομισθῆναι τὸ λείψανον τοῦ ἁγίου Στεφάνου τοῦ πρωτομάρτυρος ἐν Ἱεροσολύμοις ἐν τῇ ἁγίᾳ Σιών, ἐν ἡμέραις Ἰωάννου ἐπισκόπου Ἱεροσολύμων, Ἀλέξανδρός τις συγκλητικὸς συνέθετο ἐν τῇ αὐτοῦ διανοίᾳ κτῆσαι εὐκτήριον οἶκον τοῦ ἁγίου Στεφάνου...

Jean, évêque de Jérusalem, mit le corps de S. Étienne dans l'oratoire construit (à Jérusalem) par Alexandre : ceci eut lieu

τοῦ θυσιαστηρίου. La construction d'Aurélien est mentionnée par Tillemont, d'après Ducange, cf. *Mémoires*, 2e éd., 1704, t. II, p. 468.

(1) Isaac, né en Mésopotamie de Syrie, passa 22 ans à Constantinople (361-383). Son successeur Dalmate fut supérieur du monastère durant 55 ans (383-438); enfin Fauste, fils de Dalmate, lui succéda. — Dalmate vécut 85 ans. *Vie de Dalmate*, ms. 1453, fol. 232[r], 237[v], 238. — Notons que la Vie de Dalmate va jusqu'au folio 239 et ne se termine pas au fol. 236, comme pourrait le faire croire le catalogue des mss. grecs de Paris, car la lettre de S. Cyrille en fait partie intégrante.

(2) Montfaucon, *Palaeogr. graeca*, p. 273.

(3) *Imperium orientale*, II, p. 646-647.

(4) Nous constatons encore ici — nous l'avons déjà constaté pour Constantin et sainte Hélène et dans d'autres cas — que Nicéphore Calliste fait grand usage des Ménologes dans son Histoire ecclésiastique.

(5) Le deux août.

(6) Πρωτομάρτυρος, 1586.

(7) Le ms. 548 ajoute en marge : Ἀριάνου.

(8) Ἐν ὑπ. Κωνστ. τοῦ ευσ. βασ. 1586.

tuellement dans son récit la rédaction grecque originale du prêtre Lucien et nous l'a ainsi conservée.

Nous résumons cette rédaction inédite en tâchant de n'omettre aucun détail onomastique ou topographique intéressant.

L'auteur commence par transcrire les Actes des Apôtres (VI, 8 à VIII, 2). Son texte s'écarte peu du texte de l'*editio major* de Tischendorf. Lorsqu'il s'en écarte en quelque détail, il est remarquable qu'il se rapproche le plus souvent des mss. DE, par exemple VI, 9, τῆς λεγομένης; — VII, 1, εἰ ἄρα; — 6, αὐτοὺς (l. αὐτὸ); — 7, εἶπεν ὁ θεός; — 13, τοῦ Ἰωσήφ; — 18, omet ἐπ' Αἴγυπτον et porte ἐμνήσθη τοῦ Ἰω; — 19, ποιεῖν ἔκθετα; — 20 et 25 ajoute αὐτοῦ; 27 ἡμᾶς; 28 ajoute κυρίου, etc. Ses particularités les plus remarquables sont : une omission de VI, 11 εἰς à 13 ῥήματα, puis VII, 21, ἐκτεθέντα δὲ αὐτὸν ἐν τῇ θίβῃ; — 26 ἀγάπην (au lieu de εἰρήνην) etc. Arrivé au chapitre VIII, 2, l'auteur « prépare » la découverte des reliques de saint Étienne en racontant que les fidèles l'enterrèrent une première fois, puis Gamaliel le transporta dans son village et l'y enterra de nouveau. Ce passage est évidemment inspiré par la lettre de Lucien qui suit.

Voici le commencement de ce texte de transition :

(Actes, VIII, 1) Ἐγένετο δὲ ἐν ἐκείνῃ τῇ ἡμέρᾳ διωγμὸς μέγας ἐπὶ τὴν ἐκκλησίαν τὴν ἐν Ἱεροσολύμοις· πάντες δὲ διεσπάρησαν κατὰ τὰς χώρας Ἰουδαίας καὶ Σαμαρείας πλὴν τῶν ἀποστόλων. (Actes, VIII, 2) Συνεκόμησάν τε τὸν ἅγιον πρωτομάρτυρα Στέφανον, ἄνδρες εὐλαβεῖς καὶ ἐποίησαν γλωσσόκομον πέρσινον. καὶ κατέθεντο αὐτὸν ἐκ πλαγίας τοῦ βουνοῦ (1), γράψαντες καὶ τίτλον, ἑβραικοῖς γράμμασιν· Χιλιήλ, ἀπὸ τῆς Συριακῆς βίβλου (2), καὶ ἐποίησαν (3) κοπετὸν μέγαν ἐπ' αὐτῷ (4) καὶ τύπτοντες ἑαυτῶν τὰ στήθη (5) ὑπέστρεφον εἰς Ἱερουσαλήμ.

(1) τοῦ βωμοῦ B. — Ce lieu serait à identifier et pourrait être rapproché d'après ce texte de la « colline de l'Ascension ». Cf. *Échos d'Orient*, 1905, p. 82. — Mais il est probable que le rédacteur a tiré les idées présentes de la lettre de Lucien et qu'il se trompe donc en supposant un enterrement provisoire au lieu de la lapidation, puis une translation à Kefargamala, car d'après la lettre de Lucien, saint Étienne a été porté directement à Kefargamala. Le βουνός ne serait donc autre que le *tumulus* de Kefargamala où les recherches de Lucien se sont égarées tout d'abord.

(2) γλώσσης B.

(3) ἐποιήσαντο A.

(4) αὐτὸν C.

(5) στίθει A.

gustin l'a déjà connu (1), tandis que l'époque où fut rédigé le récit de la translation à Constantinople semble être postérieure de beaucoup à la translation supposée (2).

Enfin, le récit de la translation à Constantinople est chargé d'invraisemblances, tandis que les noms trouvés sur les cercueils et le nom du village ont pu conduire facilement à identifier les corps trouvés avec ceux de S. Étienne, de Nicodème et de Gamaliel (3), et on comprend qu'il a été facile au prêtre Lucien, quelques années plus tard, de dramatiser cette découverte.

3° Le trait d'union entre les deux récits nous est fourni par une rédaction grecque inédite du « martyre de saint Étienne » qui semble se donner comme la rédaction originale du prêtre Lucien traduite en latin par Avitus, mais est en réalité une compilation des Actes des Apôtres et de la lettre de Lucien. Il faut du moins admettre, à cause de la conformité du grec avec le latin et le syriaque, que le compilateur a inséré tex-

(1) Cf. Migne, *P. L.*, t. XLI, col. 807. — L'invention à Kefar Gamala est racontée par Basile de Séleucie, *P. G.*, t. LXXXV, col. 168-469.

(2) On ne trouve pas trace d'invention du corps de S. Étienne dans S. Jean Chrysostome, *P. G.*, t. LIX, col. 699-702 et t. LX, col. 145-147, ni dans S. Grégoire de Nysse, *P. G.*, t. XLVI, 701-721 et 721-736, ni dans Proclus, *P. G.*, t. LXV, col. 809-817. Il ne semble donc pas y avoir trace ancienne d'une invention du corps antérieure à l'an 415.

(3) Voici ces noms et leur étymologie : 1° Caphar Gamala (quod interpretatur villa Gamalielis), Migne, *P. L.*, t. XLI, col. 809. C'est plutôt ܟܦܪ ܓܡܠܐ ou « le bourg du chameau *ou* du chamelier ». Telle pourrait d'ailleurs être l'étymologie du nom de Gamaliel puisque la terminaison *el* peut s'ajouter ou se supprimer à volonté comme nous allons le voir pour S. Étienne. 2° Le nom de S. Étienne est écrit : « Keayea Celiel, quod interpretatur servus Dei, col. 815 » ou « Celiel, quod interpretatur Stephanus Dei, *Ibid* », ou « Celeliel, Stephanus quidem dicitur, col. 816 » ou enfin « Cheliel, *Ibid* », Tillemont dérivait Cheliel de l'hébreu כרר, danser, se réjouir, *loc. cit.*, p. 467. En réalité il faut voir dans ce mot le syriaque ܟܠܝܠܐ qui signifie « couronne » et qui a conduit aussitôt au nom d'Étienne (στέφανος) puisque la signification est la même. Il est exact de traduire Celeliel par « couronne de Dieu » ; la terminaison *el* s'ajoutait souvent après les noms propres. 3° Delagabra et Debatalia quod interpretatur possessio virorum Dei sive bellatorum et ἀνδρῶν ἀγαθῶν nous conduisent aux transcriptions ܬܠܐ ܕܓܒܪܐ = collis *ou* tumulus virorum et ܕܛܒܐ ܛܠܝܐ = bonorum juvenum. 4° Enfin il suffit de rapprocher Nasuam de ܢܨܘܚܐ ܥܡ (ܢܨܘܚܥܡ) triumphator populi, pour comprendre qu'on y ait vu facilement une traduction de Nicodème (Νίκη δήμου). La traduction de ces inscriptions suffisait donc à elle seule pour affirmer que l'on avait trouvé les corps de S. Étienne et de Nicodème. Les archéologues modernes eux-mêmes se contentent souvent de moins. Cf. *infra*, p. 206-208.

sous le dixième consulat d'Honorius et le troisième de Théodose, un homme... m'apparut [tout ce récit est au style direct] (1) et me dit : Va demander à Jean, évêque de Jérusalem, jusqu'à quand nous resterons enfermés.... » Gamaliel fait ensuite connaître ses compagnons.

῾Ο δὲ σὺν ἐμοὶ κείμενος, αὐτός ἐστιν ὁ κύρις Στέφανος ὁ λιθοβοληθεὶς ὑπὸ τῶν ᾿Ιουδαίων ἐν ῾Ιερουσαλήμ, καὶ ποιήσας νυχθήμερον ἐῤῥιμένος, εἰς τὰ ἐξώπυλα τῆς πόλεως, ὡς ἐπὶ τὴν Κηδὰρ ἀπερχόμεθα, μὴ θαπτόμενος, κατὰ τὴν κέλευσιν τῶν τηνικαῦτα ἀνόμων (2) ἀρχιερέων, διαταξαμένων καταβρωθῆναι αὐτὸν ὑπὸ τῶν θηρίων καὶ ὑπὸ τῶν ὀρνέων (3). Gamaliel durant la nuit chercha des hommes pieux et les décida à porter le corps au bourg qui portait son nom, à Καπαργμαλά (4), et à y célébrer ses funérailles durant quarante jours. Ce village était à vingt-deux milles de la ville (5).

Nous trouvons ici une nouvelle contradiction avec ce qui précède. D'après le commencement, les quarante jours de deuil furent célébrés au lieu de la lapidation près de la colline (de l'Ascension). D'après la narration de Lucien les funérailles furent célébrées à Kefargamala. Nous devons préférer le récit de Lucien à l'autre, mais il est remarquable qu'il place aussi le lieu de la lapidation dans la vallée du Cédron (ou vallée de Josaphat). Il en est de même dans la version syriaque (6)

(1) On trouve par exemple : ᾿Εγὼ οὖν πάλιν ὁ ταπεινὸς Λουκιανὸς ἠρώτησα αὐτόν. Dans le ms. B les dates qui précèdent manquent, par contre on trouve la formule d'envoi de Lucien : Τοῖς κατὰ πόλιν καὶ χώραν ἁγιωτάτοις καὶ θεοσεβεστάτοις καὶ ἐναρέτοις ἐπισκόποις καὶ πρεσβυτέροις καὶ διακόνοις ἐν Χρίστῳ ᾿Ιησοῦ πεπιστευκόσιν κληρικοῖς τε καὶ ἀδελφοῖς, παρὰ Λουκιανοῦ καὶ ἐλαχίστου ἐν Χριστῷ χαίρειν. Il y a aussi trois apparitions, mais c'est saint Étienne et non Gamaliel qui apparaît. — C est conforme à A. L'exemplaire lu par Photius (cod. 171) était aussi conforme à AC et portait que Gamaliel (et non saint Étienne) était apparu à Lucien.

(2) παρανόμων C.

(3) ὑπὸ τῶν ὀρν. καὶ θηρ. C.

(4) Καπαργάμαλα C. — ܟܦܪܓܡܠܐ ; dans le latin Caphargamala. Dans B, saint Étienne dit : εἰ βούλῃ ἡμᾶς εὑρεῖν ζήτησον ἡμᾶς ἐν τῷ χωρίῳ τῷ λεγομένῳ συριστεῖ· Λαγὰγ ᾿Αβραὰμ ὅπερ ἑρμενεύεται χωρίον θεοῦ. B prend souvent le style indirect au sujet de Lucien.

(5) Vingt milles et demi d'après le syriaque. On a trouvé plus haut vingt milles. Tout ceci manque en B puisque dans ce ms. c'est saint Étienne qui parle. On trouve aussi la vision des quatre corbeilles. En somme B est une révision de C. La distance manque dans B.

(6) ܗܘܐ ܐܝܡܡܐ ܘܠܠܝܐ. ܟܕ ܪܡܐ ܠܒܪ ܡܢ ܡܕܝܢܬܐ ܒܐܘܪܚܐ ܕܡܦܩܐ. ܐܝܟ ܡܫܘܚܬܐ ܕܬܪܝܢ ܦܪܣܚܐ ..... « Il passa un jour et une nuit, gisant en dehors de la ville, *dans le chemin*

et celle-ci est tirée d'un manuscrit de la fin du VIe ou du commencement du VIIe siècle (1). La tradition qui place la lapidation de saint Étienne dans la vallée du Cédron n'est donc pas seulement du XIIe ou du XIIIe siècle (*Échos d'Orient*, 1905, p. 86); elle est antérieure au VIIe et elle est peut-être même consignée dans la rédaction originale de la lettre de Lucien, puisqu'elle figure dans notre texte grec et aussi dans le syriaque du VIIe siècle qui se donne comme un extrait des lettres de Lucien (2).

Gamaliel raconte ensuite l'histoire de Nicodème et de son plus jeune fils Abib. L'auteur a déjà placé ces histoires plus haut en s'inspirant de ce qui est dit ici. La femme de Gamaliel se nomme Ἔδνα et son fils aîné Ἐλεμίας (3); ils vont mourir tous deux à Καρπακταμήν (4). Lucien demande à Gamaliel où il faut le chercher et celui-ci répond : Ζήτησον ἡμᾶς ἐν τῷ ἐμῷ χωρίῳ Δελεγαβρία ἤτοι Δαματαλία (5) ὅπερ ἐστὶν μεθέρμηνευόμενον τῶν τοῦ θεοῦ ἀνδρῶν, ἤτοι τῶν ἀνδραγάθων (6).

Lucien demande d'autres visions et, le vendredi suivant, il voit à nouveau Gamaliel qui lui commande encore d'aller trouver l'évêque Jean et lui montre en témoignage quatre corbeilles remplies de fleurs miraculeuses. Viennent encore deux visions, puis Gamaliel lui répète comme ci-dessus : Ζήτησον etc., dans les mêmes termes (7). Lucien voit un tumulus qui lui

de Cédar, selon l'ordre des princes des prêtres.... » Land, *loc. cit.*, III, p. 77, l. 27-28.

(1) Wright, *Catal. of syr. mss.*, page 1046. Il est donc inexact que le nom de saint Étienne ait été prononcé pour la première fois vers 808 à l'occasion de la vallée de Josaphat. *Revue Biblique*, III, p. 458.

(2) ܡܢ ܐܓܪ̈ܬܐ ܕܠܘܩܝܢܘܣ. Land, III, p. 76, l. 12-13.

(3) Le syriaque chez Land porte une interversion, ܫܠܡܝܐ est le nom non pas de la femme mais du fils = ܫܠܡܝܐ. Notons que la leçon du manuscrit : ὁ πρωτότοκός μου υς ἐλεμιάς a pu conduire facilement au nom propre Sélémias qui figure dans le latin. Il suffit de joindre le σ de υ[ἱὸ]σ au mot suivant.

(4) Καπαρκταμήν C. Dans le syriaque : ܟܦܪ ܓܡܠܐ. Dans le latin : Cafarsemalia qui pourrait correspondre à ܟܦܪ ܫܡܠܝܐ.

(5) Dans le latin : Delangabria sive Debathalia, quod interpretatur possessio virorum Dei sive bellatorum; et plus loin : Debatalia quod interpretatur in graeco ἀνδρῶν ἀγαθῶν, cf. *supra*, p. 203, note 3.

(6) Ceci manque dans le syriaque; voir *supra*, page 206, note 4. Δελαγαβρία, ἤτοι Δεματαλία. C.

(7) Ici on a : δαμαλία A. Le syriaque porte : ܕܡܬܩܪܝܐ ܕܒܝܬ ܓܒܪ̈ܐ ܛܒ̈ܐ. Si

semble devoir couvrir les cercueils, il va à Jérusalem et raconte ses visions à des prêtres, puis à l'évêque qui lui prescrit de rechercher saint Étienne.

Lucien convoque les habitants pour fouiller le tumulus, mais Gamaliel (1) lui apprend encore qu'il fait fausse route.

Πρεσβύτερε, μὴ θελήσεις εἰς τὸν βουνὸν καμεῖν, οὐ γὰρ ἐσμὲν (2) ἐκεῖ, ἀλλὰ μονὸν ὁ βουνὸς ἐτέθη ἐπιμαρτύρια τοῦ ἐκεῖ συντελεσθέντος ἡμῖν κοπετοῦ, ἀλλὰ πρὸς βοῤῥᾶν τοῦ χωρίου ζήτησον ἡμᾶς ἀπὸ τῆς ὁδοῦ (3), καταμετρήσας ἐκ (4) τοῦ βουνοῦ πήχεις τετρακοσίους ἑβδομηκονταπέντε (5).

Gamaliel apparait encore à Μεγέθιος (6) et lui dit aussi de le chercher au nord du bourg; on persiste cependant à fouiller le tumulus et on trouve une stèle monolithe sur laquelle il était écrit en caractères hébreux : Τοῦτο τὸ χωριόν· κοπετοῦ δικαίων (7). On cherche donc à l'endroit indiqué et on trouve les cercueils avec les inscriptions.

Καὶ τὸ ἐπίγραμμα αὐτῶν ἔχων οὕτως· Χιλιὴλ, Νασωὰμ, Γαμαλιὴλ καὶ Ἄβιβος ὁ υἱὸς αὐτοῦ. Ἑρμηνεύεται δὲ ὁ Χιλιὴλ ἐκ τῆς συριακῆς Στέφανος. καὶ ὁ Νασωὰμ, Νικόδημος (8).

Il y eut un tremblement de terre et un parfum suave fut perçu à dix milles à l'entour, soixante-treize malades furent guéris....

on lit [illegible] au lieu de [illegible] (*sic* Bedjan), on rapproche ainsi le premier nom de Delegabria, mais [illegible] ne semble pas dériver du grec. Est-ce [illegible]?

(1) Dans B, c'est encore saint Étienne.

(2) εἰμὶ B.

(3) B aj. κάτωθεν.

(4) ἀπὸ B.

(5) πήχεις ἑβδομηκονταεννέα B. Le syriaque porte aussi : « Cherche-nous au nord du village, à côté du chemin, et mesure, depuis le tumulus, 475 coudées. »

(6) Syriaque : [illegible] qui est facile à changer en [illegible] (*sic* Bedjan). Le nom propre manque dans B.

(7) ἡ γραφὴ αὐτὴ τοῦ χωρίου τούτου οὕτως ἑρμηνεύεται κοπετὸς δικαίων, θρῆνος ἁγίων B.

(8) Il y a grande variété dans les deux rédactions latines et leurs manuscrits. On trouve : Keayea Celiel quod interpretatur servus Dei, et Apaan Dardan, quod interpretatur Nicodemus et Gamaliel; ou bien : Celiel quod interpretatur Stephanus Dei et Nordam quod interpretatur Nicodemus; ou encore : Celeliel, Nasoon, Gamaliel, Abbibabel, hebraïca quidem verba, litteris autem graecis. Interpretatio vero nominum haec est, Celeliel Stephanus quidem dicitur, Nasoon vero Nicodemus, Abibabel filium Gamalielis significat; et enfin : Cheliel, Nasuam, Gamaliel, Abbiba. Cette dernière transcription fournie par un manuscrit est la plus correcte. — Χιλιλὴμ, Νασσουὰμ, Ἀβελβοὺς, ὁ δὲ Ἀβελβοὺς υἱὸ, ἑρμηνεύεται· ἑρμηνεύεται δὲ ὁ Χιλιλὴμ, ἀπὸ τοῦ Συριστικοῦ, ὁ ἅγιος Στέφανος, ὁ πρωτομάρτυς τοῦ Χριστοῦ, καὶ ὁ Ἀνασσουὰμ (sic) Νικόδιμος B. Cf. *supra*, p. 203, note 3.

Voici maintenant la fin du récit qui raconte la translation à Sion, puis au martyrium bâti par Alexandre le sénateur dans lequel celui-ci fut également enterré. C'est cette finale qui a pu servir de point d'attache à la translation de saint Étienne à Constantinople.

Τότε παραχρῆμα ἐδήλωσα τῷ ἐπισκόπῳ, ὃς ἐξ αὐτῆς ἧκεν μετὰ ἑτέρων δύο ἐπισκόπων, οἵτινες εἰσελθόντες· Ἰωάννης Ἱεροσολύμων, καὶ Εὐτόνιος ὁ Σεβαστῆς, καὶ Ἐλευθέριος ὁ Ἱεριχούντων. Ἀμφότεροι ἐπίσκοποι, μεταξὺ πάντων τῶν κληρικῶν, ἀνέλαβον τὰ σεπτὰ λείψανα τοῦ ἁγίου Στεφάνου, ἀποκομίσαντες ἐν τῷ διακονικῷ τῆς ἁγίας Σιών. Συνθεμένου (1) αὐτῷ μαρτύριον κτίζειν Ἀλεξάνδρου τοῦ συγκλητικοῦ, καὶ πολλὰ δεηθεὶς τῷ ἐπισκόπῳ Ἰωάννῃ, ἵνα κατατεθεῖ τὸ λείψανον τοῦ ἁγίου Στεφάνου, τότε ὁ ἐπίσκοπος κατέθετο τὸ γλωσσώκομον, καὶ τὸν τίτλον ἡλώσαντες ἔξωθεν, ἀπέθεντο τὸν ἅγιον Στέφανον τὸν πρωτομάρτυρα τοῦ Χριστοῦ, μετὰ πολλῆς ἀσφαλείας, μηνὶ Δεκεμβρίῳ τεσσαρεσκαιδεκάτῃ ἰνδικτιῶνος ε, ὑπατίας τοῦ δεσπότου ἡμῶν Κωνσταντίνου τὸ δέκατον αὐτοκράτορος αὐγούστου (2). Καὶ μετὰ πέντε ἔτη, ἀῤῥωστίᾳ περιπεσὼν Ἀλέξανδρος ὁ Συγκλητικὸς, διαθήκην διαθέμενος εἰς τὴν ἐκκλησίαν, καὶ εἰς τὴν αὐτοῦ σύμβιον, καὶ εἰς τοὺς πτωχοὺς ἐνόρκησεν λέγων· τὸν θεὸν ὑμῖν ἐὰν ἀποθάνω· ποιήσατε γλωσσόκομον πέρσινον, καὶ θέτε με πλησίον τοῦ ἁγίου πρωτομάρτυρος Στεφάνου (3), ἐπειδὴ τὸν οἶκον ἐγὼ ᾠκοδόμησα ἐκ τῆς ἐμῆς οὐσίας, καὶ τοῦτο εἰπὼν ἐκοιμήθη.

Τῇ δὲ ἐπιούσῃ ἡμέρᾳ παρὼν ὁ ἐπίσκοπος ἅμα τῷ πλήθει τοῦ λαοῦ συνεκόμησαν καὶ αὐτὸν ὃ καὶ ἀπέθεντο πλησίον τοῦ ἁγίου πρωτομάρτυρος Στεφάνου (4), εἰς δόξαν τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ νῦν καὶ ἀεὶ καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων. Ἀμήν.

(1) Tout ceci est abrégé dans B : Καὶ οὕτως ἐδείλωσαν τῷ ἐπισκόπῳ καὶ εὐθέως παρεγένετο μετὰ δύο συνεπισκόπων, καὶ θεασάμενοι ἠγαλλιάσαντο σφόδρα, καὶ ἐκέλευσεν ἀνενεχθῆναι τὸ λείψανον τοῦ ἁγίου καὶ ἐνδόξου πρωτομάρτυρος Στεφάνου ἐν Ἱεροσ. ἐν τῇ ἁγίᾳ Σιών. Συνθεμ. αὐτῷ (A : τὸ).

(2) Tel est l'anachronisme qui a passé dans le récit de la translation à Constantinople et qui a conduit à supposer un discours de Métrophane lors de cette translation, car le dixième consulat de Constantin (pris au sens de dixième année de son règne) et la cinquième indiction nous conduiraient en l'année 317.

(3) Voici le texte correspondant dans le récit de la translation (ms. 548 et 1586) : Μετὰ οὖν ἔτη πέντε, ἀῤῥωστίᾳ περιπεσὼν Ἀλέξανδρος ὁ Συγκλητικὸς διαθήκην κατέθετο εἰς τὴν ἁγίαν ἐκκλησίαν καὶ εἰς τοὺς πτωχοὺς καὶ εἰς τὴν αὐτοῦ σύμβιον Ἰουλιανήν, ἐνόρκωσας τὸν ἐπίσκοπον Ἰωάννην κατὰ τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ ὅπως μετὰ τὴν τελευτήν μου, φησιν, γένηται γλωσσόκομον περσῖνον (περσεῖνον, 1586), καὶ κατάθετέ με ἔγγιστα τοῦ λειψάνου τοῦ ἁγίου πρωτομάρτυρος Στεφάνου. C'est, semble-t-il, un léger remaniement de A.

(4) Ce qui précède est encore abrégé et modifié en B. Les mss. BC ajoutent

semble devoir couvrir les cercueils, il va à Jérusalem et raconte ses visions à des prêtres, puis à l'évêque qui lui prescrit de rechercher saint Étienne.

Lucien convoque les habitants pour fouiller le tumulus, mais Gamaliel (1) lui apprend encore qu'il fait fausse route.

Πρεσβύτερε, μὴ θελήσεις εἰς τὸν βουνὸν καμεῖν, οὐ γὰρ ἐσμὲν (2) ἐκεῖ, ἀλλὰ μονὸν ὁ βουνὸς ἐτέθη ἐπιμαρτύρια τοῦ ἐκεῖ συντελεσθέν ἡμῖν κοπετοῦ, ἀλλὰ πρὸς βοῤῥᾶν τοῦ χωρίου ζήτησον ἡμᾶς ἀπὸ ὁδοῦ (3), καταμετρήσας ἐκ (4) τοῦ βουνοῦ πήχεις τετρακοσίους ἑβδομ- κονταπέντε (5).

Gamaliel apparaît encore à Μεγέθιος (6) et lui dit aussi de le chercher au nord du bourg; on persiste cependant à fouiller le tumulus et on trouve une stèle monolithe sur laquelle était écrit en caractères hébreux : Τοῦτο τὸ χωρίον· κοπετὸς δικαίων (7). On cherche donc à l'endroit indiqué et on trouve les cercueils avec les inscriptions.

Καὶ τὸ ἐπίγραμμα αὐτῶν ἔχων οὕτως· Χιλιὴλ, Νασωὰμ, Γαμαλιὴλ καὶ Ἄβιβος ὁ υἱὸς αὐτοῦ. Ἑρμηνεύεται δὲ ὁ Χιλιὴλ ἐκ τῆς συριακῆς Στέφανος, καὶ ὁ Νασωὰμ, Νικόδημος (8).

Il y eut un tremblement de terre et un parfum suave fut perçu à dix milles à l'entour, soixante-treize malades furent guéris....

on lit [illegible] au lieu de [illegible] (*sic* Bedjan), on rapproche ainsi le premier nom de Delegabria, mais [illegible] ne semble pas dériver du grec. Est-ce [illegible]?

(1) Dans B. c'est encore saint Étienne.

(2) εἰμὶ B.

(3) B aj. κάτωθεν.

(4) ἀπὸ B.

(5) πήχεις ἑβδομηκονταεννέα B. Le syriaque porte aussi : « Cherche-nous au nord du village, à côté du chemin, et mesure, depuis le tumulus, 475 coudées. »

(6) Syriaque : [illegible] qui est facile à changer en [illegible] (*sic* Bedjan). Le nom propre manque dans B.

(7) ἡ γραφὴ αὐτὴ τοῦ χωρίου τούτου οὕτως ἑρμηνεύεται κοπετὸς δικαίων, θρῆνος ἁγίων B.

(8) Il y a grande variété dans les deux rédactions latines et leurs manuscrits. On trouve : Keayea Celiel quod interpretatur servus Dei, et Apaan Dardan, quod interpretatur Nicodemus et Gamaliel : ou bien : Celiel quod interpretatur Stephanus Dei et Nordam quod interpretatur Nicodemus; ou encore : Celeliel, Nasoon, Gamaliel, Abbibabel, hebraïca quidem verba, litteris autem graecis. Interpretatio vero nominum haec est, Celeliel Stephanus quidem dicitur, Nasoon vero Nicodemus, Abibabel filium Gamalielis significat; et enfin : Cheliel, Nasuam, Gamaliel, Abbiba. Cette dernière transcription fournie par un manuscrit est la plus correcte. — Χιλιλὴμ. Νασσουὰμ, Ἀβελβοὺς, ὁ δὲ Ἀβελβοὺς υἱὸ, ἑρμηνεύεται· ἑρμηνεύεται δὲ ὁ Χιλιλὴμ, ἀπὸ τοῦ Συριστικοῦ, ὁ ἅγιος Στέφανος, ὁ πρωτομάρτυς τοῦ Χριστοῦ, καὶ ὁ Ἀνασσουὰμ (sic) Νικόδιμος B. Cf. *supra*, p. 203, note 3.

Voici maintenant la fin du récit qui raconte la translation à Sion, puis au martyrium bâti par Alexandre le sénateur dans lequel celui-ci fut également enterré. C'est cette finale qui a pu servir de point d'attache à la translation de saint Étienne à Constantinople.

Τότε παραχρῆμα ἐδήλωσα τῷ ἐπισκόπῳ, ὃς ἐξ αὐτῆς ἧκεν μετὰ ἑτέρων δύο ἐπισκόπων, οἵτινες εἰσελθόντες· Ἰωάννης Ἱεροσολύμων, καὶ Εὐτόνιος ὁ Σεβαστῆς, καὶ Ἐλευθέριος ὁ Ἱεριχούντων. Ἀμφότεροι ἐπίσκοποι, μεταξὺ πάντων τῶν κληρικῶν, ἀνέλαβον τὰ σεπτὰ λείψανα τοῦ ἁγίου Στεφάνου, ἀποκομίσαντες ἐν τῷ διακονικῷ τῆς ἁγίας Σιών. Συνθεμένου (1) αὐτῷ μαρτύριον κτίζειν Ἀλεξάνδρου τοῦ συγκλητικοῦ, καὶ πολλὰ δεηθεὶς τῷ ἐπισκόπῳ Ἰωάννῃ, ἵνα κατατεθεῖ τὸ λείψανον τοῦ ἁγίου Στεφάνου, τότε ὁ ἐπίσκοπος κατέθετο τὸ γλοσσώκομον, καὶ τὸν τίτλον ἡλώσαντες ἔξωθεν, ἀπέθεντο τὸν ἅγιον Στέφανον τὸν πρωτομάρτυρα τοῦ Χριστοῦ, μετὰ πολλῆς ἀσφαλείας, μηνὶ Δεκεμβρίῳ τεσσαρεσκαιδεκάτῃ ἰνδικτιόνος ε, ὑπατίας τοῦ δεσπότου ἡμῶν Κωνσταντίνου τὸ δέκατον αὐτοκράτορος αὐγούστου (2). Καὶ μετὰ πέντε ἔτη, ἀῤῥωστίᾳ περιπεσὼν Ἀλέξανδρος ὁ Συγκλητικὸς, διαθήκην διαθέμενος εἰς τὴν ἐκκλησίαν, καὶ εἰς τὴν αὐτοῦ σύμβιον, καὶ εἰς τοὺς πτωχοὺς ἐνόρκησεν λέγων· τὸν θεὸν ὑμῖν ἐὰν ἀποθάνω· ποιήσατε γλωσσόκομον πέρσινον, καὶ θέτε με πλησίον τοῦ ἁγίου πρωτομάρτυρος Στεφάνου (3), ἐπειδὴ τὸν οἶκον ἐγὼ ᾠκοδόμησα ἐκ τῆς ἐμῆς οὐσίας, καὶ τοῦτο εἰπὼν ἐκοιμήθη.

Τῇ δὲ ἐπιούσῃ ἡμέρᾳ παρὼν ὁ ἐπίσκοπος ἅμα τῷ πλήθει τοῦ λαοῦ συνεκόμησαν καὶ αὐτὸν ὃ καὶ ἀπέθεντο πλησίον τοῦ ἁγίου πρωτομάρτυρος Στεφάνου (4), εἰς δόξαν τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ νῦν καὶ ἀεὶ καὶ εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων. Ἀμήν.

(1) Tout ceci est abrégé dans B : Καὶ οὕτως ἐδείλωσαν τῷ ἐπισκόπῳ καὶ εὐθέως παρεγένετο μετὰ δύο συνεπισκόπων, καὶ θεασάμενοι, ἠγαλλιάσαντο σφόδρα, καὶ ἐκέλευσεν ἀνενεχθῆναι τὸ λείψανον τοῦ ἁγίου καὶ ἐνδόξου πρωτομάρτυρος Στεφάνου ἐν Ἱεροσ. ἐν τῇ ἁγίᾳ Σιών. Συνθεμ. αὐτῷ (A : τὸ).

(2) Tel est l'anachronisme qui a passé dans le récit de la translation à Constantinople et qui a conduit à supposer un discours de Métrophane lors de cette translation, car le dixième consulat de Constantin (pris au sens de dixième année de son règne) et la cinquième indiction nous conduiraient en l'année 317.

(3) Voici le texte correspondant dans le récit de la translation (ms. 548 et 1586) : Μετὰ οὖν ἔτη πέντε, ἀῤῥωστίᾳ περιπεσὼν Ἀλέξανδρος ὁ Συγκλητικὸς διαθήκην κατέθετο εἰς τὴν ἁγίαν ἐκκλησίαν καὶ εἰς τοὺς πτωχοὺς καὶ εἰς τὴν αὐτοῦ σύμβιον Ἰουλιανὴν, ἐνόρκωσας τὸν ἐπίσκοπον Ἰωάννην κατὰ τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ ὅπως μετὰ τὴν τελευτήν μοῦ, φησιν, γένηται γλωσσόκομον περσῖνον (περσείνον, 1586), καὶ κατάθετέ με ἔγγιστα τοῦ λειψάνου τοῦ ἁγίου πρωτομάρτυρος Στεφάνου. C'est, semble-t-il, un léger remaniement de A.

(4) Ce qui précède est encore abrégé et modifié en B. Les mss. BC ajoutent

Le syriaque abrège beaucoup toute cette finale et porte seulement (1) :

« Après que j'eus envoyé vers l'évêque, je demeurai près des ossements des saints. Quand il vint, il se réjouit dans le Seigneur et ordonna de porter le saint et illustre Mar Étienne à Jérusalem et de le placer à Sion (2). Et il promit de bâtir un martyrium où il avait été trouvé et un autre dans la ville où reposeraient les os du saint et du pieux (3).

« Aussi je vous demande, à vous tous qui entendez, de vous souvenir de moi dans vos prières saintes et agréables à Dieu. (Je vous demande) aussi de vous associer et de prêter secours aux frères qui peinent au martyrium du saint, pour l'honneur et la gloire de Notre-Seigneur et pour le repos des ossements saints et authentiques (4) du premier martyr, de l'illustre Mar Étienne. Quant à ses fils qui accourent près de lui pour participer au martyrium de Kefargamala, (je demande) qu'ils aient de bons fruits dans le Messie Jésus Notre-Seigneur, auquel gloire et honneur dans les siècles. Amen. — Fin du chapitre huit. »

On ne peut pas affirmer que les phrases omises dans le syriaque sont une addition postérieure, car le syriaque a pour titre non pas « Lettre de Lucien » mais « Des lettres de Lucien », ce qui semble indiquer un extrait. Cette version syriaque est cependant capitale, car elle est conservée dans un manuscrit du VIe au VIIe siècle et les fautes qu'elle contient nous permettent de supposer qu'il y a eu plusieurs transcriptions antérieures. Il est donc très remarquable que cette si ancienne version nous annonce aussi deux martyria dédiés à saint Étienne, l'un à Kefar Gamala et l'autre à Jérusalem.

par contre tout le récit de la translation à Constantinople en commençant par Μετὰ δὲ ἔτη ὀκτὼ ἡ γυνὴ αὐτοῦ εὐθυμησαμένη ἐν ἑαυτῇ. Les bœufs s'arrêtent aussi ἐν Κωνσταντιάναις : en cinq mois on y construit un εὐκτήριον et l'évêque Métrophane l'y dépose le deux août. Suit dans B (fol. 283^v) et C un discours de Métrophane qui aurait été prononcé à cette occasion. Cf. *infra*, p. 213.

(1) Land, III, p. 83. Le texte Bedjan diffère en plusieurs détails.

(2) Il y a ici huit points dans le syriaque qui peuvent indiquer ou une finale ou une omission.

(3) ܘܐܫܬܘܝ ܕܢܒܢܐ ܒܝܬ ܣܗܕܐ ܐܝܟܐ ܕܐܫܬܟܚ. ܘܐܚܪܢܐ ܒܡܕܝܢܬܐ. ܐܝܟܐ ܕܢܬܬܢܝܚܘܢ ܓܪܡܘܗܝ ܕܩܕܝܫܐ ܘܚܣܝܐ ܕܝܠܗ.

(4) Nous lisons ܠܚܣܝܐ et ܓܪܡܐ.

Rien ne nous empêche de supposer que ce dernier, au lieu d'être bâti par l'évêque, l'a été par le sénateur Alexandre dont on aura été heureux d'utiliser le généreux concours.

Peut-être est-il permis d'aller encore plus loin et d'attribuer la finale du syriaque au prêtre Lucien, car le syriaque a traduit fidèlement jusque-là, il est donc permis de croire qu'il continue à traduire; de plus, on comprend très bien dans ce cas la réclame finale en faveur du martyrium de Kefar Gamala, car il est tout naturel que Lucien, curé de cette paroisse, demande des secours pour sa paroisse et ses œuvres; dans ce cas nous aurions là un témoignage du commencement du ve siècle en faveur de la construction d'un martyrium à Jérusalem et nous comprendrions très bien pourquoi saint Étienne fut déposé seulement « à la sacristie » de l'église de Sion. Cette déposition, peu honorable, était purement temporaire; on attendait qu'Alexandre eût terminé son martyrium pour y transporter le corps du saint.

4° Cherchons à localiser ce martyrium bâti par Alexandre. Il peut sans doute être identifié avec « l'église, le martyrium, ou le temple » dédié à saint Étienne *dans la vallée de Josaphat* (ou du Cédron) rencontré déjà par le R. P. Lagrange et mis magistralement en relief par le R. P. Siméon Vailhé (1).

Il est signalé dans un itinéraire de vers l'an 808, dans un récit consacré au patriarche Amos (*Orient chrétien*, 1903, pages 92-93) et dans les Plérophories (2) écrites vers 515 et consignant une histoire antérieure au concile de Chalcédoine. Nous l'avons vu mentionné plusieurs fois dans les récits ci-dessus. Le texte consacré au patriarche Amos mentionne en face du temple de saint Étienne un temple de saint Jean Baptiste, les Plérophories semblent ne connaître qu'un martyrium consacré à la fois aux deux saints (3); on peut cependant les traduire : « Fréquemment elle venait *au martyrium* de saint Étienne et [à celui] de saint Jean Baptiste et elle y veillait » (4); d'autant que

(1) *Échos d'Orient*, 1905, pp. 81-86.
(2) *ROC*, 1898, p. 381.
(3) Car on lit ܒܝܬ ܣܗ̈ܕܐ et non ܒܝܬ ܣܗܕܘܬܐ.
(4) ܘܡܟܒܪܬܐ ܐܬܝܐ ܗܘܬ ܠܒܝܬ ܣܗ̈ܕܐ ܕܩܕܝܫܐ ܐܣܛܦܢܘܣ ܘܕܩܕܝܫܐ ܝܘܚܢܢ ܡܥܡܕܢܐ. ܘܫܗܪܐ ܗܘܬ.

le pluriel qui nous manque ici se trouve plus bas : « et quand fut arrivé le concile de Chalcédoine, elle hésitait si, selon sa coutume, elle irait *aux martyria* (1) et prierait avec les oppresseurs » (2). Enfin saint Étienne lui apparaît seul, sans doute parce qu'elle était alors dans son martyrium et non dans celui de saint Jean Baptiste.

Comment expliquer maintenant que le patriarche Amos ait construit un temple (ναός) à saint Jean Baptiste en face du temple de saint Étienne vers la fin du VIe siècle, si, d'après les Plérophories, le temple existait déjà avant 451? — Faisons d'abord remarquer que s'il y a contradiction entre les deux anecdotes, c'est celle des Plérophories qui doit être retenue, car l'anecdote sur Amos est isolée, étrange et provient d'une source inconnue, mais il est facile de concilier les deux récits en supposant qu'Amos a remplacé le martyrium par un beau temple comme cela résulte d'ailleurs de la fin de son récit (3).

5° Ajoutons un dernier mot sur la rédaction métaphrastique conservée dans deux manuscrits de Paris, 1176 et 1179, du XIIe et du XIe siècle, déjà utilisés par nous et désignés par les lettres B et C. L'auteur de cette rédaction semble s'être proposé de réunir ensemble tous les récits relatifs à saint Étienne. On trouve donc d'abord le martyre de saint Étienne que nous venons de faire connaître d'après le ms. 881, depuis la citation des Actes des Apôtres jusqu'à la mort du sénateur Alexandre. Vient ensuite le récit de la translation à Constantinople que nous avons aussi fait connaître plus haut, et enfin cette rédaction ajoute que la déposition de saint Étienne dans l'oratoire bâti à Constantinople eut lieu le deux août (ce qui nous fournit l'origine de la fête de saint Étienne fixée à cette date dans l'Église de Constantinople) et reproduit un prétendu discours prononcé à cette occasion par l'évêque Métrophane. Comme nous ne trouvons qu'un évêque de Byzance nommé Métro-

(1) J'ai traduit jadis par le singulier « à l'église » comme dans le premier passage, mais il semble qu'il faille faire l'inverse et mettre les deux passages au pluriel comme le dernier.

(2) [illegible]

(3) [illegible] καὶ ἄλλους πέντε ναοὺς κτίσεις μοι [illegible]

phane et que cet évêque vivait vers l'an 320, nous voyons que l'auteur de la rédaction métaphrastique ajoute encore aux anachronismes que contient le récit de la translation à Constantinople. Il suppose avec certains mss. (sic 1586) que la translation eut lieu sous Constantin le Grand et oublie qu'il vient de placer l'invention (antérieure à la translation) au temps de l'évêque Jean (385-417) (1). Voici le texte de transition avec le commencement et la fin du discours de Métrophane :

Τότε ὁ ἐπίσκοπος ἦρεν τὸ γλωσσόκομον ἀπὸ τῆς καρούχας (2) καὶ κατέθετο αὐτό, ποιήσας τὸ εὐκτήριον ἐπὶ μῆνας πέντε, παραμείναντος αὐτοῦ μετὰ πολλῆς ἀσφαλείας κατέθετο αὐτὸν ὁ μακάριος ἐπίσκοπος Μητροφάνης μηνὶ Αὐγούστῳ (3), ἰάσεις δὲ καὶ δυνάμεις ἐγίνοντο ἐπὶ τῶν ἀσθενούντων ἐν ταῖς ἡμέραις ἐκείναις ἐπὶ τὸν λαὸν τὸν παραμείνοντα ἐπὶ τὸν ναὸν τοῦ ἁγίου Στεφάνου τοῦ πρωτομάρτυρος.

Ὁ δὲ ἐπίσκοπος Μητροφάνης εἶπεν πρὸς τὸν λαόν·

Ἀκούσατε καὶ συνίετε οἱ παραμένοντες ἐπὶ τὸν ἅγιον Στέφανον τὸν πρωτομάρτυρα· ἐν πάντι καιρῷ τῶν μαρτυρικῶν ἀγώνων οἱ πόνοι νεάζοντες .... Cette homélie ne renferme d'ailleurs aucune allusion à l'invention des reliques ni à leur translation, elle se borne à commenter le texte des Actes. En voici la fin : ... φυλάξωμεν τὴν παραγγελίαν τοῦ δεσπότου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, τὸν ῥυόμενον ἡμᾶς ἀπὸ τοῦ σκότους, καὶ καλέσαντα ἡμᾶς εἰς τὴν ἐπουράνιον βασιλείαν, ὅτι αὐτοῦ ἐστιν ἡ δόξα etc.

Notons encore que les deux mss. de la rédaction métaphrastique ne sont pas identiques. Le ms. 1179, du XIe siècle (C), transcrit fidèlement le texte de A (ou de Lucien) pour la découverte du corps de saint Étienne (4), tandis que le ms. 1176 (B) en est un remaniement. Ce ms. B résume ou modifie le récit et surtout remplace Gamaliel par saint Étienne, car c'est celui-ci qui apparaît trois fois et qui fait connaître à Lucien le lieu de sa sépulture. Les variantes que nous avons relevées suffiront à le montrer.

(1) Exactement en 415 comme nous l'avons dit.

(2) Ceci a lieu à Constantinople, lorsque les bœufs refusent d'avancer et obligent à déposer le corps de saint Étienne ἐν Κωνσταντιάναις.

(3) Le ms. 1176 porte : « le deux août ».

(4) Le manuscrit C ne donne pas le nom de l'épouse d'Alexandre. Il la désigne par ἡ ἐλευθέρα. Le ms. B l'appelle Julienne. — D'après C l'empereur Constantin, autocrate Auguste, écrit la lettre à Cyrille, évêque de Jérusalem, le 14 janvier, troisième indiction.

La rédaction du ms. B (1176) semble avoir servi de base au résumé du synaxaire de Constantinople (1), car celui-ci suppose comme le ms. B que c'est saint Étienne et non Gamaliel qui a apparu à Lucien. Le synaxaire raconte aussi l'invention par le prêtre Lucien, le transfert à Sion, puis au martyrium d'Alexandre, puis le transfert à Constantinople qu'il place aussi sous l'évêque Métrophane, mais il ne fait pas allusion au discours que B et C prêtent à ce dernier.

6° Il nous reste à synthétiser cette longue note : Nous avons fait connaître une note inédite ajoutée sur un ms. de la Vie d'Isaac (ms. 1453) et trois rédactions inédites du martyre de saint Étienne. La première (A), contenue dans le ms. 881 du XIe siècle, nous a paru contenir le texte grec original de la lettre de Lucien traduite en latin par Avitus (*P. L.*, t. XLI, col. 807-817), car elle peut passer pour l'original de la version syriaque qui est conservée dans un ms. du VIe au VIIe siècle et qui a été éditée par Land (*Anecd. syr.*, t. III). La seconde (C), contenue dans le ms. 1179 du XIe siècle, commence par transcrire A, puis ajoute le récit de la translation à Constantinople traduit déjà par Anastase (*P. L.*, t. XLI, col. 817-822) et le fait suivre d'une homélie de Métrophane qui aurait été prononcée à cette occasion. Enfin la troisième (B), contenue dans le ms. 1176 du XIIe siècle, n'est qu'un remaniement de la précédente mais a passé dans le synaxaire. Des passages sont écourtés et modifiés : en particulier ce n'est plus Gamaliel qui apparaît au prêtre Lucien, mais c'est saint Étienne lui-même.

Le fait capital mis ici en relief pour la première fois, croyons-nous, est que, dès le VIe siècle, une tradition localisait le martyre de saint Étienne dans la vallée du Cédron (ou de Josaphat) *supra*, 206) et racontait que l'évêque Jean avait voulu bâtir deux martyria, l'un au lieu de l'invention (à Kefargamala) et l'autre à Jérusalem, pour y mettre ses reliques (*supra*, p. 210). Toutes les rédactions grecques mentionnent un martyrium, bâti par le sénateur Alexandre, dans lequel on mit les reliques de saint Étienne. Nous avons été ainsi amené à rattacher ensemble le lieu de la lapidation (vallée du Cédron ou de Josaphat), le martyrium projeté par Jean et construit

(1) Édition Delehaye, Bruxelles, 1902, col. 861-864.

par Alexandre, et le martyrium de la vallée de Josaphat qui apparaît avant le concile de Chalcédoine et qui fut sans doute changé en église par le patriarche Amos.

On peut donc se demander avec quelque raison si l'ancienne tradition n'est pas favorable à la vallée du Cédron et si ce n'est pas la basilique construite par Eudoxie et mentionnée par Evagrius qui aurait pu produire une déviation de la tradition. Théodose écrit de manière très formelle que « saint Étienne fut lapidé en dehors de la porte de Galilée où se trouve son église bâtie par Eudoxie épouse de l'empereur Théodose (1), » mais cette notice peut avoir été suggérée, comme nous le disions, par une église construite au nord de Jérusalem et dédiée à saint Étienne, sans compter que le texte de Théodose qui embrasse l'Asie Mineure, l'Arabie, l'Égypte, la Phénicie, la Mésopotamie, le Sinaï aussi bien que la Palestine, est sujet à caution. Le dernier éditeur, après avoir amélioré le texte reçu jusqu'à lui, nous avertit encore que « l'opuscule ne comprenait pas à l'origine les trente-deux chapitres qu'il publie dans son édition, mais qu'il est évident, à première vue, que l'ouvrage de Théodose a été peu à peu augmenté » (2).

Voici donc le lien que nous proposons d'établir entre les divers textes cités ou visés dans cet article : En 415 découverte du corps de saint Étienne à Kefar Gamala racontée par le prêtre Lucien, translation dans la sacristie de Sion, puis au martyrium bâti par Alexandre [dans la vallée du Cédron]. Sur ce récit vient s'embrancher une prétendue translation à Constantinople. Il reste à déterminer si cette légende correspond à une translation partielle ou totale, réelle ou imaginaire. Supposons-la partielle pour l'instant, car ses anachronismes et ses inconséquences la rendent des plus suspectes (3). Cette translation fut

(1) Geyer, *Itinera Hierosol.*, Vienne, 1898.

(2) *Loc. cit.*, p. xxv. — Il n'est pas évident que Théodose place la porte Saint-Étienne au nord, car il vient d'écrire que saint Étienne fut lapidé en dehors de la porte « de Galilée » et non « de Saint-Étienne ». Il s'agit en effet (p. 148) d'une pierre que l'on veut transporter de Bethléhem à Constantinople. Avant d'arriver à la porte Saint-Étienne les bœufs refusent d'avancer et on laisse la pierre au saint Sépulcre où on en fait un autel. Il s'agirait donc plutôt de la porte de Jaffa, car cette pierre devait sans doute être transportée par mer et de plus la porte de Jaffa est près du saint Sépulcre, mais nous préférerions traduire : « avant d'arriver *à la hauteur* de la porte de Saint-Étienne ».

(3) Il y eut une translation partielle à Constantinople sous Théodose le jeune.

admise par l'Église grecque et, sous son influence, un rédacteur (ou un copiste) de la Vie d'Isaac supposa qu'Aurélianos avait construit un martyrium à Byzance pour recevoir le corps de saint Étienne, mais qu'il dut se contenter d'y mettre le corps d'Isaac en 383. Cet Aurélianos semble bien n'être qu'une imitation d'Alexandre (1). Enfin un rédacteur métaphrastique groupa bout à bout tous les récits relatifs à saint Étienne, y compris une prétendue homélie de Métrophane, et un second rédacteur métaphrastique reprit ce travail après en avoir remanié plusieurs points.

Ce sujet a occupé et charmé nos loisirs pendant quelques mois, mais nous savons qu'il est possible de mieux faire et nous ne proposons donc nos hypothèses que sous toutes réserves, comme un premier essai de synthèse. Il nous suffit d'avoir signalé et mis en relief de nouveaux documents, nous laissons aux spécialistes de fixer leur valeur exacte et leur classification définitive.

F. NAU.

Cf. Nicéphore Calliste, XIV, 9. Il est vraisemblable que cette translation partielle mal comprise (ou transformée par l'orgueil national) put faire imaginer la translation totale racontée plus haut au 2° et fêtée le deux août.

(1) La tradition qui le concerne est cependant très ancienne. Cf. Ducange, *Constantinopolis christiana*, Paris, 1680, p. 138-139.

BIBLIOGRAPHIE

Mgr Joseph Darian, vicaire patriarcal maronite, archevêque titulaire de Tarse. — *Ketab el-etqan fi tsarf loghat al-serian* (Morphologie de la langue syriaque), chez l'auteur, à Bikerki, par Beyrout, 8°, 446 pages; prix : 2 fr. 75 franco (relié, 3 fr. 25).

Mgr Darian ne traite dans cet ouvrage, composé entièrement en arabe, que de la morphologie de la langue syriaque ou des éléments du discours considérés en eux-mêmes. Il laisse la syntaxe, ou l'étude des constructions de phrases, pour un autre volume.

L'auteur traite en trois chapitres : 1° du nom (substantif et adjectif); 2° du verbe (des verbes primitifs trilittères ou quadrilittères et de leurs modifications; des verbes dérivés et de leurs formes; des paradigmes). Ce chapitre est suivi de deux longs appendices sur les noms qui dérivent des verbes ou qui donnent naissance à des verbes et sur l'addition des suffixes pronominaux; 3° des particules et de leurs suffixes.

J'ajoute que Mgr Darian a su donner un aspect tout personnel à son ouvrage, car il n'a pas craint de s'écarter des méthodes et des conclusions de ses devanciers lorsque les unes ou les autres ne lui semblaient pas fondées. Il s'est appliqué aussi à synthétiser les règles de la grammaire et à les rattacher les unes aux autres autant qu'il l'a pu à l'aide de la méthode historique et critique. Il indique avec soin les divergences entre les Syriens orientaux et occidentaux et ne craint pas d'emprunter aux grammairiens arabes les mots techniques dont il a besoin.

Son ouvrage savant et précis rendra grand service aux étudiants et je souhaite qu'il trouve chez les syrologues occidentaux le même bon accueil qu'il a trouvé en Orient. Je remercie aussi M. Nau de m'avoir remis un exemplaire de cet ouvrage pour l'annoncer aux lecteurs de l'*Orient chrétien* et de me donner ainsi occasion d'exprimer publiquement à son auteur la haute estime et la vénération que m'inspirent sa science et son caractère.

P. Dib.

F. Crawford Burkitt. — **Early eastern Christianity.** Londres, Murray, 1904, VIII-228 pages in-8°. Reliure anglaise; prix : 6 sh.

Sous le titre assez général de *Early eastern Christianity*, M. Burkitt publie six conférences qu'il a faites, en 1904, à l'église Sainte-Marguerite

(*St. Margueret's*) de Westminster, sur l'histoire de l'Église syrienne depuis ses origines jusqu'au concile de Chalcédoine. Ces conférences, où l'auteur s'est mis à la portée du grand public, ont pour sujet : les premiers évêques d'Édesse (I), la Bible syriaque (II), l'ancienne théologie syrienne (III), le mariage et les sacrements (IV), Bardesane et ses disciples (V), les actes de Thomas et l'hymne de l'âme (VI). Un rapide résumé des deux premières permettra aux lecteurs de la *Revue* de se faire une idée de l'excellent travail de vulgarisation de M. Burkitt.

Le christianisme fut prêché à Édesse par Addai, un Juif de Palestine, vers le milieu du second siècle de notre ère. Composée d'abord de la majeure partie des juifs de la ville, la première communauté chrétienne d'Édesse ne tarda pas à attirer à elle un certain nombre de païens éclairés. Addai mourut paisiblement à Édesse ; par contre, son successeur Aggai fut martyrisé. La communauté chrétienne continua néanmoins à prospérer sous le successeur d'Aggai, Hystaspe, et elle sut même s'attacher Bardesane, l'un des plus nobles esprits, aux yeux de M. Burkitt, du monde syrien. L'Église d'Édesse manqua toutefois, sous 'Aqai, le successeur d'Hystaspe, du prestige nécessaire pour retenir Bardesane dans son sein. Vers l'an 200 de notre ère, l'ancien état de choses changea complètement à Édesse : la ville passa sous la domination romaine et son église fut soumise à l'autorité de l'évêque d'Antioche. Le nouvel évêque d'Édesse, Palout, fut ordonné par Sérapion d'Antioche. Il eut pour successeur 'Abshelama, auquel succéda Barsamya, qui souffrit le martyre sous Décius ou sous Valérien (250-260).Trente ans plus tard, Édesse avait comme évêque Qônâ, qui vit la fin des persécutions païennes. Pendant son épiscopat, Édesse eut encore trois martyrs au moins : Schamouna et Gouria qui furent décapités au début de la persécution de Dioclétien (en 297), et Habbib qui subit le supplice du bûcher sous le consulat de Licinius (en 309). Les actes de ces martyrs reflètent, en plusieurs endroits, d'après M. Burkitt, des souvenirs personnels de leur rédacteur. A partir de Qonâ qui mourut en 313, l'obscurité qui enveloppait jusqu'ici les noms de divers évêques d'Édesse disparaît, et l'on entre en pleine lumière historique. Huit évêques succédèrent, avant Rabboula, à Qônâ ; l'un d'eux, Aitalâha, assista au grand concile de Nicée de 355. Rabboula joua un rôle capital dans l'histoire de l'Église syrienne. Son épiscopat (412-435) marque, au point de vue du rituel et de la discipline, le commencement d'une nouvelle période.

Voici, d'autre part, les grandes lignes de la thèse de M. Burkitt sur la Bible syriaque.

La colonie juive établie à Édesse se dota, à une époque que M. Burkitt ne détermine pas, d'une traduction de la Bible hébraïque. La communauté chrétienne fondée à Édesse par Addai n'eut pas, dans les premiers temps, de Nouveau Testament. La Loi et les Prophètes, interprétés à la lumière nouvelle, lui suffisait. Une génération après l'établissement du christianisme à Édesse, le philosophe Tatien, disciple de Justin le Martyr, venant de Rome en Mésopotamie, son pays natal, vers 170, traduisit en syriaque son Harmonie des Évangiles, c'est-à-dire le Diatessaron. Le Diatessaron n'ayant pas de rival en pays syrien, eut un succès immédiat

et continu. Après l'an 200 de notre ère, lorsque l'Église d'Édesse fut entrée dans la communion du catholicisme grec avec Palout, elle reçut de cet évêque une version du Nouveau Testament, c'est-à-dire des quatre Évangiles, des Actes et des quatorze épîtres Paulines, en même temps qu'une nouvelle édition de la version de l'Ancien Testament, édition revue sur le texte grec et enrichie de la traduction d'un certain nombre d'apocryphes de la Bible grecque. La version syriaque des quatre Évangiles fut reçue et étudiée dans les écoles, mais le Diatessaron continua à être lu dans les églises jusqu'à l'épiscopat de Rabboula. Rabboula supprima le Diatessaron, et substitua à sa place une revision de la version des quatre Évangiles, rendue conforme au texte grec lu à Antioche au ve siècle. A la même époque, le Nouveau Testament syriaque s'accrut de la traduction de la première épître de saint Pierre, de la première épître de saint Jean et de l'épître de saint Jacques; d'autre part, la version des Actes et des épîtres Paulines fut revisée. Le texte qui se trouve à la base du Diatessaron syriaque est le texte grec qui était lu à Rome vers l'an 170 de notre ère. Le texte des Évangiles, dans l'ancienne version syriaque, représente, là où il diffère du Diatessaron, le texte grec lu à Antioche vers l'an 200. Enfin, le texte de la version revisée par Rabboula, c'est-à-dire celui de la Peshitta ou Vulgate syriaque, représente, partout où il s'écarte du Diatessaron et de l'ancienne version syriaque, le texte grec lu à Antioche vers l'an 400.

Notons pour terminer que M. Burkitt est d'une sévérité extrême pour saint Éphrem. Il n'hésite pas à déclarer qu'il est difficile de dire ce qui a pu valoir au plus célèbre des Pères de l'Église syrienne sa magnifique réputation (p. 17).

M.-A. KUGENER.

C. BROCKELMANN. — **Syrische Grammatik** *mit Paradigmen, Literatur, Chrestomathie und Glossar* (t. V de la *Porta linguarum orientalium*), 2e édition, Berlin, Reuther et Reichard, 1905; prix : 8 m. broché, 8 m. 80 relié.

Je ne dirai que quelques mots de la grammaire syriaque de M. Brockelmann. Elle ne répond pas au but de la *Porta linguarum orientalium*, en d'autres termes, elle n'est pas faite pour des débutants. L'exposé grammatical s'égare dans des subtilités linguistiques d'une certitude et d'une utilité problématiques, et le glossaire, qui devrait faciliter à l'élève l'intelligence des textes de la chrestomathie, laisse tellement à désirer qu'il ne lui est pour ainsi dire d'aucune utilité. Un grand nombre de mots sont ou omis ou expliqués insuffisamment, et la plupart des renvois aux paragraphes de la grammaire sont fautifs. Nous voilà loin de la *deutsche Gründlichkeit!*

M.-A. KUGENER.

Livres nouveaux

I. FRANCISCO MARIA ESTEVES PEREIRA. — **Historia de Vespasiano. Imperador de Roma, conforme a edicao de 1496.** 8°, 116 pages; Lisbonne, 1905.

Cette histoire légendaire suppose que l'empereur Vespasien, atteint de lèpre maligne, fut guéri par la vertu de l'image du Sauveur, imprimée sur la toile de sainte Véronique, puis raconte le siège et la destruction de Jérusalem par Vespasien et Titus soi-disant pour venger la mort de Jésus-Christ et enfin la punition de Pilate.

Cette légende existe en castillan, en français, en portugais et en provençal et elle fut imprimée dans toutes ces langues (hors en provençal).

De l'édition portugaise donnée en 1496 il n'existe plus qu'un seul volume connu, qui est conservé à la Bibliothèque nationale de Lisbonne. Ce volume est un précieux monument de l'ancienne langue portugaise et M. Pereira lui emprunte l'histoire de Vespasien qu'il reproduit telle quelle ou peu s'en faut (cf. p. 27-29). Il reproduit en appendice le commencement de la version française imprimée à Paris en 1501 et de la version castillane imprimée à Séville en 1499.

II. ANTOINE DARD. — **Chez les ennemis d'Israël** (Amorrhéens-Philistins), petit 8°, 334 pages; Paris, Lecoffre, 1906, 3 fr. 50.

Le volume de M. Dard est le résultat d'un voyage d'études fait, en compagnie de plusieurs pères de l'École biblique de Jérusalem, au pays de Huss et des Philistins.

L'auteur a su combiner, en juste mesure, les récits de la Bible, les hypothèses et les découvertes des archéologues avec l'aspect actuel des pays qu'il parcourait; son ouvrage est donc un petit manuel de science informée et discrète en même temps qu'un récit des petites péripéties qui amusent ou chagrinent tous les voyageurs. Le lecteur, dont l'attention est d'ailleurs soutenue par le tour alerte et pittoresque de la narration, trouvera encore deux cartes et quelques photographies hors texte qui l'aideront à suivre l'explorateur (1).

III. GUSTAF KARLBERG. — **Den langa historiska Inskriften i Ramses III's tempel i Medinet-habu**, Akademisk Afhandling, Uppsala, 1903, VIII et 52 pages.

Ce travail comprend après l'introduction le texte, hiéroglyphes et transcription de la plus longue inscription du temple de Medinet-Habu

(1) Signalons à l'imprimeur une faute de mise en pages, p. 62, l. 18-19, et une faute d'impression, p. 135, « Mussaud » pour « Dussaud ».

relative à Ramsès III, roi égyptien de la vingtième dynastie. En face de la transcription se trouve la traduction, et la fin de l'ouvrage est consacrée à des remarques (p. 28-52).

IV. E. Andersson. — **Ausgewäklte Bemerkungen über den Bohairischen Dialect im Pentateuch Koptisch,** Akademische Abhandlung, Uppsala, 1904, 8°, VIII et 144 pages.

M. E. Andersson avait en projet de publier — pour obtenir le doctorat en philosophie à l'Université d'Upsal — une collection de textes en hiéroglyphes qui auraient servi de contribution, pour une certaine période, à la connaissance de la langue des anciens Égyptiens. La perte de ses matériaux l'obligea à se contenter du sujet plus modeste dont nous venons de donner le titre. Il débute par quelques remarques générales sur les formes sahidiques qui figurent dans le Pentateuque bohaïrique ou de la basse Égypte, sur quelques irrégularités que l'on peut regarder comme des versions mot à mot du texte grec original et sur quelques compléments à ajouter à la grammaire de Stern. Il suit après cela page par page l'édition donnée par de Lagarde, et nous fait part des remarques que ce texte lui a suggérées.

V. G. O. F. Ferling. — **Första Kapitlet of Misnatraktaten Pireke Abot...,** Akademisk Afhandling, Uppsala, 1904, 8°, LXXII, 80 et 34 pages.

L'auteur, après une longue introduction destinée à nous faire connaître les études scripturaires juives après la captivité, avec le Targoum, le Midrasch, la Mischna, le Talmud et enfin le traité particulier de la Mischna qui est intitulé Pirekê 'Abot, nous donne le texte hébreu du premier chapitre de ce traité avec des commentaires tirés des Midraschim, de la Mischna et du Talmud. A une ligne de texte correspondent souvent plus de vingt lignes de commentaires. Enfin l'auteur traduit le tout (p. 1-38) et ajoute des remarques (p. 39-80).

VI. Josué de Decker. — **Contribution à l'étude des Vies de Paul de Thèbes.** Recueil de travaux publiés par la Faculté de philosophie et lettres de Gand, 8°, 88 pages; Gand, 1905.

Ce travail de longue patience et de grande minutie est un complément donné à la publication suivante de M. Bidez : *Deux versions grecques inédites de la Vie de Paul de Thèbes,* 8°, Gand, 1900. Le premier chapitre est consacré à la défense de la théorie de M. Bidez d'après laquelle le texte latin de saint Jérôme est le texte original de la Vie de saint Paul de Thèbes d'où découlent tous les textes connus ou à connaître : « Par une lettre de son ami Rufin, qui voyageait en Égypte et avait pénétré jusqu'à la demeure du bienheureux Macaire, ou bien par la rumeur publique, il obtint des renseignements plus ou moins vagues sur un certain Paul.

qui, même avant Antoine, aurait vécu dans le désert de la Thébaïde » (p. 81-82). Dans cette hypothèse la valeur historique de la composition de saint Jérôme se réduit à rien pour M. Weingarten (p. 83, note 1) et à peu de chose pour M. J. de Decker : « Celui qui devait s'illustrer plus tard par de si nombreux écrits, eut l'idée d'une œuvre originale et il se mit à composer une Vie romanesque de Paul de Thèbes, le premier ermite, Vie dont un des seuls éléments historiques est peut-être cette phrase du début : *Amathas vero et Macarius discipuli Antonii, e quibus superior magistri corpus sepelivit* (1)... » (p. 82).

Dans le corps de l'ouvrage, M. J. de Decker nous fait connaître trois nouveaux mss. du texte grec, l'un (Vatican 2000) est un bon exemplaire du texte *b*, le second (Messine 42) en est une réduction, le troisième (Paris 919) est un remaniement de la version *a* destiné à lui donner la forme d'un apophthegme placé dans la bouche de saint Antoine. Bien des auteurs arrangeaient le contenu des mss. selon leur goût ou leur but spécial, c'est ce que font encore aujourd'hui nos auteurs des *Vies des saints pour chaque jour de l'année*, mais il est exagéré d'écrire : « autant de copistes grecs un peu intelligents, autant d'adaptations plus ou moins personnelles » (p. 83), car la Vie métaphrastique se trouve dans un grand nombre de mss. qui se reproduisent cependant avec grande fidélité. Les hypothèses de M. J. de Decker (2) nous encouragent du moins à en émettre une nous aussi. Les mss. du texte grec *b* (qui représenterait actuellement d'après M. Nau, le texte original) portent à la fin le nom de S. Jérôme; on par exemple : « Et moi, Jérôme le pécheur, je demande à tous ceux qui lisent ce livre de prier pour moi ». Cette finale est la principale raison qui conduit à faire dériver ce texte du latin; or si nous partons de ce premier fait que cette finale a exactement la forme des colophons ajoutés par les scribes (et non par les auteurs) sur les manuscrits, et de ce second fait que saint Jérôme à Chalcis, en 374, au moment même où il écrivait la Vie de Paul, formait une école de transcripteurs, c'est-à-dire transcrivait et enseignait à transcrire des mss. (3), nous demandons la permission d'émettre l'hypothèse que parmi les mss. transcrits s'est trouvée la Vie grecque *b* et que saint Jérôme copiste et non auteur y a ajouté un colophon (4). Ceci nous expliquerait même par ailleurs d'autres fausses attributions dont saint Jérôme est coutumier, mais nous avons aussi

(1) Il est à remarquer que ce texte est pour M. Nau l'un des plus douteux, car il est en contradiction avec un autre d'après lequel saint Antoine aurait été enseveli par Macaire (Migne, *P. L.*, t. LXXIII, col. 107) et de plus Amathas n'est connu que par saint Jérôme et par un texte de Pallade qui dépend de saint Jérôme. Il croit donc qu'Amathas a été introduit ici grâce à une mauvaise lecture du texte grec original.

(2) Par exemple, lorsqu'il suppose que Rufin a écrit à saint Jérôme au sujet de saint Paul (p. 89).

(3) Cf. *Litt. ad Florentium*. Migne, *P. L.*, XXII, col. 337. Il demande et offre des transcriptions de mss. Il ajoute : « Habeo alumnos qui antiquariae arti serviunt ». Il rappelle aussi qu'à Trèves il avait déjà transcrit divers mss.

(4) Il a même pu, comme c'était la coutume, faire ou faire faire plusieurs copies et ajouter ainsi plusieurs « colophons » un peu différents.

le droit d'émettre une hypothèse surtout laquelle est basée sur deux faits qui la contiennent presque en entier.

En somme il y a intérêt à séparer les questions suivantes : 1° saint Jérôme et ses contemporains — mieux placés que nous pour en juger — ont-ils cru à l'historicité de saint Paul de Thèbes? 2° saint Jérôme a-t-il dû utiliser des sources écrites? 3° Le texte grec *b* n'est-il pas antérieur au texte grec *a*? 4° Le texte grec *b* n'a-t-il pas de nombreux caractères qui le désignent comme le texte original? La Revue a publié (1905, p. 387-417) les idées de M. Nau sur ces divers points.

Terminons en disant que le travail de M. J. de Decker est le complément indispensable du travail de M. Bidez et que le soin mis par lui à décrire et à collationner les nouveaux mss. rendra grand service au futur éditeur (s'il s'en trouve un) du texte grec *b*.

Sommaire des Revues

1. **Analecta Bollandiana**, t. XXIV, fasc. 4. H. MORETUS, *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum bibliothecae Bollandianae*. — H. DELEHAYE, *Hesychii Hierosolymorum presbyteri laudatio sancti Procopii Persae*. — A. PONCELET, *Une source de la Vie de saint Malo par Bili*; — Bulletin des publications hagiographiques. — Indices. — Appendix. A. PONCELET. *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum bibliothecarum Romanarum praeterquam Vaticanae*. II, codices archivi capituli sancti johannis in Laterano. III, codices archivi capituli sanctae Mariae Maioris. — t. XXV, fasc. I. Le R. P. Louis PETIT, des Augustins de l'Assomption, *Vie de saint Athanase l'athonite*. — H. DELEHAYE, *Saint Expedit et le martyrologe hiéronymien*. — Bulletin des publications hagiographiques. — Appendix. A. PONCELET, *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum... IV codices bibl.* Nationalis dictae a Victorio Emmanuele.

2. **Revue Biblique**, octobre 1905. R. P. LAGRANGE, *Notes sur le messianisme au temps de Jésus*. — M. H. HYVERNAT, *Le langage de la Massore. Lexique Massorétique*. — M. P. LADEUZE, *Transposition accidentelle dans la IIa Petri*. — *Unité de l'épître*. — Mélanges. — Chronique. — Recensions. — Bulletin. — Table des matières. — Janvier 1906. E. LE ROY, *Sur la notion de dogme*. Réponse à M. l'abbé Wehrlé. — R. P. H. VINCENT, *Les villes cananéennes*. — R. P. LAGRANGE, *Notes sur les prophéties messianiques des derniers prophètes*. Mélanges, Chronique, Fouilles anglaises de Gézer, Recensions, Bulletin.

3. **Byzantinische Zeitschrift**, t. XV, Cahiers 1 et 2, 27 février 1906. — I (p. 1-284). PAUL MAAS, *Die Chronologie der Hymnen des Romanos*. — J. B. BURY, *The Oracle in Procopius*, B. G. I, 24. — R. VARI, *Zur Ueberlieferung mittelgriechischer Taktiker*. — THEODOR BÜTTNER-WOBST, *Die anlage der historischen Encyklopädie des Konstantinos Porphyrogennetos*. — A. Παπαδόπουλος-Κεραμεύς, Εἰς Κωνσταντῖνον Ψελλόν. — J. B. ASMUS, *Die Ethopöie des Nikephoros Chrysoberges über Julians Rhetorenedikt*. — PAUL MARC, *Bessa-*

rion und Joseph von Methone; Neue Handschriften des Porikologos. — J. DRASEKE, *Neuplatonisches in des Gregorios von Nazianz Trinitatslehre.* — LOUIS BRÉHIER, *L'origine des titres impériaux à Byzance.* — N. JORGA, *Latins et Grecs d'Orient et l'établissement des Turcs en Europe* (1342-1362). — JEAN EBERSOLT, *Un itinéraire de Chypre en Perse d'après le Parasinus 1712.* — V. GARDTHAUSEN, *National und Provinzialschriften.* — E. VON DOBSCHUTZ, *Eine Sammelhandschrift des 16 Iahrhunderts.* — Παπαδόπουλος-Κεραμεύς, Ἐπίγραμμα τῶν Βλαχερνῶν. — Π. Ν. Π., Διόρθωσις χωρίου γράμματος τοῦ Ἡρακλείας Θεοφάνους — Παπαδόπουλος-Κεραμεύς, Δύο χυμικὰ χωρία. — Π. Ν. Π., Σίπυλον ὄρος νῦν κουσινᾶς; περὶ τῆς ἐπιγραφῆς. B. Z., XIV, 35, 38. — CLERMONT-GANNEAU, *Observations sur les « Inschriften aus Syrien ».* — II (p. 285-342). Comptes rendus. — III (p. 343-516). *Bibliographische Notizen und kleinere Mitteilungen* (indication et souvent analyse des publications récentes disposées par lieux communs).

Le Directeur-Gérant :
F. CHARMETANT.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

REVUE

DE

L'ORIENT CHRÉTIEN

DEUXIÈME SÉRIE, Tome I (XI) — 1906. — N° 3

SOMMAIRE

Pages.

I. — **J. Bousquet**. — Vie d'Olympias la diaconesse.............. 225

II. — **M. Asin y Palacios**. — Description d'un manuscrit arabe-chrétien de la bibliothèque de M. Codéra (le poète 'Isâ el-Hazâr).. 251

III. — **F. Tournebize**. — Les cent dix-sept accusations présentées à Benoît XII contre les Arméniens (*suite*).................. 274

IV. — **L. Delaporte**. — Le Pasteur d'Hermas. Nouveaux fragments sahidiques. — Note sur deux manuscrits de la Bibliothèque Nationale de Paris qui renferment le rite copte de la prise d'habit.. 301

V. — Mélanges :

I. **F. Nau**. — Note sur un manuscrit syriaque (commentaire des Psaumes d'après Théodore de Mopsueste) appartenant à M. Delaporte.. 313

II. **Amédée Gastoué**. — Curieuses annotations de quelques manuscrits byzantins................................ 317

III. **F. Nau**. — Note sur les manuscrits de Paris qui renferment la notice *biographique* d'Antiochus, moine de S.-Sabba. 327

VI. — Bibliographie. — F. Martin. Le livre d'Hénoch traduit sur le texte éthiopien (*F. Nau*). — Paul Maas. Die chronologie der Hymnen des Romanos (*J. Bousquet*). — A. Cartellieri. Philipp II August, Kœnig von Frankreich (*F. Nau*). — Dom H. Leclercq. Les Martyrs (*Dom Placide de Meester*)...... 331

Livres nouveaux.. 335

PARIS

BUREAUX
DES ŒUVRES D'ORIENT
RUE DU REGARD, 20

LIBRAIRIE
A. PICARD ET FILS
RUE BONAPARTE, 82

LEIPZIG
OTTO HARRASSOWITZ

LONDRES
WILLIAM ET NORGATE

Recueil trimestriel. — Prix de l'abonnement : 12 fr. — Étranger : 14 fr.

La **Revue de l'Orient chrétien** (recueil trimestriel) paraît en avril, juillet, octobre et janvier par fascicules formant chaque année un volume de près de 500 pages in-8°.

Prix de l'abonnement : **12** francs. — Étranger : **14** francs.
Prix de la livraison : **3** francs net.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées

à M. le Secrétaire de la *Revue de l'Orient chrétien*

A LA LIBRAIRIE PICARD

RUE BONAPARTE, 82, PARIS.

Il sera rendu compte de tout ouvrage relatif à l'Orient dont on enverra un exemplaire à la précédente adresse.

COMITÉ DIRECTEUR :

Mgr CHARMETANT (✻), protonotaire apostolique, Directeur des Œuvres d'Orient, président. — M. l'abbé BOUSQUET, vice-recteur et professeur de grec à l'Institut catholique de Paris. — Mgr GRAFFIN (✻), prélat de Sa Sainteté, professeur d'hébreu et de syriaque à l'Institut catholique de Paris. — M. l'abbé LEROY, professeur d'arabe et d'Égyptologie à l'Institut catholique d'Angers. — M. l'abbé MANGENOT, professeur d'Écriture sainte à l'Institut catholique de Paris. — M. l'abbé NAU, professeur de mathématiques à l'Institut catholique de Paris.

Le Comité est assuré du concours de spécialistes compétents : pour l'*Arménien*, M. BASMADJIAN, directeur de la revue « Banasèr », et le R. P. PEETERS, Bollandiste ; pour l'*Assyrien*, etc., le P. SCHEIL, professeur à l'École des Hautes Études ; pour le *Copte*, le R. P. MALLON, professeur à l'Université de Beyrouth ; pour l'*Éthiopien*, M. I. GUIDI, professeur à l'Université de Rome, M. l'abbé F. MARTIN, professeur à l'Institut catholique de Paris, et M. E. PEREIRA ; pour le *Mongol* et le *Persan*, M. BLOCHET, attaché à la Bibliothèque Nationale.

En dépit du contrôle qui sera exercé par ces divers savants, chaque auteur conserve l'entière responsabilité de ses articles.

VIE D'OLYMPIAS LA DIACONESSE

INTRODUCTION

Le manuscrit grec 1453 de la Bibliothèque nationale renferme deux documents intéressants qui ont été édités pour la première fois, il y a quelques années, dans les *Analecta Bollandiana* (tome XV, p. 400, et tome XVI, p. 41). Ayant eu à nous occuper de ce manuscrit, nous avons pu constater avec quel soin et quelle perfection les deux documents en cause ont été édités, et il n'y a guère que deux ou trois points de détail sur lesquels nous ne serions pas tout à fait d'accord avec l'éditeur.

Nous désirons donner aujourd'hui, en l'accompagnant des explications nécessaires, la traduction du premier de ces documents, qui est, sans nom d'auteur, la *Vie de sainte Olympias, diaconesse de Constantinople* (née entre 360 et 370, morte en 408). Cette *Vie*, dans le manuscrit 1453, occupe les pages 200 *v* à 207 *r*.

Le même document se trouve encore dans un manuscrit de la bibliothèque de Florence, sur lequel on peut lire, dans les *Anal. Boll.*, t. XV, p. 406, de précieuses indications. Le manuscrit de Florence contient même une finale qui manque dans le manuscrit de Paris. L'éditeur des *Anal. Boll.* l'a reproduite, et nous la traduirons également.

Quant au second document, qui est un *Récit de la translation des restes de sainte Olympias* par Sergia, supérieure du monastère fondé sous le patronage de cette sainte, à Constantantinople, nous en parlerons et en donnerons la traduction dans un prochain numéro.

Aujourd'hui donc, nous traduisons le texte de la *Vie d'Olympias*, et, sauf avis contraire, tel qu'il est édité au tome XV des *Anal. Boll.*, pp. 109-123.

Il nous paraît utile de faire précéder cette traduction d'un mot sur Olympias, et d'une brève étude sur le mode, le lieu et la date probable de la composition de cette biographie anonyme.

*
* *

Quand saint Jean Chrysostome fut élevé au siège de Constantinople, il trouva, parmi les personnages importants de sa ville épiscopale, une jeune veuve du nom d'Olympias, que son prédécesseur Nectaire avait consacrée diaconesse, malgré son jeune âge, et tenait pour une conseillère digne de toute confiance même dans les affaires ecclésiastiques, ὡς καὶ ἐν τοῖς ἐκκλησιαστικοῖς αὐτῇ πείθεσθαι (*Palladii Dialogus de Vita Chrysostomi, P. G.*, t. XLVII, col. 61). Cette Olympias descendait d'Ablabios, qui fut consul en 331 et que nous trouvons préfet du prétoire pour l'Orient en 326, 330, 331 et 333 (1). Elle appartenait donc à une famille illustre, qui n'était même pas sans alliances avec les familles impériales ou royales (cf. AMMIEN MARCELLIN, XX, 11; et ci-dessous, *Vie*, ch. III [2]). Elle était née au plus tôt en 361, puisqu'elle n'avait pas encore trente ans en 390 (cf. *Vie*, IV), et au plus tard vers 370, puisqu'elle fut mariée en 384 ou 385 (d'après *Vie*, II).

Saint Grégoire de Nazianze, qui avait, quelques années auparavant, en 381, quitté Constantinople et son siège épiscopal, fut invité à ce mariage. Il ne se rendit pas à l'invitation, mais s'en excusa par une lettre qui est sans doute la lettre CXCIII dans le recueil de la *P. G.*, t. XXXVII, col. 315, et envoya à la jeune mariée, comme présent de noces, un gracieux poème de cent onze vers, pleins de délicatesse et de bons conseils (*P. G.*, t. XXXVII, col. 1512 et suiv.).

Le veuvage prématuré d'Olympias, sa résolution de consacrer toute sa vie à Dieu et toute sa fortune aux bonnes œuvres, les obstacles qui contrarièrent d'abord son dessein, voilà ce que

(1) Cf. GODEFROY, *Cod. Theodos.*, *Prosopographia* (Ed. Ritter, t. VI, 2e p., p. 27)

(2) La division en chapitres appartient aux *Anal. Boll.* Nous la conservons dans notre traduction pour la commodité de la lecture et des références.

nous raconte l'auteur anonyme de la *Vie*. Ce qu'il ne nous dit pas, c'est que la fortune et la charité d'Olympias étant aussi immenses l'une que l'autre, il ne manqua pas de gens avides pour en tirer parti. Chrysostome, à peine installé à Constantinople, fut indigné de cette odieuse exploitation, et crut devoir mettre la jeune veuve en garde contre les quémandeurs indélicats. Il sut même y intéresser sa conscience, en lui disant : « Une sage économie est nécessaire à qui veut être parfait. Enrichir les riches, cela ne vaut pas mieux que de jeter ses biens dans la mer. Ne sais-tu pas qu'en consacrant ta fortune aux indigents, tu en as perdu la propriété? tu n'as plus qu'à l'administrer, et tu rendras compte de ton administration. Mesure donc tes dons aux besoins de ceux qui te sollicitent (1). »

Olympias se laissa désormais guider par le saint évêque. La disgrâce et l'exil de Chrysostome ne la détachèrent pas de lui. Elle ne se laissa pas intimider quand le préfet de la ville la fit comparaitre, l'accusant de l'incendie de la Grande-Église qui suivit le départ de saint Jean, et elle refusa énergiquement de communiquer avec l'évêque intrus Arsakios (2).

Saint Jean Chrysostome la félicita de son courage, et continua, pendant ses trois années d'exil, à recevoir d'elle des secours, tandis que lui-même la réconfortait et la dirigeait par ses lettres. Il nous reste, de cette précieuse correspondance, dix-sept lettres que l'on trouve au tome LII de la *P. G.*, p. 549 et suiv.

Obligée aussi de quitter Constantinople, Olympias mourut en exil, probablement à Nicomédie, le 25 juillet 408, quelques mois seulement après saint Jean Chrysostome. Le *Ménologe de Basile* lui consacre une notice, au jour anniversaire de sa mort. Le Martyrologe romain en fait mention le 17 décembre. Le *Récit* de Sergia, dont nous donnerons prochainement la traduction, nous apprend de quelle réputation elle jouissait encore, plus de deux cents ans après sa mort.

*
* *

L'historien Nicéphore Calliste, au XIVe siècle, connaissait bien nos deux documents, dont il se servit pour parler de sainte

(1) Sozomène, VIII, 9 (*P. G.*, t. LXVII, col. 1540 A).
(2) Sozomène, VIII, 24 (col. 1577 C).

Olympias (*Hist. eccl.*, XIII, 24; *P. G.*, t. CXLVI, col. 1010-101 1 mais il les confondit en un seul, qu'il attribua à Sergia, l'au teur incontestable du second. Cette confusion est possible première vue, le *Récit* de Sergia se rattachant étroitement à *Vie d'Olympias.*

Mais ce n'en est pas moins une confusion, comme l'a tr bien montré le critique des *Anal. Boll.* (t. XV, p. 402).

Dès le début du *Récit,* Sergia annonce qu'elle veut, aux re seignements déjà connus, ajouter quelque chose de ce qu'e a pu elle-même recueillir. Plusieurs fois, elle renvoie évide ment à la *Vie d'Olympias*, comme à une œuvre antérieu à laquelle elle ne revendique aucune part : ὡς προδεδήλω (*Récit*, ch. IV) ... ὡς γινώσκετε, ἀνωτέρω προδεδήλωται (ch. VI)

Elle ne manque pas, au contraire, de se mettre naïvement scène chaque fois qu'elle apporte un nouveau détail, qu'e explique une circonstance, qu'elle énonce sa pensée : Βούλο : ἐγὼ ἡ ἁμαρτωλὸς Σεργία (ch. I) ... διαδεξαμένης τὴν ἡγουμενίαν ἐξ τῆς ἁμαρτωλοῦ καὶ ἀναξίας Σεργίας (ch. IV) ... μαθοῦσα ἐγὼ ἡ ἁμα τωλὸς καὶ ἀναξία Σεργία (ch. V) ... πιστεύσατε οὖν μοι τῇ ἀθλίᾳ : ἁμαρτωλῷ Σεργίᾳ (ch. VII), etc.

Voilà donc une distinction réelle et déclarée entre Sergia l'auteur de la *Vie*. Mais ces déclarations mêmes de Sergia fo pressentir une grande différence de style entre les deux mo ceaux. Nous aurons, en étudiant spécialement le *Récit* de Se gia, à revenir sur quelques détails; dès maintenant, on vo l'opposition entre la manière toute personnelle de Sergia et l ton absolument impersonnel de l'auteur de la *Vie*. Non seule ment il n'a pas signé son œuvre; mais s'il parle de lui-même dans cette finale (*Vie*, XVIII), qui manque au manuscrit de Pari c'est de la façon la plus vague : ἐγὼ ὁ ἁμαρτωλὸς ὁ καὶ γράψας, nous n'apprenons sur lui rien de plus.

A la fin du chapitre XV (1), notre auteur se donne bien sa doute comme témoin oculaire : αὐτόπτην γεγενημένον καὶ θεω ροῦντα. Mais ces mots appartiennent à un passage presque te tuellement tiré d'une autre œuvre, comme nous allons le dire ils n'ont donc ici aucune autorité.

(1) De notre traduction. C'est par erreur sans doute que les *Anal. Boll.* p sent du chapitre XV au chapitre XVII, en omettant le chiffre XVI. Nous faiso commencer le chapitre XVI aux mots Αὕτη τοίνυν (*Anal. Boll.*, t. XV, p. 422).

Tout à fait impersonnel, l'auteur de la *Vie* est beaucoup moins diffus, se répète beaucoup moins que Sergia; si l'on excepte les énumérations des chapitres XIII et XV, qui ne sont pas de lui, il accumule moins les éloges vagues; il préfère donner des renseignements précis, topographiques ou historiques : voyez spécialement la fin du chapitre V, et les cinq chapitres suivants, qui sont certainement de lui.

Autre différence : à l'exception du chapitre XI, l'auteur de la *Vie* ne raconte ni n'insinue aucun prodige extérieur; la bonne Sergia agira tout autrement. Quant à ce chapitre XI, nous en parlerons tout à l'heure, lorsque nous proposerons nos conclusions sur la composition du dialogue.

*
* *

Notre auteur est donc distinct de Sergia et lui est antérieur. Mais il a certainement connu deux ouvrages auxquels il a emprunté, à peu près textuellement, ce qu'ils renfermaient sur le compte d'Olympias : le *Dialogue* de Palladios *sur la Vie de saint Jean Chrysostome*, et l'*Histoire Lausiaque*, dont l'auteur s'appelle également Palladios. Ces deux Palladios n'en fontils qu'un? La question est longuement étudiée dans les *Acta Sanctorum*, t. XLIV (Septembre IV), p. 100-105 : nous n'avons pas à nous en occuper ici. Mais il est certain que plusieurs chapitres de notre *Vie* reproduisent des morceaux entiers de ces deux ouvrages, comme on le verra indiqué en détail dans notre traduction.

Ces morceaux n'ont pas été ajoutés après coup : car sans eux l'histoire d'Olympias serait tout à fait incomplète, et la *Vie* inintelligible (cf. spécialement les chap. II-V; dans ce dernier, les mots par lesquels reprend la rédaction propre à notre auteur : εὐθέως οὖν μετὰ τὸ ἀπολυθῆναι... sont la suite naturelle de la première phrase du chapitre; la seconde phrase seule pourrait avoir été interpolée). Mais d'autre part, il est impossible que les auteurs de l'*Histoire Lausiaque* et du *Dialogue* soient venus chercher dans notre *Vie* les éléments de leur propre ouvrage. Cela est impossible pour de bonnes raisons données par les *Anal. Boll.*, t. XV, p. 401; et ce qui le prouve, *a posteriori*, c'est que, premièrement, les passages communs à

notre *Vie* et à l'un des deux autres ouvrages ne se ressemblent pas du tout, suivant qu'ils appartiennent au *Dialogue*, qui raconte des faits et les apprécie, ou à l'*Hist. Laus.*, qui procède uniquement par énumérations : il n'y aurait pas cette différence entre les deux groupes s'ils étaient deux dérivés d'une même source. En second lieu, ces passages communs offrent souvent, dans notre *Vie*, des épithètes, des explications en plus, et plus ou moins adroites, où se reconnaît très bien ce qui est *ajouté* : dans notre traduction, la simple vue des caractères du texte en signalera de nombreux exemples.

C'est la présente *Vie d'Olympias*, par conséquent, qui dépend des deux autres ouvrages et leur a fait de larges emprunts.

Elle leur est même notablement postérieure. Elle l'est surtout au *Dialogue*, qui fut composé, comme on le sait, fort peu de temps après la mort de Chrysostome, et suppose Olympias encore vivante : λέγεται παρθένος ὑπάρχειν (*P. G.*, t. XLVII, col. 60 B); ἀπέχεται... πάσχει... καταβαίνει (col. 61 A). Ces présents sont, dans notre manuscrit, changés en passés : διεφυλάχθη (ch. II, fin); ἀπείχετο, ἔπασχε, συγκατέβαινεν (ch. XIII, fin).

L'auteur de l'*Hist. Laus.* n'écrit, lui, qu'après la mort d'Olympias : τελευτήσασα (*P. G.*, t. XXXIV, col. 1250 A); mais il déclare avoir été un des témoins de ses vertus, un des exécuteurs de ses libéralités (col. 1219 D-1250 A). Ce passage, il est vrai, se trouve reproduit à sa place dans notre *Vie*, mais rien n'autorise à l'appliquer à notre auteur anonyme. Celui-ci, au contraire, a écrit assez longtemps après la mort d'Olympias pour connaître les deux supérieures qui ont succédé à la sainte, sa filleule Marina et ensuite sa parente Elisanthia (ch. XII).

Il ne paraît pas très sûr de sa chronologie : tout en reproduisant (ch. XIV) le passage du *Dialogue* qui mentionne les rapports d'Olympias avec le patriarche Nectaire, prédécesseur de saint Jean Chrysostome, et en ajoutant même que Nectaire était archevêque de Constantinople, il paraît supposer (ch. IV et V) que Chrysostome était déjà à Constantinople quand Olympias devint veuve et commença ses pratiques d'ascétisme; et c'est après avoir déjà parlé de ses rapports avec Jean qu'il raconte (ch. VI) sa consécration en qualité de diaconesse. Autant d'anachronismes, puisque Olympias fut veuve en 386, affranchie du séquestre après la guerre contre Maxime, c'est-à-dire en 391,

et ordonnée diaconesse par Nectaire qui ne mourut qu'à la fin de 397 ; l'épiscopat de Jean ne devait commencer qu'en 398.

Voici enfin un autre indice : les mots πατριάρχης et ἀρχιεπίσκοπος sont également inconnus du *Dial.* et de l'*Hist. Laus*... Notre *Vie* présente quatre fois le terme πατριάρχης (ch. IV, VII, IX, XIII), et trois fois ἀρχιεπίσκοπος (ch. V, et deux fois au ch. XIV). Or ces titres ne sont pas donnés à l'évêque de Constantinople avant le milieu du Ve siècle. Un document inséré au milieu des œuvres de saint Athanase (*P. G.*, t. XXV, col. 377) contient bien déjà le mot ἀρχιεπίσκοπος ; saint Épiphane donne deux ou trois fois ce titre à Pierre d'Alexandrie (*P. G.*, t. XLII, col. 185, 188) ; dans les actes du concile d'Éphèse (Mansi, t. IV, col. 1124, 1146), on le trouve appliqué au pape Célestin et à Cyrille d'Alexandrie ; le conciliabule d'Éphèse en gratifie son chef, Jean d'Antioche (Mansi, t. IV, col. 1261, 1264) ; mais c'est seulement au concile de Chalcédoine, tenu en 451, que l'évêque de Constantinople, Anatole, nommé à la suite du pape Léon, est, comme lui, qualifié d'ἀρχιεπίσκοπος (Mansi, t. VI, col. 566 B) et enfin de πατριάρχης (col. 909 A).

Pour tous ces motifs réunis, nous pouvons penser que la *Vie d'Olympias* n'a pas été composée avant le milieu du Ve siècle.

Mais je ne crois pas que nous puissions faire descendre beaucoup plus la date de composition de cette biographie : le saint patriarche que l'on y vénère tant n'y est jamais nommé *Chrysostome;* et pourtant ce surnom élogieux, déjà peut-être employé par Théodoret, et par les Pères du concile de Chalcédoine (1), était connu de tous avant le milieu du VIe siècle. Ephrem d'Antioche, mort en 545, écrivait Ἰωάννης ὁ Χρυσόστομος, τὸ κατὰ Ἰωάννην ἀναπτύσσων Εὐαγγέλιον, dans une phrase que nous a conservée Photius (*P. G.*, t. CIII, col. 993) ; et dès la même époque, en Italie, Cassiodore usait de la même appellation, au chap. VIII du *de Institutione* (*P. L.*, t. LXX, col. 1121 C) : *Epistolae a Joanne Chrysostomo expositae*...

(1) Nous disons « peut-être », parce que les deux passages de Théodoret où l'on a pu relever cette épithète sont suspects, n'étant que des titres : *Hist.*, V, titre du chapitre XXXIV, et *Dial.* II, titre d'un fragment cité. De même, la mention τοῦ μακαρίου Ἰωάννου τοῦ Χρυσοστόμου ἐκ τοῦ κατὰ Ἰωάννην n'est que le *titre* d'une citation insérée dans l'adresse des Évêques du concile de Chalcédoine à l'empereur Marcien (Mansi, t. VII, col. 469 C).

Aujourd'hui donc, nous traduisons le texte de la *Vie d'Olympias*, et, sauf avis contraire, tel qu'il est édité au tome XV des *Anal. Boll.*, pp. 109-123.

Il nous paraît utile de faire précéder cette traduction d'un mot sur Olympias, et d'une brève étude sur le mode, le lieu et la date probable de la composition de cette biographie anonyme.

*
* *

Quand saint Jean Chrysostome fut élevé au siège de Constantinople, il trouva, parmi les personnages importants de sa ville épiscopale, une jeune veuve du nom d'Olympias, que son prédécesseur Nectaire avait consacrée diaconesse, malgré son jeune âge, et tenait pour une conseillère digne de toute confiance même dans les affaires ecclésiastiques, ὡς καὶ ἐν τοῖς ἐκκλησιαστικοῖς αὐτῇ πείθεσθαι (*Palladii Dialogus de Vita Chrysostomi, P. G.*, t. XLVII, col. 61). Cette Olympias descendait d'Ablabios, qui fut consul en 331 et que nous trouvons préfet du prétoire pour l'Orient en 326, 330, 331 et 333 (1). Elle appartenait donc à une famille illustre, qui n'était même pas sans alliances avec les familles impériales ou royales (cf. AMMIEN MARCELLIN, XX, 11 ; et ci-dessous, *Vie*, ch. III [2]). Elle était née au plus tôt en 361, puisqu'elle n'avait pas encore trente ans en 390 (cf. *Vie*, IV), et au plus tard vers 370, puisqu'elle fut mariée en 384 ou 385 (d'après *Vie*, II).

Saint Grégoire de Nazianze, qui avait, quelques années auparavant, en 381, quitté Constantinople et son siège épiscopal, fut invité à ce mariage. Il ne se rendit pas à l'invitation, mais s'en excusa par une lettre qui est sans doute la lettre CXCIII dans le recueil de la *P. G.*, t. XXXVII, col. 315, et envoya à la jeune mariée, comme présent de noces, un gracieux poème de cent onze vers, pleins de délicatesse et de bons conseils (*P. G.*, t. XXXVII, col. 1512 et suiv.).

Le veuvage prématuré d'Olympias, sa résolution de consacrer toute sa vie à Dieu et toute sa fortune aux bonnes œuvres, les obstacles qui contrarièrent d'abord son dessein, voilà ce que

(1) Cf. GODEFROY, *Cod. Theodos.*, *Prosopographia* (Ed. Ritter, t. VI, 2e p., p. 27)

(2) La division en chapitres appartient aux *Anal. Boll.* Nous la conservons dans notre traduction pour la commodité de la lecture et des références.

nous raconte l'auteur anonyme de la *Vie*. Ce qu'il ne nous dit pas, c'est que la fortune et la charité d'Olympias étant aussi immenses l'une que l'autre, il ne manqua pas de gens avides pour en tirer parti. Chrysostome, à peine installé à Constantinople, fut indigné de cette odieuse exploitation, et crut devoir mettre la jeune veuve en garde contre les quémandeurs indélicats. Il sut même y intéresser sa conscience, en lui disant : « Une sage économie est nécessaire à qui veut être parfait. Enrichir les riches, cela ne vaut pas mieux que de jeter ses biens dans la mer. Ne sais-tu pas qu'en consacrant ta fortune aux indigents, tu en as perdu la propriété? tu n'as plus qu'à l'administrer, et tu rendras compte de ton administration. Mesure donc tes dons aux besoins de ceux qui te sollicitent (1). »

Olympias se laissa désormais guider par le saint évêque. La disgrâce et l'exil de Chrysostome ne la détachèrent pas de lui. Elle ne se laissa pas intimider quand le préfet de la ville la fit comparaître, l'accusant de l'incendie de la Grande-Église qui suivit le départ de saint Jean, et elle refusa énergiquement de communiquer avec l'évêque intrus Arsakios (2).

Saint Jean Chrysostome la félicita de son courage, et continua, pendant ses trois années d'exil, à recevoir d'elle des secours, tandis que lui-même la réconfortait et la dirigeait par ses lettres. Il nous reste, de cette précieuse correspondance, dix-sept lettres que l'on trouve au tome LII de la *P. G.*, p. 549 et suiv.

Obligée aussi de quitter Constantinople, Olympias mourut en exil, probablement à Nicomédie, le 25 juillet 408, quelques mois seulement après saint Jean Chrysostome. Le *Ménologe de Basile* lui consacre une notice, au jour anniversaire de sa mort. Le Martyrologe romain en fait mention le 17 décembre. Le *Récit* de Sergia, dont nous donnerons prochainement la traduction, nous apprend de quelle réputation elle jouissait encore, plus de deux cents ans après sa mort.

***

L'historien Nicéphore Calliste, au XIVe siècle, connaissait bien nos deux documents, dont il se servit pour parler de sainte

(1) SOZOMÈNE, VIII, 9 (*P. G.*, t. LXVII, col. 1540 A).
(2) SOZOMÈNE, VIII, 24 (col. 1577 C).

Olympias (*Hist. eccl.*, XIII, 24; *P. G.*, t. CXLVI, col. 1010-1011); mais il les confondit en un seul, qu'il attribua à Sergia, l'auteur incontestable du second. Cette confusion est possible à première vue, le *Récit* de Sergia se rattachant étroitement à la *Vie d'Olympias*.

Mais ce n'en est pas moins une confusion, comme l'a très bien montré le critique des *Anal. Boll.* (t. XV, p. 402).

Dès le début du *Récit*, Sergia annonce qu'elle veut, aux renseignements déjà connus, ajouter quelque chose de ce qu'elle a pu elle-même recueillir. Plusieurs fois, elle renvoie évidemment à la *Vie d'Olympias*, comme à une œuvre antérieure à laquelle elle ne revendique aucune part : ὡς προδεδήλωται (*Récit*, ch. IV) ... ὡς γινώσκετε, ἀνωτέρω προδεδήλωται (ch. VIII).

Elle ne manque pas, au contraire, de se mettre naïvement en scène chaque fois qu'elle apporte un nouveau détail, qu'elle explique une circonstance, qu'elle énonce sa pensée : Βούλομαι ἐγὼ ἡ ἁμαρτωλὸς Σεργία (ch. I) ... διαδεξαμένης τὴν ἡγουμενίαν ἐξ... τῆς ἁμαρτωλοῦ καὶ ἀναξίας Σεργίας (ch. IV) ... μαθοῦσα ἐγὼ ἡ ἁμαρτωλὸς καὶ ἀναξία Σεργία (ch. V) ... πιστεύσατε οὖν μοι τῇ ἀθλίᾳ καὶ ἁμαρτωλῷ Σεργίᾳ (ch. VII), etc.

Voilà donc une distinction réelle et déclarée entre Sergia et l'auteur de la *Vie*. Mais ces déclarations mêmes de Sergia font pressentir une grande différence de style entre les deux morceaux. Nous aurons, en étudiant spécialement le *Récit* de Sergia, à revenir sur quelques détails; dès maintenant, on voit l'opposition entre la manière toute personnelle de Sergia et le ton absolument impersonnel de l'auteur de la *Vie*. Non seulement il n'a pas signé son œuvre; mais s'il parle de lui-même, dans cette finale (*Vie*, XVIII), qui manque au manuscrit de Paris, c'est de la façon la plus vague : ἐγὼ ὁ ἁμαρτωλὸς ὁ καὶ γράψας, et nous n'apprenons sur lui rien de plus.

A la fin du chapitre XV (1), notre auteur se donne bien sans doute comme témoin oculaire : αὐτόπτην γεγενημένον καὶ θεωροῦντα. Mais ces mots appartiennent à un passage presque textuellement tiré d'une autre œuvre, comme nous allons le dire : ils n'ont donc ici aucune autorité.

(1) De notre traduction. C'est par erreur sans doute que les *Anal. Boll.* passent du chapitre XV au chapitre XVII, en omettant le chiffre XVI. Nous faisons commencer le chapitre XVI aux mots Αὕτη τοίνυν (*Anal. Boll.*, t. XV, p. 422).

Tout à fait impersonnel, l'auteur de la *Vie* est beaucoup moins diffus, se répète beaucoup moins que Sergia; si l'on excepte les énumérations des chapitres XIII et XV, qui ne sont pas de lui, il accumule moins les éloges vagues; il préfère donner des renseignements précis, topographiques ou historiques : voyez spécialement la fin du chapitre V, et les cinq chapitres suivants, qui sont certainement de lui.

Autre différence : à l'exception du chapitre XI, l'auteur de la *Vie* ne raconte ni n'insinue aucun prodige extérieur; la bonne Sergia agira tout autrement. Quant à ce chapitre XI, nous en parlerons tout à l'heure, lorsque nous proposerons nos conclusions sur la composition du dialogue.

*
* *

Notre auteur est donc distinct de Sergia et lui est antérieur. Mais il a certainement connu deux ouvrages auxquels il a emprunté, à peu près textuellement, ce qu'ils renfermaient sur le compte d'Olympias : le *Dialogue* de Palladios *sur la Vie de saint Jean Chrysostome*, et l'*Histoire Lausiaque*, dont l'auteur s'appelle également Palladios. Ces deux Palladios n'en fontils qu'un? La question est longuement étudiée dans les *Acta Sanctorum*, t. XLIV (Septembre IV), p. 100-105 : nous n'avons pas à nous en occuper ici. Mais il est certain que plusieurs chapitres de notre *Vie* reproduisent des morceaux entiers de ces deux ouvrages, comme on le verra indiqué en détail dans notre traduction.

Ces morceaux n'ont pas été ajoutés après coup : car sans eux l'histoire d'Olympias serait tout à fait incomplète, et la *Vie* inintelligible (cf. spécialement les chap. II-V; dans ce dernier, les mots par lesquels reprend la rédaction propre à notre auteur : εὐθέως οὖν μετὰ τὸ ἀπολυθῆναι... sont la suite naturelle de la première phrase du chapitre ; la seconde phrase seule pourrait avoir été interpolée). Mais d'autre part, il est impossible que les auteurs de l'*Histoire Lausiaque* et du *Dialogue* soient venus chercher dans notre *Vie* les éléments de leur propre ouvrage. Cela est impossible pour de bonnes raisons données par les *Anal. Boll.*, t. XV, p. 401; et ce qui le prouve, *a posteriori*, c'est que, premièrement, les passages communs à

celui qui fut son mari pour un temps; mais il lui fit prématurément payer la dette de la nature. Pour elle, elle demeura jusqu'à la fin parfaitement vierge (1).

III. — Redevenue libre, elle aurait pu user de la règle donnée par l'Apôtre en ces termes : « Je veux que les jeunes veuves se marient, dirigent une maison (2), » mais elle n'y consentit pas. En vain la naissance, la richesse, une instruction où rien ne fut épargné, les talents naturels, la jeunesse en sa fleur se réunissaient pour l'embellir : comme une gazelle, elle sauta intrépidement par-dessus le piège des secondes noces. « Ce n'est pas pour le juste, en effet, que la règle est faite, mais pour les rebelles, les profanes (3) » et les intempérants. Or il arriva,
f. 201 v B. par une jalousie de Satan, que son veuvage prématuré fut l'objet d'une délation; on l'accusa, auprès de l'empereur Théodose, de manquer d'ordre et de gaspiller sa fortune : Théodose, comme elle était sa parente (4), fit tous ses efforts en vue de l'unir en mariage à un certain Elpidios, Espagnol, parent de l'empereur même (5). Malgré de nombreuses instances auprès de la veuve (6), il échoua et en fut mécontent. Mais la pieuse Olympias s'expliqua ainsi devant l'empereur Théodose : « Si mon roi, le Seigneur Jésus-Christ, voulait que je vécusse avec un homme, il ne m'aurait pas enlevé sur l'heure mon premier mari; mais m'ayant reconnue impropre à la vie du

(1) *Dial.* : Λέγεται δὲ παρθένος ὑπάρχειν, au présent, ce qui semble faire supposer qu'elle vivait encore au moment de la composition du *Dialogue*.

(2) I *Tim.*, v, 11. Nous ne croyons pas devoir séparer le mot οἰκοδεσποτεῖν de la citation, puisqu'il fait partie du texte de saint Paul.

(3) I *Tim.*, I, 9.

(4) Ἐπειδὴ συγγενὶς αὐτοῦ ὑπῆρχεν. En quoi consistait au juste cette parenté, il nous a été impossible de le découvrir. Mais elle n'a rien d'invraisemblable : Ammien Marcellin, XX, 11, nous raconte qu'une autre Olympias, fille d'Ablabios et apparemment tante (?) de notre Sainte, aurait été mariée, ou au moins fiancée, à l'empereur Constant : « Constantius *Olympiada Ablabii filiam, praefecti quondam praetorio, ei* (= Arsaci, Armeniae regi) *copulaverat conjugem, sponsam fratris sui Constantis.* »

(5) Notre ms. présente ici une longue phrase, alourdie et obscurcie par d'assez malencontreuses additions. Le texte du *Dial.* était plus simple et plus satisfaisant : Ἔτυχε ... δηλατορευθῆναι ταύτης τὴν ἄωρον χηρείαν εἰς τὰς ἀκοὰς Θεοδοσίου τοῦ βασιλέως, ὃς ἔσπευσεν αὐτὴν Ἐλπιδίῳ τινὶ συγγενεῖ ἑαυτοῦ Σπάνῳ συνάψαι εἰς γάμον. — L'éditeur des *Anal. Boll.* préfère lire σπανῷ = *imberbe, jeune*; σπάνῳ est l'orthographe très nette de notre ms.

(6) *Dial.* : τὴν ἄνθρωπον, difficile à traduire littéralement. Le ms. a τὸν ἄνθρωπον, qui rend le récit tout à fait inintelligible.

mariage, comme incapable de plaire à mon mari, il l'a délivré, lui, de cette chaîne, et m'a moi-même affranchie de ce joug si pesant et de la servitude maritale, ayant imposé à mon cœur le joug salutaire de la continence. »

IV. — Voilà ce qu'elle déclara devant l'empereur Théodose, avant le temps des machinations dirigées contre Jean, le très saint patriarche de Constantinople (1). Ayant entendu ce que lui déclarait la pieuse Olympias, l'empereur **ordonne au préfet** f. 202 r A.
de la ville, qui était alors Klementinos (2), **de prendre sous sa tutelle les biens de la veuve, jusqu'à ce qu'elle ait accompli sa trentième année,** c'est-à-dire son plein développement physique (3). **Le préfet, ayant reçu ce mandat de l'empereur, la persécutait tellement, à l'instigation d'Elpidios, qu'il ne lui laissait le moyen ni de s'entretenir avec les illustres évêques ni de fréquenter l'église. Ainsi comprimée par l'ennui, elle en viendrait peut-être à préférer le mariage. Mais Olympias, encore plus reconnaissante à Dieu, répondit à ces mesures par cette déclaration : « Tu as montré envers mon humble personne,** Seigneur souverain (4), **une bonté digne d'un roi et qui serait à sa place chez un évêque, en faisant mettre en sûreté mon très pesant fardeau, dont l'administration me donnait du souci. Tu feras mieux encore en ordonnant qu'il soit distribué aux pauvres et aux églises : car j'ai souvent prié pour éloigner la vaine gloire qui peut naître de cette distribution, craignant** f. 202 r B.
de négliger les richesses véritables en me prenant aux attaches de la matière. »

(1) Cette phrase, dont la première partie fait double emploi avec le commencement de la phrase suivante, a été ajoutée au texte du *Dial.* Elle ne date que très vaguement la conversation d'Olympias avec Théodose, car celui-ci devait mourir non seulement avant les *machinations* dirigées contre le patriarche, mais en 395, c'est-à-dire trois ans même avant que saint Jean ne fût appelé à l'épiscopat. L'auteur de notre *Vie* semble bien croire que Théodose le Grand et Jean Chrysostome vécurent ensemble à Constantinople (cf. surtout le chapitre suivant). Cet anachronisme montre avec évidence que la *Vie* est postérieure au *Dial.* comme à l'*Hist. Laus.* Voyez l'*Introduction*.

(2) Ce nom ne se trouve pas dans le *Dial.*; il n'est mentionné nulle part.

(3) Τὸν τριακονταετῆ χρόνον, τοῦτ' ἔστι τὴν τοῦ σώματος ἡλικίαν. Ici encore, le texte du *Dial.* est plus simple ; il porte seulement τριάκοντα ἔτη τὴν τοῦ σώματος ἡλικίαν.

(4) Ce vocatif n'est pas dans le *Dial.*

V. — A son retour de la guerre contre Maxime (1), l'empereur lui fit rendre la disposition de ses biens; car il avait appris quelle perfection elle pratiquait. *Celle-ci, distribuant toute cette infinie et incommensurable richesse, subvint aux besoins de tous, simplement et indistinctement* (2) : elle surpassa à bien des titres ce Samaritain que les saints Évangiles mettent en scène et qui, un jour, ayant trouvé ce voyageur que des brigands avaient laissé tout meurtri et demi-mort sur la descente de Jéricho, le fit monter sur sa propre bête et le mena jusqu'à l'hôtellerie : puis ayant mêlé l'huile de la charité au vin tonifiant, il guérit ses tumeurs.

Aussitôt donc que la libre disposition de ses biens lui eut été rendue et que les scellés furent levés, ravivant en elle-même l'amour divin, elle se réfugie au port du salut, dans la sainte
f. 202 v A. Église de Dieu, la Grande-Église catholique et apostolique de cette ville royale; elle suit dans tout leur esprit et toute leur pureté les enseignements, divinement inspirés, du très saint archevêque de cette sainte Église, Jean (3), et elle lui donne pour cette sainte Église — imitant encore en cela ces ardents amants et disciples du Christ, qui au commencement de la prédication évangélique apportaient aux pieds des apôtres tout ce qu'ils possédaient — elle lui donne dix mille livres d'or, cent mille livres d'argent, et toutes les propriétés immobilières qui lui revenaient, situées çà et là dans les provinces de Thrace, de Galatie, de la Cappadoce première et de Bithynie; de plus, elle lui donne encore les maisons qu'elle possédait dans la capitale, celle qui, proche de la très sainte Grande-Église, s'appelait « chez Olympias (4) », avec (5) la maison du tri-

(1) L'an 391, sept ans avant l'élection de saint Jean Chrysostome.

(2) Ce début de phrase est tiré de l'*Hist. Laus.*, col. 1249 A. Le reste de la même phrase provient du *Dial.*, col. 60 A, avec une différence dans le groupement des mots et la substitution d'ὑπερβαλοῦσα à μιμησαμένη.

(3) C'est seulement sept ans plus tard, en 398, que Jean fut installé à Constantinople.

(4) Τῶν Ὀλυμπιάδος, littéralement « des propriétés ou des terrains d'Olympias ». Le nom du propriétaire principal ou primitif, précédé du pluriel neutre de l'article, servait ainsi souvent à désigner un immeuble, un pâté de maisons, un quartier. On trouvera plus bas τῶν Εὐάνδρου. Cf. *Antiquit. Constantinop.* (*P. G.*, t. CXXII, col. 1208 B) : τὰ δὲ Λαύσου οἶκος ἦν Λαύσου πατρικίου.

(5) Σύν, qui est ici suivi de plusieurs génitifs. Cette construction n'est pas in-

bunal (1), l'établissement de bains complet, et tous les bâtiments situés à côté, ainsi que le Silignarion (2); puis, près des bains f. 202 v B. publics de Constance (3), la maison qui lui appartenait et dans laquelle elle demeurait, et enfin cette autre maison à elle qu'on appelait « chez Evandre (4) », ainsi que toutes ses propriétés des faubourgs.

VI. — Par la volonté divine, elle est ordonnée diaconesse (5) de cette sainte Grande-Église de Dieu, et elle bâtit un monastère à l'angle méridional de l'église : toutes les maisons situées auprès de la sainte Église, et tous les ateliers qui se trouvaient au dit angle méridional lui appartenaient en effet. Puis elle construit le passage qui monte du même monastère au porche de la sainte Église.

Elle fait entrer dans ce monastère, en première ligne, ses chambrières au nombre de cinquante, qui toutes avaient vécu dans la pureté et la virginité. Ce fut ensuite sa parente Élisanthia qui, ayant vu l'œuvre bonne et agréable à Dieu que la grâce divine l'avait aidée à accomplir, comme elle était vierge

connue du grec post-classique. On lit dans *C. I. G.*, 2114 *c* et *d*, deux fois σὺν γυναικός; 2131 *b*, σὺν ἀδελφῆς.

(1) Τριβουναρίου ms. Tous les lexiques donnent τριβουνάλιον. Est-ce une erreur de copiste, influencé par le mot σιλιγναρίου de la ligne suivante? Il est plus vraisemblable que, dans la langue vulgaire, le suffixe grec άριον se substituait tout naturellement au suffixe άλιον d'origine latine, par analogie avec les mots si connus ποδάριον, πλοιάριον, ἱστάριον, ᾠδάριον, etc... La substitution de ρ au λ est d'ailleurs, en certains cas, un phénomène ordinaire du grec moderne : cf. ἀδερφός = ἀδελφός, ἦρθε = ἦλθε, etc.

(2) Nous n'avons trouvé ce mot dans aucun lexique. En le rapprochant de σίλιγνις = *fleur de farine*, de σιλιγνίτης ἄρτος (GALIEN, VI, 483), de σιλίγνια (*Hist. Laus.*, XIV; *P. G.*, t. XXXIV, col. 1035 C), nous pensons qu'il doit s'entendre d'un moulin, ou d'un dépôt soit de farine, soit de pain, de première qualité.

(3) Κωνσταντιανῶν. On trouve dans les auteurs généralement Κωνσταντιαναί et quelquefois Κωνσταντινιαναί (suppl. θερμαί). Voyez à ce sujet DU CANGE, *Constantin. Christiana*, lib. I, XXVII, 5, p. 91. Ces bains de Constance (ou de Constantin) se trouvaient dans la 10e région de la ville, près de l'église des SS.-Apôtres. Ils sont mentionnés, comme le lieu où se réfugia S. Jean Chrysostome, chassé de son église, dans le *Dial.* sur sa vie, col. 33 (*P. G.*, t. XLVII); à propos du même fait, par SOCRATE, VI, 18 (*P. G.*, t. LXVII, col. 721 A) et par SOZOMÈNE, VIII, 21 (*ibid.*, col. 1569 C). Dans ce dernier passage, ils sont qualifiés de λούτρῳ πολυχωρήτῳ μάλα, Κωνσταντίου τοῦ βασίλεως ἐπωνύμῳ.

(4) Cf. note 4 de la page précédente.

(5) Cette consécration fut faite par l'évêque Nectaire, comme le dit en toutes lettres SOZOMÈNE, VIII, 9 (*P. G.*, t. LXVII, col. 1540 A) : ταύτην... διάκονον ἐχειροτόνησε Νεκτάριος. Une intéressante note de Valois accompagne ce texte. Cf., pour les lois sur les diaconesses, *Cod. Theod.*, XVI, II, 27, 28.

elle-même, voulut imiter son zèle divin et renonça à tous les
f. 203 r A. intérêts vains et éphémères de la vie, avec Martyria et Palladia ses sœurs, vierges comme elle (1). Toutes trois donc, elles rentrent avec les autres, après avoir assuré d'avance au même vénérable monastère tout ce qui leur appartenait. Il en fut de même d'Olympia, nièce de notre sainte Olympias : avec plusieurs autres femmes de famille sénatoriale, suivant la grâce et le bon plaisir du Dieu qui veut le salut de tous, ayant développé en elles l'amour divin, elles choisirent pour elles le royaume des cieux, pleines de mépris pour toutes ces choses basses et abjectes; elles rentrent donc, elles aussi, avec les autres, si bien que le nombre des femmes rassemblées selon la grâce de Dieu dans ce saint bercail (2) du Christ s'éleva à deux cent cinquante, toutes ornées de la couronne de la virginité et pratiquant la vie sublime qui convient aux saints.

VII. — Les choses en étant arrivées à ce point par le concours
f. 203 r B. divin, la vraie servante de Dieu Olympias remet encore à la sainte Église déjà dite, par les mains du très saint patriarche Jean, toutes ses autres propriétés immobilières dispersées dans toutes les provinces, et les droits qu'elle possède sur les approvisionnements publics (3). Alors il ordonne aussi diaconesses de la sainte Église ses trois parentes, Élisanthia (4), Martyria et Palladia, afin que les quatre services de diaconesses se succèdent sans interruption dans le saint monastère établi par elle.

VIII. — Il y a certaines choses qu'on ne pouvait voir sans étonnement dans la sainte troupe et l'angélique institution de ces saintes femmes; leur abstinence et leurs veilles non interrompues, la continuité de leurs louanges et de leurs actions de

(1) Nous n'avons aucun autre renseignement sur ces parentes d'Olympias.

(2) Μάνδρα. Le mot a été employé de bonne heure au sens figuré. Epiph., *Haer.*, LXXX, 6 (*P. G.*, t. XLII, col. 765 C): ἐν μοναστηρίοις ὑπάρχοντες εἴτουν μάνδραις καλουμέναις.

(3) Πολιτικοὺς ἄρτους, ce qu'on appelait en latin *annonae civicae* ou *civiles*, *panes gradiles*. Lire à ce sujet le *Cod. Théod.*, et le commentaire de Godefroy (éd. Ritter, t. V, pp. 218 et suiv.). Ces πολιτικοὶ ἄρτοι constituaient une sorte de rente dont le coupon se touchait en nature.

Cette rente d'une espèce particulière, qui existait précédemment à Rome, avait été établie à Constantinople par Constantin et confirmée par ses successeurs, en faveur de ceux qui y faisaient construire ou y possédaient des maisons (*Cod. Theod.*, l. XIV, tit. xvii, lois 11, 12, 13); on ne pouvait la conserver quand on vendait la maison à laquelle elle était attachée (*ibid.*, loi 1 : cf. le commentaire); mais on pouvait la transmettre par héritage ou par donation (lois 10 et 12).

(4) Ms. Ἐλισπανθίαν, qui est évidemment une erreur.

grâces en l'honneur de Dieu, leur « charité, qui est le lien de la perfection (1) », leur tranquillité : il n'était permis à personne du dehors, homme ou femme, de venir les voir, sauf seulement au très saint patriarche Jean, qui venait continuellement et les soutenait de ses très sages enseignements. Ainsi fortifiées chaque jour par ses enseignements inspirés de Dieu, elles al- f. 203 v A
lumaient en elles l'amour divin à la flamme abondante de la charité divine répandue sur lui (2). La pieuse et bienheureuse Olympias, imitant encore en cela les femmes de la suite du Seigneur qui le servaient à l'aide de leurs propres ressources, préparait ce qui était nécessaire chaque jour à l'entretien personnel de saint Jean, et l'envoyait à l'évêché : car petit était l'intervalle entre l'évêché et le monastère, séparés seulement par un mur. Voilà ce qu'elle fit pour lui, non seulement avant qu'on eût commencé à l'attaquer, mais encore après sa condamnation à l'exil et jusqu'à la fin de sa vie, lui fournissant tout ce qui lui était nécessaire pour lui et pour ceux qui étaient avec lui en exil.

IX. — Mais le démon ne peut supporter la grande et admirable conduite de ces pieuses femmes, telle que la dirige, après la grâce de Dieu, l'enseignement ininterrompu du saint patriar- f. 203 v B.
che ; il suscite donc des hommes pervers, pleins de haine et d'hostilité contre saint Jean, à cause de sa fermeté à convaincre les injustes sans acception de personne ; ce démon ennemi du bien allume en eux le trait de la calomnie, et ils trament leur diabolique machination contre lui et cette pieuse femme. Puis l'ayant ainsi calomnié, non seulement à propos d'Olympias, mais encore au sujet des affaires ecclésiastiques, ils réussissent, suivant leur gré, à le faire condamner et exiler. Mais ce héraut et maître de la vérité reçut comme un noble athlète les attaques de ses ennemis et remporta le prix de la victoire, étant sorti des tempêtes de la vie présente pour se transporter dans le calme d'en haut.

Quant à cette pieuse femme, après l'exil de Jean, comme elle persistait à vouloir faire agir tous les fonctionnaires royaux ou ecclésiastiques en faveur de son rappel, elle se vit assaillie

(1) *Col.*, III, 14.

(2) La construction de cette phrase est défectueuse en grec : στηριζόμεναι... καὶ ἀνάπτουσαι... ἡ ὁσία Ὀλυμπίας...

de mille maux par ses ennemis, qui amassèrent contre e toutes sortes de calomnies et d'injures hors de propos, jusqu'a jour où ils la firent comparaître devant le préfet de la vill pour être interrogée par lui (1).

f. 204 r A. X. — Voyant donc la franchise avec laquelle elle défend l vérité, et ne pouvant supporter la générosité de son immuabl amour pour Dieu, ils cherchent à faire cesser l'action qu'ell exerçait sans interruption en vue du rappel de saint Jean, l'envoient, elle aussi, en exil, à Nicomédie, la métropole de l province de Bithynie (2). Fortifiée par la grâce divine, elle supporta avec générosité et courage, pour l'amour de Dieu, l tempête d'épreuves et de tribulations de toute sorte qui fondi sur elle; et tout le reste du temps de sa vie, qu'elle passa dans la métropole de Nicomédie, elle accomplit, là aussi, sans changement, ses exercices et sa règle de vie; victorieuse dans le bon combat, elle ceignit la couronne de la patience, après avoir remis son troupeau à sainte Marina, de divine mémoire (3), sa parente et sa fille spirituelle, qu'elle avait tenue sur les fonts
f. 204 r B. du pur et salutaire baptême. Elle la pria de s'attacher aux âmes de ce troupeau, et de se conserver elle-même en toutes choses sans agitation. C'est ce qu'elle fit, non seulement pendant le reste du temps que sainte Olympias passa dans la métropole de Nicomédie, mais encore après sa mort.

Quand la pieuse femme en effet fut sur le point de rejoindre ses saints ancêtres, et de quitter la vie présente pour être avec le Christ, elle chargea de nouveau par écrit ladite Marina, de divine mémoire, de s'attacher avec plus d'ardeur encore à la même pensée et au même soin, confiant à elle, après Dieu, toutes ses sœurs et le soin de les garder; puis, cela fait, elle

(1) Cf. Sozomène, VIII, 24 (*P. G.*, t. LXVII, col. 1577 C).

(2) D'après Sozomène (VIII, 24; *P. G.*, col. 1580 A), Olympias aurait été simplement se fixer à Cyzique : ἐν Κυζίκῳ διέτριβεν. Les deux villes sont également sur le rivage de la Propontide, et Cyzique était la métropole de la Petite-Mysie, comme Nicomédie l'était de la Bithynie. Les détails qui suivent conviennent donc à l'une aussi bien qu'à l'autre. Les deux traditions sont conciliées dans Nicéphore Calliste (*P. G.*, t. CXLVI, col. 1012), qui fait partir Olympiade pour Cyzique d'abord, et de là pour Nicomédie.

(3) Ἐν θείᾳ τῇ λήξει. Cette locution, très usitée pour mentionner les défunts, est généralement construite au génitif. Cf. *Chron. Pasch.*, anno I Mauritii (*P. G.*, t. XCII, col. 961 B) : μετὰ ὑπατείαν Τιβερίου Κωνσταντίνου τοῦ τῆς θείας λήξεως. *Conc. Chalc.* (Mansi, VI, col. 588 A) : ἐπιστολὴ τοῦ τῆς θείας λήξεως αὐτοκράτορος Θεοδοσίου.

s'échappa de la tempête des affaires humaines pour entrer dans le port tranquille de nos âmes, le Christ Dieu.

XI. — Or avant qu'on eût enseveli son saint corps, elle apparut en songe au métropolite de cette même ville de Nicomédie (1), et lui dit : « Dépose mes restes dans un cercueil, place-le dans une barque, et laisse aller cette barque à la dérive; puis là où elle s'arrêtera, descendez à terre et déposez-moi là. » Le mé- f. 204 v A
tropolite fit ce qu'elle lui avait dit dans cette vision, mit le corps avec le cercueil dans la barque et laissa cette barque aller à la dérive; vers l'heure de minuit, la barque atteint le rivage, devant l'abside (2) de la sainte maison du saint apôtre Thomas qui est à Brokhthes (3); puis elle s'arrête, sans s'avancer au delà. A cette même heure, un ange du Seigneur apparait en songe au supérieur et au portier (4) de la même vénérable maison et leur dit : « Réveillez-vous, et le cercueil que vous aurez trouvé dans la barque mouillée près du rivage devant l'abside, déposez-le dans le sanctuaire. » Dès qu'ils ont entendu ces paroles, ils voient toutes les grandes portes de l'église s'ouvrir d'elles-mêmes ; mais comme ils s'étaient rendormis, ayant pensé que le fait n'était qu'une illusion, et ayant assujetti f. 204 v B.
de nouveau les grandes portes, une seconde fois leur apparaît

(1) Pansophios était alors évêque de Nicomédie, et devait sa nomination à Chrysostome. Cf. SOZOMÈNE, VIII, 6 (*P. G.*, t. LXVII, col. 1532 B).

(2) Nous employons ce terme, à défaut de mieux, pour traduire le grec τροπική que H. Estienne (*Thesaurus linguæ græcæ*) et Du Cange (*Glossarium mediæ et infimæ græcitatis*) définissent fort vaguement *pars ædificii*. Des trois ou quatre passages où se rencontre ce mot, le plus concluant est celui du continuateur anonyme de Théophane, III, 43 (*P. G.*, t. CIX, col. 156 C). D'après ce passage, la τροπική (que le traducteur latin rend par *apsis*) paraît être une sorte de tribune pratiquée au milieu d'un amphithéâtre (μέσον ἀναβαθμῶν). Elle est en marbre (μαρμάρινον τροπικήν) et appuyée sur deux colonnes (ὑπὸ δύο κιόνων ἐστηριγμένη); le peuple se tient sur les gradins, autour et au-dessous, tandis qu'elle est occupée elle-même par les personnages importants.

(3) C'est le nom d'un faubourg de Constantinople, situé de l'autre côté du détroit : πέραν ἐν βρόχθοις, lit-on dans le récit de Sergia que nous traduirons prochainement (ch. IV et VI). Le prieur du monastère de Saint-Thomas de Brokhthes figure parmi les signataires de l'adresse au patriarche Ménas, lue dans une des séances du concile tenu à Constantinople en 536 (Mansi, t. VIII, col. 1015 E) : Ἰωάννης ἐλέῳ Θεοῦ πρεσβύτερος καὶ ἡγούμενος μονῆς τοῦ ἁγίου ἀποστόλου Θωμᾶ Βρόχθων, ὑπὸ Φωτεινὸν τὸν ὁσιώτατον ἐπίσκοπον (Χαλκηδόνος), ὑπέγραψα. On voit que Brokhthes relevait de l'évêque de Chalcédoine.

(4) Προσμοναρίῳ. Ce mot se trouve déjà dans le canon II du concile de Chalcédoine (Mansi, t. VII, col. 357 D).

le même ange qu'auparavant, et jusqu'à trois fois il les presse avec beaucoup d'instances et leur dit : « Sortez et prenez le cercueil de la pieuse Olympias; car elle a beaucoup souffert pour Dieu : et déposez-le dans le sanctuaire. »

S'étant alors levés, et de nouveau ayant vu les grandes portes de l'église ouvertes, ils n'hésitèrent plus à croire : prenant les saints Évangiles, la croix, les chandeliers avec les cierges et l'encens, ils sortirent en procession devant l'abside; ils trouvèrent les saints restes d'Olympias dans la barque, et ayant rassemblé tous les monastères d'hommes et de femmes, à la lumière des cierges, au milieu des louanges et des actions de grâces à Dieu, ils déposèrent les saints restes dans le sanctuaire de ladite vénérable maison du saint apôtre Thomas à Brokhthes. De nombreuses guérisons se produisirent alors sur le saint tombeau, les esprits impurs étant aussi chassés et beaucoup de
f. 205 r A. maladies diverses s'enfuyant de ceux qu'elles possédaient. La mort de cette sainte, pieuse et bienheureuse servante de Dieu Olympias, arriva au mois de juillet, le 25, sous le règne d'Arkadios le très divin et très pieux empereur (1) : elle prit rang dans le chœur des saints confesseurs et règne pour les siècles sans fin avec le roi immortel, le Christ, notre Dieu.

XII. — Après sa mort, la véritable servante de Dieu Marina, cette amie du Christ, sa parente et sa fille spirituelle que, comme il a été dit, elle avait tenue sur les fonts du saint, pur et salutaire baptême, montra clairement aux yeux de tous l'amour qu'elle avait pour cette âme bienheureuse : elle accomplit le mandat qu'elle avait reçu d'elle, et tout ce qui lui avait été ordonné par la sainte; toute cette famille, tout ce troupeau
f. 205 r B. dont, après Dieu et notre Dame la toute sainte mère de Dieu, elle avait reçu le dépôt dans ses mains, elle l'entoura de son affection et de ses soins, le gouverna si bien qu'aucune des sœurs ne sentit une privation quelconque après le départ de la Sainte. Puis après la mort de la pieuse femme (2), on élut,

(1) Par conséquent le 25 juillet 408, l'empereur Arkadios devant mourir au mois d'août de cette même année, et saint Jean Chrysostome, auquel survécut Olympias (cf. ch. VIII), étant mort le 14 septembre 407.

(2) Sans doute de Marina, bien que la phrase grecque ne soit pas très claire; car il semble qu'ensuite le pronom αὐτῆς (ἡ αὐτῆς συγγενίς, *sa parente*) et l'expression τῆς ὁσίας καὶ μακαρίας ἐκείνης ψυχῆς (*cette pieuse et bienheureuse âme*) désignent Olympias elle-même.

comme supérieure de ce saint troupeau du Christ, la très chère amie de Dieu, nommée plus haut, Elisanthia, cette diaconesse sa parente : elle conserva sans en rien changer toute la règle qu'elle avait reçue de cette pieuse et bienheureuse âme, et suivit la trace de toutes ses vertus. Mais arrêtons-nous là.

XIII. — J'ai cru nécessaire et tout à fait utile d'introduire dans ce récit le détail des saintes vertus de cette véritable servante de Dieu, sainte Olympias, en vue de l'intérêt d'un grand nombre. *Aucun lieu* (1), *aucun pays, ni désert, ni île, ni endroit éloigné ne demeura étranger aux largesses de cette femme glorieuse ; elle secourut les églises en contribuant aux offrandes liturgiques, les monastères, les couvents et les pauvres* (2), f. 205 v A.
les prisons et les exilés : en un mot, elle répandit ses aumônes sur toute la terre; ainsi cette bienheureuse Olympias atteignit la limite suprême de l'aumône et de l'humilité (3). *On ne saurait trouver ce qu'il peut y avoir au delà : vie sans vanité, extérieur sans recherche, caractère sans aucune feinte, visage sans apprêt, veilles sans aucun sommeil* (4), *corps incorporel, esprit sans frivolité, intelligence sans ténèbres, cœur sans agitation, ardeur sans indiscrétion, charité sans bornes, libéralité incompréhensible, vêtements méprisables, abstinence sans mesure, rectitude de pensée, espérances impérissables en Dieu, aumônes incalculables, richesse de tous les humbles;* **et elle fut** (5) **dignement honorée par** le très saint Patriarche **Jean. Elle s'abstenait de tout aliment vivant; elle passait la plus grande partie du temps sans se baigner; et si la faiblesse de sa santé, car elle souffrait continuellement de l'estomac, lui rendait le bain nécessaire, elle ne descendait dans l'eau qu'avec une tunicelle, par respect pour elle-même, comme l'on dit.**

XIV. — **Elle pourvut à l'entretien** de plusieurs Pères et en f. 205 r B

(1) Cf. *Hist. Laus.*, col. 1249 A-B.

(2) Πτωχοῖς. L'*Hist. Laus.* porte πτωχοτροφείοις, qui est plus en harmonie avec les mots voisins κοινοβίοις, φυλακαῖς.

(3) Τῆς ταπεινοφροσύνης. Ce mot est bien dans le ms., malgré l'indication contraire des *Anal. Boll.*

(4) Ἄυπνος ἀγρυπνία se trouve un peu plus loin dans *Hist. Laus.*, après ἀτάρακτος καρδία.

(5) *Dial.*, c .61 A-C. Il est à noter que, dans le *Dial.*, la phrase suivante est tout entière au présent : ἀπέχεται, πάσχει, καταβαίνει. Notre auteur emploie au contraire l'imparfait.

particulier, ai-je dit, à celui du bienheureux archevêque Jean ; et elle sut se montrer digne de la vertu du patriarche : car, lorsqu'il eut été victime de ces intrigues et exilé, comme il a été dit plus haut, la pieuse femme pourvut sans défaillance (1) à ses besoins et à ceux de tous ses compagnons. Et ce n'est pas peu de chose pour des ouvriers du Christ, qui portent nuit et jour le souci des choses du Christ. Comme saint Paul (2) salue Persis, Tryphaena, Tryphôsa, Olympias elle aussi, cette pieuse imitatrice du Christ, reçut sans doute la même salutation (3).

Je sais que cette toute vertueuse et inspirée de Dieu Olympias servit aussi le bienheureux Nectaire, archevêque de Constantinople (4), qui même dans les affaires de l'Église lui obéissait; et Amphiloque, évêque d'Iconium (5); et Optimos (6), et Pierre (7) et Grégoire (8), le frère de saint Basile; et Epiphanios, archevêque de Constance de Chypre (9) et beaucoup d'autres, parmi les saints et divins (10) Pères qui résidèrent dans la capitale ; et auxquels, est-il besoin de le dire? f. 206 r A. elle donna des biens fonciers et de l'argent.

Quand Optimos, qu'on vient de nommer, mourut Constantinople, de ses propres mains elle ferma les

(1) Notre ms. a tiré à peu près ce mot (ἀπερισπάστως) du *Dial.* (qui présente ἀπερίσπαστον), mais a changé complètement le sens de la phrase.

(2) Le ms. de Paris et celui de Florence ont ici ὡς ἀεὶ ὁ Παῦλος : ἀεὶ semble avoir été substitué à λέγει du *Dial.*

(3) La phrase correspondante dans le *Dial.* est plus explicite et mieux construite : « Comme dit Paul, saluant Persis qui avait peut-être soutenu les mêmes fatigues qu'Olympias : *Saluez*, écrit-il, *Persis la bien-aimée qui a beaucoup souffert dans le Seigneur* (Rom., XVI, 12). *Car tous cherchent leur intérêt et non celui du Christ* (Philipp., II, 21). » Notre auteur a ajouté deux noms propres qui se trouvent en effet en saint Paul dans la phrase précédente, puis il a résumé et bouleversé la phrase du *Dial.*

(4) Prédécesseur de saint Jean, patriarche en 381, mort en 397.

(5) Disciple et ami de saint Basile, évêque en 375.

(6) Evêque d'Antioche de Pisidie, un des signataires du premier concile général de Constantinople en 381.

(7) Le plus jeune des frères de saint Basile, évêque de Sébaste d'Arménie en 379 ou 380.

(8) Saint Grégoire, évêque de Nysse en 372. — Le *Dial.* porte Γρηγόριον καὶ Πέτρον τὸν ἀδελφὸν Βασιλείου. L'auteur de notre *Vie* aura peut-être hésité, ne connaissant pas ce Pierre.

(9) Saint Épiphane, évêque de 367 à 403. Constance de Chypre est l'ancienne Salamine.

(10) Littéralement : *qui portent Dieu*, θεοφόρων.

yeux de ce grand personnage. **De plus, elle soulagea en toutes choses et sans mesure tous les malheureux.**

Elle soutint **Antiokhos** de Ptolémaïs (1) **et Akakios,** évêque de Béroea (2), **et** le très saint **Sévérien,** évêque de Gabala (3), **et plus ou moins, en un mot, tous les ecclésiastiques de passage, un nombre incalculable de moines et de vierges.**

XV. — A cause de cette sympathie pour eux (4), *elle essuya de nombreuses épreuves par le fait du malin et de l'ennemi du bien, et soutint de grands combats pour la vérité divine, nuit et jour, sans interruption, elle vécut au milieu de larmes infinies, « soumise à toute créature humaine à cause du Seigneur* (5) », *pleine de toute prudence et s'inclinant devant les saints, vénérant les Évêques, honorant le sacerdoce, respectant le clergé,* f. 206 r B *accueillant les moines, favorisant les vierges, secourant les veuves, élevant les orphelins, protégeant la vieillesse, soutenant les faibles, compatissant aux pécheurs, guidant les égarés, ayant pitié de tous, s'attendrissant sans rien épargner sur les pauvres, catéchisant beaucoup de femmes infidèles, et leur procurant les secours nécessaires à la vie, elle laissa, par toute sa conduite, une impérissable réputation de bonté; ayant appelé de l'esclavage à la liberté la nombreuse troupe de ses serviteurs, elle voulut les honorer à l'égal de sa propre noblesse; ou plutôt, s'il faut dire la vérité, ils paraissaient, par leurs dehors, plus nobles que cette sainte: car on n'aurait pu rien trouver qui fût plus simple que son habillement : les plus misérables porteurs de haillons auraient jugé indignes d'eux les vêtements qui suffisaient à son héroïque vertu* (6). *Elle conservait en elle une telle douceur qu'elle dépassait la simplicité même des enfants : jamais aucun blâme, même à l'adresse de ses proches, ne se faisait entendre chez cette véri-*

(1) Cet évêque assistait au conciliabule du *Chêne* (403), et faisait partie de la majorité hostile à saint Jean Chrysostome.

(2) En Syrie. Cet Akakios était à la tête de la délégation envoyée à Rome vers 399 par l'évêque Flavien, et dont le retour termina définitivement le schisme d'Antioche.

(3) Également en Syrie. L'évêque Sévérien vint souvent prêcher à Constantinople sous le règne d'Arcadios, et mourut sous Théodose II, après 408.

(4) *Hist. Laus.*, col. 1249 B-1250 A.

(5) I *Petr.*, II, 13. Notre ms. porte φύσει au lieu de κτίσει.

(6) Τὰ τῆς ἀνδρείας ταύτης σκεπάσματα. *Hist. Laus.* : τὰ τῆς ὁσίας ταύτης σκ.

f. 206 v A. *table image du Christ* (1); *toute sa vie, qui n'était pas une vie, se passait dans la pénitence et dans un abondant écoulement de larmes; et il eût été plus facile de voir tarir, dans les canaux* (2), *les eaux dérivées d'une source, que de voir ses yeux, toujours baissés, et toujours fixés sur le Christ, cesser un moment de pleurer. Pourquoi en dire plus long? quoi que je puisse rappeler à ma pensée pour raconter à loisir les combats et les vertus de cette âme ardente* (3), *les paroles paraîtront bien en arrière de ses œuvres* (4). *Qu'on ne croie pas que je fasse œuvre d'imagination en parlant ainsi de cette inébranlable Olympias, qui tout entière d'ailleurs fut vraiment le vase précieux du Saint-Esprit; mais j'en parle en témoin oculaire* (5), *en homme qui a pu voir la vie de cette bienheureuse et sa conduite angélique, comme étant son véritable ami spirituel, et intimement lié avec sa famille, par qui enfin fut faite, suivant ses intentions, la distribution de beaucoup de ses biens* (6).

XVI. — *Cette* divine et divinement inspirée Olympias, *n'ayant plus aucun sentiment charnel, soumise aux autorités, obéissante aux puissances, s'inclinant devant les Églises* (7), *vénérant les évêques et les prêtres, honorant tout le clergé, fut donc trouvée digne de rendre témoignage à la vérité et fut assaillie par des tempêtes d'injustes diffamations: elle est placée au rang des Saintes qui ont confessé la foi par tous les pieux habitants de Constantinople. Car elle s'exposa de très près à la mort dans ses luttes pour la cause divine, et*

f. 206 v B.

(1) Χριστοφόρῳ.

(2) Ἐν τοῖς σκάμμασιν. Le ms. de Florence, et l'*Hist. Laus.* : ἐν τοῖς καύμασιν, *dans les grandes chaleurs* (?).

(3) Πεπυρωμένης. L'écriture de ce mot est défectueuse : on pourrait lire peut-être πεπερασμένης, *accomplie*. *Hist. Laus.*, πεπετρωμένης, *pétrifiée*, c.-à-d. sans doute *solide comme un rocher*. Cf. plus bas ἀπαθεστάτης.

(4) Πολὺ κατόπιν οἱ λόγοι... C'est le texte d'*Hist. Laus.* Cette leçon, qui nous paraît authentique, est devenue dans notre ms. πολλοὶ καὶ ταπεινοὶ λόγοι, la prononciation n'étant guère différente.

(5) C'est l'auteur de l'*Hist. Laus.*, ne l'oublions pas, qui nous fait cette déclaration.

(6) Déjà obscure dans l'*Hist. Laus.*, cette phrase est évidemment altérée dans le ms. Nous reproduisons, faute de mieux, l'interprétation du traducteur latin (*P. G.*, col. 1247 D).

(7) Le ms. porte clairement ἐκκλησίαις.

mourant au milieu de ces luttes, elle conquit la gloire des bienheureux avec la couronne éternelle. Maintenant elle triomphe dans les demeures immaculées, où elle habite avec les âmes pieuses et semblables à elle, et où elle demande avec assurance au Maître divin la récompense de ses bonnes œuvres.

XVII. — Demandons-lui donc ses prières pour fléchir le Dieu tout miséricordieux et compatissant, afin qu'il détourne de nous le châtiment de nos péchés; pour faire éteindre la flamme vengeresse allumée par nos faute; pour revenir en esprit de pénitence au Dieu dont le cœur se laisse toucher, et obtenir de lui l'infinie pitié.

La sainte et bienheureuse femme nous adresse une exhortation, à nous qui lisons ou entendons le récit de sa vie; elle nous donne cette leçon, dans le Christ Jésus, par la voix de f. 207 r B.
saint Paul, le coryphée des saints apôtres : « Conservez les traditions qu'on vous a apprises (1)... Veillez à marcher non comme des insensés, mais comme des gens sages; rachetez le temps, car les jours sont mauvais (2)... Car nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les princes, contre les puissances, contre les dominateurs de ce monde de ténèbres, contre les esprits mauvais répandus dans l'air (3). » Cela veut dire non seulement contre les hommes, mais contre les esprits impurs, ceux qui suggèrent à chacun de nous de persister dans ses égarements, et ruinent par-dessous ceux qui s'élèvent (4). « C'est pourquoi, prenez l'armure de Dieu (5) », c'est-à-dire la pureté de corps et d'esprit, l'humilité, la douceur, la continence. « Que personne ne rende à autrui le mal pour le mal (6) »; mais si tu vois ton frère faire quelque faux pas (7), ou sur le point d'être terrassé par le démon, ne le laisse pas tomber par ton silence, mais, suivant le précepte de la divine

(1) II *Thess.*, II, 15; et I *Cor.*, XI, 2.
(2) *Eph.*, V, 15-16.
(3) *Eph.*, VI, 12.
(4) Ms. : τὰ ὑποβάλλοντα τοὺς πλάνους ἐνδελεχεῖν ἑκάστῳ καὶ ὑποφθείρειν τοὺς μετεώρους. Nous proposons ὑποφθείροντα
(5) *Eph.*, VI, 13.
(6) I *Thess.*, V, 15.
(7) Cf. I *Jo.*, V, 16.

Écriture, « avertis, reprends, exhorte (1)..., veillant sur toi même afin de n'être pas tenté (2), » que personne donc ne vous séduise par les apparences persuasives et flatteuses des vaines paroles (3); mais conduisez-vous avec dignité « envers tous et surtout envers les proches dans la foi (4) ». Voyez bien encore ceci : si une femme, mariée à un homme mortel et périssable, se laisse corrompre par un autre, elle encourt les châtiments, les supplices, l'exil : combien plus encore celui qui s'est engagé envers notre maître et seigneur Jésus-Christ, s'il l'abandonne (5) et se livre à cette vie éphémère et vaine, « méritera-t-il un pire châtiment (6) »! Que le Seigneur nous rende donc « purs et irréprochables devant lui dans son amour (7) »,
207 r B. par l'intercession de notre sainte et glorieuse Dame Marie, mère de Dieu et toujours vierge, et par celle de la pieuse Olympias, nous et les lecteurs et auditeurs au cœur sincère! Daigne le Seigneur accorder grâce et pitié au jour de la justification! Et il nous délivrera (8) tous et toutes de toute action diabolique, dans le Christ Jésus Notre-Seigneur.

18 (9). — Je vous demande, moi le pécheur qui ai écrit cette *Vie*, et je vous conjure au nom du Dieu charitable et tout-puissant et de Notre-Seigneur Jésus-Christ et du Saint-Esprit, vous qui la lisez dans la paix ou qui l'écoutez dans une sainte espérance, priez pour ma pauvre âme, afin que la rémission des péchés et l'heureuse justification soient accordées à moi et à tous les lecteurs, par notre charitable Sauveur Jésus-Christ le Dieu vrai et vivant, car à lui convient la gloire, l'honneur, l'adoration, avec le Père et le Saint-Esprit, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. Amen.

Paris.

Joseph Bousquet,
agrégé de l'Université,
Vice-recteur de l'Institut catholique.

(1) II *Tim.*, IV, 2.
(2) *Gal.*, VI, 1.
(3) Cf. *Col.*, II, 4; et *Eph.*, V, 6.
(4) *Gal.*, VI, 10.
(5) Nous adoptons la leçon du ms. de Florence : ἐὰν ἐάσας αὐτὸν κολληθείη. Cf. plus haut ἐὰν... εὑρεθείη.
(6) *Hébr.*, X, 29.
(7) *Eph.*, I, 4.
(8) Ῥύσεται. Ce futur étonne un peu; mais le subjonctif ῥύσηται du ms. de Florence n'étonne pas moins, après les optatifs ποιήσαι et δῴη.
(9) Ce dernier alinéa manque totalement dans le ms. de Paris.

DESCRIPTION D'UN MANUSCRIT ARABE-CHRÉTIEN

DE LA BIBLIOTHÈQUE DE M. CODÉRA

(LE POÈTE ʿISĀ EL-HAZĀR)

M. Codéra, le vénérable maître des arabisants espagnols, conserve depuis de longues années dans sa bibliothèque (tiroir n° 12 des brochures) un petit cahier manuscrit renfermant une collection de poésies arabes à la louange de la sainte Vierge et de Jésus-Christ. Il ignore tout à fait la provenance et l'origine du manuscrit; il se souvient seulement de l'avoir acheté, il y a vingt-cinq ans environ, à Saragosse chez un libraire de hasard.

L'année dernière, en fouillant dans ce tiroir n° 12 pour consulter une brochure arabe qui m'intéressait, je trouvais occasionnellement ce petit cahier, et après l'avoir feuilleté quelques fois, j'ai fini par croire qu'il pourrait intéresser les arabisants qui se préoccupent de la littérature et de l'histoire chrétienne de l'Orient. J'ai fait part de mes idées à mon savant ami M. l'abbé F. Nau, et il m'a prié de publier ici une petite note descriptive du manuscrit. Mais, les études historiques et littéraires au sujet de l'Orient chrétien ne rentrant pas dans le cadre ordinaire de mes études, je me bornerai à faire connaître l'ouvrage à mes lecteurs. Peut-être quelques-uns d'entre eux pourront-ils déduire, des données apportées par moi, quelque chose de certain sur la personnalité de l'auteur des poésies que le manuscrit renferme. Je tâcherai donc de m'acquitter de mon rôle en simple rapporteur fidèle et concis

I.

Le manuscrit en papier fil, cousu, mais non relié, est composé de 24 feuillets de $0^{m},240 \times 0^{m},095$. Chaque page a au maximum 23 lignes, au minimum 20. L'écriture, en encre

noire, est orientale, très élégante et soignée. Il n'y a pas de date (1). Le titre se trouve au verso du premier feuillet :

بسم الاب والابن والروح القدس
الاله واحد امين
نبتدى بعون الله تعالى ونكتب بعض
مدايح للعذرى

« Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, un seul Dieu. Nous commencerons avec l'aide de Dieu (qu'il est grand!) et écrirons quelques louanges en l'honneur de la Sainte Vierge. » Le manuscrit finit au recto du feuillet 24, sans aucune note. J'ignore donc s'il s'agit d'une copie ou d'un autographe. Au verso de ce dernier feuillet, on lit : *N*. 61. — *M*. 3. Est-ce le numéro d'ordre du manuscrit dans le catalogue de quelque bibliothèque publique à laquelle il aurait appartenu autrefois? Au premier coup d'œil, cette hypothèse semble raisonnable. Mais les catalogues des bibliothèques espagnoles que j'ai examinés, c'est-à-dire les ouvrages de Casiri, Derenbourg et Guillén Robles, ne disent pas un mot sur notre petit cahier. J'étais donc sur le point de renoncer à toute recherche au sujet de sa provenance, quand M. Codéra m'a communiqué le texte suivant qu'on lit dans le *Glosario de voces ibéricas y latinas, usadas entre los mozárabes* par F. J. Simonet (Madrid, 1888; pag. XVII) : « En la Biblioteca Nacional de Madrid existió un manuscrito arábigo de época para nosotros desconocida, que, según el índice, contenía unas *Canciones en loor de Nuestra Señora*, escritas por cierto *Isa el Hazar*, que á juzgar por la lengua en que escribió y por la católica devoción que inspiró sus rimas, debió ser un Mozárabe español. » Et au bas de la page, M. Simonet donne dans une note la signature *Cód. M.* 222, comme propre du susdit manuscrit. Ce numéro d'ordre, on le voit, n'est pas celui qu'on trouve sur le manuscrit de M. Codéra. Et pourtant, les deux manuscrits se ressemblent par leur titre et, ce qui est plus bizarre encore, par le nom de l'au-

(1) M. Blochet, à qui nous avons communiqué la dernière feuille du manuscrit, a eu l'amabilité de nous rédiger la note suivante : « Manuscrit syrien écrit sur papier de fabrication turque à la fin du XVIe ou tout au commencement du XVIIe siècle. »

teur. Nous verrons plus loin, en effet, que l'auteur du manuscrit de M. Codéra est nommé à plusieurs reprises, au milieu des poésies, 'Isā el-Hazār. Or mettant de côté la très hasardeuse conjecture de M. Simonet sur la patrie de l'auteur, qui n'a rien d'espagnol, il faut conclure que le manuscrit de M. Codéra est vraisemblablement celui auquel M. Simonet fait allusion, dans son *Glosario*, comme déjà disparu de la Bibliothèque Nationale de Madrid. Dès le commencement du XIXe siècle, il y manquait déjà. Le *Indice de la Sala de Manuscritos, hecho por el E. S. D. Augustin Duran* à cette date, dit en effet : « M. 222. Faltaba. Maria Virgen. — Colección de canciones en loor de Ntra. Sra. — En árabe. — Por Issa el Hazar. » Duran — qui n'était pas un arabisant — copie un catalogue plus ancien que nous n'avons pu retrouver. Simonet basa ses conjectures sur la phrase de Duran. Ni l'un ni l'autre n'ont vu le manuscrit. Avant le XIXe siècle, tout autre renseignement sur notre manuscrit fait défaut, et, par conséquent, son origine reste inconnue. Peut-être quelqu'un des Maronites venus en Espagne, au temps de Casiri, l'aurait-il apporté de l'Orient. Je n'oserais pas l'affirmer; mais une chose restera toujours évidente : c'est que le manuscrit est du moins assez antérieur au XIXe siècle.

II

Le manuscrit de M. Codéra renferme *dix-neuf* poésies, dont *trois* en l'honneur de Jésus-Christ, *quinze* en l'honneur de la Sainte Vierge, et *une* seulement destinée à chanter en ton élégiaque la séparation de l'âme et du corps. J'en donne tout de suite les titres et les premier et dernier vers de chacune, afin qu'on puisse les reconnaître si elles se trouvent encore dans d'autres manuscrits ou dans des bréviaires des églises de l'Orient. Le manuscrit de M. Codéra n'ayant aucune numérotation par feuillets, je l'ai numéroté au crayon pour faciliter les références.

1re. — Sans titre. — Comm. : مديح الطاهرة مريم شفا قلب الجريح. — Fin : feuillet 3 verso, ligne 3 inf. : فى البحر الزاخر. — Cette poésie est composée de sept strophes dont chacune ren-

ferme sept vers, suivis d'une reprise de mètre différent qui finit toujours avec les mots هاليل هاليل هاليلويا.

2°. — Titre : وايضا مديحة فى العذرى على وزن غزال موشح. — Comm. : f. 4, l. 1 : للبتول الكمال لا كمال البدرى. — Fin : f. 4 v°, l. 6 inf. : خصها ذو الجلال سافعة فى الحشرى. — Cette poésie est composée de douze vers de différents mètres, suivis de quatre strophes régulières dont chacune renferme cinq vers.

3°. — Titre : وايضا مديحة فى العذرى. — Comm. : f. 4 v°, l. 4 inf. : امدح العذرى النقية فى البرية. — Fin : f. 5 v°, l. 12 : وبها اقدم غدا سراجى مضية. — Cette poésie est composée de six strophes dont chacune renferme sept vers, excepté la première qui n'en contient que quatre, et la dernière cinq.

4°. — Titre : وايضا مديحة فى سيدنا يسوع المسيح. — Comm. : f. 5 v°, l. 14 : بلغنى المسيح امالى وغيره مخلص مالى. — Fin : f. 6 v°, l. 7 inf. : فى يوم القيامة دخرى وهو كسبى وهو راس مالى. — Cette poésie est composée de neuf strophes dont chacune de différent mètre.

5°. — Titre : مديحة فى العذرى. — Comm. : f. 6 v°, l. 5 inf. : امدح العذرى واحضا بالنعيم فى غدا يا صاح. — Fin : f. 7 v°, l. 4 : حل فيها السيد المولا العظيم للهدا مصباح. — Cette poésie est composée de six strophes dont chacune, excepté la première, contient cinq vers qui tous commencent et finissent par une même phrase; ainsi, p. ex. : زادت اشواقى اليها كل حين زادت اشواقى.

6° — Titre : مديحة فى ستنا العذرى مريم. — Comm. : f. 7 v°, l. 6 : لو لا البتول ما نجينا كنا نزل موجعينا. — Fin : f. 8 v°, l. 8 inf. : منها اتانا المخلص وخلص العالمينا. — Cette poésie est composée de 56 vers.

7° — Titre : شعر على وزن الحسينى. — Comm. : f. 8 v°, l. 6 inf. : سواء المسيح لا يقال بسيدى. — Fin : f. 10, l. 6 : دراً يعلق درها بالاجيدى. — Cette poésie est composée de 56 vers.

8° — Titre : وايضا مديحة للعذرى. — Comm. : f. 10, l. 8 : يا طاهرة يا عذرى يا ام المسيح. — Fin : f. 10 v°, l. 1 inf. : وله شهود تشهد مع خلق ناسى. — Cette poésie est composée de 28 vers.

9° — Titre : وايضا مديحة في العذرى. — Comm. : f. 11, l. 2 : امدح العذرى بلا كتمان. — Fin : f. 11 v°, l. 9 : في ساير الالحان. — Cette poésie est composée de 26 vers.

10° — Titre : وايضا مديحة في ستنا العذرى. — Comm. : f. 11 v°, l. 11 : في العذرى النقية يروق النظام. — Fin : f. 12 v°, l. 5 : واصحا المدح قسمي خير المنتجي. — Cette poésie est composée de sept strophes dont chacune contient cinq vers.

11° — Titre : وايضا شعر في زيارة القدس وعلى خروج النفس من الجسد. — Comm. : f. 12 v°, l. 7 : حن الفواد الى ارض القدس يا سكني. — Fin : f. 14 v°, l. 12 : امين امين حتى ينقضي الزمني. — Cette poésie est composée de 92 vers.

12° — Titre : وايضا شعر على وزن الحسيني. — Comm. : f. 14 v°, l. 13 : عيني لغير سناء جمالك لم ترى. — Fin : f. 15, l. 4 inf. : متمسكا ولقد كفا فيما جرى. — Cette poésie est composée de 26 vers.

13° — Titre : مديحة في العذرى على وزن للقيامة سارت الركبان. — Comm. : f. 15, l. 1 inf. : امدح العذرى بلا كتمان. — Fin : في ساير الالحان. — Cette poésie est littéralement identique au n° 9 depuis le commencement jusqu'au dix-neuvième vers; mais, après ce vers, on a interpolé un fragment de dix-huit vers qui ne se trouvent pas dans la poésie neuvième. Les neuf derniers vers sont aussi littéralement identiques à ceux de la poésie neuvième.

14° — Titre : شعر في العذرى نشيد عجمي. — Comm. : f. 16 v°, l. 2 : باى شيء امام الله اعتذر. — Fin : f. 17, l. 7 inf. : في ذلك اليوم يوم تفتح الحفر. — Cette poésie est composée de 38 vers.

15° — Titre : وايضا مديحة في ستنا السيدة. — Comm. : f. 17, l. 5 inf. : يا نسيم الشرق احمل لي السلام. — Fin : f. 18, l. 10 : في علوم ونشاد ونظام. — Cette poésie est composée de sept strophes dont chacune contient cinq vers.

16° — Titre : مديحة في العذرى مريم. — Comm. : f. 18, l. 12 : سير يا نسيم في مدح مرتمريم نظمي حلا وراق. — Fin : f. 19, l. 9 : واقرى لها مني السلام. — Cette poésie est composée de sept strophes dont chacune contient cinq vers.

17° — Titre : مديحة في ستنا العذرى مريم. — Comm. : f. 19, l. 11 : امدح لزين البرايا عذرى بتولة تمام. — Fin : f. 19 v°, l. 7 : والناس ترجى حضورة في كل يوم وعام. — Cette poésie est composée de 16 vers.

18° — Titre : قصيدة في السيدة مرثمريم. — Comm. : f. 19 v°, l. 9 : سلامي على ست الخلايق مريما. — Fin : f. 22, l. 1 inf. : وكان خلاص الشعب من بطن مريما. — Cette poésie est composée de 121 vers.

19° — Titre : مديحة في ستنا السيدة في زيارة صيدنايا على وزن بتولة قدرها قد زاد جفني وارسل يقول لي. — Comm. : f. 22 v°, l. 1 : فضلي. — Fin : f. 24, l. 1 inf. : على جنب اليمين تكون كلي. — Cette poésie est composée de 73 vers.

III

J'ai dit plus haut que le ms. n'a pas de nom d'auteur; cependant au milieu des poésies on trouve beaucoup de renseignements qui pourront peut-être servir à l'identifier. Pour ce qui concerne la langue, je suis sûr du moins qu'elle ne peut pas être très différente de l'arabe classique ou littéraire, puisque je n'y ai pas trouvé de grandes nouveautés en ce qui concerne le lexique, la morphologie ou la syntaxe, lorsque j'ai tâché d'en traduire quelques hymnes. J'ai relevé çà et là quelques particularités *orthographiques*, p. ex., une prolongation de la voyelle kesra à la fin du mot, اليكي au lieu de اليكِ (f. 2, l. 4 inf.), انتي au lieu de انتِ (f. 2 v°, l. 1), الجنويسي au lieu de الجنويس (f. 8, l. 10) : une substitution de la consonne *tha* (ث) au lieu de *ta* (ت) : البثول au lieu de البتول (f. 4, l. 1, et passim), كثاب au lieu de كتاب (f. 4, l. 4 inf.) etc. Je laisse de côté quelques autres altérations orthographiques qui pourraient être considérées comme fautes de copiste, p. ex. : اتوابي et التوب au lieu de اثوابي et الثوب (f. 13, l. 10 et 13). Les *mots étrangers* à l'arabe ne sont pas très nombreux : j'ai relevé çà et là le titre d'honneur, d'origine syro-chrétienne, qu'on met devant les noms des saints, مار, p. ex. مار جرجس

(f. 23 passim) qui est transformé en مرت devant le nom de la Sainte Vierge, مرتمريم. On peut donc soupçonner que le ms. ne doit pas être attribué à un rédacteur arabe-copte : celui-ci aurait sûrement substitué les mots مار et مرت par قديس et قديسة. Au reste, le mot سليح (f. 3, l. 3), signifiant *apôtre*, vient ajouter un surcroît de vraisemblance sur la filiation syriaque du ms. Cependant je n'oserais pas donner de conclusion certaine sur ce sujet qui est étranger à mes études habituelles. Je me bornerai donc à mettre sous les yeux des spécialistes une liste des *noms propres* que j'ai relevés et qui pourront servir à faire quelques inductions sur les connaissances hagiographiques et géographiques de l'auteur et, partant, sur sa patrie :

f. 2 v., l. 9 يوشع Le prophète Osée.
ibidem موسى Le prophète Moïse.
f. 2 v., l. 10 يوحنا الزكي Saint Jean.
f. 2 v., l. 1 inf. ايسوع Jésus-Christ.
f. 3, l. 3 مار توما السليح L'apôtre saint Thomas.
f. 3, l. 4 شمعون الصفا. Simon Pierre (l'apôtre).
f. 3, l. 5 متى .... ولوقا Saint Matthieu et saint Luc.
f. 4, l. 4 inf. دنيال Le prophète Daniel.
f. 5, l. 12 الملوكى الكسروية Les rois perses.
f. 5, l. 4 inf. اللغة الفارسية La langue perse.
f. 8, l. 10 المجوسي Le Zoroastrien.
f. 8, l. 11 الروسي Le russe.
f. 9, l. 6 بيت لحم Bethléem.
f. 9, l. 7 صهيون Sion.
f. 9, l. 15 نهر الاردن Le fleuve Jourdain.
f. 11, l. 6 جبرايل L'archange Gabriel.
f. 11, l. 7 ملوكى الفرس Les rois Mages.
f. 12, l. 11 صيدنايا *Saydnāyā* (1).

(1) Ville dans le district de Damas, renommée par ses vignobles et son excellent vin. Cf. *Yāqoūt*, III, 441. On y vénérait une statue miraculeuse de la sainte Vierge; cf. *Analecta Bollandiana*, 1906, p. 137-157. Habib-al-Zayat a publié le

f. 17 v., l. 9 بولص الرسول L'apôtre saint Paul.
f. 19 v., l. 2 inf. يوسف النجار Saint Joseph, le charpentier.
f. 20, l. 7 inf. زكريا Zacharie.
f. 20 v., l. 12 الرامه *Ramah* (Galilée).
ibidem هيرودس Hérode (le grand).
f. 20 v., l. 14 الناصرة Nazareth (Galilée).
f. 20 v., l. 3 inf. قانا Cana (Galilée).
f. 21, l. 9 inf. العازر Lazare.
f. 21, l. 2 inf. يوم الشعانين dimanche des Rameaux.
f. 21 v., l. 6 بطرس Saint Pierre (l'apôtre).
f. 21 v., l. 7 يودس Judas (Iscariote).
f. 21 v., l. 11 عود الصليب Le bois de la croix.
f. 21 v., l. 12 قيروانيا (sic) Simon de Cyrène.
f. 21 v., l. 14 الجلجلة Golgotha.
f. 22, l. 5 الياس Le prophète Élie.
f. 22, l. 7 يوسف الرامي Joseph d'Arimathie.

J'ai passé sous silence dans cette liste beaucoup de noms propres de saints qu'on trouve dans la dernière poésie du manuscrit, parce que j'ai cru devoir la publier en entier, à la fin de cet article, vu l'importance des renseignements qu'elle renferme.

IV

Maintenant il me faut faire un petit résumé des morceaux d'hymnes qui pourront nous renseigner sur le nom, la patrie, la date, la biographie et les croyances de l'auteur de ce ms.

En plus de dix endroits différents (1) le poète lui-même nous

catalogue des bibliothèques de Sidnaya (Bibl. de Damas et des environs, Le Caire. 1902, 8°, vi-216 pages). Cf. *Échos d'Orient*, 1904, p. 75 et 79-80. On trouve dans la même revue 1904, p. 211-215) une liste d'évêques de Sidnaya.

(1) Voici quelques-uns :

f. 4 v., l. 9 : قال عيسى الهزار ذا الكلام الفصيح

'Isā el-Hazār, doué d'un langage éloquent, dit.

f. 5 v., l. 10 : وان تريد اسمى انا عيسى الهزار

Et si tu veux [savoir] mon nom, je suis *'Isā el-Hazār*.

donne son nom propre : *'Isā el-Hazār* (عيسى الهزار), c'est-à-dire « Jésus le Rossignol ». Ce qu'il ne dit jamais, c'est le lieu précis où il est né; mais en revanche il déclare à plusieurs reprises (1) que sa patrie ou au moins sa demeure habituelle était située dans une région de l'Orient qu'il appelle *Perse* et *Syrie*. Dans une de ses poésies en l'honneur de Jésus-Christ (2)

f. 6. v., l. 12 : قال عيسى الهزار الشرقي
'Isā el-Hazār, l'oriental, dit.

f. 7, l. 2 inf. : انشدوا نظمي انا عيسى الهزار انشدوا نظمي
Récitez-vous ma poésie; je suis *'Isā el-Hazār*; récitez ma poésie.

f. 11 v., l. 8 : وبها عيسى الهزار احصا قد نشد في ساير الالحان
Et par Elle [c'est-à-dire la Vierge], *'Isā el-Hazār* s'est réveillé; il a récité des vers dans toutes les mélodies.

f. 15, l. 5 inf. : عيسى الهزار بذيل عفوك لم يزل متمسكا
'Isā el-Hazār n'a pas cessé de s'attacher au bord [du manteau] de ta miséricorde.

f. 17, l. 8 inf. : عيسى الهزار الذى يرجو سفاعتها
في ذلك اليوم يوم تفتح الحفر
'Isā el-Hazār, celui qui espère l'intercession d'elle [de la Vierge]
Au jour où les tombeaux s'ouvriront.

(1) f. 3, l. 12 : الى القدس الشريف ارحل من اقليم العجم
وهذه مدحتي اجعل لها طبل وعلم
واعلقها على الهيكل امام كل الامم
Je me transporterai du district de la *Perse* à la noble ville de Jérusalem;
Je ferai de cette poésie une cymbale et un étendard
Et je la suspendrai sur le temple, devant tous les peuples.

f. 3 v., l. 9 : وانا من جملة السريان ولي هذا المديح
Je suis [un] de la totalité des *Syriens*, et cette poésie est à moi.

f. 24, l. 9 : فارس قد نظم هذا المديح
Un *Perse* a composé cette poésie.

(2) f. 8 v., l. 3 : يا رب بالبكر مريم يا من لبس جسم ادم
احفظ لنا ذا العلم ابنا يراكيم ابينا
الباطريرك المكرم اعطيه دهرا منعم
وامنحه اسم معظم باسم البشير الامينا
يا رب احفظ حياته واكسر جميع عداته
يطلب لنا بصلاته في كل وقت وحينا

il émet des vœux pour son patriarche dont le nom, Joachim, pourra peut-être guider les spécialistes dans la recherche plus précise de la patrie et de l'époque de notre poète, qui ne doit pas être très reculée, parce qu'il parle de la Russie comme déjà convertie à la foi chrétienne (1). En particulier le patriarche melkite d'Antioche et de la Syrie en 1583 portait le nom de Joachim (Cf. *Revue de l'Orient chrétien*, 1898, p. 4-6). Ce nom ne semble avoir été porté que par des patriarches d'Antioche. Le Quien (*Oriens christianus,* t. II, table, p. XXIII) en énumère sept de ce nom qui semblent avoir vécu depuis 1203 ou 1214 (Le Quien, *loc. cit.*, col. 761) jusqu'en 1593 (Le Quien, col. 772). C'est donc dans cet intervalle qu'il faut sans doute tâcher de placer notre auteur. Le manuscrit (est-ce un autographe?) a d'ailleurs été écrit vers la fin du XVIe siècle (Cf. *supra,* p. 252, note 1). Je soupçonne qu''Isā n'était pas un ecclésiastique; du moins il parle comme s'il ne l'était pas; pourtant son enthousiasme ardent et son amour envers la Vierge Marie ne démérite point de celui des poètes ecclésiastiques, dont il possède aussi l'érudition hagiographique, scripturaire et théologique. Lui-même se vante, très souvent, de la haute

شعب النصارى اجمعهم عن اليمين اوقفهم
يوم الحساب

O Maître! Par la Vierge Marie! O toi qui t'es revêtu du corps d'Adam!
Garde-nous celui qui est comblé de science, notre père *Joachim,* notre père,
Le Patriarche honoré. Donne-lui une vie aisée
Et offre-lui un nom honoré par le nom de l'Évangéliste fidèle.
O Maître! Garde-nous sa vie et brise tous ses ennemis.
Il prie pour nous sa prière, à tous les moments et à toute heure :
Rassemble [toutes] les sectes des chrétiens, et attire-les à la droite du Père
Au jour du jugement.

(1) f. 8, l. 10 : يا ست كل الجنوسى ابنك انت له المجوسى
واحنوا له الروسى وعادوا به مومنينا

O Maitresse de toutes les nations! Les zoroastriens sont venus à ton Fils,
Et les Russes se sont inclinés devant lui et sont devenus croyants.

célébrité qu'il a acquise au moyen de ses poésies (1). Il semble probable que notre auteur en aurait écrit un grand nombre, puisqu'il assure à plusieurs reprises avoir composé des hymnes dans toutes les mélodies et ne souhaiter que mourir dans cette profession de poète religieux (2). Je n'oserais pas affirmer qu'il était chrétien de naissance, parce qu'il semble parler quelquefois en converti par l'intercession de la Sainte Vierge (3); cependant on pourrait aussi interpréter la phrase وتنشلني من النيران comme simple expression de la foi du poète en la Vierge Marie considérée au point de vue de la participa-

(1) f. 7, l. 1 inf. : اشتهر اسمى بعذرى ذى افتخار

Mon nom est devenu célèbre à cause de la Vierge glorieuse.

f. 18, l. 8 : حار في اوصافها عيسى الهزار
وبها نال علوا وافتخار
في علوم ونشاد ونظام

'Isā el-Hazâr reste stupéfait [quand il tâche d'en chanter] les qualités [c'est-à-dire de la Sainte Vierge].
Il a acquis à cause d'elle honneur et gloire
Dans les sciences, les hymnes et les poésies.

(2) f. 12 v., l. 1 : يا عيسى الهزار قد بلغت المنا
بمدح المجسد وقد زال العنا

Oh 'Isā el-Hazār! tes vœux sont accomplis
Dans la louange de l'Incarné, et la peine est finie.

f. 19, l. 5 : ما لى سواكى في البر والبحار
وانشد على ثناكى في الليل والنهار

Pour moi il n'y a que Toi sur la terre et les mers.
J'ai récité des vers en ton honneur, la nuit et le jour.

(3) f. 3 v., l. 5 : تحمل يا نسيم منى تحيّات الوقار
الى العذرى كما اعنى وانا عيسى الهزار
صفى في مدحها ذهنى بحال شمس النهار
وكيف لا امدحها الوان وتنشلني من النيران
وانا من جملة السريان ولى هذا المديح

Transmets, ô zéphyr! de ma part des salutations respectueuses
A la Vierge, comme je les exprime. Je suis 'Isā el-Hazâr.
Tout mon esprit est occupé de ses louanges dès le moment où le soleil se fait jour.
Et comment ne la louerais-je pas dans ce moment, puisqu'elle m'a délivré du feu
Quand j'étais un des Syriens? Cette poésie est à moi.

tion qu'elle a prise au mystère de la Rédemption. Des renseignements sur le genre de vie d''Isā manquent tout à fait; malgré le lyrisme subjectiviste de ses poésies, il ne parle de lui-même que pour manifester l'admiration sincère qu'il éprouve en présence de la majesté de Jésus-Christ et de la pureté virginale de Marie. Un seul désir semble avoir occupé son cœur, tout le long de sa vie : celui de faire le pélerinage de la Terre Sainte pour visiter le tombeau de Jésus-Christ à Jérusalem et les saints lieux de Bethléem, de même que pour recevoir le baptême dans le Jourdain (1). En attendant l'accomplissement de ces vœux, il tâchait de s'y préparer en faisant toutes les années le pèlerinage de Saydnāyā, près de Damas, où on trouvait un sanctuaire très visité, érigé en l'honneur de la Sainte Vierge. Ce sanctuaire était entouré des chapelles de différents saints, dont 'Isā nous donne une description très détaillée dans la dernière poésie du ms. C'est pour cela que j'ai cru devoir la publier en entier à la fin de cet article. Elle servira de com-

(1) f. 9, l. 5 :

انا حاجتى فى قدسه وضريحه
وبيت لحم يا له من معبدى
حتى ارى صهيون الخ

Tout ce dont j'ai besoin est dans Jérusalem et son tombeau
Et Bethléem. Oh! quel lieu d'adoration,
Jusqu'au moment où je verrai Sion!

f. 9, l. 15 :

انى بنهر الاردن وامياهه
ارجوا العماد بغية المتعمدى
هذه مكانات تقدس ارضها
لما اتا السيد المتجسدى

Vraiment je désire le baptême dans le fleuve Jourdain et dans ses eaux,
Ainsi que le désire le catéchumène.
Ce sont des lieux dont la terre a été sanctifiée
Depuis que le Seigneur incarné est venu là.

f. 12 v., l. 8 :

حن الفواد الى ارض القدس يا سكنى
يا ليتها من بلاد الله لى وطنى
يا ليتنى زرتها قبل الممات غدا

Mon cœur soupire après la terre de Jérusalem : oh! quel séjour!
Plût à Dieu qu'elle fût ma patrie entre tous les peuples de Dieu!
Plût à Dieu que je puisse la visiter bientôt, avant la mort!

plément aux récentes publications du R. P. Cheikho (*Un document ancien sur l'image de Saïdnaya,* Al-Machriq, 1905, p. 461-468) et du R. P. Peeters, Bollandiste (*La légende de Saïdania,* Analecta Bollandiana, 1906, p. 137-157). Rappelons d'après ce dernier article que le sanctuaire de Saydnāyā a été popularisé en Occident dès le xiie siècle par les récits des voyageurs et, en particulier, vers le xiiie siècle, par un petit poème en vieux français intitulé *le Miracle de sainte Marie de Sardenay* (publié dans la *Romania,* t. XI [1882], p. 519-537 et t. XIV, p. 82-93). Ajoutons enfin qu''Isā fait quelques allusions à ce sanctuaire dans le cours de ses autres poésies (1).

Pour déterminer d'après ses poésies l'église à laquelle appartenait notre poète il me faudrait avoir des connaissances spéciales sur les croyances et la liturgie des différentes églises de l'Orient chrétien, et je regrette de n'en posséder qu'une très superficielle notion. C'est pour cela que je me suis borné à suivre les indications de M. l'abbé Nau qui m'a prié de citer des fragments d'hymnes dans lesquels on trouverait certaines phrases sur les dogmes trinitaires, christologiques et mariologiques qui pourraient aider mes lecteurs à déterminer à quelle église appartenait l'auteur. Tout renseignement au sujet de la primauté du pape y manque. Le dogme de la trinité des personnes dans l'unité de l'essence est affirmé parfois (2) d'une façon décisive.

(1) f. 12, l. 3 inf. : دعنى فى حماها طول عمرى اقيم

Laisse-moi au lieu protégé par elle [la Vierge] : j'y séjournerai toute ma vie.

f. 19, l. 11 : امدح لزين البرايا عذرى بثولة تمام
الساكنة صيدنايا منى اليها السلام

قد بِتُّ انا طول ايلى ودمعتى شبه سيلى

Je louerai l'ornement des créatures, la Vierge parfaitement chaste
Qui séjourne à Saydnāyā. La salutation de ma part soit sur elle!
J'y suis resté tout le long de cette nuit, et mes larmes semblaient un torrent.

(2) f. 6 v., l. 6 : واصبح اعتقادى مسفر فى الثلوث ما له تفريق

Et ma foi est devenue ferme, croyant à la Sainte Trinité [des Personnes] qui ne sont pas divisées [en l'essence].

On ne trouve pas un mot qui pourrait faire soupçonner qu''Isā eût été jacobite : le dogme de l'incarnation du Verbe est formulé en termes assez clairs (1) qui n'ont rien de semblable aux formules de la foi monophysite. Cependant, on peut dire que tous ces dogmes sont exprimés en une phraséologie vague et obscure, si on la compare avec celle dont 'Isā se sert pour affirmer le dogme de l'immaculée conception de la Sainte Vierge. Presque toutes ses poésies abondent en épithètes et en appellations élogieuses à l'adresse de Marie, parmi lesquelles j'en ai relevé quelques-unes qui n'offrent pas de doutes au sujet de la foi d''Isā en la pureté et l'innocence originale de la Mère de Dieu. Mettant de côté les endroits innombrables où Marie est appelée simplement « la pure Marie » (الطاهرة مريم : cfr. f. 1 v., l. 5 et alibi passim), « la Vierge pure » (العذرى النقية : cfr. f. 4 v., l. 4

f. 8 v., l. 1 inf. : تثليثات ذات الاوحدى

Trois Personnes douées d'une essence unique.

(1) f. 8 v., l. 3 : يا رب بالبكر مريم يا من لبس جسم ادم

O Maître! Par la Vierge Marie! O toi qui t'es revêtu du corps d'Adam!

f. 8, l. 14 : لولا تجسد وجانا وللطريق قد هدانا

S'il [Jésus] n'avait pas pris un corps et n'était pas venu à nous et ne nous avait dirigés vers le chemin.

f. 8 v., l. 2 inf. : عقلت عقول العالمين جميعها
ا، يتركون تثليثات ذات الاوحدى
فى قالب الناسوت انسانا منظرا
وتكمل اللاهوت عند المولدى

Les intelligences de tous les savants ont pensé
Que les Trois Personnes d'une essence unique ont été mises
Dans le moule de l'humanité, à la manière d'un homme visible,
Et que la divinité [y] a été toute entière dès la nativité.

f. 9, l. 5 inf. : لما اتا السيد المتجسدى
وهو المجرد من سرادقى عرشه

Quand le Seigneur incarné est venu
Dépouillé des pavillons de son trône.

f. 16, l. 8 : المسيح منها اتا اتجسم
جاء الاله فى صورة الانسان

Le Messie est venu d'elle [de la Vierge]. A-t-il pris un corps?
Dieu est venu dans la forme de l'homme.

inf. et passim), « la chose la plus pure parmi les choses pures » (اطهر الاطهار : cfr. f. 7 v., l. 10), etc., et que partant on pourrait interpréter seulement comme expressions hyperboliques de la plénitude des grâces dont Dieu combla la Sainte Vierge, et non de l'exemption du péché originel, il y a trois passages dans lesquels 'Isā déclare que la Sainte Vierge a été exempte de tout péché et a été élue parmi toutes les créatures parce que Dieu l'a faite la mère du Messie (1). C'est pour cela aussi qu'il semble établir une différence énorme, presque infinie, entre la création d'Adam et celle de la Vierge (2); mais je n'ose pas l'affirmer comme une chose certaine, parce que je ne suis pas bien sûr du contexte de ce dernier lieu, attendu que les mots qui le précèdent et ceux qui le suivent semblent se rapporter à Jésus-Christ et non à la Vierge; il ne faut cependant pas oublier que la phrase خلقت كادم doit se rapporter à un sujet féminin.

(1) f. 5, l. 2 inf. : قالت العذرى صاحب القدرة
صاغنى درة وجعلنى فى البرايا مصطفية

La Vierge a dit : Celui qui a le pouvoir
M'a façonnée en perle et m'a mise parmi les créatures comme élue.

f. 6 v., l. 3 inf. : فاقت العذرى على كل النساء
فاقت العذرى صاحب القدرة منع عنها الاساء

La Vierge est supérieure à toutes les femmes.
La Vierge est supérieure : Celui qui a le pouvoir l'a défendue du péché.

f. 12, l. 1 : عذرى حل فيها ايسوع المسيح
كيف لا اصطفيها بالعقل الرجيح

Une Vierge dans laquelle Jésus le Messie est descendu pour y habiter,
Comment ne l'aurait-il pas élue, puisque la raison prépondérante [l'exigea ainsi]?

(2) f. 14 v., l. 4 inf. : قالوا خلقت كادم فاجبتهم
شتان ما بين الثريا والثرى

Ils ont dit : Elle a été créée comme Adam; mais je leur ai répondu :
Combien est grande la distance entre les Pléiades et la terre!

V

J'ai dit plus haut qu'il pourrait être intéressant, pour les spécialistes, afin de bien fixer la personnalité de notre poète, d'éditer en entier la dernière poésie du ms. qui renferme quelques renseignements remarquables sur les connaissances hagiographiques d''Isā. Au même titre j'ai cru devoir publier aussi un long fragment de la onzième poésie qui se rapporte à la liturgie des morts et qui est, à mon avis, la mieux inspirée de toute la collection.

(F. 13, l. 10.)

بعد الممات من اتوابى يجردنى
ويسخن الماء لجسدى ثم يغسله
غسلا نقيا وتسما غسلة الكفنى
ويلبسونى جديد التوب بينهم
ويدعون لى بزنار يزنرنى
ويرفعونى على اكتاف اربعة
الى الكنيسة رسم الفرض والسننى
ويحملونى على نعش ويجتمعوا
حولى ويبكو علىّ الاهل والوطنى
وياتى الكاهن المغبوط يطلب لى
من المسيح الذى فى العرش قد سكنى
اذ اقرى الكاهن القنون وقد رفعت
جنازتى ووراها من يشيعنى
واقبلوا بى الى بيت ضيقة جوانبه
فيه الجو والدود والنتنى

وعاد بعد جوار الحقّ لى وطنًا
اقيم فيه طوال الدهر والزمنى
واسكنونى بها يا اخى وقد جعلت
بينى وبينهم ارض تحيّرنى
وعاد كل صديق لى معرفة
يجتبى التراب على قبرى ويردمنى
لو كان لى قدرة للقول قلت لهم
لا تكثروا فوقى الاحجار تثقلنى
وودعونى وداع الحق وانصرفوا
وخلفونى بضيق القبر مرتهنى

Après la mort, on me dépouillera de mes habits,
On fera chauffer l'eau pour mon corps, et après cela, on le lavera.
[Faisant] une ablution pure qu'on appelle ablution du linceul.
Ils m'habilleront d'un habit nouveau, au milieu d'eux,
Et prieront pour moi. Après cela, ils me ceindront d'une ceinture de moine
Et me lèveront sur les épaules de quatre
Vers l'église, selon la loi rituelle et l'usage;
Ils me mettront sur un brancard, ils se rassembleront
Autour de moi, et pleureront sur moi [les individus] de ma famille et de [ma patrie,
Le bienheureux prêtre viendra prier pour moi
Le Messie qui habite le trône [du ciel].
Quand le prêtre aura déjà lu l'Office, il aura été haussé
Mon brancard, et derrière lui [iront] tous ceux qui m'accompagneront.
Ils se sont dirigés avec moi vers une demeure aux côtés étroits
Où [il n'y a que] de la puanteur, des vers et de la pourriture.
[Cette demeure] deviendra pour moi un lieu de séjour fixe, après avoir [vécu dans le voisinage des vivants.
J'y resterai tout le long des siècles et du temps.
O mon frère! Ils m'y ont déjà logé, et [un tas de] terre a été mis
Entre moi et eux, lequel m'embarrassera [d'en sortir].
Tous mes amis commenceront, en signe de pitié,
A amonceler la poussière sur mon tombeau pour le fermer.
Si j'avais alors le pouvoir de parler, je leur dirais :
Ne multipliez pas sur moi les pierres qui m'accablent;
Faites-moi un véritable adieu, éloignez-vous
Et laissez-moi enseveli dans mon tombeau étroit.

مديحة فى ستنا السيدة فى زيارة
صيدنايا على وزن جفانى وارسل يقول لي

Éloge de Notre-Dame la maîtresse à propos du pèlerinage de Saydnâyâ; suivant le rythme de ce vers : Il m'a tyrannisé et a envoyé me le dire.

***

بتولة قدرها قد زاد فضلي
لها انوار شبه البدر تجلي
يا خلان زوروا صيدنايا
لها برهان من معطى العطايا
سالت الله منشى البرايا
يعمّرها طوال الدهر كلّي

Une Vierge dont le pouvoir dépasse son excellence,
Elle a des lumières semblables à la lune en éclat.
O amis! Visitez Saydnâyâ
[Un temple] qui possède un argument solide [de la protection] de celui [qui donne les grâces·
J'ai prié Dieu, le Créateur des créatures,
De le conserver tout le long des siècles.

***

لها طاقة تزرها الخلايق بها جرنًا وفيه الحيل دافق
روايحه شبيه المسك عابق
منارتها عليها الشمع شعلي
جميع الخلق جاووا يقصدوها
وتتجلا والاعيان يبصروها
وفيها راهبات يخدموها [Lisez تخدموها]
والنعمة على الزوّار تجلي

Elle [c'est-à-dire Saydnâyâ] a une grotte que les gens visitent, où il y a [un bassin dans lequel l'eau se déverse.
Ses odeurs semblent le musc odoriférant.

Son minaret, avec le cierge dessus, est allumé.
Tous les gens viennent se dirigeant vers elle,
Et elle brille et les yeux la voient.
Il y a là des religieuses à son service,
Et la grâce sur les pèlerins éclate.

***

لها حصينا مليح وشاهق
تاتى اليه الخلايق
بالله يا خليلى قوم رافق
نزرها كل عام ولا نملي

Elle a un lieu fortifié, beau et élevé,
Vers lequel vont les gens.
Par Dieu ! ô mon ami ! une troupe en compagnie,
Faisons le pèlerinage toutes les années sans nous ennuyer.

***

عذرى حصنها شاهق وعالي
ما له فى البلاد بنيان مثالي
سقاه الله من سحب الهطالي
فمن قصدك عمره ما يذلي
يجوا الزوار يحضوا بالزيارة
يزوروا الست مع باقى الديارة
الي يا رحمة عطيوا النصاره
بذى الطاقة والنعمة تجلي

La citadelle de la Vierge est haute et élevée :
Il n'y a dans la contrée aucune construction semblable;
Dieu l'arrose des nuages qui font tomber une pluie à grosses gouttes.
Celui dont la vie tend vers Toi ne sera pas avili.
Les pèlerins arrivent, excités par le [désir] du pèlerinage.
Ils visitent la Maîtresse, aussi bien que les autres chapelles.
[Écoute]-moi, ô Pitié [des hommes] ! Que les chrétiens soient exaucés
Par [l'intercession de] celle [qui habite] la grotte, et que la grâce éclate.

***

عطينا الخير فيها والامان
لها الرحمان طول الدهر صاني
سالت الله يعمّرها زمان
وزادت البتول قدرا وفضلي

Le bien et la sûreté nous ont été donnés à cette grotte;
Le Miséricordieux l'a protégée tout le long du siècle.
J'ai prié Dieu de la conserver dans le temps.
Et la Vierge [l']a augmentée en pouvoir et excellence.

***

وزور شربيل يا خلي تراه
تتجلا تلاميذه وراه
وخريسطوفورس قد تراه
ووجهه كالهلال اذا استهلى

Et Maître (?) *Sharbīl*, ô mon ami! tu le verras,
Dont les disciples brilleront derrière lui.
Et *Khrīsṭophoros* tu le verras [aussi]:
Son visage [est] comme la nouvelle lune quand elle commence à luire.

***

ومار جرجس عطى للسر دايم
ومار سركيس قاهر كل ظالم
ومار باخوس شفيع بالعوالم
ومار بطرس شراريفه تهلى
ومار توما عظيما فى بناه
ومار بولص وصوفيّا حذاه
بها عيد الصليب لمن يراه
حضي بالعمر الى تاليه كلي

Et saint Georges, toujours caché dans le mystère,
Et saint *Serkîs*, le vainqueur de tout oppresseur,
Et saint Bacchus, l'intercesseur dans tous les mondes,
Et saint Pierre, dont les créneaux [de sa chapelle?] commencent à luire,
Et saint Thomas, vénérable à sa chapelle,
Et saint Paul, et Sophie vis-à-vis de lui (1);
A elle [*c'est-à-dire*, à sa chapelle] la fête de la Croix, pour celui qui la [voit,
Est une chose éblouissante [dont on se souviendra] toute sa vie et jus-[qu'à sa descendence.

***

ويوحنا تراه فى عيد الانوار
له فى الكتب تذكار واخبار
جاه الصوت على الاردن باجهاد
هذا الابن هو ابنى ونجلي

Et Jean, tu le verras à la fête des lumières.
Il y a dans les Livres [sacrés] des souvenirs et des notices sur lui.
La voix [du ciel] lui vint au Jourdain avec une déclaration :
« Ce fils est mon Fils et mon Enfant. »

***

ومار عازر اذا زاره خليلي
يلاقى ما يعافى للعليلي
ومار سابا فزوره بالمثيلي
وبربارة لها قدرا وفضلي

Et saint *'Azar*, quand mon ami le visitera,
Il rencontrera [tout] ce qui peut rendre la santé au malade.
Et saint Sabas, visite-le également,
Et [sainte] Barbe, douée de pouvoir et excellence.

***

وعاود حصن العذرى واطلع
تلاقى الست للمولا بتشفع

(1) Je ne suis pas bien sûr d'avoir compris le sens des deux vers qui suivent.

LES CENT DIX-SEPT ACCUSATIONS

PRÉSENTÉES A BENOIT XII CONTRE LES ARMÉNIENS

(*Suite*)

VII. Des Arméniens *suppriment le péché originel;* mais à les entendre, le *péché personnel* d'Adam et d'Ève était en lui-même si grave qu'il a entraîné tous leurs descendants en enfer, jusqu'au moment où le Christ, par sa passion, l'a entièrement détruit, et a supprimé désormais pour l'enfant toute cause de condamnation. Cependant, la concupiscence est restée comme châtiment du péché personnel de nos premiers parents; elle est mauvaise en elle-même, comme l'usage du mariage. Si, au contraire, nos premiers parents n'avaient point péché, la propagation de l'espèce humaine aurait eu lieu, comme celle des anges, conformément à la doctrine de Mekhithar (art. 4, 13, 18, 19).

VIII. Quant au péché actuel, il serait impossible à notre libre arbitre, sans les suggestions du démon (a. 48).

IX. *Erreurs sur l'Église.* — On enseigne en Arménie que l'Église arménienne seule est la véritable Église, à l'exclusion des Églises latine et grecque; et la raison d'une telle exclusion, c'est que les Grecs et les Latins admettent deux natures en Jésus-Christ, célèbrent la Noël le 25 décembre et non au jour de l'Épiphanie, et qu'ils mêlent de l'eau avec le vin, dans le saint Sacrifice (1). Pour ces deux derniers motifs, les démons que le Christ, en descendant aux enfers, avait enchaînés, ont été depuis un quart de siècle déchaînés sur l'Arménie (art. 32,

(1) Ailleurs (l. II, ch. III, a. 2, § 8, p. 219 et plus loin § 40), nous avons montré que l'emploi du vin pur chez les Grégoriens s'appuie sur une fausse interprétation d'un texte de Jean Chrysostome: on sait que ce Père est très populaire chez les Arméniens pour avoir, dans son exil, pris la part la plus intime à leurs épreuves (Chrysostome, *Epist.* 4, *ad Olymp.*: 35, *ad Alph.*, *ep.* 52, 67-69, 127; Migne, LII, III).

34, 35, 36, 38); cependant, observent les auteurs du Libellus, l'Église d'Arménie est loin d'être *une :* les trois catholicos qui régissent l'Église ou plutôt les trois Églises d'Arménie n'enseignent pas la même doctrine; dans la Grande-Arménie, point de crucifix ni d'images de saints (1); le catholicos de l'Aghouanie et celui d'Aghthamar sont monophysites, et les trois catholicos s'anathématisent mutuellement (2).

(1) Parmi les motifs mis en avant, vers 970, pour la déposition du catholicos Vahan de Paghk (dans la partie orientale de la Siounie, aujourd'hui Choucha), on allégua son zèle à introduire dans les églises arméniennes les saintes images (*Hist. de Siounie*, par Brosset, p. 167; Guiragos, trad. Brosset, p. 46; notre *Histoire*, l. II. ch. II, a. 10, § 6, p. 153). Nersès (*Lettre au prince Alexis;* Guiragos, trad. Brosset, p. 69) convenait qu'une partie du peuple arménien rejetait par ignorance le culte des images. Nous voyons aussi le même culte condamné par un Arménien, dans une polémique contre Jeschoua l'Ermite, dont nous parlerons plus loin.

(2) A. 37. — L'Église d'Aghouanie ou de l'Albanie était distincte de celle de l'Arménie. Résumons ici, en la complétant sur quelques points, l'esquisse que nous en avons donnée. Nous laissons de côté la légende, d'après laquelle Elisée, disciple de saint Thaddée, aurait prêché l'évangile à Tschol, dans l'Oudi, érigé une église à Gis et fondé l'Église d'Aghouanie.

Si l'on en croit Moïse Gaghangatouatsi (II, 48; xe siècle? Voir Agop Manandian : *Beiträge zur albanischen Geschichte*, Leipzig, 1897), le roi de l'Albanie Ournair serait venu avec ses seigneurs vers Tiridate le Grand et Grégoire l'Illuminateur, qui les aurait baptisés. Ils auraient en même temps reçu des Arméniens et emmené en Arménie un saint évêque consacré à Rome (*Aïr mi ieraneli tsernatrial hebisgobosouthioun i Hroum Qaghaqé*, I, 11).

Ce dernier fait, invraisemblable au premier abord, pourrait bien être vrai. Les nombreux témoignages, qui nous parlent des rapports de l'Arménie avec l'ancienne Rome et des liens politiques et religieux unissant la première à la seconde, ne sont pas tous sans fondement. Tiridate avait été réintégré dans son royaume par un général romain (par Carus, peut-être; et, dans ce cas, vers 282, et non en 232, comme il a été dit par suite d'une faute d'impression, à la page 50 du tirage à part). Pourquoi, un peu plus tard, quelques prêtres romains et même quelque évêque ordonné à Rome n'auraient-ils pas marché à la suite des légions vers ces peuples alliés? Cf. Théodoret *H. E.*, I, 23; Socrat., I, 20.

Quoi qu'il en soit, l'Église d'Albanie fut, dès son origine, étroitement unie à celle d'Arménie. Le fils aîné de Vertanès, Cricoris, consacré évêque de l'Ibérie et de l'Albanie, porta la foi jusque chez les peuples voisins, les Massagètes. Le vaillant apôtre ayant exhorté le roi des Massagètes, Sanadroug, selon Moïse, ou Sanesan, selon Faustus, à ne plus conduire ses hommes au pillage, mais à les faire vivre pacifiquement de leur travail; le chef barbare, furieux, feignit de croire que Cricoris était envoyé par le roi d'Arménie pour soustraire la contrée aux rapines des Massagètes : « Si nous ne vivons plus de pillage, dit-il, de quoi vivrons-nous? » et, par son ordre, Cricoris fut attaché à la queue d'un cheval fougueux qui le mit en pièces. L'influence religieuse de l'Arménie qui s'était établie en Aghouanie par suite de l'apostolat de Grégoire et de Cricoris, fut bientôt interrompue par les querelles politiques : sous Bab (367-374), le roi aghouan Ournayr était un

X. Les tenants des Églises arméniennes admettent généralement que la primauté n'a été conférée au pape que par le

avec Sapor II de Perse contre les Arméniens. Mais, au siècle suivant, la réconciliation était déjà faite, quand Mesrob, l'inventeur de l'alphabet arménien, vint doter l'Ibérie et l'Albanie d'un alphabet distinct et hâter le développement intellectuel de ces deux peuples; le roi d'Albanie Arsval et l'évêque Jérémie ouvrirent plusieurs écoles, et les Saintes Écritures, au témoignage de Gorioun, ne tardèrent pas être traduites en albanais. Quelques années plus tard, l'Albanie, menacée comme l'Arménie dans sa foi, appelait sa voisine à son aide contre l'ennemie commune, la Perse. Vartan, avec un détachement d'Arméniens, accourait au secours des Albanais, et, selon le témoignage d'Élisée, remportait une victoire devant Khalkhal, ville située sur la droite du Kour et résidence d'hiver du roi albanais. Mais bientôt, les alliés, déjà bien faibles, furent réduits à l'impuissance par leurs divisions et isolément écrasés par les troupes de Yezdedgerd. A la mort de ce persécuteur, le roi Vatsché, neveu par sa mère des rois Hormizd III et Pêrôz, abjura le mazdéisme que Yezdedgerd l'avait forcé d'embrasser et se souleva contre la Perse; puis, impuissant à défendre son trône, il se retira dans un ermitage. La royauté resta vacante pendant une vingtaine d'années (461-481). Alors l'écrasement de Pêrôz par les Hephtalites força son successeur Balasch (481-488) à rendre la liberté religieuse aux Aghouans et à mettre sur le trône le prince indigène Vatchagan le Pieux, neveu de Vatsché. Le nom de Vatchagan rappelle celui de Tiridate, tant le prince aghouan déploya de zèle pour purger le pays du magisme, abolir les sacrifices humains, rétablir et répandre le christianisme dans son royaume : d'accord avec Chouphaghicho archevêque d'Aghouanie (de Bardav), il tint dans l'Oudi, en sa résidence d'été un synode connu sous le nom de synode de Bardav, auquel assistèrent deux évêques, trois chorévêques, onze prêtres et quelques seigneurs (488).

Les vingt et un décrets qui furent adoptés donnent une physionomie expressive mais sévère à cette Église à peine relevée de ses ruines (M. G., I, 26). Les privilèges du haut clergé y apparaissent assez étendus :

1° Le prêtre doit visiter deux fois l'an son évêque (baiser la terre devant lui), afin d'être instruit par lui des ordonnances ecclésiastiques; une fois au moins dans l'année, il lui offrira un présent; 2° Celui qui est ordonné doit payer quatre drachmes pour la prêtrise, deux pour le diaconat; 3° Tout homme de condition libre (*azad*) ou de race royale, doit, dans l'intérêt de son âme, donner de son vivant, au moins un cheval sellé et bridé; si, à sa mort, il ne s'est point acquitté de ce devoir, sa famille est tenue d'y pourvoir; 4° On prélèvera sur le peuple en faveur des prêtres, quatre boisseaux de blé, six d'orge, seize cruches de moût: le pauvre donnera la moitié d'un pain et autant de vin qu'il pourra. Mais à celui qui n'a ni champ, ni vigne, on ne demandera rien... Celui qui voudra, dans l'intérêt de son âme, ajouter à ces dons, fera bien... Celui qui a des brebis donnera une brebis, trois toisons et un fromage; celui qui a des chevaux donnera un poulain; celui qui a des vaches donnera un veau; 5° Nul, qu'il soit de condition libre, paysan ou autre, ne doit négliger de faire célébrer chaque année une messe pour les défunts. On doit faire bénéficier les défunts de tout ce qu'on a acquis. On offrira en mémoire du mort la victime dont il a été convenu, que ce soit un cheval ou une brebis; 8° C'est l'évêque qui punit, d'après les lois, les chrétiens querelleurs ou ceux qui répandent le sang. — Le clergé bénéficie encore de quelques amendes ou punitions, qui frappent les violateurs des sévères lois ecclésiastiques, concernant le jeûne et l'abstinence. Celui qui se nourrit d'un animal

concile de Nicée, et qu'il l'a perdue en souscrivant aux actes du concile de Chalcédoine (a. 78, 79, 84, 85, 87, 96, 115-117).

mort, ou mange de la viande aux époques du grand jeûne, ou accomplit quelque autre travail le dimanche et ne se rend pas à l'église, sera puni par le prêtre et le peuple (13). Celui qui ne s'abstient pas de viande, le mercredi et le vendredi, jeûnera une semaine avant le grand jeûne; et si quelqu'un vient certifier au prêtre que l'homme incriminé n'a point accompli sa pénitence, le plus ancien du village enlèvera au délinquant un bœuf, pour l'offrir au prêtre (14). Le canon 7 est avantageux aux religieux, tant prêtres que laïques : si deux couvents ont l'un beaucoup de prêtres, et peu de fidèles qui en dépendent, l'autre peu de prêtres et beaucoup de fidèles à l'entour, une partie de ceux-ci doit être donnée au premier couvent.

Au milieu d'un peuple encore à demi barbare, l'inviolabilité du mariage chrétien ne pouvait être maintenue que par des mesures rigoureuses. Le canon dixième, interdisant seulement le mariage au troisième degré de parenté et entre beau-frère et belle-sœur, peut paraître très modéré; mais le suivant ne pèche certes pas par indulgence : « Celui qui abandonne son épouse sans raison, ou s'unit à une femme en dehors du mariage, de même que l'impie, l'assassin, ou celui qui consulte les magiciens, celui-là sera enchaîné, conduit à la cour royale et mis à mort ». Afin de retrancher les marques vraies ou feintes de désespoir et l'étalage de douleur qui, surtout dans l'Orient païen, ont toujours accompagné les cérémonies funèbres, les Pères ne craignent pas de proscrire ce que la religion elle-même n'interdit pas : « Pleure-t-on les morts, que le maître de la maison et les pleureurs soient arrêtés, menés à la cour royale et punis; une famille ne doit point verser des larmes sur les défunts (12). Il faut dire, toutefois, que Strabon (XI) mentionne une coutume particulière à certaines peuplades du Caucase, tout à fait analogue à la prescription synodale.

Si le synode confirme les privilèges du clergé, il lui rappelle aussi ses devoirs; le prêtre qui a le soin d'un grand village ne doit point prendre la charge d'un autre. Si deux villages peu étendus sont proches l'un de l'autre, il faut les confier au même prêtre; mais la juridiction spirituelle de celui-ci doit être proportionnée à ses forces (9). « Le prêtre ou le diacre, qui, accusé par un laïque, avouera sa faute, sera puni par l'évêque et accomplira sa pénitence dans la solitude; s'il ne se reconnaît pas coupable et si sa faute vient à être prouvée, il sera châtié conformément aux saints canons et chassé du village (15). » L'évêque, toutefois, n'est pas seul dépositaire du pouvoir judiciaire à l'égard des prêtres : « Si le prêtre est accusé par ses collègues et ses écoliers et si ceux-ci sont dignes de foi, le prêtre se tiendra devant l'autel et ses accusateurs devant le peuple; puis on dégradera le prêtre et on le chassera du village. Mais si les acolytes et les collègues du prêtre sont poussés par quelque désir de vengeance, et si le peuple est informé qu'il y avait auparavant conflit entre l'accusé et les accusateurs, il maudira ceux-ci et les expulsera. Si, toutefois, ils avouent l'injustice de leur accusation, on leur imposera une pénitence, sans les chasser du couvent. Se rendent-ils ensuite coupables de quelque autre méfait, ils doivent être jugés selon les canons (16). » D'autres canons prévoient les désordres extrêmes qui pénétraient jusque dans les asiles les plus saints. « Si un abbé de couvent ou un moine est découvert en flagrant délit d'adultère, il faut que le lieu témoin de son crime le soit de son ignominie; on doit ensuite le chasser; quant à l'enfant, l'Église l'adoptera. » Notons cependant que le terme *khosdaghk*, que la plupart des traducteurs traduisent par enfant, pourrait également signifier biens.

XI. *Erreurs sur la grâce et les sacrements en général.* — D'après certains Arméniens, la grâce une fois perdue ne se

Les canons suivants ont pour objet de régler les rapports des couvents avec l'église principale. 17° Les évêques et les prêtres s'étaient plaints au roi de ce que les hommes de condition libre érigeaient en couvents deux ou trois églises dans le même village, et avaient passé sur ce point un contrat avec le roi. Le roi, les évêques et les hommes libres sont tombés d'accord pour ne point toucher à ces églises transformées en couvents; mais les fruits et les revenus de ces églises seront donnés à l'église principale. 18° Si les hommes libres payent la dîme, la moitié de celle-ci doit être pour l'église principale, l'autre moitié pour leur propre église. 19° Le dimanche, le maître et les serviteurs doivent prier dans l'église principale et porter un présent à l'église; un étranger doit donner son offrande spirituelle à l'église. 20° Les hommes libres ne doivent point renvoyer de leurs possessions un prêtre, sans l'autorisation de l'évêque, et l'évêque ne doit ni renvoyer ni consacrer un prêtre sans l'assentiment des hommes libres. Enfin le prêtre ne doit point s'éloigner devant la menace d'un homme libre (seigneur) ou du peuple, sans la permission de l'évêque. 21° Si un homme libre (seigneur) érige un autel dans son église, y apporte des reliques, ou offre un sacrifice, il est tenu de se conformer à la direction de l'évêque, dans la mesure du possible..., sous peine d'être exclu de l'église et condamné à une amende, en rapport avec ses ressources (Manandian, p. 48).

Chouphaghicho, le plus haut personnage ecclésiastique du synode, est désigné par l'historien (Moïse Gag., I, 26) sous le titre d'archevêque de Bardav (nom de l'ancienne capitale, aujourd'hui simple village situé près du Kour sur la Terter). C'est seulement au VI° siècle, par exemple dans la lettre écrite par le catholicos arménien Jean I à Ter-Abbas, que celui-ci est appelé catholicos de l'Albanie (M. G., II, 7; III, 24), ou plus exactement catholicos d'Albanie, Lepnik et Tschol. Comme si ce titre devait être la récompense de sa docilité, Ter-Abbas adopta les préventions de Jean I contre les dyophysites et les confondit aussi avec les Nestoriens qui admettaient une double hypostase. A la requête du catholicos Jean, il admit la formule ajoutée au Trisagion par le synode II de Tovin, sous Nersès, et il chassa les moines Thomas, Élias, Bnot et Ibas, partisans du concile de Chalcédoine. Depuis quelque temps, le siège principal de l'Albanie venait d'être transféré de Tschol (Derbend?) à Bardav (au XII° siècle seulement le catholicos, longtemps errant, devait fixer son siège à Gantzazar). Quand l'empereur Maurice eut scindé en deux le catholicat arménien, les Albanais mirent à profit cette occasion pour se rendre indépendants au point de vue ecclésiastique. Leur catholicos, au lieu d'être consacré par celui de l'Arménie, le fut par les évêques indigènes. Mais l'union fut rétablie au temps du catholicos arménien Abraham (Moïse G., II, 48). L'un des faits les plus glorieux pour l'Albanie fut la conversion des Huns, jusque-là idolâtres et polygames. Ce peuple fut converti (M. G., II, XXXIX) par l'évêque albanais Israël, envoyé vers l'an 700 en ambassade vers leur roi Lithouer, résidant à Varatchan. C'est aussi vers ce temps que le catholicos arménien Eghia ou Élie fit conduire au khalife de Damas le catholicos Nersès et la reine Sprahm, attachés par le pied à une même chaîne et chargés sur un chameau.

Il serait difficile, dès lors, de décrire dans le détail les rapports religieux des Albanais avec les Arméniens. Ils suivirent, comme du reste ceux des Arméniens avec les Grecs, toutes les fluctuations de la politique. L'Aghouanie, replacée par cédule royale sous l'autorité d'Élie, reçut comme catholicos Ter-Siméon. En 949, le catholicos arménien Ananias (943-964) vint en Albanie et destitua le catholicos

recouvre jamais au même degré; les sacrements ne confèrent pas la grâce sanctifiante (a. 41, 42); la fornication chez le prêtre, mais non son infidélité, rend nuls les sacrements qu'il administre (a. 68, 69); les évêques et les prêtres arméniens ne peuvent recevoir les sacrements que de leur catholicos respectif ou de ceux qui sont soumis à sa juridiction.

XII. *Vices essentiels et rites particuliers dans l'administration du baptême.* — L'Église arménienne ne reconnaît pas le baptême des autres Églises et rebaptise ceux qui viennent à elle (a. 36, 38, 56-58, 60, 73, 76, 78); car, d'après ses adeptes, on ne peut baptiser validement, quand on admet le concile de Chalcédoine, et qu'on emploie pour le saint sacrifice l'eau sortie du côté du Sauveur, et qui devait servir uniquement pour le baptême. Le catholicos de Cilicie rebaptise même ceux qui ont été baptisés par ses deux collègues. Il est des Arméniens qui baptisent avec du vin (dans le ressort du catholicos d'Aghthamar); d'autres baptisent avec du lait; certains ne baptisent pas au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, mais se servent de formules sans appropriation à l'acte qu'ils accomplissent (a. 59, 67). Les Arméniens ne confèrent qu'au bout de huit jours le baptême au nouveau-né; les évêques et les prêtres seuls peuvent l'administrer (a. 63); ils oignent l'enfant avec le chrême et lui donnent une parcelle de la sainte hostie détrempée dans du vin et de l'eau; ces deux conditions omises, ils considèrent le baptême comme nul (a. 58). Aux sujets seuls qui ont dépassé la douzième année on confère le baptême pour la rémission de leurs péchés, par la raison, qu'avant cet âge, l'enfant ne peut pécher contre la pureté (a. 62).

XIII. Les Arméniens n'attribuent aucune efficacité au *sacrement de confirmation,* et le catholicos de Cilicie la laisse administrer par les prêtres (a. 63-65).

XIV. *Erreurs touchant le sacrement de pénitence.* — Aux yeux des partisans de l'Église arménienne, un Arménien ne peut espérer, hors d'elle, la rémission de ses péchés. Certains enseignent que le prêtre n'influe sur la rémission des péchés,

Ter-Ghaghik, parce qu'il n'avait point été consacré par le catholicos arménien. Encore que bien des Albanais rejetassent les prétentions du catholicos arménien et prétendissent que leur Église était plus ancienne que la sienne, Ananias consacra pourtant Ter-David catholicos de l'Aghouanie (958-963).

ni comme cause principale, ni comme cause instrumentale; mais il parle au nom de Dieu qui seul remet les péchés; cette rémission se fait par la seule passion du Sauveur (a. 40, 11, 12).

Sacrifices d'animaux. — Cependant, pour que la rémission des péchés ait lieu, l'Église arménienne veut que, conformément à la loi de Moïse, on immole des animaux purs (brebis, chèvres, bœufs); ces sacrifices ont lieu les jours de fête, et aussi pour les funérailles. Aux obsèques, les victimes sont couvertes d'étoffes de soie et conduites devant la porte de l'église; le prêtre met dans leur bouche du sel bénit, les oint avec de l'huile de lin; on les immole ensuite et, la nuit suivante, les clercs en mangent la chair avec du sel (1).

Néanmoins, il est des péchés que l'Église arménienne regarde comme irrémissibles; tels sont la profession du *dyophysisme* ou d'une double nature en J.-C., un second mariage contracté par un prêtre, certaines fautes contre la pureté, ou celles dans lesquelles on est retombé après avoir reçu l'absolution (a. 18, 55). De graves abus vicient d'ailleurs la confession et l'absolution chez les Arméniens : la confession privée et détaillée est rare, car le confesseur viole le secret de la confession et impose de lourdes pénitences; la forme de l'absolution qu'il prononce est vague ou déprécative; il n'exige pas du pénitent la contrition, et le prêtre qui pèche avec son épouse n'est pas même tenu de s'en accuser (a. 48, 50-53, 82). Outre ces graves défauts dans l'administration du sacrement de pénitence, on relève chez les supérieurs ecclésiastiques un emploi abusif des censures et des excommunications (a. 51 et 55).

XV. *Défauts entachant les ordres dans l'Église d'Arménie, les ordinations, l'élection du catholicos.* — Les Arméniens n'ont que trois ordres sacrés : l'*acolythat*, le *diaconat* et le *presbytérat*. En Cilicie, un simple prêtre peut ordonner le diacre. On permet à celui-ci d'épouser une vierge avant d'être promu au sacerdoce, et les ordres sacrés sont accessibles aux bâtards. Le catholicos de Cilicie prétend avoir seul le pouvoir de consacrer les évêques; cette consécration ne serait

(1) A. 15. Le synode in Trullo de 692 reprochait déjà aux Arméniens (can. 99) de faire bouillir de la viande à l'autel et d'en donner une part aux prêtres.

point regardée comme valide, s'il ne posait sur leur tête le bras de saint Grégoire l'Illuminateur. L'évêque ordonne le diacre et le prêtre en leur imposant les mains; dans l'un et l'autre cas, il ne change rien à la formule, sauf le nom de l'ordre conféré ; ni porrection des instruments (vases sacrés), ni onction pour le sacerdoce; point de prélats assistants pour le sacre des évêques. Au reste, toutes ces ordinations, comme l'administration de tous les sacrements, se font à prix d'argent (a. 65, 88, 89, 92-96, 98). Le catholicos dépose les évêques qui ne lui donnent pas, chaque année, la taxe convenue. Quant à lui, il est confirmé dans la Grande-Arménie par le Khan tartare, qui le prive ensuite de son siège, s'il n'en reçoit pas la somme fixée d'avance. Dans la Petite-Arménie, voici comment est élu le catholicos : l'épiscopat présente trois évêques ; le roi fléchit les genoux devant chacun des trois candidats ; puis il choisit le plus offrant et le confirme en lui mettant au doigt un anneau. Le catholicos actuel a payé, lors de son élection, 50.000 gros, et il verse annuellement 20.000 gros. Le roi choisit de même les prêtres et les évêques, moyennant argent (a. 89, 97, 99).

XVI. *Erreurs et incorrections disciplinaires au sujet du Sacrifice de la messe et de l'Eucharistie.* — Les partisans de l'Église arménienne prétendent que le mélange de l'eau avec le vin, dans le saint Sacrifice, est une pratique diabolique, incompatible avec la foi (a. 32, 34, 71, 73); ils attribuent la vertu de consacrer, non aux paroles du Christ, *hoc est corpus meum,* mais à l'invocation qui les suit (épiclèse), et dans laquelle le prêtre demande à Dieu de transformer les oblats au corps et au sang de Jésus-Christ, par la vertu du Saint-Esprit. Au reste, ils n'admettent pas la transubstantiation. Leurs prêtres ne célèbrent d'ordinaire la messe que le samedi et le dimanche, surtout pendant le carême, qui commence le dimanche de la Quinquagésime; parfois, ils célèbrent avec les habits profanes qu'ils portent d'ordinaire; ils sont seuls pendant le saint sacrifice, le peuple restant hors de l'église dont les portes demeurent closes (a. 66, 67, 70, 80, 81). — Non seulement ils rejettent le mystère de la transubstantiation, mais à leurs yeux le *sacrement* de *l'Eucharistie* n'est que le *symbole* du corps et du sang du Christ. Ils méconnaissent les effets spirituels de l'eucharistie et lui en attribuent superstitieusement d'autres, tout temporels.

Voici une autre superstition qui a cours parmi eux : le moribond qui n'a pas la facilité de recevoir l'Eucharistie peut y suppléer en faisant une croix sur la terre avec la main et en mangeant un peu de la terre placée ainsi sous l'un des bras de la croix (a. 107). Enfin, les fidèles ne communient que la veille et le jour de l'Épiphanie, parfois aussi le jour de la Cène et le samedi saint (a. 80, 81) ; mais, si quelqu'un d'entre eux s'avise de communier chez les Grecs et les Latins, on le condamne au jeûne le plus strict, pendant cinq ans (a. 79).

XVII. *Erreurs et défauts disciplinaires concernant le mariage.* — Des adeptes de l'Église arménienne taxent de péché l'usage du mariage (a. 19); ils considèrent comme un païen celui qui se marie pour la troisième fois; et ils ne l'absolvent que s'il renvoie son épouse et accepte une pénitence de quinze ans, durant lesquels il observera un jeûne strict, en se privant de viande, de poissons et de laitage (a. 49). Ce rigorisme, d'ailleurs, contraste étrangement avec le laxisme de l'Église arménienne sur quelques points essentiels : ainsi, elle ne prescrit aucune formule déterminée, exprimant le consentement des époux; ce consentement même n'est pas requis pour le mariage; elle bénit les mariages, même en deçà du troisième degré, bien que, d'après les canons, ils soient interdits jusqu'au septième degré; elle prononce le divorce au gré des époux, moyennant une rétribution ; elle tolère la polygamie et admet les bâtards aux ordres sacrés (a. 100-103).

XVIII. Dans l'Église arménienne l'*extrême-onction* n'est pas en usage; mais les prêtres, après leur mort, sont oints à la tête, au front et à la main droite (a. 65).

XIX. *Erreurs et superstitions sur les fins dernières, le ciel, le purgatoire, l'enfer et la résurrection.* — Des représentants de l'Église arménienne prétendent que les âmes humaines, comme les noirs démons, restent dans l'air ou sur la terre, autour du paradis terrestre, avec les âmes que Jésus ressuscité tira des enfers (1). Dans l'Église arménienne, on n'admet point le purgatoire ; on prie seulement d'une manière générale pour les défunts, afin qu'ils parviennent au repos définitif. Après la

(1) Cette erreur rappelle la théorie étrange de Tertullien (*De animâ*, 55), d'après laquelle les âmes des martyrs seraient admises dans le paradis (distinct, semble-t-il, du ciel). Migne, *P. L.*, II, 789.

mort, les âmes justes entrevoient un instant la gloire dont elles jouiront plus tard; mais c'est seulement après la résurrection et le jugement qui la suivra, que les âmes des enfants baptisés et des saints, comme celle par exemple du bon larron, entreront dans le royaume des cieux; même alors, toutefois, elles ne contempleront pas l'essence de Dieu, mais seulement, et à des degrés divers, la clarté qui émane de l'essence divine, comme la lumière émane du soleil. Le paradis terrestre recevra les enfants non baptisés et les justes d'une vertu non consommée; ceux-ci auront de plus une auréole formée par le feu qui aura embrasé la terre, et ils verront plus ou moins distinctement la splendeur dont brillera la croix. Les hommes ni bons, ni mauvais, mediocriter mali, *comme les gens mariés*, resteront perpétuellement sur la terre, mais ils n'auront plus besoin de réparer leurs forces par la nourriture, et ils seront immortels. D'ailleurs, après la résurrection, a dit un catholicos, la distinction des sexes n'existera plus. Les infidèles et les mauvais chrétiens seront plongés dans l'océan transformé en fournaise, et rempli de vers et de dragons; ou bien encore, selon l'opinion la plus commune, ils seront simplement livrés à la conscience de leurs propres péchés, c'est-à-dire au remords (a. 7, 8-12, 15, 17, 23, 21, 31, 105, 106).

XX. *Non contents de ne point adopter certains rites et usages latins, les partisans de l'Église arménienne les proscrivent.* — Outre les usages spéciaux que nous avons relevés dans les chapitres précédents, les auteurs du Libellus reprochent aux Arméniens de fixer leurs fêtes au samedi, sauf l'Assomption et l'Exaltation de la croix célébrées le dimanche (a. 80, 81); ils leur font un grief de leur manière de jeûner; les jours de jeûne, disent-ils, les Arméniens s'abstiennent de viande, de poissons, d'œufs, de fromage, de beurre, de lait, d'huile; ils se contentent de pain, d'herbes et de vin, mais en prennent aussi souvent qu'ils le désirent (a. 47). — Enfin, le catholicos interdit aux Arméniens de célébrer, de jeûner, de se faire baptiser d'après le rite latin, même d'apprendre aux enfants la langue latine; et il dégrade et persécute les Arméniens unis qui réordonnent ou rebaptisent sous condition leurs compatriotes (a. 78).

§ V. *Les évêques Arméniens, représentant surtout la Ci-*

licie, répondent aux 117 griefs contenus dans le Libellus. La justification présentée par les Pères du concile de Sis de 1344 (?) laisse voir que la plupart des erreurs ou croyances dénoncées avaient été admises, au moins dans telle ou telle partie de la Grande-Arménie. — Évidemment, le réquisitoire était trop sévère. Mais, si l'on excepte d'anciens usages disciplinaires que l'Église arménienne pouvait légitimement conserver, les exagérations du Libellus portaient beaucoup moins sur la nature et le nombre des erreurs ou des superstitions incriminées que sur une tendance très marquée à généraliser et à mettre sur le compte de l'Église d'Arménie, les errements d'un certain nombre de vartabeds et les superstitions d'une ou plusieurs fractions du peuple arménien. Il n'y avait guère que le roi Léon V et une partie de la noblesse qui ne fussent point attaqués par le Libellus; et ils étaient mis hors de cause, précisément parce qu'ils adhéraient non seulement aux dogmes de l'Église catholique, mais aussi aux principaux usages disciplinaires des Latins.

Le catholicos et surtout le roi furent très affectés des accusations portées contre les croyances et les usages de l'Église arménienne. Sur leur ordre, le frère mineur Daniel, lecteur de la cathédrale de Sis et vicaire de son Ordre en Arménie, composa un mémoire justificatif qui fut envoyé au pape. Mais encore que cette réponse, conçue dans un esprit catholique, fût destinée à donner satisfaction au souverain pontife, elle ne pouvait réaliser pleinement ses vues : le pape, en effet, ne prétendait pas que les cent dix-sept articles du Libellus fussent autant d'erreurs ou de pratiques abusives enseignées ou formellement approuvées par l'Église arménienne. A ses yeux, ces accusations compromettaient seulement des membres plus ou moins nombreux de cette Église; mais il désirait que les principaux représentants de l'Église arménienne élevassent la voix pour désavouer et condamner tous les articles qu'ils ne pouvaient expliquer dans un sens catholique.

Or, c'est ce qui eut lieu en 1344-1345 (?), au concile de Sis, convoqué, sur l'invitation du pape, par les soins du roi Constantin et du catholicos Mekhithar. Six archevêques, vingt-trois évêques, cinq docteurs, dix abbés ou supérieurs de couvent y prirent part. Les Pères, réunis sous la présidence du catholicos,

répondirent aux cent dix-sept griefs du Libellus. Leurs réponses ne dissimulent pas qu'un certain nombre de dissidents étaient réunis autour du catholicos de l'Albanie arménienne et du catholicos d'Aghthamar; mais, en même temps, elles attestent que l'Église arménienne, du moins en Cilicie, professait la foi catholique, conservée à peu près intacte, depuis les derniers conciles de Sis et d'Adana (1).

(1) Comme les Pères du concile font, à tort sans doute, remonter la première scission officielle au synode de Manazgherd, il convient de retracer ici, en les éclairant l'un par l'autre, les principaux événements politiques et religieux qui le précédèrent, événements auxquels les Pères ne font aucune allusion. Quand le synode de Tovin (648 649?), sous l'influence de Théodore Rechdouni, rejetait les conditions d'union proposées par Byzance, Tovin, d'après les écrivains arabes, était depuis trois ans incorporée à leur royaume (depuis l'an 25 de l'Hégire = 645-646). D'après les auteurs arméniens, les Arabes avaient pris la ville, mais ne l'occupaient plus. Quoi qu'il en soit, les Arméniens septentrionaux voyaient les Arabes à la porte de leurs cités, et beaucoup d'entre eux, c'est triste à dire, croyaient leur personne, leurs biens, leur rite mieux garantis par le khalife que par l'empereur. « Les infidèles ne nous gênent point dans la manifestation de notre foi », répliquaient-ils à Constant. Il était facile de prévoir que, vraie ou apparente, la modération des Arabes, soutenue par une puissance croissante, allait attirer à eux la plus grande partie des Arméniens orientaux. En 653, l'armistice conclu pour trois ans entre Constant et Moawiah venait d'expirer; les Arabes reprirent les armes; et, aussitôt, sans qu'une goutte de sang eût été versée, Théodore Rechdouni, séduit par les conditions que proposait Moawiah, abandonnait les Grecs pour les Arabes. Pendant trois ans (Sebéos, XXXV, éd. de S.-Pétersb.), ou pendant sept ans (éd. de Constantin.), les Arméniens restaient exempts de tribut; ils devaient seulement entretenir chez eux 15.000 cavaliers arméniens; en retour, les Arabes devaient les protéger contre les Grecs (cf. Müller, *Islam*, Berlin, 1885, I, 261); Théophane (*Chonogr.*, éd. de Boor, Leipzig, 1883, p. 344, et dans Migne, *P. G.*, CVIII, 701, 1325) rapporte ce traité à la 10e année du règne de Constant (651).

Exaspéré par cette alliance des Arméniens avec le grand allié de l'antéchrist, — le mot est de Sebéos, — Constant se porta sur Garin, avec une armée de 100.000 hommes (!). Il y fut rejoint par les soldats de la IVe Arménie, du pays des Rechdounis, de Sper, de Daranali, Daïkh, Passin, par les ischkhans du Vanant, par les princes Pakradouni (Pagratides) et Mouschegh Mamigonian. Nersès III était aussi accouru de Daïkh, pour apaiser l'empereur. Celui-ci, avec une escorte, évaluée par l'historien à 20.000 hommes, poursuivit sa route jusqu'à Tovin. Là, installé dans le palais du catholicos, il nomma Mouschegh généralissime à la place de Théodore Rechdouni, dont il avait proclamé la déchéance; il prescrivit ensuite aux Arméniens d'accepter les décisions de Chalcédoine et de communier avec les représentants de l'Église grecque. La présence de l'armée grecque, les récentes menaces de Constant contre les Arméniens auraient sans doute achevé, s'il en eût été besoin, de déterminer Nersès III à souscrire aux conditions qui lui étaient présentées. Mais nous croyons que, se voyant suffisamment garanti contre les violences de Théodore Rechdouni et de ses partisans, il accepta spontanément l'accord religieux : « Nersès Schinogh, dit Sebéos, avait été élevé chez

Comme nous avons groupé sous un certain nombre de chefs les 117 articles du Libellus, nous réunirons sous le même

les Grecs et avait adopté avec conviction les doctrines du concile de Chalcédoine et du toumar de Léon »; bien qu'il fût vertueux, pieux, adonné au jeûne, à la prière, poursuit l'historien, il avait caché ses sentiments jusqu'au moment de sa conférence avec Constant. Alors, un dimanche, dans l'église de S.-Grégoire, le concile de Chalcédoine fut proclamé, la messe fut célébrée à la romaine (à la grecque) par un prêtre romain (grec); l'empereur, le catholicos et tous les évêques, les uns de gré, les autres avec plus ou moins de répugnance, participèrent ensemble aux saints mystères (Sebêos, III, c. 35; Combéfis, p. 286). Un seul évêque résista un instant; mais bientôt, il fit comme ses collègues, et, pour se faire pardonner de Constant son hésitation, il lui déclara que Nersès avait jadis lancé l'anathème contre le concile de Chalcédoine.

L'empereur reprit le chemin de Byzance; Nersès, après l'avoir accompagné jusqu'à Constantinople, se réfugia vers la vallée du Tschorokh, dans le Daïkh, son pays d'origine, voulant se mettre à l'abri de Théodore Rechdouni et des Arabes.

Théodore, après avoir fait emprisonner les gens envoyés par l'empereur pour l'arrêter, s'était enfui à Aghthamar. La plupart des Aghouans, des Siouniens et des Géorgiens s'étaient soumis comme lui au khalife. Pour le moment, les armes des Grecs détachèrent seulement les Géorgiens des Arabes. A peine, d'ailleurs, Constant avait-il quitté l'Arménie, que les Arabes occupaient le nord du lac de Van. Avec leur aide, Théodore repoussa les Grecs jusqu'à la mer Noire et prit Trébizonde. Il se rendit ensuite au palais de Moawiah, à Damas, avec de précieux présents: et ce gouverneur le nomma marzban de l'Arménie, de la Géorgie et de l'Aghouanie, en lui donnant pour tâche d'achever de soumettre ces régions aux Arabes. Habib reconquit aisément le nord de l'Arménie avec Tovin. Le gouverneur grec Maurianos reprit l'avantage pendant l'hiver. Mais au printemps il fut battu devant Nakhchévan et rejeté vers la Géorgie. Probablement Garin n'était point tombée aux mains des musulmans en 645, quoi qu'en disent les écrivains arabes; mais alors, vers 655, elle leur ouvrit ses portes après une courte résistance. Peu de temps après, Théodore allait à Damas où il mourait en 656 (Cf. Hübschmann, *Zur Gesch.*, p. 12, n. 1).

La guerre civile qui éclata en 657 entre Ali et Moawiah obligea ce dernier à retirer ses troupes de l'Arménie et à demander à Constant une suspension d'armes moyennant tribut. L'Arménie rentra sous la domination grecque. Hamaszasp Mamigonian fut nommé gouverneur avec le titre de curopalate. La même année, les Arabes, irrités de se voir abandonnés des Arméniens, massacrèrent les otages. Il se peut néanmoins que, conformément au texte de Sebêos, la nomination d'Hamaszasp et le massacre des otages aient eu lieu avant la révolte de Moawiah, c'est-à-dire vers 651-656 (Voir notre *Histoire*, l. II, a. 5, § 4, p. 97; Sebêos, III, c. 38). Devenu khalife, Moawiah envoya un écrit aux Arméniens les sommant de lui payer un tribut annuel de 500 deniers en argent, et il recommença la guerre contre les Grecs. Nersès, qui depuis la mort de Théodore Rechdouni était revenu à Tovin, vit que la plupart des princes et Mouschegh lui-même se ralliaient aux Arabes, que la résistance était inutile, et il accepta la suzeraineté du khalife (Ghevond, c. IV). Sur sa recommandation, Grégoire Mamigonian fut nommé gouverneur; Grégoire ayant été tué dans un combat contre les Khazars, il eut pour successeur Aschod Pakradouni. Après la mort de Moawiah,

nombre de titres les réponses des Pères, en sorte qu'il soit aisé au lecteur de mettre en face l'une de l'autre, sur chaque point, l'accusation et la défense.

les guerres civiles entre les prétendants au khalifat furent mises à profit par Justinien II, dont les armées envahirent trois fois l'Arménie et la soumirent. Comme toujours, l'union religieuse suivit l'union politique : elle fut conclue, vers 690, par le catholicos Isaac (677-703) (Voir Ghevond, c.v; Açoghig, II, 2; Combéfis, p. 288 et dans Migne, CXXXII, 1253). — A la page 139, nous avons par distraction attribué en partie la rupture de l'union aux victoires du roi de Perse Chosroès. Cette rupture religieuse avec les Grecs ayant eu lieu après 660, le lecteur aura facilement substitué au roi persan Chosroès le khalife Moawiah I, 661-680.

On raconte, il est vrai (*loco cit.*), que Sahag et ses évêques, au retour de leur entrevue avec l'empereur, se reprochèrent d'avoir accepté la communion avec les Romains (les Grecs). Mais, à moins d'admettre que tous ces hauts prélats n'avaient ni fermeté de convictions, ni force de caractère, on croira difficilement qu'ils aient tous maudit, aussitôt après l'avoir faite, une démarche à laquelle rien ne les obligeait. Ne faudrait-il pas plutôt conclure que, se retrouvant loin des Grecs, dans ces provinces septentrionales peu sympathiques à Byzance, en face de ces Arabes qui reprenaient l'avantage contre l'empereur et qui tenaient le glaive levé sur la malheureuse Arménie, le catholicos et ses évêques redoutèrent les conséquences de leur acte d'union ? En effet, Abd-el-Mélek ayant nommé gouverneur son frère Mohammed ibn Merwan, lui avait ordonné de réduire l'Arménie à une entière obéissance. Mohammed envahit deux fois le pays : une première fois, probablement vers la dixième année de Justinien (694-695, Théophanes, *Chron.*, I, 368; Migne, CVIII, 748). En s'éloignant, Mohammed laissa comme sous-gouverneur Abdallah, dont la tyrannie excita la révolte du préfet Sempad Pakradouni. On sait que les gouverneurs arméniens nommés par le khalife étaient dépendants des gouverneurs musulmans dont la juridiction était plus étendue. Poursuivi par Abdallah, Sempad fut atteint près d'Agori, village sur la pente septentrionale du Massis, le bourg même qui a été détruit par un tremblement de terre en 1840. Les Arméniens, dont le nombre ne dépassait guère un millier, parvinrent cependant à traverser l'Araxe et à se fortifier dans le village de Vartanagherd. Là, ayant puisé une énergie nouvelle dans la prière et la communion, ils taillèrent en pièces les assaillants bien supérieurs en nombre, mais paralysés par le froid. L'Araxe étant gelé, les fuyards essayèrent de le traverser ; plusieurs furent engloutis ; trois cents à peine atteignirent le fort d'Erendchag et durent leur salut à la généreuse intercession de la princesse Schouchan de Siounie (Ghevond, *ibid.*).

Quant à Sempad, il envoyait en guise de trophée à Tibère III Absimare (698-705), avec d'excellents chevaux arabes, les nez des ennemis tombés dans la bataille ; puis investi par l'empereur du titre de curopalate, il allait s'établir dans la place forte de Coukhark, au territoire de Daïkh. Vers ce même temps, un autre Sempad, fils d'Aschod, gouverneur du Vasbouragan, écrasait au village de Kougank, canton de Rechdouniq, un détachement d'Arabes, massacrait les captifs, et faisait précipiter dans le lac de Van leur chef, auquel il avait promis de ne pas le tuer : acte fort déloyal assurément, mais malheureusement très fréquent alors chez les gens de guerre et par lequel ils prétendaient concilier le devoir résultant de la parole donnée et leur soif implacable de vengeance ! Enfin, presque simultanément avec ces défaites, Abd-el-Mélek apprenait que les princes

I. *Procession du Saint-Esprit.* — L'Église arménienne, disent les Pères, enseigne que le Saint-Esprit procède aussi du Fils; et ils citent une oraison pour la Pentecôte, où ce dogme, entendu dans le sens d'une procession éternelle, est expressément formulé : « in te procedens inscrutabiliter ex Patre et

Gamsaragan avaient chassé les troupes d'Oqba du Vanant. C'en était trop aux yeux du cruel mais intrépide khalife. Par son ordre, Mohammed envahit de nouveau l'Arménie; les princes arméniens cessèrent toute résistance et dépêchèrent le catholicos Sahag vers le gouverneur, afin de l'apaiser en lui offrant l'entière soumission de l'Arménie.

Est-il étonnant que le pontife, chargé d'un tel rôle, ait regretté son pacte avec les Grecs? Parti avec quelques prélats pour aller au-devant de Mohammed, Sahag dut s'arrêter épuisé à Harran. Se sentant mourir, il écrivit sa requête et ordonna à ses compagnons de la présenter après sa mort au général ennemi. Dans cette supplique, il affirmait que les Arméniens se soumettaient sans arrière-pensée au chef sarrasin et le priait de se contenter d'un tribut et de ne point les violenter dans leur foi.

On raconte que Mohammed, touché de cette suprême prière, voulut voir le défunt; l'ayant salué par trois fois, il lui prit la main et dit : « Comme un bon pasteur, tu es venu arrêter mon glaive déjà levé; je ne l'abaisserai pas sur des innocents (Ghevond, c. v, édit. Chan., p. 29). Cependant, Sempad Pakradouni, retiré à Thouqarq dans la vallée du Tschoroch, n'avait pas désarmé; il attaqua avec le secours des Grecs une armée arabe dans le Vanant, mais il fut battu; et c'est après ce dernier événement que, par l'ordre de Mohammed, le sous-gouverneur Qasihm attira, sous prétexte de payer leur solde, à Nakhtchevan, un grand nombre de nobles et de cavaliers arméniens. Les cavaliers, enfermés dans les églises voisines l'une de l'autre de Nakhtchevan et de Khram, y furent brûlés vivants. Quant aux Nakharars, ils furent pendus, après qu'on les eut contraints de livrer tous leurs trésors (Ghevond, ch. vi). Bien que Qasihm ou Qashm ne soit point mentionné par les historiens arabes, mais seulement son fils Khouzaima, sous les khalifes Al-Mahdi et Haroun-ar-Raschid, cependant cette cruelle exécution est certaine. Beládouri (205), Iaqoubi (II, 225) la placent au temps de la première invasion de Mohammed; Théophane († 818, chronogr. de 284 à 813; dans Migne, CVIII, 756) la met en la cinquième année de Tibère Absimare, 702-703, et Ghevond vers 706, aux débuts du règne de Walid (705-715).

Le successeur de Sahag III, Élias Artjischetsi (703-717), ne craignit pas, pour maintenir dans son obédience le catholicos aghouanien Nersès, de faire appel au bras séculier. Le prince aghouanien Scheroë ayant appris que Nersès, de concert avec la princesse Sprahm, travaillait à faire accepter dans la région le concile de Chalcédoine, assembla quelques évêques en synode. Là, une dénonciation en règle contre Nersès fut envoyée à Élias. Celui-ci en instruisit aussitôt le khalife Omar II (717-720) selon Jean Catholicos, ou plus probablement Abd-el-Mélek (685-705), comme l'indiquent Moïse Gaghangatouatsi, Açoghig et Guiragos. Investi par le khalife des pouvoirs nécessaires, Élias accourut à Bardav avec une escorte de soldats, et leur livra Nersès ainsi que la princesse Sprahm. Les deux prisonniers furent attachés par le pied à une même chaîne, mis sur un chameau et menés à Damas. Là, Nersès mourut de faim huit jours après son arrivée. Pendant ce temps, Élias réunissait un synode et faisait élire un nouveau catholicos pour l'Albanie (Moïse G., III, c. 3-9).

Filio, mirabilia operans Spiritus Sanctus ». Ils nient même que le synode de Manazgherd (Manazkert) ait contesté cette vérité (*Resp. ad art.* 1, etc.). Aussi, est-il tout naturel de la voir très nettement exprimée dans le symbole de foi arménien qui fait suite aux actes du concile actuel (Mansi, XXV, 1269-1270).

II. D'après les Pères de Sis, le catholicos de Colombes (nom donné au catholicos de l'Aghouanie ou Albanie) ne dit pas que les trois Personnes de la Sainte Trinité aient été crucifiées (*R. ad a.* 37).

III. Que Dieu soit immuable et véridique, c'est une vérité hors de conteste (*R. ad* 1).

IV. Les Pères réunis à Sis disent que le synode de Manazgherd présidé par Jean Otznetsi a condamné le concile de Chalcédoine, avec la lettre du pape Léon Ier, et rejeté la dualité des natures en la personne du Christ. Mais, poursuivent-ils, les membres du synode de Manazgherd croyaient répudier ainsi l'hérésie nestorienne, qui divisait les deux natures jusqu'à les isoler, au lieu de les réunir en une personne sans les confondre. Comme ceux qui les avaient précédés (Nersès II, Abraham, etc.), ils se laissèrent tromper par les détracteurs de Chalcédoine, les Syriens, qui prétendaient que ce concile avait confirmé le nestorianisme. L'ambiguïté du terme *pnouthioun*, équivalent du mot *nature*, mais qui peut signifier aussi la personne; enfin, l'interprétation erronée de l'expression de saint Cyrille, *une nature du Verbe incarnée*, achevèrent de donner le change à l'assemblée de Manazgherd. Pour les mêmes raisons, on regarda Dioscore comme un saint. Néanmoins, les Arméniens séparés de l'Église catholique qui admirent une seule nature, adoptèrent cette expression à cause de l'ineffable union (des deux natures en une seule personne); car ils excluaient, en même temps, tout changement et toute confusion. Plus tard, continuent les Pères de Sis, l'accord avec l'Église romaine, déjà préparé par plusieurs rapprochements, a été confirmé aux conciles de Sis et d'Adana (1307 et 1316), plus importants que celui de Manazgherd. Et, depuis lors, au cantique en l'honneur de Dioscore, les Arméniens ont substitué celui-ci : « Vous avez montré un seul Dieu, un seul Fils, un seul Christ (résultant) des deux natures unies sans confusion ». L'Église arménienne a, du même

coup, annulé les décisions des synodes séparatistes, tels que celui de Manazgherd...

Grâce à l'enseignement de l'Église grecque et de l'Église romaine, ajoutent les Pères, les Arméniens ont bien compris que la nature divine, dans sa parfaite intégrité, et la nature humaine s'unissent en un même Fils, en un même Christ, en une même personne, sans division, sans confusion, sans changement, sans altération; ils ont bien compris que le Christ, étant Dieu parfait et homme parfait, doit avoir toutes les propriétés de la nature divine et de la nature humaine, deux volontés, deux sortes d'opérations, etc., *ex duabus naturis inconfuse, ostendistis unum Filium, unum Christum*. — Aussi, les Pères, réunis en synode sur l'invitation de Benoît XII, anathématisent-ils ceux qui n'admettent pas la doctrine du dyophysisme ainsi entendu, et ils rejettent l'autorité de Jean Otznetsi, de Paul de Daron, de Michel le Syrien; quant à Vartan de la Montagne-Noire, cet homme querelleur, *vir amator rixæ*, les Pères réprouvent expressément et condamnent au feu celles de ses œuvres qui sont en désaccord avec l'enseignement de l'Église romaine (1).

V. L'opinion singulière que le Christ serait sorti, le samedi, du tombeau, se rencontre dans les livres de quelques sots, disent les Pères de Sis. L'Église arménienne maintient, avec la majorité de ses vartabeds, que le Christ est ressuscité le lendemain du sabbat. Pourtant, conformément à une coutume antique, elle commence à célébrer la fête dès la veille; c'est pourquoi les Arméniens pouvaient, le samedi soir, user de fromage et d'œufs. Mais, depuis qu'ils sont unis avec l'Église romaine, surtout depuis les conciles de Sis et d'Adana, les catholicos leur ont ordonné de se contenter d'huile et de poissons. — Quelques auteurs arméniens ont bien affirmé que chacun des ordres des anges fête l'ascension de N.-S. pendant un jour et que le Christ ressuscité s'arrêta un jour au milieu de chacun de ces chœurs angéliques: mais ce n'est là qu'une opinion singulière, une hypothèse, dont l'Église arménienne n'est point solidaire, surtout depuis qu'elle est unie avec l'Église romaine (*R. ad* 33). Depuis

1. *Resp. ad art.* 1, 20, 21, 25, 35, 110, 111, 116. — Sur l'orthodoxie du synode de Manazgherd et sur Otznetsi, voir ci-après l'*étude* que nous avons ajoutée à la réponse des Pères aux griefs du chapitre xx.

cette union, l'Église arménienne n'a pas seulement réprouvé certaines opinions bizarres sur la circoncision de N.-S., par exemple, et qui n'étaient admises que d'un petit nombre; elle a fait disparaître également d'autres opinions plus généralement reçues, telles que la négation des fonctions normales de désassimilation, auxquelles le Christ, en conséquence de l'incarnation, avait librement soumis son corps, d'ailleurs à l'abri de toute maladie (*R. ad* 110, 111).

VI. L'Église arménienne a toujours proscrit le traducianisme et enseigné que l'âme est créée par Dieu, à l'instant même où elle est unie au corps, quarante jours après la conception pour les petits garçons, quatre-vingts jours pour les petites filles, comme l'affirme Grégoire de Nysse. (Cette étrange distinction est une hypothèse aristotélicienne, depuis longtemps démodée.)

VII. L'Église arménienne proclame que le péché est inhérent à la nature humaine, par suite du péché personnel de nos premiers parents. Ce péché ne se confond ni avec le péché actuel d'Adam, ni avec les péchés actuels et personnels de ses descendants, comme le voulaient les Pélagiens : il est transmis par le corps; mais il a son siège dans l'âme (*R. ad* 19). La réalité du péché originel et de ses conséquences est d'ailleurs attestée par la liturgie arménienne, en particulier par les prières pour le baptême, où il est dit : « Ceux qui ne sont point régénérés par l'eau et l'Esprit ne verront point la vie éternelle »... « Tous les baptisés obtiennent, au contraire, la rémission des péchés, reçoivent l'Esprit-Saint »... « Ils sont délivrés, sanctifiés, justifiés, élevés à l'honneur d'enfants adoptifs ». Enfin, ajoutent les Pères de Sis, le dogme du péché originel est affirmé dans le symbole arménien : « nous croyons à un seul baptême pour la pénitence, la propitiation et la rémission des péchés » (1).

(1) Michel le Syrien raconte que la tribu infidèle des Kourdanayé étant sur le point de massacrer la famille d'Ischaq fils d'Aschod Mesagher, la femme d'Ischaq jeta devant le Seigneur son petit enfant encore à la mamelle en disant : « O Christ, du moins à cause de cet enfant, dans lequel rayonne l'*innocence baptismale*, sauve tes serviteurs ». *Chronique*, t. III, fasc. 1, p. 51.

Tout en admettant très clairement le péché originel, les Pères du synode en présentent une explication quelque peu défectueuse. A leurs yeux, la concupiscence en est comme la source; ils observent toutefois que cette concupiscence qui vicie le corps et l'âme vient du péché d'Adam. Des théologiens catholiques, dont l'opinion nous paraît satisfaisante, font consister le péché originel dans la

VIII. L'Église arménienne affirme qu'il est au pouvoir du libre arbitre de pécher; mais l'homme choisit librement le bien, par le secours de la grâce (actuelle), et le mal, faute de la grâce (efficace) (*R. ad* 13).

IX. Les dissidents, s'il en existe en Cilicie, n'osent, par crainte de la mort (que le roi leur ferait peut-être subir), manifester leur opposition à l'Église romaine (*R. ad* 34). Mais dans la Grande-Arménie, certains Arméniens obéissent au catholicos de l'Albanie (*alnacensis* = *aluacensis*) et d'Aghthamar (Archamar), rejettent l'Église grecque avec l'Église romaine, le concile de Chalcédoine avec la lettre du pape Léon. Le catholicos de l'Albanie et celui d'Aghthamar, après avoir été soumis comme celui de Sis à l'Église romaine, se sont détachés d'elle; et, aujourd'hui, ils diffèrent du catholicos de Cilicie, sur les points suivants : Conformément à leur tradition, ils ne mettent point d'eau dans le vin du Sacrifice (1); ils célèbrent la Nativité et l'Épiphanie, le 6 janvier (2); ils ne reconnaissent qu'une seule nature dans la personne du Christ, à cause de l'ineffable union, tout en appelant le Christ Dieu parfait et homme parfait; ils n'admettent pas le concile de Chalcédoine, ils suppriment le nom de purgatoire et dénient la primauté réelle au pontife de Rome (*R. ad* 37 *et* 38).

L'un des principaux griefs de ces Arméniens non-unis contre les Arméniens unis, c'est que les derniers célèbrent la Nativité

privation de la grâce sanctifiante. En d'autres termes, par suite de la prévarication d'Adam, Dieu refuse à ses descendants le don tout gratuit de grâce et d'adoption divine, qui avant la chute originelle leur était destinée.

Au sujet du péché personnel d'Adam et d'Ève, les Pères du synode ajoutent : « C'est une opinion particulière de prétendre qu'Adam et Ève succombèrent le jour même de leur création, Ève à 3 heures, Adam à 6 heures, heure à laquelle le Christ devait être élevé sur la croix pour expier ce péché. »

(1) Il ne faut pas être surpris que cette pratique ait toujours été suspecte aux yeux des catholiques. Anastase le Sinaïte, dans son *Guide* (Ὁδηγός) composé vers le milieu du VII siècle, déclare que les monophysites emploient le vin sans mélange d'eau, afin d'exprimer que le Christ est constitué par la seule Divinité (Migne, *P. G.*, t. LXXXIX, ὁδηγός, c. 1, p. 41).

(2) Saint Jean Chrysostome, si justement admiré et aimé des représentants de l'Église arménienne, les aurait probablement amenés à séparer la célébration de la Nativité et celle de l'Épiphanie, si, au moment où, semble-t-il, il écrivait dans ce sens, Isaak le Grand, celui-ci, combattu par un parti des nakharars et banni par le roi de Perse, n'avait été dans l'impossibilité de faire adopter par son Église la mesure proposée (Voir Migne, *P. G.*, t. CXXXII.)

en même temps que l'Église romaine (*R. ad* 32). Quant au reste, poursuivent les Pères de Sis, les Arméniens de la Grande-Arménie gardent la foi apostolique traditionnelle venue des apôtres, comme l'atteste leur symbole; et l'on n'a point entendu dire que ces Arméniens revendiquent pour eux seuls le titre d'Église catholique et apostolique (*R. ad* 34).

X. A l'opposé des précédents, les Arméniens unis, comme ceux qui sont présents au synode, reconnaissent « la suprématie du pape »; néanmoins, cette subordination n'empêche pas que depuis les commencements de l'Église, la sollicitude pastorale du catholicos ne s'étende sur tous les Arméniens (*R. ad* 78). Le pape est le successeur de Pierre et en a l'autorité, comme le catholicos est le successeur de saint Thaddée, dont il garde aussi l'autorité. Toutefois, de ce rapprochement le catholicos ne prétend point conclure qu'il est l'égal du pape; car, avec tous les Arméniens unis, il accepte l'enseignement des décrets et des canons de Nicée, et ce concile a déclaré que l'Église romaine, ayant le pape pour chef, est la tête de toutes les autres Églises, et que le pontife romain possède la prééminence sur les autres pontifes (*pontifex romanus excellentior quam alii pontifices*) : Que, même avant le concile de Nicée, l'autorité du pape ait été supérieure à celle des autres patriarches, les Pères de Sis n'y contredisent pas; car ils n'admettent pas seulement la primauté du pontife romain à cause des décisions du concile de Nicée; ils y adhèrent aussi parce que le Christ a confié à Pierre la charge de faire paître ses brebis. Loin d'eux la pensée que les successeurs de Pierre aient perdu sa prééminence : aussi, jugent-ils fort répréhensibles (*valde reprehensibiles*) les écrits de Vartan contre le pape; en Cilicie, dès qu'on rencontre ces écrits, on les brûle. Les Pères du synode réprouvent également les paroles de Vartan contre le légat pontifical, paroles insipides et erronées, qui, disent-ils, ne plurent ni au roi Héthoum, ni au catholicos Constantin (*R. ad* 85, 86, 89, 90, 91, 116; Voir notre *Hist.*, p. 295 et suiv.).

XI. Les Arméniens admettent la *nécessité de la Grâce :* pas de justification sans grâce sanctifiante (*R. ad* 13); mais la grâce perdue peut toujours être reconquise par la confession et la pénitence (*R. ad* 10, 18). Quant aux *sacrements*, l'Église arménienne, surtout en Cilicie, accepte tous ceux qu'admet l'Église

romaine; elle ne repousse de sa communion aucun catholique (*R. ad* 38); à ses yeux, les sacrements ne sont pas seulement des signes de la grâce; ils la confèrent à ceux qui les reçoivent dignement (*R. ad* 40). Il est vrai que, d'après les canons, les évêques et les prêtres publiquement reconnus comme fornicateurs doivent être écartés de leurs fonctions; mais ils gardent néanmoins le pouvoir de l'*Ordre* et peuvent administrer validement les sacrements (*R. ad* 69).

XII. L'Église d'Arménie ne conteste point la validité du baptême et des ordinations conférés d'après le rite latin. Elle admet que les catéchumènes arméniens peuvent être baptisés, selon le gré des parents, soit dans l'Église des Latins, soit dans l'Église des Arméniens. Les membres du synode avouent que des laïques et des clercs, rebaptisés ou ordonnés à nouveau par ceux qui admettent exclusivement le rite latin, ont été punis par le roi et les prélats arméniens; mais pourquoi? parce qu'ils soutenaient, sans preuve, que le baptême reçu d'après le rite arménien devait être réitéré, et prétendaient ne point savoir si le prêtre avait bien prononcé la formule : « Je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ». C'est pour la même raison que le catholicos Jacques censura les actes de Simon Begh, archevêque de Théodosiopolis (Garin, Erzeroum) et de Nersès Baghon, évêque d'Ourmiah, et se disant évêque de Manazgherd : ces prélats déniaient toute valeur au baptême et aux ordinations conférés d'après le rite arménien; et ils abolissaient ainsi ce rite : il faudrait, s'écrient les Pères du synode, corriger avec le feu ceux qui rebaptisent les Arméniens, déjà baptisés d'après le rite arménien (*R. ad* 36, 56, 77, 78, 79). — Toute l'Église arménienne baptise de la même manière, avec de l'eau, et au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit; elle ne souffre point qu'on baptise avec du vin ou du lait (*R. ad* 37, 59). Voici la manière de baptiser : le prêtre verse de l'eau sur la tête de l'enfant placé au milieu des fonts baptismaux, ou bien il l'immerge, en disant : Qu'un tel venant du catéchuménat au baptême, soit baptisé au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, amen. Telle est la forme du sacrement (*R. ad* 58, 59). Jusqu'à ces derniers temps, l'affusion ou l'immersion était faite trois fois : et, chaque fois, on répétait la formule susdite. Maintenant, en faisant une triple immersion ou une triple affusion, c'est-à-

dire en plongeant trois fois l'enfant dans les fonts baptismaux ou en lui jetant trois fois de l'eau, nous disons une fois : Je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, selon la coutume de l'Église romaine. — Ensuite, nous faisons une onction avec le saint chrême sur les yeux, les oreilles, la bouche, le creux de la main, la poitrine, les épaules et la plante des pieds (*R. ad* 59). Autant qu'il est possible, le prêtre fait les onctions avec le saint chrême et donne la communion immédiatement après le baptême; mais ni l'onction ni la communion ne sont essentielles ou requises pour la validité du baptême (*R. ad* 58, 59) (1).

XIII. Le *sacrement de confirmation* est en usage dans toute l'Arménie. Il est administré par l'évêque ou le prêtre, indifféremment : le ministre du sacrement signe d'abord l'enfant au front avec le chrême, en disant : Que l'huile suave, répandue au nom de J.-C. sur toi, soit le signe et le gage divin des dons célestes, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Depuis l'union, plusieurs évêques de la Petite-Arménie confirment d'après la manière de l'Église romaine (*R. ad* 63 *et* 64).

XIV. L'Église arménienne ne regarde aucune faute comme irrémissible ou ne pouvant être remise par la confession ou la pénitence ; il est faux qu'elle ne considère pas le prêtre comme la *cause instrumentale de la rémission des péchés ;* « ministrabiliter datum est a Deo ministris Ecclesiae dimittere peccata ». L'intention du prêtre arménien, en administrant le sacrement de pénitence, est aussi la même que celle du prêtre latin : remettre les péchés. Cependant, autrefois, le prêtre arménien n'appliquait point parfaitement la forme (les paroles de l'absolution) et se bornait à dire : « Que Dieu te remette tes péchés », ou bien : « Je te remets (*dimitto*) tes péchés sur la terre; que Dieu te pardonne dans les cieux ». Mais, depuis qu'ils ont connu l'Église romaine, beaucoup de prêtres arméniens ont

(1) Les Arméniens qui passaient à l'Église grecque recevaient aussi l'onction d'après le rite grec. Ritha (Marguerite) et Théophanô, sœurs de Héthoum II, ayant été fiancées, l'une à Michel, fils aîné d'Andronic le Vieux, et associé à l'empire, l'autre à Jean Ducas Ange Comnène, fils de Jean Sebastocrator, elles reçurent l'onction du saint chrême dans l'église grecque et changèrent de nom. Ritha fut appelée Xené ou Marie et Théophanô fut nommée Théodora. Les noces de Marie furent célébrées le 16 janvier 1296; elle eut deux fils, Andronic, qui fut plus tard empereur, et Manuel.

adopté la forme qu'elle emploie; et telles sont aussi la doctrine et la pratique du concile (*R. ad* 40, 48). — L'Église arménienne exige avec le repentir, une confession détaillée (distincte) de tous les péchés qui diffèrent spécifiquement. Quiconque (coupable de fautes graves) ne s'accuse pas ainsi, ne doit point communier (*R. ad* 82). Le synode convient que, dans l'Église arménienne, il n'est pas d'usage de restreindre au for sacramentel la juridiction du ministre; il avoue aussi qu'avant l'union avec l'Église romaine, on ne gardait pas assez scrupuleusement dans l'Église arménienne le secret de la confession, ayant trait aux péchés d'impureté : par exemple, des confesseurs des candidats à la prêtrise ou des prêtres eux-mêmes révélaient l'indignité de leurs pénitents; et ceux-ci étaient alors ou écartés du sacerdoce ou interdits. Il se peut même, ajoutent les Pères, que cette violation du secret de la confession ait encore lieu parmi les prêtres qui ne reconnaissent pas la juridiction du catholicos de la Cilicie (*R. ad* 50). On reconnaît également que souvent des évêques excommunient injustement leurs diocésains; mais, ajoute-t-on, dans ces cas, le catholicos lève l'excommunication.

Les signataires des déclarations synodales s'attachent à justifier les immolations d'animaux autorisées par leur Église. Ils s'efforcent de mettre cet usage à couvert sous la loi de Moïse et le patronage de Grégoire l'Illuminateur. Toutefois, en des termes un peu ambigus, ils cherchent à montrer que les sacrifices incriminés par les auteurs du Libellus ne sont point identiques aux sacrifices mosaïques et, pour ainsi dire, leur prolongement; car, observent-ils un peu subtilement, les sacrifices des Arméniens sont offerts en faveur, non des vivants, mais des morts : les dimanches, les jours de fête ou à la mort de leurs parents, les Arméniens peuvent faire bénir du sel, le donner aux animaux, que l'on tue ensuite et dont on distribue les chairs au prêtre et aux pauvres; il est permis de demander ainsi, en faveur des défunts, des veilles et des prières, afin que Dieu leur soit favorable, en ayant égard aux aumônes des vivants. Quant à l'origine de ces sacrifices, si l'on en croit leurs défenseurs, elle remonte à Grégoire l'Illuminateur : les prêtres des idoles convertis ayant été consacrés prêtres du vrai Dieu et obligés de renoncer au gain provenant des sacrifices païens, l'apôtre de

l'Arménie leur aurait accordé, en compensation, outre la dîme offerte par les fidèles, une part des animaux purs offerts en sacrifice (*R. ad* 45). C'est également en souvenir d'une vieille tradition, et non par respect pour une observance judaïque, continuent-ils, que nous refusons de manger la chair de certains oiseaux et de quelques autres animaux; nous ne distinguons pas, comme les Juifs, des mets purs et impurs.

Ces réserves faites, le synode reconnaît que, parmi les moines de la Grande-Arménie, réfractaires aux avances de l'Église romaine, il existe des coutumes judaïques ou superstitieuses : certains ne mangent point de la chair de porc; cette nourriture, disent-ils, les rendrait impuissants à chasser les démons, car ceux-ci, expulsés par Notre-Seigneur du corps des possédés, comme le raconte saint Matthieu (VIII, 31), se réfugièrent dans le corps des pourceaux (1).

XV. Au reproche de n'admettre que les trois *Ordres d'acolythe, de diacre et de prêtre,* les membres du synode répondent : les Ordres mineurs, comme celui de l'acolythe, du lecteur, sont compris sous le nom de portier; l'évêque confère cet ordre en donnant au candidat une clef, une chandelle, et les saints Livres, et en prononçant des paroles appropriées : c'est l'ordre de l'acolythat. Ainsi, l'Église arménienne compte, non point trois, mais sept Ordres. Pour ordonner le sous-diacre,

(1) *R. ad* 46. Qu'ils soient ou non des restes des observances judaïques, les sacrifices d'animaux (madag) sont assez anciens chez les Arméniens. Guiragos, après avoir raconté le prétendu voyage de Grégoire et de Tiridate à Rome, ajoute : « L'empereur Constantin ordonna que, dans toute la ville, on se réjouit (à cause de l'arrivée de Grégoire et de Tiridate) et qu'on immolât des moutons... Et Grégoire dit aux Juifs : ... les animaux offerts à Dieu, en hommage aux saints, en souvenir des morts, sans sel bénit, sont comme des hommages de païens (Guiragos, § 2, trad. Brosset, p. 7 ; Vartan, tr. russe, p. 51). Quoi qu'il en soit de l'authenticité de la recommandation de saint Grégoire, les usages qu'on prétend faire remonter à lui, étaient en vigueur durant tout le moyen âge. Au temps de leur domination sur l'Arménie, les Tatars ayant saccagé Lori, Tiflis... investi la forteresse de Gaian, et fait prisonnier Avag, fils d'Ivané, avaient conduit ce dernier vers leur général Tcharma-Khan, campé aux bords du lac de Kegharkhouni (Goktcha). Au festin donné en l'honneur de son captif, « on apporta beaucoup de pièces de viandes pures et impures... et divers koumiz, lait de cavale, la boisson ordinaire des Tatars ». Comme Avag et ses compagnons ne mangeaient ni ne buvaient, le général leur en demanda la raison : « Les chrétiens, répondit Avag, ne sont point habitués à une telle nourriture et ne prennent pas une telle boisson. Nous usons de la chair d'animaux purs tués par nous, et nous buvons du vin » (Guiragos, § 27, p. 126-127).

l'évêque lui impose la main sur la tête, et lui met au bras gauche le manipule; en même temps que sous-diacre, le candidat est créé exorciste. C'est après cette ordination et avant le diaconat, que celui qui veut être prêtre séculier doit épouser une vierge. S'il se marie, étant diacre, il ne sera point promu à la prêtrise (*R. ad* 93). Seul, l'évêque ordonne le diacre, et voici, en résumé, comment se fait cette ordination : l'évêque tourne le visage du candidat vers le peuple, les prêtres assistants lui posent une main sur l'épaule et élèvent l'autre vers le ciel, tandis que l'évêque et les prêtres disent à haute voix : Divine et céleste grâce, qui pourvois toujours aux besoins de l'administration de l'Église apostolique, appelle un tel du sous-diaconat au diaconat. Le peuple répond trois fois : Il est digne. L'ordinand tourne ensuite le visage vers l'orient; l'évêque met la main sur sa tête en disant : Je poserai ma main sur lui; vous, priez tous afin qu'il soit digne de remplir saintement sa dignité (*gradum*) de diacre devant le saint autel. A la fin, l'évêque met l'étole sur l'épaule gauche de l'ordinand et lui présente l'encensoir avec l'encens, en prononçant des paroles appropriées.

Pour ordonner le prêtre, l'évêque récite plusieurs oraisons, en tenant la main sur la tête du candidat; puis, il prononce la formule : Divine et céleste grâce, etc... Après un certain nombre d'oraisons, le consécrateur oint le prêtre. Cette onction, disent les Pères du synode, est pratiquée depuis l'époque de Nersès Schnorhali pour la consécration du prêtre et de l'évêque, avec cette différence que, pour la consécration du prêtre, l'évêque fait une onction en forme de croix sur les deux mains jointes, en allant du pouce de la main droite à l'index de la main gauche, et du pouce de la main gauche à l'index de la main droite (*R. ad* 66); puis le consécrateur place dans les mains de l'ordinand la patène avec le corps de Notre-Seigneur, et le calice avec le précieux sang, en disant : Reçois, par la grâce de Dieu, le pouvoir d'accomplir le mystère eucharistique pour les vivants et les décédés. Cette idée du saint Sacrifice, qu'achève d'exprimer le consécrateur par une dernière imposition de la main droite, accompagnée d'une formule correspondante, montre bien, comme le disent les Pères, que le rite arménien des ordinations était assez semblable à celui de l'Église romaine; et cette confor-

mité, ajoutent-ils, remontait déjà à deux cents ans (*R. ad* 92).

Mais ils ont soin d'ajouter qu'ils ne se portent point garants de la manière dont les ordinations se font dans la Grande-Arménie. Là, en effet, les consécrateurs et les ordinands ont gardé souvent pendant l'ordination leurs habits profanes; mais maintenant, ceux-là, surtout, qui sont soumis à la juridiction du catholicos de Cilicie, revêtent des ornements sacrés (*R. ad* 92).

Enfin, au catholicos seul est réservé le privilège de consacrer les évêques. L'ordination a lieu en présence des archevêques et évêques assistants, qui prononcent ensemble avec le catholicos la formule consécratoire : Divine et céleste grâce, etc. (*R. ad* 92). Tandis qu'il consacre les évêques, le catholicos de Cilicie leur impose, en faisant le signe de la croix sur leur tête, le bras de saint Grégoire l'Illuminateur; mais il n'attache pas à cette cérémonie la validité de la consécration (*R. ad* 98). Parfois, le catholicos dépose les évêques, parce qu'ils ne lui payent point le cens, auquel ils sont tenus; mais, le plus souvent, il les dépose parce qu'ils lui désobéissent, parce qu'ils se dépouillent mutuellement de l'épiscopat, contredisent l'enseignement de l'Église orthodoxe, ou scandalisent leurs ouailles par leurs désordres (*R. ad* 69).

Contre les accusations au sujet de l'élection du catholicos et des évêques, le synode répond ainsi : Le catholicos de l'Albanie (*Alnacensis*) et celui d'Aghthamar se choisissent, de leur vivant, un successeur, d'ordinaire dans leur famille. Mais l'élu n'est consacré qu'après la mort du patriarche; il va trouver l'empereur tartare (*Canem*, le khan) et lui demande l'investiture temporelle du catholicat; il donne à cette fin une somme d'argent; et chaque année, il devra encore payer au souverain une somme convenue (1).

(1) L'usage de transmettre le catholicat d'oncle à neveu fut souvent reproché aux Arméniens par les Grecs et les Syriens. Cet abus fut surtout fréquent chez les Aghouans ou Albaniens. Le catholicos de ces derniers résida d'abord à Gis, dans les montagnes, au sud de Bardav (Alishan, *Grande-Arménie*, p. 90), puis à Derbend, à Bardav, enfin vers le XIIe siècle, à Gantzasar. Souvent obligé de fuir d'asile en asile devant les invasions musulmanes, sa vie nomade n'ajouta rien à son prestige et lui fut même préjudiciable. Le catholicos aghouan Bejden, qui s'était marié et avait eu des enfants, fut destitué, réélu, puis déposé définitivement vers la fin du XIIe siècle. La manière dont fut alors choisi son successeur montre combien était invétéré l'abus signalé plus haut. — Vertannès, évêque de Pedchni, ayant conféré le sacerdoce à un jeune diacre nommé Hohannès (Jean), le condui-

Il n'en est pas de même dans la Petite-Arménie. Là, quand le catholicos est mort, les archevêques, évêques, abbés et archiprêtres se réunissent par ordre du roi. Chacun d'eux désigne par écrit le candidat qu'il choisit parmi les personnages présents, et donne au roi son bulletin de vote muni de son sceau. Un assez grand nombre de candidats étant ainsi désignés, le roi prie les électeurs de s'entendre sur trois noms. Le roi, assisté de son conseil, choisit ensuite le catholicos parmi les trois personnages qui lui sont présentés. Le jour fixé pour sa consécration venu, le roi fléchit le genou devant lui, lui met l'anneau au doigt et l'embrasse; l'élu est ensuite consacré catholicos par les évêques.

Les Pères nient que les élections soient vénales et l'administration des sacrements simoniaque, bien que quelques-uns, avant et après l'ordination, fassent des dons à l'évêque, spontanément, et par manière de cadeau (*R. ad* 88 *et* 89). Le catholicos recevant son autorité spirituelle, non du roi, comme le prétend le Libellus, mais du Christ, par l'intermédiaire des apôtres et de leurs successeurs, il ne peut en réalité être déposé par le roi. S'il agit contre la teneur des canons, le roi assemble les évêques qui l'ont élu, et, après les avoir consultés, le dépose et le punit; mais il ne fait qu'exécuter la sanction décrétée par les saints canons : ce sont les canons qui le déposent : *Si aliquod malum fecerit contra canones, illa de causa, canones deponunt eum et puniunt* (*R. ad* 88).

(*A suivre.*)

F. TOURNEBIZE.

sit vers Omar, l'émir de Gantzac, et lui demanda l'autorisation d'ordonner catholicos le nouveau prêtre : « Il est bien jeune, reprit Omar; pourquoi, vous qui êtes plus âgé, ne seriez-vous pas promu à cette dignité? » — « Parce que ce jeune prêtre, étant de la famille du catholicos, a seul droit à son siège ». Avec la permission de l'émir, le jeune candidat fut ordonné catholicos par le petit nombre d'évêques présents : « Après quoi, Omar le fit placer sur un beau cheval, couvert d'une fine étoffe d'honneur, précédé et suivi de joueurs de trompette, et ordonna de le promener dans les rues de la ville » (Guiragos, p. 89-90). — Un demi-siècle auparavant, le prédécesseur de Bejden, le jeune Kakig, avait été, dans des conditions analogues, promu au siège patriarcal, vacant depuis vingt-cinq ans. On l'avait choisi uniquement parce qu'il était de la famille du précédent catholicos : le catholicos arménien Grégoire III Bahlavouni avait, sur la demande des Albaniens, conféré l'épiscopat à leur envoyé, et l'avait chargé d'aller, de concert avec l'évêque de Garin et un autre évêque, consacrer catholicos le jeune homme, qui prit le nom de Kricoris (Guiragos, p. 90).

LE PASTEUR D'HERMAS

NOUVEAUX FRAGMENTS SAHIDIQUES.

Les fragments du *Pasteur* d'Hermas, objet de cet article, sont tirés de feuillets manuscrits provenant du *Monastère Blanc*, actuellement conservés à la Bibliothèque nationale de Paris. Ils faisaient jadis partie du manuscrit dont nous avons décrit et publié deux fragments dans la *Revue de l'Orient Chrétien* (1905, p. 424-433); nous en avons précédemment signalé l'existence dans une note que la *Revue* a insérée dans le premier numéro de cette année-ci (1906, p. 101). Par ailleurs, nous avons appris qu'un savant allemand, M. Leitpoldt, de Dresde, avait, dès 1903, pris connaissance des trois fragments conservés dans le manuscrit 130,5. Ils furent communiqués à l'Académie de Berlin et insérés dans les Comptes Rendus de cette société savante (1). Leitpoldt a comparé le copte au texte grec et autres versions; il en a déduit, autant qu'on en pouvait juger sur une si faible partie de l'ouvrage, que le copte se rapproche plutôt de l'éthiopien. Il serait prématuré, même après la publication des nouveaux fragments, de vouloir revenir sur cette étude, d'autant que l'éthiopien présente pour la cinquième Similitude (fragment copte du Louvre) une version abrégée et que la palatine ne contient plus, dans le manuscrit parvenu jusqu'à nous, le passage du Mandatum XII, conservé en copte. Nous devons à M. Jean Réville, secrétaire de la section des Sciences Religieuses à l'École des Hautes-Études, qui a fort aimablement fait mettre à notre disposition l'exemplaire de la Bibliothèque de M. Albert Réville, son père, d'avoir pu consulter cette version dans l'édition de Dressel que nous avions en vain cherchée dans les Bibliothèques publiques de Paris.

(1) *Der Hirt des Hermas in saïdischer Uebersetzung* von Johannes Leitpoldt, in Dresden. Vorgelegt von Hrn. Harnack, *Sitzungsberichte der Königlich Preussischen Akademie der Wissenschaften*, XIII (5 mars 1903), p. 261-268.

Nous conservons la disposition en colonnes telle qu'elle est dans les feuillets manuscrits; cela permettra au lecteur qui en aura le loisir de restituer les lettres disparues que nous avons souvent omises quand il en manque plusieurs de suite. Quelques lignes du revers sont très difficiles à déchiffrer dans le feuillet 33 du recueil 132,1 (Similitude VI), nous les avons également omises.

L. DELAPORTE.

[Copte 130,5, fol. 129] Mandatum XII (3,4-4,4).

(Recto) ⲛⲉ̄

ϣⲟⲩⲟⲛ ⲙ̄ⲙⲟϥ
ⲉϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲣⲟⲟⲩ·
ⲛ̄ϯⲥⲟⲟⲩⲛ ⲇⲉ
ⲁⲛ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲉ
ⲟⲩⲛ ϣⲟⲩⲟⲛ ⲛ̄
ⲧⲉ ⲣⲱⲙⲉ ϩⲁ
ⲣⲉϩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ϫⲉ
ⲥⲉⲛⲁϣ̄ⲧ ⲅⲁⲣ
5. [ⲉ]ⲙⲁⲧⲉ · ⲁϥⲟⲩ
[ⲱ]ϣⲃ̄ ⲡⲉϫⲁϥ
ⲛⲁ̈ⲓ ϫⲉ ⲉϣⲱ
ⲛⲉ ⲉⲕϣⲁⲛⲕⲁ
ⲁⲥ ϩⲛ̄ ⲛⲉⲕϩⲏⲧ
ϫⲉ ⲟⲩⲛ ϣⲟⲩⲟ[ⲛ]
ⲉϩⲁⲣⲉϩ ⲉ[ⲣⲟⲟⲩ]
ⲕⲛⲁϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲣⲟ
[ⲟⲩ]

. . . .

11 lignes manquent.

(b) ⲁⲗⲗⲁ ⲛ̄ⲅⲟⲃϣ̄ⲕ
ⲉⲣⲟⲟⲩ · ⲙ̄ⲛ̄ⲧⲕ
ⲱⲛ̄ϩ ⲙ̄ⲙⲁⲩ ·
ⲟⲩⲧⲉ ⲛⲉⲕϣⲏ
ⲣⲉ · ⲟⲩⲧⲉ ⲛⲉⲕ
ⲏ̈ⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ
ϫⲛ̄ⲧⲉⲛⲟⲩ
ⲁⲕⲕⲁⲁⲥ ϩⲁ ⲓ̈ⲁ
ⲧⲕ ϫⲉ ⲙ̄ⲛ̄ϣϭⲟⲙ·
ⲛ̄ⲣⲱⲙⲉ ⲉϩⲁ
ⲣⲉϩ ⲉⲛⲉⲓ̈ⲉⲛ
4,1. ⲧⲟⲗⲏ · ⲛⲁ̈ⲓ ⲇⲉ
ⲁ[ϥϫⲟⲟⲥ ⲛ]ⲁ̈ⲓ

. . . .

18 lignes manquent.

(Verso) ⲛ̄ⲋ

ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁ̈ⲓ ϫⲉ
ⲡⲁⲟⲛⲧ ⲉⲧⲉⲛ̄
ⲟⲩⲥⲁⲃⲉ ⲁⲛ ⲛⲉ

(b) ⲉ̈ⲛⲉⲓⲕⲉⲉⲓⲛⲧⲟ
ⲁⲛ. ⲟⲩⲛ̄ϣϭⲟⲙ
ⲡⲉϫⲁϥ ⲙ̄ⲡⲣⲱ

ⲛ̄ϩⲏⲧ ⲥⲛⲁⲩ ⲛ̄ⲅ
ⲛⲟï ⲁⲛ ⲙ̄ⲡⲉⲟ
ⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ
ⲛ̄ⲑⲉ ⲉⲧⲉ ⲟⲩ
ⲛⲟϭ ⲡⲉ ⲁⲩⲱ
ⲟⲩϣⲡⲏⲣⲉ ⲡⲉ
ϫⲉ ⲁϥⲥⲱⲛⲧ
ⲙ̄ⲡⲕⲟⲥⲙⲟⲥ
ⲉⲧⲃ[ⲉ] ⲡ̄ⲣⲱⲙⲉ·
ⲁⲩⲱ[
18 lignes manquent.

ⲙⲉ ⲉⲧⲉ ⲟⲩⲛ̄
ⲧϥ ⲙ̄ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϩⲙ̄,
ⲡⲉϥϩⲏⲧ ⲉⲣ
ϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲛⲉï
ⲕⲉⲉⲛⲧⲟⲗⲏ·
4. ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡ[ϫⲟ]
ⲉⲓⲥ ⲇⲉ ϩⲛ̄[ⲉⲩ]
ⲥⲡⲟⲧⲟⲩ ⲉ[ⲣⲉ]
ⲡⲉⲩϩⲏⲧ ⲧ[ⲱ]ⲙ
ⲁⲩⲱ ⲉϥⲟⲩⲏⲩ
[ⲉ]ⲃⲟⲗ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩ
[ⲧⲉ ⲛ]ⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ
[ ]ⲉⲛⲉï
15 lignes manquent.

3,4. ..... à qui (il est) possible de les garder. Mais je ne sais, Seigneur, s'il est possible qu'(un) homme les garde; car ils sont, en effet, très durs.

5. Il répondit (et) me dit : Si tu te persuades (1) qu'il est possible de les garder, tu les garderas.....

6. ..... mais (que) tu les oublies, tu n'auras point de vie, ni tes fils, ni ta maison, parce qu'à partir de maintenant tu as considéré (2) qu'il n'est pas possible à (un) homme de garder ces commandements.

4,1. Ces choses, il me (les) dit.....

2. ..... (et) me dit : O dément, qui es ignorant, hésitant (3), ne comprends-tu pas la gloire de Dieu, combien grande et prodigieuse elle est, car il a créé le monde à cause de l'homme et...

3. ..... aussi ces commandements? Il est possible, dit-il, à l'homme qui a le Seigneur dans son cœur d'être aussi maître de ces commandements.

4. Mais ceux qui ont le Seigneur sur leurs lèvres, (alors que) leur cœur est fermé et loin de Dieu, ceux-là ..... ces [commandements].....

(1) m. à m. si tu places ceci dans ton cœur.
(2) m. à m. placé sous ton œil.
(3) m. à m. de cœur double.

[Copt. 132,1, fol. 33] Similitude VI (2,1-7).

(Recto) ϥⲏ

ⲉⲛⲛⲟⲩⲙⲁ ⲙ̄
ⲡⲟⲛⲏⲣⲟⲛ ⲛⲁ
ⲓ̈ ⲉⲧⲟⲩⲧⲁⲕⲏⲩ
ϩⲣⲁⲓ̈ ⲛ̄ϩⲏⲧⲟⲩ·
2. ϣⲁⲩⲣ̄ ⲡⲱⲃϣ
ⲅⲁⲣ ⲙ̄ⲡⲉⲛⲧⲟ
ⲗⲏ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ
ⲉⲧⲟⲛϩ ⲛ̄ⲥⲉ
ⲃⲱⲕ ϩⲛ̄ ⲛⲁⲡⲁ
ⲧⲏ ⲙⲛ̄ ⲛⲉⲧⲣⲩ
ⲫⲏ ⲉⲧϣⲟⲩⲓⲧ
ⲛ̄ⲥⲉⲧⲁⲅⲟ ⲉ
ⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲛ̄ ⲡⲉⲓ̈
ⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ·
ϩⲟⲉⲓⲛⲉ ⲉⲛ
ⲛⲟⲩ· ϩⲉⲛⲕⲟ
ⲟⲩⲉ ⲉⲛⲧⲁⲕⲟ·
3. ⲡⲉϫⲁⲓ̈ ⲛⲁϥ ϫⲉ
ⲡϫⲟⲉⲓⲥ· ⲛ̄ϯ
ⲉⲓⲙⲉ ⲁⲛ ⲁⲛⲟⲕ
ϫⲉ ⲟⲩ ⲛⲉ ϩⲟ
ⲉⲓⲛⲉ ⲉⲛⲛⲟⲩ·
ϩⲉⲛⲕⲟⲟⲩⲉ ⲉ
ⲛ̄ⲧⲁⲕⲟ· ⲡⲉ
ϫⲁϥ ϫⲉ ⲥⲱⲧⲙ̄
ⲛ̄ ⲉⲓ̈ⲉⲥⲟⲟⲩ
ⲉⲛ ⲧⲁⲕⲛⲁⲩ ⲉ
ⲣⲟⲟⲩ ⲉⲩⲣⲟⲟⲩⲧ
ⲉⲩ ⲥⲕⲓⲣⲧⲁ
ⲛⲉ ⲛ̄ⲧⲁⲩ
ⲛⲱ ⲧⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ

(b) ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲛ
ⲧⲏⲣϥ ⲉⲁⲩⲧⲁ
ⲁⲩ ⲙ̄ⲙⲓⲛ ⲙ̄ⲙⲟ
ⲟⲩ ⲉⲛⲉⲛⲟⲩ
ⲙ̄ⲡⲁ ⲙ̄ⲛⲉⲓ̈ⲁⲓⲱ·
ⲙ̄ⲙⲛ̄ ⲛⲉⲧⲁⲛⲟⲓ
ⲁ ⲟⲩⲉ ⲙⲱⲛϩ ϩⲛ̄
ⲛⲁⲓ̈ ϫⲉ ⲁⲩⲟⲩⲱϩ
ⲉⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲉϫⲓ
ⲟⲩⲁ ⲉⲛⲣⲁⲛ ⲙ̄
ⲡϫⲟⲉⲓⲥ· ⲛⲁⲓ̈
ⲟⲩⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲓⲙⲓⲛⲉ
ⲛⲙⲟⲩ ⲛⲉⲧ-
ϣⲟⲟⲡ ⲛⲁⲩ·
4. ⲛⲏ ⲇⲉ ⲉⲛⲧⲁⲕ
ⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉ
ⲥⲉⲥⲕⲓⲣⲧⲁ ⲁⲛ·
ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲩⲙⲟⲟ
ⲛⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ ϩⲛ̄
ⲟⲩⲙⲁ ⲛ̄ⲟⲩⲱⲧ·
ⲛⲁⲓ̈ ⲛⲉ ⲛ̄ⲧⲁⲩⲛ·
ⲣⲁⲁ[ⲱⲕⲟ]ⲩ ⲙ̄[ⲉⲛ]
ⲙ̄ⲙⲟ[ⲟ]ⲩ ⲉⲛⲉ]
ⲧⲣⲩⲫ[ⲏ ⲁⲩⲱ ⲁ]
ⲛⲁ[ⲧⲏ
ⲟⲩ[
ⲛⲁ[ⲓ
ⲉⲃ[
3 lignes manquent.

(Verso) [ϥⲑ]
ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉⲱⲛϩ
ⲛϩⲏⲧⲥ· ⲡⲧⲁ
ⲕⲟ ϭⲉ ⲟⲩⲛⲧⲁϥ
ϩⲉⲗⲡⲓⲥ ⲙⲙⲁⲩ
ⲉⲁⲁϥ ⲙⲃⲣⲣⲉ·
ⲡⲙⲟⲩ ⲇⲉ ⲛⲧⲟϥ
ⲟⲩⲧⲁⲕⲟ ϣⲁ ⲉ
5. ⲛⲉϩ ⲛⲉⲧⲛⲧⲁϥ·
ⲁⲛⲙⲟⲟϣⲉ ⲟⲛ
ⲉ[.] ⲟⲩⲕⲟⲩⲓ̈
ⲁϥ[ⲧ]ⲟⲩⲟⲓ ⲉⲩⲛⲟϭ
ⲛϣⲱⲥ ⲉϣϫⲉ
ⲉⲩⲁⲅⲣⲓⲟⲥ ⲛⲉ
[ϩ]ⲙ ⲡⲉϥⲥⲙⲟⲧ?
ⲉⲣⲉ ⲟⲩϣⲁⲁⲣ ⲙ
ⲃⲁⲁⲙⲡⲉ ⲧⲟ ϩⲓ
ⲱⲱϥ [ⲉⲧ]ⲟⲩⲟ
ⲃϣ ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲡⲏ
ⲣⲁ ϩⲓ ⲧⲉϥⲛⲁϩⲃ
ⲉⲣⲉ ⲟⲩϭⲉⲣⲱϥ
ⲉϥ[
fragments de 6 lignes.

4 lignes manquent.

ⲛϣⲱ· . . . . .
ⲛⲉ ⲉⲧⲥⲡⲁⲧⲁⲗⲉ
ⲉⲧⲧⲣⲩⲫⲁⲛ ϩⲱⲥ
ⲧⲉ ⲛⲥⲉⲥⲕⲓⲣⲧⲁ
ⲁⲛ· ⲉϥⲛⲟⲩϫⲉ
ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ
ⲉⲩⲙⲁ ⲛϣⲱⲱ
ⲙⲉ ϩⲓ ϣⲟⲛⲧⲉ
ϩⲓ ⲁⲣⲟⲟⲩⲉ · ϩⲱⲥ
ⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗϩⲙ ⲛ
ϣⲟⲛⲧⲉ ⲙⲛ ⲛⲁ
ⲣⲟⲟⲩⲉ ⲛⲥⲉⲧⲙ
ⲉϣϭⲙϭⲟⲙ ⲉⲣ
ⲃⲟⲗ ⲛⲛⲉⲓⲉⲥⲟ
ⲟⲩ · ⲁⲩⲱ ⲛⲥⲉ
ϫⲱⲗϫ ϩⲙ ⲛϣⲟ
ⲧⲉ ⲙⲛ ⲛⲁⲣⲟⲟⲩ
7. ⲉ · ⲁⲩⲧⲁⲗⲁ[ⲓⲡ
ⲱⲣⲉ]ⲉⲙⲁⲧⲉ...
... ϩⲣⲁⲓ ⲙⲙⲟⲟⲩ ·
ϩⲙ ⲛϣⲟⲛⲧⲉ
ⲙⲛ ⲛⲁⲣⲟⲟⲩⲉ
. . . .
.. ⲙⲟⲟⲩ· . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . .
ϩⲁⲧϥ· . . .
ϩⲁⲧϥ· . . .
. . . .

2,1. ..... désirs mauvais, dans lesquels ils périssent.

2. Ils oublient, en effet, les commandements du Dieu vivant et vont dans les amusements et les plaisirs vains, et sont cor-

rompus par cet ange, d'aucuns pour la mort, d'autres pour la corruption.

3. Je lui dis : Seigneur, je ne sais pas, moi, ce que c'est : d'aucuns pour la mort, d'autres pour la corruption. Il dit : Écoute, ces brebis que tu as vues enjouées et bondissantes ce sont ceux qui se sont éloignés de (b) Dieu complètement, s'étant donnés eux-mêmes aux concupiscences de ce siècle. Il n'y a plus de pénitence de vie en eux (1), parce qu'ils se sont ajouté (2) de blasphémer le nom du Seigneur. Donc pour de tels gens, c'est la mort (3).

Celles que tu as vues ne bondissant pas, mais paissant en un seul lieu, ce sont ceux qui, il est vrai, se sont livrés aux délices et aux voluptés...

[99 a] ..... en eux, de vivre en elle. La perversion, en effet, a l'espérance d'agir de nouveau, mais la mort a une destruction éternelle.

5. Nous marchâmes encore..... un peu; il me montra un grand pasteur, semblable de figure à un homme des champs, vêtu d'une peau de chèvre blanche, un sac à provisions sur l'épaule, un bâton.....

[b] ... Qui se livraient à la mollesse et aux plaisirs mais ne bondissaient pas.

Il les jetait en un lieu de précipice, d'épines et de chardons, en sorte que ces brebis ne pussent se tirer des épines et des chardons et qu'elles fussent atteintes par les épines et les chardons.

7. Elles souffraient beaucoup ... dans les épines et les chardons......

[Copt. 132, 1, fol. 34] Similitude VIII (10,3-11,5).

Recto [??] ρ̄ῑθ̄

ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲛⲉϩ·	(b) ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁï ϫⲉ
ⲁⲗⲗⲁ ⲁⲩⲧⲁⲗⲉ	ⲃⲱⲕ ⲛ̄ⲅϫⲟⲟⲥ
ⲛⲣⲁⲛ ⲉϫⲱⲟⲩ	ⲛ̄ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ϫⲉ

(1) Ils ne peuvent plus revenir à la vie par la pénitence.

(2) Ils ont ajouté à leurs autres péchés, un plus grand, le blasphème du nom de Dieu.

(3) De tels hommes sont donc destinés à la mort (versions latines).

ⲉϩⲛⲁⲩ· ⲁⲩϣⲉⲛ
ⲛϩⲙϩⲁⲗ ⲙⲡⲛⲟⲩ
ⲧⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲛⲉⲩ
ⲛⲓ ˙ ⲛⲧⲉⲣⲟⲩ
ⲥⲱⲧⲙ ⲇⲉ ⲉⲧⲉ
ⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓⲁ ˙
ⲁⲩⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓ
ⲁϫⲙ ⲇⲓⲥⲧⲁⲍⲉ˙
ⲁⲩⲣϩⲱⲃⲉⲁⲣⲉ
ⲧⲛ ⲛⲙ ⲛⲧⲉ ⲧ
ⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ ˙
4. ϩⲉⲛⲕⲟⲟⲩⲉ ⲇⲉ
ⲉⲃⲟⲗ ⲛϩⲏⲧⲟⲩ
ⲁⲩⲣ ⲡⲕⲉⲙⲟⲩ
ⲉϫⲙ ⲡⲣⲁⲛ ˙ ⲁⲩ
ⲱ ⲁⲩ[
. . . .
12 lignes manquent.

ⲉⲩⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓ
ⲛⲥⲉⲱⲛϩ ϩⲙ
ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ˙ ϫⲉ
ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥϣⲡ
ϩⲧⲏϥ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉ
ϫⲱⲟⲩ · ⲁϥⲧ[ⲛ]
ⲛⲟⲟⲩ ⲛⲧ[ⲙⲉ]
ⲧⲁⲛⲟⲓⲁ ⲉ[ ]
ⲛⲟⲩⲟⲛ·[ ]
ⲁⲩⲱ ⲉⲧ[ ]
ⲕⲟⲟⲩⲉ[ ]
ⲙⲡϣⲁ[ ]
ⲛϩⲉⲧ[ ]
ϩⲃⲏⲩⲉ [˙
ⲉⲩϩⲁⲣ[
. . . .
13 lignes manquent.

(Verso) ⲣⲕ
ⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲛⲁ
ⲉⲓⲙⲉ ⲉⲛⲉϥϩⲃⲏⲩ
ⲉ ⲛϥⲣϩⲟⲧⲉ ϩⲏ
ⲧϥ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ
ϥⲛⲁⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓ·
3. ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ ⲉϥ
ϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ
ⲙⲉⲧⲛⲁⲙⲉⲧⲁ
[ⲛ]ⲟⲓ ϩⲙ ⲡⲉⲩϩⲏⲧ
[ⲧⲏ]ⲣϥ ⲛⲥⲉⲧⲃ
[ⲃⲟⲟ]ⲩ' ⲉⲛⲉⲓⲡⲟ
[ⲓ]ⲗⲉ ⲛⲧⲁⲓ
[ ]· ⲛⲥⲉⲧⲙ
[ ]ⲗⲁⲁⲩ ⲉ

(b) ⲇⲉ ⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲛ
ⲛⲁⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ˙
ⲁⲩⲱ ⲕⲛⲁⲱⲛϩ
ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲛⲁⲙⲟ
ⲟϣⲉ ϩⲣⲁⲓ ⲛϩⲏ
ⲧⲟⲩ ⲛϥⲁⲁⲩ ϩⲛ
. ⲟⲩⲥⲟⲟⲩⲧⲛ ϥⲛⲁ
ⲱⲛϩ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ˙
5. ⲛⲁⲓ ⲛⲧⲉⲣⲉϥⲧⲟⲩ
ⲟⲩⲟⲓ ⲉⲣⲟⲓ ⲁϥ
ϫⲟⲟⲩ ⲉⲣⲟⲓ ⲧⲏ
ⲣⲟⲩ · ⲡⲉϫⲁϥ
ⲛⲁⲓ ϫⲉ ϯⲛⲁⲧⲁⲩ
ⲟⲩⲟⲕ ⲉⲡⲕⲉ

[ ]ϒ ΝΟΒΘ·
[ ] ω ΝΑϒ
[ ]Τ[ ]ΧΟ
[Θ[ ]ϥ,
13 lignes manquent.

ϣωϫπ ΝΝΗϹΑ
ϩΘΝΚΟϒΙ ΝϨΟ
Οϒ :>>>>>>>>>~
ΑΡΧΗ
x lignes manquent.

10,3. ..... de Dieu, jamais; mais ils ont volontiers porté sur eux le nom; ils ont reçu les serviteurs de Dieu dans leurs maisons. Or, quand ils ont entendu cette pénitence, ils ont fait pénitence sans hésiter et ils ont exercé toute vertu de justice.

4. Or, quelques-uns d'entre eux

11,1 [b]. ... il me dit : Va et dis à tous qu'ils fassent pénitence et vivent en Dieu; parce que le Seigneur a eu pitié d'eux; il a envoyé la pénitence... à chacun...

...... Quelques-uns [ne fussent pas] dignes, à cause de leurs œuvres. [Mais Dieu étant] miséri[cordieux......

[120 a] 2. ..... Quiconque, qui connaîtra ses œuvres et craindra Dieu, fera pénitence.

3. Il répondit, disant : Ceux qui feront pénitence de tout leur cœur et se purifieront de ces iniquités que j'ai [dites] et n'aj[outeront] rien à leurs péchés.....

[b] 4. Mais (toi), marche selon mes commandements, et tu vivras; et celui qui marchera selon eux et agira en droiture, vivra en Dieu.

5. Quand il m'eut montré ces choses, et m'eut tout raconté, il me dit : Je te montrerai aussi le reste, après quelques jours.

COMMENCEMENT.

[Cop. 132,1, fol. 45 + cop. 130,5, fol. 130] (1) Similitude IX, (5,1-6,1).

(Recto)

7 lignes manquent.
[ ]ΑΚω[
[ ]ΝΝΝΟ[

(b) 9 lignes manquent.

(1) Comme nous l'avons écrit (*ROC*. 1906, p. 102), ce feuillet a été déchiré vers le milieu en deux parties qui ont été reliées dans deux manuscrits différents.

[ ]ⲁⲩⲕⲁ ⲡⲕⲱ
[ⲧ]ⲉⲃⲟⲗ · ⲁⲩⲟⲩ
ⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲇⲉ
ⲛϭⲓ ⲡⲥⲟⲟⲩ ⲛ
ⲣⲱⲙⲉ ⲉⲧⲣⲉ
ⲛⲉⲧⲕⲱⲧ ⲁⲛⲁ
ϫⲱⲣⲓ ⲛⲥⲉ ⲙⲧⲛⲟ
ⲙⲙⲟⲟⲩ · ⲁⲩⲟⲩ
ⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲛⲛ
ⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ
ⲉⲧⲙⲃⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ
ϩⲁ ⲡⲕⲱⲧ· ⲉⲓⲙⲉ
ⲉⲩⲉ ⲁ[ⲉ] ϫⲉ ⲛⲧⲁⲩ
ⲕⲁ[ⲁⲩ ⲉ]ϩⲁⲣⲉϩ
[ⲉⲡⲡⲩ]ⲣⲅⲟⲥ·
2. [ⲙⲛ]ⲛⲥⲁ ⲧⲣⲉ
[ⲟⲩ]ⲟⲛ ⲇⲉ ⲛⲓⲙ
[ⲁⲛ]ⲁϫⲱⲣⲓ ⲡⲉ
[ϫⲁ]ⲓ ⲙⲡⲛⲟⲓⲙⲉ ·
[ϫ]ⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ· ⲉ
[ⲧⲃ]ⲉ ⲟⲩ ⲙⲡⲉ
[ⲡⲕ]ⲱⲧ ⲙⲡⲡⲩⲣ

ⲉϥϣⲁⲛϭⲛ[ϩⲉⲛ]
ⲱⲛⲉ ⲉⲩϩⲟⲟⲩ
ⲉϥⲉϣⲃⲧⲟⲩ·
ⲉⲩⲕⲱⲧ ⲅⲁⲣ ⲙ
ⲡⲡⲩⲣⲅⲟⲥ ⲛⲛⲁ
ϩⲣⲙ ⲡⲟⲩⲱϣ
ⲙⲡⲉⲧⲙⲙⲁⲩ·
3. ⲡⲉϫⲁⲓ ⲛⲁϥϫⲉ
ⲡϫⲟⲉⲓⲥ· ⲛⲉⲓ
ⲟⲩⲱϣ ⲉⲉⲓⲙⲉ
ⲉⲡⲕⲱⲧ ⲙⲡ
ⲡⲩⲣⲅⲟⲥ ϫⲉ ⲟⲩ
ⲡⲉ ⲙⲛ ϯⲡⲉ
ⲧⲣⲁ ⲙⲛ ϯⲡⲩⲗⲏ
ⲙⲛ ⲛⲧⲟⲩⲉⲓⲏ
ⲙⲛ ⲛⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ
ⲙⲛ ⲛⲉⲛⲱⲛⲉ ⲉ·
ⲧⲁⲩⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ϩⲙ·
ⲡⲙⲟⲩⲛ ⲛⲉⲧⲉ
ⲙⲡⲟⲩⲕⲉ ϩⲕⲱ
ϩⲟⲩ· ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲧⲁⲩ
ⲃⲱⲕ ⲛⲧⲉⲩϩⲉ

(Verso)

9 lignes manquent.

[ⲁⲩ]ⲃⲱⲕ ⲉϩ[ⲣⲁⲓ]
ⲉⲡⲕⲱⲧ ⲁⲩⲱ
ⲟⲛ ⲁⲩϥⲓⲧⲟⲩ ⲁⲩ
ⲕⲁⲁⲩ ⲙⲡⲉⲩⲙⲁ
ⲉⲧⲃⲉ ⲛⲁⲓ ⲧⲏ

(b) 7 lignes manquent.

[ ]ⲛϩⲁ[ ]
ⲡⲩⲣⲅⲟ[ⲥ]
ⲡϫⲟⲉⲓ[ⲥ]
ⲙⲡⲡⲩⲣⲅ[ⲟⲥ]
ⲛⲛⲩ ⲉⲙⲟϣ[ⲧ]
ⲁⲛⲉⲓ ⲇⲉ ϩⲁⲧⲙ
ⲡⲡⲩⲣⲅⲟⲥ · ⲁⲩ

ⲣⲟⲩ ϯⲙⲧⲟⲛ
ⲛⲧⲁⲩϫⲏ ⲡϫⲟ
ⲉⲓⲥ ⲛⲣⲧⲁⲙⲟⲓ
5. ⲉⲣⲟⲟⲩ· ⲡⲉϫⲁϥ
ϫⲉ ⲉⲩⲧⲙϭⲛⲧⲕ
ⲉⲕⲟⲉⲛⲏ ⲉⲛ
ⲡⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ
ⲕⲛⲁⲉ[ⲓⲙ]ⲉ ⲉϩⲱⲃ
ⲛⲙ· ⲙⲛⲛⲥⲁ
ϩⲉⲛⲕⲟⲩⲓ ⲛϩⲟ
ⲟⲩ ⲧⲛⲛⲏⲩ ⲉⲛⲉⲓ
ⲙⲁ ⲛⲧⲛⲉⲓⲙⲉ
ⲉⲡⲕⲉϣⲱϫⲛ
ⲉⲧⲛⲁϣⲱⲡⲉ
ⲙⲛⲡⲩⲣⲅⲟⲥ
ⲁⲩⲱ ⲕⲛⲁⲉⲓⲙⲉ
ⲉⲙⲡⲁⲣⲁⲃⲟⲗⲏ·

ⲱ ⲛⲉ ⲙⲛ ⲗⲁⲁⲩ
ϩⲁϩⲧⲏϥ ⲡⲉ ⲉⲓ
ⲙⲏⲧⲓ ⲉⲙⲡⲁⲣ
ⲑⲉⲛⲟⲥ ⲙⲙⲁ
7. ⲧⲉ· ⲁ ⲡⲡⲟⲓⲙⲏ
ⲗⲉ ϫⲛⲉ ⲙⲡⲁⲣ
ⲑⲉⲛⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲛ
ⲁ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲙⲛ
ⲡⲩⲣⲅⲟⲥ ⲉⲓ·
ⲛⲧⲟⲟ[ⲩ ⲗⲉ ⲡⲉ
ϫⲁⲩ ϫⲉ ϥⲛ[ⲁⲉⲓ]
ⲉⲙⲟⲩϣⲧ [ⲙ
6,1. ⲛⲕⲱⲧ · ⲁⲩ[ⲱ]
ⲉⲓⲥ ϩⲏⲛⲧⲉ [ⲙⲛ]
ⲛⲥⲁ ⲟⲩⲁⲛⲣ[ⲏ]
ⲧⲉ ⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉ[ϩⲉ]
ⲛⲙⲗⲁϩ ⲛ[

5,1 |a| ...... on laissa la construction. Or, les six hommes ordonnèrent que les constructeurs se retirassent et se reposassent; ils ordonnèrent aux vierges de ne pas s'éloigner de la construction. Or, je pensai qu'on les avait laissées pour garder la tour.

2. Or, après que chacun se fut retiré, je dis au Pasteur : Seigneur, pourquoi la construction de la tour [n'est-elle pas terminée?|...

[b| ... S'il trouve des pierres mauvaises, il les changera, car on construit la tour d'après la volonté de celui-là.

3. Je lui dis : Seigneur, je voulais connaître la construction de la tour, quelle elle est, et ce rocher, et cette porte, et les montagnes et les vierges et ces pierres qui sont montées de l'abîme, qu'on n'a pas taillées, mais qui sont allées en leur façon d'être......

1. [v. a|. ..... vinrent dans la construction et de nouveau furent enlevées, replacées en leur lieu; au sujet de toutes ces choses tranquillise mon âme, seigneur, et montre-les-moi.

5. Il dit : Si l'on ne te trouve pas empressé pour ce qui est vain, tu connaîtras toute chose. Après quelques jours, nous reviendrons (1) en ce lieu et nous connaîtrons le reste (de ce) qui arrivera à la tour, et tu connaîtras les Similitudes...

[v. b] ... Allons à la] tour, [car] le maître de la tour vient pour la considérer.

Or nous sommes venus vers la tour.

Et il n'y avait personne auprès d'elle, si ce n'est les vierges seules.

7. Le Pasteur interrogea les vierges si le maître de la tour était venu. Mais elles dirent : Il viendra pour considérer la construction.

6,1. Et voici que, après un intervalle (de temps), je vis des troupes de......

LE RITE COPTE

DE LA PRISE D'HABIT ET DE LA PROFESSION MONACALE

d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale.

Deux manuscrits de la Bibliothèque nationale, les codices coptes-arabes 71 et 98, contiennent cette partie du rituel.

Le manuscrit 98, écrit vers le xve siècle, ne donne pas un texte sensiblement différent de celui que M. Evetts a publié dans la *Revue de l'Orient Chrétien* et nous ne le mentionnons que pour mémoire.

Le manuscrit 71, du xvie siècle, appartint au chancelier Séguier, puis au duc de Coislin, évêque de Metz, qui le légua avec sa bibliothèque à l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés en 1732. En ce qui concerne la publication de M. Evetts, et sans nous arrêter aux différences de rubriques que ce manuscrit donne presque toujours en arabe, nous remarquons que l'Épître [*Revue*, p. 67, 140] est précédée du Ps. cxviii, divisé en vingt-deux sections, chacune de huit versets, suivant notre division.

La prière ⲡⲟⲥ ⲫϯ [p. 130-132] et les trois invocations suivantes n'existent pas; mais après l'imposition de la tunique,

(1) M. à m. revenons.

du bonnet et de la ceinture [p. 132], avant le rite du schêma, une prière débute par ces mots : « *Ton nom a été béni, grand Abba Antoine*, ⲁ ⲡⲉⲕⲣⲁⲛ ⲉⲧⲥⲙⲁⲣⲱⲟⲩⲧ.... » [p. ⲗⲏ v.], suivie d'autres pièces en arabe et en copte.

Ce qui doit surtout attirer notre attention, c'est que les cérémonies sont divisées dans le manuscrit 71 en deux offices répondant aux deux rites grecs « du petit habit » et « du grand habit angélique » (Revue, p. 64). Le second office, le rite du schêma, débute par les derniers versets de l'Épître aux Hébreux, à partir de xiii, 7 : *Souvenez-vous de vos conducteurs*... Viennent ensuite les versets 11 et 12 du Ps. xci : *Les justes croissent comme le palmier*... et l'évangile selon saint Luc, xii, 32-44 : *Ne craignez point, petit troupeau*... puis une prière qui précède les textes publiés par M. Evetts (p. 133 et suiv.) pour la mise du schêma.

Cet aperçu si incomplet permettra toutefois au lecteur qu'intéressent les rites orientaux d'apprécier ce qu'il pourrait trouver dans les manuscrits coptes de la Bibliothèque nationale, trop peu connus par suite de l'absence d'un catalogue imprimé.

L. D.

MÉLANGES

I

NOTE SUR UN MANUSCRIT SYRIAQUE (COMMENTAIRE DES PSAUMES D'APRÈS THÉODORE DE MOPSUESTE) APPARTENANT A M. DELAPORTE.

Ms. Nestorien sur papier de 22cm,5 sur 16 centimètres, de 113 feuillets, formé de deux parties l'une : toute récente, fol. 1 à 24 et 29 à 48; l'autre usée et endommagée, qui peut être antérieure de quelques siècles.

Il manque Psaume I, ℣ 1; XLIII, 4 à LXXI, 5, LXXII, 13 à LXXIV, 18; LXXXIX, 25 à XCVI, 8; CV, 42 à CVI, 30; CVIII, 9 à CXII, 2; CXVII, 16 à CXVIII, 1; CXVIII, 22 à 61; CXXIX, 2 à CXXXI, 6; CXL, 3 à CXLII, 10 et CXLVIII, 13 à la fin.

L'ancien manuscrit était partagé en cahiers de dix feuillets. Il en subsiste encore les cahiers 10, 11, 13, 14, 16 et quelques feuillets d'autres cahiers; il comprenait donc de 170 à 180 feuillets.

Ce commentaire reproduit le texte de la Peschito avec les *incipit* des psaumes tels qu'ils ont été imprimés à Mossoul (*Ancien Test.*, 2 vol., 1888). Après chaque verset l'auteur ajoute un court développement historique, exégétique ou grammatical. L'ouvrage est donc plutôt une paraphrase qu'un commentaire.

Le manque du commencement et de la fin ne nous permettait pas d'identifier ce commentaire, mais deux publications de MM. Fr. Baethgen (1) et B. Vandenhoff (2) nous ont permis de combler cette lacune :

(1) *Der Psalmen commentar des Theodor von Mopsuestia in syrischer Bearbeitung* dans Zeitschrift für die Alttestamentliche Wissenschaft, 1885, p. 53 sqq.

(2) *Exegesis Psalmorum imprimis Messianicorum apud syros Nestorianos* Rheine, 1899.

Le texte du ms. de M. Delaporte est identique au texte du ms. Sachau 215 conservé à Berlin (1) et ce dernier commence par la phrase suivante :

« Avec l'aide de Dieu et l'appui du Seigneur, nous commençons à écrire les éclaircissements des psaumes du bienheureux David le roi prophète, qui ont été composés et réunis par Mar Théodore, l'interprète des saints Livres, c'est-à-dire le patriarche de Mopsueste. »

M. Baethgen a étudié longuement le plus ou moins bien-fondé de cette attribution. L'ouvrage syriaque n'est pas de Théodore, car il est basé sur la Peschito et il explique des locutions propres au syriaque, tandis que Théodore écrivait en grec, mais l'étude des fragments de Théodore qui nous ont été conservés (2) a révélé à M. Baethgen de nombreuses analogies avec notre commentaire syriaque qui ne s'éloigne pas, en fait, de Théodore, mais le pille, l'abrège, le condense, ajoute parfois des explications personnelles relatives surtout aux locutions syriaques et utilise peut-être d'autres sources.

Quant à l'époque où vivait l'auteur, M. Baethgen ne peut la déterminer avec grande précision. Cet auteur est l'un des commentateurs nestoriens qui ont vécu entre Narsès le lépreux († 496) et Bar Hébraeus († 1286), car ce dernier a utilisé notre ouvrage.

M. Vandenhoff (*loc. cit.*) a publié en autographie et traduit plusieurs psaumes d'après un ms. syriaque lui appartenant (3). Ce ms. renferme (p. 23 à 181) d'abord notre commentaire textuellement puis, très souvent, des additions. C'est donc une seconde édition revue et augmentée du nôtre. Or tout le ms. de M. Vandenhoff aurait été compilé par Job (Aḥoub) de Qatar que l'on fait vivre vers 990 (4). D'ailleurs Job, transcrivant le com-

(1) Ms. de 31 centimètres sur 23, de 19 cahiers en général de dix feuillets chacun, de 186 folios dont 179 consacrés aux psaumes, écrit en 1882 à Tel Kêphê près de Mossoul.

(2) Migne, *P. G.*, t. LXVI, 647-696. Corderius, *Expositio Patrum græcorum in psalmos*, Anvers, 1643-1646, 3 vol. fol. — Voir aussi le travail de M. Baethgen : *Siebenzehn makkabäische Psalmen nach Theodor von Mopsuestia*, Ibidem : Z. für A.W., 1886, p. 261-288 et 1887, p. 1-60. — Enfin on a cru trouver récemment une traduction latine du commentaire des psaumes de Théodore, cf. *Atti delle reale Acad. delle scienze di Torino*, t. 31 (1895-96), p. 655 sqq.

(3) Ecrit de 1881 à 1891 à Alkosch.

(4) Vandenhoff, *loc. cit.* M. Rubens Duval (*La litt. syriaque*, Paris, 1899, p. 84) le

mentaire allongé susdit, écrit qu'il fut composé « par notre maître Denha le docteur ou, suivant d'autres, par Grégoire l'ermite parfait ». Le premier est sans doute le Denha qui vivait vers 824 (1), et le second Grégoire de Nisibe, de la fin du VIe siècle, auteur d'un ouvrage « Sur les devoirs de la vie monastique » (2). Si Job croit pouvoir attribuer *le commentaire allongé* tel qu'il figure dans le ms Vandenhoff à ces auteurs du VIe au IXe siècle. il est clair que le commentaire primitif, tel qu'il figure dans les mss. Sachau et Delaporte, est encore plus ancien et se rapproche ainsi de l'époque de Théodore.

Il suffit aux érudits de connaître *ce nouveau ms. du commentaire syriaque des Psaumes basé sur les travaux de Théodore de Mopsueste* afin que le futur éditeur puisse en tenir compte, mais la plupart des lecteurs désireront peut-être un spécimen de ce genre de littérature; nous leur traduisons donc le commentaire de deux psaumes. Nous mettons en caractères romains la traduction des mots qui figurent dans l'édition de la Peschito publiée à Mossoul, et en caractères italiques la traduction des mots ajoutés par le commentateur :

PSAUME XIV (3). Sur la malice et la présomption de Sennachérib et de Rabsacès *et sur leur punition* (4).

1. L'insensé *Sennachérib* dit en son cœur : Il n'y a point de Dieu *qui puisse arracher à mes mains Ézéchias et son peuple. Les Assyriens* se sont corrompus dans leurs fraudes et ont commis de mauvaises actions *devant le Seigneur;* il n'y a personne *dans le camp assyrien* qui fasse le bien. — 2. Le Seigneur a apparu, *c'est-à-dire a regardé* du ciel, à l'homme — *c'est le camp des Assyriens* — pour voir s'il y a *là* un homme intelligent et cherchant Dieu *et il n'y en avait pas, Et il dit :* — 3. Tous se sont écartés en même temps *de ma voie* et ils se sont égarés (*loin*) *d'elle;* il n'en est aucun qui fasse le bien, pas même un *d'entre eux.* — 4. *Tous les Assyriens* qui font le mal n'ont pas connu *que le Seigneur a soin de Jérusalem; aussi les Assyriens,* qui mangent mon peuple, *comme* on mange le pain, se sont préparés *et ils le mangent et ils le pillent* et ils n'ont pas invoqué le Seigneur *qui est le refuge de son peuple.* — 5. Là, *autour de Jérusalem,* ils ont éprouvé crainte *et perdition en présence de l'être spirituel* (de l'ange exter-

place vers 900. Les gloses arabes qui figurent dans le ms. de M. Vandenhoff sont peut-être des interpolations postérieures.

(1) En 850; cf. Rubens Duval, *La litt. syriaque*, p. 84.
(2) Cf. Rubens Duval, p. 232.
(3) Ms. Delaporte, fol. 12 à 13.
(4) Cf. IV Rois, XVIII à XIX.

minateur), car Dieu demeure au milieu de la race des justes *de la maison d'Ezéchias.* — 6. *Rabsacès et les siens* ont jeté l'opprobre sur l'espérance du malheureux *Ezéchias, lorsqu'ils ont dit : Je te donnerai deux mille chars si tu trouves des cavaliers pour les monter* (1), *et : qu'Ezéchias ne vous amène pas à avoir confiance dans le Seigneur* (2), *et les Assyriens les plaisantaient* sur ce que Dieu était leur espérance (3). — 7. Qui fera sortir de Sion la délivrance d'Israël *qui est en captivité si ce n'est Dieu?* Lorsque le Seigneur ramènera *de Babel* les captifs de son peuple, Jacob sera dans l'allégresse et Israël se réjouira *à cause du salut qui aura lieu pour tous deux.*

Psaume lxxxii (4). Enseigne aux prêtres et aux juges du peuple à ne pas commettre d'injustice dans le jugement des pauvres (5).

1. Dieu se tient dans l'assemblée des anges, *c'est-à-dire des prêtres et des juges,* et au milieu des anges, — *ce sont eux* — il *les* jugera *pour mettre leur malice à nu.* — 2. Jusques à quand jugerez-vous avec iniquité, *lorsque je ne vous l'ai pas ordonné,* aurez-vous égard à la personne des méchants *et les innocenterez-vous pour une récompense?* — 3. Jugez les orphelins *avec justice* et les méchants (6) *iniques comme je vous l'ai commandé;* absolvez *avec rectitude* les misérables et les indigents *innocents.* — 4. *Puisque je vous ai donné le pouvoir de juger,* sauvez les pauvres et les malheureux de la main des méchants, *car c'est pour cela qu'on vous a choisis.* — 5. Ils n'ont pas su et n'ont pas compris, *à savoir le sacerdoce qui leur a été donné;* ils marchent dans les ténèbres *dans le jugement lui-même et ne jugent pas selon la lumière des lois divines.* Tous les fondements de la terre *promise* sont ébranlés *à la suite des renversements des jugements des pauvres.* — 6. J'ai dit : Vous êtes des dieux *en honneur à cause de la puissance judiciaire que je vous ai donnée sur eux,* et vous êtes tous les fils du Très-Haut, *à cause de ma grâce et de ma Providence envers vous.* — 7. Mais *parce que vous n'avez pas observé mes commandements et que vous avez par contre suivi les idées de votre esprit,* vous mourrez comme les autres hommes. Comme l'un des grands *du peuple qui sont tombés dans vos mains, ainsi vous-mêmes* vous tomberez de (votre) rang et de (votre) tribunal en leurs mains — 8. Lève-toi, ô Dieu, et juge la terre *d'Israël avec justice,* car tu possèdes toutes les actions *de ta création, elles sont* (*à toi*) *aussi bien que* le peuple (d'Israël).

Le commentaire de Bar Hébraeus, tiré en partie de celui-ci,

(1) xviii, 23.
(2) *Ibid.*, 30.
(3) *Ibid.*, 22 et 25.
(4) Ms. Delaporte, fol. 61 à 62.
(5) Les termes de ce titre diffèrent dans l'édition de Mossoul, mais le sens est le même.
(6) Ce mot devrait être traduit par « malheureux », le commentateur a ajouté « iniques » et nous oblige donc à mettre « méchants ».

d'après M. Baethgen, est beaucoup plus scientifique, car il compare les diverses versions et les divers commentateurs et il relève leurs variantes (1). Nous nous sommes aussi assuré que les deux (et parfois les trois) commentaires rédigés par Denys Bar Salibi sur les Psaumes diffèrent des uns et des autres.

F. NAU.

II

CURIEUSES ANNOTATIONS DE QUELQUES MANUSCRITS BYZANTINS

Le dépouillement de manuscrits anciens ou modernes, en dehors de la valeur intrinsèque ou extrinsèque de l'ouvrage lui-même, réserve parfois d'intéressantes surprises.

Tantôt ce sont les « souscriptions » des scribes, le nom de ceux dont les soins ont contribué à la confection du volume; tantôt les annotations diverses ajoutées au cours des siècles par ses possesseurs. Parfois, quelques feuillets épars, et d'origines différentes, ont été réunis au hasard, et insérés dans la reliure d'un autre livre, quand ce ne sont pas des pages égarées par un lecteur dans quelque vieux in-folio fermé depuis des siècles.

Ce dernier cas s'est présenté dans un évangéliaire grec du XIVe siècle, faisant partie de l'ancien fonds de la Bibliothèque Nationale de Paris. Dépouillant les nombreux manuscrits litur-

(1) Cf. Schröter *ZDMG*, 1875, t. XXIX, p. 247 sqq. Voici comme spécimen, le court commentaire de Bar Hébraeus sur le Psaume III :

« De David, lorsqu'il fut chassé par Absalom. *Le grec* (*porte*) : De David lorsqu'il s'enfuit de devant Absalom son fils. 17 vers.

« 2. Seigneur, combien nombreux sont mes ennemis, *c'est-à-dire Absalom et les siens;* nombreux (sont) ceux qui se sont élevés contre moi. *Le grec* (*porte*) : qui s'élèvent.

« 6. Je me suis couché et j'ai dormi, *il parle du sommeil de l'intelligence qui l'a fait tomber dans le péché;*

« 7. Je ne craindrai pas une myriade de gens *avec les signes du singulier* [sur le mot myriade] *pour avoir dix mille, le grec* (*porte*) : des myriades de gens *avec les signes du pluriel; Théodotion écrit : de la multitude des personnes* ».

giques byzantins de cette bibliothèque en vue de leur catalogue musical (1), je trouvai ainsi, en feuilletant cet évangéliaire, de très grand format, quelques petits feuillets, débris d'un très précieux *Hirmologion* noté du xe siècle. Et l'on sait combien ces vieux livres liturgiques sont rares.

C'est dans les recueils des évangiles, ou les divers lectionnaires, que j'ai glané le plus de détails curieux : je tiens à en faire profiter les lecteurs de cette Revue.

*
* *

La plupart du temps, que le scribe se nomme ou ne se nomme pas, il demande, en quelques mots, un souvenir dans les prières : *Souvenez-vous, possesseurs,* ou *lecteurs, de celui qui a écrit ce livre,* μνήσθητε οἱ τυγχάνοντες, οἱ λέγοντες, τοῦ γράψαντος.

Ailleurs, il recommande ceux qui ont été mêlés à la préparation du manuscrit; ces recommandations sont tantôt directement adressées à Dieu, tantôt aux lecteurs. L'annotation que porte en ce genre le recueil des Actes et des Épîtres des Apôtres Coislin 25, du xe siècle, est fort intéressante; le texte scripturaire y est pourvu de scholies ou gloses, dont le compilateur se fait citer :

« Vous qui posséderez ce livre, priez pour André, prêtre humble et digne de pitié, (qui a réuni et ordonné les paragraphes qui y sont insérés), afin que Dieu lui donne sa miséricorde au jour terrible et juste du jugement; j'en prie ceux qui écriront (recopieront) ce livre : faites avec insistance la prière précédente (2). »

A la fin d'un recueil des évangiles (grec 81, xiie siècle), on lit cette éloquente supplique, en vers dans l'original, émanant du

(1) Le résultat de ce travail sera prochainement édité, sous le titre : ***Paléographie musicale byzantine***, avec le ***Catalogue des manuscrits de musique byzantine des bibliothèques publiques de France***, et publié dans les ***Beihefte*** de la ***Société Internationale de Musique*** (International Musikgesellschaft), chez Breitkopf et Haertel, à Leipzig.

(2) Ἀνδρεοῦ δὲ τοῦ ἐλεεινοῦ καὶ ταπεινοῦ πρεσβυτέρου τοῦ συναγαγόντος καὶ παραθεμένου τὰς ἐμφερομένας τῇ βίβλῳ ταύτῃ παραγραφάς. οἱ ἐντυχάνοντες ὑπερεύχεσθε. ἵνα ὁ θεὸς δωρήσῃ τῷ αὐτῷ ἔλεος. ἐν τῇ φοβερᾷ καὶ ἀδεκάστῳ τῆς κρίσεως ἡμέρᾳ. παρακαλῶ δὲ τοὺς γράφοντας ταύτην τὴν βίβλον. καὶ τὴν προκειμένην εὐχὴν μετὰ τῆς παρακλήσεως τάσσετε. — J'ajoute seulement les *iota* souscrits au texte original.

scribe, higoumène ou archimandrite : « J'ai écrit, ô Christ, les paroles vivifiantes que toi-même enseignas aux apôtres pour être prêchées au monde entier: maître, efface ce que j'ai fait, moi, Nicéphore, malheureux et misérable, qui dirige le monastère de saint Mélèce trois fois heureux par sa vie et ses actes; jette un regard sur le possesseur de ce livre, Daniel, moine qui te désire; sois-lui propice, parce que tu es miséricordieux; par les prières de ta mère qui enfanta sans tache, et celles des quatre sages évangélistes (1). »

De là à recommander toutes intentions, les vivants auxquels l'on est attaché, les morts que l'on a perdus, il n'y a qu'un pas : les anciens n'ont point manqué de le faire.

Au verso même du feuillet qui porte la prière de l'abbé Nicéphore, figurent plusieurs mémoires mortuaires.

De même dans l'évangéliaire 317 du même fonds, copié en 1533, par le lecteur Étienne, deux demi-folios sont remplis de *memento*, de la main du même scribe, et incorrects comme la plupart de ces mémoires.

Voici, comme exemple, celles du 1266 du supplément grec, ajoutées par le copiste au dernier folio de son manuscrit.

Μνήσθη[τι] κ[ύρι]ε τὴν ψϋχὴν τοῦ δούλου τοῦ θ[εο]ῦ γεωρ[γ]ίου κ[αὶ] φωτός· (?) κ[αὶ] τὸν δοῦλον τοῦ θ[εο]ὺ δοῦκα· κ[αὶ] τὸν δοῦλ[ον] τοῦ θ[εο]ὺ σουτζωϊν (?) κ[αὶ] τὸν δοῦλ[ον] τοῦ θ[εο]ὺ σταμάτην : « Souviens-toi, Seigneur, de l'âme du serviteur de Dieu Georges et Photios (?); et du serviteur de Dieu Douka; et du serviteur de Dieu Soutzios, et du serviteur de Dieu Stamate. »

Un des possesseurs du manuscrit 1261 du même fonds est

(1) J'ajoute les *iota* souscrits, et réalise les abréviations :

† Ἔγραψα χ[ριστ]ὲ τοὺς ζωηφόρους λόγους :
οὓς αὐτὸς ἐξέδωκας τοῖς ἀποστόλ[οις] :
κηρῦξαι τούτους εἰς τ[ὸν] σύμπαντ[α] κόσμο[ν] :
ἄφες δέσποτα τὰ ἐμοὶ πεπραγμένα :
νικηφόρῳ τλήμονι τῷ ταλαιπώρῳ :
ὃς τῆς μόνης ὑπάρχω τῆς μελετίου :
τοῦ τρισμάκαρ τῷ βίῳ κ[αὶ] τῇ πράξει :
βλέψον κ[αὶ] τῇ κτήτορι τ[ῆ]ς δὲ τ[ῆ]ς βίβλου :
ἱλέωσον ὄμματι ὡς ἐλεήμων :
δανιὴλ τὲ, μοναχῷ τῷ ποθοῦντι σε :
λιταῖς σῆς μ[ητ]ρ[ο]ς τῆς τεκούσης ἀσπόρ[η]ς
καὶ τ[ῶν] τετάρων καὶ σοφῶν εὐαγγέλ[ων].

allé plus loin. A l'avant-dernier folio, figure, sous la croix, un acte de naissance :

† ἐν ἔτει σ̄τ̄ ω̄ ι̅η̅ τῷ μηνὶ δεκεμβρίῳ ἡμέρᾳ κ̄α̅, ἐγηννήθη ἡ αὐθεντο πούλος..... ἐν ἡμέρᾳ κυριακῇ ὥρᾳ τῆς ἡμέρας πρώτῃ : † « L'an (1)... au mois de décembre, le 21, est née la fille légitime..., un jour de dimanche, à la première heure du jour. »

Un livre était chose rare autrefois : c'était un véritable bien de famille. Point n'est étonnant que, témoin des grands événements, il en témoignât plus encore par l'écriture dont on le revêtait, pour l'édification des générations futures.

Ce sont apparemment ces usages qui portèrent les scribes lettrés des XVe et XVIe siècles à clore leurs manuscrits par une réflexion philosophique, et souvent épicurienne, sur la douceur et la brièveté de la vie.

C'était eux cependant, ou leurs pères, qui avaient vu de près les horreurs de l'invasion turque, et qui, Byzance prise, s'étaient réfugiés chez les princes d'Occident.

On sait moins — et cela rentre dans le sujet qui nous occupe — que c'est aux littérateurs byzantins protégés alors par les rois de France que sont dus les premiers classements de la Bibliothèque royale, aujourd'hui nationale.

Ange Vergèce, Georges Hermonyme et d'autres, qui travaillèrent ainsi pour nos rois, écrivirent aussi pour la Bibliothèque, d'où ils ne sont jamais sortis, un certain nombre de volumes.

C'est du Grec 108 (Épîtres de saint Paul), copié par Hermonyme, que sont extraits les vers suivants, d'une philosophie ironiste, qui closent le volume :

Ζωή τε κ[αὶ] θάνατος ὡς πύλαι δύο
Μέσον δὲ τούτ[ων], ὁ γλυκὺς οὗτος βίος
Οὐδεὶς εἰσῆλθε τὴν πύλην τῆς εἰσόδου
Ὃς οὐ παρῆλθε τ[ὴν] πύλην τῆς ἐξόδου.

« La naissance et la mort sont comme deux portes; au milieu, est cette douce vie; personne n'entre par la porte d'entrée, qui puisse éviter la porte de sortie. » La plaisanterie

(1) 1318, ou 1818? les deux systèmes de numération en usage chez les Grecs peuvent appuyer l'une ou l'autre lecture.

n'est peut-être pas d'un goût parfait, et elle est loin de l'humble prière proférée par l'higoumène Nicéphore.

Nous nous éloignons de plus en plus de l'antiquité, et les sentiments s'en ressentent; à mesure qu'on approche de l'époque moderne, un orgueil naïf se manifeste. Notre Bibliothèque Nationale possède, dans le fonds dit « supplément grec », tout un lot de manuscrits musicaux contemporains de la transformation du chant ecclésiastique grec, du milieu environ du XVIIIe siècle au second quart du XIXe.

Nous avons ainsi des copies authentiques des œuvres de Pierre Byzantios, de Pierre de Péloponnèse, des transcriptions mêmes faites par Chrysanthe, le principal des trois réformateurs « de la nouvelle méthode ». Le manuscrit 1047 du supplément grec porte donc au commencement une épigramme de Chrysanthe s'adressant au « nourrisson des Muses » :

Ὑπερφρονεῖν με μηδαμῶς μουσοτρόφε, etc., et à la fin :

Καὶ ἣ δ' ὃς ἴσχεις,
Χερσὶ χρυσάνθου
Βίβλος μετεγράφη νῦν,
Ὅνπερ ἐν μνήμῃ φέροις.

« Et, tel que tu le tiens, ce livre a été transcrit par les mains de Chrysanthe, ce que tu garderas dans ta mémoire! »

Où est le « priez pour moi » des vieux copistes?

*
* *

Mais ce n'est pas seulement par des prières touchantes ou naïves, des réflexions personnelles, plus ou moins futiles, que les annotations des manuscrits se recommandent à notre attention.

Il en est qui sont d'intéressants témoins des relations de la Grèce byzantine avec l'Occident. Nous nous bornerons à les reproduire, laissant à d'autres le soin d'en faire l'histoire, s'il y a lieu.

En plein XVIIe siècle, comment le métropolite de Samos a-t-il été amené à offrir un jour de fête — l'Annonciation — d'anciens évangiles grecs à Louis XIV? Est-ce au passage d'une mis-

sion française? d'une ambassade allant traiter avec le Grand Turc?

Deux manuscrits de la Bibliothèque portent cependant en toutes lettres cet hommage, dont nous respectons scrupuleusement l'orthographe :

Τὸ παρὸν τετραβάγγελον ἐκομίσθει ἐκ τῆς ἐν τῇ πάτμω βιβλιοθίκης, παρ' ἔμου ἰωσὴφ γεωργειρήνη, ταπεινοῦ ἀρχιεπισκόπου, σάμου, καὶ ἐπέδώθη τῳ εὐσεβεστάτῳ καὶ κραταιῷ βασιλεῖ, λοδοβίκῳ τῷ μέγαλ. ἐν ἔτους χ[ριστο]ῦ — αχοϛ — μαρτίου — κε : — « Le présent recueil des quatre évangiles a été tiré de la bibliothèque de Patmos, par moi, Joseph Georgirène, humble archevêque de Samos, et donné au très auguste et très puissant roi Louis le Grand, en l'an du Christ 1676, le 25 mars. »

Les deux manuscrits qui contiennent cette mention faisaient autrefois partie de la Colbertine ; ils portent maintenant les n°s 86 et 118 du fonds grec.

Quatre siècles plus tôt nous trouvons un recueil canonique des évangiles (Coislin 197, XIIe s.) offert à la bibliothèque de sa cathédrale, *cathedralis ecclae... bibliothecae*, par Hector Ouilly, *Epō Tullen*, évêque de Toul. On s'explique bien que ce manuscrit soit ensuite allé de Toul dans la bibliothèque de l'évêque de Metz, Henri du Cambout, duc de Coislin, devenue le « fonds Coislin » de la Bibliothèque Nationale.

Mais comment cet évangéliaire grec était-il parvenu à Toul? C'était peu de temps avant le concile de Florence, au plus fort des controverses entre Latins et Grecs, *Anno Dñi* 1430, comme le porte la mention de cet hommage; l'évêque de Toul le tenait-il d'un confrère grec, rencontré au cours de la préparation du concile?

Et puisque nous venons de prononcer le nom du concile de Florence, faisons-en comparaître un témoin : l'évangile 91, du XIIIe siècle.

Le dernier des Paléologues venait, de concert avec le patriarche de Constantinople et les évêques dépendant de son siège, de se décider à examiner, d'accord avec les Occidentaux, les points en litige soulevés par les Grecs.

Un concile est réuni à Florence, le pape Eugène IV le préside; à ses côtés, siège l'empereur; les plus illustres théologiens entrent en lice et bientôt tombent d'accord.

Les pères du concile prononcent en termes formels que la différence des termes dans l'énonciation du dogme n'est qu'un côté extérieur de la doctrine. Ils montrent par les passages des Anciens Pères et des auteurs ecclésiastiques, que la croyance sur la procession du Saint-Esprit est absolument la même chez les Grecs et les Latins, et que l'accusation réciproque d'hérésie tombant d'elle-même, il n'y avait aucun obstacle à reconnaître la juridiction des différentes prélatures.

On put croire un instant, aux termes mêmes de la définition synodale, « qu'un grand mur était tombé ». Hélas! ce ne fut pas pour longtemps; les dissensions politiques de Byzance réédifièrent ce mur, maintenant leurs partisans dans un isolement farouche, pierre d'achoppement des bonnes volontés.

Le manuscrit que nous avons cité contient un témoignage curieux et précieux de l'Union passagère, et l'on doit reconnaître que si les Latins avaient cru les Grecs *detenti multis erroribus*, ils ne firent aucune difficulté, le concile ayant parlé, de donner aux prélats hellènes les titres de leur dignité et d'en accepter des gages d'amitié :

Hoc volumen quatuor evangelistar[um] grecis transcriptum l[itte]ris Venerabilis in Christo pater d[omi]nus Dorotheus natione grecus Archiepiscopus Metellinen[sis] (lisez : *Mitylenen.*) *reliquit in hac bibliotheca ad usus [sic] canonicor[um] reguliarium anno d[omi]ni MCCCCXXXVIIII : quo t[em]p[o]re Imperator Constantinopolitanus et patriarca ac reliqui orientales p[re]lati in Italiam navigarunt ad sancte unionis conficienda[m] gratia[m] : divisi. il[li]. fuerant a Romana eccl[es]ia p[er] longissima t[em]p[o]ra detenti multis erroribus. Que quidem unio florentie feliciter fuit celebrata sub Romano pontifice Eugenio pp. IIII.*

(Signé :) D. Timotheus, *veronen[sis canoni]cus.*

C'est-à-dire : « Ce volume des quatre évangélistes, transcrit en lettres grecques, a été donné par le vénérable père en Christ et seigneur Dorothée, Grec de nation, Archevêque de Mitylène, à cette bibliothèque, pour l'usage des chanoines réguliers, l'an du Seigneur 1439; c'est le temps où l'empereur de Constantinople et le patriarche avec les autres prélats orientaux naviguèrent jusqu'en Italie, pour y parfaire la grâce de la sainte

union : ils avaient été séparés de l'Église Romaine pendant très longtemps, retenus par de mutiples erreurs. Cette union fut heureusement célébrée à Florence sous le pontife romain le pape Eugène IV. D. Timothée, chanoine de Vérone. »

Le manuscrit 91 vient donc de Vérone, et est originaire très probablement de Mitylène.

*
* *

Celui qui prépara la collection évangélique 140 du supplément Grec (XIIe siècle), employa dans son codex un fragment plus ancien (fol. 186), qui se reporte sans nul doute aux temps où les hérésies étaient puissantes dans les pays grecs. L'écriture du fragment n'est pas beaucoup plus ancienne que celle du manuscrit lui-même; où le scribe l'a-t-il copié?

Un prêtre se présente à la laure de l'abbé Gérasime. Celui-ci l'interroge sur sa foi en présence des moines pour savoir s'ils peuvent le laisser célébrer. Les questions, très précises, roulent sur la Trinité, sa substance, ses personnes, sa volonté; sur le Christ, ses natures, sa substance, sa double origine, sa personne. L'interrogatoire paraît surtout avoir en vue les hérésies arienne et monophysite (1) :

« Un certain prêtre se présenta à la laure de l'abbé Gérasime; et le vieillard l'interrogea, disant : — Dis-nous, frère, ce que tu penses sur la foi orthodoxe, pour que nous te confiions le soin de célébrer la liturgie dans notre laure. — Celui-ci dit : Comme tu voudras, père. — Et le vieillard : Combien confesses-tu de natures dans la Sainte Trinité? — Il dit : Une. — Combien de substances? — Celui-ci : Une. — Combien de personnes? — Celui-ci : Trois, le Père, le Fils, et le Saint-Esprit. — Combien de volontés? — Celui-ci : Une volonté. — Et le vieillard : Tu as bien parlé; et touchant le Fils de Dieu, combien de natures confesses-tu? — Celui-ci : Deux : il est consubstantiel au Père selon la divinité, et consubstantiel à sa mère et à nous selon

(1) Le fragment étant assez long, nous n'en donnerons que l'incipit :

« ισ | χσ Πρεσβύτερός τις κατήντησεν εἰς τὴν λαύραν τοῦ αββᾶ
N | K Γερασίμου· καὶ ἠρώτησεν αὐτὸν ὁ γέρων λέγων. κ.τ.λ.

Nous ignorons si ce fragment est connu.

l'humanité. — Et le vieillard : Combien de naissances? — Celui-ci : Deux : l'une avant tous les temps, du Père; l'autre, dans les derniers temps, de la Sainte Vierge. — Et le vieillard : Combien confesses-tu de personnes? — Celui-ci : Je confesse une seule personne [venant] de la clarté (ἐξ ἐλάμψεως) du Père, comme la lumière [vient] du soleil; et [je confesse] qu'il trône avec le Père, partageant son autorité (τὴν ὕπαρξιν). »

*
* *

Enfin, en plus de ces annotations diverses, quelques Lectionnaires proprement dits, destinés à l'usage liturgique, donnent (en dehors de la distribution des péricopes) des renseignement précieux sur la forme des offices, et même des fragments d'offices.

Le Gr. 112 (XIIIe siècle) contient un certain nombre de *makarismi*, suivis des prières et synaptes (1) de la liturgie dite de saint Jean Chrysostome. Le texte liturgique, sauf variantes sans importance, inhérentes aux manuscrits, est conforme au texte maintenant reçu.

Le 1081 suppl. Gr. (Xe siècle) contient, d'une autre main que le texte évangélique, trois prières pour les heures du Vendredi Saint. Le feuillet — le dernier — assez abîmé, laisse beaucoup de lacunes dans ces trois pièces, dont voici l'incipit :

A Prime.

Ἅγιε δέσποτ[α] ὁ θ[εὸ]ς ἡμῶν ὁ......... ἐν τῷ προσκυνήτῳ στ[αυ]ρῷ.

A Tierce.

Κ[ύρι]ε ὁ θ[εὸ]ς ἡμῶν· ὁ διὰ τοῦ κορυφαίου τοῦ ἀποστόλου τοῦ Πέτρου.

A Sexte.

Δέσποτα κ[ύρι]ε ὁ θ[εὸ]ς ἡμῶν ὁ τὸν οὐ[ραν]ιὸν ἔχων θρόνον.

Trois *Praxapostoli* des XIIe et XIIIe siècles donnent un très complet Synaxaire (Συναξάριον, Μηνολόγιον, Συναξάριον τοῦ Μηνολογίου), véritable *Ordo* (τάξις), contenant, avec l'indication des fêtes,

(1) Les *makarismi* sont les Béatitudes, dont le texte est chanté en forme de cantique dans la liturgie grecque, et, par extension, on donne ce nom aux *tropaires* ou antiennes développées, destinées à les accompagner ; les *synaptai* correspondent aux invocations et litanies de la liturgie latine.

union : ils avaient été séparés de l'Église Romaine pendant très longtemps, retenus par de mutiples erreurs. Cette union fut heureusement célébrée à Florence sous le pontife romain le pape Eugène IV. D. Timothée, chanoine de Vérone. »

Le manuscrit 91 vient donc de Vérone, et est originaire très probablement de Mitylène.

*
* *

Celui qui prépara la collection évangélique 140 du supplément Grec (XIIe siècle), employa dans son codex un fragment plus ancien (fol. 186), qui se reporte sans nul doute aux temps où les hérésies étaient puissantes dans les pays grecs. L'écriture du fragment n'est pas beaucoup plus ancienne que celle du manuscrit lui-même; où le scribe l'a-t-il copié?

Un prêtre se présente à la laure de l'abbé Gérasime. Celui-ci l'interroge sur sa foi en présence des moines pour savoir s'ils peuvent le laisser célébrer. Les questions, très précises, roulent sur la Trinité, sa substance, ses personnes, sa volonté; sur le Christ, ses natures, sa substance, sa double origine, sa personne. L'interrogatoire paraît surtout avoir en vue les hérésies arienne et monophysite (1) :

« Un certain prêtre se présenta à la laure de l'abbé Gérasime; et le vieillard l'interrogea, disant : — Dis-nous, frère, ce que tu penses sur la foi orthodoxe, pour que nous te confiions le soin de célébrer la liturgie dans notre laure. — Celui-ci dit : Comme tu voudras, père. — Et le vieillard : Combien confesses-tu de natures dans la Sainte Trinité? — Il dit : Une. — Combien de substances? — Celui-ci : Une. — Combien de personnes? — Celui-ci : Trois, le Père, le Fils, et le Saint-Esprit. — Combien de volontés? — Celui-ci : Une volonté. — Et le vieillard : Tu as bien parlé; et touchant le Fils de Dieu, combien de natures confesses-tu? — Celui-ci : Deux : il est consubstantiel au Père selon la divinité, et consubstantiel à sa mère et à nous selon

(1) Le fragment étant assez long, nous n'en donnerons que l'incipit :

« ις | χσ Πρεσβύτερός τις κατήντησεν εἰς τὴν λαύραν τοῦ αββᾶ
Ν | Κ Γερασίμου· καὶ ἠρώτησεν αὐτὸν ὁ γέρων λέγων. κ.τ.λ.

Nous ignorons si ce fragment est connu.

l'humanité. — Et le vieillard : Combien de naissances? — Celui-ci : Deux : l'une avant tous les temps, du Père; l'autre, dans les derniers temps, de la Sainte Vierge. — Et le vieillard : Combien confesses-tu de personnes? — Celui-ci : Je confesse une seule personne [venant] de la clarté (ἐξ ἐλάμψεως) du Père, comme la lumière [vient] du soleil; et [je confesse] qu'il trône avec le Père, partageant son autorité (τὴν ὕπαρξιν). »

* * *

Enfin, en plus de ces annotations diverses, quelques Lectionnaires proprement dits, destinés à l'usage liturgique, donnent (en dehors de la distribution des péricopes) des renseignement précieux sur la forme des offices, et même des fragments d'offices.

Le Gr. 112 (XIIIe siècle) contient un certain nombre de *makarismi*, suivis des prières et synaptes (1) de la liturgie dite de saint Jean Chrysostome. Le texte liturgique, sauf variantes sans importance, inhérentes aux manuscrits, est conforme au texte maintenant reçu.

Le 1081 suppl. Gr. (Xe siècle) contient, d'une autre main que le texte évangélique, trois prières pour les heures du Vendredi Saint. Le feuillet — le dernier — assez abîmé, laisse beaucoup de lacunes dans ces trois pièces, dont voici l'incipit :

A Prime.

Ἅγιε δέσποτ[α] ὁ θ[εὸ]ς ἡμῶν ὁ......... ἐν τῷ προσκυνήτῳ στ[αυ]ρῷ.

A Tierce.

Κ[ύρι]ε ὁ θ[εὸ]ς ἡμῶν· ὁ διὰ τοῦ κορυφαίου τοῦ ἀποστόλου τοῦ Πέτρου.

A Sexte.

Δέσποτα κ[ύρι]ε ὁ θ[εὸ]ς ἡμῶν ὁ τὸν οὐ[ραν]ιὸν ἔχων θρόνον.

Trois *Praxapostoli* des XIIe et XIIIe siècles donnent un très complet Synaxaire (Συναξάριον, Μηνολόγιον, Συναξάριον τοῦ Μηνολογίου), véritable *Ordo* (τάξις), contenant, avec l'indication des fêtes,

(1) Les *makarismi* sont les Béatitudes, dont le texte est chanté en forme de cantique dans la liturgie grecque, et, par extension, on donne ce nom aux *tropaires* ou antiennes développées, destinées à les accompagner ; les *synaptai* correspondent aux invocations et litanies de la liturgie latine.

celles des lectures et des principaux chants, une certaine quantité de tropaires, et l'ordre des processions et des stations à Constantinople, à commencer par celle du 1er septembre à Notre-Dame de Chalcopratie. Nous avons l'intention de travailler à la publication de ce synaxaire, qui sera le complément naturel du texte martyrologique édité dans les *Acta Sanctorum*, t. II de Novembre.

L'ordre d'une de ces processions, avec ses rubriques et ses prières, nous est donné à la fin de l'Évangéliaire 293, du XIIe siècle, et de la même main que le reste du manuscrit. La traduction de cet Ordo, bien qu'il soit peu important, nous a paru intéressante à faire, comme contribution à l'étude des rites constantinopolitains, à l'époque des Comnène. Nous terminerons par elle notre travail.

Ordre de la procession qui doit partir de la Grande Église.

« (1) Seigneur notre Dieu, souviens-toi de nous, pécheurs, et tes serviteurs inutiles, quand nous invoquons ton nom saint et adorable; et ne nous prive pas du don de ta miséricorde; mais accorde-nous tout ce que nous demandons pour notre salut, et rends-nous dignes d'aimer, de craindre, et d'accomplir de tout notre cœur et en tout ta volonté; parce que tu es bon et aimant les hommes, etc. Amen. — *Le prêtre :* Paix à tous. Et à ton esprit. — *Le diacre ayant dit :* Inclinez vos têtes, *le prêtre dit l'oraison :* (2) Seigneur saint, qui sièges dans les hauteurs, et regardes toute créature d'un regard qui porte partout (παντέφορος), nous inclinons devant toi nos cœurs et nos corps; et nous t'en prions, étends ta main invisible, du lieu saint où tu reposes, et bénis-nous tous; et si nous péchons en quelque chose volontairement ou involontairement, secours-nous, Dieu bon et aimant les hommes, nous accordant toutes tes bontés; parce qu'à toi est la pitié, etc.

« La procession s'avançant vers le Phoros ou un autre lieu, s'y arrête; les chantres disent la doxologie; et, pendant la

(1) Incipit : Κύριε ὁ θεὸς ἡμῶν· μνήσθητι ἡμῶν τῶν ἁμαρτολῶν καὶ ἀχρείων δούλων σου.
(2) Κύριε ἅγιε ὁ ἐν ὑψηλοῖς κατοικῶν· καὶ τῷ παντεφόρῳ σου ὄμματι, κ. τ. λ.

« prière continue » (la supplication ou litanie), l'archiprêtre prie ainsi :

« (1) Seigneur notre Dieu, reçois cette prière continue de la part de tes serviteurs; et aie pitié de nous selon la grandeur de ta miséricorde; et accorde ta compassion à nous et à tout ton peuple, qui attend de toi ton abondante miséricorde; parce que tu es miséricordieux et aimant les hommes, etc. Amen. [Nouvelle inclinaison de tête comme ci-dessus, prière du prêtre :]

« (2) Seigneur notre Dieu, qui sièges sur un trône de gloire et contemples les abîmes, regarde notre humilité d'un œil miséricordieux; et...(?) avec bienveillance tous ceux qui inclinent leur tête devant toi; pour que... le nom très saint de ton amour pour les hommes, du... et glorifié Père et du Fils, etc.

« Et les chantres commençant aussitôt le tropaire, on achève la procession. »

Cet *ordo* est suivi de prières d'entrée pour la dédicace d'une église : Ὁ θεὸς καὶ πατὴρ τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ· ὁ ὢν εὐλογητὸς εἰς τοὺς αἰῶνας, κ. τ. λ., et Κύριε ὁ θεὸς ἡμῶν· ὁ καταστήσας ἐν οὐρανοῖς τάγματα, κ. τ. λ.; enfin une autre oraison à dire à la Porte d'Or, ἐν τῇ χρυσῇ Πόρτῃ : — Πάλιν σου, Κύριε, τοῦ φιλανθρώπου δεσπότου· μνήμη παιδίας (sic ?).

Amédée Gastoué.

III

NOTE SUR LES MSS. DE PARIS QUI RENFERMENT LA NOTICE *BIOGRAPHIQUE* D'ANTIOCHUS MOINE DE S.-SABBA.

Antiochus, moine de Saint-Sabba, qui écrivait au VIIe siècle sa compilation intitulée πανδέκτης τῆς ἁγίας γραφῆς (Migne, *P. G.*, tome 89), est connu surtout par une courte notice biogra-

(1) Κύριε ὁ θεὸς ἡμῶν· τὴν ἐκτενὴν ταύτην ἱκεσίαν πρόσδεξαι. C'est l'une des oraisons de la liturgie de saint Jean Chrysostome, qu'on dit avec la litanie qui suit l'évangile.

(2) Κύριε ὁ θεὸς ἡμῶν· ὁ καθήμενος ἐπὶ θρόνου δόξης.

phique éditée pour la première fois par Lambecius (III, 110, éd. Koll., p. 351-355) d'après un ms. de Vienne, puis citée d'après ce seul manuscrit par Fabricius (X, 499-500) et tous les éditeurs suivants, et enfin par M. Krumbacher (*Byz. Litt.*, 2e éd., p. 146). Or nous avons trouvé sept copies de cette notice dans six mss. de Paris que nous allons faire connaître. De plus, comme elle est très courte, nous croyons bien faire en la publiant à nouveau avec quelques variantes des manuscrits. Enfin nous ferons remarquer que le ms. Coislin 117 est attribué à tort à Antiochus dans les catalogues.

Il y a lieu d'éliminer tout d'abord les mss. incomplets, surtout s'ils sont tronqués à la fin, car la notice figure toujours à la fin. C'est le cas du ms. 1079 tronqué au commencement et à la fin; des mss. 883, 884, 1080, 1083, 1203, tronqués à la fin, et du ms. Coislin 256 qui se termine avec l'homélie 130 et ne renferme pas le chapitre suivant περὶ προσευχῆς. Deux manuscrits (882 et 1081) non tronqués à la fin omettent notre notice; ils appartiennent d'ailleurs à la même famille, car tous deux omettent aussi la lettre à Eustathe au commencement et portent le titre inexact suivant : Ἀντιόχου μοναχοῦ τῆς λαύρας μονῆς Ἀτταλίνης. Par contre la notice se trouve dans six mss. de Paris : 881, fol. 267 (A); 1078, fol. 3 et 230v (B1 et B2); 885, fol. 166 (C); 1082, fol. 235 (D); Coislin 238 (E); suppl. grec 769, fol. 16 (F). Les premiers feuillets du ms. 1078 sont intervertis. Il faut les lire dans l'ordre 3, 4, 5, 1, 2, 6, etc. La notice qui figure *en tête* (fol. 3) est *de seconde main*. Partout elle se trouve à la fin. La voici d'après ces manuscrits :

Après la finale (1) : « Cent trente chapitres divers et une prière de confession d'Antiochus moine de la laure de Saint-Sabba (adressés) à Eustathe, hégoumène du monastère ἀτταλίνης (2) de la ville d'Ancyre en Galatie, στιχοιχιν αδεσια (*sic*) : καὶ ψ » (3); on trouve la phrase d'envoi éditée aussi par Lambecius et reproduite par Fabricius (*Bibl. graeca*, V, 500) τὸ χρέος, etc. (1).

(1) Ms. 881, du xe siècle, fol. 267 (A).

(2) A redouble le σ de μονῆς et écrit Σαταλίνης. C porte Ἀταλίκης. — Ἀτταλινῆς D. — Ἀτταλλίνης F.

(3) Tout ce comm. manque dans B; CDEF omettent le nombre des stiches.

(4) Se trouve aussi en BCDEF.

Vient ensuite la notice biographique suivante :

Οὗτος ὁ Ἀντίοχος, τῷ μὲν (1) γένει (2) Γαλάτης ὑπῆρχεν ἀπὸ κωμῆς (3) λεγομένης (4) Μεδοσάγα (5), διακειμένης ἐν τοῖς μέρεσιν τῆς αὐτῆς (6) πόλεως Ἀγκύρας, ὡς ἀπὸ σημείων κ. Ἐπιθυμίαν δὲ (7) ἔχων τοῦ μονήρους βίου, ἀπετάξατο ἐν τῇ προῤῥηθείσῃ (8) μονῇ τῇ λεγομένῃ Ἀτταληνῇ (9) καὶ μετ' ὀλίγον χρόνον, πάλιν ὑπεισῆλθεν (10) αὐτῷ πόθος τοῦ προσκυνῆσαι τοὺς ἁγίους τοῦ χριστοῦ τόπους, καὶ οἰκῆσαι (11) τῇ αὐτόθι (12) παρακειμένῃ (13) ἐρήμῳ. Καὶ ἐλθὼν κατῴκησεν ἐν (14) τῇ λαύρᾳ τοῦ ἀββᾶ (15) Σάβα (16), τῇ διακειμένῃ κατὰ μεσημβρίαν (17) τῆς ἁγίας πόλεως Ἱερουσαλήμ, ὡς ἀπὸ σταδίων (18) π, καὶ ἔμεινεν (19) ἐν αὐτῇ ἐν Χριστῷ τὸν ἅπαντα τῆς ζωῆς αὐτοῦ χρόνον (20).

Il semble donc que cette notice, qui figure à la fin de six manuscrits de Paris, doit figurer dans toute édition d'Antiochus. Par contre l'édition Migne reproduit, col. 1420-1421, sous le titre de *Prologus hujus operis*, le commencement d'un texte publié par Montfaucon d'après le ms. Coislin 117 et attribué à tort à Antiochus, car le ms. 117 ne renferme rien d'Antiochus, mais seulement la table des trent-huit premiers chapitres de Nicon (fol. 13-17) et, à la suite, le texte de ces trente-huit chapitres (fol. 17-224). Nous avons en effet comparé les mss. Coislin 37 (fol. 2 à 194) et 117 (fol. 13-224) et avons constaté leur

(1) om. DE.
(2) τὸ μὲν γένη AB², ὑπῆρχε τὸ γένος B¹.
(3) κομῆς AE.
(4) καλουμένης B¹.
(5) Μοδεσάγας B¹, Μοδεσάγα B².
(6) om. B¹.
(7) om. F.
(8) om. B¹, προρηθήσει AE, προριθήσει C, προρρηθήσει D.
(9) Ἀτταλικῇ CF. — Ἀτταλίνῃ D. — Ἀταλίνῃ E.
(10) ὑπησῆλθεν AB².
(11) οἰκεῖσαι B²CD.
(12) om. B, αὐτόθη, A, αὐτόθει E.
(13) B¹ aj. ἐκεῖσε. — προκειμένῃ CE.
(14) om. E.
(15) ἁγίου B.
(16) Σάββα F.
(17) μεσεμβρίαν A.
(18) μηλίων C.
(19) ἔμηνεν B².
(20) *Alibi* ἐν αὐτῇ τὸν ἅπ. χρ. τῆς ζ. αὐτοῦ.

identité. Le prologue du Coislin 117 est l'œuvre d'un scribe quelconque et sert de prologue à l'œuvre de Nicon et non à celle d'Antiochus. Les catalogues (Montfaucon et Omont) sont donc à corriger dans ce sens.

F. NAU.

BIBLIOGRAPHIE

F. MARTIN, Le livre d'Hénoch traduit sur le texte éthiopien, 8°, CLII-320 pages, Paris, Letouzey et Ané, 1906.

La librairie Letouzey se propose d'éditer des traductions françaises des apocryphes de l'Ancien Testament. Cette collection publiée sous la direction de M. l'abbé François Martin, professeur de langues sémitiques à l'Institut catholique de Paris vient de débuter par une savante traduction du livre d'Hénoch.

L'auteur, dans un avertissement, annonce qu'après les apocryphes de l'Ancien Testament, il publiera les traductions des textes assyriens et des inscriptions phéniciennes qu'il jugera utiles, à l'étude de la Bible. Ces textes serviront dans son esprit à faire apprécier à leur juste valeur les théories philosophiques que nous voyons éclore un peu partout autour de la Sainte Écriture. — La longue introduction consacrée au livre d'Hénoch nous donne l'analyse du livre, son histoire et les doctrines qu'il renferme. L'introduction est accompagnée de deux séries de notes : l'une contient les principales variantes des manuscrits éthiopiens et de la version grecque lorsqu'elle existe, l'autre contient les commentaires et les renvois à l'Écriture.

Le grec n'est déjà qu'une traduction d'un original hébreu-araméen (p. LVIII), l'éthiopien (deux recensions) est une traduction du grec (p. LX-LXI) ; l'ouvrage lui-même est une mosaïque dont le fond est formé par neuf ou dix œuvres ou traditions distinctes provenant du cycle d'Hénoch... un certain nombre d'éléments étrangers ont été introduits dans la plupart de ces œuvres ou de ces traditions sans être fondus avec elles (p. LXXXVIII). L'auteur ou l'éditeur qui groupa définitivement ces traditions dans notre livre, présenta toute son œuvre sous le patronage d'Hénoch dont la personne formait le centre de la plus grande partie des traditions qu'il avait réunies (p. CV).

Le ms. acheté par Peiresc au lieu et place du livre d'Hénoch (p. CXXXVII) est le ms. du *Livre des mystères du ciel et de la terre* édité par MM. Guidi et Perruchon dans la *Patrologie orientale*. Nous avons esquissé aussi son histoire (Cf. *Livre des mystères*, p. VIII-X). Il est à citer comme témoin du livre d'Hénoch au XVe siècle, car il en fait au moins six citations sans compter les allusions. Voici quelques correspondances que nous avons relevées : *Livre des mystères*, p. 27, quatorze arbres verts (= Hénoch, 5 à 6) ; p. 30, sept montagnes (Cf. Hénoch, 50, 52, 56, 68, 179) ; page 33, un veau blanc ou Adam (= Hénoch, 198) ; page 55, la huitième

enceinte (semaine) (Cf. Hénoch, 246); page 80, âmes en quatre endroits (= Hénoch, 58).

M. l'abbé Martin a su introduire grande érudition dans son travail, car en somme c'est à l'érudition que sont consacrées les 152 pages de l'introduction et les deux tiers des pages de la traduction, puisque ces deux tiers de pages sont chargés de variantes et de notes. On regrettera donc peut-être qu'un ouvrage si savant ne soit pas complété par soixante pages consacrées au texte éthiopien ou du moins par vingt pages consacrées au texte grec pour former ainsi un monument complet et définitif (1). Il est vrai que si les textes grecs trouvent encore en France quelques rares éditeurs, les textes orientaux n'en trouvent aucun, mais seulement des dépositaires (hors le cas où des sociétés savantes ou bien de généreux Mécènes endossent personnellement la responsabilité des frais non couverts). Il ne faut pas oublier cependant que M. l'abbé Martin ne s'adresse pas aux orientalistes de profession. Il n'a voulu travailler que pour les exégètes et il a craint, non sans quelque raison, de dépasser le but en donnant de nouvelles éditions de textes. Il a donc fait en somme tout ce qu'il lui était possible de faire dans les circonstances actuelles. Son édition à la savante préface, aux variantes nombreuses, aux notes érudites, permettra d'étudier le livre d'Hénoch et nous ne pouvons mieux faire que lui souhaiter de nombreux lecteurs.

F. NAU.

Dr PAUL MAAS, professeur à l'Université de Munich, *Die chronologie der Hymnen des Romanos*.

Sous ce titre, M. Paul Maas publie un intéressant article extrait de la *Byzantinische Zeitschrift*. Il y étudie les hymnes du célèbre poète byzantin Romanos, et en détermine la chronologie aussi exactement que possible.

Tout d'abord, il rend hommage aux travaux de M. Karl Krumbacher, qui ont confirmé son opinion, précédemment émise, sur l'époque même à laquelle avait vécu Romanos. On avait, jusqu'ici, fait vivre l'hymnographe byzantin tantôt au VIe, tantôt au VIIIe et même au IXe siècle. M. P. Maas a définitivement établi qu'il appartenait au VIe siècle, et avait été complètement contemporain de l'empereur Justinien.

S'appuyant ensuite sur les caractères intrinsèques et le contenu de ses hymnes, M. P. Maas en recherche l'ordre de succession. Il place au début le morceau 62, dans lequel sont d'évidentes allusions à la sédition de Nika (532) et à la répression sanglante dont le souvenir était encore tout récent, ainsi qu'à la construction de l'église Sainte-Sophie (537). La date relative des autres pièces est déterminée par différents détails chronologiques (p. 7), par les discussions théologiques qu'elles renferment et qu

(1) Nous voudrions voir, par exemple (p. 80), s'il ne suffirait pas de lire ἀεροβατ[...] « qui courent dans l'air », au lieu de ἀεροβαθη pour avoir un sens suffisant : « (on me conduisit) vers les astres, qui courent dans l'air : l'arc de feu, les flèches et leur carquois, le glaive de feu, les éclairs ». Le mot ἀεροβαθη conduisit naturellement le traducteur éthiopien au sens de βάθος « aux extrémités, dans l'abîme ».

es mettent en rapport avec des actes connus de Justinien (p. 13), par des ndications liturgiques (p. 24), enfin par des détails biographiques (p. 28).

Mais il reste une fameuse pièce, la 35e, dont les initiales des quatorze trophes forment l'acrostiche τοῦ τάλα Ῥωμανοῦ, et où l'on trouve une réoccupation non douteuse de polémique contre les Iconoclastes : l'auteur rappelle la parole de saint Basile :

Εἰκόνος ἡ προσκύνησις
ἐπὶ τὸ πρωτότυπον
σαφῶς ἐπανέρχεται...

r, Léon l'Isaurien et les iconoclastes sont du VIIIe siècle. Mais M. P. Maas, ans une étude attentive du poème, montre avec évidence la main du ussaire, et résout ainsi l'objection tirée du contenu de cette pièce.

En cherchant uniquement à dater les hymnes de Romanos, l'auteur de tte étude nous donne de très intéressants détails sur le vieux poète et ır son œuvre.

J. Bousquet.

LEXANDRE CARTELLIERI, professeur d'histoire à l'Université d'Iéna, *Philipp II August, Kœnig von Frankreich* (t. II, La Croisade), in-8o, Paris, Le Soudier, 1906, XXXI et 370 pages.

L'érudition allemande vient encore de produire un excellent livre conıcré à l'histoire de France. L'auteur ne travaille pas de seconde main, ais a consulté tous les documents inédits accessibles aussi bien à Londres à Paris qu'à Berlin. Jusqu'ici l'histoire de cette époque était plutôt basée ır les sources anglaises. L'auteur a voulu élargir les recherches en les endant jusqu'aux sources orientales pour présenter un tableau plus ;act de cette époque. Il traite : I. De ce qui a précédé la croisade, p. 1-112 rojets de croisade en France et en Angleterre; chute du royaume de Jéısalem, émotion en Occident, préparatifs de la croisade). II. La Croisade, illet 1190 à décembre 1191, p. 113-262 (Départ pour la Sicile, hiver à essine, prise de Chypres et d'Acre, retour de Philippe-Auguste). III. Un ppendice, p. 263-349, contient des dissertations sur des points particuliers des pièces justificatives. Vient enfin la table des noms propres et quatre bles généalogiques. L'auteur fait remarquer qu'une bibliographie relave à la croisade manque encore; il donne du moins (p. IX-XXV) le long ıdex des ouvrages qu'il a consultés.

F. Nau.

OM H. LECLERCQ. — **Les Martyrs**. Vol. III : *Julien l'Apostat, Sapor, Genséric*. — Vol. IV : *Juifs, Sarrasins, Iconoclastes*. — Vol. V : *Le Moyen Age*. Paris, H. Oudin.

Ces trois volumes sont la continuation d'une série inaugurée il y a quelques années. Grâces à l'inépuisable fécondité du P. Leclercq, ils se ont succédé si rapidement qu'il faut les unir en un seul compte rendu.

Le troisième volume comprend les annales des héros de la foi qui ont

subi le martyre sous Julien l'Apostat, sous Sapor et sous Genséric, c'est-à-dire depuis le milieu du IVe siècle jusqu'au milieu du VIe siècle. Après une introduction contenant des notices bio-bibliographiques sur Dom Ruinart, J.-B. de Rossi et Edmond Le Blant, l'auteur consacre deux cents pages aux martyrs de l'époque précédente dont l'histoire n'a conservé que des souvenirs vagues et incertains.

Comme pièces d'une authenticité incontestable le Père Leclercq ne peut produire que le traité de Lactance sur les morts des persécuteurs et les Actes des Martyrs de la Théonas, à Alexandrie, en 356. Suivant sa méthode, il a ajouté à la fin dans un gros appendice formant deux tiers environ de tout ce tome, les documents postérieurs qui, sans être dépourvus de tout crédit historique, devraient néanmoins être passés au crible de la critique.

Une longue préface ouvre également le IVe volume. Elle contient une docte dissertation sur les origines et les développements des dissentiments entre Juifs et Chrétiens dans les premiers siècles de l'Église, et traite de la « *Critique officielle des Actes des Martyrs* ». Suivent les récits des tortures et de la mort glorieuse infligées aux chrétiens par les Juifs, les Sarrasins et les Iconoclastes. Le christianisme, dans cette période, grâce à son expansion, produit des martyrs en Arménie, en Arabie, en Espagne, en Palestine et en Grèce. Nous signalerons encore spécialement dans ce volume une dissertation sur la persécution iconoclaste (726-842).

Le *Moyen Age* comprend l'histoire des martyrs depuis Kenelm, l'enfant martyrisé par les Juifs en 819, jusqu'au massacre de quelques Arméniens au XVIe siècle. Ce volume, comme le précédent d'ailleurs, à côté d'autres qualités précieuses, a le mérite de réunir des documents épars dans des collections et dans des ouvrages spéciaux. Le lecteur qui s'intéresse aux récits de ce genre, trouvera là, sans doute, des pièces qui lui étaient restées inconnues, ou qui du moins lui paraitront nouvelles, à cause du cadre où elles sont placées. Donnant libre cours à une idée originale, qui ne manque pas de lien avec le sujet qui nous occupe, Dom H. Leclercq ouvre le volume par une préface de deux cents pages encore, où il traite des « Martyrs dans la littérature de d'Aubigné à Sienkiewicz » : il passe là principalement en revue la littérature française, espagnole et allemande qui s'est inspirée si souvent de ce sujet si fécond et si sublime. D'ailleurs, les annales de l'héroïsme chrétien ne sont pas épuisées : l'érudit bénédictin nous promet de montrer dans les volumes suivants d'autres aspects de ce qu'il appelle *l'éternelle séduction du martyre.*

Dom Placide de MEESTER, O. S. B.

LIVRES NOUVEAUX

I. L. A. FILLION. *Saint Pierre*, 1 vol. in-12 de la collection « Les Saints »; prix : 2 francs. Lecoffre, Paris, 1906.

La librairie Lecoffre, qui a déjà édité le bel ouvrage de M. l'abbé Fouard sur saint Pierre, a voulu consacrer encore au saint apôtre un volume de sa

nouvelle collection. M. l'abbé Fillion, professeur d'Écriture Sainte et commentateur en particulier du Nouveau Testament, était mieux qualifié que tout autre pour nous rédiger cette biographie empruntée tout entière à la Bible. Il l'a divisée en trois parties : la période évangélique ou de préparation; la période d'action; les dernières années et le martyre de saint Pierre. Ce petit ouvrage peu coûteux sera pour les élèves des séminaires un utile complément au manuel biblique et, pour les profanes, une biographie instructive et attachante du prince des apôtres.

II. Rev. G. M. Pope, *A Handbook of the ordinary Dialect of the Tamil Language;* Part. IV. An English-Tamil Dictionary, septième édition, Henry Frowde, Oxford, 1906, 8°, 108 pages, relié. Prix : 5 s. ent.

Nous avons déjà annoncé dans la *Revue de l'Orient Chrétien* (1) les parties précédentes du manuel de langue Tamoule de M. Pope. Le présent dictionnaire Anglais-Tamoul est destiné à apprendre aux étudiants les éléments de la langue vulgaire et à les mettre à même de converser avec les indigènes. Pour la clarté, les mots moins usuels ou dérivés ou techniques ont été imprimés en plus petits caractères. Les intérêts de la France dans l'Inde sont fort réduits depuis longtemps, nous signalons du moins ce manuel, qui a eu si grand succès en Angleterre, à nos lecteurs.

III. Dr Lucas Jelic, professeur d'histoire et de droit ecclésiastiques au séminaire théologique central de Zara (Dalmatie), *Fontes historici Liturgiae glagolito-Romanae a XIII ad XIX saeculum*, 8° de 13 + 18 + 46 + 62 + 88 + 98 + 176 + XLVIII pages, Typographie Vitaliani, à Zara.

C'est un véritable monument élevé par l'auteur à la liturgie slovène, croate et serbe. Il a recueilli siècle par siècle (chaque siècle a sa pagination à part) *tous les documents* qui peuvent servir à son histoire, et il complète ainsi, du XIIIe au XIXe siècle, les publications similaires relatives à la liturgie slave durant les siècles antérieurs. Il publie *in extenso* tous les documents importants et résume ceux qui ont moins d'importance et sont déjà édités. Les 48 dernières pages (paginées en caractères romains) sont consacrées à une table analytique les matières (actes synodaux; actes de la curie romaine; actes civils; topographie historique de la liturgie glagolito-romaine; saints Cyrille et Méthode; livres ecclésiastiques en langue slave; écrivains qui ont traité de cette liturgie; répertoire local).

Le Père Bernard Ghobaïra al-Ghaziri, *Rome et l'Église syrienne maronite d'Antioche* (517-1531), *thèses, documents, lettres*, 8°, Khalil Sarkis, Beyrout, 1906, 184 pages. Prix : 4 francs.

L'auteur est un religieux de très bonne volonté. Nous ne lui ferons donc pas la guerre à l'occasion de sa rédaction, de l'orthographe des noms propres (Combefisse, p. 49; Mabuge, p. 50; Hoebroeus, p. 83), de ses cita-

(1) Cf. 1905, p. 443.

tions qui seraient difficiles à retrouver (car l'édition et la page manquent) et de diverses inadvertances (p. 13 il confond la date du manuscrit, huitième siècle, Cf. p. 145, avec la date du document contenu dans le manuscrit). Durant son séjour à Rome et à Paris, le père Ghobaïra a compilé de nombreux fragments favorables aux Maronites. Ce sont ces fragments qu'il a insérés dans sa thèse et qu'il publie aujourd'hui. A noter son hypothèse d'un Maron d'Édesse (ou d'ailleurs) qui aurait été monothélite (p. 28-50) (1) et le relevé qu'il donne d'un bon nombre d'erreurs commises par ses adversaires (p. 46, on accuse les Maronites de rejeter les quatrième et cinquième conciles). Dans bien des cas l'auteur enfonce une porte ouverte, car nous ne concevons pas que l'on mette en doute l'orthodoxie des moines de S.-Maron antérieurement à l'an 600 à cause de la lettre des Jacobites écrite à ces moines peu après 591 (Cf. *Bulletin de l'Association de Saint-Louis des Maronites*, janvier 1903, pages 343-345) ni de la nation maronite en bloc postérieurement à l'an 1099 (2). Il reste donc seulement quelques siècles plus obscurs. Les Maronites ne sont pas accablés par des documents orthodoxes (papes et conciles sont muets à leur égard), mais ils sont très chargés par leurs voisins et ennemis. Ces textes adverses sont à retenir en attendant qu'on puisse les expliquer. Il est bien certain que l'hérésiomanie était le grand travers des anciens. Depuis que saint Épiphane avait catalogué dans la petite communauté chrétienne près de quatre-vingts sectes hérétiques, on se combattait trop souvent à coups d'anathèmes. On se comprenait peu, on partait de principes philosophiques et de définitions différents, on s'attribuait ce qu'on n'avait jamais voulu dire, heureux quand on ne faisait pas signer aux adversaires qu'ils avaient vu dans un ouvrage ce qu'ils affirmaient n'y avoir pas vu; comment s'étonner que Jacobites, Melkites et Maronites, s'ils ne pouvaient se combattre par les armes, aient du moins cherché mutuellement par la force des syllogismes à se précipiter dans la géhenne? C'est ainsi que Théodore Abukara, très dur pour les Maronites, aurait été lui-même hérétique. Il aurait été déposé par le patriarche catholique d'Antioche à cause des accusations portées contre lui et aurait été rejeté par les chalcédoniens; « comme il était un sophiste et connaissait la langue sarrazine, il faisait l'admiration des gens simples (3) ».

(1) Dans le même ordre d'idées, voir l'article *Maronites, Mazonites et Maranites*, dans *ROC*, 1904, p. 268-276.

(2) Il aurait suffi à M. Ghobaïra de faire lire son livre par quelques amis — nommons M. l'abbé Chebli — pour le rendre beaucoup plus utile en y supprimant nombre de fautes.

(3) Michel le Syrien, *Chronique*, III, p. 32.

Le Directeur-Gérant :
F. CHARMETANT.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

REVUE

DE

L'ORIENT CHRÉTIEN

DEUXIÈME SÉRIE, Tome I (XI) — 1906. — N° 4

SOMMAIRE

Pages.

I. — **I. Guidi.** — Textes orientaux inédits du martyre de Judas Cyriaque, évêque de Jérusalem; texte éthiopien........... 337

II. — **F. Tournebize.** — Les cent dix-sept accusations présentées à Benoît XII contre les Arméniens (*fin*)................. 352

III. — **L. Leroy.** — Les synagogues des Juifs (Moïse et Elie, d'après les traditions arabes) (*fin*)........................... 371

IV. — **A. Scher.** — Analyse de l'histoire de Rabban Bar 'Edta, moine nestorien du VIe siècle............................ 403

V. — Mélanges :

I. **E. Mangenot.** — A propos des curieuses annotations de quelques manuscrits byzantins....................... 424

II. **P. Dib.** — Note sur deux ouvrages apocryphes arabes intitulés : Testament de Notre-Seigneur............... 427

III. **F. Nau.** — Note sur le contenu des manuscrits palimpsestes : Paris, suppl. grec 480 et Chartres, n° 1754... 430

VI. — Chronique :

L'Eglise Maronite en 1905-1906 (*K. Moklès*)............... 432

VII. — Bibliographie. — DRAGUTIN N. ANASTASIJEWIC, *Die paränetischen Alphabete in der Griechischen Literatur* (*J. Bousquet*). — DOM FERNAND CABROL, Les origines liturgiques (*F. Nau*). — N. A. KOUZNETSOV, Transformations dans l'Eglise Russe (*A. Malvy*). — UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH, Mélanges de la faculté orientale (*F. Nau*). — CONSTANTIN BACHA, Edition du Livre de l'expulsion de la tristesse, d'Elie de Nisibe (*F. Nau*). 440

Livres nouveaux................................ 443

Sommaire des revues............................ 448

PARIS

BUREAUX
DES ŒUVRES D'ORIENT
RUE DU REGARD, 20

LIBRAIRIE
A. PICARD ET FILS
RUE BONAPARTE, 82

LEIPZIG
OTTO HARRASSOWITZ

LONDRES
WILLIAM ET NORGATE

Recueil trimestriel. — Prix de l'abonnement : 12 fr. — Étranger : 14 fr.

La Revue de l'Orient chrétien (recueil trimestriel) paraît en avril, juillet, octobre et janvier par fascicules formant chaque année un volume de près de 500 pages in-8°

Prix de l abonnement : **12** francs. — Étranger : **14** francs.
Prix de la livraison : **3** francs net.

Les communications relatives à la rédaction doivent être adressées

à M. le Secrétaire de la *Revue de l'Orient chrétien*

A LA LIBRAIRIE PICARD

RUE BONAPARTE, 82, PARIS.

Il sera rendu compte de tout ouvrage relatif à l'Orient dont on enverra un exemplaire à la précédente adresse.

COMITÉ DIRECTEUR :

Mgr CHARMETANT (✻), protonotaire apostolique, Directeur des Œuvres d'Orient, président. — M. l'abbé BOUSQUET, vice-recteur et professeur de grec à l'Institut catholique de Paris. — Mgr GRAFFIN (✻), prélat de Sa Sainteté, professeur d'hébreu et de syriaque à l'Institut catholique de Paris. — M. l'abbé LEROY, professeur d'arabe et d'égyptologie à l'Institut catholique d'Angers. — M. l'abbé MANGENOT, professeur d'Écriture sainte à l'Institut catholique de Paris. — M. l'abbé NAU, professeur de mathématiques à l'Institut catholique de Paris.

Le Comité est assuré du concours de spécialistes compétents : pour l'*Arménien*, M. BASMADJIAN, directeur de la revue « Banasêr », et le R. P. PEETERS, Bollandiste ; pour l'*Assyrien*, etc., le P. SCHEIL, professeur à l'École des Hautes Études ; pour le *Copte*, le R. P. MALLON, professeur à l'Université de Beyrouth ; pour l'*Éthiopien*, M. I. GUIDI, professeur à l'Université de Rome, M. l'abbé F. MARTIN, professeur à l'Institut catholique de Paris, et M. E. PEREIRA ; pour le *Mongol* et le *Persan*, M. BLOCHET, attaché à la Bibliothèque Nationale.

En dépit du contrôle qui sera exercé par ces divers savants, chaque auteur conserve l'entière responsabilité de ses articles.

TEXTES ORIENTAUX INÉDITS

DU MARTYRE DE JUDAS CYRIAQUE
ÉVÊQUE DE JÉRUSALEM

TEXTE ÉTHIOPIEN

AVANT-PROPOS

Le texte éthiopien du martyre de Cyriaque nous est conservé dans trois manuscrits du British Museum, à savoir les num. CCLIII (or. 689), CCLVII (or. 686), CCLVIII (or. 687), ainsi que dans le num. 110 de la collection d'Abbadie (1). Le premier de ces mss., le n. CCLIII, le seul qui soit très ancien, remonte au xve ou au xive siècle, de sorte qu'il n'est pas trop postérieur à la traduction elle-même (2). Cette traduction se rattache plus ou moins directement au texte syriaque plutôt qu'au copte, du moins à celui que nous possédons, mais elle est très peu correcte; parfois elle est même dépourvue d'un sens raisonnable. Cette incorrection ne peut être mise sur le compte du copiste qu'en partie seulement, car la traduction a dû être très fautive dès l'origine même; il est possible qu'elle ait été faite par quelque ecclésiastique dont la langue maternelle n'était pas le ge'ez. Le ms. D'Abbadie est bien plus correct, mais c'est l'œuvre des « Mammerân » qui ont revu et retouché le texte primitif, sans pourtant réussir à le rendre partout intelligible.

Sauf les fautes du copiste (3), je reproduis le texte primitif,

(1) Cf. le Catalogue de Wright, p. 160, 166, 169; et le catalogue D'Abbadie, p. 121. Je dois à l'obligeance de M. Chabot la photographie du ms. D'Abbadie.

(2) Cf. Conti-Rossini, *Note per la storia letteraria di Abissinia*, p. 13 suiv.

(3) P. ex. dans ce ms. on omet souvent de noter la voyelle longue (ተቀወመ

celui de or. 689, sans hasarder des conjectures plus ou moins vraisemblables, pour prêter un sens régulier à des passages qui en manquaient probablement sous la plume même du traducteur. J'y ai ajouté toutes les variantes non purement orthographiques du ms. D'Abbadie. On suivra sans doute avec intérêt et dans tous ses détails la formation de ce second texte, corrigé par un procédé qu'on remarque aussi dans beaucoup d'autres ouvrages (comme p. ex. le Synaxaire) et qu'il importe de ne pas perdre de vue dans l'étude des mss. éthiopiens.

TRADUCTION (1)

... et l'évêque Cyriaque lui dit : « N'as-tu pas entendu ce que dit le Livre Saint : Ce ne sont pas les dieux qui ont créé le ciel et la terre ; et il dit encore : Les dieux des Gentils sont d'or et d'argent, l'œuvre des mains des Gentils ; que tous ceux qui les ont fabriqués et qui ont leur confiance en eux, soient comme eux ! Et toi qui as été transgresseur avec eux, tu seras puni dans la géhenne du feu. » En entendant ces mots Julien s'irrita et ordonna de couper sa main droite et il lui dit : « C'est en écrivant des lettres avec cette main que tu as attiré à toi nombre de gens, en les détournant des sacrifices *des dieux*. » Cyriaque lui répondit : « Tu as bien fait, ô chien insensé ! tu ne sais ce que tu as fait : par cela tu m'as procuré la vie éternelle. Car avant de connaître Notre-Seigneur Jésus-Christ, lorsque j'étais dans les temples des Juifs, je leur adressais des lettres pour qu'ils ne crussent pas en Celui qui a été crucifié ; tu as coupé le scandale de mon corps, et il vaut mieux pour moi que l'un de mes membres périsse et que mon corps tout entier ne périsse pas dans la géhenne. » Julien lui dit : « Je ferai périr ton corps tout entier dans la géhenne et je veux voir qui pourra te sauver et te libérer de ma main. » L'évêque Cyriaque répondit et lui dit : « Mon Seigneur Jésus-Christ que tu outrages et méprises, me

ተቀወመ etc.) et la voyelle de l'ordre *sâdis* y remplace parfois le *a* (comme p. ex. en tigriñña), ce qui pourrait être dû à l'influence de la langue parlée par le copiste. J'ai suivi l'orthographe et la ponctuation de L.

(1) Il m'a paru inutile de donner en entier la traduction du texte éthiopien, et je me suis borné à en traduire la partie correspondant à la lacune du texte syriaque. Cf. *ROC*, 1904, p. 79 sq.

sauvera et me libérera; mais il est écrit dans l'Évangile : Ne craignez pas ceux qui tuent votre corps, mais qui ne peuvent pas tuer vos âmes. Pour cette cause je méprise la ruine du corps, car c'est une douleur passagère et momentanée, et j'échapperai à la colère du feu qui va venir. » Julien lui dit : « Voilà la colère du feu qui vient sur toi; allons, voyons si ce séducteur te sauvera. » Cyriaque évêque répondit et dit : « O toi infidèle et incrédule! tu ne connais pas tes jours passés et tes œuvres méchantes; ô chien impur, comment, tu ne te souviens pas du sacrifice pur et secret, et tu as fui une mort passagère? Et quand pour une chose (1) passagère tu as commencé à être irrité (?), comment n'as-tu pas eu honte de montrer l'impureté de ta bouche? Car tu as dit et prononcé un blasphème contre Jésus-Christ mon Seigneur. » Julien lui dit : « Puisque tu fais si peu de cas de la punition du feu, je t'appliquerai des tourments sans nombre, de façon à punir non seulement ton corps, mais ton âme aussi. » Alors il ordonna de fondre du plomb, d'ouvrir sa bouche avec un fer et de l'y verser; et les serviteurs de ce diable firent tout de suite comme il leur avait ordonné et versèrent *ce plomb liquéfié* dans sa bouche. Mais Cyriaque supporta ce tourment, et passa deux heures en se taisant et regardant le ciel. Ces *païens*-là pensaient et disaient : « Judas est mort » ; mais celui-ci pria à haute voix et dit : « O lampe qui ne s'éteint pas, ô lumière éternelle et vie des morts, toi qui pardonnes les péchés et délivres les affligés, je te bénis, ô mon Seigneur, qui m'as admis à avoir part au sort de tes Saints, afin que (*comme Daniel*) je trouve moi aussi que tu as brisé la statue d'or, et la mauvaise pensée de ce roi : tu l'as chassé d'entre les hommes et l'as fait habiter avec les bêtes des champs, et sept ans passèrent sur lui jusqu'à ce qu'il eût connu (2) le Seigneur juste; toi qui, par le saint Daniel, as détruit les dieux de Babylone et as sauvé les trois enfants de la fournaise du feu brûlant; toi qui as guidé ton peuple dans le désert et as séché tranquillement (?) les vagues de la mer, et as fait sortir à pied ton peuple, en submergeant ses ennemis dans le profond de l'abîme; toi qui as apaisé la vengeance des serpents [cf. *Sap.*

(1) ትእዛዝ parait répondre à أمر dans le sens de « chose ».

(2) La leçon de L aurait pu dériver de la confusion de حالة avec حالا de façon à traduire « à présent » ce qui signifiait « il connut son état ».

A 106 b መን ፡ *ትሬእዮ ፡ ለእግዚአብሔር[1] ፡ በእንተ ፡ ዘመጠወት ፡ ነፍሳ ፡ ለሞት ። ወይቤሎ ፡ ኤልያኖስ ፡ ምንተ ፡ ትብል ፡ ኪራኮስ ፡ አደመከኑ[2] ፡ ትሙት ፡ በእንተ ፡ ዘተሰቅለ ፡ እንከ ፡ ወኢትሠውዕ ። ወይቤሎ ፡ ኪራኮስ ፡ ጳጳስ ፡ ኢሰማዕከኑ ፡ ዘይቤ ፡ ቅዱስ ፡ መጽሐፍ ፡ *አከ ፡ አማልክት ፡ ዘገብርዎ ፡ ለሰማይ ፡ ወለምድርኒ[3] ። ወካዕበ ፡ ይብል ፡ አማልክቲሆሙ ፡ ለአሕዛብ ፡ ዘወርቅ ፡ ወዘብሩር ፡ ግብረ ፡ *እደዊሆሙ ፡ ለአሕዛብ ፡ ከማሁ[4] ፡ ለይኩኑ ፡ ኵሎሙ ፡ እለ ፡ ገብርዎሙ ፡ ወኵሎሙ ፡ እለ ፡ ይትዌከሉ[5] ፡ ቦሙ ። ወአንተኒ[6] ፡ ዘዓለውከ ፡ ምስሌሆሙ ፡ ትትኴነን[7] ፡ ውስተ ፡ ገሃነመ ፡ እሳት[8] ። ወዘንተ ፡ ሰሚዖ ፡ ኤልያኖስ ፡ ተምዐ ፡ ወአዘዘ ፡ ይምትርዎ[9] ፡ የማኖ ፡ እዴሁ ። እንዘ ፡ ይብል ፡ በዛቲ ፡ እዴከ ፡ እንዘ ፡ ትጽሕፍ ፡ መጻሕፍተ ፡ ብዙኃነ ፡ ሜጥከ ፡ ነቤከ ፡ እምነ ፡ መሥዋዕት ። ወይቤሎ ፡ ኪራኮስ ፡ ሠናየ ፡ ገበርከ ፡ ከልብ[10] ፡ ዘእንበለ ፡ ልብ ፡ ኢተአምር ፡ ዘገበርከ[11] ፡ ሐይወተ ፡ ዘለዓለም ፡ ገበርከ ፡ ሊተ ፡ ዘንተ ፡ ዘእንበለ ፡ አእምሮ ፡ ለእግዚእየ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ እንዘ ፡ ሀለውኩ ፡ ውስተ ፡ ምኵራብተ ፡ አይሁድ ፡ እጽሕፍ ፡ ሎሙ ፡ ከመ ፡ ኢይእመኑ ፡ ቦቱ ፡ በዘተሰቅለ ። *ናሁ ፡ ዕቅፈቶ[12] ፡ ለሥጋየ ፡ መተርከ ፡ ይኄይሰኒ ፡ ከመ ፡ አሐዱ ፡ እምነ ፡ መለያልይየ[13] ፡ ይማስን ፡ እምኵሉ ፡ ሥጋየ ፡ ይማስን[14] ፡ በገሃነም ። ወይቤሎ ፡ ኤልያኖስ ፡ ናሁኬ ፡ *ኵሎ ፡ ሥጋከ ፡ አማስን ፡ በገሃነም[15] ፡ ወእርአይ ፡ መኑ ፡ ውእቱ ፡ ዘያድኅነከ ፡ ወዘይበልሐከ[16] ፡ እምእዴየ ። ወአውሥአ[17] ፡ ኪራኮስ ፡ ጳጳስ ፡ ወይቤሎ ፡ እግዚእየ[18] ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ዘአንተ ፡ ትጼእል ፡ ወታስተቃልል[19] ፡ *ውእቱ ፡ ይረድአኒ ፡ ወይባልሐኒ[20] ። *ወበሕቱ ፡ ጽሑፍ ፡ ውስተ ፡ ወንጌል[21] ፡ ዘይብል ፡ ኢትፍርህዎሙ ፡ ለእለ ፡ ይቀትሉ ፡ ሥጋክሙ ፡ ወለነፍስክሙሰ ፡ ኢይክ

1. A በእግ" ፡ ት" : — 2. A *hic*. እንከ ; — 3. A አማ" ፡ እለ ፡ ኢገብሩ ፡ ሰማየ ፡ ወምድረ ፡ ይትሐጐሉ ፡ እምነ ፡ ምድር : — 4. A እደ ፡ እጓለ ፡ እመሕያው ። ከማሆሙ ; — 5. A ይትአመኑ : — 6. A *om.* ወ ; — 7. L ትትኰ" ; — 8. A *om.* (L ገሃነም) : — 9. A — ትሩ ; — 10. A አከ" : — 11. A ዘትገብር : — 12. A ወናሁ ፡ ዕቅፍታ (L ና" ፡ አዕቀፈቶ ፡ ወዕ") ; — 13. A መሌሊትየ : — 14. A ይትሐጐል ; — 15. A ኵሉ ፡ ሥ" ፡ ይማስን ፡ ይእዜ : — 16. A *om.* ዘ : — 17. A *om.* ወ : — 18. A — እነ : — 19. L — ቀልል : — 20. L *om.* : — 21. A ወውስተ ፡ ወንጌልኒ ፡ ጽ".

ሉ ፡ ቀቲሎታ ። ወበእንተዝ ፡ አነኒ[1] ፡ አስተ.ቃልል ፡ ሙስና[2] ፡
ሥጋየ ፡ እስመ ፡ ዝሰ ፡ *ለጊዜሁ ፡ ውእቱ ፡ ሕማም ፡ ወኃላፌ[3] ፡
ወእጐይይ[4] ፡ ለዘ ፡ ሀሎ ፡ ይመጽእ[5] ፡ መዓቱ ፡ ለእሳት ። ወይቤ
ሎ ፡ ኤልያኖስ ፡ ነዋ[6] ፡ ናሁኬ ፡ መዓቱ ፡ ለእሳት ፡ ይመጽእ ፡ ላዕ
ሌከ ፡ ወእርአይ ፡ እስኩ ፡ ለእመ ፡ ያድኅነከ ፡ ዝንቱ[7] ፡ መሥሕ
ት ። ወአውሥአ ፡ ኪራኮስ ፡ ጳጳስ ፡ ወይቤሎ ፡ አንተ ፡ ኢአማኒ ፡
ወኑፉቅ ፡ በኵሉ ፡ ወኢያእማሪ ፡ ዘኅለፈ ፡ መዋዕሊከ ፡ ወእኩይ ፡
ምግባሪከ ፡ ከልብ[8] ፡ በእፎ[9] ፡ ኢተዘከርከ ፡ መሥዋዕተ ፡ ንጹሕ[10] ፡
ዘበኅቡእ ፡ ወጐየይከ ፡ ኃላፌ ፡ ሞተ ። ወሶበ ፡ በትእዛዝ ፡ ኃላፌ ፡
አኃዝከ ፡ ትግበር ፡ ቅንአ[11] ፡ በእፎ[9] ፡ ኢኀፈርከ ፡ አርእዮ ፡ ግማ
ኔ ፡ አፉከ ። እስመ ፡ ትቤሂ ፡ ወነበብከ ፡ ዕርፈተ ፡ ላዕለ ፡ *ኢየሱ
ስ ፡ ክርስቶስ ፡ እግዚእየ[12] ። ወይቤሎ ፡ ኤልያኖስ ፡ ወእመሰ ፡ ከመ
ዝ ፡ ታስተየብሰ[13] ፡ ለኵነኔ ፡ *እሳት ። እደይነከ[14] ፡ ደይነ ፡ ዘአልበ ፡
ኅልቈ ፡ || ከመ ፡ አኮ ፡ *ባሕቲቱ ፡ ሥጋከ ፡ ዘእደይነከ[15] ፡ አላ ፡
ዓዲ ፡ ነፍሰከኒ ። f. 35 b

[16]ወውእተ ፡ ጊዜ ፡ አዘዘ ፡ ያሙቁ ፡ ናእከ ፡ ወበኃፂን[17] ፡ ይከሥት
ም[18] ፡ አፉሁ ፡ ወይክዐዉ ፡ *ውስተ ፡ አፉሁ[19] ፡ ወገብሩ ፡ ሶቤሃ ፡
ላእካኒሁ ፡ ለውእቱ ፡ ሰይጣን ፡ በከመ ፡ አዘዞሙ ፡ ወከዐው ፡ እን
ተ[19] ፡ ውስተ ፡ አፉሁ ። ወኪራኮስሰ ፡ ተዐገሠ ፡ ዘንተ[20] ፡ መቅሠፍ
ተ ፡ እንዘ ፡ አፉሁ ፡ ያረምም ፡ *ወሰማዩ ፡ እንዘ[21] ፡ ይኔጽር ፡ ኅለፈ ፡
ክልኤ ፡ ሰዐት ። ወእሙንቱሂ ፡ ሐለዩ ፡ በልቦሙ ፡ ወይቤሉ ፡ ሞ
ተ ፡ ይሁዳ ። ወአልዐለ ፡ ቃሎ ፡ በጸሎት ፡ ወይቤ ፡ || ማኅቶት[22] ፡ ዘ A f. 107 a
ኢይጠፍእ ፡ ብርሃን ፡ ዘለዓለም ፡ ሕይወት[22] ፡ ለምውታን ፡ ወኅዳ
ጌ ፡ ኅጢአት ፡ *ወባላሒሆሙ ፡ ለሕዙናን[23] ። እባርከከ ፡ እግዚእ
የ[24] ፡ ዘአቅረብከኒ ፡ ውስተ ፡ መክፈልቶሙ ፡ ለቅዱሳኒከ[25] ፡ ከመ ፡

1. A ኬ; — 2. A ሞተ: — 3. A ሕ″ ፡ ዘለጊ″ ፡ ው″ ፡ ኃላፌ ፡ (L — ፊት) ፡ — 4. L ወይጐ″; — 5. A ይምጻእ; — 6. A *om.*; — 7. A ዝኩ; — 8. A ኦከ″; — 9. A ወእ″; — 10. A — ሐ; — 11. A ቅንዓተ. — 12. A እግዚእነ ፡ ኢ″ ፡ ክ″; — 13. A ታስተዓብድ; — 14. *Sic* L; A በእ″ ፡ እደይ″; — 15. A ሥጋ ፡ ባሕቲቶ ፡ ዘእደይ″ (L ከመ ፡ አኮ ፡ ከመ); — 16. A *add.* ምዕራፍ ፡ ፬: — 17. L *om.* በ; — 18. A ይከሥቱ; — 19. A *om.*; — 20. A — ተሂ; — 21. L — ይ ፡ ከመ; — 22. L — ተ. — 23. A ወመባላ″ ፡ ለእንጉዛን; — 24. A — ኦ; — 25. A ለጻድቃን.

A 106 b መን ፡ *ትሬእዮ ፡ ለእግዚአብሔር[1] ፡ ‖ በእንተ ፡ ዘመጠወት ፡ ነፍ
ሳ ፡ ለሞት ። ወይቤሎ ፡ ኤልያኖስ ፡ ምንተ ፡ ትብል ፡ ኪራኮስ ፡ አደ
መከኑ[2] ፡ ትሙት ፡ በእንተ ፡ ዘተሰቅለ ፡ እንከ ፡ ወኢትሠውዕ ። ወይ
ቤሎ ፡ ኪራኮስ ፡ ጳጳስ ፡ ኢሰማዕከኑ ፡ ዘይቤ ፡ ቅዱስ ፡ መጽሐፍ ፡
*አከ ፡ አማልክት ፡ ዘገብርዎ ፡ ለሰማይ ፡ ወለምድርኒ[3] ። ወከዕበ ፡
ይብል ፡ አማልክቲሆሙ ፡ ለአሕዛብ ፡ ዘወርቅ ፡ ወዘብሩር ፡ ግብ
ረ ፡ *እደዊሆሙ ፡ ለአሕዛብ ፡ ከማሁ[4] ፡ ለይኩኑ ፡ ኵሎሙ ፡ እለ ፡
ገብርዎሙ ፡ ወኵሎሙ ፡ እለ ፡ ይትዌከሉ[5] ፡ ቦሙ ። ወአንተሂ[6] ፡
ዘዓለውከ ፡ ምስሌሆሙ ፡ ትትኴነን[7] ፡ ውስተ ፡ ገሃነመ ፡ እሳት[8] ።
ወዘንተ ፡ ሰሚዖ ፡ ኤልያኖስ ፡ ተምዐ ፡ ወአዘዘ ፡ ይምትርዎ[9] ፡ የማ
ኖየ ፡ እዴሁ ። እንዘ ፡ ይብል ፡ በዛቲ ፡ እዴከ ፡ እንዘ ፡ ትጽሕፍ ፡
መጻሕፍተ ፡ ብዙኃነ ፡ ሜጥከ ፡ ኅቤከ ፡ እምነ ፡ መሥዋዕት ። ወይ
ቤሎ ፡ ኪራኮስ ፡ ሠናየ ፡ ገበርከ ፡ ከልብ[10] ፡ ዘእንበለ ፡ ልብ ፡ ኢተ
አምር ፡ ዘገበርከ[11] ፡ ሐይወተ ፡ ዘለዓለም ፡ ገበርከ ፡ ሊተ ፡ ዘንተ ፡
ዘእንበለ ፡ አእምሮ ፡ ለእግዚእየ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ እንዘ ፡ ሀለ
ውኩ ፡ ውስተ ፡ ምኵራባተ ፡ አይሁድ ፡ እጽሕፍ ፡ ሎሙ ፡ ከመ ፡
ኢይእመኑ ፡ ቦቱ ፡ በዘተሰቅለ ። *ናሁ ፡ ዕቅፈቶ[12] ፡ ለሥጋየ ፡ መተ
ርከ ፡ ይኄይሰኒ ፡ ከመ ፡ አሐዱ ፡ እምነ ፡ መለያልይየ[13] ፡ ይማስን ፡
እምኵሉ ፡ ሥጋየ ፡ ይማስን[14] ፡ በገሃነም ። ወይቤሎ ፡ ኤልያኖስ ፡
ናሁኬ ፡ *ኵሎ ፡ ሥጋከ ፡ አማስን ፡ በገሃነም[15] ፡ ወእርአይ ፡ መኑ ፡
ውእቱ ፡ ዘያድኅነከ ፡ ወዘይባልሐከ[16] ፡ እምእዴየ ። ወአውሥአ[17] ፡
ኪራኮስ ፡ ጳጳስ ፡ ወይቤሎ ፡ እግዚእየ[18] ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ዘአ
ንተ ፡ ትጼእል ፡ ወታስተቃልል[19] ፡ *ውእቱ ፡ ይረድአኒ ፡ ወይባል
ሐኒ[20] ። *ወበሕቱ ፡ ጽሑፍ ፡ ውስተ ፡ ወንጌል[21] ፡ ዘይብል ፡ ኢት
ፍርህዎሙ ፡ ለእለ ፡ ይቀትሉ ፡ ሥጋከሙ ፡ ወለነፍስከሙሰ ፡ ኢይክ

1. A በእግ" ፡ ት": — 2. A *hic*. እንከ; — 3. A አማ" ፡ እለ ፡ ኢገብሩ ፡ ሰማየ ፡ ወምድረ ፡ ይትሐጐሉ ፡ እምነ ፡ ምድር: — 4. A እደ ፡ እጓለ ፡ እመሕያው ። ከማሆሙ; — 5. A ይትአመኑ: — 6. A *om.* ወ; — 7. L ትትኩ"; — 8. A *om.* (L ገሃነም): — 9. A — ትሩ; — 10. A ኦከ": — 11. A ዘትገብር: — 12. A ወናሁ ፡ ዕቅፍታ (L ና" ፡ አዕቀፈቶ ፡ ወዕ"); — 13. A መሌሊትየ; — 14. A ይትሐጐል: — 15. A ኵሉ ፡ ሥ" ፡ ይማስን ፡ ይእዜ; — 16. A *om.* ዘ; — 17. A *om.* ወ: — 18. A — እነ; — 19. L — ቀልል: — 20. L *om.*: — 21. A ወውስተ ፡ ወንጌልኒ ፡ ጽ".

ወእምድኅረ ፡ ፈጸመ ፡ ጸልዮ ፡ አውሥአ ፡ ኤልያኖስ ፡ ወይቤ
ሎ ፡ ናሁኬ ፡ ኪራኮስ ፡ ኀደጉከ ፡ ትንብብ[1] ፡ መጠነ ፡ ፈቀድከ ።
ዘልፈ[2] ፡ እሰምዕ ፡ ለዝ[3] ፡ ነገርከ ፡ ወአልቦ ፡ ዘክህለ ፡ አድኅኖተ
ከ ፡ እምእዴየ ፡ ወአልቦ ፡ ዘአምሰጠ[4] ፡ እምኔየ ፡ ወአነሂ[5] ፡ ከማ
ሁ[6] ፡ አፍቀርኩ ፡ ትካት ፡ ወሰገድኩ ፡ ለዘተሰቅለ ፡ ወአልቦ ፡ ዘበቍ
ዐኒ ። ወእምዝ ፡ ተንሣእኩ[7] ፡ ወአመከርክዎሙ ፡ ለአማልክት ፡
መጠነ ፡ ዘይሁቡ[8] ፡ መድኅ ‖ ኒተ ። ወአውሥአ ፡ ኪራኮስ ፡ ወይቤ f. 36 a
ሎ ፡ አነሂ ፡ አእመርኩ ፡ በከመ[9] ፡ አመከረከ ፡ አቡከ ፡ ሰይጣን ፡
ወላእከኒሁ ፡ እለ[10] ፡ የአምንዎ[11] ፡ ውስተ ፡ ገሃነም ፡ ዘእሳት ፡ ይወር
ዱ ። ወይቤሎ ፡ ኤልያኖስ ፡ ሠዐ ፡ ኪራኮስ ፡ ዘእንበለ ፡ ትደየን ።
ወይቤሎ ፡ ኪራኮስ ፡ አንሰ ፡ ኢይሠውዕ ፡ ለአማልክት ፡ *ወለአጋ
ንንት ፡ ወለአእባን ፡ ዘእሳት[1] ። ወአውሥአ ፡ ኤልያኖስሂ ፡ ወይ
ቤሎ ፡ በእንተ ፡ *ስሕተትከ ፡ ወስሕተተ ፡ ልብክሙ[12] ፡ አግበር
ኩ ፡ ለከ[13] ፡ ምስለ ፡ ትሠዐ[14] ፡ ለእለ ፡ ያስተርእዩ ፡ አማልክት ፡ አ
ንተኒኬ ፡ በል ፡ *እንከ ፡ ከመዝ[15] ፡ ዐቢይ ፡ አምላክ ፡ ዜውስ ። ወ
አውሥአ ፡ ኪራኮስ ፡ ጳጳስ ፡ *ወይቤ ፡ አንሰኬ[16] ፡ ለዘ ፡ ኢያስተር
ኢ ፡ አምላክ ፡ ዐቢይ ፡ ዘውስተ ፡ ሰማይ[17] ፡ አመንኩ[18] ፡ ዘውእቱ ፡
ይሜርወከ ፡ በኵሉ[19] ፡ ኃጢአትከ ። ወፍጡነ ፡ *ይእቲ ፡ ጊዜ[20] ፡ አዘ
ዘ ፡ ውእቱ ፡ ፍጹም ፡ በኵሉ ፡ ‖ ኃጢአት ፡ ያምጽኡ ፡ ዓራተ ፡ ዘብ A 107 b
ርት ፡ ወያርስንዎ ፡ *ዲቤሁ ፡ ያስከብዎ ፡ ለውእቱ ፡ ጻድቅ[21] ፡ ወይ
ንፅፉ ፡ በታሕቴሁ[22] ፡ ለውእቱ ፡ ዓራት[23] ፡ አፍሐመ ፡ እሳት ፡ ወይነ
ስንሱ ፡ ላዕሌሁ ፡ ዜወ ፡ ወስብሐ ፡ ወእምላዕሌሁ ፡ ይዝብጥዎ ፡ ክር
ሦ ፡ ወዘባኖ ። ወውእቱሰ ፡ ጻድቅ ፡ እንዘ ፡ ይጠበስ[24] ፡ በእሳት ፡ ወእ

ምስለ ፡ ፍቁሩ ፡ ዘወልደ ፡ ማርያም ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን. (Le nom Za-Walda M. est d'une autre main).

1. A *om.*; — 2. A ወዘ″; — 3. L *om.*; — 4. A — ጥከ; — 5. A *om.* ወ; — 6. L ከመ; — 7. L ነሣእኩ; — 8. A *om.* ዘ; — 9. A *om.* በ; *mox* L አመረከ; — 10. L ለእለ; — 11. A አምንዎ; — 12. A ስሕተ ፡ ልብከ; — 13. L *om.*; — 14. L ወእሡዕ; — 15. A ከ″ ፡ እ″. — 16. A ወይቤሎ ፡ አንሰ; — 17. A ሰማያት; — 18. A አመልኮ; — 19. A በእንተ ፡ ኵ″ ፡ — 20. Sic L; A *om.*; — 21. A ወዲ″; ለው″ ፡ ጸ″ ፡ ያስ″ (L ወስከብዎ); — 22. A *om.* በ; — 23. L ለዓ″; — 24. L ይጠይስ.

እርከብ ፡ አነኒ[1] ፡ ዘአንተ ፡ ውእቱ ፡ ምስለ ፡ ወርቅ[2] ፡ ሰበርከ ፡ ወአከ
የ[3] ፡ ሐሊናሁ ፡ ለውእቱ ፡ ንጉሥ ፡ ሰደድከ ፡ እምእንለ[4] ፡ እመሕ
ያው ፡ ወምስለ ፡ አራዊተ ፡ ገዳም ፡ ንብረቶ ፡ ረሰይከ ፨ ወ፯ከረም
ት ፡ ኀለፈ ፡ ላዕሌሁ ፡ እስከ ፡ ሶበ ፡ አእመሮ[5] ፡ ለእግዚአብሔር ፡
እግዚአ ፡ ጽድቅ ፡ ዘበእዴሁ ፡ ለቅዱስ[6] ፡ ዳንኤል ፡ አማልክቲሆ
ሙ ፡ ለባቢሎን ፡ አማሰንከ[7] ፡ ለ፫ደቂቅ ፡ እምእቶነ ፡ እሳት ፡ ዘይነ
ድድ ፡ አድኀንከ ። ወሕዝብከ[8] ፡ ዘበገዳም ፡ መራሕከ* ፡ ወሞገዳ ፡
ለባሕር ፡ ጽምሚተ[9] ፡ አይበስከ ፡ ወሕዝብከሰ ፡ በእግር ፡ አውፃእ
ከ ፡ ዘጸላእቶሙ ፡ ለሕዝብከ ፡ ውስተ ፡ ማዕምቀ ፡ ቀላይ ፡ አስጠም
ከ ፡ *ዘበቀሎሙ ፡ ለአክይስት ፡ በገዳም ፡ አሕሳእከ[10] ፡ በአምሳለ ፡
*መስቀል ፡ ወአሜሃ[11] ፡ ነሰኮሙ ፡ አርዌ ፡ ምድር ፡ ለእስራኤል ፡ አ
ሕየውከ[12] ። ዘአንተ[13] ፡ ውእቱ ፡ ዘበጽልመት[14] ፡ አብራህከ ፡ *በዐ
ምደ ፡ ደመናሂ[15] ፡ መዐልተኒ ፡ ወእምላህበ ፡ ፀሐይ ፡ *ዋዕዮሙ ፡
ዘበደመና[16] ፡ ጸለልከ ፡ *ወአግረርከ ፡ ፀሮሙ[17] ፡ ለፍቁራኒከ ፡ ለሞ
ት ፡ መጠውከ ፡ ዘበላዕሌነ[18] ፡ ተዐውቀ ፡ ስመ[19] ፡ እግዚእነ[20] ፡ ኢየ
ሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ዘተዐቀኈር[21] ፡ በደመና ፡ ማያተ ፡ ለዕረፍቶሙ ፡ ለ
አራዊተ ፡ ገዳም ። እስመ ፡ ኵሉ ፡ ዘይትሐወስ ፡ ወያንሶሱ[22] ፡ ዚአ
ከ ፡ ውእቱ ፡ ወአንተ ፡ ትሔሊ ፡ ለኵሉ[23] ፡ ዘአንተ ፡ ውእቱ[24] ፡
ፈጠርከ ፡ እትመሀለል ፡ ኀቤከ ፡ እግዚኦ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ፈ
ኑ ፡ መልአከከ ፡ ዘውስተ ፡ ብርሃን ፡ ወባልሐኒ ፡ እምእዴሁ[25] ፡
ለዝንቱ[26] ፡ እኩይ ፡ ዘይትመነገን ፡ በከ[24] ፡ *ከመ ፡ ኢይምአኒ[27] ፡
ኃጢአቱ ፡ ወግዕዙኒ[15] ፡ አግዕዘኒ ፡ በመንግሥትከ[28] ፡ እስመ ፡ አን
ተ ፡ ውእቱ ፡ ስቡሕ ፡ ዘለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን[29] ።

1. A አነሂ: — 2. A ዘወ″: — 3. A ወበአንተ ፡ አ″: — 4. L ወእምኔሁ ፡ ለአ″; — 5. L *add.* ለይእዜ ፡ ወአእመሮ: — 6. A — ስከ; — 7. L *add.* ዘበሠሉሥ: — 8. A — በ: — 9. A ወሞገደ ፡ ባሕር. — 10. A ዘቃሎ″ ፡ ለአ″ ፡ በ″ ፡ አሕሳከ; (L አክይስቲ): — 11. A መስቀልከ ። ወአመ: — 12. A — ኮሙ; — 13. A *om.* ዘ: — 14. A ዘጽልመተ: — 15. A ወ: — 16. A ከመ ፡ ኢያውዕዮሙ ፡ በደ″: — 17. A ወአቀረርከ ። ወፀ″: — 18. A ወዘበላዕሌነ; — 19. A ስምከ: — 20. A — እየ: — 21. L ዘየዐውቁር: — 22. A ወዘያ″; — 23. A ኵሉ: — 24. A *om.*: — 25. L እምኔሁ: — 26. A ለዝ; — 27. L ኢያእምነኒ: — 28. A በትዕግሥት: — 29. A *add.* በረከተ ፡ ጸሎቱ ፡ ለዝንቱ ፡ ሰማዕት ፡ የሀሉ ፡

ወእምድኅረ ፡ ፈጸመ ፡ ጸልዮ ፡ አውሥአ ፡ ኤልያኖስ ፡ ወይቤ
ሎ ፡ ናሁኬ ፡ ኪራኮስ ፡ ኀደጉከ ፡ ትንብብ[1] ፡ መጠነ ፡ ፈቀድከ ።
ዘልፈ[2] ፡ እሰምዕ ፡ ለዝ[3] ፡ ነገርከ ፡ ወአልቦ ፡ ዘክህለ ፡ አድኅኖተ
ከ ፡ እምእዴየ ፡ ወአልቦ ፡ ዘአምሰጠ[4] ፡ እምኔየ ፡ ወአነሂ[5] ፡ ከማ
ሁ[6] ፡ አፍቀርኩ ፡ ትካት ፡ ወሰገድኩ ፡ ለዘተሰቅለ ፡ ወአልቦ ፡ ዘበቍ
ዐኒ ። ወእምዝ ፡ ተንሣእኩ[7] ፡ ወአመከርክዎሙ ፡ ለአማልክት ፡
መጠነ ፡ ዘይሁቡ[8] ፡ መድኀ || ኒተ ። ወአውሥአ ፡ ኪራኮስ ፡ ወይቤ f. 36 a
ሎ ፡ አነሂ ፡ አእመርኩ ፡ በከመ[9] ፡ አመከረከ ፡ አቡከ ፡ ሰይጣን ፡
ወላእካኒሁ ፡ እለ[10] ፡ የአምንዎ[11] ፡ ውስተ ፡ ገሃነም ፡ ዘእሳት ፡ ይወር
ዱ ። ወይቤሎ ፡ ኤልያኖስ ፡ ሡዕ ፡ ኪራኮስ ፡ ዘእንበለ ፡ ትደየን ።
ወይቤሎ ፡ ኪራኮስ ፡ አንሰ ፡ ኢይሠውዕ ፡ ለአማልክት ፡ *ወለአጋ
ንንት ፡ ወለአእባን ፡ ዘእሳት[1] ። ወአውሥአ ፡ ኤልያኖስሂ ፡ ወይ
ቤሎ ፡ በእንተ ፡ *ስሕተትከ ፡ ወስሕተተ ፡ ልብክሙ[12] ፡ አግበር
ኩ ፡ ለከ[13] ፡ ምስለ ፡ ትሠዕ[14] ፡ ለእለ ፡ ያስተርእዩ ፡ አማልክት ፡ አ
ንተኒኬ ፡ በል ፡ *እንከ ፡ ከመዝ[15] ፡ ዐቢይ ፡ አምላክ ፡ ዜውስ ። ወ
አውሥአ ፡ ኪራኮስ ፡ ጳጳስ ፡ *ወይቤ ፡ አንሰኬ[16] ፡ ለዘ ፡ ኢያስተር
አዪ ፡ አምላክ ፡ ዐቢይ ፡ ዘውስተ ፡ ሰማይ[17] ፡ አመንኩ[18] ፡ ዘውእቱ ፡
ይሜርወከ ፡ በኵሉ[19] ፡ ኃጢአትከ ። ወፍጡነ ፡ *ይእቲ ፡ ጊዜ[20] ፡ አዘ
ዘ ፡ ውእቱ ፡ ፍጹም ፡ በኵሉ ፡ || ኃጢአት ፡ ያምጽኡ ፡ ዓራተ ፡ ዘብ A 107 b
ርት ፡ ወያርስንዎ ፡ *ዲቤሁ ፡ ያስክብዎ ፡ ለውእቱ ፡ ጻድቅ[21] ፡ ወይ
ንፅፉ ፡ በታሕቴሁ[22] ፡ ለውእቱ ፡ ዓራት[23] ፡ አፍሐመ ፡ እሳት ፡ ወይነ
ስንሱ ፡ ላዕሌሁ ፡ ዌወ ፡ ወስብሐ ፡ ወእምላዕሌሁ ፡ ይዝብጥዎ ፡ ከር
ሦ ፡ ወዘባኖ ። ወውእቱሰ ፡ ጻድቅ ፡ እንዘ ፡ ይጠበስ[24] ፡ በእሳት ፡ ወእ

ምስለ ፡ ፍቁሩ ፡ ዘወልደ ፡ ማርያም ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን. (Le nom Za-Walda M. est d'une autre main).

1. A *om.*; — 2. A ወዘ″; — 3. L *om.*: — 4. A — ጥከ; — 5. A *om.* ወ; — 6. L ከመ; — 7. L ነሣእኩ; — 8. A *om.* ዘ; — 9. A *om.* በ; *mox* L አመረከ; — 10. L ለእለ; — 11. A አምንዎ: — 12. A ስሕተ ፡ ልብከ; — 13. L *om.*; — 14. L ወእሡዕ; — 15. A ከ″ ፡ እ″. — 16. A ወይቤሎ ፡ አንሰ; — 17. A ሰማያት; — 18. A አመልኮ; — 19. A በእንተ ፡ ኵ″ ፡ — 20. Sic L; A *om.*; — 21. A ወዲ″; ለው″ ፡ ጻ″ ፡ ያስ″ (L ወስክብዎ); — 22. A *om.* በ; — 23. L ለዓ″; — 24. L ይጠይስ.

ንዘ ፡ በበትር ፡ ይሰብሩ ፡ አዕጽምቲሆ ፡ ወይትዔገሦ[1] ፡ *በእንተ ፡
ክርስቶስ[2] ። ወአንሥአ ፡ ቃሎ ፡ በነገረ ፡ ዕብራይስጥ ፡ ወይቤ ፡ ያ
ሮክከ ፡ ለያ ። ሚታ ። ያላክ ። አሲያር[3] ፡ ለማምዶር[4] ። ኤሎሄ ፡
ነሙላ[5] ። ያቤል ። ቀኍራም ። ቤቴል ፡ አዶናይ ። ኤሎሄ ። ሙታ ።
ዝውእቱ[6] ፡ እግዚአብሔር ፡ ዘአልብከ ፡ ኖልቊ ፡ ዘኢያስተርኢ ፡
ዘበእንቲአነ ፡ አስተርአይከ ፡ ዘትሁብ ፡ ሕይወተ ፡ ለኵሎሙ ፡ እለ ፡
አምኑ[7] ፡ ብከ ፡ ዘበላዕሌሁ ፡ በነቢይከ ፡ ዮናስ ፡ አርአይከ ፡ ትእምር
ተ ፡ ትንሣኤከ ፡ ለነ ፡ ዘኤልያስሃ ፡ ኀሩይከ[8] ፡ አንበርኮ ፡ ውስተ ፡ ሰ
ማይ ፡ ወአልዐልኮ ፡ በሰረገላ ፡ እሳተ ፡ ዘበ ፡ ራእየ ፡ ዚአከ ፡ ያድለ
ቀልቅ[9] ፡ ኵሉ ፡ ፍጥረት ። ተመየጥ ፡ እግዚአ ፡ ወርኢ ፡ ዘንተ ፡ ደ
ይነ[10] ፡ ወአቅልል ፡ ሊተ[11] ፡ *እምዝንቱ ፡ ሕማም[12] ። እስመ ፡ ናሁ ፡
በእንተ ፡ ስመ ፡ ዚአከ ፡ ዘንተ ፡ ኵሎ ፡ ረከብኩ[13] ። ወሶበ ፡ ይቤ ፡ ዘ
ንተ ፡ አኀዘ ፡ ያንክር ፡ ወይትሜአክ ፡ ውእቱ ፡ መሥተአግል ፡ እን
ዘ ፡ ይርኢ[14] ፡ ትዕግሥቶ ። ወእምዝ ፡ አዘዘ ፡ ከመ[2] ፡ ይፍትሕዎ ፡
ወያንብርዎ ፡ ውስተ ፡ ቤተ ፡ ሞቅሕ ፡ ወይፅቀብዎ[15] ፡ በህየ ፡ እ
ስከ ፡ ሶበ ፡ ይመክር ፡ በአይ ፡ ኵነኔ[16] ፡ ይቀትሎ ።

[17]ወእምድኅረ ፡ ኀለፈ ፡ ፪መዋዕል ፡ መጽአት ፡ ሐና ፡ እሙ ፡ ብፅ
ዕት ፡ ኀቤሁ[18] ፡ ወትቤሎ ፡ ሠናይ ፡ ተዐገሥከ ፡ አወልድየ[19] ፡ ወተጋ
ደልከ ፡ በእንተ ፡ እግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ተዘከር ፡ አወልድ
የ[20] ፡ *አቡከ ፡ ወእምከ[21] ፡ ወተሣየጥ ፡ ለነ ፡ ኀጢአተ ፡ አበዊከ ፡ በ
ጸሎትከ ፡ ኀበ ፡ እስጢፋኖስ ፡ ዘቀዳሜ[22] ፡ ኵሉ ፡ *ከነ ፡ ሰማዕተ[23] ፡
ወተዘከረኒ ፡ ጽሁቀ ፡ እስመ ፡ ሐመምኩ ፡ በወሊዶትከ ፡ ወበሐሊ
ብየ ፡ ሐጸንኩከ ፡ እስመ ፡ ጌሠመ ፡ ትትፌጸም[24] ፡ ወልድየ ። ።
ወሰሚዖ[25] ፡ ዘንተ ፡ ላእኩ[26] ፡ ለውእቱ ፡ ሰይጣን ፡ ወውእተ[27] ፡

1. A ዓዲ ፡ ይት'': — 2. A *om.*; — 3. A ያስያታር; — 4. A ላሚሞደር: — 5. A ናሙላ ። ያዮል: — 6. A ዘእንተ. — 7. A የአምኑ; — 8. A ኃረይከ ፡ ●: — 9. L ያደል'', A — ቁ: — 10. A ኵነኔ: L ደይን: — 11. L *om.*; — 12. A ዘንተ ፡ ሕማመ: — 13. A አረከብ: — 14. A ይሬኢ: — 15. L — ቅ —; — 16. A ሞት: — 17. A *add.* ምዕራፍ ፡ ፱: — 18. A *post* መጽአት: — 19. A *om.* አ. — 20. A *om.* አ; — 21. A አባከ ፡ ወእመከ: — 22. A *om.* ዘ; — 23. A ሰማዕ ት; — 24. L ትፌጽም: — 25. A — ዖሙ; — 26. A ላእከኒሁ; — 27. A ይእተ.

ጊዜ ፡ ሖረ[1] ፡ ወነገሮ[2] ፡ ለውእቱ ፡ መሥተአግል ፡ በእንቲአሃ ፡ ወሰ
ሚያ ፡ አዘዘ ፡ ከመ ፡ ያምጽእዋ ። ወሶበ ፡ በጽሐት ፡ አውሥአ ፡ ወይ
ቤ[3] ፡ ውእቱ ፡ መስተአግል ፡ ምንተ ፡ አንቲ[4] ፡ ዘትብሊ[5] ፡ ሐና ፡ ና
ሁ ፡ ይፀንሐኪ ፡ መሥዋዕተ[6] ፡ ሕይወት ። እስመ ፡ ናሁ ፡ ወልድኪ
ሰ ፡ ዘእንበለ ፡ ልብ ፡ አብ || ደረ ፡ መዊተ ፡ እምነ ፡ ሕይወት ፡ ወ f. 36 b
ትቤሎ ፡ ሐና ፡ አንተ ፡ ሠዐ ፡ ለዘታፈቅር[7] ፡ እስመ ፡ ዝሰ ፡ ሕይ
ወት ፡ ኃላፊት[8] ፡ ይእቲ[9] ፡ ወይቤላ ፡ ኤልያኖስ ። ምንተ ፡ እንከ ፡
ትብሊ ፡ ኢትሠውዒኑ[10] ፡ አንቲ ፡ አው[11] ፡ ምንተ ፡ ትብሊ ። ወት
ቤሎ ፡ ሐና[12] ፡ ውፁእ ፡ እምእግዚአብሔር ፡ ወኅፁጸ ፡ ሃይማኖት ፡
ወመኰንን ፡ ኵሉ ፡ ኀጢአት ፡ ኢታስፍጠኒ ፡ በነገር[13] ። እስመ ፡ እ
ግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ በእንቲአነ[14] ፡ ከዐወ ፡ ደሞ ፡ ከመ ፡
ይባልሕ ፡ ዓለመ ፡ እምኀጢአት ። እፎ ፡ እንከ ፡ ንሕነ ፡ *ኃጥአን ፡
ፈድፋደ[15] ፡ በእንቲአሁ ፡ መፍትው ፡ ጕጕአ ፡ ንሙት ። *ወእንዘ ፡
ይትባአስ ፡ ምስለ[16] ፡ መዓት ፡ ውእቱ ፡ መስተአግል ፡ አዘዘ[17] ፡ በሥ
ዕርታ ፡ ይስቅልዋ ፡ ወይስትርዋ[18] ፡ ወነበረት ፡ ፫ሰዓተ[19] ፡ እንዘ ፡ ት
ሰተር[20] ፡ እንዘ ፡ ኢይወፅእ ፡ ወኢይመፅእ ፡ ምሕረት ፡ እምኔሁ[21] ።
ወአውሥአ ፡ ውእቱ ፡ መስተአግል ፡ ወይቤላ ፡ ሚሐና ፡ ሠናይ || ኑ ፡ A f. 108 a
ወይደልወኪኑ ፡ ዝንቱ ፡ ደይን[22] ። ወብዕዕትሰ ፡ ሐና ፡ ትቤሎ ፡
አብድ ፡ ዘእንበለ[23] ፡ ልብ[24] ፡ ከልብ ፡ ወመኰንን ፡ ኵሉ ፡ ኃጢአ
ት[25] ፡ ናሁ ፡ ኢሰማዕክዎ ፡ *ለኵነኔከ ፡ ወለመቅሠፍትከ[26] ፡ ካልእ ፡
እመ[27] ፡ ብከ ፡ አምጽእ ፡ ሊተ ፡ እስመ ፡ ድሉት ፡ አነ ፡ አስተአብ
ዶ[28] ፡ *ኵነኔከ ፡ ወለመቅሠፍትከ[29] ፡ ወእትቃወሞ ፡ *ለአቡከ ፡ ሰይ
ጣን[30] ፡ እንዘ ፡ ብየ ፡ ዘይትቃወም ፡ ሊተ[31] ፡ እግዚእየ ፡ ክርስቶ

1. A ሖሩ; — 2. A — ርዎ: — 3. A — ቤላ; — 4. A እንከ; — 5. A *om.* ዘ; — 6. A ምስለ ፡ ሞት ፡ ወ; — 7. A — ሮ; — 8. A — ፊ; — 9. A ውእቱ; — 10. A *om.* ኢ; — 11. L እወ: — 12. A ኦ; — 13. A — ርከ. — 14. A *post.* ደሞ; — 15. A ፈ″ ፡ ኃ″; — 16. A ወእንዘ ፡ ይትበአሳ ፡ በ; — 17. A ወ አ″; — 18. L *om.*; — 19. L ዕለተ (cf. le texte syr.): — 20. L ትትአሰር: — 21. A ወእልቦ ፡ ምሕረት ፡ ውስተ ፡ ልቡ; — 22. A ኵነኔ: — 23. A ወዘ″: — 24. A *add.* ወዓቅመ; — 25. A ዓመፃ ፡ ወኃ″: — 26. A ለዝሰ ፡ ኵነኔከ; — 27. A ለእመ; — 28. L በስተ″ (*sic*); — 29. A ለዝ ፡ መቅሠፍት; — 30. A ለሰ″ ፡ አ″; — 31. A *om.*

ስ ። ውእተ[1] ፡ ጊዜ ፡ *አዘዘ ፡ ያምጽኡ ፡ መኃትወ ፡ ዘእሳት ፡ ወያ
ውዕይዋ[2] ። ወሶበ ፡ ትቤ ፡ ሐና ፡ ነዓ ፡ አምላኪየ ፡ ንጹሕ ፡ ዘኢ
ከነ ፡ ግሙነ ፡ ዘአንተ ፡ ብሔረ ፡ ጰንጠጰሊስ[3] ፡ ሀገሮሙ ፡ ለኃጥአ
ን ፡ ለእሳት ፡ ዘኢይጠፍእ ፡ መጠውከ ፡ ወዘጻድቅከ[4] ፡ ሎጥሃ ፡ አ
ድኀንከ ፡ *ወበቃለ ፡ ላእክከ ፡ ኢያሱ ፡ ጥቅሚሃ[5] ፡ ለኢያሪሖ ፡
ነሠትከ ፡ ዘአንተ ፡* ቀተልከ ፡ አማሌቅሃ[6] ፡ በእድ ፡ ጽንዕት ። ወበ
እዴሃ ፡ *ለብፅዕት ፡ ዮዲት[7] ፡ አኅሠርከ ፡ ለሲሳራ ፡ ወሕዝብከ ፡ እ
ስራኤል ፡ አድኀንከ ። ስምዐኒ ፡ *ኪያየኒ ፡ ትሕተ[8] ፡ ወረሲ ፡ ሊተ ፡
ፍጹመ ፡ ትዕግሥተ ፡ ከመ ፡ *እሩጽ ፡ በድርየ[9] ፡ አነኒ ፡ ወእባእ[10] ፡
ወእርአይ ፡ ምስለ ፡ ወልድየ ፡ አዐሪ ፡ እንዘ ፡ እትፌሣሕ ፡ ወዘን
ተ ፡ ብሂላ ፡ ይእቲ[11] ፡ ብፅዕት ፡ መጠወት ፡ ርእሳ[12] ። ═ ።

ወእምድኅረ ፡ አስተጋብኡ ፡ ኪያሃ ፡ አዘዘ ፡ ውእቱ ፡ ኃጥእ ፡
ወይቤ ፡ ያምጽእዎ ፡ ለውእቱ ፡ ጻድቅ ፡ ወእምድኅረ ፡ አምጽእዎ ፡
ነጸሮ ፡ ውእቱ ፡ መስተአግል ፡ *ወርእዮ ፡ እመ ፡ ደመነ[13] ፡ ገጹ ፡
መጠነ ፡ ተደየነ[14] ። ወአውሥአ ፡ ኤልያኖስ ፡ *ወይቤ ፡ ኪራኮስ ፡
ንግረኒ[15] ፡ በአይ ፡ እንጋ ፡ ግብረ ፡ ሰገል ፡ *ጸላእከነ ፡ ለኵልነ[16] ።
ወያቤሎ ፡ ኪራኮስ ፡ ጳጳስ ፡ እስመ ፡ ወደቀ[17] ፡ እምጽድቁ[18] ፡ ለእግ
ዚአብሔር ፡ እስመ ፡ ላእካኒከ ፡ ለከ ፡ እለ ፡ ይሬእዩ ፡ ከዋክብተ ፡
ወበዝ ፡ አልብከ ፡ ፍናዊሁ ፡ ለእግዚአብሔር ፡ እስመ ፡ አንሰ ፡
አመንኩ ፡ *እስመ ፡ እቤ[19] ፡ ለብዙኅ ፡ መዋዕል ፡ ትቴስል ፡ በሰይ
ፍ ፡ ዘበ[20] ፡ ሰማይ ፡ ወትኄወር ፡ ፍኖተከ ፡ ወኢትትመየጥ ፡ እስመ ፡
አምዓዕከ ፡ ለእግዚአብሔር ፡ ሕያው ።

[21] ወከዕበ ፡ አዘዘ ፡ ውእቱ ፡ መስተአግል ፡ ከመ ፡ ይክረዩ[22] ፡ ግበ ፡
ዐቢየ ፡ ወአዘዘሙ ፡ ለሰብእ[23] ፡ ከመ ፡ *ይክረዩ ፡ ወይደዩ[24] ፡ ውስ

1. A ወው″; — — 2. A መ″ ፡ ዘ″ ፡ አ″ ፡ ያኅትው ፡ ውስተ ፡ ሥጋሃ; — 3. A ጰን ጦሊስ. — 4. A ወጻድቀ; — 5. A በቃለ ፡ መላእክት ፡ ጥቅማ; — 6. A አ″ ፡ ቀ″; — 7. Sic L; cf. le texte syr. A ለኢያኤል ፡ ብፅ″: — 8. L *om.*; — 9. L እጽር (? cf. le texte syr.); — 10. A *om.* ወ; — 11. A *om.*; — 12. A *add.* ጸሎታ ፡ ወበረከታ ፡ የሀሉ ፡ ምስለ ፡ ፍቁራ ፡ ዘወልደ ፡ ማርያም ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም; — 13. A ከመ ፡ ኢደ″: — 14. A ተኰነነ; — 15. A — ቤሎ ፡ ን″ ፡ ኪ″; — 16. A ጸላእነ ፡ ኵልነ. — 17. L ወድቀ: — 18. A እምነ ፡ ጽ″: — 19. A ወእቤ ፡ ከመ; — 20. A ዘ; — 21. A *add.* ምዕራፍ ፡ ፳: — 22. A — ርዩ: — 23. A ለሰብ″; — 24. A ይደዩ.

ተ[1] ፡ ግብ ፡ አፍዖተ[2] ፡ ወቃግሥተ ፡ ወከይሴ[3] ፡ ወኰሎሙ ፡ *እ
ምዝ ፡ ዘይበዝሕ[4] ፡ ባዕደ ፡ አራዊት[5] ፡ *ከመ ፡ ይደይዎ[6] ፡ ሀየ ፡
ለውእቱ ፡ ጻድቅ ። ወውእቱ[7] ፡ ጻድቅ ፡ ሰገደ ፡ ወይቤ ፡ *ከመዝ ፡
እውእቱ[8] ፡ እግዚእየ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ነዓ ፡ ወርኢ ፡ ዘንተ ፡
ደይነ[9] ፡ ወምንዳቤ ፡ አንተ[10] ፡ ዘአድኀንኮ ፡ ለዮሴፍ ፡ እምዓዘቅት ፡
እስመ ፡ አንተ ፡ እግዚእየ ፡ ገባሬ ፡ ኀይል ፡ ወአንተ ፡ ታሰክቦሙ ፡
ለአራዊት ፡ ዐበይት ፡ ውስተ ፡ ግበቢሆሙ ፡ ዘበትእዛዝከ ። || አራዊ f. 37 a
ተ ፡ ባሕር ፡ ይተቃተሉ[11] ፡ እንዘ ፡ ይትናሰኩ ፡ በበይናቲሆሙ ፡ ወ
ሞቱ ። ወይእዜኒ ፡ እግዚእየ[12] ፡ ሀበኒ ፡ እድኅን ፡ እምእሉ ፡ አራዊ
ት ፡ ከመ ፡ ኢይበል[13] ፡ ዝንቱ ፡ መስተአግል ፡ ኀየልክዎ ። ወዘንተ ፡
ብሂሎ ፡ ወረደ ፡ ውስተ ፡ ውእቱ ፡ ዐዘቅት ፡ ወሰቤሃ ፡ ውእቶሙ ፡
አራዊት ፡ ኖሙ ፡ በኀይለ ፡ እግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ወአኃ
ዘ[14] ፡ ውእቱ ፡ ጻድቅ ፡ ይትፈሣሕ ፡ ወይቤ ፡ ናሁ ፡ ይእዜ ፡ አእመ
ርኩ ፡ እግዚኦ[15] ፡ ከመ ፡ ኢኮንኩ ፡ ርሑቀ[16] ፡ እምእለ ፡ ይትዌከሉ
ከ[17] ፡ አእኰተከ ፡ እግዚኦ ፡ እስመ ፡ አኮ[18] ፡ በእንተ ፡ ባሕቲትከ ፡
ተነብዮቱ ፡ ለዳዊት[19] ፡ || አላ ፡ በእንቲአነ[20] ፡ በእንተ ፡ ኃጥአን[21] ፡ A f. 108 b
ዘይቤ ፡ ዲበ[22] ፡ አራዊት[23] ፡ ወተኰላት[22] ፡ ትጼዓን ፡ ወትከይድ ፡ ዐ
ንበሳ ፡ ወከይሴ ። ወእምድኅረ ፡ ዘንተ ፡ ይቤ ፡ *ውእቱ ፡ ጻድቅ[22] ፡
ኪራኮስ ። ወእውሥአ[24] ፡ ኤልያኖስ ፡ ወይቤ ፡ ይትወደይ ፡ እሳት ፡
ውስተ ፡ ውእቱ ፡ ዐዘቅት[25] ፡ ወያውዕይዎሙ ፡ ለእሙንቱ[26] ፡ አራ
ዊት ፡ ወያውዕእዎ ፡ ለውእቱ ፡ ጻድቅ ።

[27] ወእምድኅረ ፡ ዓርገ[28] ፡ ውእቱ ፡ ጻድቅ ፡ አኀዘ ፡ ካዕበ ፡ ይስአሉ
ሙ ፡ ሊሱብእ ፡ ሥራይ ፡ ብእሲ ፡ ዘስሙ ፡ አክሳርኮስ[29] ፡ ወዓዲሞ
ን[30] ፡ ወይቤ ፡ አንጉሥ ፡ ዐቢየ[31] ፡ ሕሊና ። ወመዓት ፡ ዘመልአ ፡

1. A *add.* ውእቱ; — 2. A ጽእ″; — 3. L — ሲ: — 4. A ዘእምዝ; — 5. A — ተ; — 6. A ወወይደይዎ; — 7. A — ቱስ; — 8. Sic L; A *om.*; — 9. A ሹን ኒ; — 10. A *add.* ውእቱ; — 11. L ተቀተሉ; — 12. A — ኦ; — 13. L ኢይ ብልዑኒ; — 14. L እንከ; et peu après ይትፌሣሐ; — 15. A *om.*; — 16. A — ቀ; — 17. A — ሉ ፡ ብከ; — 18. L *om.*; — 19. L *add.* ተጸዓን *Psalm.* 90, 13; — 20. A — አየኒ; — 21. A ኃጥእ. — 22. A — 23. *om.*; A — ተ; — 24. A *om.* ወ; — 25. A ግብ; — 26. A ለውእቶሙ; — 27. A *add.* ምዕራፍ ፡ ፮; — 28. L — ረገ; — 29. A አክሲድራኮስ; — 30. A ወአድሞን; — 31. L — ይ.

ልብከ ፡ ስሒተት ፡ እንዘ ፡ ትፈቅድ ፡ ታማስኖ ፡ ለዘ ፡ ከመዝ ፡ ብእሲ ፡ *ሀለወከ ፡ ታእምር ፡ ስሒተ ፡ ወኢገበረ[1] ፡ ሰገል ፡ ወኢአሐደ ፡ እምነ ፡ አማልክቲከ[2] ፡ አልቦ ፡ ዘእምከሀለ[3] ፡ ገቢረ ፡ ከመዝ ፡ ግብር[4] ፡ መንክር[4] ፡ *ርእዩ ፡ መጠነዝ ፡ ደይን ፡ ዘደየንከ[5] ፡ ወሶእንከ ፡ መይጠቶ ፡ *ወኀይለ ፡ ትዕግሥቶ[6] ። አግን[7] ፡ እብለከ ፡ ከመ ፡ ዐቢይ[8] ፡ አምላከሙ ፡ ለክርስቲያን ። ወውእቱሰ ፡ መስተአግል ፡ ወእምዝ[9] ፡ ኢአምነ ፡ ወአዘዘ ፡ ከመ ፡ ይምትርዎ ፡ ክሳዶ[10] ፡ ወዓደሞንሰ ፡ ሖረ ፡ *ውእተ ፡ መከነ ፡ በሕያወ[11] ፡ ልብ ፡ እንዘ ፡ ይሠምር ፡ ወበጺሖ ፡ ይቤ ፡ አብእሲ ፡ አኪራኮስ ፡ እግዚኦ[12] ፡ ተመጠዎ ፡ ለነፍስየ ፡ በሰላም ። ወእምዝ[13] ፡ እምድኅረ ፡ ይቤ ፡ ከመዝ ፡ አርትዐ ፡ ክሳዶ ፡ *ወመጠወ ፡ ወተፈጸመ ፡ በሰይፍ[14] ። ወከዕበ ፡ ይቤሎ ፡ ውእቱ ፡ መስተአግል ፡ ለኪራኮስ ፡ ከሐዶ ፡ ለእግዚአብሔር[15] ፡ ወአኅድገከ ። ወይቤሎ[16] ፡ ኪራኮስ ፡ ጳጳስ ፡ አልቦ ፡ ግፍትእት ፡ ወሕጕልት[17] ፡ እሬ ፡ እክል ፡ ክሕደቶ ፡ ለእግዚእ[18] ፡ ዘመጠነዝ[19] ፡ ረድኤተ ፡ ዘጸገወኒ ። ወዘንተ ፡ እምድኅረ ፡ ይቤ ፡ አዘዘ ፡ ውእቱ ፡ ኤልያኖስ ፡ መስተአግል ፡ ንጉሥ ፡ ጤግን ፡ ዘዘይት ፡ ከመ ፡ ያርስኑ ፡ እስከ ፡ ሶበ ፡ ይጠፍእ ፡ ፍልሐቱ ፡ ወ*እምነ ፡ ላህበ ፡ ፍልሐቱ[20] ፡ ሥእኑ ፡ ተዐግሦ ፡ እለ ፡ *ሀየ ፡ ይቀውሙ[21] ። ወውእተ ፡ ጊዜ ፡ አዘዘ ፡ ከመ[22] ፡ ይደይዎ ፡ ውስቴቱ ። ወበጺሖ ፡ ውእቱ ፡ ጻድቅ ፡ ኀበ ፡ ውእቱ ፡ ጤግን ፡ ወይቤሎሙ[23] ፡ ለእለ ፡ ሀለው[22] ፡ ይቀውሙ ፡ አውዶ ፡ ለውእቱ ፡ ጤግን[20] ፡ ሰስሉ ፡ *ደቂቅየ ፡ ፍኖተ[24] ፡ አልቦ ፡ ዘየዐይ[25] ፡ እምኔከሙ ፡ እስመ[26] ፡ ውስቴቱ ፡ እበውእ ። ወውእተ[27] ፡ ጊዜ ፡ ውእቱ ፡ ጻድቅ ፡ ዐተበ ፡ ኵሎ ፡ ሥጋሁ ፡ በማዕ

1. A ዘሀሎከ ፡ ተአምር ፡ ሲሐተ ፡ ገባሬ; — 2. A — ቲነ; — 3. A *om.* እም: — 4. A — ረ: — 5. A ርኢ ፡ መጠነ ፡ ኵነኔ ፡ ዘኰነንኮ: — 6. A ኃይለ ፡ ትዕግሥቱ (L ወኀይል): — 7. A — ንየ: — 8. A *add.* ውእቱ. — 9. A በዝኒ; — 10. A *add.* ለአይሞን: — 11. A ውስተ ፡ ውእቱ ፡ መካን ፡ በፍሡሕ; — 12. A እግ[illegible] ፡ አምላክ ፡ ኪራ[illegible]: — 13. A ወ: — 14. Sic L: A ለሰይፍ ፡ ወተመትረ ፡ ርእሶ ፡ ወተፈጸመ ፡ ስምዖ: — 15. A [illegible] ዚእከ: — 16. L ወ: — 17. A ወጕሕሉት ፡ በልብየ: L *add.* ወይቤ: — 18. A ለእግዚአብሔር ፡ እግ". — 19. A *om.* ዘ; — 20. L *om.*: — 21. A ይ[illegible] ፡ ህ: — 22. A *om.*: — 23. A *om.* ወ: — 24. A ፍኖተ ፡ ደ" ፡ ከመ: L ፍኖት: — 25. L ዘያየድዕ: — 26. L *add.* ውእቱ ፡ አመ: — 27. A ወይእተ.

ተበ ፡ ክርስቶስ ፡ ወእምዝ[1] ፡ ጸለየ ፡ ወይቤ ፡ ለበዊእ ፡ እግዚ.አ[2] ፡
ክርስቶስ ፡ ዘአንተ ፡ ፈለገ ፡ ዮርዳኖስ ፡ ቀደስከ ፡ ክርስቶስ[3] ፡ ዘዮ
ሐንስሃ[4] ፡ ቀዳሜ ፡ ሐዋርያከ ፡ በመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ አጥበብከ ፡ ጸገ
ውከኒ[5] ፡ ዘንተ ፡ ጥምቀተ ፡ ለዘሕይወት[6] ። ወናሁ ፡ ይእዜሂ ፡ እግ
ዚእየ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ዘበዘይት ፡ ካዕበ ፡ ጸጎከኒ[7] ፡ ጥምቀ
ተ ፡ ወተረፈኒ[8] ፡ ‖ እንከ ፡ ሣልስ ፡ ዘበደምየ[9] ፡ ዘስምዕ ፡ ከመ ፡ f. 37 b
እፈጽም ፡ ዘሀሎኩ ፡ እፀንሖ[10] ፡ እምብዙኅ ፡ መዋዕል ። ወይእተ ፡
ጊዜ ፡ መልአ ፡ መዐት ፡ ላዕሌሁ ፡ ለውእቱ ፡ መስተአግል ፡ ወአዘ
ዘ ፡ ከመ ፡ በረምሕ ፡ ይርግዝዎ ፡ ውስተ ፡ እንግድዓሁ ። ወሶበ ፡
ረገዝዎ ፡ ኀደገ ፡ ቃሎ[11] ፡ ጸውዖ ፡ ሶቤሃ[12] ፡ እንከ ፡ አስተበቍዖ ፡
ለክርስቶስ ፡ ከመ ፡ ፍጡነ ፡ ያንፍሶ ፡ እምዝንቱ ፡ ዓለም ፡ ወ[13] እም
እከዩ ፡ ለውእቱ ፡ መስተአግል ። ወከመዝ ፡ እንከ ፡ ተዐገሰ ፡ ሠና
የ ፡ ትዕግሥተ ፡ ወአእረፈ ፡ በዕለተ ፡ ሰንበት ፡ ሳምኒቱ[14] ፡ ሰዐት ፡
በሳብዕ ፡ ወርኀ ፡ አመ ፡ ፳ለጽልመት ፡ ወእንዘ ፡ ንጉሥ[15] ፡ እግዚእ
ነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ *ሥጋ ፡ ክቡር ፡ መፍትው ። ለስምዕ ፡
ዘገነዙ[16] ፡ አኃዊነ ፡ እለ ፡ አምኑ ፡ በኢየሱስ[17] ፡ ክርስቶስ ፡ ለእለ ፡
ይገብሩ ፡ ተዝካሮሙ ፡ ከመ ፡ ውስተ ፡ መክፈልተ ፡ ዚአሆሙ ፡
ንቅረብ ፡ በእግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ። ዘሎቱ ፡ ስብሐት[18] ፡ ለ
ዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን[19] ፡ አሜን[19] ። ተፈጸመ ፡ ገድል ፡ ወስምዕ ፡
ዘብፁዕ ፡ ኪራኮስ ፡ ጳጳስ ፡ ወዘእሙ ፡ ሐና ፡ ወዘዓደሞን[20] ።

1. A ወከመዝ ; — 2. A — እየ ; — 3. A ወ : — 4. A — ስ ; — 5. A ወጸ″ ፡ ሊተ ; — 6. A *om.* ዘ et *add.* ዘለዓለም ፡ በማየ ፡ ጽድቅ ; — 7. L *om.* — 8. A ወተር″ — 9. A *om.* የ ; — 10. A — ሕ : — 11. A — ሉ : — 12. A እስመ ; — 13. L *add.* እምእኩይ ፡ : — 14. Sic L ; A በ፰ ; — 15. A *add.* ውእቱ ; — 16. A ወሥጋሁ ፡ ክቡረ ፡ ወፍትወ ፡ ለሰማዕት ፡ ገ″ ; — 17. A በእግዚእነ ፡ ኢ″ : — 18. A *add.* ወኃይል : — 19. A *om.* ; — 20. A ወዘአድ″ ; L *add.* ወበጸሎቶሙ ፡ ይምሐሮሙ ፡ እግዚአብሔር ፡ ለዘጽሐፎ ፡ ለዝንቱ ፡ መጽሐፍ ፡ ወለዘ ፡ አጽሐፎ ፡ አቡነ ፡ ዮሐንስ ፡ አበ ፡ መንፍስነ ፡ መነኮስ ፡ ወካህን ፡ ንጹሕ ፡ ተወከፈ ፡ (*sic*) ንዳያን ። ወመፍቀሬ ፡ እንግዳ ፡ በከመ ፡ አብርሃም ፡ ስሞ ፡ ይጽሐፍ ፡ በቀለመ ፡ ወርቅ ። ወለዘ ፡ አንበበ ፡ ወለዘ ፡ ተርጐሞ ፡ ወለሰምዖ ፡ (*sic*) ይክፍለነ ፡ ርስተ ፡ ምስሌሆሙ ፡ አሜን ፡ ለዓለም ፡ አሜን ። A *add.* ጸሎቶሙ ፡ ወበረከቶሙ ፡ የሀሉ ፡ ምስለ ፡ ፍቁሮሙ ፡ ዘወልደ ፡ ማርያም ፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ።

LES CENT DIX-SEPT ACCUSATIONS

PRÉSENTÉES A BENOIT XII CONTRE LES ARMÉNIENS

(*Fin*)

XVI. Il existe un parti d'Arméniens non unis à l'Église romaine; ceux-là seulement refusent de mêler de l'eau avec le vin avant la consécration, et accablent de reproches les Arméniens-unis. Pourtant, malgré cette divergence, tous les Arméniens admettent que la consécration est accomplie en vertu des paroles *Hic est sanguis meus*... Il est bien vrai qu'à la suite de la formule consécratoire, ils récitent l'épiclèse, comme elle a été transmise par saint Athanase, saint Basile, saint Chrysostome, et dans laquelle il est dit en substance : Nous vous adorons, vous supplions, vous conjurons d'envoyer sur nous et sur cette *oblation*, placée devant nous, l'Esprit saint qui vous est coessentiel. transformant par lui le pain au Corps béni et le vin au Sang de Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. Mais, poursuivent les Pères, nous croyons que ces dernières paroles n'effectuent point la consécration, puisqu'elle a eu lieu auparavant (*R. ad* 66). Les Arméniens disent anathème aux maîtres qui ne verraient dans l'Eucharistie que la figure du corps et du sang de Jésus-Christ (*R. ad* 67); ils croient au dogme de la transubstantiation, qui, d'ailleurs, est affirmée dans le canon même de la messe arménienne.

Quant à leur manière de célébrer, les prêtres de la Petite-Arménie imitent les Latins. Toutefois, pendant le carême, c'est-à-dire à partir de la Quinquagésime, ils ne célèbrent la messe que le samedi et le dimanche; mais, dans le palais royal, elle est dite tous les jours, et les évêques permettent de suivre ail-

leurs cet exemple. Dans la Grande-Arménie, les prêtres ne célèbrent également que le samedi et le dimanche, pendant le carême et la semaine qui précède la Septuagésime; dans ces régions, les prêtres ne peuvent avoir que des calices en étain ou en verre; parfois, ils sont obligés, par crainte des infidèles, de célébrer le saint Sacrifice, les portes closes; mais, en ce cas, au moment de l'élévation, ils les ouvrent pour montrer la sainte Hostie au peuple. Nersès, évêque d'Ourmiah et soi-disant évêque de Manazgherd, a, bien à tort, accusé un docteur de l'Église arménienne d'avoir blâmé ceux qui célèbrent publiquement le saint Sacrifice, et élèvent l'Hostie à la vue du peuple. Ce Nersès, maltraité à cause de cette calomnie, s'est plaint à Mekhithar; puis, irrité d'être blâmé par le catholicos, il s'est réfugié auprès du pape (*R. ad* 66, 75, 80).

L'Église arménienne ne blâme point la manière dont communient les Latins. Beaucoup d'Arméniens, sans que leurs évêques protestent, communient même indifféremment dans l'Église arménienne et dans l'Église latine (*R. ad* 79). Les Arméniens communient la veille de l'Épiphanie, après Vêpres, au coucher du soleil, le jeudi saint, le samedi saint, à Pâques. Les Arméniens de la Petite-Arménie et les unis de la Grande-Arménie communient aussi le 25 décembre, en la fête de la Nativité.

Enfin, l'Église arménienne croit en la vertu sanctifiante de la sainte Eucharistie. Elle n'est pas responsable des superstitions de quelques naïfs, au dire desquels le corps du Christ serait assimilé par le communiant, et le sang du Christ passerait dans les veines du prêtre, en sorte que, de ce chef, il lui serait interdit de se faire saigner (*R. ad* 70). Quant à l'abus reproché aux Arméniens, de suppléer la communion, en prenant une parcelle de terre sur laquelle on a formé le signe de la croix, c'est là un conte de vieilles femmes (*R. ad* 107). Il y a, sans doute, dans l'administration de l'Eucharistie, une coutume blâmable : quand un malade est près de mourir, le prêtre met dans sa bouche l'hostie, puis la rapporte après avoir fait sur ses lèvres le signe de la croix; mais cet usage abusif, les Pères s'attachent à le supprimer (*R. ad* 83).

XVII. Aux yeux des Arméniens, le mariage est un état saint. A l'imitation des Grecs, les Arméniens non-unis considèrent les premières et les secondes noces comme légitimes, mais les

autres comme adultères; les Arméniens de la Cilicie et tous les unis se conforment, au contraire, à l'usage de l'Église romaine. Il est faux que, d'ordinaire, le consentement des époux ne soit point requis pour le mariage; quand les parents y ont consenti, les futurs époux se fiancent l'un à l'autre par la tradition de l'anneau: leur consentement s'exprime ainsi; le prêtre dit à l'époux : Si telle femme devient aveugle, lépreuse, boiteuse, veux-tu l'accepter. *Dominus es tu?* Et il répond : *Dominus sum*, je consens à la recevoir. A la même question, la femme fait une réponse semblable. S'il est des cas de mariages forcés, le catholicos punit les délinquants par l'excommunication et des amendes pécuniaires (*R. ad* 100).

Autrefois le mariage était interdit jusqu'au 7ᵉ degré de consanguinité, maintenant jusqu'au 5ᵉ. Les mariages contractés contre cette règle sont défaits, *dirimuntur*. L'union est légitime au delà du 3ᵉ degré d'affinité. Les Pères avouent que, jadis, les époux arméniens pouvaient, à prix d'argent, obtenir du prêtre la faculté de divorcer et de se remarier alors même qu'ils avaient des enfants, et malgré les protestations de l'un des époux. Ces abus ont encore cours dans la Grande-Arménie: mais, en Cilicie, les évêques qui les autorisent sont déposés, interdits, et leurs biens sont confisqués au profit du trésor royal. L'Église arménienne interdit formellement la polygamie; [illegible] fermée généralement aux bâtards forcés aux Ordres sacrés (*R. ad* 102 et 103) (1).

(1) [illegible] avoir été très rigoureuse au [illegible] Tovin (648?) à l'empereur [illegible] doivent faire pénitence [illegible] quant aux troisièmes et aux [illegible] III. c. 33. — Le canon 16 [illegible] Balgy, p. 210-211) con[illegible] avant de demander [illegible]
[illegible] soit des fidèles, quatre [illegible] la première année [illegible] Ararad : Ni celui qui [illegible] deux fois se fait ensuite [illegible]: mais ils demeu[illegible] prêtres aient soin d'em[illegible] quelque prêtre unit [illegible] cohabité, il sera [illegible] peuvent être contractés

XVIII. L'administration de l'extrême-onction, disent les Pères de Sis, est généralement négligée en Arménie, en dépit de leurs exhortations et de leurs exemples, qui sont seulement suivis par un petit nombre. C'est une cérémonie différente qui a lieu pour le prêtre : après sa mort, il est porté devant l'autel ;

entre parents au delà du 4e degré (16). — D'après le canon 8 d'un synode, tenu à Sis en 1243, les mariages entre consanguins étaient interdits jusqu'au 7e degré.

Les vingt autres canons du synode de Bardav, bien qu'ils soient, en général, moins importants que les quatre précédents, nous permettent de comparer sur quelques autres points intéressants la discipline de l'Église arménienne au VIIIe et au XIVe siècle, et de compléter sur des points accessoires l'exposé des Pères de Sis. Les canons de Bardav visent surtout les évêques (1-6, 21, 22), les prêtres (8, 9, 12, 14), les religieux (7, 15), les fondations charitables et dons en faveur des défunts (17, 18), quelques circonstances ayant trait à l'excommunication et à la pénitence (19, 20, 22).

Canon 1. Si quelqu'un, évêque, suffragant ou prêtre, néglige le soin des fidèles qui lui sont confiés, il doit être destitué. 2. Nul évêque ne peut accomplir les ordinations dans un diocèse qui n'est pas le sien. 3. L'évêque ne doit point forcer les coupables à faire des dons à l'église, mais bien aux pauvres et par eux-mêmes. 4. L'évêque ne permettra point à ses prêtres d'ériger ou de consacrer des églises. 5. Défense lui est faite de bénir l'huile; il doit la prendre, chaque année, à la résidence patriarcale, sans y rien ajouter. 6. Le devoir lui incombe de nommer des prêtres docteurs en théologie, qui soient chargés d'instruire régulièrement le peuple. 7. Les couvents doivent être bâtis dans les villages, et les supérieurs doivent y résider constamment. C'est là aussi qu'il faudrait fonder et doter des hôtels et des hospices. 8. Il faut tenir dans un état de propreté les onts baptismaux et jeter dans un endroit convenable l'eau qui a servi au baptême. 9. Le prêtre, auquel est échu le service divin, s'en acquittera avec gravité sans omettre aucune partie des prières. 12. Les hosties pour le saint Sacrifice seront préparées par les prêtres et non par les laïques. 11. Les propriétés et les meubles de l'église ne seront jamais vendus. 15. Les religieux ne passeront pas d'un monastère à un autre; ils resteront dans celui où ils ont prononcé leurs vœux, à moins qu'ils ne soient appelés à la direction de quelque diocèse. 17. On bâtira des hôpitaux pour la catégorie des malades qui sont exclus des villes, et la population leur constituera des rentes. 18. A la mort d'une personne, les aumônes et les offrandes, faites pour le soulagement de son âme, seront données à l'église, à la paroisse ou à la confrérie dont faisait partie le défunt, et non à d'autres, à moins que, ces obligations une fois remplies, il ne reste un excédent. 19. La personne excommuniée, qui meurt avant d'avoir été absoute, sera privée, à son enterrement, de toute cérémonie funèbre. 20. Il en sera de même du catéchumène qui n'aura pas été baptisé. 21. Les suffragants (évêques coadjuteurs? ne sont autorisés ni à fermer une église, ni à supprimer le service divin. 22. Tout président de village, qui, en vue d'augmenter le rendement des impôts, fera fermer l'église sera excommunié. 23. Ceux qui avaient été emmenés en esclavage chez les infidèles et auront vécu conformément a la religion de ces infidèles sans toutefois abjurer leur foi, devront, dès qu'ils seront rentrés dans leur pays, faire pénitence pendant un an, jeûnant tous les mercredis et vendredis.

Dans ce même synode, comme nous l'avons dit ailleurs (p. 142), fut dressé le catalogue de livres canoniques.

là, on lui fait une onction au front et à la main droite; le peuple baise cette main; puis l'on égorge des animaux, qui, toutefois, n'ont pas été couverts d'ornements de soie (*R. ad* 65 *et* 67).

XIX. Quelques vartabeds ont pensé, à la suite des Grecs, que les âmes des justes attendent dans la paix le moment de la résurrection et qu'alors seulement, réunies à leurs corps, elles seront introduites dans le royaume des cieux. Mais le sentiment commun dans l'Église arménienne et la conviction personnelle des Pères du synode, c'est que toutes les âmes justes, à la sortie de leur corps, vont à la vie éternelle : la liturgie arménienne proclame, en effet, que la Sainte Vierge est entrée dans la céleste Jérusalem... que les prophètes, les apôtres sont admis à la lumière sans ombre, que les martyrs reçoivent dans le ciel, de la main du Christ, une couronne incorruptible, et sont placés au milieu des anges... Il est dit de toutes les âmes saintes, qu'elles se reposeront au milieu des anges, en contemplant la lumière éternelle; bien plus, elles verront l'essence même de Dieu; témoin cette prière : Accorde-nous, ô Christ, comme à Pierre et aux fils de Zébédée, de te voir face à face : *Concede nos esse dignos divinæ visionis tuæ*. Si dans l'une de leurs oraisons, *per hunc quiescere facias*, les Arméniens implorent le repos pour les saints, ils sollicitent pour eux, non la délivrance des tribulations, qui leur est déjà accordée, mais cette joie accidentelle, que leur procurera le salut de ceux qui les invoquent. Pourtant, cela va sans dire, la vision de Dieu dont jouissent les saints, n'est pas infinie comme celle de Dieu, et elle diffère en degrés, selon les mérites des élus.

L'Église arménienne admet aussi que les pécheurs, morts dans l'impénitence, vont aussitôt en enfer, comme les justes au royaume des cieux. Mais, après le jugement, le corps sera associé au supplice des uns, au bonheur des autres. Si quelques Arméniens pensent autrement, ils sont convaincus d'erreur par leur propre Église, surtout depuis qu'elle est unie à l'Église romaine. Que les personnes mariées ne puissent qu'être médiocrement bonnes, c'est seulement l'opinion de quelques naïfs (*simplicium*). Que la mer doive se changer, après le jugement, en océan rempli de feu et de vers nés des péchés, c'est pure fable, se trouvât-elle dans les livres de quelques sots. — L'Église ar-

ménienne n'a point enseigné que l'enfer a été supprimé par le Christ. Plusieurs, cependant, en ont admis la destruction, mais à des degrés divers : elle a été définitive, au dire de quelques-uns; selon d'autres, tous les pécheurs délivrés par le Christ, descendu aux enfers après sa résurrection, doivent y être replongés après le jugement dernier. — Enfin, avant d'être unie avec l'Église romaine, l'Église arménienne laissait indécise la question de savoir si les démons subissent un châtiment sensible. Mais, depuis que ses relations avec l'Église latine lui ont mieux fait connaître la témérité et les fâcheuses conséquences des opinions opposées, l'Église arménienne les réprouve et les anathématise.

C'est depuis peu de temps, que l'Église arménienne appelle purgatoire l'état intermédiaire entre le ciel et l'enfer; mais, auparavant, elle croyait que les âmes pécheresses sorties de ce monde avec la foi et l'espérance, dûment absoutes par le prêtre, mais n'ayant accompli qu'une pénitence imparfaite, doivent achever d'expier leurs fautes dans un endroit et pendant un temps déterminés. Et, ajoutent les Pères, la preuve que les Arméniens admettent, quant au fond, le dogme du purgatoire, c'est-à-dire un état intermédiaire entre le ciel et l'enfer, c'est qu'ils donnent des aumônes, font célébrer des messes en faveur des défunts, afin d'obtenir de Dieu la rémission de leurs péchés, la délivrance de leurs tourments et leur entrée dans le ciel : la liturgie arménienne contient, en effet, de nombreuses prières pour les défunts. Mais, dès qu'ils ont connu l'Église romaine, les représentants de l'Église arménienne ont accepté et enseigné aux fidèles le nom même du purgatoire.

Enfin, le dogme de la résurrection est généralement admis des Arméniens, encore que les Pères du synode ne puissent répondre pour tous ceux de la Grande-Arménie. Il y a, par exemple, dans la région de Manazgherd, des infidèles, appelés fils du soleil, et qui adorent cet astre; mais, bien qu'ils parlent arménien, ils ne sont pas arméniens (*R. ad* 108). Quant à l'état dans lequel ressusciteront les corps, quelques-uns pensent qu'il n'y aura plus de différence de sexe; pourtant, la plupart, conformément à l'enseignement de l'Église romaine, croient que les hommes et les femmes ressusciteront avec leur propre corps, mais vivront ensemble à la manière des anges (*R. ad* 106).

XX. L'Église arménienne ne réprouve pas les usages latins. En Cilicie, surtout, elle en a adopté quelques-uns, et laisse à ses enfants la liberté d'en suivre quelques autres. Mais il est naturel qu'elle retienne ses coutumes particulières, quand l'unité de foi n'est pas intéressée; ainsi en est-il pour les jeûnes : les Arméniens s'abstiennent seulement de viande, d'œufs et de laitage. Les jours de jeûne ordinaire, le nombre des repas n'est pas rigoureusement restreint; mais, pendant le carême, ceux qui ne sont point dispensés du jeûne ne peuvent, d'après les prescriptions ecclésiastiques, manger avant la neuvième heure (*R. ad* 16).

Si l'on omet quelques détails, où l'expression fléchit un peu, cette longue réponse du synode est d'un sens bien catholique.

Le Synode de Manazgherd et Jean Otznetsi.

Le synode arméno-syrien de Manazgherd, si souvent mentionné dans les *actes* que nous venons de résumer, fut présidé par Jean Otznetsi, et tenu en 726 (Barhebr., *Chron. eccles.*, I, 299-303; Michel, l. XI, c. 20, II³, 1904, p. 457-461). Nous avons ailleurs rappelé à titre d'hypothèse l'opinion de plusieurs historiens, qui plaçaient ce synode en 687 ou en 651, soit sous un vicaire patriarcal de Nersès III, soit sous la présidence des Julianistes Jean Mairagometsi et Jean de Ticor (aux environs d'Ani). Or, le dernier fut précisément condamné dans le synode de Manazgherd; et, en 726, Jean Mairagometsi devait être mort depuis longtemps (pp. 95-97, 99, 141). Parmi les auteurs qui avaient regardé ces hypothèses comme vraies ou comme probables, il n'y avait pas seulement des hommes, comme de Serpos, Tchamichian, Augérian, trop soucieux de prouver l'orthodoxie de Jean le philosophe : Photius et Hergenröther, qui n'avaient pas les mêmes préoccupations, n'ont guère mieux désigné le principal auteur du synode, Jean Otznetsi (*Lettre de Photius à Zacharie*. *Le Photius* d'Hergenr., I, 490).

Aux yeux des Pères de Sis, au contraire, Jean Otznetsi est bien le patriarche arménien qui, de concert avec le patriarche syrien, a réuni le synode où les deux Églises syrienne et arménienne ont tenté de s'unir, en dehors du reste de la chrétienté. Mais, en même temps, les Pères justifient à demi la doctrine du catholicos, qu'ils se gardent bien de confondre avec le strict monophysisme. — On le voit, le débat poursuivi encore de nos jours, au sujet de l'orthodoxie du fameux catholicos, ne date pas des derniers siècles. Eu égard à l'intérêt de la question, on nous pardonnera : 1° de *résumer, à la lumière de récentes publications, l'histoire des rapports entre Syriens et Arméniens avant le synode de Manazgherd* : 2° de *soumettre à un sérieux examen la doctrine exposée dans ce synode*; 3° enfin, de *chercher si, à défaut de doctrine nettement hérétique* chez les membres arméniens du synode, *la scission de Manazgherd ne s'explique pas plu-*

fait par l'état politique de l'Arménie, sous la domination des Omiades..

I. — L'union des deux Églises syrienne et arménienne fut le principal objet du synode. Les essais de rapprochement entre les communautés dataient de loin. Après avoir échappé à la propagande nestorienne de Bar Sauma (Michel, XI, 9), les Arméniens, au cours des siècles suivants, avaient conclu avec les Syriens monophysites, quelques accords, mais accords incomplets, ne comprenant, d'ailleurs, qu'une ou plusieurs fractions des deux Églises. Inutile de relever l'exorbitante prétention de Michel le Syrien, affirmant que jusqu'à la fin du ve siècle, le catholicos d'Arménie reçut la consécration des mains du patriarche syrien d'Antioche (l. XI, c. 4 et 9; l. XII, c. 7). Voici, nous semble-t-il, ce qui paraît se dégager de son récit tendancieux sur la rupture et la reprise des relations du patriarche syrien d'Antioche avec le couvent syrien de Mar-Mathaï, dans les régions d'Athor et de Ninive : les moines de Mar-Mathaï avaient, par crainte des Perses, cessé de s'adresser au patriarche syrien d'Antioche, pour la consécration de leur évêque; or, comme le catholicos arménien Christophore parcourait les régions d'Athor et de Ninive vers l'an 535 (?), il ordonna, sur la demande des moines, leur métropolite nommé Garmai. Combien de temps les catholicos jouirent-ils de ce privilège de consacrer le métropolite syrien de Mar-Mathaï et des diocèses d'Athor et de Ninive? Nous l'ignorons. Ter-Minassiantz (p. 56, 173-176) croit que les catholicos remplirent cette fonction jusqu'au temps de Gomidas (611-628), époque où le patriarche syrien, Athanasios Camelarios (595-631), reprit le rôle de consécrateur qui revenait à son siège. Cette hypothèse du docte vartabed est assez vraisemblable, mais non positivement prouvée. Barhebræus (II, 99) mentionne encore un autre Syrien, Akoudemneh, évêque de Beth-Arab, qui aurait été consacré par le catholicos Christophore, Christophore I ou Christophore II, suivant que l'on admet ou non dans la liste des catholicos le Christophore Ardzrouni (475-480?) mentionné par Thomas Ardzrouni (II, 2). Cet Akoudemneh fut plus tard élu métropolite de l'Orient par Jacques Baradée († 578, d'après Denys Tell-Mahré). Une autre marque d'union entre quelques fractions des deux communautés arménienne et syrienne se tire de ce fait que, vers la fin du VIIe siècle, l'évêque syrien d'Édesse était Sergius l'Arménien (Michel, X, 23; Barhebr., *Chron*, I, 259; Assem., II, 333).

Il serait intéressant de rechercher les principaux points de contact entre les deux Églises. Également confinées dans un territoire soumis aux Perses, puis aux Arabes, elles se rapprochaient, nous semble-t-il, par une égale défiance à l'égard de l'Église grecque, et, — ce qui était un peu la conséquence de leur nationalisme étroit, — par une commune tendance vers un monophysisme, d'ailleurs très mitigé (Michel, XI, 3, vers la fin). — Ce monophysisme, chez la plupart des Arméniens et même chez beaucoup de Syriens, consistait plus dans l'expression même que dans la réalité d'une seule nature; on accolait en effet à l'expression *d'une seule nature* en J.-C., les termes de « Dieu parfait », « homme parfait », logiquement incompatibles avec le monophysisme, (*Hist. pol. et relig.* passim; et Nau dans la *ROC*, 1905, n. 2, p. 113). Des fractions plus ou

moins importantes des deux Églises paraissent avoir suivi, pour un temps, les unes Sévère d'Antioche, les autres Julien d'Halicarnasse : on sait, en effet, que le zèle extrêmement actif du sévérien Jacques Baradée s'était déployé en Arménie (Jean d'Éph., IV, 19, et dans Land, *Anecd. syr.*, II, p. 369). Toutefois, son influence, décisive sur la majorité des Syriens, qui furent appelés de son nom Jacobites, n'eut qu'un résultat passager et restreint chez les Arméniens.

Ces derniers subirent plus profondément, semble-t-il, l'action des disciples de Julien. Barhebræus raconte que les semences du Julianisme furent répandues en Arménie par un certain Samuel, vers la fin du ve siècle (Assem., II, 296) : l'anachronisme est évident, Julien et Sévère n'ayant prêché leur doctrine qu'au début du vi^e siècle. L'auteur syrien exagère également, en rangeant parmi les Phantasiastes la plupart des Arméniens des temps qui suivirent; mais cette exagération même ne serait-elle pas un indice de l'influence que les Julianistes exercèrent en Arménie, dès le milieu du vi^e siècle? Rappelons-nous le rôle joué par l'adversaire des Sévériens, le Syrien Aptischo, du couvent de Sarepa. — (Ter-Minassiantz (180) essaye d'identifier Sarepa avec Der-Scharba, près de Midjat au nord de Nisibe, d'après la carte de la Syrie et de la Mésopotamie de R. Kiepert, faisant suite au voyage de Max V. Oppenheim, *Vom Mittelmeer zum persischen golf*, 1899; peut-être voudrait-il mieux chercher Sarepa non loin de la région de Sassoun, car Photius semble indiquer que le Syrien Aptischo résidait là, « Sassane », *Lettre à Zacharie*, Migne, CII, 706).

Dès le milieu du vi^e siècle, en effet, les preuves de relations entre certains groupes d'Arméniens et de Julianistes syriens se multiplient : c'est d'abord un certain Dada, disciple de Julien, qui vient dans l'Arzanène et dans l'Arménie, vers le temps du patriarche Théodose d'Alexandrie, 535-556, et gagne à sa doctrine 72 évêques arméniens? (Michel, l. IX, c. 31, 32, p. 266, 268); ailleurs, ce sont les habitants du mont Sassoun, qui se disent Grégoriens (Michel, l. XI, c. 20, p. 493); ce sont encore les moines de Bar-Igra, non loin de Sassoun, dans la région de Meiafarkin (Nephergherd), qui, leur évêque mort, présentent au catholicos arménien le sujet qu'ils ont choisi pour l'épiscopat et disent au consécrateur : Notre foi est celle de Grégoire : curieux témoignage, d'où il ne faudrait pourtant pas conclure à une identité de foi entre ces Syriens et les vrais disciples de saint Grégoire (cf. Chosrowik, Œuvres, Etschmiadzin, 1903, p. 155).

Confrères ou non d'Aptischo, toujours est-il que ces Syriens professaient à peu près le même monophysisme mitigé. Un prêtre de la région de Maipherkat, nommé Barhadbeschaba, les dénonça comme Julianistes à Jean Otznetsi. Gabriel, l'un des moines incriminés, répondit au catholicos que les Syriens, dont lui et ses confrères s'étaient détachés, suivaient la doctrine de Sévère et de Jacques Baradée et attribuaient au Christ un corps corruptible. Les Arméniens, entendant par ce mot la dissolution du corps qui suit naturellement la mort, en furent scandalisés. D'autre part, le patriarche syrien Athanase (724-740) et Jean Otznetsi n'ignoraient pas les di-

ou affirme que son corps n'a point participé aux passions (souffrances) humaines, mais pense qu'un corps corruptible les a endurées (ce dernier membre de phrase manque dans le texte arménien), qu'il soit anathème » (Anath. VIII). « Quiconque ne confesse pas que le Christ a subi les passions (enduré les souffrances) d'une manière incorruptible (et volontiers, *gamau*, d'après le texte arménien) ou regarde ses souffrances (sa passion) comme une corruption, dans un sens autre que celui employé par les prophètes, les apôtres et les Pères orthodoxes, qu'il soit anathème » (Anath. IX). — Par contre, la Lettre synodale, après avoir déclaré qu'il n'y a qu'un Fils, un Seigneur, une Hypostase, proclame ***une nature*** mais ***une nature du Verbe incarnée***, σεσαρκωμένη. Cette dernière expression, nous l'avons déjà dit, peut lever l'équivoque des deux premiers termes μία φύσις, et laisser entendre que *nature* (φύσις) exprime ici ou l'*hypostase*, la personne unique du Christ, ou bien la nature divine subsistant avec la nature humaine dans l'unité d'une même personne, celle du Verbe.

Il est vrai que le quatrième anathème contient les expressions suivantes qui, de prime abord, semblent bien teintées de monophysisme : « Si quelqu'un ne dit pas que cette unique nature de la divinité et de l'humanité, c'est-à-dire du Christ, qui a été formé de la divinité et de l'humanité, est unie dans une union sublime, ineffable, sans mélange, sans division, sans confusion, qu'il soit anathème ». Sans doute, la première partie de cette formule est suspecte ; mais il semble aussi que la seconde partie de cet anathème soit, au contraire, en contradiction avec la première et incompatible avec un réel monophysisme ; car cette *union de la divinité et de l'humanité* qui se fait sans *mélange*, ni *fusion*, et pourtant ***sans division***, peut-on l'appeler autrement qu'une union hypostatique, terme consacré par l'enseignement catholique ? — Le texte arménien peut s'interpréter de la même manière et plus facilement, peut-être, que le texte précédent, traduit du texte syriaque de Michel. Voici le sens du texte arménien : « Si quelqu'un ne reconnait pas que Dieu le Verbe Incarné (qui est formé ou composé) de l'humanité et de la divinité, est une seule nature après l'union ineffable dans la divinité, mais (estime) ou que, selon sa nature (par sa seule nature divine), ou par confusion, ou par altération, il (le Verbe-Dieu Incarné) est une nature, que celui-là soit anathème ». (Voir Remarque 36, au sujet de Samuel d'Ani par Ter-Mikelian, Etschm., 1893, p. 287 ; Ter-Minassiantz, p. 193).

Quoi qu'en dise le docte Minassiantz (p. 76), il ne semble pas davantage que le docétisme de Julien d'Halicarnasse soit reproduit dans le canon VI, dont voici la teneur : « Si quelqu'un ne confesse pas que le corps du Christ était, dès sa naissance de la Vierge, incorruptible à jamais, non point par nature, mais d'après l'ineffable union (ouotch esd pnouthiéan, aïl esd andjarr Miaaourouthéian), et s'il pense au contraire que, jusqu'à la résurrection, ce corps fut corruptible, non glorieux et non parfait, et qu'après la résurrection il est devenu incorruptible et glorieux dans un sens autre que celui des Apôtres et des Pères, que celui-là soit anathème. » — Pour apercevoir nettement dans ces paroles la doctrine de l'incorrupticole Julien, il faudrait d'abord être sûr du sens exact que présentait la pensée

gneur, une seule hypostase, une seule nature du Verbe Dieu Incarnée ». C'est l'expression de Cyrille σεσαρκωμένη, qui fait disparaître l'équivoque laissée par le terme d'une seule nature et permet de traduire toute la locution par « une personne (subsistence) ayant deux natures » ou par « deux natures subsistant dans une seule personne ». La profession de foi continuait ainsi : « Nous confessons que le même Verbe Dieu qui a fait des miracles comme Dieu, a éprouvé aussi les infirmités humaines comme homme; car c'est le même qui est Dieu parfait et homme parfait... Il a souffert, est mort réellement dans un corps passible, Lui qui par sa nature, en tant que Dieu, était au-dessus de la souffrance. »

Qu'on rapproche cet exposé des passages suivants de la Lettre de Léon le Grand à Flavien, regardée, en cette matière, comme le critérium de l'orthodoxie : « Sans aucun détriment, dit-il, pour les propriétés de l'une et l'autre nature, unies en une seule personne, l'humilité a été prise par la majesté, l'infirmité par la force, la mortalité par l'éternité; et pour payer la dette de notre condition, la nature inviolable a été unie à notre nature passible, afin que, portant le remède assorti à nos maux, un seul et même Médiateur de Dieu et des hommes, le Christ Jésus (fait) homme, pût mourir par l'un (selon une nature) et ne pût pas mourir par l'autre (selon l'autre nature)... Le Dieu impassible n'a pas dédaigné d'être un homme souffrant, l'immortel de se soumettre à la mort... Chaque forme (nature) en union avec l'autre, fait ce qui lui est propre, le Verbe (la nature divine subsistante) accomplissant ce qui est du Verbe; la chair (c'est-à-dire la nature humaine assumée et régie par la personne du Verbe comme un instrument qui lui est uni, qui ne s'appartient pas et n'a jamais eu, en fait, l'indépendance, la « complétude » essentielle à la personne), la chair accomplissant ce qui est de la chair : l'un (le principe d'activité incréée, la nature divine subsistant dans le Verbe) fait éclater sa puissance par les miracles; l'autre (le principe d'activité humaine, qui ne s'appartient pas, n'a pas sa subsistence propre) succombe sous les outrages... car Il est le même (une seule personne) vraiment Fils de Dieu et vraiment fils de l'homme. » — « Salva igitur proprietate utriusque naturæ, et in unam coeunte personam, suscepta est a majestate humilitas, a virtute infirmitas, ab æternitate mortalitas; et ad resolvendum conditionis nostræ debitum, natura inviolabilis naturæ est unita passibili, ut quod nostris remediis congruebat, unus atque idem mediator Dei et hominum, homo Christus Jesus, et mori posset ex uno, et mori non posset ex altero... Impassibilis Deus non, dedignatus est esse homo passibilis: et immortalis, mortis legibus subjacere... Agit enim utraque forma cum alterius communione, quod proprium est; Verbo scilicet operante quod proprium est Verbi et carne exsequente quod carnis est : unum horum coruscat miraculis, aliud succumbit injuriis... Unus enim, idemque est (quod sæpe dicendum est) vere Dei Filius, et vere hominis filius... »

Les dix anathèmes joints à la profession de foi du synode de Manazgherd en corroborent la doctrine : « Quiconque ne confesse pas que le Christ a enduré dans son corps humain toutes les souffrances humaines, hormis le péché, mais déclare que la divinité a été sujette aux souffrances,

ou affirme que son corps n'a point participé aux passions (souffrances) humaines, mais pense qu'un corps corruptible les a endurées (ce dernier membre de phrase manque dans le texte arménien), qu'il soit anathème » (Anath. VIII). « Quiconque ne confesse pas que le Christ a subi les passions (enduré les souffrances) d'une manière incorruptible (et volontiers, *gamau*, d'après le texte arménien) ou regarde ses souffrances (sa passion) comme une corruption, dans un sens autre que celui employé par les prophètes, les apôtres et les Pères orthodoxes, qu'il soit anathème » (Anath. IX). — Par contre, la Lettre synodale, après avoir déclaré qu'il n'y a qu'un Fils, un Seigneur, une Hypostase, proclame ***une nature*** mais ***une nature du Verbe incarnée***, σεσαρκωμένη. Cette dernière expression, nous l'avons déjà dit, peut lever l'équivoque des deux premiers termes μία φύσις, et laisser entendre que *nature* (φύσις) exprime ici ou l'*hypostase*, la personne unique du Christ, ou bien la nature divine subsistant avec la nature humaine dans l'unité d'une même personne, celle du Verbe.

Il est vrai que le quatrième anathème contient les expressions suivantes qui, de prime abord, semblent bien teintées de monophysisme : « Si quelqu'un ne dit pas que cette unique nature de la divinité et de l'humanité, c'est-à-dire du Christ, qui a été formé de la divinité et de l'humanité, est unie dans une union sublime, ineffable, sans mélange, sans division, sans confusion, qu'il soit anathème ». Sans doute, la première partie de cette formule est suspecte ; mais il semble aussi que la seconde partie de cet anathème soit, au contraire, en contradiction avec la première et incompatible avec un réel monophysisme ; car cette *union de la divinité et de l'humanité* qui se fait sans *mélange*, ni *fusion*, et pourtant ***sans division***, peut-on l'appeler autrement qu'une union hypostatique, terme consacré par l'enseignement catholique ? — Le texte arménien peut s'interpréter de la même manière et plus facilement, peut-être, que le texte précédent, traduit du texte syriaque de Michel. Voici le sens du texte arménien : « Si quelqu'un ne reconnaît pas que Dieu le Verbe Incarné (qui est formé ou composé) de l'humanité et de la divinité, est une seule nature après l'union ineffable dans la divinité, mais (estime) ou que, selon sa nature (par sa seule nature divine), ou par confusion, ou par altération, il (le Verbe-Dieu Incarné) est une nature, que celui-là soit anathème ». (Voir Remarque 36, au sujet de Samuel d'Ani par Ter-Mikelian, Etschm., 1893, p. 287 ; Ter-Minassiantz, p. 193).

Quoi qu'en dise le docte Minassiantz (p. 76), il ne semble pas davantage que le docétisme de Julien d'Halicarnasse soit reproduit dans le canon VI, dont voici la teneur : « Si quelqu'un ne confesse pas que le corps du Christ était, dès sa naissance de la Vierge, incorruptible à jamais, non point par nature, mais d'après l'ineffable union (ouotch esd pnouthiéan, aïl esd andjarr Miaaourouthéian), et s'il pense au contraire que, jusqu'à la résurrection, ce corps fut corruptible, non glorieux et non parfait, et qu'après la résurrection il est devenu incorruptible et glorieux dans un sens autre que celui des Apôtres et des Pères, que celui-là soit anathème. » — Pour apercevoir nettement dans ces paroles la doctrine de l'incorrupticole Julien, il faudrait d'abord être sûr du sens exact que présentait la pensée

ondoyante de ce dernier; la doctrine de Julien, comme celle de plusieurs monophysites, et surtout de demi-monophysites, se dérobait le plus souvent sous le vague des expressions. Contentons-nous donc de considérer en elle-même la doctrine qui ressort de l'anathème VI : à vrai dire la formule employée se prête presque également à une interprétation demi-monophysite et à une interprétation orthodoxe. On pourrait l'entendre, en effet, en ce sens que le Verbe, après s'être uni son corps, n'aurait souffert, dans celui-ci, ni la faim, ni les tourments : Ainsi comprise, la déclaration de Jean Otznetsi rappellerait vraisemblablement celle de Julien ; car Julien paraît avoir admis l'impassibilité du corps du Christ après l'union, pour n'être point obligé d'admettre en la personne du Christ deux natures. Mais il ne nous semble pas que telle ait été la pensée des Arméniens réunis à Manazgherd. Voici sur quoi se base notre opinion : Cette doctrine monophysite, qui dote le corps du Christ d'une absolue impassibilité après l'incarnation, paraît précisément exclue par les canons que nous avons mentionnés. Il y a plus : les canons II et III sont en réalité plus favorables au corrupticole Sévère qu'à l'incorrupticole Julien ; on condamne, en effet, ceux qui affirment que le Christ s'est uni un corps non réel, ou même un corps semblable à celui d'Adam avant le péché, corps immortel, impeccable, incorruptible. — De là, serait-il téméraire de conclure que la doctrine contenue dans le canon VI se rapproche moins de la doctrine des monophysites que de celle des catholiques, dont elle ne diffère que par quelques termes équivoques provenant de certains malentendus ?

La doctrine des Pères de l'Église en effet, ou, si l'on veut, la doctrine de l'Église catholique est celle-ci : I, Le corps du Christ, en lui-même, abstraction faite de son union avec le Verbe-Dieu, était passible, mortel, corruptible; II, en vertu de l'union hypostatique, le corps du Christ est devenu, *en droit*, inaccessible à toutes les infirmités; III, mais le Christ a soumis librement son corps à la souffrance, à la mort, tout en le gardant à l'abri de la maladie proprement dite et de la corruption, c'est-à-dire de la décomposition.

Le septième anathème se prête aussi, à la rigueur, à une interprétation orthodoxe : « Quiconque ne reconnaît pas que le corps réel du Christ (en arménien : du Seigneur) est, par nature, passible et mortel, tandis qu'il est impassible et immortel, en tant qu'il est Dieu (dans le texte arménien : en tant qu'il est Verbe par l'union); mais dit qu'il (le corps du Seigneur) est passible et mortel dans la nature divine, et impassible et immortel selon la nature humaine, qu'il soit condamné. » — Puisque les auteurs de cette déclaration n'admettent aucune altération, ni dans le Verbe, ni dans le corps qu'il s'unit, ne pourrait-on pas dire que cette expression vraiment étrange : *le corps réel en tant qu'il est Dieu*, n'exclut pas, d'une façon absolue, tout sens catholique ? Pour lui enlever toute saveur hérétique, il suffit de regarder le terme de *corps* comme un nom concret aussi bien que celui de *Dieu* : si Dieu le Verbe, selon l'expression de saint Jean, est devenu chair, la *chair* est aussi devenue *Dieu*, ou comme l'indique le texte arménien, la chair, par son union avec une personne divine, est devenue nature de Dieu.

Enfin, dira-t-on que les auteurs des décrets de Manazgherd sont clairement monophysites, par cette raison qu'ils se réclament des conciles de Nicée, de Constantinople et d'Éphèse, et ne mentionnent pas celui de Chalcédoine? Mais, si suspect que soit ce silence, il n'équivaut pas à une condamnation formelle : nulle part, en effet, les Chalcédoniens ne sont expressément désignés, tandis que le phthartodocétisme attribué à Sévère, et l'aphthartodocétisme attribué à Julien, sont plusieurs fois condamnés. (Voir aussi les œuvres de Jean Otznetsi, Venise, 1833, Discours contre les Phantasiastes, p. 48-80; et la polémique du maître de Jean Otznetsi, Theodore Ketnavor, contre le moine arménien Mairagometsi, qui était, il est vrai, un Julianiste extrême; cette pièce est imprimée à la suite des écrits d'Otznetsi, pp. 147-158).

Peut-être achèverait-on d'écarter de Jean Otznetsi tout soupçon d'hérésie, si on prouvait son identité avec le savant dyophysite arménien Jean le philosophe, loué par Nersès le Gracieux, à la fin de sa première conférence avec Théorianos, et par Nersès de Lampron, dans son discours synodal (p. 94) prononcé au concile œcuménique de Tarse en 1196 (et non en 1179, comme l'a cru le P. Aucher, *Oraz. sinod.*, Venise, 1812, p. 169, note 1). Ce personnage n'est point Vahan, comme le croit à tort Lequien (I. 1394, n. LVIII); ce n'est pas non plus Jean Mantagouni, puisque Nersès de Lampron mentionne ce dernier avant Jean le Philosophe. Voilà de sérieux indices qui nous inclinent à croire que Jean le Philosophe, le dyophysite, dont les deux Nersès proclament l'orthodoxie, n'est autre que Jean Otznetsi.

Susceptibles d'une interprétation catholique, les décrets de Manazgherd gardent néanmoins une couleur quelque peu suspecte. Encore plus suspectes sont les déclarations de Jean Otznetsi, rapportées par Galano : « Anathème à ceux qui ne reconnaissent pas au Christ une nature unique et immortelle (*mi pnouthioun anmah*), ou lui attribuaient une nature corruptible et passible (*mahganatzou iev tchartcharéli*) ou établissaient quelque distinction entre la nature et la personne » (Galano, pars II, t. I, p. 78, 79). Mais ces expressions ne sont pas entièrement conformes aux anathèmes de Manazgherd, tels que le rapporte Michel le Syrien. S'il fallait donc apprécier du point de vue dogmatique les décrets de Manazgherd, nous serions moins sévères que Galano. Il faut, croyons-nous, se garder également contre deux jugements extrêmes; ne rangeons pas l'auteur des décrets de Manazgherd parmi les catholiques avérés; mais défions-nous encore plus des auteurs grégoriens qui font de Jean Otznetsi un tenant du monophysisme. C'est dire qu'on ne peut, par exemple, accepter sans réserves le résumé suivant des actes de Manazgherd : « Par l'ordre du chef des émirs, et du consentement du khalife de Bagdad, Jean III le Philosophe réunit à Manazgherd un concile, auquel assistèrent six évêques syriens, et qui posa unanimement pour règle de confesser une seule nature, une seule volonté et une seule opération chez le Christ; il défendit l'emploi de l'eau dans le mystère de la messe, prescrivit de rompre le jeûne du carême le jour du grand samedi, de ne point donner la communion au peuple le jour du grand jeudi, tout en disant

d'offrir le sacrifice, quand le Seigneur n'est ni crucifié, ni ressuscité, enfin, il permit l'usage du poisson, de l'huile, du vin, de la soupe, du fromage, des œufs » (Samuel d'Ani, trad. Brosset, p. 412, add. P.; Guiragos, p. 36, n. 1). Il nous semble que si Jean Otznetsi avait ouvertement condamné le concile de Chalcédoine et posé en règle la doctrine d'une seule nature, le catholicos Jean VI, dont on connaît les préventions contre le concile de Chalcédoine, aurait loué le concile de Manazgherd au lieu de le passer sous silence (c. XIII); d'ailleurs on ne voit guère de place pour un *franc* monophysisme chez un homme qui a également condamné les Julianistes et les Sévériens. Aussi, n'y aurait-il rien de bien surprenant si les vues séparatistes qui prévalurent à Manazgherd s'expliquaient beaucoup moins par des divergences dogmatiques avec les Chalcédoniens, que par des causes d'ordre politique.

III. — *C'est en effet, dans la situation politique de l'Arménie, sous la domination des Omiades, qu'il faut chercher un supplément de lumière pour s'expliquer la scission de Jean Otznetsi.* Rappelons-nous que les gouvernants de tous pays, mais particulièrement en Orient, se sont montrés d'ordinaire fort jaloux de trancher n'importe quels liens de dépendance même religieuse, unissant leurs sujets à quelque chef religieux de nationalité étrangère. A cet égard, la politique des Perses, des Arabes et des Turcs n'a guère varié. Quand Nersès II, raconte Photius, eut rompu avec les Grecs, alors unis avec les Latins, Khosroès le récompensa en le nommant le père adoptif de l'un de ses fils, et en lui confiant, ainsi qu'aux évêques de son parti, l'administration des impôts de l'Arménie persane (Mai, *Spicil. Rom.*, X, II, 450; Migne, *P. G.* CII, 703-718, surtout p. 705-706, n. 3). Si l'on en croit le même auteur, l'octroi aux évêques de ces privilèges, ordinairement réservés aux seigneurs arméniens, aurait excité la jalousie de ces derniers et fourni à Vartan II un nouveau motif pour se révolter contre Sourên. On sait qu'à la suite de cette révolte Vartan et le catholicos Jean se réfugièrent à Constantinople, où ils souscrivirent à l'acte d'union religieuse. Malgré quelques erreurs de date, le récit de Photius, quant au fond, paraît exact. — Sous la domination arabe, les Arméniens furent encore plus tenus à l'écart de la religion catholique. Irrités d'une opposition religieuse, dictée d'ordinaire par le souci de défendre le rite arménien ou par les préoccupations moins louables des intérêts politiques, les Grecs reprochèrent amèrement à leurs voisins d'Orient un prétendu « manque de droiture et de franchise » (οὐχ ἁπλοῦν γένος εὑρίσκω τοὺς 'Αρμενίους, ἀλλὰ λίαν κρυπτόν τε καὶ ὕφηλον... τοῦτ' ἔστιν οὐκ ὀρθοὺς καὶ φανερούς: Grég. de Nazianze, *Discours* autrefois XX, auj. XLIII, n. 17, p. 783, éd. clém., Migne, *P. G.*, t. XXXVI, p. 517; Isaac, Λόγος στηλιτευτικός, Combéfis, *Auct. Bibl.* PP. II, 318; Gall. *Bibl.* PP. XIV, 411; *Hist. Pol. et Rel.*, 247, note). Il est vrai que, lorsqu'un saint personnage, à l'exemple de Grégoire de Nazianze, récriminait ainsi contre les Arméniens, il ne manquait pas d'ajouter, çà et là, des correctifs, et de convenir, avec l'illustre docteur, que l'Arménie était aussi une terre fertile en hommes excellents et en vierges (Greg. Naz. Carmin. l. II, hist. vers 278 et suiv., *P. G.*, XXXVII, 1471). Mais tous les polémistes grecs n'adoucissaient pas toujours leurs

rigueurs par ces retours de bienveillance. De là, les défiances et les irritations des chefs de l'Arménie. Témoins des empiètements incessants que les Grecs tentaient sur le domaine religieux de leurs voisins, ils s'imaginaient, à tort ou à raison, qu'une complète séparation était le seul moyen de garantir leur rite, leur langue, leur nationalité; et ils devenaient aussi obstinés qu'ingénieux à maintenir le mur, fragile en soi, qui séparait leur nation du catholicisme.

Mais, plus encore que ce souci d'indépendance religieuse à l'égard des chrétientés catholiques, la politique arabe tour à tour caressante et tyrannique acheva de retenir les Arméniens dans leur isolement. Sous les Omiades, prévalut une politique modérée, attentive à rattacher à leur trône, encore plus par la persuasion que par la force, les nations nouvellement soumises (Michel, XI, 17, vers la fin).

Ijad ibn Ghanm, Habib ibn Maslama et les autres premiers conquérants arabes de l'Arménie avaient seulement exigé de chaque famille un dinar comme tribut annuel (Tabari, I, 2506). Tout au plus, imposèrent-ils, en sus, à leurs tributaires chrétiens d'assister de leurs conseils les musulmans, de les faire guider en voyage jusqu'au poste voisin, de les héberger pendant une nuit, et de leur servir les aliments autorisés par le Coran (Belâdouri, 200). Moawiah, dans son traité avec Théodore Rechdouni, avait exempté les Arméniens de tout tribut pour trois ans au moins (Sebéos, 138); devenu khalife, il n'exigea de l'Arménie qu'un impôt insignifiant de 500 tahégans. Encore, ceux qui portèrent les armes en faveur des Arabes furent-ils affranchis de l'impôt, soit personnel, soit foncier. Plus tard, le tribut fut un peu accru, mais pendant assez longtemps il resta modéré. Sur ce point, il y a parfait accord entre les historiens arabes et les historiens arméniens : « Les Arabes, dit Samuel d'Ani, exigeaient de chaque maison quatre dirhems, trois boisseaux de froment, un sac à mettre sur le cheval, une corde de crins et un gant; mais les prêtres, les nobles et les cavaliers étaient exempts de cet impôt (p. 404-405). D'après l'une des clauses du traité conclu entre Moawiah et Théodore Rechdouni, celui-ci avait le droit d'entretenir 15.000 soldats, de les commander ou de les confier à un chef désigné par lui. Le traitement de ces soldats fut d'abord payé par les indigènes; mais le montant fut défalqué du compte des impôts auxquels était soumise l'Arménie. Un peu plus tard, la solde des soldats fut prise sur la caisse de l'État. La cavalerie recevait à peu près 100.000 tahégans ou 100.000 dirhems. On sait en effet que le payement des cavaliers ayant été suspendu pendan trois ans, le fils de Vassag Pakradoui, Aschod, nommé ischkhan d'Arménie par le gouverneur général Mervan, fils de Mohammed, se rendit auprès du khalife Heschain et en obtint l'arriéré des sommes dues à son armée, arriéré qui s'élevait alors à 300.000 pièces et équivalait à 300.000 francs de notre monnaie ; jusqu'à la fin du règne d'Hescham, le traitement fut régulièrement payé. C'est seulement sous les Abbasides, que les princes arméniens devaient équiper leurs soldats et faire la guerre à leurs frais (Ghevond, trad. Chahn., c. VIII, p. 111 et 125).

Les Omiades se piquèrent d'être aussi tolérants au point de vue reli-

gieux qu'au point de vue politique. Ils affectèrent d'intervenir moins directement que les Grecs dans les affaires ecclésiastiques de leurs sujets chrétiens : il leur suffisait que les Arméniens, par exemple, fussent séparés des autres chrétiens placés hors des frontières de l'empire arabe ; quant aux questions de foi religieuse, de discipline, de liturgie, les Omiades déclaraient en regarder le domaine comme inviolable. Sans doute, ces belles paroles contrastèrent parfois avec certains actes de violence contre les Arméniens, leurs prêtres, leurs religieux; il y eut même quelques courtes périodes de persécution. Mais, dans la plupart de ces cas, les Arabes prétendaient user simplement de représailles envers des sujets révoltés. — Ces conflits s'expliquent sans qu'on soit autorisé à nier ce que nous venons de dire. Encore qu'ils souffrissent alors plus volontiers le joug arabe que le joug grec, la plupart des princes arméniens préféraient sans doute l'affranchissement de toute subordination. Le khalife mettait fréquemment à la tête des Arméniens un chef de leur sang nommé ischkhan ou prince, werakazou ou gouverneur, hramanatar ou commandant. Mais, au-dessus de ce satrape chrétien, il plaçait régulièrement un gouverneur musulman appelé amel ou wali. Le gouvernement du wali comprenait souvent, non seulement l'Arménie, mais l'Adherbeidjan et la Mésopotamie. Ne pouvant, par lui-même, surveiller de près de si vastes régions, le gouverneur général fut représenté dans chacune de ces trois divisions, par un lieutenant ou sous-gouverneur; et celui-ci fut assisté d'auxiliaires ou de sous-préfets, spécialement chargés de lever les impôts. On comprend que, souvent mus par le caprice ou l'intérêt, ces divers représentants n'aient pas toujours fidèlement interprété la modération intéressée du khalife. En même temps que les abus de quelques collecteurs d'impôts jetaient au cœur de l'Arménie des ferments de révolte, il y avait aussi quelques nakharars ou seigneurs arméniens, les uns généreusement impatients du joug des infidèles même adouci, les autres mécontents de n'avoir point les premières places parmi leurs concitoyens, et pareillement disposés à profiter des provocations des préfets et des collecteurs arabes, pour tenter une révolution. Mais cette révolution devait être à leurs yeux moins religieuse que politique; en invoquant l'appui des Grecs, ils laissaient l'union des Églises à l'arrière-plan. Tels étaient, par exemple, les Mamigonian, qui se montraient souvent jaloux des Pakradouni ou Pagratides, investis par le khalife des plus hautes distinctions, notamment de celle d'ischkhan. Que l'irritation des seigneurs provînt de la jalousie, comme celle de David et de Grégoire, fils de Sempad Mamigonian, contre Aschod, ischkhan des ischkhans, ou qu'elle fût provoquée par un sentiment plus élevé de justice, de concorde religieuse, de patriotisme, il y avait encore loin entre un appel aux armes, un commencement de révolte, et la victoire décisive, qui leur aurait permis de s'unir politiquement et religieusement avec leurs voisins d'occident. Il était aisé de faire éclater une rébellion partielle; l'excitation se propageait vite dans certaines régions; les premiers succès étaient faciles, car en temps ordinaire, 5.000 soldats arabes seulement surveillaient l'Arménie et étaient concentrés à Tovin. Mais, ne pouvant être générale, la révolte des Arméniens n'arrive

jamais qu'à un triomphe éphémère. Au premier indice d'une rébellion, le khalife envoyait des renforts aux gouverneurs, et tantôt ceux-ci par des mesures impitoyables étouffaient la révolte avant même qu'elle eût éclaté, tantôt, après l'avoir vaincue, ils répondaient aux actes de violence de quelques groupes d'Arméniens par de cruelles représailles, englobant dans les mêmes supplices les innocents et les coupables, comme ce fameux Qasihm, sous-préfet de Mohammed, qui, sous prétexte de venger les Arabes du Vanant attaqués par Sempad Pakradouni, fit brûler vivants dans les églises de Nakhitchévan et de Khram les cavaliers arméniens.

Encore, ces représailles sanguinaires furent-elles relativement rares, au premier siècle de la domination arabe. Abdoulaziz fit presque oublier par sa modération les terribles vengeances exercées par son prédécesseur, le gouverneur Mohammed ibn Mervan. Il reconstruisit, agrandit, fortifia Tovin, dont il entoura les murs de fossés remplis d'eau. Les princes arméniens, fugitifs ou retenus en captivité à Damas, rentrèrent alors dans leurs demeures, par l'ordre d'Omar II. Ce n'est pas sans un premier mouvement de surprise, il est vrai, que nous voyons les Arméniens témoigner de leur respect et même de leur sympathie pour ce dernier khalife. Omar, en effet, fut hostile à la religion chrétienne. Poussé par le double désir d'affermir l'islamisme et de se venger de l'échec des armes arabes contre Constantinople, il déclara que le chrétien ne serait pas admis à témoigner contre les musulmans, qu'il n'exercerait aucune magistrature, qu'il n'aurait pas le droit de frapper les semantra (planches suspendues servant de cloches) ou de revêtir la qabiya (manteau militaire à longues manches) et que le musulman convaincu d'avoir tué un chrétien serait, non pas puni de mort, mais seulement condamné à payer 5.000 zouzé (très petite pièce de monnaie. Voir Michel, l. XI, c. 19, p. 489). Ces mesures, que lui inspirait son fanatisme, firent bien des apostats. Heureusement, soit en raison de son honnêteté et de sa droiture naturelle, soit, comme le dit Ghevond (ch. VII), par suite de la longue et concluante réponse que ses attaques contre le christianisme auraient provoquée de l'empereur Léon III l'Isaurien (?), Omar finit par traiter les chrétiens, et les Arméniens en particulier, avec beaucoup de bienveillance (Ghevond, ibid., p. 97). En dépit de quelques mesures violentes, Hescham non plus n'est point rangé par les Arméniens au nombre de leurs oppresseurs (724-743). Il est vrai que ce khalife fit dresser par son général Herth une statistique générale des habitants de l'Arménie, et que ce recensement devint la base de nouveaux impôts (Ghevond, VIII, 99); c'est aussi sous son règne que, probablement vers l'an 637, fut martyrisé Vahan de Koghten, ce jeune seigneur qui, circoncis de force dans son enfance et élevé à la cour des Perses, avait ensuite abjuré le mahométisme (Guiragos, trad. Brosset, p. 35). Enfin, à peu près à la même époque, les vexations des musulmans qui habitaient la capitale arménienne, forcèrent Ter David Aramonatsi (728-740) à transférer son siège de Tovin au bourg d'Aramounk. (Le plus ancien siège des catholicos (!) au dire de Jean VI catholicos (XIII). Aramounk était situé dans le canton de Godaïq, dont Érivan était la ville principale).

Mais ces faits prouvent seulement que les chrétiens ne pouvaient espérer d'être mis sur un pied d'égalité avec les musulmans, ou traités avec une parfaite équité. En réalité, Hescham fut relativement favorable aux Arméniens. Il préposa au gouvernement de l'Arménie Merwan ibn Mohammed; et celui-ci nomma ischkhan des ischkhans Aschod Pakradouni, auquel il décerna des honneurs extraordinaires (Ghevond, p. 110). C'était comme une ombre d'autonomie restituée à l'Arménie; car encore qu'il fût subordonné au wali, l'ischkhan des ischkhans jouissait d'une réelle autorité : il représentait la noblesse arménienne devant le gouverneur général et le khalife; en cas de guerre, il dirigeait les troupes arméniennes, ou en confiait le commandement à un chef de son choix: enfin, il présidait parfois à la levée des impôts et les remettait lui-même au gouverneur général. (Sur le rendement de l'Arménie aux siècles suivants cf. A. von Kremer, *Kulturgesch. des Orients unter den Chalifen*, Wien, 1875, I, p. 342, 358, 368; Dr M. Ghazarian, *Armenien, unter der arabischen Herrschaft*, Marburg, 1903, où sont indiquées des sources arabes et arméniennes).

Tout en augmentant les impôts du peuple arménien, Hescham sut ménager le catholicos et le clergé, au moins jusqu'à la mort de Jean; et, par ses habiles concessions, autant que par les ordres de son gouverneur (Samuel d'Ani, p. 412), il amena les Arméniens et les Syriens à affirmer au synode de Manazgherd moins encore leur union que leur isolement politique et religieux à l'égard des autres chrétientés : « Jean Otznetsi fut mandé à la cour de Hescham, raconte Guiragos (p. 35); les grâces de sa personne lui procurèrent un accueil distingué; car il se présenta devant le khalife, la barbe saupoudrée d'or... Il demanda au souverain la pleine liberté religieuse pour les chrétiens et l'exemption d'impôts pour les diacres et les prêtres; puis il ajouta : Si tu m'accordes cela par écrit, je ferai pour toi de mes compatriotes autant d'esclaves... Hescham ordonna aussitôt d'écrire ses demandes, y apposa son sceau, et lui ayant donné une escorte nombreuse, le renvoya comblé d'honneurs en Arménie. A son retour, le catholicos Jean expulsa tous les Grecs, soit inspecteurs (ou évêques? veragatsou), soit gens de guerre, établis dans la contrée. »

Beyrout.

François TOURNEBIZE.

LES SYNAGOGUES DES JUIFS

(MOÏSE ET ÉLIE D'APRÈS LES TRADITIONS ARABES)

(*Fin*) (1)

Depuis que Dzoulmân avait été dépossédé du vizirat et envoyé dans la Haute-Égypte, il avait conçu le projet de déposer le roi, de lui refuser obéissance. Il percevait les impôts et refusait d'en remettre le produit au roi. Il s'appropria les mines et songea à mettre sur le trône un descendant de Cobterim (2) et à le faire reconnaître par la population. Mais il renonça à ce projet et voulut se faire reconnaître lui-même comme roi. Il écrivit dans ce but aux grands et aux notables. La population se divisa, en différents partis. Tous ceux qui étaient de race royale aspiraient à la royauté et cherchaient à s'en emparer. On rapporte qu'un fantôme apparut à Dzoulmân et lui dit : « Si tu me fais une offrande, je te donnerai la souveraineté de l'Égypte pour un long espace de temps. » Il le lui promit et lui offrit en sacrifice différentes choses, entre autres un jeune Israélite, et s'assura ainsi la faveur du génie. Cependant le roi, ayant appris la défection de Dzoulmân, envoya contre lui un général qu'il nomma gouverneur à sa place, et lui ordonna d'arrêter Dzoulmân et de le lui envoyer garrotté. Il marcha donc contre Dzoul-

(1) Voyez 1906, p. 119. Nous continuons la traduction et rejetons le reste du texte arabe à la fin de l'article.

(2) Ce nom de Copterim, un des premiers souverains de l'Épypte, d'après les auteurs arabes, est un nouvel exemple de la tendance qu'ont les Orientaux à personnifier les noms de ville de pays ou de peuples et à les attribuer aux ancêtres ou aux premiers rois de tel ou tel peuple. De *Copt* (قبط) qui signifie *Égyptiens* on on a tiré *Copte* et *Copterim*, deux de leurs premiers rois, de même que Miçr (مصر), *Égypte*, a donné *Mesraïm* et *Miçr*, les ancêtres de leur race. V. *supra*, p. 161, notes 1 et 2.

mân, mais celui-ci vint à sa rencontre, lui livra bataille, les vainquit et fit prisonniers tous ceux qu'il avait amenés. Le roi envoya un autre général, mais Dzoulmân le tailla en pièces et se mit à sa poursuite. Son armée augmentait. Le roi marcha alors contre lui, en personne, et ils en vinrent aux mains. Dzoulmân vainquit le roi, le tua et s'empara de la ville de Memphis (1). Il établit sa demeure dans le palais royal. Ce fut le Pharaon de Moïse (salut à lui).

D'après quelques historiens, ce roi s'appelait Al-Oualid-ben-Massaab, et était d'origine amalécite. Il fut le septième Pharaon. On rapporte qu'il était petit de taille, portait une longue barbe, avait les yeux noirs, l'œil gauche petit. Il avait une tache noire sur le front et était boiteux. On le surnommait, dit-on, le diable, tandis que son vrai nom était Oualid-ben-Massaab. Il fut le premier qui se teignit en noir quand il fut devenu vieux, d'après un procédé que lui avait indiqué le diable. On rapporte aussi qu'il était Égyptien et qu'il était venu à Memphis sur une ânesse chargée de natron qu'il voulait vendre. La population de cette capitale était alors troublée par des querelles au sujet de la succession au trône. Ils le prirent pour arbitre et décidèrent de donner l'investiture à celui qu'il leur désignerait. Voici comment la chose arriva : Les habitants étaient sortis sur la place publique de Memphis et attendaient le premier homme qui se montrerait à leurs yeux afin de le prendre comme arbitre. Ce fut lui qui arriva le premier monté sur son âne. Ils le prirent pour arbitre et s'en remirent à sa décision. Il prit alors pour lui-même le titre de roi. Il y en eut qui refusèrent de le reconnaître, alléguant que le peuple était trop prudent pour établir un roi de cette manière. Quand il eut pris possession du trône, la population se divisa à son sujet. Il distribua alors de grandes sommes d'argent et fit mettre à mort les rebelles par ceux qui lui étaient soumis, de sorte qu'il affermit sa situation. Il mit de l'ordre dans l'administration, fit exécuter de grands travaux, bâtit des villes, creusa des canaux, construisit une forteresse

(1) Ces troubles et cette révolte rappellent les traditions égyptiennes concernant l'exode que Josèphe nous a conservées d'après Manéthon et Chérémon (*Antiq. jud.*, l. II). Tous deux rapportent en effet que le Pharaon Aménophis fut chassé d'Égypte par la révolte des Impurs et obligé de se réfugier en Éthiopie où il resta treize ans.

près d'El-Arisch, et fit de même sur toutes les frontières de l'Égypte. Il prit pour ministre Hamàn qui lui était apparenté. Il découvrit des trésors et les utilisa pour la construction des villes et l'extension des cultures. Il creusa le canal de Sardous (1) et plusieurs autres. Sous son règne le rendement des impôts était en Égypte de quatre-vingt-dix-sept millions de dinars pharaoniques, dont la valeur est de trois *Mithquâl*.

Ce fut ce Pharaon qui enseigna le premier les sciences aux hommes. Il avait dans son entourage un Israélite nommé Omri, le même qui est appelé en hébreu Amràm et en arabe Amràn, fils de Caath, fils de Lévi. Cet homme était venu en Égypte avec Jacob (salut à lui); le roi lui confia la garde de son palais. Il était chargé d'y veiller et il en avait les clefs et les verrous pour la nuit. Pharaon avait vu par la magie et au moyen des songes qu'il périrait de la main d'un enfant des Israélites (2). C'est pourquoi il les empêcha de s'approcher de leurs femmes pendant les trois années dans lesquelles il avait vu que cet enfant devait naître. Mais la femme d'Omri vint une nuit trouver son mari, grâce à un stratagème. Il s'approcha d'elle et elle devint enceinte d'Aaron qu'elle mit au monde dans la soixante-treizième année d'âge de son mari, cent vingt-sept ans après la venue de Jacob en Égypte. Elle vint une seconde fois vers Amràm et elle conçut Moïse; son mari avait alors quatre-vingts ans. Pharaon vit alors dans ses songes que cet enfant était conçù et il donna l'ordre de tuer tous les enfants mâles des Hébreux. Il communiqua ces ordres aux sages-femmes (3). Ce fut alors que naquit Moïse (salut à lui), cent trente ans (4) après

(1) Canal très sinueux de la Basse-Égypte. D'après Makrizi (*Canaux dérivés du Nil*), le vizir Hamàn, chargé par le Pharaon de creuser des canaux en Égypte, se faisait donner de l'argent par les habitants pour faire passer le canal dans leurs villes. C'est pourquoi il faisait faire au canal un grand nombre de détours pour leur faire traverser le plus grand nombre possible de localités.

(2) Josèphe (*Hist. des Juifs*, l. II, ch. v) rapporte une tradition semblable. Un *Scribe des choses saintes* aurait annoncé à Pharaon qu'un enfant des Hébreux qui devait naître sous son règne, était destiné à relever la gloire de son peuple et à humilier les Égyptiens.

(3) Ex. I, 15, 16; Josèphe, *Hist. des Juifs*, l. II, ch. v.

(4) En adoptant ce chiffre, il faudrait placer l'Exode 210 ans après la venue de Jacob en Égypte. Cette hypothèse s'accorde avec les données de la Bible. Saint Paul dit en effet (Gal. III, 6, 7) que la loi fut donnée 430 ans après la promesse faite à Abraham. Les Hébreux auraient passé la moitié de cette période en Chanaan et l'autre moitié en Égypte.

l'arrivée de Jacob en Égypte, quatre cent vingt-quatre ans après la naissance d'Abraham, l'Ami de Dieu (salut à lui), et mille cinq cent six ans après le déluge. Et il arriva, comme Dieu l'avait indiqué, que sa mère l'exposa dans une corbeille. Le courant du Nil l'entraîna au pied du palais du roi. La mère de l'enfant avait placé sa sœur en observation à une certaine distance pour qu'elle vît ce qui lui arriverait. Or la fille de Pharaon vint au fleuve avec ses servantes. Elle vit l'enfant et le retira de la corbeille. Elle en eut pitié et elle dit : « C'est un enfant des Hébreux. Où trouverons-nous une nourrice pour l'allaiter? » La sœur de l'enfant lui dit alors : « Je vais vous en amener une. » Et elle alla chercher sa mère. La fille de Pharaon le lui confia pour qu'elle le nourrît jusqu'à ce qu'il fût sevré. Elle le rendit ensuite à la fille du roi qui le nomma Moïse et l'adopta. Il grandit auprès d'elle et l'on disait qu'en le prenant et en le donnant à nourrir à sa mère, une femme de la maison du Pharaon avait empêché le roi de le mettre à mort. Quand il eut grandi, il devint puissant et Pharaon lui confia une partie des affaires de l'État. Il le mit au nombre de ses généraux et il se distingua par sa bravoure. Il le chargea ensuite d'une expédition contre les Grecs qui inquiétaient les frontières de l'Égypte (1). Il parut à la tête d'une armée nombreuse et se précipita sur l'ennemi. Dieu lui donna la victoire. Il en tua et en prit un grand nombre et revint chargé de butin. Ce succès combla de joie Pharaon qui conçut pour lui, ainsi que sa femme, la plus haute estime. Il lui confia, malgré sa jeunesse, beaucoup de charges importantes et il voulait en faire son successeur, quand Moïse tua un noble Égyptien, parent de Pharaon. Celui-ci le fit poursuivre (2). Voici comment la chose arriva : Moïse sortit un jour et marcha au milieu de la foule. Il était robuste, car il avait été élevé et nourri dans le palais de Pharaon. Ayant aperçu un Hébreu que l'on frappait, il tua l'agresseur qui était Égyptien et l'ensevelit. Il sortit le lendemain et aperçut deux Israélites dont l'un atta-

(1) Josèphe (l. II, ch. v) rapporte de même que Moïse fut investi du commandement d'une expédition contre les Éthiopiens et qu'il s'empara de Saba ou Méroé leur capitale. L'auteur arabe a substitué les Grecs aux Éthiopiens parce que les, Musulmans ne connaissaient pas d'autre ennemi en Orient.

(2) Ex. II, 11-16.

quait l'autre avec violence; il contint l'agresseur, mais celui-ci lui dit : « Qui t'a chargé de cette mission? Est-ce que tu veux me tuer comme tu as tué l'Égyptien hier? » La nouvelle en parvint à Pharaon qui fit rechercher Moïse. Dieu remplit alors son âme de crainte, parce qu'il voulait le glorifier. Moïse sortit donc de Memphis et parvint au pays de Madian en suivant la piste d'une biche. Les fils de Madian étaient un grand peuple de la race d'Abraham (salut à lui). Ils habitaient dans cette région. Moïse était âgé de quarante ans au moment de sa fuite. Il habita chez Baïroun (1), le même que Châïb (salut à lui) (2), descendant de Madian, fils d'Abraham. Celui-ci lui donna sa fille en mariage et lui confia la garde de ses troupeaux. Il demeura là trente-neuf ans et, pendant ce séjour, il épousa Séphora, fille de Chaïb.

Cependant les fils d'Israël étaient sous la domination de Pharaon et les Égyptiens, comme l'avait annoncé Dieu le Très-Haut, leur imposaient des corvées, les affligeaient et les réduisaient en servitude. Un mois et une semaine après que Moïse eut atteint quatre-vingts ans, Dieu (glorifié soit son nom) parla à Moïse (3). Ce fut le quinzième jour du mois de Nisan. Il lui ordonna d'aller trouver Pharaon. Il lui donna comme auxiliaire son frère Aaron et le rendit puissant par les miracles : ainsi il changea sa verge en serpent, sa main devint blanche sans qu'il eût aucun mal, et il opéra d'autres prodiges qui furent les dix plaies que Dieu envoya à Pharaon et à son peuple. Et le Dieu Très-Haut en fit le confident de ses révélations. Il avait alors quatre-vingts ans. Il se rendit ensuite en Égypte au mois d'Aïar. Dans le chemin, il rencontra son frère Aaron. Il en fut comblé de joie et il lui offrit comme nourriture du lait dans lequel il avait fait tremper du pain. Aaron était prophète et avait, à ce moment, quatre-vingt-trois ans. Moïse alla avec lui de grand matin trouver Pharaon, car Dieu leur avait révélé qu'ils devaient aller trouver Pharaon (4) pour obtenir qu'il envoyât

(1) Appelé Raguel ou Jéthro dans la Bible et dans Josèphe.

(2) Formule que les Musulmans ajoutent constamment au nom des patriarches, des prophètes et des personnages vénérables, de même qu'ils font presque toujours suivre le nom de Dieu d'une formule de louange.

(3) Ex. II, 21.

(4) Ex. III.

avec eux les fils d'Israël afin de les délivrer de l'oppression des Égyptiens et de la tyrannie des Pharaons, et de les conduire dans la Terre Sainte dont Dieu leur avait promis la possession par la bouche d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Ils firent part aux fils d'Israël de la mission qu'ils tenaient de Dieu. Les Israélites crurent à Moïse et se conformèrent à sa direction. Moïse et Aaron se rendirent alors chez Pharaon et restèrent plusieurs jours devant sa porte. Ils portaient tous les deux un manteau de laine et Moïse avait sa verge. Ils ne purent parvenir jusqu'à Pharaon à cause de la consigne sévère qui rendait difficile l'accès près de lui. Enfin un bouffon qui le divertissait entra chez lui et l'informa qu'il y avait à la porte deux hommes qui demandaient l'autorisation de le voir. « Ils prétendent, dit-il, que leur Dieu les a envoyés vers toi. » Le roi les fit introduire et quand ils furent entrés, Moïse lui fit part de ce que Dieu rapporte dans son livre, et il lui montra le miracle de la verge et de la main devenue blanche. Pharaon s'irrita de ce que lui dit Moïse et voulut le mettre à mort. Mais Dieu (qu'il soit loué) l'en empêcha en lui faisant voir un fantôme qui s'approcha de lui et fit une onction sur ses yeux qui aussitôt cessèrent de voir. Quand il eut recouvré la vue, il ordonna à d'autres satellites de tuer Moïse, mais il vint sur eux un feu qui les consuma. La colère de Pharaon redoubla et il dit à Moïse : « D'où te viennent ces rites puissants? Les magiciens de mes États te les ont-ils enseignés ou bien les as-tu appris après nous avoir quittés? » Moïse répondit : « C'est un rite céleste et il n'appartient point aux rites de cette terre. » Pharaon lui demanda : « Qui en est le maître? — C'est le maître du ciel, répondit Moïse. — Non, lui dit Pharaon, tu l'as appris dans mon royaume. » Il fit alors rassembler les magiciens, les devins et ceux qui étaient initiés aux rites occultes, et il leur dit : « Montrez-moi les plus sublimes de vos pratiques pour que je puisse voir les rites de ce sortilège si extraordinaire. » Ils lui expliquèrent leurs pratiques, ce qui le réjouit fort. Il fit alors venir Moïse et lui dit : « Je me suis informé de tes sortilèges et j'ai des magiciens qui te surpassent. » Puis il leur fixa un jour de fête. Il y avait dans le pays un parti qui s'était attaché à Moïse; Pharaon les fit tous mettre à mort. Ensuite il convoqua une assemblée de ses devins avec Moïse. Ils s'y trouvèrent au nombre de deux cent quarante

mille. Ils accomplirent des maléfices qui confondent l'intelligence, et soulèvent le cœur par l'horreur de leurs apparitions fantastiques. On voyait des visages renversés, plus larges que longs, le front en bas et la barbe en haut. Les uns avaient des cornes, les autres une trompe et de longues dents blanches comme des défenses d'éléphant. Il y en avait de taille colossale, armés de grands boucliers. D'autres avaient de grandes oreilles et leur visage ressemblait à celui des singes, leurs corps gigantesques s'élevaient jusqu'aux nuages. Il y avait de grands serpents ailés qui volaient dans les airs et se précipitaient sur tous ceux qu'ils voyaient pour les dévorer, et tout le monde s'enfuyait devant eux. Des bâtons suspendus en l'air devenaient des serpents; il s'y formait une tête, du poil et une queue; et les hommes craignaient d'en être mordus. Quelques-uns de ces dragons avaient des pattes; d'autres présentaient des formes effrayantes et exhalaient une fumée qui aveuglait les regards des hommes de sorte qu'ils ne se voyaient pas les uns les autres. Cette fumée prenait parfois la forme de taureaux qui s'entre-choquaient dans le ciel, et on entendait un vacarme assourdissant. Il y avait des formes vertes et des formes noires d'un aspect sinistre. A la vue de ce spectacle, Pharaon et ceux qui étaient avec lui furent remplis de joie, tandis que Moïse et ceux qui croyaient en lui étaient dans la consternation. Mais Dieu lui parla intérieurement : « Ne crains pas, lui dit-il, tu leur es supérieur; jette à terre ce que tu as dans la main et tu feras disparaître ce qu'ils ont fait. » Les magiciens avaient trois chefs, d'autres disent soixante-dix. Moïse leur dit confidentiellement : « J'ai vu ce que vous avez fait: si je triomphe de vous, croirez-vous en Dieu? » Ils répondirent : « Nous croirons. » Pharaon fut irrité de ce que Moïse avait ainsi parlé aux chefs des magiciens et les assistants se moquaient de Moïse et de son frère et les accablaient d'injures. Ils étaient vêtus tous les deux d'un manteau de laine et portaient une ceinture en fibres de palmier. Moïse leva alors sa verge qui disparut bientôt et prit la forme d'un grand serpent avec deux yeux flamboyants; le feu sortait de sa gueule et de ses narines et tous ceux sur qui il s'arrêtait devenaient lépreux. Il s'arrêta sur la fille de Pharaon qui fut à l'instant couverte de lèpre. Puis le dragon ouvrit sa gueule et engloutit tout ce qu'avaient

fait les magiciens, ainsi que deux cents navires pleins de cordages et de vergues, avec toute leur voilure. Il pénétra dans le canal qui arrosait le parc de Pharaon, et avala un grand nombre de colonnes et de pierre qu'on avait apportées là pour servir à des constructions. Puis il alla au palais de Pharaon pour l'avaler. Pharaon était alors assis sous une coupole près de son palais pour honorer de sa présence les œuvres des magiciens. Le dragon enfonça une de ses dents sous le palais et l'autre par-dessus et vomit de sa bouche une flamme qui consuma une partie du palais. Pharaon implora alors à grands cris le secours de Moïse (salut à lui). Moïse arrêta le serpent. Celui-ci se replia alors pour dévorer les assistants. Ils s'enfuirent tous devant lui, mais il se mit à ramper avec rapidité pour les atteindre. Moïse le saisit à ce moment et, dans sa main, il redevint bâton comme il était auparavant. Et l'on ne vit plus rien des navires et de leur cargaison de câbles et de vergues, ni de leurs équipages non plus que des colonnes et des pierres et de l'eau du fleuve que le dragon avait bue. La seule trace qui en restât fut une crevasse que présentait le sol. Les magiciens dirent alors : « Ceci n'est point l'œuvre des humains, mais d'un Être puissant qui a tout pouvoir sur les créatures (1). » Moïse leur dit : « Accomplissez votre promesse, sinon sa puissance va se manifester sur vous et il vous dévorera comme il en a dévoré d'autres. » Ils crurent donc en Moïse et affirmèrent leur foi devant Pharaon en lui disant : « Ceci est l'œuvre du Dieu du ciel et ne vient pas des habitants de la terre. » Pharaon leur dit : « Je sais que vous vous êtes mis d'accord contre moi et contre mon royaume, par jalousie à mon égard. » Et il leur fit couper les mains et les pieds parce qu'ils l'avaient contredit, et les fit mettre en croix. Alors sa femme et les croyants qui jusque-là avaient caché leur foi, l'affirmèrent devant lui. Moïse resta en Égypte, pour avertir Pharaon, pendant onze mois, depuis le mois d'Iïar jusqu'au mois de Nisan de l'année suivante. Pharaon ne l'écouta point, mais, au contraire, il endurcit son cœur à l'égard des Israélites, les tenant dans la servitude et leur imposant en corvée des travaux pénibles. Ce fut alors que Pharaon

(1) L'imagination des Arabes a singulièrement amplifié le récit de la Bible (Ex. VII, 12) et de Josèphe (livre II, chap. V, n° 93).

et son peuple furent frappés successivement de dix fléaux (1). Ils reconnaissaient la vérité quand ils survenaient et recouraient à Moïse en le suppliant de les en délivrer, puis ils s'obstinaient quand ces fléaux avaient disparu. C'était une punition de Dieu, qui est Tout-Puissant et Immense, par laquelle il châtiait Pharaon et son peuple. Ces fléaux furent d'abord le changement des eaux d'Égypte en sang, de sorte que la plus grande partie de la population mourut de soif; il y eut ensuite une si grande abondance de grenouilles que tous les lieux en furent infectés, et que les aliments des Égyptiens et leurs mets en furent souillés. Il y eut des moucherons en telle quantité que l'atmosphère en fut obstruée et le vent intercepté. Les taons se multiplièrent tellement que les Égyptiens avaient le corps criblé de leurs morsures, et la vie leur était à charge. Leurs bêtes de somme et leurs bestiaux périssaient subitement. Tous les Égyptiens furent entièrement couverts de gale et de pustules au point que leur aspect était plus hideux que celui des personnes atteintes de l'éléphantiasis (2). Il tomba du ciel une grêle, accompagnée de coups de foudre, qui fit périr tout ce qu'elle atteignit d'entre les hommes ou les animaux. Il vint sur toutes les récoltes des nuées de sauterelles et de cigales qui dévorèrent les arbres et rongèrent jusqu'aux racines des plantes. Le ciel se couvrit de ténèbres noires et épaisses que l'on pouvait toucher tellement elles étaient opaques. Enfin la mort fondit à l'improviste sur les premiers-nés, de sorte qu'il n'y eut pas un fils aîné dont on n'eût à déplorer la perte durant cette nuit. C'était pour que les Égyptiens laissassent aller les enfants d'Israël. Cette nuit fatale fut la quinzième (3) du mois de Nisân, la quatre-vingt-unième année de Moïse. Pharaon ordonna alors de laisser partir les Israélites. Moïse (salut à lui) partit cette nuit même d'Héliopolis avec les enfants d'Israël. La Thora rapporte (1)

(1) Ex. VII-XIII: Josèphe, l. II, ch. V, n° 91.

(2) Maladie des pays chauds causée par la filaire, ver parasite qui obstrue les vaisseaux lymphatiques. Il en résulte une intumescence de la peau et des parties sous-jacentes surtout dans la région des jambes et des pieds qui deviennent comme des jambes d'éléphant. D'où le nom d'éléphantiasis qui lui est donné. On croit que c'est la maladie dont Job fut affligé.

(3) Elle est appelée la quatorzième dans la Bible, Ex. XII, 18; Lev. XXIII, 5; Num. XXVIII, 16. C'était la nuit entre le quatorzième et le quinzième jour de Nisan.

(1) Ex. XII.

qu'ils reçurent l'ordre, au moment de leur départ, d'immoler dans chaque famille un agneau, s'ils étaient assez nombreux, et de se réunir à leurs voisins dans le cas contraire. Ils devaient asperger de son sang leurs portes pour servir de signe. Ils devaient manger la cervelle, les extrémités et les entrailles et ne rompre aucun os, ni rien jeter hors de leurs maisons. Leur pain devait être sans levain. Ce repas eut lieu le quatorzième jour du printemps. Ils devaient manger à la hâte, les souliers aux pieds, le bâton à la main, et devaient partir la nuit. Ils brûlèrent ce qui resta de leur repas. Ce fait fut rappelé par une fête instituée pour les Israélites et leurs descendants et appelée la fête de Pâques. Ils reçurent l'ordre d'emprunter aux Égyptiens une grande quantité d'objets précieux et de les emporter avec eux. Ils les empruntèrent en effet et ils partirent cette même nuit avec leurs bêtes de somme et leurs troupeaux. Ils emportèrent avec eux le cercueil de Joseph (1) (salut à lui). Moïse l'avait retiré de son tombeau sur l'ordre de Dieu, le Très-Haut. Les Israélites étaient au nombre de six cent mille guerriers sans compter les femmes, les enfants et les étrangers. Les Égyptiens les laissèrent aller, car ils étaient occupés à faire les funérailles de leurs morts. Ils marchèrent trois jours et trois nuits et arrivèrent à la bouche de Djibarout, appelée depuis le feu de Moïse, sur le bord de la mer, non loin du Sinaï. La nouvelle de leur départ parvint à Pharaon au bout de deux jours et une nuit. Il se repentit de les avoir laissés aller, rassembla son peuple et partit à la tête d'une grande multitude. Qu'il suffise pour en apprécier le nombre de rappeler ce que Dieu, qui est grand et puissant, dit dans l'histoire de Pharaon au sujet du nombre des fils d'Israël. Il est rapporté, en effet, dans la Thora que ceux-ci n'étaient en comparaison des Égyptiens qu'une petite troupe, et que néanmoins ils irritèrent Dieu. Pharaon les atteignit le vingt et unième jour de Nisan et les deux armées campèrent la nuit du vingt et un sur le bord de la mer. Le matin du même jour, Moïse reçut l'ordre de frapper la mer de sa verge et de s'y engager. Dieu ouvrit alors aux enfants d'Israël douze voies, une pour le passage de chaque tribu. Les eaux se tenaient droites de chaque côté comme des montagnes et le fond de la mer

(1) Ex. XIII. 19.

devint une route praticable pour Moïse et ceux qui l'accompagnaient. Pharaon se mit à leur poursuite avec son armée, mais au moment où les fils d'Israël abordaient sur la rive du Sinaï, la mer engloutit Pharaon et ses soldats et Dieu les fit tous périr dans les eaux. Moïse fut sauvé avec son peuple et les enfants d'Israël abordèrent tous au Sinaï. Ils louèrent Dieu dans un long cantique qui est rapporté dans la Thora (1). Marie, sœur de Moïse et d'Aaron, prit un tambour et marcha à la tête des Israélites en chantant le cantique. Cependant les enfants d'Israël marchèrent pendant trois jours dans la solitude, laissant déserte la partie de l'Égypte qu'ils avaient habitée. Moïse marchait à la tête de son peuple jusqu'à ce que, le cinquième jour d'Iïàr (2), les provisions s'épuisèrent. Les Israélites crièrent vers Moïse; alors il invoqua le Seigneur qui fit pleuvoir pour eux la manne du ciel. Le vingt-troisième jour d'Iïàr, ils souffrirent de la soif et ils crièrent encore vers Moïse. Il invoqua de nouveau son Seigneur et il fit jaillir une source d'un rocher. Moïse ne cessa pas de marcher avec eux jusqu'à ce qu'ils arrivèrent au mont Sinaï, à la nouvelle lune du troisième mois après leur sortie d'Égypte. Dieu ordonna alors à Moïse de purifier son peuple et de le préparer à entendre la parole de Dieu (louange à lui). Il mit trois jours à les purifier et le troisième jour, qui était le sixième du mois, Dieu vint sur le sommet du Sinaï et y fit résider sa lumière, des nuages blancs ombragèrent les flancs de la montagne. Au-dessus il fit retentir le tonnerre et briller les éclairs et la foudre. Puis de sa propre voix il fit entendre au peuple les dix paroles que voici : « Je suis pour toi le Dieu unique, tu n'en adoreras pas un autre que moi. — Tu ne jugeras pas à faux dans le nom de ton Seigneur. — Souviens-toi du jour du sabbat et garde-le. — Sois pieux à l'égard de tes parents et honore-les. — Ne tue pas. — Ne commets pas d'adultère. — Ne vole pas. — Ne fais pas de faux témoignages. — N'envie pas le bien de ton prochain. »

(1) Ex. xv.

(2) Iïàr, second mois de l'année religieuse, correspondant en partie à nos mois d'avril et de mai. Ce mot a pour racine 'Or (אוֹר) qui veut dire lumière, parce qu'à cette époque de l'année, le soleil prend de la force et donne plus de lumière Le même mois est encore appelé Ziv (1 Rois. vi, 1, 37), mot dérivé de *Zahah* (זָהָה) qui signifie briller.

Le peuple poussa des cris de frayeur et dit à Moïse : « Nous ne pouvons pas entendre cette voix formidable. Sois notre médiateur entre nous et notre Seigneur, et tout ce qu'il nous ordonnera, nous l'écouterons et nous l'observerons. » Moïse leur ordonna alors de s'éloigner et monta sur la montagne le douzième jour, et il y resta quarante jours. Dieu lui fit parvenir les deux tables de la loi sur lesquelles étaient écrites les dix paroles, et il redescendit le vingt-deuxième jour du mois de Tamouz (1). Il aperçut le veau d'or et en fut indigné, au point qu'il ne put supporter le poids des tables; il les jeta à terre et les brisa. Puis il fit limer le veau d'or, en jeta la poudre dans l'eau, et fit tuer tous ceux du peuple qui méritaient la mort. Il monta de nouveau sur la montagne le vingt-troisième jour de Tamouz afin d'intercéder pour le reste du peuple et il redescendit le second jour d'Eloul, après que Dieu lui eut promis de lui donner d'autres tables sur lesquelles seraient écrits les mêmes commandements que sur les premières. Il remonta donc sur la montagne et y resta encore quarante nuits depuis le troisième jour d'Iloul (2) jusqu'au douzième jour de Tichrin (3). Dieu lui ordonna ensuite de construire le tabernacle. La longueur devait en être de trente coudées, la largeur de dix, et la hauteur de dix également. Il devait être entouré d'une tente en étoffe de cent coudées de long sur cinquante de large et cinq de haut. Le peuple se mit aussitôt à la construction du tabernacle, et s'occupa à fabriquer les tentures d'or et d'argent émaillées de pierres précieuses qui devaient l'orner, pendant les six mois que dura l'hiver. Quand ils eurent terminé, le tabernacle fut inauguré le premier jour de Nisan qui est le premier jour de la seconde année (1).

On dit que ce fut dans ce lieu que Moïse (salut à lui) combattit

(1) Quatrième mois de l'année religieuse des Juifs, commençait au solstice d'été. Tamouz était le nom d'une idole des Juifs (Ezech. VIII, 14) représentant Adonis ou Osiris, en l'honneur de laquelle on célébrait de grande fêtes au solstice d'été, commencement de ce mois.

(2) Eloul, sixième mois de l'année, commençait à la fin d'août. C'était le moi des vendanges. Mot dérivé de *ialal*, gémir, ou plus probablement de *lul*, vis de pressoir. Eloul signifierait pressoirs.

(3) Tischrin, mois du vin nouveau (Tirosch), suivait immédiatement Eloul et commençait à l'équinoxe d'automne.

(1) Ex. XL, 2, 15.

les tribus arabes, telles que les peuples de Tasm et de Gadès, les Amalécites, les Djorhom et les Madianites, jusqu'à extermination complète. Il les aurait poursuivis jusqu'à la montagne de Pharan où est située la Mecque et il n'y aurait eu d'épargnés que ceux qui cherchèrent un refuge dans le royaume de Yémen et ceux qui faisaient remonter leur origine aux fils d'Ismaël (salut à lui). Le troisième mois de la même année, le peuple se mit en marche à travers le désert, après avoir reçu de Dieu la Thora et toutes ses prescriptions, qui sont au nombre de six cent treize. Le dernier jour du troisième mois, l'entrée dans la terre de Syrie leur fut interdite et Dieu, le Très-Haut, les condamna à errer pendant quarante ans dans le désert parce qu'ils avaient dit : « Nous craignons ses habitants parce que ce sont des géants. » Ils habitèrent donc dix-neuf ans à Rakim, et dix-neuf autres années dans quarante et un lieux indiqués dans la Thora.

Le septième jour d'Eloul de la seconde année, Dieu engloutit Caroun (Coré) et ses principaux partisans, à la prière de Moïse (salut à lui), en punition de leur mensonge. Pendant le mois de Nisan de la quarantième année, mourut Marie, fille d'Amrân et sœur de Moïse (salut à lui), à l'âge de cent vingt-six ans (1).

En Ab de la même année, mourut Aaron (2) (salut à lui), à l'âge de cent vingt-trois ans. Il y eut alors une guerre contre les Chananéens, contre Séhon et Og roi de Bathaniah (3) au pays de Hauran. Cette guerre dura les mois qui suivirent jusqu'au mois de Chabât. Au commencement de ce mois, Moïse commença la répétition de la loi devant le peuple, et lui ordonna d'en faire la copie et de conserver par écrit le souvenir des miracles dont il avait été témoin et les lois qu'il lui avait données. Cette répétition fut terminée le sixième jour d'Azâr. Et le lendemain, septième jour du même mois, Moïse dit au peuple : « C'est aujourd'hui que je dois mourir à l'âge de cent vingt ans, car le Seigneur m'a fait connaître que c'est en ce jour qu'il va me rappeler à lui. Il m'a ordonné, en même temps, de désigner, pour mon successeur à votre tête, Josué fils de

(1) Nombres, xx, 1.
(2) Num. xx, 29; xxxiii, 38; Deut. xxx, 50.
(3) La Bathaniah, aujourd'hui plaine de en-Nukra dans le Hauran : une des cinq provinces qui composaient la tétrarchie de Philippe.

Nun avec les soixante-dix hommes que j'ai choisis précédemment, ainsi qu'Éléazar fils d'Aaron mon frère. Écoutez-le et obéissez-lui. Je vous adjure par Dieu, en dehors de qui il n'y a point d'autre Dieu, par la terre et par les cieux, de servir Dieu et de ne rien lui associer, et de ne pas substituer d'autres lois aux prescriptions de la Thora. » Après ces paroles, il quitta le peuple, il monta sur la montagne où Dieu le fit mourir et le cacha de sorte que personne ne connut son tombeau, ni le vit jamais. Il y a entre la mort de Moïse et le déluge un espace de mille six cent vingt-six ans (1). Elle arriva du temps de Menougaher, roi de Perse.

On prétend que Moïse grasseyait. Les uns disent que cette infirmité était congénitale, d'autres qu'il en fut atteint quand la femme de Pharaon dit à son mari : « Ne tue pas un enfant qui ne sait pas discerner un charbon d'une datte. » Pharaon lui fit apporter alors l'un et l'autre, et l'enfant prit le charbon et le porta à sa bouche. Ce fut la cause de son infirmité. Muhammed-ben-Omar-al-Ouakédy rapporte que la langue de Moïse portait une excroissance couverte de poils. Mais le Coran n'en renferme aucun indice, et dans son texte sublime il ne se trouve pas la plus petite racine qui puisse faire allusion à un fait semblable.

Après la mort de Moïse, les Israélites restèrent trente jours à le pleurer, jusqu'à ce que Dieu, le Très-Haut, inspirât à Josué, fils de Nun, de les faire partir. Il se mit à leur tête et leur fit traverser le Jourdain le dixième jour de Nisan (2) et ils parvinrent à Jéricho. Il leur arriva alors ce qui est rapporté en son lieu. C'est là tout ce que l'on sait de Moïse (salut à lui).

Synagogue de Djoudjer. Cette synagogue est l'une des plus illustres de celles que possèdent les Juifs. Ils prétendent qu'elle tire son origine du prophète de Dieu Élie (salut à lui), qui y serait

(1) D'après le texte hébreu, cet intervalle serait de 935 ans; d'après le texte Samaritain il serait de 1585 années, et de 1715 d'après les Septante.

(2) Nisan, premier mois de l'année religieuse des Juifs, commençait à l'équinoxe de printemps. Ce mot viendrait de *nasas*, verbe qui signifie porter l'étendard ou encore fuir. La raison de cette étymologie est que l'Exode eut lieu pendant ce mois. Dans le Pentateuque (Ex. xiii, 4; xxiii, 15; Deut. xvi, 1; Lev. xxiii, 5; Num. ix, 1; xxviii, 16) ce même mois est appelé Abib, c'est-à-dire épi, parce qu'en Palestine l'orge entre en épis à cette époque.

né et qui y serait resté attaché pendant son séjour terrestre jusqu'à ce que Dieu le ravît à lui (1).

ÉLIE

Élie n'est autre que Phinéas (1), fils d'Éléazar, fils d'Aaron (salut à lui). On l'appelle aussi Éliacin, fils de Yacin Izâr, fils d'Aaron. Son nom en hébreu est Éliâu qui veut dire Puissant et Éternel; en arabe on dit Éliâs. Les savants israélites rapportent qu'il naquit en Égypte et que son père Éléazar sortit de ce pays avec Moïse (salut à lui) à l'âge de trois ans environ.

Quand Balaam fils de Béor vint pour maudire Moïse, Dieu lui tourna la langue de telle sorte qu'il se maudit lui-même ainsi que son peuple. Il poussa alors les Israélites à forniquer avec les femmes des Amorrhéens et des Moabites. Ce crime provoqua la colère du Dieu Très-Haut qui leur envoya la peste et en fit périr vingt-quatre mille. Le fléau dura jusqu'à ce que Phinéas eut pénétré dans une tente où un homme et une femme commettaient un acte de fornication. Il les transperça d'un même coup de lance, les porta dehors et les montra au peuple, transporté qu'il était d'une sainte indignation. Dieu (qu'il soit loué) eut alors pitié des Israélites et fit cesser la peste. Nous retrouvons le même Phinéas avec Josué, fils de Nun. Et quand Josué mourut, Phinéas lui succéda avec Caleb fils de Jephoné. Phinéas devint le chef des Israélites et Caleb était leur juge. Après bien des vicissitudes dans l'histoire d'Israël, Élie reparut; il était revêtu d'un cilice et vivait dans les déserts. Dieu (qui est grand et puissant) lui promit, d'après la Thora, de toujours le garder sain et sauf, d'où certains interprètes ont conclu qu'il ne mourrait point. Sa vie se prolongea jusqu'au temps de Josaphat, fils d'Asa, fils d'Abias, fils de Roboam, fils de Salomon, fils de David (salut à eux) qui régnait sur la tribu de Juda à Jérusalem, tandis qu'Achab fils d'Omri

(1) La synagogue Djoudjer étant consacrée à Élie, il fallait trouver une tradition qui rappelât le grand prophète. De là l'idée de l'identifier avec Phinée, dont le zèle pour la loi de Dieu pouvait se comparer à celui d'Élie (Num. xxv, 7-12; Ps. cv, 30).

régnait sur les tribus d'Israël à Samarie que l'on appelle aujourd'hui Naplouse (1). La conduite d'Achab fut détestable et ses crimes dépassèrent tous ceux des rois d'Israël qui l'avaient précédé. Il les surpassa par son impiété et par les abominations qu'il commit, en sorte qu'il fut plus mauvais que son père et qu'aucun de ses prédécesseurs. Il avait une femme nommée Sissial (2), fille d'Aschaël (3), roi de Phénicie, qui était encore plus impie, plus hautaine et plus orgueilleuse que lui. Ils adorèrent l'idole de Baal au sujet duquel Dieu (que son souvenir est grand!) a dit : « Invoquez-vous Baal et abandonnez-vous Dieu, votre Créateur souverainement bon, votre Seigneur et le Seigneur de vos premiers pères? » Ils élevèrent un autel à Baal à Samarie. Alors Dieu qui est grand et puissant envoya à Achab son serviteur Élie pour le détourner du culte de Baal et lui ordonner de n'adorer que le Dieu Très-Haut. Voici ce que Dieu fit dire à son peuple par Élie en lui donnant sa mission : « Ne serez-vous pas pieux? est-ce que vous invoquerez Baal, et rejetterez-vous Dieu, votre Créateur souverainement bon, votre Seigneur et le Seigneur de vos premiers pères? » Mais ils refusèrent de croire à sa parole. Désespérant alors de leur inspirer la foi en Dieu, il les abandonna dans leur idolâtrie et il fit le serment devant Achab qu'il n'y aurait plus ni pluie ni rosée, puis il le quitta. Dieu (louange à lui) lui ordonna alors de se retirer dans la région du Jourdain, et il y resta caché. A partir de ce moment Dieu empêcha la pluie du ciel de tomber, de sorte que les animaux périrent avec tout ce qui avait vie. Élie resta dans sa retraite jusqu'à ce que l'eau vînt à lui manquer. Pendant tout le temps de son séjour, Dieu (dont la gloire est immense) lui envoyait deux corbeaux pour lui porter du pain et de la viande; et quand la source dont il buvait l'eau se fut desséchée à cause du manque de pluie, Dieu lui ordonna d'aller dans une ville de Phénicie. Il partit et quand il arriva à la

(1) Naplouse, située dans la vallée fertile qui sépare les monts Hébal et Garizim, occupe l'emplacement de l'ancienne Sichem et non de Samarie. Cette dernière ville doit être identifiée avec la bourgade actuelle de Sébastieh à 10 kilomètres au nord-ouest de Naplouse. Hérode ayant reconstruit magnifiquement Samarie, la nomma Sébaste en l'honneur d'Auguste. Ce nom lui est resté.

(2) La même que Jézabel, fille d'Ithobaal (I Rois, xvi, 31).

(3) Makrizi confond ici Hasaël, roi de Damas, avec Ithobaal, roi de Tyr, père de Jézabel.

porte de la ville il rencontra une femme qui ramassait du bois. Il lui demanda à boire et du pain à manger. Elle partagea alors avec lui ce qu'elle avait chez elle : une poignée de farine dans un vase et un peu d'huile dans une jarre. Elle avait ramassé du bois afin de préparer ces aliments pour elle et son fils. Élie (salut à lui) lui adressa de bonnes paroles et lui dit : « Ne t'afflige pas et fais ce que je te dirai : prépare-moi un petit pain avant d'en faire pour toi-même et pour ton enfant; la farine ne diminuera point dans le vase ni l'huile dans la jarre jusqu'à ce que la pluie tombe de nouveau. » Elle obéit à cet ordre et Élie demeura chez elle. La farine et l'huile ne diminuèrent point à partir de ce moment jusqu'à ce que l'enfant vînt à mourir. Sa mère en conçut un profond chagrin. Élie pria alors le Seigneur Tout-Puissant et ressuscita l'enfant. Dieu lui ordonna ensuite d'aller trouver Achab roi d'Israël pour que la pluie tombât au moment où il lui en porterait la nouvelle. Élie y alla et dit au roi : « Assemble les fils d'Israël et les prophètes de Baal. » Quand ils furent assemblés, Élie leur dit : « Jusqu'à quand hésiterez-vous ainsi? si le Seigneur est le Dieu unique, servez-le; si au contraire c'est Baal, retournez à lui et j'irai avec vous. » Puis il ajouta : « Que chacun de vous apporte son offrande, j'offrirai un sacrifice à Dieu et vous en offrirez un à Baal, et celui qui acceptera le sacrifice qui lui sera offert en faisant descendre le feu du ciel pour le consumer, celui-là est le vrai Dieu, celui qu'il faut servir. » Cette condition fut acceptée; on amena deux taureaux, les prêtres de Baal choisirent l'un d'eux, l'immolèrent et invoquèrent leur Dieu en disant : « O Baal! O Baal! » Élie se moquait d'eux et leur disait : « Si vous éleviez la voix un peu? Votre dieu dort peut-être ou il est occupé. » Ils criaient et se blessaient les mains avec leurs couteaux et faisaient couler leur sang. Quand ils eurent perdu tout espoir de faire tomber le feu du ciel pour consumer le sacrifice, Élie appela le peuple, érigea un autel et immola le second taureau. Puis il le plaça sur l'autel, versa de l'eau trois fois par-dessus, creusa un fossé autour de l'autel et ne cessa de verser de l'eau sur la victime jusqu'à ce que le fossé fût rempli d'eau. Il se leva alors et invoqua Dieu (glorifié soit son nom!) dans les termes suivants : « O notre Dieu, fais voir à cette foule que tu es le Seigneur, que je suis ton serviteur et que j'agis par

ton ordre. » A ce moment Dieu fit descendre le feu du ciel qui consuma le sacrifice ainsi que les pierres de l'autel qui était sous la victime et toute l'eau qu'Élie avait répandue autour. Tout le peuple adora Dieu et dit : « Nous reconnaissons que c'est le Seigneur qui est Dieu. » Élie leur dit alors : « Saisissez les prophètes de Baal. » Et le peuple les prit, les emmena et les mit à mort. Ensuite Élie dit à Achab : « Descends, mange et bois, car voici que la pluie va tomber. » La pluie tomba en effet comme il l'avait dit. La sécheresse était terrible, car il n'avait pas plu depuis trois ans et quelques mois. La pluie tomba avec une telle abondance qu'Achab ne put s'en aller. Sissial, femme d'Achab, fut irritée violemment de la mort des prophètes de Baal et elle jura par ses dieux de les venger par la mort d'Élie qui fut saisi de crainte et se réfugia dans le désert, en proie à une grande affliction. Dieu lui envoya un ange qui lui apporta du pain, de la viande et de l'eau. Élie mangea et but et Dieu lui donna des forces, de sorte qu'après ce repas, il resta quarante jours sans manger ni boire. Dieu lui inspira ensuite d'aller à Damas et il y alla avec Élisée fils de Chabat appelé aussi Ben Athor qui devint son disciple. Un jour qu'il sortait de Jéricho avec Élisée, ils vinrent au Jourdain; Élie quitta son manteau et en frappa le fleuve qui se sépara de chaque côté et laissa un passage. Élie dit alors à Élisée : « Demande-moi ce que tu veux avant que nous soyons séparés. » Élisée lui répondit : « Je demande que ton esprit vienne sur moi doublement. » Élie lui dit : « Tu demandes beaucoup; mais si tu me vois au moment où je serai enlevé d'avec toi, ta demande sera exaucée; si au contraire tu ne me vois pas, elle sera rejetée. » Pendant qu'il parlait, une vision leur apparut semblable à du feu qui les sépara et enleva Élie au ciel, à la vue d'Élisée. Celui-ci s'en revint et succéda à Élie dans les fonctions de prophète.

Élie fut enlevé au ciel sous le règne de Joram, fils de Josaphat. Entre la mort de Moïse (salut à lui) et la fin du règne de Joram il y a un intervalle de 570 ans. Moïse (salut à lui) exerça les fonctions de prophète pendant quarante ans. La durée de la vie d'Élie, depuis sa naissance en Égypte jusqu'au moment où il fut enlevé au ciel, près du Jourdain, est de six cent et quelques années. Quant à la question de savoir si Élie est toujours vivant et s'il ne mourra point, les érudits et les ulémas

musulmans sont d'avis différents à cet égard. De même il y en a qui disent qu'Élie est le même que Phinéas comme nous venons de le rapporter, tandis que d'autres affirment que ce sont deux personnages différents. Mais Dieu est le plus savant.

Synagogue Al-Massahssah. — Cette synagogue est en grande vénération parmi les Juifs. Elle est située dans la rue Al-Massahssah, au Caire. On croit qu'elle a été réparée sous le khalifat du commandeur des Croyants, Omar ben Al-Khatab (que Dieu lui soit propice). Son emplacement se trouvait à l'endroit appelé chemin de Karamat. Elle fut construite l'an 315 de l'ère d'Alexandre, environ 621 ans avant la fondation de l'Islamisme. Les Juifs prétendent que c'était la salle d'audience d'Élie, prophète de Dieu.

Angers.

L. Leroy.

FIN DU TEXTE ARABE

وكان ظلما لما صرف عن الوزارة وخرج الى الصعيد اراد ازالة الملك والخروج عن طاعته فجبى المال وامتنع من حمله وأخذ المعادن لنفسه وهمّ أن يقيم ملكا من ولد قبطرين ويدعو الناس الى طاعته ثم انصرف عن ذلك ودعا لنفسه وكاتب الوجوه والاعيان وافترق الناس وتطاول كل من ابناء الملوك الى الملك وطمع فيه ويقال أن روحانيا ظهر لظلما وقال له ان اعطتنى قلدتك مصر زمانا طويلا فاجابه وقرب اليه اشياء منها غلام من بنى اسرائيل فصار عونا له وبلغ الملك خبر خروج ظلما عن طاعته فوجه اليه قائدا قلده مكانه وأمره أن يقبض على ظلما ويبعث به اليه موثقا فسار اليه وخرج ظلما للقائه وحاربه وظفر به واستولى على ما معه فجهز اليه الملك قائدا آخر فهزمه وسار فى اثره وقد كثف جمعه فبرز اله الملك واحتربا فكانت لظلما على الملك فقتله واستولى على

مدينة منف ونزل قصر المملكة وهذا هو فرعون موسى عليه السلام وبعضهم يسميه الوليد بن معصب وقيل هو من العماليق وهو سابع الفرعانة ويقال انه كان قصيرا طويلا اللحية اشهل العينين صغير العين اليسرى فى جبينه شأمة وكان اعرج وقيل انه كان يكنى بأبى مرة وأن اسمه الوليد بن مصعب وانه اوّل من خضب بالسواد لما شاب دله عليه ابليس وقيل انه كان من القبط وقيل انه دخل منف على اتان يحمل النطرون ليبيعه وكان الناس قد اضتربوا فى تولية الملك فحكموه ورضوا بتولية من يوليه عليهم وذلك انهم خرجوا الى ظاهر مدينة منف ينتظرون اوّل من يظهر عليهم ليحكموه فكان هو اوّل من اقبل بحماره فلما حكموه ورضوا بحكمه اقام نفسه ملكا عليهم وانكر قوم هذا وقالوا كان القوم ادهى من أن يقلدوا ملكهم من هذه سبيلة فلما جلس فى الملك اختلف الناس عليه فبذل لهم الاموال وقتل من خالفه بمن اطاعه حتى اعتدل أمره ورتب المراتب وشيد الاعمال وبنى المدن وخندق الخنادق وبنى بناحية العريش حصنا وكذلك على جميع حدود مصر واستخلف هامان وكان يقرب منه فى نسبه وأثار الكنوز وصرفها فى بناء المدائن والعمارات وحفر خليج سردوس وغيره وبلغ الخراج بمصر فى زمنه سبعة وتسعين ألف ألف دينار بالدينار الفرعونى وهو ثلاثة مثاقيل

وفرعون هو اوّل من عرّف العرفاء على الناس وكان ممن صحبه من بنى اسرائيل رجل يقال له امرى وهو الذى يقال له بالعرانية عمرام وبالعربية عمران بن قاهث بن لاوى وكان قدم مصر مع يعقوب عليه السلام فجعله حرسا لقصره يتولى حفظه وعنده مفاتيحه وأغلاقه بالليل وكان فرعون قد رأى فى كهانته ونجومه انه يجرى هلاكه على يد مولود من الاسرائيليين فمنعهم من المناكحة ثلاث سنين التى راى أن ذلك المولود يولد فيها فاتت امرأة امرى اليه فى بعض الليالى بشئ قد اصلحته له فواقعها فاشتملت منه على هارون وولدته

لثلاث وسبعين من عمره فى سنة سبع وعشرين ومائـة لقدوم يعقوب الى مصر ثم اتته مرة اخرى فحملت بموسى لثمانين سنة من عمره ورأى فرعون فى نجومه انه قد حمل بذلك المولود فامر بذبح الذكران من بنى اسرائيل وتقدم الى القوابل بذلك فولد موسى عليه السلام فى سنة ثلاثين ومائة لقدوم يعقوب الى مصر وفى سنة اربع وعشرين واربعمائة لولادة ابراهيم الخليل عليه السلام ولمضى ألف وخمسمائة وست سنين من الطوفان وكان من أمره ما قصه الله سبحانه من قذف أمه له فى التابوت فألقاه النيل الى تحت قصر الملك وقد أرصدت امه أخته على بعد لتنظر من يلتقطه فجائت ابنة فرعون الى البحر مع جواريها فراته واستخرجته من التابوت فرحمته وقالت هذا من العبرانيين من لنا بظئر ترضعه فقالت لها اخته انا اتيك بها وجائت بامه فاسترضعتها له ابنة فرعون الى أن فصل فاتت به الى ابنة فرعون وسمته موسى وتبنته ونشأ عندها وقيل بل اخذته امرأة فرعون واسترضعت أمه ومنعت فرعون من قتله الى أن كبر وعظم شأنه فرد اليه فرعون كثيرا من أمره وجعله من قواده وكانت له سطوة ثم وجهه لغزو اليونانيين وقد عاثوا فى اطراف مصر فخرج فى جيش كثيف واوقع بهم واظفره الله وقتل منهم كثيرا وأسر كثيرا وعاد غانما فسرّ ذلك فرعون وأعجب به هو وامرأته واستولى موسى وهو غلام على كثير من أمر فرعون فاراد فرعون أن يستخلفه حتى قتل رجلا من أشراف القبط له قرابة من فرعون فطلبه وذلك انه خرج يوما يمشى فى الناس وله صولة بما كان له فى بيت فرعون من المربى والرضاع فرأى عبرانيا يضرب فقتل المصرى الذى ضربه ودفنه وخرج يوما آخر فاذا برجلين من بنى اسرائيل وقد سطا احدهما على الاخر فزجره فقال له ومن جعل لك هذا أتريد ان تقتلنى كما قتلت المصرى بالامس ونما الخبر الى فرعون فطلبه فالقى الله فى نفسه الخوف لما يريد من كرامته فخرج من منف

ولحق بمدين عند عقبة ايلة وبنو مدين أمة عظيمة من بنى ابراهيم عليه السلام كانوا ساكنين هناك وكان فراره وله من العمر اربعون سنة فنزل عند يرون وهو شعيب عليه السلام من ولد مدين بن ابراهيم وكان من تزويجه ابنته ورعايته غنمه ما كان فأقام هنالك تسعا وثلاثين سنة نكح فيها صفوراء ابنة شعيب وبنواسرائيل مع فرعون وأهل مصر كما قال الله تعالى يسومونهم سوء العذاب ويستعبدونهم فلما مضى من سنة الثمانين لموسى شهر واسبوع كلمه الله جل اسمه وكان ذلك فى اليوم الخامس عشر من شهر نيسان وأمره أن يذهب الى فرعون وشدّ عضده باخيه هارون وأيده بآيات منها قلب العصا حية وبياض يده من غير سوء وغير ذلك من الايات العشر التى أحلها الله بفرعون وقومه وكان مجى الوحى من الله تعالى اليه وهو ابن ثمانين سنة ثم قدم مصر فى شهر أيار ولقى اخاه هارون فسر به وأطعمه جلبا نافيه ثريد وتنبأ هارون وهو ابن ثلاث وثمانين سنة وغدا به الى فرعون وقد اوحى اليهما أن ياتيا الى فرعون ليبعث معهما بنى اسرائيل فيستنقذانهم من هلكة القبط وجور الفراعنة ويخرجون الى الارض المقدسة التى وعدهم الله بملكها على لسان ابراهيم واسحاق ويعقوب فابلغا ذلك بنى اسرائيل عن الله فآمنوا بموسى واتبعوه ثم حضرا الى فرعون فأقاما ببابه أياما وعلى كل منهما جبة صوف ومع موسى عصاه وهما لا يصلان الى فرعون لشدة حجابه حتى دخل اليه مضحك كان يلهو به فعرفه ان بالباب رجلين يطلبان الاذن عليك يزعمان أن الههما قد ارسلهما اليك فأمر بادخالهما فلما دخلا عليه خاطبه موسى بما قصه الله فى كتابه وأراه آية العصا وآية فى بياض اليد فغاظ فرعون ما قاله موسى وهمّ بقتله فمنعه الله سبحانه بأن راى صورة قد اقبلت ومسحت على اعينهم فعموا ثم انه لما فتح عن عينيه أمر قوما آخرين بقتل موسى فاتتهم نار احرقتهم فازداد غيظه وقال لموسى من اين لك هذه

النواميس العظام ا سحرة بلدى علموك هذا أم تعلمته بعد خروجك من عندنا فقال هذا ناموس السماء. وليس من نواميس الارض قال فرعون ومن صاحبه قال صاحب البنية العليا قال بل تعلمتها من بلدى وأمر بجمع السحرة والكهنة واصحاب النواميس وقال اعرضوا علىّ ارفع أعمالكم فانى أرى نواميس هذا السحر رفيعة جدا فعرضوا عليه اعمالهم فسرّه ذلك وأحضر موسى وقال له لقد وقفت على سحرك وعندى من يفوق عليك فواعدهم يوم الزينة وكان جماعة من البلد قد اتبعوا موسى فقتلهم فرعون ثم انه جمع بين موسى وبين سحرته وكانوا مائتى الف واربعين الفا يعملون من الاعمال ما يحير العقول ويأخذ القلوب من دخن ملوّنات ترى الوجوه مقلوبة مشوّهة منها الطويل والعريض والمقلوب جبهته الى أسفل ولحيته الى فوق ومنها ما له قرون ومنها ما له خرطوم وأنياب ظاهرة كانياب الفيلة ومنها ما هو عظيم فى قدر الترس الكبير ومنها ما له آذان عظام وشبه وجه القرود باجساد عظيمة تبلغ السحاب واجنحة مركبة على حيات عظيمة تطير وترجع فى الهواء وتنحدر على كل من حضر لتبتلعه فيتهارب الناس منها وعصىّ تحلق فى الهواء فتصير حيات برؤس وشعور واذناب تهمّ بالناس أن تنهشهم ومنها ما له قوائم ومنها تماثيل مهوّلة وعملوا له دخنا تغشى ابصار الناس عن النظر فلا يرى بعضها بعضا ودخنا تظهر صورا كهيئه الثيران فى الجوّ على دواب يصدم بعضها بعضا ويسمع لها ضجيج وصورا خضرا على دواب خضر وصورا سودا على دواب سود هائلة فلما رأى فرعون ذلك سرّه ما راى هو ومن حضره واغتم موسى ومن آمن به حتى أحوى الله اليه لا تخف انك انت الاعلى وألق ما فى يمينك تلقف ما صنعوا وكان للسحرة ثلاثة رؤساء ويقال بل كانوا سبعين رئيسا فاسرّ اليهم موسى قد رايت ما صنعتم فان قهرتكم أ تؤمنون بالله فقالوا نفعل فغاظ فرعون مسارة موسى لرؤساء السحرة هذا والناس يسخرون من موسى واخـه

ولحق بمدين عند عقبة ايلة وبنو مدين أمة عظيمة من بنى ابراهيم عليه السلام كانوا ساكنين هناك وكان فراره وله من العمر اربعون سنة فنزل عند يرون وهو شعيب عليه السلام من ولد مدين بن ابراهيم وكان من تزويجه ابنته ورعايته غنمه ما كان فأقام هنالك تسعا وثلاثين سنة نكح فيها صفوراء ابنة شعيب وبنواسرائيل مع فرعون وأهل مصر كما قال الله تعالى يسومونهم سوء العذاب ويستعبدونهم فلما مضى من سنة الثمانين لموسى شهر واسبوع كلمه الله جل اسمه وكان ذلك فى اليوم الخامس عشر من شهر نيسان وأمره أن يذهب الى فرعون وشدّ عضده باخيه هارون وأيده بآيات منها قلب العصا حية وبياض يده من غير سوء وغير ذلك من الايات العشر التى أحلها الله بفرعون وقومه وكان مجى الوحى من الله تعالى اليه وهو ابن ثمانين سنة ثم قدم مصر فى شهر أيار ولقى اخاه هارون فسر به وأطعمه جلبا نافيه ثريد وتنبأ هارون وهو ابن ثلاث وثمانين سنة وغدا به الى فرعون وقد اوحى اليهما أن ياتيا الى فرعون ليبعث معهما بنى اسرائيل فيستنقذانهم من هلكة القبط وجور الفراعنة ويخرجون الى الارض المقدسة التى وعدهم الله بملكها على لسان ابراهيم واسحاق ويعقوب فابلغا ذلك بنى اسرائيل عن الله فآمنوا بموسى واتبعوه ثم حضرا الى فرعون فأقاما ببابه أياما وعلى كل منهما جبة صوف ومع موسى عصاه وهما لا يصلان الى فرعون لشدة حجابه حتى دخل اليه مضحك كان يلهو به فعرفه ان بالباب رجلين يطلبان الاذن عليك يزعمان أن الهما قد ارسلهما اليك فأمر بادخالهما فلما دخلا عليه خاطبه موسى بما قصه الله فى كتابه وأراه آية العصا وآية فى بياض اليد فغاظ فرعون ما قاله موسى وهمّ بقتله فمنعه الله سبحانه بأن راى صورة قد اقبلت ومسحت على اعينهم فعموا ثم انه لما فتح عن عينيه أمر قوما آخرين بقتل موسى فاتتهم نار احرقتهم فازداد غيظه وقال لموسى من اين لك هذه

النواميس العظام ا سحرة بلدى علموك هذا أم تعلمته بعد خروجك من عندنا فقال هذا ناموس السماء. وليس من نواميس الارض قال فرعون ومن صاحبه قال صاحب البنية العليا قال بل تعلمتها من بلدى وأمر بجمع السحرة والكهنة واصحاب النواميس وقال اعرضوا علىّ ارفع أعمالكم فانى أرى نواميس هذا السحر رفيعة جدا فعرضوا عليه اعمالهم فسرّه ذلك وأحضر موسى وقال له لقد وقفت على سحرك وعندى من يفوق عليك فواعدهم يوم الزينة وكان جماعة من البلد قد اتبعوا موسى فقتلهم فرعون ثم انه جمع بين موسى وبين سحرته وكانوا مائتى الف واربعين الفا يعملون من الاعمال ما يحير العقول ويأخذ القلوب من دخن ملوّنات ترى الوجوه مقلوبة مشوّهة منها الطويل والعريض والمقلوب جبهته الى أسفل ولحيته الى فوق ومنها ما له قرون ومنها ما له خرطوم وأنياب ظاهرة كانياب الفيلة ومنها ما هو عظيم فى قدر الترس الكبير ومنها ما له آذان عظام وشبه وجه القرود باجساد عظيمة تبلغ السحاب واجنحة مركبة على حيات عظيمة تطير وترجع فى الهواء وتنحدر على كل من حضر لتبتلعه فيتهارب الناس منها وعصىّ تحلق فى الهواء فتصير حيات برؤس وشعور واذناب تهمّ بالناس أن تنهشهم ومنها ما له قوائم ومنها تماثيل مهوّلة وعملوا له دخنا تغشى ابصار الناس عن النظر فلا يرى بعضها بعضا ودخنا تظهر صورا كهيئه الثيران فى الجوّ على دواب يصدم بعضها بعضا ويسمع لها ضجيج وصورا خضرا على دواب خضر وصورا سودا على دواب سود هائلة فلما رأى فرعون ذلك سرّه ما راى هو ومن حضره واغتم موسى ومن آمن به حتى أحوى الله اليه لا تخف انك انت الاعلى وألق ما فى يمينك تلقف ما صنعوا وكان للسحرة ثلاثة رؤساء ويقال بل كانوا سبعين رئيسا فاسرّ اليهم موسى قد رايت ما صنعتم فان قهرتكم أ تؤمنون بالله فقالوا نفعل فغاظ فرعون مسارة موسى لرؤساء السحرة هذا والناس يسخرون من موسى واخـه

ويهزؤن بهما وعليهما دراعتان من صوف وقد احتزما بليف فلوّح موسى بعصاه حتى غابت عن الاعين واقبلت فى هيئة تنين عظيم له عينان يتوقدان والنار تخرج من فيه ومنخريه فلا يقع على احد الا برص ووقع من ذلك على ابنة فرعون فبرصت وصار التنين فاغرا فاه فالتقط جميع ما عملته السحرة و مائتى مركب كانت مملوءة حبالا وعصيا وسائر من فيها من الملاحين وكانت فى النهر الذى يتصل بدار فرعون وابتلع عمدا كثيرة وحجارة قد كانت حملت الى هناك ليبنى بها ومرّ التنين الى قصر فرعون ليبتلعه وكان فرعون جالسا فى قبة على جانب القصر ليشرف على عمل السحرة فوضع نابه تحت القصر ورفع نابه الاخر الى اعلاه ولهب النار يخرج من فيه حتى احرق مواضع من القصر فصاح فرعون مستغيثا بموسى عليه السلام فزجر موسى التنين فانعطف ليبتلع الناس ففرّوا كلهم من بين يديه وانساب بريدهم فأمسكه موسى وعاد فى يده عصا كما كان ولم ير الناس من تلك المراكب وما كان فيها من الحبال والعصىّ والناس ولا من العمد والحجارة وما شربه من ماء النهر حتى بانت أرضه أثرا فعند ذلك قالت السحرة ما هذا من عمل الادميين وانما هو من فعل جبار قدير على الاشياء فقال لهم موسى اوفوا بعهدكم والا سلطته عليكم يبتلعكم كما ابتلع غيركم فآمنوا بموسى وجاهروا فرعون وقالوا هذا من فعل اله السماء وليس هذا من فعل أهل الارض فقال قد عرفت انكم قد واطاءتموه علىّ وعلى ملكى حسدا منكم لى وأمر وقطعت أيديهم وارجلهم من خلاف وصلبوا وجاهرته أمرأته والمؤمن الذى كان يكتم ايمانه وانصرف موسى فاقام بمصر يدعو فرعون احد عشر شهرا من شهر ايار الى شهر نيسان المستقبل وفرعون لا يجيبه بل اشتدّ جوره على بنى اسرائيل واستعبادهم واتخاذهم سخريا فى مهنة الاعمال فاصابت فرعون وقومه الجوائح العشر واحدة بعد اخرى وهو يتثبت لهم عند وقوعها ويفزع الى

موسى فى الدعاء بانجلائها ثم يلح عند انكشافها فانها كانت عذابا من الله عز وجل عذب بها الله فرعون وقومه فمنها أن ماء مصر صار دما حتى هلك اكثر أهل مصر عطشا وكثرت عليهم الضفادع حتى وسخت جميع مواضعهم وقذرت عليهم عيشهم وجميع مآكلهم وكثر البعوض حتى حبس الهواء ومنع النسيم وكثر عليهم ذباب الكلاب حتى جرّح ابدانهم ونغص عليهم حياتهم وماتت دوابهم واغنامهم فجأة وعمّ الناس الجرب والجدرى حتى زاد منظرهم قبحا على مناظر الجذمى ونزل من السماء برد مخلوط بصواعق اهلك كل ما ادركه من الناس والحيوانات وذهب بجميع الثمار وكثر الجراد والجنادب التى أكلت الاشجار واستقصت أصول النبات واظلمت الدنيا ظلمة سوداء غليظة حتى كانت من غلظها تحس بالاجسام وبعد ذلك كله نزل الموت فجأة على بكور اولادهم بحيث لم يبق لاحد منهم ولد بكر الا فجع به فى تلك الليلة ليكون لهم فى ذلك شغل عن بنى اشرائيل وكانت الليلة الخامسة عشر من شهر نيسان سنة احدى وثمانين لموسى فعند ذلك شارع فرعون الى ترك بنى اسرائيل فخرج موسى عليه السلام من ليلته هذا ومعه بنو اسرائيل من عين الشمس وفى التوراة انهم أمروا عند خروجهم أن يذبح اهل كل بيت حملا من الغنم ان كان كفايتهم أو يشتركون مع جيرانهم ان كان اكثر وان ينضحوا من دمه على ابوابهم ليكون علامة وأن يأكلوا شواه رأسه واطرافه ومعاه ولا يكسروا منه عظما ولا يدعو منه شيء خارج البيوت وليكن خبزهم فطيرا وذلك فى اليوم الرابع عشر من فصل الربيع وليأكلوا بسرعة وأوساطهم مشدودة وخفافهم فى ارجلهم وعصيهم فى ايديهم ويخرجوا ليلا وما فضل من عشائهم ذلك احرقوه بالنار وشرع هذا عيدا لهم ولاعقابهم ويسمى هذا عيد الفصح وفيها انهم أمروا ان يستعيروا منهم حليا كثيرا يخرجون به فاستعاروه وخرجوا فى تلك الليلة بما معهم من الدواب والانعام واخرجوا معهم

تابوت يوسف عليه السلام استخرجه موسى من المدفن الذى كان فيه بالهام من الله تعالى وكانت عدتهم ستمائة ألف رجل محارب سوى النساء والصبيان والغرباء وشغل القبط عنهم بالمآتم التى كانوا فيها على موتاهم فساروا ثلاث مراحل ليلا ونهارا حتى وافوا الى فوهة الجبروت وتسمى نار موسى وهو ساحل البحر بجانب الطور فانتهى خبرهم الى فرعون فى يومين وليلة فندم بعد خروجهم وجمع قومه وخرج فى كثرة كفاك عن مقدارهم قول الله عز وجل اخبارا عن فرعون انه قال عن بنى اسرائيل وعدتهم ما قد ذكر على ما جاء فى التورة أن هؤلاء لشرذمة قليلون وانهم لنا لغائظون ولحق بهم فى اليوم الحادى والعشرين من نيسان فأقام العسكران ليلة الواحد والعشرين على شاطئ البحر وفى صبيحة ذلك اليوم أمر موسى أن يضرب البحر بعصاه ويقتحمه ففلق الله لبنى اسرائيل البحر اثنى عشر طريقا عبر كل سبط من طريق وصارت المياه قائمة عن جانبهم كامثال الجبال وصير قاع البحر طريقا مسلوكا لموسى ومن معه وتبعهم فرعون وجنوده فلما خاض بنى اسرائيل الى عدوة الطور انطبق البحر على فرعون وقومه فاغرقهم الله جميعا ونجا موسى وقومه ونزل بنو اسرائيل جميعا فى الطور وسبحوا مع موسى بتسبيح طويل قد ذكر فى التورة وكانت مريم اخت موسى وهارون تأخذ الدف بيديها ونساء بنى اسرائيل فى اثرها با لدفوف والطبول وهى ترتل التسبيح لهنّ ثم ساروا فى البر ثلاثة ايام وأقفرت مصر من أهلها ومرّ موسى بقومه ففنى زادهم فى اليوم الخامس من ايار فضجوا الى موسى فدعا ربه فنزل لهم المنّ من السماء فلما كان اليوم الثالث والعشرون من أيار عطشوا وضجوا الى موسى فدعا ربه ففجر له عينا من الصخرة لم يزل يسير بهم حتى وافوا طور سينين غرة الشهر الثالث لخروج من مصر فأمر الله موسى بتطهير قومه واستعدادهم لسماع كلام الله سبحانه فطهرهم ثلاثة ايام فلما كان فى

اليوم الثالث وهو السادس من الشهر رفع الله الطور واسكنه نوره وظلل حواليه بالغمام واظهر فى الافاق الرعود والبروق والصواعق واسمع القوم من كلامه عشر كلمات وهى انا الله ربكم واحد لا يكن لكم معبود من دونى لا تحلف باسم ربك كاذبا اذكر يوم السبت واحفظه برّ والديك وأكرمهما لا تقتل النفس لا تزن لا تسرق لا تشهد بشهادة زور لا تحسد اخاك فيما رزقه فصاح القوم وارتعدوا وقالوا لموسى لا طاقة لنا باستماع هذا الصوت العظيم كن السفير بيننا وبين ربنا وجميع ما يامرنا به سمعنا واطعنا فأمرهم بالانصراف وصعد موسى الى الجبل فى اليوم الثانى عشر فاقام فيه اربعين يوما ودفع الله اليه اللوحين الجوهر المكتوب عليهم العشر كلمات ونزل فى اليوم الثانى والعشرين من شهر تموز فرأى العجل فارتفع الكأب وثقلا على يديه والقاهما وكسرهما ثم برد العجل وذراه على الماء وقتل من القوم من استحق القتل وصعد الى الجبل فى اليوم الثالث العشرين من تموز ليشفع فى الباقين من القوم ونزل فى اليوم الثانى من ايلول بعد الوعد من الله له بتعويضه لوحين آخرين مكتوبا عليهما ما كان فى اللوحين الاولين فصعد الى الجبل واقام اربعين ليلة أخرى وذلك من ثالث ايلول الى اليوم الثانى عشر من تشرين ثم أمره الله باصلاح القبة وكان طوله ثلاثين ذراعا فى عرض عشرة أذرع وارتفاع عشرة أذرع ولها سرادق مضروب حواليها مائه ذراع فى خمسين ذراعا وارتفاع خمسة اذرع فاخذ القوم فى اصلاحها وماتزين بها من الستور من الذهب والفضة والجواهر ستة اشهر الشتاء كله ولما فرغ منها نصبت فى اليوم الاول من نيسان فى اوّل السنة الثانية ويقال أن موسىٰ عليه السلام حارب هنالك العرب مثل طمس وجديس والعماليق وجرهم واهل مدين حتى افناهم جميعا وانه وصل الى جبل فاران وهو مكة فلم ينج منهم الا من اعتصم بملك اليمن أو انتمى الى بنى اسماعيل عليه السلام وفى ثلثى شهر من هذه السنة ظعن القوم فى

برّية الطور بعد ان نزلت عليهم التوراة وجملة شرائعها ستمائة وثلاث عشرة شريعة وفى آخر الشهر الثالث حرمت عليهم ارض الشام أن يدخلوها وحكم الله تعالى عليهم ان يتيهوا فى البرّية اربعين سنة لقولهم نخاف اهلها لانهم جبارون فأقاموا تسع عشرة سنة فى رقيم وتسع عشرة سنة فى أحد واربعين موضعا مشروحة فى التوراة وفى اليوم السابع من شهر ايلول من السنة الثانية خسف الله بقارون وبأوليائه بدعاء موسى عليه السلام عليهم لما كذبوا وفى شهر نيسان من السنه الاربعين توفيت مريم ابنة عمران اخت موسى عليه السلام ولها مائة وست وعشرون سنة وفى شهر آب منها مات هارون عليه السلام وله مائة وثلاث وعشرون سنة ثم كان حرب الكنعانيين وسيحون والعوج صاحب البثنية من أرض حوران فى شهور التى بعد ذلك الى شهر شباط فلما أهل شباط اخذ موسى فى اعادة التوراة على القوم وامرهم بكتب نسختها وقرائتها وحفظ ما شاهدوه من آثاره وما اخذوه عنه من الفقه وكان نهاية ذلك فى اليوم السادس من آذار وقال لهم فى اليوم السابع منه انى فى يومى هذا استوفيت عشرين ومائة سنة وان الله قد عرّفنى انه قد يقبضني فيه وقد امرنى أن استخلف عليكم يوشع بن نون ومعه السبعون رجلا الذين اخترتهم قبل هذا الوقت ومعهم العازر بن هارون أخى فاسمعوا له واطيعوا وانا اشهد عليكم الله الذى لا اله الا هو والارض والسموات أن تعبدوا الله ولا تشركوا به شياء ولا تبدّلوا شرائع التوراة بغيرها ثم فارقهم وصعد الجبل فقبضه الله تعالى هناك واخفاه ولم يعلم احد منهم قبره ولا شاهده وكان بين وفاة موسى وبين الطوفان ألف وستمائة وست وعشرون سنة وذلك فى ايام منوجهر ملك الفرس وزعم قوم ان موسى كان الثغ فمنهم من جعل ذلك خلقة ومنهم من زعم انه انما اعتراه حين قالت امراة فرعون لفرعون لا تقتل طفلا لا يعرف الجمر من التمر فلما دعا له فرعون بهما جميع

تناول جمرة فأهوى بها الى فيه فاعتراه من ذلك ما اعتراه وذكر محمد بن عمر الواقدى أن لسان موسى كانت عليه شامة فيها شعرات ولا يدل القرآن على شيء من ذلك فليس فى قوله تعالى واحلل عقدة من لسانى دليل على شيى من ذلك دون شيء فاقاموا بعده ثلاثين يوما يبكون عليه الى أن اوحى الله تعالى الى يوشع بن نون بترحيلهم فقادهم وعبر بهم الاردن فى اليوم العاشر من نيسان فوافوا اريحا فكان منهم ما هو مذكور فى مواضعه فهذه جملة خبر موسى عليه السلام

(كنيسة جوجر) * هذه الكنيسة من اجل كنائس اليهود وزعموا انه تنسب لنبى الله الياس عليه السلام وانه ولد بها وكان يتعاهدها فى طول اقامتها بالارض الى أن رفعه الله اليه (الياس) هو فيحاس بن العازر بن هارون عليه السلام ويقال ان الياس بن ياسين عيزار بن هارون ويقال هو الياهو وهي عبرانية معناها قادر ازلىّ وعرّب فقيل الياس ويذكر اهل العلم من بنى اسرائيل انه ولد بمصر وخرج به ابوه العازر من مصر مع موسى عليه السلام وعمره نحو الثلاث سنين وانه هو الخضر الذى وعده الله بالحياة وانه لما خرج بلعام بن باعورا ليدعو على موسى صرف الله لسانه حتى يدعو على نفسه وقومه وكان من زنّى بنى اسرائيل بنساء الامورانيين واهل مواب ما كان فغضب الله تعالى عليهم واوقع فيهم الوباء فمات منهم اربعة وعشرون الفا الى أن هجم فينحاس هذا على خباء فيه رجل على امرأة يزنى بها فنظمهما جميعا برمحه وخرج وهو رافعهما وشهرهما غضبا لله فرحمهم الله سبحانه ورفع عنهم الوباء وكانت له ايضا آثار مع نبى الله يوشع بن نون ولما مات يوشع قام من بعده فينحاس هذا هو وكالاب بن يوفنا فصار فينحاس اماما وكالاب يحكم بينهم وكانت الاحداث فى بنى اسرائيل فساح الياس ولبس المسوح ولزم القفار وقد وعده الله عز وجل فى

برّية الطور بعد ان نزلت عليهم التوراة وجملة شرائعها ستمائة وثلاث عشرة شريعة وفى آخر الشهر الثالث حرمت عليهم ارض الشام أن يدخلوها وحكم الله تعالى عليهم ان يتيهوا فى البرّية اربعين سنة لقولهم نخاف اهلها لانهم جبارون فأقاموا تسع عشرة سنة فى رقيم وتسع عشرة سنة فى أحد واربعين موضعا مشروحة فى التوراة وفى اليوم السابع من شهر ايلول من السنة الثانية خسف الله بقارون وبأوليائه بدعاء موسى عليه السلام عليهم لما كذبوا وفى شهر نيسان من السنه الاربعين توفيت مريم ابنة عمران اخت موسى عليه السلام ولها مائة وست وعشرون سنة وفى شهر آب منها مات هارون عليه السلام وله مائة وثلاث وعشرون سنة ثم كان حرب الكنعانيين وسيحون والعوج صاحب البثنية من أرض حوران فى شهور التى بعد ذلك الى شهر شباط فلما أهل شباط اخذ موسى فى اعادة التوراة على القوم وامرهم بكتب نسختها وقرائتها وحفظ ما شاهدوه من آثاره وما اخذوه عنه من الفقه وكان نهاية ذلك فى اليوم السادس من آذار وقال لهم فى اليوم السابع منه انى فى يومى هذا استوفيت عشرين ومائة سنة وان الله قد عرّفنى انه قد يقبضني فيه وقد امرنى أن استخلف عليكم يوشع بن نون ومعه السبعون رجلا الذين اخترتهم قبل هذا الوقت ومعهم العازر بن هارون أخى فاسمعوا له واطيعوا وانا اشهد عليكم الله الذى لا اله الا هو والارض والسموات أن تعبدوا الله ولا تشركوا به شياء ولا تبدّلوا شرائع التوراة بغيرها ثم فارقهم وصعد الجبل فقبضه الله تعالى هناك واخفاه ولم يعلم احد منهم قبره ولا شاهده وكان بين وفاة موسى وبين الطوفان ألف وستمائة وست وعشرون سنة وذلك فى ايام منوجهر ملك الفرس وزعم قوم ان موسى كان الثغ فمنهم من جعل ذلك خلقة ومنهم من زعم انه انما اعتراه حين قالت امراة فرعون لفرعون لا تقتل طفلا لا يعرف الجمر من التمر فلما دعا له فرعون بهما جميع

تناول جمرة فأهوى بها الى فيه فاعتراه من ذلك ما اعتراه وذكر محمد بن عمر الواقدى أن لسان موسى كانت عليه شامة فيها شعرات ولا يدل القرآن على شئ من ذلك فليس فى قوله تعالى واحلل عقدة من لسانى دليل على شيى من ذلك دون شئ فاقاموا بعده ثلاثين يوما يبكون عليه الى أن اوحى الله تعالى الى يوشع بن نون بترحيلهم فقادهم وعبر بهم الاردن فى اليوم العاشر من نيسان فوافوا اريحا فكان منهم ما هو مذكور فى مواضعه فهذه جملة خبر موسى عليه السلام

(كنيسة جوجر) * هذه الكنيسة من اجل كنائس اليهود وزعموا انه تنسب لنبى الله الياس عليه السلام وانه ولد بها وكان يتعاهدها فى طول اقامتها بالارض الى أن رفعه الله اليه (الياس) هو فيحاس بن العازر بن هارون عليه السلام ويقال ان الياس بن ياسين عيزار بن هارون ويقال هو الياهو وهي عبرانية معناها قادر ازلىّ وعرّب فقيل الياس ويذكر اهل العلم من بنى اسرائيل انه ولد بمصر وخرج به ابوه العازر من مصر مع موسى عليه السلام وعمره نحو الثلاث سنين وانه هو الخضر الذى وعده الله بالحياة وانه لما خرج بلعام بن باعورا ليدعو على موسى صرف الله لسانه حتى يدعو على نفسه وقومه وكان من زنّى بنى اسرائيل بنساء الامورانيين واهل مواب ما كان فغضب الله تعالى عليهم واوقع فيهم الوباء فمات منهم اربعة وعشرون الفا الى أن هجم فينحاس هذا على خباء فيه رجل على امرأة يزنى بها فنظمهما جميعا برمحه وخرج وهو رافعهما وشهرهما غضبا لله فرحمهم الله سبحانه ورفع عنهم الوباء وكانت له ايضا آثار مع نبى الله يوشع بن نون ولما مات يوشع قام من بعده فينحاس هذا هو وكالاب بن يوفنا فصار فينحاس اماما وكالاب يحكم بينهم وكانت الاحداث فى بنى اسرائيل فساح الياس ولبس المسوح ولزم القفار وقد وعده الله عز وجل فى

برّية الطور بعد ان نزلت عليهم التوراة وجملة شرائعها ستمائة وثلاث عشرة شريعة وفى آخر الشهر الثالث حرمت عليهم ارض الشام أن يدخلوها وحكم الله تعالى عليهم ان يتيهوا فى البرّية اربعين سنة لقولهم نخاف اهلها لانهم جبارون فأقاموا تسع عشرة سنة فى رقيم وتسع عشرة سنة فى أحد واربعين موضعا مشروحة فى التوراة وفى اليوم السابع من شهر ايلول من السنة الثانية خسف الله بقارون وبأوليائه بدعاء موسى عليه السلام عليهم لما كذبوا وفى شهر نيسان من السنه الاربعين توفيت مريم ابنة عمران اخت موسى عليه السلام ولها مائة وست وعشرون سنة وفى شهر آب منها مات هارون عليه السلام وله مائة وثلاث وعشرون سنة ثم كان حرب الكنعانيين وسيحون والعوج صاحب البثنية من أرض حوران فى شهور التى بعد ذلك الى شهر شباط فلما أهل شباط اخذ موسى فى اعادة التوراة على القوم وامرهم بكتب نسختها وقرائتها وحفظ ما شاهدوه من آثاره وما اخذوه عنه من الفقه وكان نهاية ذلك فى اليوم السادس من آذار وقال لهم فى اليوم السابع منه انى فى يومى هذا استوفيت عشرين ومائة سنة وان الله قد عرّفنى انه قد يقبضني فيه وقد امرنى أن استخلف عليكم يوشع بن نون ومعه السبعون رجلا الذين اخترتهم قبل هذا الوقت ومعهم العازر بن هارون أخى فاسمعوا له واطيعوا وانا اشهد عليكم الله الذى لا اله الا هو والارض والسموات أن تعبدوا الله ولا تشركوا به شياء ولا تبدّلوا شرائع التوراة بغيرها ثم فارقهم وصعد الجبل فقبضه الله تعالى هناك واخفاه ولم يعلم احد منهم قبره ولا شاهده وكان بين وفاة موسى وبين الطوفان ألف وستمائة وست وعشرون سنة وذلك فى ايام منوجهر ملك الفرس وزعم قوم ان موسى كان الثغ فمنهم من جعل ذلك خلقة ومنهم من زعم انه انما اعتراه حين قالت امراة فرعون لفرعون لا تقتل طفلا لا يعرف الجمر من التمر فلما دعا له فرعون بهما جميع

تناول جمرة فأهوى بها الى فيه فاعتراه من ذلك ما اعتراه وذكر محمد بن عمر الواقدى أن لسان موسى كانت عليه شامة فيها شعرات ولا يدل القرآن على شئ من ذلك فليس فى قوله تعالى واحلل عقدة من لسانى دليل على شيى من ذلك دون شئ فاقاموا بعده ثلاثين يوما يبكون عليه الى أن اوحى الله تعالى الى يوشع بن نون بترحيلهم فقادهم وعبر بهم الاردن فى اليوم العاشر من نيسان فوافوا اريحا فكان منهم ما هو مذكور فى مواضعه فهذه جملة خبر موسى عليه السلام

(كنيسة جوجر) * هذه الكنيسة من اجل كنائس اليهود وزعموا انه تنسب لنبى الله الياس عليه السلام وانه ولد بها وكان يتعاهدها فى طول اقامتها بالارض الى أن رفعه الله اليه (الياس) هو فيحاس بن العازر بن هارون عليه السلام ويقال ان الياس بن ياسين عيزار بن هارون ويقال هو الياهو وهي عبرانية معناها قادر ازلىّ وعرّب فقيل الياس ويذكر اهل العلم من بنى اسرائيل انه ولد بمصر وخرج به ابوه العازر من مصر مع موسى عليه السلام وعمره نحو الثلاث سنين وانه هو الخضر الذى وعده الله بالحياة وانه لما خرج بلعام بن باعورا ليدعو على موسى صرف الله لسانه حتى يدعو على نفسه وقومه وكان من زنّى بنى اسرائيل بنساء الامورانيين واهل مواب ما كان فغضب الله تعالى عليهم واوقع فيهم الوباء فمات منهم اربعة وعشرون الفا الى أن هجم فينحاس هذا على خباء فيه رجل على امرأة يزنى بها فنظمهما جميعا برمحه وخرج وهو رافعهما وشهرهما غضبا لله فرحمهم الله سبحانه ورفع عنهم الوباء وكانت له ايضا آثار مع نبى الله يوشع بن نون ولما مات يوشع قام من بعده فينحاس هذا هو وكالاب بن يوفنا فصار فينحاس اماما وكالاب يحكم بينهم وكانت الاحداث فى بنى اسرائيل فساح الياس ولبس المسوح ولزم القفار وقد وعده الله عز وجل فى

التوراة بدوام السلامة فاوّل ذلك بعضهم بانه لا يموت فامتدّ عمره الى ان ملك يهوشافاط بن اسا بن افيا بن رحبعم بن سليمان بن داود عليهما السلام على سبط يهودا فى بيت المقدس وملك احؤب بن عمرى على الاسباط من بنى اسرائيل بمدينة شمرون المعروفة اليوم بنابلس وسائت سيرة احؤب حتى زادت فى القبح على جميع من مضى قبله من ملوك بنى اسرائيل وكان اشدهم كفرا واكثرهم ركونا للمنكر بحيث اربى فى الشرّ على ابيه وعلى سائر من تقدّمه وكانت له امرأة يقال لها سيصيال ابنة أشاعل ملك صيدا اكفر منه بالله واشدّ عتوّا واستكبارا فعبدا وثن بعل الذى قال الله فيه جل ذكره أ تدعون بعلا وتذرون احسن الخالقين الله ربكم ورب ابائكم الاوّلين واقاما له مذبحا بمدينة شمرون فارسل الله عز وجل الى احؤب عبده الياس رسولا لينهاه عن عبادة وثن بعل ويأمره بعبادة الله تعالى وحده وذلك قول الله عز وجل من قائل وان الياس لمن المرسلين اذ قال لقومه أ لا تتقون أ تدعون بعلا وتذرون احسن الخالقين الله ربكم ورب ابائكم الاوّلين فكذبوه ولما أيس من ايمانهم بالله وتركهم عبادة الوثن أقسم فى مخاطبته احؤب ان لا يكون مطر ولا ندأ ثم تركه فامره الله سبحانه ان يذهب ناحية الاردن فمكث هناك مختفيا وقد منع الله قطر السماء حتى هلكت البهائم وغيرها فلم يزل الياس مقيما فى استتار الى ان جف ما كان عنده من الماء وفى طول اقامته كان الله جل جلاله يبعث اليه بغربان يحمل له الخبز واللحم فلما جف الماء الذى كان يشرب منه لامتناع المطر أمره الله ان يسير الى بعض مدائن صيدا فخرج حتى وفى باب المدينة فاذا امرأة تحتطب فسألها ماء يشربه وخبزا يأكله فأقسمت له ان ما عندها الا مثل غرفة دقيق فى اناء وشىء من زيت فى جرّة وأنها تجمع الحطب لتقتات منه هى وابنها فبشرها الياس عليه السلام وقال لها لا تجزعى وافعلى ما قلت لك واعملى لى خبزا

قليلا قبل ان تعملى لنفسك ولولدك فان الدقيق لا يعجز من الاناء
والزيت من الجرة حتى ينزل المطر ففعلت ما أمرها به واقام
عندها فلم ينقص الدقيق ولا الزيت بعد ذلك الى ان مات ولدها
وجزعت عليه فسأل الياس ربه تعالى فأحى الولد وأمره الله ان
يسير الى احؤب ملك بني اسرائيل لينزل المطر عند اخباره له
بذلك فسار اليه وقال له اجمع بنى اسرائيل وانباء بعال فلما اجتمعوا
قال لهم الياس الى متى هذا الضلال ان كان الرب الله فاعبدوه وان
كان بعال هو الله فارجعوا بنا اليه وقال ليقرّب كل منا قربانا فأقرّب
انا لله وقرّبوا انتم لبعال فمن تقبل منه قربانه ونزلت نار من السماء
فأكلته فالهه الذى يعبد فلما رضوا بذلك أحضروا ثورين واختاروا
أحدهما وذبحوه وصاروا ينادون عليه يال بعال يال بعال والياس
يسخر بهم ويقول لو رفعتم اصواتكم قليلا لعل الهكم نائم او مشغول
وهم يصرخون ويجرحون أيديهم بالسكاكين ودمائهم تسيل فلما
ايسوا من أن تنزل النار وتأكل قربانهم دعا الياس القوم الى نفسه
واقام مذبحا وذبح ثوره وجعله على المذبح وصب الماء فوقه
ثلاث مرات وجعل حول المذبح خندقا محفورا فلم يزل يصب
الماء فوق اللحم حتى امتلأ الخندق من الماء وقام يدعو الله عز
اسمه وقال فى دعائه اللهمّ أظهر لهذه الجماعة انك الرب وانى
اعبدك عامل بامرك فانزل الله سبحانه نارا من السماء أكلت القربان
وحجارة المذبح التى كان فوقها اللحم وجميع الماء الذى صب
حدله فسجد القوم اجمعون وقالوا نشهد ان الرب الله فقال الياس
خذوا انباء بعال فأخذوا وجاء بهم فذبحهم كلهم ذبحا وقال لاحؤب
انزل وكل واشرب فان المطر نازل فنزل المطر على ما قال
وكان الجهد قد اشتدّ لانقطاع المطر مدة ثلاث سنين وأشهر وغزر
المطر حتى لم يستطع احؤب ان ينصرف لكثرته فغضبت سيصيال
امرأة احؤب لقتل انباء بعال وحلفت بالهتها لتجعلن روح الياس

عوضهم ففزع الياس وخرج الى المفاوز وقد اغتم غما شديدا فارسل الله اليه ملكا معه خبز ولحم وماء فأكل وشرب وقوّاه الله حتى مكث بعد هذه الاكلة اربعين يوما لا يأكل ولا يشرب ثم جاءه الوحى بأن يمضي الى دمشق فسار اليها وصحب اليسع بن شابات ويقال ابن حظور فصار تلميذه فخرج من اريحا ومعه اليسع حتى وقف على الاردن فنزع ردائه ولفه وضرب به ماء الاردن فافترق الماء عن جانبه وصار طريقا فقال الياس حينئذ لليسع اسأل ما شئت قبل ان يحال بيني وبينك فقال اليسع أسأل ان يكون روحك فى مضاعفا فقال لقد سألت جسيما ولكن ان ابصرتنى اذا رفعت عنك يكون ما سألت وان لم تبصرني لم يكن وبينما هما يتحدثان اذ ظهر لهما كالنار فرّق بينهما ورفع الياس الى السماء واليسع ينظره فانصرف وقام فى النبوّة مقام الياس وكان رفع الياس فى زمن يهورام بن يهوشافاط وبين وفاة موسى عليه السلام وبين آخر ايام يهورام خمسمائة وسبعون سنة ومدة نبوّة موسى عليه السلام اربعون سنة فعلى هذا يكون مدة عمر الياس من حين ولد بمصر الى ان رفع بالاردن الى السماء ستمائة سنة وبضع سنين الذى عليه علماء اهل الكتاب وجماعة من علماء المسلمين ان الياس حىّ لم يمت الا انهم اختلفوا فيه فقال بعضهم انه هو فينحاس كما تقدّم ذكره و منع هذا جماعة وقالوا هما اثنان والله اعلم

(كنيسة المصاصة) هذه الكنيسة يجلها اليهود وهي بخط المصاصة من مدينة مصر ويزعمون انها رممت فى خلافة أمير المؤمنين عمر بن الخطاب رضى الله عنه وموضعه يعرف بدرب الكرمة وبنيت فى سنة خمس عشرة وثلثمائة للاسكندر وذلك قبل الملة الاسلامية بنحو ستمائة واحدى وعشرين سنة ويزعم اليهود ان هذه الكنيسة كانت مجلسا لنبي الله الياس

ANALYSE

DE L'HISTOIRE DE RABBAN BAR 'EDTA

MOINE NESTORIEN DU VIe SIÈCLE

Thomas de Marga, dans son *Histoire monastique* (lib. I, cap. IV), nous apprend que l'histoire de Bar 'Edta a été écrite par l'abbé Yoḥannan. Išo'dnaḥ de Bassora, dans le *Livre de la Chasteté* (n°s 15 et 113), dit que ce Yoḥannan était persan et disciple de Bar 'Edta lui-même.

Cette histoire se trouvait, ainsi qu'on nous l'a affirmé, dans un manuscrit conservé à la bibliothèque du couvent chaldéen de Notre-Dame des Semences; il en a disparu depuis peu.

Mais à la même bibliothèque du susdit couvent se trouve une autre histoire de Bar 'Edta, extraite de la première et conservée dans plusieurs manuscrits, tous récemment copiés et remplis de fautes d'orthographe. L'original serait perdu. La copie, dont je me suis servi pour ce résumé, a été exécutée au mois de février de l'année 1902; elle mesure 18 centimètres sur 12; les pages, au nombre de 231, ont de 12 à 14 lignes.

Cette histoire est écrite en vers de sept syllabes par un certain Abraham Zabaya; elle est divisée par l'auteur lui-même ou plutôt par le premier rédacteur en soixante-deux chapitres, précédés d'une longue introduction. Le style ne manque pas de grâce; la rime en est exclue (1).

Nous ne savons rien d'Abraham Zabaya, auteur du poème, ni de son époque. Il était originaire du village de Beith Zabayé dans le pays de Ninive, ainsi que l'indique son surnom. Il a

(1) Presque au commencement de l'introduction se trouvent cependant quatre vers rimés. Ils ont dû être ajoutés par un copiste.

écrit son poème à la demande de Mar 'Abdišo', métropolitain du pays. Dans la Vie du patriarche Elia I (1028-1032) se trouve cité 'Abdišo', métropolitain de Mossoul (1); dans la Vie de Makkikha II (1257-1265) est cité un autre 'Abdišo', métropolitain de Mossoul (2). Abraham Zabaya serait-il contemporain de l'un de ces deux 'Abdišo' ou bien d'un autre?

Comme il arrive malheureusement trop souvent dans les récits analogues, on ne rencontre dans toute cette histoire presque aucune donnée chronologique précise. Les hagiographes ne pensaient qu'à enrichir et à embellir de miracles les vies de leurs héros.

Le premier rédacteur de cette histoire, Yoḥannan Parsaya, vivait certainement après Išo'yab d'Adjabène († 660), qu'il cite (chap. XXIV). Il aurait été disciple de Bar 'Edta vers la fin de la vie de ce dernier.

INTRODUCTION

(I)

Avec l'aide du Père, du Fils et du Saint-Esprit, moi Abraham Zabaya (3), faible et pécheur prêtre (4), je commence à écrire un discours en vers de sept syllabes, tiré en abrégé de l'Histoire de Rabban Bar 'Edta, appelé « le Soleil de l'Orient ». J'ai rédigé ce poème à la demande de Mar 'Abdišo' (5), métropolitain du pays, des prêtres Siméon, Yoḥannan (6), et 'Abdišo', des diacres et de tous les fidèles du village de Beith Gourbaq; car, le jour de la commémoraison du saint, on ne pouvait pas lire toute son histoire, à cause de sa longueur. Cette biographie de Rabban (7), dont nous allons tirer notre poème, a été écrite par son disciple Yoḥannan.

(1) *Mari Ibn Souleiman*, éd. Gismondi, p. 118.
(2) *Amri*, éd. Gism., p. 120.
(3) Ce nom signifie « originaire du village de Beith Zabayé ».
(4) Ici blanc dans la copie.
(5) Ce nom signifie : *servus Jesu*.
(6) Jean.
(7) C'est-à-dire *magister noster*.

(II)

Bar 'Edta (1) était originaire du village de Raṣpa (2) sur l'Euphrate. Dès l'âge le plus tendre il perdit ses parents qui étaient riches et pieux. Sa sœur Ḥanah Išo' (3) l'éleva. Celle-ci était aussi belle que le soleil lui-même. Plusieurs gens de sa famille voulurent l'épouser. Mais elle offrit sa virginité à son créateur; elle vendit tous ses biens, et les distribua aux pauvres, aux églises et aux couvents; elle n'en garda que ce qui était nécessaire pour l'éducation de son frère, elle se rendit avec lui à Nisibe et entra dans un couvent de femmes. Elle plaça son frère dans l'école pour apprendre les Psaumes et la musique ecclésiastique. Comme il était encore tout jeune, il venait dormir chez sa sœur; celle-ci lui inculqua l'amour de la vertu et de la vie religieuse, elle joignit la prière aux conseils. « Pendant treize ans, disait notre mère Ḥanah Išo', je n'ai cessé de prier Dieu pour mon frère, jusqu'à ce qu'il eût embrassé la vie monastique. »

Après qu'il eut appris les Psaumes et tous les cantiques, ainsi que la lecture et la calligraphie, sa sœur le mit dans la grande école, mère des docteurs (4). Il brilla par sa science et surpassa tous les docteurs; il était juste, humble, simple de cœur et très intelligent.

Dans la vie commune (5), les frères, après avoir servi les étrangers et les passants, s'appliquaient à la récitation de l'office et faisaient des veilles. Notre Père, après avoir mené, pendant trois ans, la vie commune, se retira dans une cellule, pour y habiter en silence; ses labeurs sont au dessus de notre parole; il s'adonna surtout à la méditation des divines Écritures; il ne posséda rien, pas même des livres; chaque semaine il en empruntait un de la bibliothèque.

(1) Ce nom signifie : *filius Ecclesiæ*.

(2) Ou Sergiopolis. Išo'dnaḥ de Bassorah, dans le *Livre de la Chasteté*, dit qu'il était de la région de Ninive.

(3) Ce nom signifie : *misertus est illius Jesus*.

(4) C'est-à-dire « la célèbre école de Nisibe ».

(5) Il doit y avoir ici une lacune. L'auteur devait raconter comment Bar'Edta sortit de l'école et accompagna Abraham le Grand au mont Izla pour y embrasser la vie monastique (cf. *Livre de la Chasteté*, n° 15).

Mar Abraham avait l'habitude de visiter chaque nuit les frères dans leurs cellules. Ayant vu Bar 'Edta surpasser en science tous les autres frères, il le contraignit de réciter chaque semaine un livre; car il lui était très facile de réciter les tomes de Mar Théodore le Grand (1).

« Mar Abraham, disait Bar 'Edta, m'ayant imposé de réciter les tomes de l'Écriture sainte, j'arrivai au bout de quelques années à réciter les deux Testaments, comme on récite les psaumes. Je récitais aussi par cœur les livres de l'abbé Isaïe, de Marc et de Mar Evagre. Je récitais également le livre de saint Grégoire de Nazianze, les Vies des Pères du désert et leurs colloques (2), l'ouvrage de saint Basile et toutes les lettres adressées aux moines, et enfin le livre de Mar Nestorius intitulé Héraclidos (3), qui a été traduit récemment de mon temps du grec en syriaque. J'obéissais en tout à Mar Abraham. Chaque fois qu'il entrait chez moi ou que j'allais le voir, il me prenait par l'oreille et me disait en souriant : « Tu as rempli « l'air de l'Euphrate des paroles de l'Écriture. — Je ne nie pas, « Rabban, lui répondais-je en souriant, le débordement (4) de « l'Euphrate, notre fleuve, ni notre village Raṣpa. — Ce n'est « pas, me disait-il en riant, de l'Euphrate, auquel tu penses, « que je veux parler, ô fils de l'éducation chrétienne, mais c'est « de l'Euphrate spirituel, sur les bords duquel est plantée maintenant la sainte Église, dont Bar 'Edta a été appelé le fils. »

Tout cela a été raconté par le bienheureux Brikha (5), c'est-à-dire Mebarak (6), tel qu'il l'avait entendu de la bouche de Bar 'Edta.

Comme le couvent était pauvre, les moines étaient obligés d'aller moissonner pour avoir de quoi vivre. Bar 'Edta ne sor-

(1) Théodore de Mopsueste, dont tous les ouvrages ont été traduits du grec en syriaque : quelques-uns sont parvenus jusqu'à nous, entre autres le commentaire sur l'Évangile selon S. Jean, qui a été publié par M. Chabot, et son livre sur l'Incarnation qui se trouve dans un manuscrit conservé à notre bibliothèque de Séert (A. Scher, *Catal. des manuscrits*, etc., n° 88).

(2) Cet ouvrage a été édité par M. Bedjan en 1897 et depuis par M. Budge.

(3) Le P. Bedjan édite en ce moment cet ouvrage avec une traduction latine.

(4) Au lieu de ܡܦܩܬܗ il faut lire ܡܥܒܪܗ ou ܡܥܒܪܢܘܬܗ

(5) Ce nom signifie : *benedictus*.

(6) Ce nom, qui signifie aussi : béni », est de forme arabe. L'auteur du poème aurait donc vécu beaucoup après la conquête arabe.

tait pas du couvent; car sa sœur pourvoyait à ses vêtements, et lui, il copiait des livres et les vendait : « Vous ressemblez, lui disaient ses amis en souriant, à l'agneau, qui tète deux brebis dans le Christ. »

Il était doué d'une voix mélodieuse, pure et très flexible, de sorte que, lorsqu'il chantait les nuits du dimanche, sa voix faisait palpiter les cœurs et rompait le sommeil des frères.

Dieu avait dit à Abraham, père des fidèles, de partir pour la terre promise, afin qu'en lui fussent bénis tous les peuples (1). Lui aussi, à l'instar de son père Abraham, voyagea dans les déserts; il alla au mont des Oliviers, au Sinaï; il descendit ensuite en Égypte; et après avoir habité quelque temps dans le désert de Scété, il vint se retirer sur la haute montagne de Nisibe (2); de nombreux frères vinrent se joindre à lui; plusieurs d'entre eux s'illustrèrent par leurs vertus (3).

CHAPITRE I

Un jour du dimanche, jour que Mar Abraham avait consacré à célébrer les gloires des Apôtres, pendant les saints mystères, avant la communion, le saint se tint debout devant l'autel et commença son sermon par ces paroles de l'Écriture : *Séparez-moi*, dit l'Esprit-Saint, *Barnabas et Saul pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés* (4). De même que, ajouta-t-il, le Saint-Esprit envoya les Apôtres prêcher dans le monde, de même il enverra aujourd'hui plusieurs de vous pour fonder des couvents dans l'empire des Perses. Prenez donc garde de désobéir pour ne pas exciter la colère de Dieu contre vous. »

Ayant dit cela, il appela auprès de lui R. Bar 'Edta, Mar Guiwargad et le vieillard Yoḥannan; et, ayant posé du ḥnana (5)

(1) Gen. xii, 1, 3.

(2) Cette montagne d'Izla, s'appelle maintenant Bagoké et s'étend depuis Mardin jusqu'au Tigre; le couvent de Mar Abraham est à 4 heures à l'ouest de Nisibe.

(3) Cf. Le *Livre de la Chasteté*, n° 13: Thomas de Marga, lib. I, cap. iv.

(4) Actes, xiii, 2.

(5) ܚܢܢܐ qui signifie « grâce, miséricorde », pourrait être traduit par le mot « Pâte de reliques »; il désigne une sorte de pâte ferme, coupée en fils et composée de poussière des tombeaux des martyrs, d'eau et d'huile bénites; les Nestoriens en usent surtout dans les maladies.

sur leurs têtes, il les bénit et leur dit : « Que Dieu répande sur vous ses abondantes grâces. Instruisez vos disciples dans la crainte du Seigneur; refusez celui qui n'adhère pas à la doctrine des trois Lumières de l'Église, à savoir : Diodore (1), Théodore et Nestorius; faites réciter le jour du dimanche les commentaires de Mar Théodore; avant la messe et durant le repas, récitez les ouvrages ascétiques des Pères, les traités sur les fêtes et les homélies de Mar Ephrem (2), le docteur de la vérité, et de Narsaï (3), la langue de l'Orient. »

Le lendemain matin, Bar 'Edta et ses compagnons se dirigèrent vers les endroits que leur indiqua Mar Abraham. L'abbé Yoḥannan (4) partit seul pour le vaste désert, qui se trouve de l'autre côté du Tigre, vis-à-vis de l'Assyrie; il fut ensuite suivi d'Elia et de Ḥnanišo' (5); R. Guiwargad (6), accompagné de trois autres frères, vint en Marga et se fixa dans un endroit situé entre les frontières de Ninive et de Beith Nouhadra. Quand R. Bar 'Edta (7) vint à cet endroit, qui est en Marga et qui est près de Ninive, il était accompagné de neuf frères : Barḥadbšabba (8), Daniel, Japhet, Siméon, David, Zacharie, Micha, Elia et Mebarak. Ce dernier était âgé de 22 ans; il était compatriote de Mar Bar 'Edta, de la ville de 'Anath sur l'Euphrate. R. Bar 'Edta, étant arrivé aux environs de Nisibe, envoya Mebarak appeler sa sœur pour lui faire ses adieux. Ḥanah Išo' voulut l'accompagner; mais Bar 'Edta refusa et lui promit d'envoyer bientôt Mebarak la chercher.

Išo'zkha (9), supérieur du couvent de Šo'é', dans le pays de Beith 'Arbayé (10), accueillit avec beaucoup de joie Mar Bar 'Edta et ses compagnons, et lui prédit de grandes choses.

(1) Diodore de Tarse, qui est regardé, avec Théodore de Mopsueste et Nestorius, comme le père du Nestorianisme.

(2) S. Ephrem, le plus célèbre des docteurs syriens, mourut en 373.

(3) Narsaï, le célèbre fondateur de l'École de Nisibe, mourut en 502.

(4) Cf. THOMAS DE MARGA, lib. I, cap. XIV.

(5) *Ibidem.*

(6) Cf. Le *Livre de la Chasteté*, n° 16.

(7) Išo'dnaḥ de Bassorah, dans le *Livre de la Chasteté* (n° 15), dit que Bar 'Edta, après la mort de Mar Abraham, alla en Marga.

(8) Ce nom signifie : *filius Diei Dominicæ.*

(9) Ce nom signifie : *Jesus vicit.* Sur ce personnage et son couvent voir le *Livre de la Chasteté*, n° 47.

(10) Région entre Nisibe et le Tigre.

CHAPITRE II

Ils passèrent ensuite le Tigre; ils traversèrent tout le pays de Beith Nouhadra (1); ils passèrent une nuit dans la grande école de Beith Rastaq (2), dans la région de Marga; ils se dirigèrent ensuite au couvent de Réša (3) pour recevoir la bénédiction de l'abbé Esṭappanos (4). Celui-ci leur indiqua, de la part du Seigneur, l'endroit où ils devaient bâtir leur nouveau couvent : c'étaient les coteaux entre les deux villages de Beith Ḥellapé et de Beith Ḥournya en Marga, sur les frontières de Ninive.

Nous arrivâmes (5) à l'endroit que nous avait indiqué Mar Esṭappanos, le soir du III° vendredi de Pâques. Le lendemain matin vint nous voir Mar Yaussep (6), supérieur du couvent de Ṭabya(7). Ce couvent est situé sur la grande route, qui mène au pont sur lequel on doit passer pour aller à la Montagne (8) et aux pays d'Adiabène (9) et de Beit Garmaï (10). Mar Yaussep était accompagné de Rabban Gabišo' (11) et de huit autres moines. Ils avaient avec eux deux chameaux chargés de pain et de farine pour nous. Notre joie fut grande. A neuf heures du soir, nous récitâmes les Psaumes; nous nous mîmes ensuite à l'office de Complies, de la nuit et du matin, selon l'usage de notre couvent; nous célébrâmes ensuite à trois heures les saints mystères.

(1) Région qui s'étendait depuis le Khabour jusqu'à Marga : districts actuels de Zakho et de Dehok.

(2) Cette école a été rebâtie au XIII° siècle par Babaï Gbeltaya (voir THOMAS DE MARGA, lib. III, cap. III).

(3) Sur ce couvent voir l'*Histoire monastique* de THOMAS DE MARGA, lib. VI, cap. I éd. Bedjan, p. 346.

(4) Étienne. Ce personnage serait l'un des disciples d'Abraham le Grand (voir le *Livre de la Chasteté*, n° 14).

(5) Ici l'auteur aurait rapporté les paroles de Mebarak (voir ci-dessus).

(6) Joseph. Nous n'avons trouvé aucun renseignement sur ce personnage et sur son couvent.

(7) C'est-à-dire « gazelle ».

(8) Il doit s'agir des montagnes d'Arbèle.

(9) Région entre le Grand et le Petit Zab; la ville principale était Arbèle.

(10) Région entre le Petit Zab et le Diala; la ville principale était Beith Slokh (Kerkuk).

(11) Ce nom signifie : *Jesus elegit.*

Mar Yaussep était d'une vieillesse extrême; il était âgé d'environ 130 ans. Ce fut par révélation qu'il vint nous voir, pour nous aider dans la construction du couvent. Il creusa le premier les fondements du temple; il nous laissa l'un des deux chameaux qu'il avait amenés avec lui; et de retour à son couvent, il exhorta les fidèles des villages de Barzané et de Beit Marouth à venir nous secourir; se joignirent à eux les habitants des villages de Beith Bar Šera, de Babta, de Beith Ḥournya et de Beith Ḥelapé et d'autres villages de Ninive.

Le monastère fut achevé en 873 des Grecs (562), du temps de Kosrau I, roi de Perse (1); de Ḥazqyel (2), patriarche (3), et de Ḥnana (4), métrop. d'Arbèle.

CHAPITRE III

Nous n'avions dans le couvent qu'une bête de somme : le chameau que nous avait donné Mar Yaussep. Bientôt après Nikourgan, chef du village de Beith Gourbaq, nous envoya un autre chameau, pour prier le saint de faire disparaître une épidémie qui avait attaqué ses chameaux. Le saint lui fit obtenir cette grâce.

CHAPITRE IV

Un an après la construction du monastère, Mar Yaussep, supérieur du couvent de Ṭabya, monta au ciel, le premier vendredi de Pâques. Nous allâmes tous assister à ses funérailles.

Cette même année, Ḥanah Išo', sœur de R. Bar 'Edta, vint chez nous avec d'autres religieuses; elle bâtit, elle aussi, au-

(1) Ce roi régna de 531 à 578.

(2) Ezéchiel.

(3) Il y a ici un anachronisme. Ḥazqyel, patriarche, gouverna l'Église nestorienne de 570 à 581; l'année 873 ne serait-elle pas une faute du copiste au lieu de 883 (572?). Voir ci-dessous, chap. LXII, note.

(4) Ce nom signifiait « grâce ». Cet évêque assista en 576 au synode du patriarche Ḥazqyel (voir *Synodicon Orientale*, p. 368); et en 585, son archidiacre Aba signa pour lui au synode de Išo'yahb I (*Ibidem*, p. 423).

dessus du village de Babta, sur la route qui entre en Marga, un couvent sous le vocable de sainte Phabronie, martyrisée à Nisibe sous Dioclétien (1). Ḥanah Išo', après avoir dirigé son couvent pendant 20 ans, mourut à l'âge de 83 ans.

CHAPITRE V

Lors de notre arrivée ici, le couvent de Mar Mattaï (2) dans la montagne d'Alpap (3), était encore habité par nos moines. L'un d'eux, Išo' Sabran (4), homme pur et rempli de la crainte de Dieu, venait souvent visiter Bar 'Edta et lui demander de lui permettre de venir avec ses deux compagnons vivre sous ses ordres. Il y avait encore deux autres moines du couvent de Kokhta (5), qui lui demandaient la même grâce. Le saint n'exauçait point leur prière. Nous murmurions contre lui; car nous voulions que notre couvent fût plus rempli de moines. « Il n'est pas juste, nous disait-il, que nous soyons, nous, la cause de la destruction de ces couvents. Ils seront bientôt confisqués, et alors tous ces moines viendront se joindre à nous. » La prédiction du saint fut bientôt accomplie : les deux couvents furent confisqués par le débauché Gabriel (6). « Le couvent de Kokhta, nous disait Bar 'Edta, était auparavant le siège des métropolitains d'Adiabène; il a été bâti par Mar Yoḥannan, l'un des 318 (7), sous le vocable de l'église de Kokhé, siège

(1) Les actes de cette martyre ont été publiés par Bedjan dans le cinquième volume des *Acta martyrum et sanctorum.*

(2) Voir sur ce saint et sur son couvent le deuxième volume des *Acta martyrum et sanctorum*, p. 397.

(3) Cette montagne, appelée maintenant Maqloub, est à environ huit heures au nord-est de Mossoul. Le couvent passa ensuite des Nestoriens aux Jacobites.

(4) Ce nom signifie : *Jesus spes nostra.*

(5) Le couvent aussi était situé dans le mont Alpap; on en voit encore les ruines.

(6) Médecin du roi de Perse qui passa des Nestoriens aux Jacobites. Cf. *Un nuovo testo syriaco* etc., éd. Guidi.

(7) C'est-à-dire les 318 évêques qui assistèrent au Concile de Nicée. Les annalistes orientaux affirment que Jean de Beit Parsayé assista à ce concile. L'histoire de Beit Slokh dit que Jean de Beit Slokh aussi était parmi les pères du concile de Nicée. J. Labourt dit qu'aucun évêque de Perse ne prit part à ce concile (*Le Christianisme dans l'empire Perse*, p. 32), « parce que, dit-il, d'après la collection des homélies d'Apraat, la dogmatique orientale nous apparait dégagée

patriarcal, bâtie par Mar Mari, l'apôtre de l'Orient. Mar Yoḥannan a été emmené du couvent de Kokhta et martyrisé par ordre du roi Sapor (1). Les reliques de saint Mattaï, disciple de Mar Awgen (2), se trouvent aussi dans ce couvent. »

CHAPITRE VI

Un homme du village de Babta, nommé Išo' Apri (3), avait un fils aveugle et sourd. Les prières de R. Bar 'Edta lui rendirent la vue et l'ouïe.

CHAPITRE VII

Un autre homme du village de Qop, appelé Zandaprokh (4), avait un fils, possédé du démon : Ṭriṣišo' (5). Ayant été guéri par le saint, il reçut l'habit monastique dans notre couvent. Le père, en récompense de la guérison de son fils, acheta beaucoup de terrains pour le couvent; mais R. Bar 'Edta les refusa. Deux ans après, Zandaprokh bâtit sur les susdits terrains un petit hameau, qui fut appelé dès lors Beith Qopya.

de toute influence nicéenne ». Il nous semble possible que des prélats persans aient assisté au concile de Nicée et n'aient pas promulgué ses décrets pour motif politique ou autre.

(1) Yoḥannan, év. d'Arbèle, a été martyrisé sous Sapor en 344 (Bedjan, *Acta martyr. et sanct.*, IV, p. 128-130).

(2) Si le premier rédacteur de la Vie de Bar 'Edta, Yoḥannan Parsaya, appartient vraiment au vi^e siècle, ainsi que nous l'avons dit plus haut, J. Labourt devra modifier son opinion sur Mar Awgen, qui n'aurait apparu selon lui qu'au xe siècle (*Le Christianisme dans l'empire Perse*, p. 302-315). Quoi qu'il en soit, Thomas de Marga a dû connaître Mar Awgen, car il cite cette histoire de Bar 'Edta (*Hist. Monas.*, lib. I, cap. xiv, xxiii et xxxiv; comparer encore les chap. xxiii et xxiv de ce résumé). Je ne crois pas qu'on puisse supposer qu'Abraham Zabaya ait ajouté dans son *résumé* le nom de Mar Awgen à la première rédaction de Yoḥannan.

(3) Ce nom signifie : *Jesus fecundavit.*

(4) ܙܢܕܦܪܘܟ݂ زندە فروخ signifie « l'Éternel vivant ».

(5) Ce nom signifie : *Jesus integer.*

CHAPITRE VIII

Bar Edta donnait à ses moines de salutaires instructions, les exhortant à mener une vie évangélique.

CHAPITRE IX

Kosrau, roi de Perse, demanda à Sabrišo' (I), patriarche, de convoquer les évêques et les moines savants afin d'exposer en sa présence la croyance des Orientaux à la sainte Trinité et au mystère de l'Incarnation. Le patriarche appela Babaï le Grand (2), Bar 'Edta et d'autres savants, qui allèrent à la Porte du roi, où ils écrivirent un libelle de notre foi, libelle qui est déjà inséré dans les livres (3).

CHAPITRE X

Il y avait dans une région des environs, un très vertueux évêque, appelé Yazdapnah (4); celui-ci, étant tombé dans un grave péché, abandonna l'épiscopat; mais, s'étant ensuite repenti, il vint pendant la nuit trouver Bar 'Edta. Le saint l'accueillit avec une très grande joie; sur ses conseils l'évêque s'enferma trois ans dans une cellule et se retira ensuite sur la montagne d'Abilouth (5), menant une vie de très rigoureuse pénitence.

(1) Ce nom signifie : *Jesus spes mea.* Ce patriarche dirigea l'Église nestorienne de 596 à 604.

(2) Voir sur ce savant moine Thomas de Marga, lib. I, cap. VII, XXVII.

(3) Je n'ai trouvé aucun autre écrivain qui parle de cette discussion. L'auteur n'aurait-il pas fait allusion à la controverse qui eut lieu en 612? Mais alors Sabrišo' était mort et le siège patriarcal était vacant.

(4) Ce nom est persan et signifie « ombre de Dieu » ou « Dieu est son refuge ».

(5) Cette montagne devait se trouver en Marga ou bien dans une région voisine.

CHAPITRE XI

Dans le village de Barzané, qui est à l'est de notre couvent, il y avait un homme très riche, appelé Malbed. Le démon lui ayant déclaré la guerre, il fut obligé de s'enfuir de la maison et de bâtir une autre maison pour y habiter. Mais la maison qu'il venait de quitter était remplie de trésors, que ses parents y avaient cachés; ne pouvant pas y rentrer pour les reprendre, il eut recours à Bar 'Edta qui le tira d'embarras.

CHAPITRE XII

Le monastère, dix ans après sa construction, fut très florissant et rempli de moines vertueux et laborieux.

CHAPITRE XIII

Brikhišo' (1), fils de Nikourgan, chef du village de Beith Gourbaq, que nous avons mentionné plus haut (2), avait embrassé la vie monastique dans notre couvent. Notre Père l'aimait beaucoup, car il était très vertueux. Un dimanche que nous récitions l'office, dans l'église, la croix tomba subitement de l'autel et fut brisée. Tout d'un coup Bar 'Edta entra à l'église et s'écria en pleurant : « Brikhišo' vient de mourir. » Nous courûmes aussitôt à la cellule de Brikihšo' et nous le trouvâmes sans chaleur et sans vie.

CHAPITRE XIV

Un autre frère, appelé Mattaï, de Beith Garmaï, se rendit lui aussi très célèbre par ses vertus. Il chassa par ses prières, du lac de Beith Ksayé, un démon qui faisait du mal aux passants.

(1) Ce nom signifie : *Benedictus Jesus.*
(2) Voir ci-dessus, ch. III.

CHAPITRE XV

Un autre frère, appelé Yazdad (1), que Bar 'Edta avait converti du mazdéisme au christianisme, donna la vue à une femme aveugle.

CHAPITRE XVI

Triṣišo', fils de Zandaprokh, dont nous avons parlé plus haut (2), guérit un démoniaque, qui appartenait à une illustre famille persane.

CHAPITRE XVII

Un autre frère, appelé Yaunan (3), servit dix ans les malades avec une patience admirable ; il s'enferma ensuite dans une grotte sur le bord du Ḥazar (4); je l'ai vu moi-même une fois s'amuser dans une vallée avec des lions.

CHAPITRE XVIII

Un autre moine, appelé Zakkaï, du village de Ḥazza' (5), opéra lui aussi bien des miracles.

CHAPITRE XIX

Le frère Nissanaya, de la région de Ḥeptoun (6), se rendit célèbre par sa patience. Sa charge était de travailler dans le jardin. Une fois, les sauterelles ayant ravagé tout le pays, ses prières les empêchèrent d'entrer dans son jardin.

(1) Ce nom est persan et signifie : *Deus dedit.*
(2) Voir ci-dessus, ch. VII.
(3) Jonas.
(4) Affluent de la rive droite du Grand Zab, qui se jette dans ce fleuve près du village de Tellaben, à environ 8 heures à l'est de Mossoul.
(5) Village situé à 3 heures au sud d'Arbèle.
(6) District dans la région d'Adjabène.

CHAPITRE XX

Quand Mar Aba (1), évêque de Ninive, revint avec le roi Kosrau du pays des Romains, les Ninivites lui racontaient d'admirables choses sur Bar 'Edta : « Lors de votre absence, lui disaient-ils, nous étions bien inquiets, car nous ne savions pas si vous étiez en vie ou non. « Ne craignez pas, nous disait le saint; votre « évêque est en vie et vous aurez bientôt le bonheur de le « revoir. »

CHAPITRE XXI

Une autre fois que nous étions chez lui et nous lui parlions de la fuite du roi Kosrau (2) : « Voyez, nous dit-il en souriant, combien le Christ aime notre évêque! Le roi de Perse est allé en personne le chercher. Car le roi Maurice donnera à notre roi des troupes romaines, qui vaincront le rebelle Behram. Ce sera avec ces troupes que votre évêque reviendra. » Mar Aba, ayant entendu dire cela, admira Bar 'Edta et alla aussitôt le visiter dans son couvent.

CHAPITRE XXII

Après le retour du roi Kosrau, quand encore Mar Išo'yahb (3) d'Arzoun gouvernait l'Église, à la suite d'un fléau de sauterelles, il y eut une grande famine dans toutes ces régions et surtout dans les deux régions de Marga et de Ninive (4). Plusieurs frères résolurent de quitter le couvent, par crainte de mourir de faim. Mais le saint les ayant appelés et encouragés en leur affirmant que rien ne leur manquerait, ils se mirent en devoir de retourner à leurs cellules. Selon la parole du vieillard, la

(1) Ce nom signifie « père ». Nous n'avons trouvé chez les autres annalistes aucun renseignement sur ce personnage.

(2) Cette fuite eut lieu en 590.

(3) Ce nom signifie : *Jesus dedit.* — Išo'yab I gouverna l'Église nestorienne de 582 à 595.

(4) Cette famine aurait eu lieu vers 591 (voir ci-desous, ch. LXII, n. 1).

miséricorde divine pourvut à nos besoins et rien ne nous manqua. Zandaprokh, père de Ṭriṣišo', nous donna mille statères (1); Mar Aba et le fidèle Malbed nous envoyaient de temps en temps beaucoup de vivres. — La famine fut suivie d'une grande abondance; mais il y eut aussi des maladies, causées par le rassasiement, qui enlevèrent bien des personnes. Cette même année, Ḥanah Išo' gagna la vie éternelle (2).

CHAPITRE XXIII

Cette même année, Bar 'Edta prédit encore la dispersion des moines du couvent dont il était sorti (3) : « De grandes choses, dit-il, auront lieu dans le monastère de Mar Abraham le Grand; des hommes ignorants attribueront ces choses aux démons; mais Dieu en tirera de très grands avantages. Nous avons pour témoins : la fuite de Jacob, la vente de Joseph et la persécution de David. »

Un ou deux ans après (4), la parole du saint se réalisa. Après la mort de Dadišo' (5), sous Babaï le Grand, il y eut dans le grand couvent une dispute, qui eut pour résultat la dispersion de plusieurs frères (6). Mar Elia (7) et Mar Ḥnanišo' (8) se rendirent auprès de l'abbé Yoḥannan (9); Jacques (10), Sahroï (11), Sabrišo' (12), Sabokht (13), Oukama (14) et d'autres allèrent à

(1) ܐܣܛܐܪܐ στατήρ. Bar Bahloul dit que le ܐܣܛܐܪܐ valait trois deniers d'argent.

(2) Vers 592. Voir ci-dessous, ch. LXII, note.

(3) Cf. THOMAS DE MARGA, lib. I, cap. XIV.

(4) C'est-à-dire vers 591/5. Selon Thomas de Marga (lib. I, cap. XXIII) cette dispersion eut lieu vers 595. Mais notre chronique de Séert (cf. Scher, *Catal. des mss.* etc., n° 128) semble placer cette dispersion en l'année 604, en disant que Babaï le Grand, successeur de Dadišo', mourut en l'année 38 de Kosrau, après avoir dirigé le couvent pendant 24 ans. Son prédécesseur Dadišo' serait donc mort en 604.

(5) Nom composé du nom de Jésus et d'un mot persan signifiant « secours ».

(6) Cf. THOMAS DE MARGA, lib. I, cap. VIII et les suiv.

(7) *Ibidem;* le *Livre de la chasteté*, n° 19.

(8) Le *Livre de la chasteté*, n° 21. Ce nom signifie : *misericordia Jesu.*

(9) Cf. THOMAS DE MARGA, lib. I, cap. XIV.

(10) Cf. *Livre de la chasteté*, n° 24.

(11) *Ibidem*, n° 18. شاهرو signifie en persan « beauté du roi ».

(12) *Ibidem*, n° 26.

(13) *Ibidem*, n° 29. سابخت signifie en persan « ayant la bonne fortune ».

(14) Ce nom signifie : *Niger.*

Arzoun (1), à Qardo (2) et à Beith Nouhadra (3); Yoḥannan, Zkha-Išoʿ (4) et Abraham au pays de Dassan (5); Benyamen (6), Petros (7), Arda (8), Ešʿaya (9), Paulos et Yoḥannan vinrent aux coteaux de Beith ʿAbé, avant l'arrivée de Mar Jacques ici (10). Mar Jacques lui-même avec Barnoun alla à la montagne de Abilouth; il retourna ensuite au mont Izla; enfin il vint avec d'autres à Beith ʿAbé, où il fonda un couvent qui fut très florissant (11).

CHAPITRE XXIV

Sadhona (12), disciple de Mar Jacques et qui écrivit son histoire, après la mort de son maître, prêcha l'hérésie. Rabban Bar ʿEdta eut beau le réprimander. Nommé évêque de Maḥozé d'Arnoun (13), en Beith Garmaï, du temps de Mar Emmeh patriarche (14), Sahdona publia son déplorable ouvrage. Mar Išoʿyahb d'Adjabène (15) l'excommunia (16).

CHAPITRE XXV

Du temps de Mar Sabrišoʿ patriarche et du roi Kosrau, Bar

(1) La région d'Arzoun s'étendait depuis les frontières de Miparqat jusqu'au fleuve appelé maintenant Bouhtan-Souyi.

(2) La région de Qardou s'étendait depuis Djeziré Ibn Omar jusqu'aux frontières du district actuel de Moks, et depuis Bouhtan-Souyi jusqu'aux frontières du district actuel de Zakho.

(3) Districts actuels de Zakho et de Dehok.

(4) Ce nom signifie : *Jesus vicit.*

(5) Région des monts Gara au sud d'Amadia.

(6) Benjamin.

(7) Pierre.

(8) Thomas de Marga (lib. I, cap. XIV) écrit Adda.

(9) Isaïe.

(10) Cf. THOMAS DE MARGA, lib. I, cap. XIV.

(11) Sur Jacques de Beith Abé et sur son couvent voir l'*Histoire monastique* de Thomas de Marga.

(12) Diminutif de ܣܗܕܐ qui signifie martyr.

(13) Ville sur le Petit Zab à environ 9 heures à l'ouest de Kerkuk.

(14) Ce patriarche gouverna l'Église nestorienne de 647 à 650.

(15) Ce patriarche dirigea l'Église nestorienne de 651 à 660.

(16) Sur Sahdona voir THOMAS DE MARGA, lib. I, cap. XXXIV; lib. II, cap. VI; le *Livre de la Chasteté*, n° 128.

'Edta fit appeler Išo'sabran, supérieur du couvent de Mar Mattaï (1), et lui conseilla de faire venir le plus tôt possible ses compagnons ainsi que les moines du couvent de Kokhta : « Car, lui dit-il, les hérétiques vont confisquer ces deux couvents. » Išo'sabran obéit. La prédiction de Bar 'Edta s'accomplit ; deux mois après, le sévérien Zakkaï occupa les deux couvents, grâce à l'influence de Gabriel, médecin du roi (2). Ce méchant Zakkaï fit beaucoup de mal à notre église; il attira beaucoup de villages du pays de Ninive et les corrompit.

CHAPITRE XXVI

Un des disciples de Zakkaï, appelé Nana, du village de Beith Gourbaq (3), qui est sur le bord du Tigre, vint habiter vis-à-vis du village de Ḥerbath Snonitha, qui est situé à l'ouest du couvent, dans une grotte, appelée le couvent de Neqsa ; pour corrompre les gens, il s'occupa à lire et à copier des livres ; il disait qu'il était envoyé par son maître auprès de Bar 'Edta pour traiter de la paix et que celui-ci le lui avait promis.

CHAPITRE XXVII

Mar Yonadab, métropolitain de Marga (4), étant venu ici, nomma Mebarak évêque pour Dassen et les montagnes. Ayant entendu parler de Nana, il le fit chercher et brûla tous ses papiers; il fit ensuite noircir son visage, et le promena en cet état dans tous les villages d'alentour (5).

(1) Voir ci-dessus, chap. v.

(2) Cf. Guidi, *Un nuovo testo syriaco* etc.

(3) Ici l'auteur ne semble pas identifier ce village avec un autre du même nom cité plus haut (voir ci-dessus, chap. III, etc.).

(4) Ou plutôt métrop. d'Adiabène. Cet évêque joua un rôle assez important dans l'Église nestorienne. En 605 il assista au synode de Georges I; en 612 il prit part à une dispute contre les Sévériens ; il aida encore Babaï le Grand, dans la réforme des moines devenus Messaliens (Guidi, *Un nuovo testo* etc.; *Synodicon Orientale*, p. 478; Thomas de Marga, lib. I, cap. XXVII).

(5) Ici l'auteur fait probablement allusion aux circonstances dans lesquelles Mar Yonadab se procura une lettre du roi de Perse lui donnant tout pouvoir sur le couvent de Mar Mattaï. Yonadab ne put pas ensuite réaliser son projet (Guidi, *Un nuovo testo* etc.).

CHAPITRE XXVIII

Malgré cela, Zakkaï ne cessa de nous nuire par l'intermédiaire des démons qui l'accompagnaient. Ceux-ci se jetèrent une nuit sur Bar 'Edta et cherchèrent à lui nuire; mais Dieu l'en délivra.

CHAPITRE XXIX

Ce fut vers ce même temps que les habitants de Bartelli (1) et de Beith Daniel (2), qui avaient embrassé le sévérianisme, chassèrent du couvent de Mar Addona (3) les deux moines Bar Sahdé (4) et Pinḥès. Ceux-ci vinrent habiter sur une colline près de Beith Rastaq (5).

CHAPITRE XXX

Rabban Bar 'Edta prédit l'invasion des Perses dans l'empire des Romains et la revanche de ceux-ci. Le roi Maurice ayant été mis à mort par Phocas, l'illustre Kosrau entra dans le pays des Romains et occupa Dara (6). Il enleva encore d'assaut Jérusalem, Alexandrie et Édesse. Mais les Romains, ayant porté la guerre en Perse, furent victorieux. Léon, général de l'avant-garde des Romains, en passant par Marga, honora beaucoup Bar 'Edta et ne laissa personne nuire à notre couvent.

CHAPITRE XXXI

Il y avait dans la Congrégation de Rabban des hommes il-

(1) Gros village à 5 heures à l'est de Mossoul.
(2) Ce village devrait être près de Bartelli.
(3) Ce couvent se trouvait à 2 heures au nord de Bartelli.
(4) Ce nom signifie « fils des martyrs ».
(5) Village en Marga.
(6) Dara fut occupée en 604. Ce fut le signal d'une lutte terrible, qui, pendant environ vingt années, mit aux prises les deux empires rivaux.

lustres. Citons Mar Yozadaq (1), de Beith Šyonayé (2) au pays de Ninive, Hormezd le persan (3) et Siméon (4) de Caškar (5); tous ceux-ci fondèrent des couvents.

CHAPITRE XXXII

L'année où Bar 'Edta émigra au Paradis, un enfant entra au couvent dans le but de se faire moine. Quelques-uns l'ayant blâmé d'avoir reçu cet enfant : « Celui-ci, leur dit-il, sera le père de cette congrégation. » Sa prédiction s'accomplit; le susdit en fant fut nommé ensuite métropolitain d'Arbèle, et donna beaucoup de terrains à notre couvent.

CHAPITRE XXXIII

Dans un vallon près du couvent, il y avait un grand serpent. Un jour un cénobite du village de Barzané, nommé Išo'yahb, y alla pour couper du bois : il vit le serpent sortir de son trou et se diriger vers lui, à l'instant il tomba mort de peur. Bar 'Edta pria pour lui et le ressuscita.

CHAPITRE XXXIV

Il guérit aussi la belle-mère de Malbed du village de Barzané, qui était tombée malade depuis bien des années.

CHAPITRE XXXV

Il guérit également une femme hydropique.

CHAPITRE XXXVI

Il y avait dans la ville de Ninive (6) un juif, qui avait un fils

(1) Sur ce Yozadaq voir le *Livre de la Chasteté*, n° 91.
(2) Ce village est appelé Beith Šammina dans le *Livre de la Chasteté*.
(3) Sur ce Hormezd voir le *Livre de la Chasteté*, n° 89.
(4) Voir le *Livre de la Chasteté*, n° 68.
(5) Ville en Babylonie, aujourd'hui Al-Wasset.
(6) Cette ville devait être certainement la même que le bourg actuel, appelé

possédé du démon. Sur la demande de Mar Aba évêque de Ninive, Bar 'Edta guérit le démoniaque; le juif se convertit et son fils embrassa la vie monastique dans le couvent de Mar Elia (1).

CHAPITRE XXXVII

Il pria pour une femme stérile du village de Zedqoï sur le bord de l'Euphrate; Dieu exauça sa prière et la femme eut trois enfants, dont l'un entra dans notre couvent et fut nommé Bar Daïra (2) par Bar 'Edta.

CHAPITRE XXXVIII

Dans le village de Beïth Kartwäyé il y avait un homme, appelé Job. Celui-ci, ayant été tourmenté en songe par le démon, vint trouver Bar'Edta. Le saint lui demanda quel était son péché: « Il y a, dit-il, dans notre village, une femme pécheresse, laquelle, dit-on, prend du pain avant la communion. J'ai dit en moi-même : Si le corps de Notre-Seigneur est saint, pourquoi ne met-il pas à mort cette femme, qui s'en moque depuis tant d'années? » Le saint le confirma dans la foi et lui prédit la mort tragique de la femme pécheresse.

CHAPITRE XXXIX

Emmanuel, diacre, du village de Beith Gourbaq, résista longtemps aux séductions de la femme de son frère. Celle-ci, enfin, eut recours à la magie. Emmanuel, quoique épris de son amour, eut cependant le courage pendant deux ou trois jours de ne pas entrer dans la maison; il alla ensuite trouver Bar 'Edta, qui lui recommanda de s'adonner à la prière. Emmanuel, ayant été délivré de la tentation, embrassa la vie monastique.

Nabi Younès (le prophète Jonas), qui est situé sur la rive du Tigre vis-à-vis de Mossoul.

(1) Sur Mar Elia et son couvent voir le *Livre de la Chasteté*, n° 19.

(2) Ce nom signifie « fils du couvent ».

CHAPITRE XL

Un frère, appelé Gausišo'(1), du village de Beith Assa, dans la région de Gogma' (2), avait une méchante marâtre. Celle-ci après la mort de son mari, de peur que Gausišo' ne recueillît l'héritage de son père, lui apporta une nourriture empoisonnée. Mais Bar 'Edta, qui voyait les choses cachées, le délivra et fit faire pénitence à la femme.

CHAPITRE XLI

Un homme du village de Beith Snonitha résolut de s'expatrier pour échapper à sa femme, qu'il croyait magicienne : elle lui apparaissait pendant la nuit sous la forme d'une chienne. Il vint prier dans notre couvent et raconta au saint l'histoire de sa femme. Bar 'Edta lui révéla que Dieu avait privé sa femme de la grâce en punition de ses péchés : car elle faisait gras le jour du vendredi; il lui ordonna donc de conseiller à sa femme de faire pénitence.

CHAPITRE XLII

Il guérit encore un enfant de Beith Rastaq qui était paralytique.

CHAPITRE XLIII

Il délivra une femme démoniaque qui était nouvellement mariée à Babta.

(*A suivre.*)

Addaï Scher.

(1) Ce nom signifie : *Jesus est suum profugium*.

(2) ܓܘܓܡܥ. Ce nom est écrit ܓܘܓܡܠ dans l'*Histoire monastique* de Thomas de Marga (éd. Bedjan, p. 168). Cette région s'étendait depuis le mont Alpap jusqu'à Aqra.

MÉLANGES

I

A PROPOS DES CURIEUSES ANNOTATIONS DE QUELQUES MANUSCRITS BYZANTINS

On a compris depuis longtemps l'intérêt que présentent les souscriptions et les annotations des anciens manuscrits. Les traités de paléographie, les descriptions détaillées des manuscrits, les inventaires sommaires des bibliothèques reproduisent ou signalent, au moins, les plus notables, celles en particulier qui concernent l'histoire des manuscrits, les noms des copistes (1) et des possesseurs (2). Le fond n'est certes pas épuisé, et d'agréables surprises sont encore réservées aux chercheurs. Toutefois, avant de tirer d'un dépôt public aussi fouillé que la Bibliothèque nationale, des renseignements nouveaux, il est nécessaire de s'enquérir s'ils n'ont pas déjà été publiés. Faute d'avoir fait cette enquête préalable, M. Gastoué a noté récemment, *ROC.*, p. 317-327, des détails dont la plupart avaient déjà été relevés et étaient connus des spécialistes. Les références précises, qui vont suivre, n'ont d'autre but que de compléter la documentation de son article.

Le *Coislinianus* 25 (15 des Actes selon la classification reçue des cursifs grecs du Nouveau Testament) est du xe ou du xie siècle, et il contient les Actes et les Épîtres catholiques. Les variantes des scholies marginales, empruntées à divers au-

(1) Dom Bernard de Montfaucon, *Palæographia græca*, Paris, 1708, p. 30 sq., a dressé la liste des copistes grecs qu'il connaissait. M. Omont l'a reprise et complétée pour les manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale.
(2) Wattenbach, *Das Schriftwesen im Mittelalter*, Leipzig, 1871, p. 285-293.

teurs, ont été éditées par Cramer (1). La souscription du prêtre André, qui a adapté ces scholies au texte du manuscrit, a été publiée par dom de Montfaucon (2), et le nom de ce compilateur est signalé par l'abbé Paulin Martin (3) et René Gregory (4).

Le nom du moine Nicéphore, du couvent de Saint-Mélèce, copiste du manuscrit grec 81 (276 des Évangiles), a été indiqué par Gregory (5). En publiant le texte intégral, M. Gastoué a fait connaître le moine Daniel, possesseur du codex. La date a été découverte par Gregory; le manuscrit est de 1092.

L'Évangéliaire 317 (90 selon la classification critique) a été copié par le lecteur Étienne, le 18 mars 1533. On le savait par dom de Montfaucon (6), l'abbé Martin (7) et Gregory (8).

Le manuscrit 108, copié au XVe siècle par Georges Hermonyme, ne forme qu'un même ouvrage avec les manuscrits 109, 110 et 111 de la Bibliothèque nationale et le *Vaticanus Reg. Gr.* 76. Dans la classification critique, l'ouvrage complet répondait aux cursifs 146, 147, 148 de saint Paul (9); il est coté aujourd'hui comme le cursif 331 des Actes (10). Le manuscrit 59 (116 des Actes) est de la même main (11).

On savait que les manuscrits 86 (279 des Évangiles) et 118 (294 des Évangiles) du fonds grec avaient été offerts, le 25 mars 1676, à Louis XIV, par l'archevêque de Samos, Joseph Georgirène, qui les avait tirés de la bibliothèque de Patmos (12). Le

(1) *Catenæ Græcorum Patrum in N. T.*, Oxford, 1838, t. III, p. IV-XII, 121-451 (pour les Actes); 1840, t. VIII, p. 583-596 (pour les Épîtres catholiques).

(2) *Bibliotheca Coisliniana*, Paris, 1715, p. 77. Le savant bénédictin a reproduit et traduit, p. 76, une autre note, qui apprend qu'un prêtre a comparé les textes en 1529. Sur le copiste André, voir Fabricius, *Bibliotheca græca*, t. VII, p. 759.

(3) *Description technique des manuscrits grecs relatifs au Nouveau Testament, conservés dans les bibliothèques de Paris* (lithog.), Paris, 1884, p. 108-109.

(4) *Prolegomena*, au *Novum Testamentum græce*, 8e édit. majeure de Tischendorf, Leipzig, 1890, t. III, fasc. 2, p. 618; *Textkritik des Neuen Testaments*, Leipzig, 1900, t. I, p. 264.

(5) *Prolegomena*, p. 519; *Textkritik, ibid.*, p. 175.

(6) *Palæographia græca*, Paris, 1708, p. 88.

(7) *Description*, p. 160, où la note est reproduite.

(8) *Prolegomena*, p. 705; *Textkritik*, p. 395.

(9) Martin, *Description*, p. 129-130.

(10) Gregory, *Prolegomena*, p. 618; *Textkritik*, p. 288.

(11) Martin, p. 114; Gregory, *Prolegomena*, p. 631; *Textkritik*, p. 274.

(12) Martin, p. 67; Gregory, *Prolegomena*, p. 520-522; *Textkritik*, p. 175, 177.

premier est du XIIe siècle et le second a été copié à Jérusalem au couvent du Saint-Sépulcre, par le moine Pierre, en 1291. Le *Coislinianus* 197 qui est, selon B. de Montfaucon (1) et l'abbé Martin (2), du XIIe siècle, selon Gregory (3), du Xe ou du XIe, ne leur est donc pas antérieur de quatre siècles.

Ce manuscrit (331 des Évangiles) a appartenu à Hector d'Ailly, évêque de Toul (1524-1533), qui l'a donné en 1530 (et non en 1430) à la bibliothèque de son église cathédrale. Seule, l'erreur d'un siècle dans la transcription de la date de donation a pu porter M. Gastoué à supposer qu'Hector d'Ailly avait reçu son manuscrit des mains d'un évêque grec rencontré au cours de la préparation du concile de Florence (1439-1445). Nous ignorons de qui l'évêque de Toul tenait cet évangéliaire, autrefois relié à ses armes; mais les manuscrits orientaux affluèrent en Occident au XVIe siècle. Quant à la translation du codex de la bibliothèque du chapitre cathédral de Toul à la bibliothèque de Mgr de Coislin, évêque de Metz, elle n'est pas aussi simple que se l'imagine M. Gastoué, sans doute d'après la proximité de Toul et de Metz. La bibliothèque Coislinienne n'a jamais été à Metz. Elle provient de Pierre Séguier, qui l'a rassemblée de toutes parts. Or j'ai montré (4) que le célèbre chancelier avait reçu du chanoine toulois, Louis Machon, plusieurs manuscrits, parmi lesquels vraisemblablement l'évangéliaire d'Hector d'Ailly, achetés à la bibliothèque du chapitre. L'évêque de Metz hérita de la bibliothèque de Séguier, et la légua aux bénédictins de Saint-Germain des Prés de Paris. Confisquée pendant la Révolution, elle forme à la Bibliothèque nationale « le fonds Coislin ».

La donation du manuscrit 91 (10 des Évangiles), du XIIIe siècle, en 1439, pendant la tenue du concile de Florence, par Dorothée, archevêque de Mitylène, à la bibliothèque des chanoines de Vérone, comme l'indique la note du chanoine Timothée, avait été signalée par l'abbé Martin (5) et par Gre-

(1) *Bibliotheca Coisliniana*, p. 250.
(2) *Description*, p. 87.
(3) *Prolegomena*, p. 526; *Textkritik*, p. 180.
(4) *Le manuscrit grec des Évangiles d'Hector d'Ailly, évêque de Toul*, dans le *Bulletin mensuel de la Société d'archéologie lorraine*, 1902, et tirage à part.
(5) *Description*, p. 24.

gory (1), aussi bien que l'interrogatoire de l'abbé Gérasime sur la foi, reproduit dans le manuscrit 140 du Supplément grec (297 des Évangiles) au XIIe siècle (2), et la liturgie de saint Chrysostome copiée à la fin du manuscrit 112 (6 des Évangiles), qui n'est pas un lectionnaire proprement dit, mais un texte complet du Nouveau Testament, sauf l'Apocalypse (3), adapté toutefois à l'usage liturgique.

Quant au Synaxaire et au Ménologe, ils sont reproduits plus ou moins complètement dans beaucoup de manuscrits. En attendant l'édition nouvelle qu'on nous annonce, on pourra consulter avec profit le savant ouvrage de Gregory (4), si souvent cité dans les pages précédentes. Il contient la série des leçons liturgiques suivant l'ordre des fêtes dans l'Église grecque.

E. MANGENOT.

II

NOTE SUR DEUX OUVRAGES APOCRYPHES ARABES INTITULÉS « TESTAMENT DE NOTRE-SEIGNEUR »

Il existe, en dehors du Testament de Notre-Seigneur publié par S. B. Mgr Rahmani (5), *deux autres testaments manuscrits* que j'ai eu l'occasion de feuilleter à la Bibliothèque nationale de Paris. L'un est donné par Notre-Seigneur à ses disciples sur le mont des Oliviers, et l'autre est adressé à saint Pierre. Ces deux Testaments sont rédigés en carchouni (arabe écrit avec les caractères syriaques). Tous deux se trouvent dans le même recueil qui forme le n° 232 du catalogue des manuscrits syria-

(1) *Prolegomena*, p. 461; *Textkritik*, p. 130.
(2) Martin, p. 71; Gregory, *Prolegomena*, p. 522; *Textkritik*, p. 177; H. Omont, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1898, p. 222.
(3) Gregory, *Prolegomena*, p. 160; *Textkritik*, p. 129.
(4) *Textkritik*, p. 313-386.
(5) Voir *ROC*, 1905, p. 118 à 121, notre étude sur les versions arabes de ce Testament.

ques de Paris. C'est un manuscrit du XVIIe siècle, rapporté de Constantinople à la Bibliothèque du roi dans la première moitié du siècle suivant.

Il y a aussi une autre copie, écrite également en carchouni, du Testament adressé aux disciples. Elle fait partie d'un autre recueil écrit au XVIe siècle (n° 194 du même catalogue) et apporté par le P. Vansleb, envoyé en 1671 dans le Levant avec mission d'acquérir des manuscrits orientaux pour la Bibliothèque du roi.

Une copie de ces deux Testaments se trouve aussi à la Bibliothèque Vaticane (Assémani, *Biblioth. apost. Vat. cod. manus. catal.*, t. III, p. 506 et suiv.).

Voici un résumé succinct des deux Testaments.

Le Testament donné aux disciples (1) n'est qu'une exhortation à la persévérance. On y trouve deux catégories d'idées. La première est une série de reproches : Malheur à celui qui renie mon nom! Il aura pour héritage le feu qui ne s'éteint jamais et le ver qui ne meurt point, et pour habitation le séjour des ténèbres. Malheur à celui qui me renie après le baptême! Malheur à celui qui fait peu de cas de la croyance en moi et en ma divinité! etc.

La seconde catégorie consiste en une série de béatitudes. Heureux ceux qui croient en moi! Heureux ceux qui ont faim à cause de moi... qui sont injuriés et dépouillés de leurs biens pour la foi en moi..., qui donnent l'hospitalité aux étrangers..., qui vivent dans les montagnes et les déserts par dévotion pour moi... qui ont soin d'illuminer mes maisons avec des lampes et des cierges..., qui implorent le secours de Marie, ma mère..., qui, pour se rapprocher de moi, combattent les nations infidèles..., qui bâtissent des églises sous le vocable de mes prophètes, de mes apôtres et de mes martyrs..., qui donnent à mes maisons la dîme de leurs biens..., qui honorent mes prêtres... Heureux celui qui fera un prêtre de son fils... Heureux ceux qui communient tous les jours à mon corps et à mon sang...

L'autre Testament adressé à Pierre (2) débute par une prédic-

(1) Ms. syr. 194, fol. 143, et ms. 232, fol. 334 à 326.
(2) Ms. syr. 232, fol. 181 à 193.

tion des maux que la 8e génération aura à supporter, et par une exhortation à la patience. Suit un tableau de l'histoire des Sultans et des Tartares, de la guerre qu'ils se feront en Mésopotamie et ailleurs. Les Sultans s'appellent Bibar, Klaoun, Kelil, Baïdara, Mahomet, etc. Après cela vient une histoire des rois de la Nubie et de l'Éthiopie avec une autre de la vie de Constantin auquel l'auteur de cet apocryphe donne le nom de lionceau. Les trois rois vont à la rencontre les uns des autres. Ils concluent un traité de paix. Puis Constantin se dirige avec le roi d'Éthiopie vers l'Égypte pour y visiter le temple construit par ce dernier. Aussitôt arrivés en Égypte, ils s'appliquent au jeûne, à la prière et aux veilles, pendant trois jours, ainsi que leurs troupes. Et le quatrième jour, ils offrent les sacrifices dans le temple, le roi des Romains se mettant à gauche de l'autel avec ses prêtres et son peuple et le roi éthiopien à droite avec les siens. En ce moment-là la scène suivante se produira : l'Esprit-Saint descendra sur le patriarche éthiopien, et celui-ci donnera une profession de foi, qui sera acceptée par tout le monde. Foi et charité, voilà ce qui régnera alors parmi les rois et les nations.

On se dirigera ensuite vers Jérusalem où l'on établira un seul roi, Constantin, de la race duquel s'élèveront dix autres rois. En ce temps-là, il y aura sur terre, paix, joie et prospérité.

A la fin des temps surgira un roi infidèle, ennemi du nom chrétien. Il rétablira le culte des idoles et tuera ceux des chrétiens qu'il pourra atteindre. Le démon lui servira de guide, lui montrera les trésors et le conduira à Alexandrie. Là, ce roi adorera une idole sous la forme d'un bélier et, devant cette idole, il immolera son fils. Le démon lui apparaîtra dans cette idole, l'assurera de son secours et promettra de lui ouvrir tous les trésors enfouis par les Romains dans l'Égypte et la Haute-Égypte.

La nouvelle de l'avènement de ce roi parviendra aux oreilles des rois et des peuples de l'univers. Ils lui déclareront la guerre. Satan lui conseillera alors de s'emparer de toutes les richesses et de s'enfuir par mer avec ses troupes. Mais Dieu fera de lui comme il avait fait de Pharaon. Après quoi, paraîtra l'Antéchrist. Les juifs viendront à lui de partout. Il fera briller

aux yeux du monde de faux prodiges opérés par la magie, afin d'attirer les hommes à sa doctrine diabolique. Dieu enverra alors aux chrétiens les deux vieillards Énoch et Élie. Ils les mettront en garde contre les sorcelleries de cet imposteur. Puis ils prêcheront la vérité aux juifs réunis autour de lui et 12.000 d'entre eux le renieront pour le Christ, crucifié par leurs ancêtres. Il les mettra aussitôt à mort et immolera Énoch et Élie sur l'autel du temple de Jérusalem. Alors d'un souffle, Notre-Seigneur Jésus-Christ fera de lui ce que le vent fait de la fumée. Le signe de la croix paraîtra ensuite dans le ciel, et une grande confusion régnera sur tous les infidèles qui, de frayeur, rendront le dernier soupir. Et l'on verra le fils de l'homme venir dans les nuées avec ses anges. Il descendra sur l'aire que David avait achetée à Daran (Ornan) le Jébuséen et enverra ses anges rassembler les justes et les démons. Les démons seront jetés dans l'éternel supplice; les justes, il les emmènera à la vie éternelle, mettant les saints à sa droite, les anges tout autour de lui, et, derrière, les enfants exempts des souillures du siècle. Aussitôt après, le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera plus sa lumière, les étoiles tomberont du ciel, tout ce monde passera et viendra le nouveau.

Le Testament se termine par une exhortation à la persévérance dans la lutte, à la pénitence et à la confession des péchés.

S. Dib.

III

NOTE SUR LE CONTENU DES MANUSCRITS PALIMPSESTES : PARIS SUPPL. GREC 480 ET CHARTRES N° 1754.

Le texte récent (xive siècle) du ms. de Chartres, fol. 1 à 24 et du ms. de Paris (55 feuillets) est une Vie de Pacôme dont le commencement est perdu. Ce qui reste débute par les *Ascetica* du ms. 881 de Paris (fol. 222 à 255), en moindre nombre, dans leur rédaction primitive, soudés à la fin avec la seconde partie du texte grec publié dans les *Acta SS.* Maii, t. III. Nous publions les *Ascetica* dans la *Patrologie orientale* (t. IV, fasc. 4)

et nous analysons la fin du ms. D en signalant surtout ses omissions et additions.

Nous avons cherché ensuite à identifier le texte sous-jacent écrit en onciales au VIIIe siècle et avons pu le faire partout. Nous avons trouvé des Vies de saints et des homélies de saint Jean Chrysostome :

1° Vie de saint Jean-Baptiste, Paris, 9, 10, 15, 16, 19, 22, 33, 34, 39, 40, 51^v, 52^r. Cette Vie porte en tête le n° ΚΘ (29).

2° Fin du miracle de saint Michel à Colosses, Paris, 3^r, 4, 5, 11, 14, 17, 24.

3° Vie et prodiges de saint Basile, 3^v, 6, 46. Cette Vie porte en tête le n° ΛΑ (31). Ces trois Vies se suivent sans interruption.

4° Homélie Οὐρανὸς... Migne, *Patr. gr.*, t. LII, col. 803. Paris, 25, 32, 48, 50, 53, 55.

5° Homélie Πάλιν... Migne, *Patr. gr.*, t. LIX, col. 486. Paris, 18, 20, 21, 23, 35, 36, 37, 38, 41, 51^r, 52^v.

6° Homélie Φαιδρῶς... inédite d'après Fabricius; nous l'avons identifiée sur le ms. de Paris n° 777, fol. 203 sqq. Paris, 2, 7, 12, 13, 44; Chartres, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 15, 16, 17, 18, 19, 22, 23, 24.

7° Homélie Ὥσπερ... *Patr. gr.*, t. LX, col. 763 sqq. Paris, 28, 29, 42, 49, 54; Chartres, 20, 21.

8° Homélie Θεία τις, ὡς ἔοικε, inédite d'après Fabricius. Nous l'avons identifiée sur le ms. de Paris n° 1175, fol. 150^v. Paris, 26, 27, 30, 31, 43.

9° Homélie Ἀνέστη... *Patr. gr.*, t. LXI, col. 733. Paris, 1, 8; Chartres, 12, 13.

10° Fragment d'une homélie sur la croix, Chartres, 11, 14.

Deux feuillets portent une écriture minuscule plus récente de genre homilétique aussi : Paris, 45, 47. Nous ne nous en sommes pas occupés.

Nous donnerons aussi l'analyse détaillée de ces textes palimpsestes dans la *Patrologie orientale* (IV, 4) où nous éditerons la Vie de saint Jean-Baptiste et le miracle de saint Michel (1).

F. NAU.

(1) Nous joindrons ici au texte grec l'ancienne version latine signalée par les Bollandistes dans un ms. latin de Paris.

CHRONIQUE

L'Église Maronite en 1905-1906. — L'événement le plus considérable de ces deux dernières années est le voyage *ad Limina* du patriarche Mgr Élie-Pierre Hoyek. Ce fait si simple en soi emprunte un caractère spécial aux circonstances dans lesquelles se maintient, depuis des siècles, le Patriarcat Maronite.

En effet, dans tout le cours de l'histoire Maronite, deux patriarches seulement visitèrent Rome, le premier au commencement du XIIIe siècle (1215), l'autre en 1867 : la rareté de la chose lui donne du prix et la fait remarquer. D'autre part, le chef de l'Église Maronite ne sort jamais du Liban où il a ses résidences d'hiver et d'été, son diocèse, ses séminaires, ses couvents et la source de ses modestes revenus; son voyage fut donc pour les Libanais et pour les Orientaux en général, un gros événement. Beyrouth lui fit, au départ et au retour, une réception royale, à laquelle toutes les communautés s'empressèrent de prendre part.

Le Patriarche se proposait avant tout de se présenter à Rome pour offrir l'hommage de son obéissance et de son dévouement au Vicaire de Jésus-Christ et pour avoir l'avantage de connaître personnellement le Pape Pie X.

Quatre archevêques, trois supérieurs de congrégations religieuses, et plusieurs prêtres attachés à ces prelats composaient la suite du Patriarche. Le Souverain Pontife les reçut avec une affabilité toute particulière et eut pour eux les plus grands égards; il voulut même se faire photographier entouré des prélats maronites dans une salle du Vatican. Il écrivit au Patriarche une lettre flatteuse, où il lui dit, entre autres choses, qu'il ne voulait pas qu'il fût dit que ses prédécesseurs aient eu pour les Maronites plus d'affection que lui.

Mgr Hoyek, après avoir été longtemps retenu à Rome en vue de régler certaines affaires, se rendit en France, où il fut l'objet de la bienveillante attention du gouvernement. De là, il vint à Constantinople.

Le voyage de Constantinople est pour les prélats maronites une question très délicate, et voici pourquoi : Quand le sultan Sélim I conquit l'Égypte et la Syrie, la population du Liban l'accueillit pacifiquement et reconnut spontanément le nouveau maître sans un mouvement de résistance. Le Patriarche Maronite d'alors, à l'occasion de certaines difficultés, envoya une députation auprès du Sultan, à Alep, et lui demanda aide et protection. Le sultan Sélim et son successeur Soleyman II le Magnifique donnè-

rent des lettres dans ce sens, et reconnurent par là, bien que ce ne fût pas dans la forme adoptée postérieurement, le Patriarcat maronite. Depuis cette époque, c'est-à-dire durant quatre siècles, le gouvernement Ottoman n'eut jamais un mot de plainte contre les Maronites, population agricole et d'une grande docilité; et les chefs ecclésiastiques furent toujours nommés au Liban, sans que l'autorité civile ait même songé à intervenir. Parfois, en ces dernières années, des fonctionnaires trop zélés insinèurent aux Patriarches de demander le bérat de confirmation : la réponse fut toujours la même, et l'on s'en tint aux antiques traditions sanctionnées par des relations de quatre siècles.

Le sultan Abdul-Hamid II s'est montré l'habile politique qu'il est : La magnificence de l'accueil qu'il fit au patriarche et à sa suite, et les bonnes paroles qu'il fit entendre, ont encore augmenté chez les Maronites la reconnaissance et l'affection qu'ils ont toujours eues pour leur souverain.

De retour au Liban, Mgr Hoyek eut à pourvoir le diocèse de Chypre, dont le pasteur Mgr Nématallah Silouan était mort, au mois de septembre 1905, au cours d'une tournée pastorale. Son successeur, Mgr Pierre Zoghbi, est un vénérable septuagénaire, qui avait été plus d'une fois proposé pour l'épiscopat. Ses longs services, son abnégation et sa vertu ont enfin ici-bas la récompense et le couronnement qu'ils méritent. Son sacre eut lieu à Békorki le 11 février 1906, aux applaudissements de toute la communauté qu'il édifia pendant bien longtemps par l'exemple de ses vertus sacerdotales.

Peu après, le Patriarche recevait de Rome le Bref de partage du diocèse de Tyr et Sidon en deux diocèses, celui de Tyr et celui de Sidon. Mgr Basbous reste à la tête de ce dernier; et le pape Pie X, par un Bref du 31 janvier 1906, nomma au siège de Tyr Mgr Chécrallah Khouri, supérieur des missionnaires Libanais Maronites de Kréim. Le nouvel évêque déclina cet honneur et le lourd fardeau d'un diocèse à organiser et à gouverner. Mais, malgré sa résistance et les excuses qu'il fit valoir, il dut enfin courber la tête et accepter le joug. Simple prêtre, il avait au Liban une place de choix dans l'estime de tout le monde; son zèle, sa prudence, sa clairvoyance lui avaient gagné le respect, la sympathie et l'attachement de tous ceux qui le connaissaient. Aussi, sa nomination à Tyr eut un écho douloureux; et malgré l'esprit apostolique dont il est animé, malgré son dévouement et son abnégation, on ne l'a pas vu sans peine s'en aller vers une région où l'élément chrétien est faible, pauvre, dispersé, et où il aura à semer dans les larmes, sans peut-être avoir ici-bas la consolation de recueillir les joyeuses moissons. Cependant, aux yeux de la foi, une grande œuvre lui est confiée, il a trop de vertu pour se décourager devant la difficulté, tant grande qu'elle soit, et le souvenir de Celui qui foula la terre de Galilée et qui le premier y annonça la bonne nouvelle, le soutiendra sûrement et attirera les bénédictions du ciel sur tout ce qu'il tentera pour faire revivre au cœur des hommes l'amour et la radieuse image du Divin Maître.

Le partage du diocèse de Tyr et Sidon était demandé depuis plusieurs

années. Les évêques ne pouvaient, du Liban où ils résidaient, connaître de près les besoins de leurs fidèles, ni leur donner les secours nécessaires en temps opportun. De plus, la visite des régions étendues de la Galilée, de Bilad-Bichara et Bilad-Safed, par suite des distances et des difficultés des communications, leur devenait impossible, passé un certain âge. Ces diverses considérations et le spectacle des efforts des Protestants pour corrompre la foi des fidèles éloignés, décidèrent les chefs de l'Église Maronite à supplier le Saint-Siège d'accéder aux vœux légitimes de la population et d'ordonner le partage du diocèse. C'est ce que le Souverain Pontife Pie X fit enfin par un bref du 26 janvier de cette même année 1906.

Un autre fait important survenu dans le gouvernement spirituel de la communauté Maronite, c'est la création d'un vicariat patriarcal en Égypte et l'envoi d'un évêque pour résider en ce pays. Jusqu'ici, les Maronites d'Égypte relevaient du Patriarcat directement; mais comme leur nombre s'est accru depuis quelque temps, ils sentirent la nécessité d'avoir auprès d'eux un prélat muni de tous les pouvoirs ordinaires. Toutefois, malgré le désir que tout le monde en avait, on était arrêté par le manque de ressources. Ne fallait-il pas donner à l'évêque une résidence, et couvrir les frais de son entretien? La générosité d'un riche Maronite, le comte K. Saab, établi à Mansourah, écarta cette difficulté; il acheta un vaste immeuble au Caire et en fit don à la communauté pour servir de résidence à l'évêque. Cet acte d'une générosité princière, a valu au comte Saab la reconnaissance et l'admiration de la communauté, et a stimulé le zèle des Maronites d'Égypte pour mener à bonne fin une œuvre dont ils commencent à recueillir les fruits. Mgr J. Darian, archevêque de Tarse, a été nommé à ce nouveau poste. Voilà deux ans qu'il travaille à unir les cœurs et les esprits et à diriger les bonnes volontés vers le bien de la communauté. Il est déjà connu des lecteurs de l'*Orient chrétien* (1906, p. 217) et sa science, aussi bien que son dévouement et son affabilité, le désignaient plus que tout autre pour ce poste difficile à fonder. Depuis le mois de septembre un externat est ouvert dans une partie de l'immeuble où réside l'évêque, et les enfants maronites y trouveront désormais l'instruction dont ils ont besoin et une éducation conforme aux traditions de leur nation. La prospérité et la richesse, fruits de la sécurité et de la justice que l'occupation anglaise a apportées dans la vallée du Nil, y attirent continuellement beaucoup de Syriens; et pas n'est besoin d'être prophète pour annoncer au nouveau diocèse d'Égypte une grande prospérité.

Je ne m'attarderai pas à relater le bruit qui a couru cet été de la séparation d'une partie du diocèse patriarcal (Districts de Gébeil et de Batroun) en vue d'en faire un diocèse autonome et de donner au Patriarche et à ses collaborateurs plus de liberté et plus de temps pour s'occuper des intérêts généraux de la Communauté. Les pourparlers sont naturellement tenus secrets : il serait donc puéril et imprudent de porter aucun jugement, ou d'apprécier des mesures encore ignorées.

Ces diverses modifications de l'organisation ultérieure de la communauté sont, comme le voit, utiles et imposées par les besoins actuels et par l'extension des Maronites à travers l'Orient. Mais il est d'autres réformes que l'état des esprits réclame; et c'est les signaler, croyons-nous, que d'indiquer sommairement cet état et de montrer l'évolution qui se produit au sein des peuples orientaux et, en particulier, parmi les Maronites.

Les Libanais, depuis une trentaine d'années, ont appris le chemin du Nouveau Monde : le succès des premiers émigrants leur suscita des légions d'imitateurs. Mais ces émigrants ont ceci de particulier qu'ils s'en vont, en général, au loin avec l'intention bien arrêtée de revenir, fortune faite, passer au pays la fin de leur vie et jouir d'un repos bien mérité. Mais la mort, pour les uns, s'oppose à l'exécution de ce vœu; la malchance, pour d'autres, le fait remettre indéfiniment. Le petit nombre, c'est-à-dire ceux à qui la santé et le bonheur demeurent fidèles, rentrent avec un violent appétit d'indépendance, une teinte de savoir et énormément de prétentions. Pour eux l'argent tient lieu de tout mérite, et donne droit à toutes les qualités. Tout cela est répréhensible, sans doute, mais secondaire encore : l'apport le plus important, en plus de ces vanités excusables, c'est l'esprit d'irréligion, greffé, dans un milieu de liberté excessive, sur l'ignorance, et se manifestant, après le retour de ceux qui en sont les victimes, avec une brutale légèreté et une monstrueuse effronterie. Rentrés dans le vieil Orient avec tous les vices et tous les travers du Nouveau Monde, ils n'ont rien de plus pressé bien souvent que de les répandre autour d'eux, et comme ils sont peu capables de créer une organisation neuve, ils ont trouvé plus simple de demander à la Franc-Maçonnerie hospitalité et direction.

La Maçonnerie a des loges à Beyrouth depuis longtemps. A part une campagne de prosélytisme entreprise vers 1885 par la loge française, elle se tenait tranquille, se contentant d'attirer dans ses rets ceux qui, oublieux des devoirs religieux, flottaient au vent d'un vague humanitarisme et cherchaient, dans les sociétés secrètes, un levier pour bouleverser le bon ordre dans l'empire et servir leurs ambitions. Car toutes ces sociétés secrètes savent qu'il faut troubler l'eau pour faire une pêche plus fructueuse. Les adhérents du rite écossais agissaient avec plus de discrétion encore, mais tous n'en travaillaient pas moins dans l'ombre à répandre les principes rationalistes et à discréditer le sentiment religieux. Leurs succès furent grands au sein des groupes schismatiques, où la foi est superficielle et où les convictions ne sont plus que des habitudes et des routines. L'islamisme a aussi cédé devant leurs efforts; et il est certain que tout ce qui fait partie, en secret ou ouvertement, de la Jeune Turquie appartient à la Maçonnerie. L'on peut dire que les plus grands apôtres de cette société furent et sont encore les missionnaires protestants de toute secte, et que le principal foyer en est, pour la Syrie, l'Université Américaine protestante de Beyrouth dont les professeurs sont des incroyants. Ainsi ces prétendus missionnaires, subventionnés par des sociétés chrétiennes sûrement bien intentionnées, travaillent avec

le plus d'ardeur et d'efficacité à détruire l'esprit de l'Évangile à travers le monde.

Pendant que les Maçons de Beyrouth restaient pacifiques en apparence, comme nous l'avons dit, les membres d'une loge fondée récemment par des Grecs schismatiques au village de Chouéir, prirent en ces dernières années une attitude militante. Un groupe de Maronites du village de Ghazir leur fit écho. On fonda une revue « Al-Nour » (La Lumière), soi-disant pour éclairer le Liban, en réalité pour le corrompre et le troubler, selon les traditions de la secte mauvaise. En tout autre temps leur action eût passé inaperçue; mais l'existence de certains partis fut alors favorable aux agitateurs.

Le Liban a pour gouverneur, depuis quatre ans déjà, Mouzaffer Pacha, de son vrai nom de famille comte Czaykouski, polonais d'origine, au service de la Turquie. C'est un militaire, chargé naguère de la surveillance des haras impériaux, élevé par un hasard de fortune à la dignité de maréchal de l'Empire, d'aide de camp de Sa Majesté le sultan et de gouverneur général du Liban. Dès son arrivée en ce pays, il lança un programme éblouissant mais peu réalisable. Les projets qu'il formula et *les taxes nouvelles* qu'il pensa imposer au pays furent mal reçus, et on lui représenta amicalement la nécessité de revenir sur ses premières décisions. Force lui fut de se rendre; et il est juste d'avouer que, avec tous ses projets, il a toujours montré de la bonne volonté et un réel désir de bien faire; cependant, malgré ces louables dispositions, il n'a pu réussir parce qu'il s'est laissé influencer par de fâcheux conseillers : nommons : Mme Mouzaffer Pacha, son fils Fouad Bey, jeune homme sans expérience suffisante, un autre condamné en France et en Italie pour ses escroqueries et ses malhonnêtetés, enfin un dernier que je rougirais également de nommer ici, voilà les mauvais génies qui ont inspiré de près ou de loin le Gouverneur général et qui l'ont rendu impopulaire et détesté.

Les autorités ecclésiastiques, les notables, toutes les personnes honorables se tinrent à l'écart laissant au Pacha et à ses conseillers toutes les responsabilités. Ces derniers, effrayés de l'isolement où leur mauvaise politique les avait conduits, cherchèrent à se faire arme de tout bois, et les groupes Maçonniques, qui ne savaient à quoi employer leur activité et leurs loisirs et qui paieraient cher pour l'instant toute immixtion dans la politique générale de l'Empire, se déclarèrent pour le Pacha contre le clergé et les notables. Les fonctionnaires, quelques-uns du moins, se mirent du même parti; et une petite guerre de lâchetés s'engagea. Articles injurieux, brochures anonymes, nomination aux emplois de gens indignes, tout cela éclata à la fois et sur tous les points. Je n'entre pas dans le détail de ces tristes démêlés; mais, en spectateur impartial, je constate que la bassesse, l'hypocrisie, la lâcheté, le mensonge, toutes les vilenies contenues jusqu'ici par un sentiment de pudeur naturelle et par un reste de religion, se sont manifestés au grand jour, grâce à l'action de la Maçonnerie et sous le souffle d'un gouverneur indécis et inconstant, qui laissa le désordre remplir le pays pour ne songer qu'à assouvir ses

rancunes. Il n'a pas encore remarqué que les hommes irréligieux et les sociétés secrètes sont ceux qui subventionnent les assassins et les fabricants de bombes; ils ne s'attaquent d'abord aux diverses religions que pour augmenter le nombre des hommes sans foi ni loi et en arriver enfin à bouleverser l'État lui-même.

Et voyez quelle forme a revêtue l'action maçonnique : ne pouvant s'attaquer aux personnes, contre qui elle ne trouve aucun grief sérieux, ni aux institutions que la loi ottomane reconnait et protège, elle s'est donné triste mission de critiquer le clergé en grossissant aux yeux de la foule naive les besoins matériels du peuple et la prétendue insouciance du clergé, et en faisant miroiter aux yeux du vulgaire les œuvres de bienfaisance qu'on trouve en Europe et en Amérique. Parle-t-on d'hôpitaux, d'asiles, d'écoles, ou, dans un ordre purement matériel, de routes, de chemins de fer, d'agriculture, d'expositions, et d'autres institutions, d'autres entreprises qu'on voit en Amérique et en Europe? Aussitôt nos philanthropes s'exclament : Pourquoi ne nous en donne-t-on point de semblables? (et « *on* » ici veut dire le clergé); pourquoi ne vend-on pas les biens des couvents, pourquoi ne détruit-on pas les églises pour bâtir des hôpitaux, des asiles d'aliénés, des maisons de convalescence pour les phtisiques! Ainsi ce sont des gens viciés, tombés dans toutes les misères en courant après la fortune ou le plaisir, qui viennent aujourd'hui crier ces réclamations. Je ne dis pas, Dieu m'en garde, qu'il ne faille pas concourir à des œuvres admirables qui sont la gloire du catholicisme: mais il est triste de constater que la demande en est faite par les victimes du vice, ou par des personnes qui ont moins le souci du bien qu'un sentiment de basse haine à exhaler; et qui, sans tenir compte de la pauvreté du pays et du manque de ressources du clergé, voudraient dépouiller les couvents et les sièges épiscopaux des biens qui leur permettent à peine de soutenir leur dignité au sein de la société, d'instruire les enfants pauvres, d'entretenir les écoles primaires dans bien des villages et de donner l'indispensable aux desservants de tant de communes du Liban.

Ils n'ont garde d'ajouter que les Français ploient sous les impôts, que la spoliation des congrégations, loin de les enrichir, les a appauvris, puisque leurs impôts de l'an 1900 à l'an 1906 ont passé de trois milliards et demi à quatre milliards, que c'est grâce à ces impôts que l'on construit des écoles et des hôpitaux et qu'on subventionne des compagnies de chemin de fer. Ils ne disent pas que le Français paie chaque année à son gouvernement 6 francs pour une bicyclette, 10 francs pour un piano, 10 francs pour un chien, 21 francs pour un fusil et ainsi de suite pour tout ce qu'il possède, qu'il paie son tabac 0 fr. 80 les 50 grammes, et son café 4 francs le kilog. Avec de pareils impôts il n'est pas difficile de faire quelques belles constructions; pour moi personnellement je puis m'engager à construire un hôpital et un chemin de fer, le jour où 20.000 Libanais s'engageront à m'acheter tout leur tabac à 0 fr. 80 les 50 grammes et tout leur café à 4 francs le kilog. — Mais pourquoi argumenter plus longtemps avec les adeptes des sociétés secrètes : maçons et jeunes Turcs, dont la bonne foi est pour le moins douteuse. Il suffira

d'un peu de réflexion et M. le gouverneur verra que tous ces gens n'attaquent les diverses religions, chrétienne et musulmane, que pour augmenter le nombre des bandits qu'ils espèrent lancer un jour contre le pouvoir civil. Les philosophes français du XVIIIe siècle n'attaquaient d'abord que le clergé, mais ils ont fini par faire massacrer le gouverneur de la Bastille et guillotiner leur roi.

Le Patriarche Maronite, ému des agissements et des mensonges de la Maçonnerie, société secrète, aussi dangereuse pour le trône que pour l'autel, publia un mandement en date du 15 janvier 1906, et condamna, à la suite des Souverains Pontifes, la secte et ses adhérents, prononçant l'excommunication contre les Maronites qui s'y feraient admettre. Cette mesure était vraiment nécessaire, à preuve qu'elle excita la colère des sectaires et leur fit pousser des cris de rage; elle était opportune, car elle dévoila les traîtres et mit fin aux hypocrisies. Voilà le jugement que nous croyons pouvoir porter à distance des événements : il fallait absolument avertir les bons du danger, condamner les mauvais et redire à tout le monde : *Celui qui rougit de moi et de ma doctrine, je rougirai de lui devant le Père Éternel et ses saints anges.*

La tempête déchaînée par l'acte énergique du Patriarche Maronite n'est pas encore près de s'apaiser. Les Maçons d'Égypte lui adressèrent une réponse relativement courtoise; ceux du Liban s'agitent d'une façon désespérée; et un certain « *Maçon citoyen français* » établi à Beyrouth, et qui n'a pu encore trouver le moyen de gagner son pain bien qu'il se fût donné pour l'Apôtre de la laïcisation, a trouvé spirituel de publier, dans un français de nègre, un pamphlet contre le Patriarche.

Que sortira-t-il de tout ce mouvement? C'est le secret de Dieu. Pour nous qui aimons les Maronites et qui suivons avec intérêt la crise qu'ils traversent à cette époque de transition, nous ne pouvons nous empêcher de faire, en terminant, certaines constatations :

L'esprit d'irréligion et d'insubordination, qui vient de se manifester au sein de la communauté, provient en grande partie d'Amérique; nul ne saurait le contester. C'est de là déjà, de La Fayette et des hommes qui avaient fait avec lui l'expédition d'Amérique, que provint en partie l'irréligion française et la révolution qui devait aboutir à la décapitation du roi Louis XVI, mais il appartient du moins aux Maronites de ne laisser à leurs adversaires aucun prétexte que leur mauvaise foi puisse exploiter contre eux. Ils mettront de plus en plus de soin à former leur clergé à la science, à l'esprit chrétien et au zèle afin que le clergé sache grouper les hommes autour de lui et leur en imposer par son instruction et son dévouement. N'y aurait-il pas lieu de faire un petit et un grand séminaire des deux maisons de Mar-Abda et d'Aïn-Ourca et de leur imposer un nouveau plan d'études?

Quant aux congrégations religieuses, elles doivent évidemment éviter de donner prise à la critique et pratiquer la pauvreté, la charité chrétienne et l'obéissance. Il ne faut pas oublier du moins qu'elles ont été fondées au Liban dans un but de sanctification personnelle et non d'œuvres sociales. Comment leur demander dès lors de fonder des hôpitaux, des écoles gra-

tuites, des orphelinats? D'ailleurs leur richesse est exagérée à plaisir par leurs ennemis. En déduisant les impôts et les frais inéluctables, les douze cents moines maronites ne disposent guère que d'un revenu de trois cents mille francs, c'est-à-dire de deux cent cinquante francs par personne. Si un de leurs adversaires est jaloux de leur sort et se trouve disposé à mener leur vie durant un an pour deux cent cinquante francs, je serais heureux de le connaître.

Du moins le Patriarche actuel a obligé les moines à soigner les études, c'est bien la réforme fondamentale par laquelle il fallait commencer. Lorsqu'ils compteront des hommes aussi instruits qu'intelligents et que ceux-ci seront appelés à diriger leur communauté, ils se rendront compte que la vie contemplative ne suffit peut-être pas, car la population travaillée par des meneurs malhonnêtes, croit de moins en moins à une vertu qui ne conduirait pas à des actes de bienfaisance sociale et de philanthropie.

Nous n'avons pas d'ailleurs à recevoir de leçons des « maçons citoyens français » établis à l'étranger : Il nous souvient toujours qu'au temps où nous allions à Londres, le Guide Bædecker (9ᵉ édition, Leipzig, 1894, p. 1), nous recommandait de ne répondre à aucune question qu'on nous adresserait en français, « car une question de ce genre est en général le préliminaire d'un vol ou d'une escroquerie ».

Les Maronites n'ont pas à recevoir de conseils de ces gens-là ; ils s'efforceront, sous l'intelligente direction de leur Patriarche et de leurs évêques, de faire mieux que par le passé, car des temps plus difficiles demandent des efforts plus considérables et plus soutenus ; nous sommes convaincu qu'avec l'aide de Dieu ils réussiront et que leur communauté n'aura rien à envier à aucune autre.

K. Moklès.

Paris, octobre 1906.

ERRATA AUX PAGES 257 à 273.

1° Nous avons introduit à tort « la Russie » et « les Russes », p. 257, l. 25 ; p. 260, l. 4 et av.-dern. ligne, car le mot arabe peut être traduit par « les têtes ».

2° De même pour le « Perse », p. 259, l. 5 et 31 ; p. 273, l. 9, car on peut traduire par un nom propre : « Farès ».

3° P. 261, dern. ligne. traduire : « et que je suis (du rit) des Syriens, et que je lui ai consacré cette poésie ».

4° P. 268, av.-dern. ligne, traduire : « un bassin où déborde la puissance (de Dieu) ».

5° P. 270, l. 13, traduire : « Visite (l'église de) Saint-Sharbil ».

M. Asin y Palacios.

BIBLIOGRAPHIE

Dragutin N. Anastasijewic, **Die paränetischen Alphabete in der griechischen Literatur**, in-16, 96 pages, Munich, Wolf Sohn, 1905.

Cette brochure est une dissertation inaugurale, présentée par l'auteur à la Faculté de philosophie supérieure de l'Université de Munich, pour l'obtention du Doctorat. Elle traite de ces poèmes alphabétiques qui furent longtemps en vogue, dans les pays de langue grecque, sous l'empire romain et à l'époque byzantine.

Une introduction donne d'abord la définition de ces poèmes, dont quelques-uns sont écrits en prose. Une certaine correspondance entre l'ordre alphabétique et celui des lettres qui commencent chacune des parties successives de ces morceaux, voilà la caractéristique du genre; mais dans ce genre on trouve toutes les variétés, tant au point de vue de la forme qu'à celui du contenu et de la nature littéraire des différents poèmes. Tantôt ce sont de simples acrostiches alphabétiques, chaque lettre de l'alphabet servant d'initiale à un seul vers, et chaque vers ayant un sens complet; ailleurs, la même lettre est répétée plusieurs fois, ou bien, les vers étant unis en strophes, les lettres de l'alphabet commencent successivement chacune des strophes, etc. Les sujets ne sont pas moins variés que les combinaisons de formes : il y a des prières, il y a des chants d'église, il y a des poèmes de circonstance, il y a surtout de la « littérature édifiante », mais il y a aussi des couplets érotiques.

La dissertation se compose de deux grandes parties : dans la première, l'auteur étudie séparément, en indiquant chaque fois le sujet et la forme spéciale, et en suivant l'ordre chronologique, jusqu'à 36 poèmes de ce genre. Dans la seconde, notablement plus courte, il groupe logiquement ces différents poèmes, et les explique, soit par leurs origines qui remontent jusqu'aux poèmes gnomiques de l'antiquité, soit par le rapprochement qu'il établit entre eux et certaines œuvres de la littérature du moyen âge, même françaises, telles que l'*ABC à femmes* et l'*alphabet moral à l'usage des grands enfants*.

Tous ces petits poèmes, additionnés ensemble, ne donneraient sans doute pas une forte somme de beautés littéraires, mais on aimerait tout de même à s'en rendre compte directement, et l'on regrette que les citations soient si rares : la dissertation ne renferme guère que des titres, des descriptions et des analyses. Mais, malgré cette sécheresse, elle est très claire,

très bien ordonnée, remplie d'indications précieuses : c'est une lecture instructive et intéressante.

J. Bousquet.

R. P. Dom Fernand Cabrol, Les origines liturgiques. Conférences données à l'Institut catholique de Paris en 1906, in-8°, viii et 314 pages, chez Letouzey et Ané, Paris, 1906.

Dom Cabrol a réuni dans ce volume huit conférences dans lesquelles il étudie la liturgie au point de vue de l'esthétique, de la science, des origines, de la composition, du style et des diverses familles; il termine par l'étude de la messe, du baptême, de la semaine sainte et des origines de l'année liturgique.

A ces huit conférences (p. 1 à 188) de tournure plutôt littéraire, il a ajouté neuf appendices serrés et documentés (p. 189 à 372). A le lire, on voit la liturgie quitter le domaine des formules et des attitudes, sur lequel seul nous sommes accoutumés à la voir, pour vivre et progresser devant le lecteur. On part d'origines souvent bien modestes, en tout cas rationnelles en même temps qu'imagées, pour venir, après une longue suite de transformations, se cristalliser dans nos actuels formulaires : C'est la préface qui était d'abord une libre improvisation et pouvait servir de cadre aux reproches et aux satires (p. 77 et 81); c'est le baptême qui était conféré d'abord surtout aux adultes et qui se prolongeait avec sa préparation, ses instructions, ses cérémonies accessoires durant tout le Carême et jusqu'à l'octave de Pâques (p. 152); c'est l'année liturgique qui était d'abord en relation étroite avec les sanctuaires des Lieux Saints : on fêtait la Nativité à Bethléem, les Rameaux à Jérusalem, l'Ascension sur le mont des Oliviers, la Pencôte dans l'Église du Cénacle. Chaque fête était ainsi célébrée dans un endroit déterminé, l'année liturgique était toute topographique (p. 178 à 187); c'est la messe qui comprenait à l'origine deux assemblées liturgiques de caractère tout différent : 1° *la vigile* où on lisait la Sainte Écriture et 2° la synaxe liturgique ou cène eucharistique (p. 364-365).

Dans cette recherche des origines il faut se défier des analogies ingénieuses trop chères aux folk-loristes et ne pas conclure d'un simple rapprochement curieux à un emprunt (p. 197 à 199); mais Dom Cabrol est un guide sûr et, sous sa plume, comme il le souhaitait (p. 372), « tous ces rites dont on a perdu l'intelligence par suite de l'éloignement, de la routine, des modifications survenues, reprennent vie, les formules donnent tout leur sens, elles s'éclairent l'une par l'autre et on est étonné du trésor de vérités et de beautés que renferme notre *Missale Romanum* ».

F. Nau.

Н. А. Кузнецовъ. Преобразованія въ Русской Церкви (N. A. Kouznetsov. Transformations dans l'Église russe). Moscou, Goloubev, 1906, 1 vol. in-8°, 164 pages. Prix : 75 kopeks.

M. Kouznetsov, avocat, nous donne dans cette brochure un récit à grands

traits du mouvement d'idées qui a remué l'Église orthodoxe russe, depuis le début de l'année 1905, et n'est pas encore parvenu à son terme. Ce mouvement, qui se donne pour objet la « réforme de l'Église », a eu pour point de départ la loi du 17 avril 1905 sur la tolérance et ne tend à rien moins qu'à transformer de fond en comble l'Église orthodoxe, en substituant à l'ingérence de l'État et au régime bureaucratique institué par Pierre le Grand, un libre gouvernement conciliaire. Seulement, ce but n'est pas compris par tous de la même manière : tandis que les uns veulent seulement libérer la hiérarchie épiscopale de la tutelle civile et entendent bien laisser exclusivement dans la main des évêques le gouvernement de l'Église, les autres demandent une large participation du clergé inférieur et des laïques à ce gouvernement, et tout d'abord au concile national extraordinaire dont la convocation est annoncée pour l'année 1907. M. Kouznetsov prend énergiquement parti pour ces derniers et appuie leurs revendications sur l'histoire de l'Église et les nécessités du temps présent. A ses yeux, c'est le peuple qui désormais, dans notre âge de démocratie, doit être l'héritier des droits que l'ancienne Église, dans ses conciles, reconnaissait plus ou moins aux empereurs. Et cette transformation, qui est un fait accompli dans la plupart des Églises orthodoxes nationales, doit tôt ou tard avoir lieu dans l'Église russe. — Quoi qu'on puisse penser de ces tendances, cette brochure est fort intéressante par les lumières qu'elle nous donne sur le contre-coup des transformations politiques de la Russie dans l'Église (1). La plupart des documents de la question, tels que les mémoires et contre-mémoires de M. Witte et de M. Pobedonotzev, ainsi que le rapport du Saint-Synode à l'empereur pour la convocation du concile, sont reproduits intégralement.

Antoine MALVY.

Université Saint-Joseph, Beyrouth, Syrie. — *Mélanges de la faculté orientale*, tome I, grand in-8° de VIII et 378 pages avec quatre planches phot. hors texte, 1906, 15 francs.

Ces mélanges — le titre seul le fait pressentir — présentent grande variété et s'adressent à toutes les catégories de lecteurs : historiens, géographes, épigraphistes, coptisants, arabisants, etc.

Le Père Lammens y publie deux articles : l'un d'histoire sur le règne du calife Moawia Ier (p. 1 à 108); l'autre de géographie sur la Syrie, tiré d'une étude d'ensemble sur le Liban à l'époque des Croisades (p. 239 à 283). Le Père Mallon, dans « une école de savants égyptiens au moyen âge » (p. 109 à 131), nous fait part de ses recherches sur la vie et les œuvres des grammairiens coptes. Le Père L. Jalabert publie des « inscriptions grecques et latines de Syrie » (p. 132 à 178) destinées, selon

(1) On me permettra de renvoyer, pour l'exposé de cette question, les lecteurs qui ne savent pas le russe, à ma brochure sur *La réforme de l'Église russe* (Paris, Letaux, 1906). On y trouvera la traduction des principaux documents.

lui, à préparer partiellement la refonte future des « suscriptions grecques et latines de la Syrie » de Waddington. Le Père L. Cheikho dans « un dernier écho des croisades » (p. 303 à 375) publie et traduit en français un texte arabe de la Bibliothèque Nationale de Paris contenant le récit des expéditions dirigées contre Chypre, vers 1424, et ajoute divers extraits relatifs au même sujet.

Mentionnons encore « le cycle de la Vierge dans les Apocryphes éthiopiens » par le R. P. Chaine, le résumé des thèses des RR. PP. E. Power et A. Hartigan et les « bas-reliefs rupestres des environs de Qabéliâs » par le R. P. S. Ronzevalle.

Rappelons enfin que la Faculté orientale de l'Université de Beyrouth a pour but de donner un enseignement supérieur qui embrasse les principales branches de l'orientalisme. Les cours qui durent trois ans portent sur l'arabe classique et dialectal, le copte, le syriaque, l'éthiopien et l'hébreu, l'histoire et la géographie et l'archéologie. S'adresser pour tout renseignement au chancelier de la Faculté orientale de l'Université Saint-Joseph, à Beyrouth (Syrie).

F. Nau.

R. P. Constantin Bacha, *Kitab daf al-hamm...* (*Le livre de l'expulsion de la tristesse*, d'Elie le Nestorien, métropolitain de Nisibe...), 102 pages, imprimé au Caire (sans date). En vente chez l'auteur, à Tripoli de Syrie.

Le Père C. Bacha, déjà connu des lecteurs (*ROC*, 1905, p. 439; 1906, p. 102), a transcrit cet ouvrage sur un ms. du Vatican et l'a édité il y a plus de trois ans. Après une préface de neuf pages de l'éditeur, on trouve le texte arabe de la préface et des douze chapitres de l'ouvrage d'Elie Bar Schinaya, évêque de Nisibe en 1014 et mort à Maiferqin en 1049, d'après le Père C. Bacha, p. 4 (évêque de Nisibe en 1008, d'après M. R. Duval). L'auteur traite de la religion, de la reconnaissance, de la chasteté, de l'humilité, de la prudence, du bon caractère, de la charité, de la justice et de la clémence. Nous signalons cette ancienne édition pour rendre service aux savants qui cherchent le nom de l'auteur et le contenu de l'ouvrage (Cf. *Journal asiatique*, octobre 1906, p. 268 à 271).

F. Nau.

LIVRES NOUVEAUX

I. — F. X. Funk, *Didascalia et Constitutiones Apostolorum*, 2 vol. 8°, LVI, 704 pages et XLIV, 208 pages. Paderborn, 1906, 34 marks.

M. Funk a utilisé tous les manuscrits connus. Le premier volume renferme les huit livres des Constitutions Apostoliques et les quatre-vingt-cinq Canons des Apôtres. Les six premiers livres sont imprimés en face d'une version latine de la Didascalie; l'auteur a souligné dans le texte grec les passages qui ne figurent pas dans la Didascalie et sont propres à l'inter-

traits du mouvement d'idées qui a remué l'Église orthodoxe russe, depuis le début de l'année 1905, et n'est pas encore parvenu à son terme. Ce mouvement, qui se donne pour objet la « réforme de l'Église », a eu pour point de départ la loi du 17 avril 1905 sur la tolérance et ne tend à rien moins qu'à transformer de fond en comble l'Église orthodoxe, en substituant à l'ingérence de l'État et au régime bureaucratique institué par Pierre le Grand, un libre gouvernement conciliaire. Seulement, ce but n'est pas compris par tous de la même manière : tandis que les uns veulent seulement libérer la hiérarchie épiscopale de la tutelle civile et entendent bien laisser exclusivement dans la main des évêques le gouvernement de l'Église, les autres demandent une large participation du clergé inférieur et des laïques à ce gouvernement, et tout d'abord au concile national extraordinaire dont la convocation est annoncée pour l'année 1907. M. Kouznetsov prend énergiquement parti pour ces derniers et appuie leurs revendications sur l'histoire de l'Église et les nécessités du temps présent. A ses yeux, c'est le peuple qui désormais, dans notre âge de démocratie, doit être l'héritier des droits que l'ancienne Église, dans ses conciles, reconnaissait plus ou moins aux empereurs. Et cette transformation, qui est un fait accompli dans la plupart des Églises orthodoxes nationales, doit tôt ou tard avoir lieu dans l'Église russe. — Quoi qu'on puisse penser de ces tendances, cette brochure est fort intéressante par les lumières qu'elle nous donne sur le contre-coup des transformations politiques de la Russie dans l'Église (1). La plupart des documents de la question, tels que les mémoires et contre-mémoires de M. Witte et de M. Pobedonotzev, ainsi que le rapport du Saint-Synode à l'empereur pour la convocation du concile, sont reproduits intégralement.

Antoine MALVY.

Université Saint-Joseph, Beyrouth, Syrie. — *Mélanges de la faculté orientale*, tome I, grand in-8° de VIII et 378 pages avec quatre planches phot. hors texte, 1906, 15 francs.

Ces mélanges — le titre seul le fait pressentir — présentent grande variété et s'adressent à toutes les catégories de lecteurs : historiens, géographes, épigraphistes, coptisants, arabisants, etc.

Le Père Lammens y publie deux articles : l'un d'histoire sur le règne du calife Moawia Ier (p. 1 à 108); l'autre de géographie sur la Syrie, tiré d'une étude d'ensemble sur le Liban à l'époque des Croisades (p. 239 à 283). Le Père Mallon, dans « une école de savants égyptiens au moyen âge » (p. 109 à 131), nous fait part de ses recherches sur la vie et les œuvres des grammairiens coptes. Le Père L. Jalabert publie des « inscriptions grecques et latines de Syrie » (p. 132 à 178) destinées, selon

(1) On me permettra de renvoyer, pour l'exposé de cette question, les lecteurs qui ne savent pas le russe, à ma brochure sur *La réforme de l'Église russe* (Paris, Letaux, 1906). On y trouvera la traduction des principaux documents.

lui, à préparer partiellement la refonte future des « suscriptions grecques et latines de la Syrie » de Waddington. Le Père L. Cheikho dans « un dernier écho des croisades » (p. 303 à 375) publie et traduit en français un texte arabe de la Bibliothèque Nationale de Paris contenant le récit des expéditions dirigées contre Chypre, vers 1424, et ajoute divers extraits relatifs au même sujet.

Mentionnons encore « le cycle de la Vierge dans les Apocryphes éthiopiens » par le R. P. Chaine, le résumé des thèses des RR. PP. E. Power et A. Hartigan et les « bas-reliefs rupestres des environs de Qabéliâs » par le R. P. S. Ronzevalle.

Rappelons enfin que la Faculté orientale de l'Université de Beyrouth a pour but de donner un enseignement supérieur qui embrasse les principales branches de l'orientalisme. Les cours qui durent trois ans portent sur l'arabe classique et dialectal, le copte, le syriaque, l'éthiopien et l'hébreu, l'histoire et la géographie et l'archéologie. S'adresser pour tout renseignement au chancelier de la Faculté orientale de l'Université Saint-Joseph, à Beyrouth (Syrie).

F. NAU.

R. P. CONSTANTIN BACHA, *Kitab daf al-hamm...* (*Le livre de l'expulsion de la tristesse*, d'Elie le Nestorien, métropolitain de Nisibe...), 102 pages, imprimé au Caire (sans date). En vente chez l'auteur, à Tripoli de Syrie.

Le Père C. Bacha, déjà connu des lecteurs (*ROC*, 1905, p. 439; 1906, p. 102), a transcrit cet ouvrage sur un ms. du Vatican et l'a édité il y a plus de trois ans. Après une préface de neuf pages de l'éditeur, on trouve le texte arabe de la préface et des douze chapitres de l'ouvrage d'Elie Bar Schinaya, évêque de Nisibe en 1014 et mort à Maiferqin en 1049, d'après le Père C. Bacha, p. 4 (évêque de Nisibe en 1008, d'après M. R. Duval). L'auteur traite de la religion, de la reconnaissance, de la chasteté, de l'humilité, de la prudence, du bon caractère, de la charité, de la justice et de la clémence. Nous signalons cette ancienne édition pour rendre service aux savants qui cherchent le nom de l'auteur et le contenu de l'ouvrage (Cf. *Journal asiatique*, octobre 1906, p. 268 à 271).

F. NAU.

LIVRES NOUVEAUX

I. — F. X. FUNK, *Didascalia et Constitutiones Apostolorum*, 2 vol. 8°, LVI, 704 pages et XLIV, 208 pages. Paderborn, 1906, 34 marks.

M. Funk a utilisé tous les manuscrits connus. Le premier volume renferme les huit livres des Constitutions Apostoliques et les quatre-vingt-cinq Canons des Apôtres. Les six premiers livres sont imprimés en face d'une version latine de la Didascalie; l'auteur a souligné dans le texte grec les passages qui ne figurent pas dans la Didascalie et sont propres à l'inter-

polateur. Les deux derniers livres sont accompagnés d'une version latine. M. Funk a souligné dans le livre VII les passages qui proviennent de la Didaché.

Le tome II forme une espèce d'appendice : il renferme les citations de la Didascalie et des Constitutions Apostoliques que l'on relève chez les anciens auteurs et les textes de petits écrits pseudo-apostoliques, les canons du concile d'Antioche, la loi canonique des Apôtres, les peines pour les péchés et le sacramentaire de Sérapion.

Notons que les peines pour les péchés se trouvent dans le ms. Coislin 211, fol. 279 v. Le premier canon manque, les sept suivants (y compris l'addition de Pitra au second) y forment une première pièce avec le titre donné par M. Funk à l'ensemble. Les canons 9 à 23 forment une seconde pièce avec le titre : Ἐπιτίμια τῶν ἁγίων ἀποστόλων. Il s'ensuit que ce texte si court (p. 154 à 157) semble cependant composé de trois parties : 1° d'une pièce plus ancienne (canons 2 à 8) ; 2° d'une pièce récente (canons 9 à 23) tirée des canons de saint Basile et du concile d'Ancyre; 3° du premier canon ajouté comme explication ou aggravation du second par le compilateur qui a réuni les deux pièces en une seule.

II. — Dom R. H. Connolly, *The early Syriac Creed*. Extrait de la *Zeitschrift für die neutestamentliche Wissenschaft*, Giessen, 1906.

Dom Connolly s'est proposé de reconstituer le *Credo* syrien tel qu'il était avant le concile de Nicée. Il a utilisé surtout les Homélies d'Aphraates qui lui avaient déjà fourni un intéressant article sur les origines du monachisme (Aaphraates and Monasticism, *Journal of theological studies*, 1905, t. VI, p. 522-539); il reconstitue leur *Credo*, identique, à peu de chose près, au symbole des Apôtres. Il commente longuement chacun de ses articles et relève les traces de *Credo* qui se trouvent dans les autres anciens documents syriaques.

III. — Dr August Haffner, *Texte zur arabischen Lexicographie*, 8°. Otto Harrassowitz, Leipzig, 1905.

Cet ouvrage comprend une introduction (14 pages), des remarques (74 pages) et trois textes arabes (328 pages); le premier de ces textes, le « Kitâb al-ḳalb ou al-ʿibdâl » de Ibn es-Sikkît, est publié d'après un ms. de Constantinople et traite des mots arabes dans lesquels une voyelle se permute avec une autre; le second est le « Kitâb el-ʾibil » écrit par Al-ʾAṣmaʿi, il est publié ici dans deux rédactions, l'une, conservée dans des mss. de Constantinople, Copenhague, Madrid et Bagdad, l'autre, trois fois plus développée, dans un ancien ms. de Vienne : N. F. 61. Ce même ms. de Vienne a fourni le troisième texte publié ici : le « Kitâb ḫalk el-ʾinsân » d'Al-ʿAṣmaʿi. Ce dernier ouvrage, en sus de son intérêt lexicographique, nous donne un remarquable spécimen des connaissances anatomiques des Arabes.

IV. — Louis Bréhier, professeur d'histoire à l'université de Clermont-Ferrand, *Les Croisades* (Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ec-

clésiastique), vol. in-12 de XIII-377 pages, 3 fr. 50. Paris, Lecoffre, 1906.

L'histoire des rapports entre l'Église et l'Orient du ve au xve siècle est intimement mêlée à l'histoire générale du moyen âge : toutes les puissances de cette époque ont eu l'occasion d'intervenir en Orient ou ont subi le contre-coup des événements qui s'y déroulaient. Nous reproduisons les titres des chapitres qui suffiront à montrer l'étendue et l'importance de cet ouvrage savant et bien informé :

I. Les rapports religieux entre l'Orient et l'Occident avant l'invasion persane. — II. La destruction de l'Orient chrétien et le protectorat franc en Terre Sainte. — III. Le protectorat byzantin et l'invasion des Turcs. Origine des Croisades. — IV. La première croisade et la fondation des États latins d'Orient. — V. La première destruction du royaume de Jérusalem. — VI. Les tentatives de restauration de l'Orient latin (1187-1198). — VII. Le Pape Innocent III et l'Orient (1198-1216). — VIII. La lutte de la papauté et de l'empire en Orient (1216-1244). — IX. La perte de Constantinople et de la Terre Sainte. — X. La période des théoriciens et des missionnaires (1291-1342). — XI. Les dernières croisades (1342-1396). — XII. La défense de l'empire byzantin (1396-1453).

V. — H. T. F. Duckworth, *Notes on Alexander Palli's Romaic Version of the New Testament Canticles*, 8°, 30 pages. Cambridge, 1906, 1 sh.

M. Duckworth reproduit le texte et la version grec moderne des cantiques de la Sainte Vierge, de Zacharie et de Siméon, puis il donne, en de longues notes, la raison d'être de toutes les déformations introduites, par le grec vulgaire, dans la grammaire et le vocabulaire de ces cantiques.

VI. — M. Viard, *La Didascalie des Apôtres*, introduction critique, esquisse historique (thèse de doctorat en théologie présentée à la faculté catholique de Lyon), 8°, 92 pages. Langres, 1906.

La faveur qui s'attache de nos jours à la Didascalie tient peut-être à nos circonstances politiques. Au moment où l'Église cesse d'être protégée par le pouvoir séculier, il est tout naturel qu'on se préoccupe de modifier notre constitution ecclésiastique, toute basée sur l'hypothèse de la protection de l'État, pour nous rapprocher davantage de cette constitution du troisième siècle consignée dans la Didascalie qui a conduit les chrétiens à la victoire.

M. M. Viard n'a pas eu la prétention de nous donner une constitution mais il est facile de lire entre les lignes et d'appliquer au temps présent ce qu'il nous dit du temps passé.

Les diaconesses, après avoir rempli tous leurs devoirs sociaux, accomplissaient les œuvres de charité que nous réservions aux religieuses. On évitait ainsi cette sélection à rebours qui ensevelit depuis quinze siècles les meilleurs dans les cloîtres et ne laisse dans le monde que les plus matérialistes, les plus déséquilibrés et les plus immoraux. Au bout de

quinze siècles de cette sélection, la race des *psychiques*, pour employer le langage de l'école d'Alexandrie, a disparu, et celle des *hyliques* domine dans les pays latins.

Les réunions étaient privées, des serviteurs (diacres) veillaient aux portes et ne laissaient pas pénétrer les païens; les fidèles prenaient une part personnelle à l'office, ils désignaient leur pasteur qui devait autant que possible avoir dépassé la cinquantaine etc.

Inutile d'ailleurs de nous étendre plus longuement sur ce sujet. Nos lecteurs qui cherchent de nouvelles voies peuvent consulter le livre de M. Viard, ou, mieux encore, la Didascalie elle-même.

VII. — J. J. CLAMAGERAN, *Correspondance* (1849 à 1902), 8°, XIV-540 pages. Alcan, Paris, 1905, 10 francs.

Mme Vve Clamageran consacre ce nouveau volume (cf. *ROC* 1905, p. 332 à 333) à la mémoire de son mari. En dépit d'un bon nombre de lettres relatives à l'Orient, *c'est une œuvre politique* formée de lettres choisies. Il est intéressant du moins d'y constater quelle somme de haines, de convoitises, de préjugés de religion et de coterie entre dans la mentalité d'un protestant libéral appartenant à la coterie dite républicaine (1). Cette mentalité le ferait trébucher à chaque pas sur la Liberté, l'Égalité, la Fraternité et les Droits de l'homme s'il n'avait pris soin d'écarter d'avance tous ces obstacles de son chemin. Il n'a plus qu'une préoccupation, celle de jouer le rôle qui doit conduire au pouvoir et à l'argent lui et ses amis. « Je débite à tout le monde un mal affreux de Badinguet, écrit-il de Syrie en 1853, je raconte tout ce qui peut servir à le faire haïr et mépriser et je prédis une révolution prochaine » (p. 103). Il savait fort bien qu'il n'était pas prophète, mais il jouait un rôle et a ainsi passé toute sa vie à « débiter un mal affreux » d'abord de l'empire, puis de l'état-major, des congrégations et des curés (2).

Beaucoup de Français ne savent pas encore que le curé est presque toujours fils de cultivateur ou d'ouvrier, qu'il a été choisi dans son village parce qu'il était le plus moral et souvent le plus intelligent, qu'il a été

(1) Il n'est peut-être pas inutile de noter que le mode de gouvernement en France n'est pas républicain; ce n'est pas le gouvernement du peuple par le peuple, car la moitié moins un des votants peut n'être pas représentée et a même chance d'être opprimée par le représentant de la moitié plus un. On voit aussi le tapageur élu de quelques mulâtres avoir la même influence législative que l'élu de douze mille citoyens. La raison demande que tout élu d'un groupe suffisant de Français (par exemple mille au minimum) ait part à la législation dans la proportion du nombre des votants qui lui ont donné mandat. (L'élu de douze mille électeurs disposera de douzé voix). Toute loi *restrictive de la liberté* devrait réunir aussi les trois quarts ou même les quatre cinquièmes des suffrages avant de pouvoir être appliquée par la force, sinon elle n'est plus qu'un mode de tyrannie bien connu jadis à Athènes : la tyrannie oligarchique.

(2) « Vous êtes là au confluent des deux pestes noires qui sévissent en France et en Espagne » (14 sept. 1873, p. 386). « Nous sommes menacés d'une dictature militaire inspirée et dirigée par les jésuites » (24 oct. 1896, p. 493); « Chamberlain qui est une espèce de Déroulède un peu moins fou » (9 déc. 1899, p. 508) : « Ce L. S. est un pur imbécile » (10 juil. 1901, p. 520) etc. etc..

chargé de fardeaux très lourds qu'on ne peut porter sans héroïsme, qu'il a l'ingrate tâche d'infuser des idées morales à des gens qui n'en veulent plus et tout cela, au point de vue matériel, pour un millier de francs par an. Le dernier d'entre eux est donc infiniment supérieur au riche bourgeois jouisseur, qui se dit libéral dans le protestantisme afin de pouvoir faire tout ce qu'il veut, qui passe sa vie à voyager et à politiquer, et rentre d'Italie en France après la Commune pour prendre part à la curée et partager, avec ceux de sa coterie, les honneurs et l'argent (p. 360, 367).

Est-il mort content, lui qui annonçait, en 1896, le recul du socialisme (p. 477) et qui trouvait lourd, en 1868, un budget de deux milliards (p. 310)? Il a pu voir à l'extérieur l'abandon de l'Égypte, de Fachoda, de Terre-Neuve, nous avons vu depuis la triste aventure du Maroc. Il a vu à l'intérieur la fraction socialiste appelée au gouvernement et nous voyons maintenant le budget à quatre milliards, l'insubordination dans l'armée, la confiscation prochaine des héritages collatéraux et l'organisation d'une fraction de la nation en vue du vol légal. Puisque Mr Clamageran aimait lire Voltaire, nous lui adresserions volontiers l'apostrophe qu'Alfred de Musset adressait à celui-ci :

Es-tu content, Voltaire, et ton hideux sourire
Voltige-t-il encor sur tes os décharnés?

Peut-être d'ailleurs est-il content, car beaucoup de ces esprits de système, soi-disant libéraux et républicains, ne sont que les frères aînés des voyous de nos faubourgs qui croient avoir gagné leur journée et avoir bien mérité de la patrie lorsqu'ils ont imité le cri de certain animal de basse-cour pour ennuyer un curé.

VIII. — CHRISTIAN GARNIER, *Méthode de transcription rationnelle générale* (T. R. G.) *des noms géographiques s'appliquant à toutes les écritures usitées dans le Monde*, 4°, XII-150 pages. Paris, Leroux, 1899.

Cet ouvrage ne peut être appelé un « livre nouveau » que parce qu'il n'a pas été remplacé et ne le sera sans doute pas de sitôt. L'auteur, fils de l'architecte de l'Opéra, est mort en septembre 1898. Sa méthode de transcription, couronnée par l'Institut (prix Volney), a pour but de rendre le son aussi bien que l'orthographe de tous les noms propres étrangers. Pour cela, il surmonte ou souligne les lettres fondamentales de *signes* indiquant les aspirations, claquements et tonalités et d'*accents* modifiant, *suivant des règles fixes*, le son des lettres fondamentales. Par exemple : une virgule sous une lettre lui donne un son nasal, le caractère italique est employé pour les lettres qui ne se prononcent pas etc. Tous ceux qui ont souffert des différences qui existent entre notre écriture et la prononciation (exemple : Shakespeare) apprécieront l'importance d'une méthode de transcription qui est aussi phonétique qu'orthographique.

SOMMAIRE DES REVUES

I. **Revue Biblique** 1906. N° 1. E. Le Roy, *Sur la notion du dogme.* — H. Vincent, *Les villes cananéennes.* — R. P. Lagrange, *Notes sur les prophéties messianiques des derniers prophètes.* — Mélanges, chronique, recensions, bulletin. — N° 2. Mgr Batiffol, *Le judaïsme de la dispersion tendait-il à devenir une église?* — R. Vincent, *Les villes cananéennes.* — Mélanges, chronique, recensions, bulletin. — N° 3. M. Louis de la Vallée Poussin, *Le bouddhisme et les évangiles canoniques.* — R. P. Lagrange, *L'avènement du Fils de l'homme.* — Mélanges, chronique, recensions, bulletin. — N° 4. I. Guidi, *L'historiographie chez les Sémites.* — Mgr Batiffol, *L'Apostolat.* — R. P. Lagrange, *Pascal et les prophéties messianiques.* — Mélanges, chronique, recensions, bulletin.

II. **Byzantinische Zeitschrift**, t. XV, cahiers 3 et 4, 31 juillet 1906. — I (p. 517 à 621). J. B. Bury, *The treatise De administrando imperio.* — E. W. Brooks, *The sources of Theophanes and the syriacs chroniclers.* — Karl Praechter, *Olympiodor und Synkellos.* — Ed. Kurtz, *Die gegen Soterichos gerichtete synode in Konstantinopel im jahre 1157.* — Ed. Kurtz, *Georgios Bardanes, metropolit von Kerkyra.* — Dr Mordtmann, *Siegel des Kaisers Leontios.* — O. M. Dalton, *Byzantine silversmith's work* from Cyprus. — G. Millot, *Dédicace d'icône.* — L. Schmidt, *Zur frage nach der Volkszahl der Wandalen.* — II (p. 622 à 650). Comptes rendus. — III (p. 651 à 716). *Bibliographische Notizen und kleinere Mitteilungen.* (Indication et souvent analyse des publications récentes disposées par lieux communs)

Le Directeur-Gérant :
F. Charmetant.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

Patrologia orientalis (*suite*)

(*voir page 4 de la couverture*).

Tome IV. — Fasc. 1. — **Les Homélies de Sévère d'Antioche,** texte syriaque inédit, traduction française par R. Duval et M.-A. Kugener, avec le concours de E.-W. Brooks. Fasc. 1, par Rubens Duval. *Paru.*

Fasc. 2. — **Recueil de monographies.** — II. **Histoire de S. Pacôme,** texte grec inédit des ms. de Paris 881 et suppl. 480, avec une traduction française de la version syriaque et une nouvelle classification des sources grecques, par J. Bousquet, vice-recteur et professeur de grec à l'Institut catholique de Paris, et F. Nau.

Fasc. 3. — **La Cause de la fondation des écoles,** par Mar Hadbeschabba Arbaia, évêque de Halwan; texte syriaque, publié, traduit et annoté par Mgr Addaï Scher, archevêque chaldéen de Séert.

Fasc. 4. — **Histoire des patriarches d'Alexandrie** (*suite*), par B. Evetts.

Fasc. 5. — **The hymns of Severus of Antioch and others in the syriac version of Paul of Edessa as revised by James of Edessa**; texte syriaque, traduction anglaise par E.-W. Brooks.

DE NOMBREUX OUVRAGES SONT EN PRÉPARATION. Mentionnons :

Les différentes rédactions de l'*Epitome* : I. **La Chronique du manuscrit grec de Paris n° 1712,** texte grec, traduction française par J. Bousquet et D. Serruys, avec le concours de MM. Boudreaux, Ebersalt et Franel.

L'**Oraison funèbre de Basile le Macédonien,** texte grec, traduction française par D. Serruys.

Les Apocryphes Coptes (fascicule 2), par E. Revillout.

Vies de Sévère, introduction, commentaire, index et tables, par M.-A. Kugener.

Chronique de Mahboub (Ἀγάπιος) **le Grec, fils de Constantin, évêque de Menbidj** (x° siècle), texte arabe, traduction française par A.-A. Vasiliev, professeur à l'Université de Dorpat (Юрьевъ).

Texte grec et versions d'ouvrages **apocryphes** attribués aux apôtres, etc., etc.

Coptic Texts relating to Ecclesiastical history (mostly unpublished), edited with English translation, by W. E. Crum.

Les versions arabes des Apocryphes Apostoliques : — I. **Le Testamentum D. N. J. C.,** texte arabe inédit, traduction française par S. B. Mgr Rahmani, L. Desnoyers et P. Dib. — II. **Les Canons des Apôtres,** texte arabe en majeure partie inédit, traduction française par MM. J. Périer et J.-B. Périer. — **La Didascalie,** texte arabe inédit, traduction française par P. Chébli.

Les versions éthiopiennes des Apocryphes du Nouveau Testament : — I. **Le Testamentum D. N. J. C.,** texte éthiopien inédit, traduction française par M. l'abbé Guerrier. — II. **Apocryphes attribués à St Clément,** texte éthiopien inédit, traduction française par M. l'abbé Grébaut. — III. **Le Fekârê Iyasus et la vision d'Abbâ Sinoda,** texte éthiopien inédit, traduction italienne par M. C. Conti-Rossini.

L'**Histoire des conciles de Sévère ibn-al-Moqaffa'**, texte arabe inédit, traduction française par M. L. Leroy.

Mélanges de Théologie jacobite : Les Lettres encycliques et les Professions de foi des évêques jacobites, texte syriaque, traduction française par F. Nau.

(Demander tous renseignements et adresser les souscriptions à la librairie FIRMIN-DIDOT, 56, rue Jacob, Paris.)

R. GRAFFIN. — F. NAU

PROFESSEURS A L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

Patrologia orientalis

TOME I. — Fasc. 1. — **Le livre des mystères du ciel et de la terre,** texte éthiopien, traduction française par J. PERRUCHON et I. GUIDI. Prix : 6 fr. 50 ; *franco*, 7 fr. (pour les souscripteurs : 4 fr. ; *franco*, 4 fr. 50).

— Fasc. 2. — **History of the Patriarchs of the Coptic Church of Alexandria,** texte arabe, traduction anglaise par B. EVETTS, I. Prix : 7 fr. ; *franco*, 7 fr. 50 (pour les souscripteurs : 4 fr. 35 ; *franco*, 4 fr. 85).

— Fasc. 3. — **Le Synaxaire arabe jacobite,** texte arabe inédit, traduction française par René BASSET (Tout et Babeh). Prix : 10 fr. ; *franco*, 10 fr. 65 (pour les souscripteurs : 6 fr. 30 ; *franco*, 6 fr. 95).

— Fasc. 4. — **History of the Patriarchs, etc.** (*suite*, de 300 à 661). Prix : 8 fr. 35 ; *franco*, 8 fr. 95 (pour les souscripteurs : 5 fr. 25 ; *franco*, 5 fr. 85).

TOME II. — Fasc. 1. — **Vie de Sévère par Zacharie le Scholastique,** texte syriaque, traduction française par M.-A. KUGENER. Prix : 7 fr. ; *franco*, 7 fr. 50 (pour les souscripteurs : 4 fr. 30 ; *franco*, 4 fr. 80).

— Fasc. 2. — **Les apocryphes coptes. I. Les Évangiles des douze apôtres et de saint Barthélemy,** texte copte, traduction française par E. REVILLOUT. Prix : 5 fr. ; *franco*, 5 fr. 40 (pour les souscripteurs : 3 fr. 15 ; *franco*, 3 fr. 55).

— Fasc. 3. — **Vie de Sévère par Jean, supérieur du monastère de Beith Aphthonia,** suivie d'un recueil de fragments historiques syriaques, grecs, latins et arabes relatifs à Sévère, par M.-A. KUGENER. Prix : 11 fr. 90 ; *franco*, 12 fr. 65 (pour les souscripteurs : 7 fr. 50 ; *franco*, 8 fr. 25).

— Fasc. 4. — **Les Versions grecques des Actes des martyrs persans sous Sapor II,** par H. DELEHAYE, Bollandiste. Prix : 9 fr. 50 ; *franco*, 10 fr. 20 (pour les souscripteurs : 6 fr. ; *franco*, 6 fr. 70).

TOME III. — Fasc. 1. — **Recueil de monographies.** — I. **Les histoires d'Ahoudemmeh et de Marouta,** primats jacobites de Tagrit et de l'Orient (VIe-VIIe siècle), suivies du traité d'Ahoudemmeh sur l'homme, texte syriaque inédit, traduction française par F. NAU. Prix : 7 fr. 15 ; *franco*, 7 fr. 65 (pour les souscripteurs : 4 fr. 50 ; *franco*, 5 francs).

VONT PARAITRE :

TOME I. — Fasc. 5. — **Le Synaxaire éthiopien,** par René BASSET, CONTI-ROSSINI, I. GUIDI et L. HACKSPILL. I. **Le mois de Sané,** texte éthiopien, traduction française par I. GUIDI. *Paru.*

TOME II. — Fasc. 5. — **Le Livre de Job,** texte éthiopien inédit, traduction française par F. PEREIRA. *Paru.*

TOME III. — Fasc. 2. — **Réfutation de Sa'id Ibn Batriq (Eutychius), par Sévère Ibn-al-Moqaffa', évêque d'Aschmounaïn,** texte arabe, traduction française par P. CHÉBLI, prêtre maronite. Prix : 7 fr. 40 ; *franco*, 7 fr. 95 (pour les souscripteurs : 4 fr. 65 ; *franco*, 5 fr. 20). *Paru.*

Fasc. 3. — **Papyrus grecs relatifs à l'antiquité chrétienne,** publiés et traduits en français par le Dr C. WESSELY, conservateur de la Bibliothèque impériale de Vienne.

Fasc. 4. — **Le Synaxaire arabe jacobite** (*suite*), par René BASSET.

Fasc. 5. — **The Life of Severus, patriarch of Antioch, by Athanasius,** texte éthiopien inédit, traduction anglaise par E.-J. GOODSPEED.

(*Voir la suite à la page 3 de la couverture.*)